



# 1E - Personnes, familles et seigneuries de l'Ancien Régime : fonds constitués

1E 1-1E2999

1214-1805

Sur la base des travaux de Jean-Prosper Gauthier, Georges Guigue, Claude Faure; Gustave Duhem et François Blanchet;

Revu, complété et mis en forme par Bruno Galland

# Introduction

## Zone d'identification

Cote :

1E 1-2999

Date :

1214-1805

Description physique :

26 mètres linéaires

Organisme :

Archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon

Auteur :

Sur la base des travaux de Jean-Prosper Gauthier, Georges Guigue, Claude Faure; Gustave Duhem et François Blanchet; revu, complété et mis en forme par Bruno Galland

Description du profil :

Nom de l'encodeur : produit au moyen du logiciel Mnesys de la société Naoned

Langue : rédigé en français

Histoire de la conservation :

Les fonds ici présentés sont entrés pour partie par voie de séquestre lors de la Révolution française, pour partie par don ou acquisition au XIXe s.

Le cadre de classement des archives départementales a été défini pour la première fois par une circulaire du 24 avril 1841. Celle-ci prescrivait de regrouper en série E les titres féodaux et les titres de famille saisis chez les émigrés, les déportés et les condamnés sous la Révolution. Ils devaient être classés par ordre alphabétique des noms des familles en une seule série. Mais, dans le Rhône comme dans toute la France, les archivistes utilisèrent aussi la série E « famille » comme une série « ouverte » pour placer les fonds entrés par voie de don ou d'acquisition, voire les documents individuels récupérés lors de collectes ultérieures (notamment dans les fonds judiciaires d'Ancien Régime). Ils mêlèrent ainsi des documents dont le mode d'entrée était très différent.

Ce n'est que beaucoup plus tard qu'on jugea nécessaire de coter de manière distincte les fonds donnés, achetés ou déposés, en instituant (circulaire du 15 avril 1944) la série J. Depuis lors, la bonne pratique archivistique impose de réserver la série E aux titres saisis pendant la Révolution (circulaire AD 98-8 du 18 décembre 1998). Ces dernières dispositions, cependant, sont arrivées trop tard pour qu'on puisse se permettre de revenir en arrière.

Si on voulait se conformer strictement à la réglementation, il faudrait en effet retirer de la série E tous les fonds de familles qui y sont entrés autrement que par saisie, pour les transférer en série J : René Lacour, archiviste du Rhône entre 1946 et 1976, semble avoir songé à un tel transfert, puisque dans son projet de Guide des archives du Rhône il présente les fonds de familles cotés en série E, dans le chapitre consacré à la série J ; mais il ne mit pas ce projet à exécution, et ses successeurs pas davantage. Cette opération considérable risquerait davantage de perturber les chercheurs puisqu'une partie de la série dispose d'un inventaire imprimé depuis le XIXe siècle et que les cotes ont été plusieurs fois citées ; de plus, son résultat serait de toute manière peu satisfaisant puisque, pour de nombreux fonds et documents, il est difficile de déterminer quand et comment ils sont entrés aux Archives départementales : on ne dispose de rapports d'activité satisfaisants qu'à partir de la fin du XIXe siècle. Ajoutons que dans l'intérêt des chercheurs, mieux vaut sans doute consacrer le temps et l'énergie des équipes à mettre de l'ordre dans des fonds non encore classés, plutôt que de désorganiser des ensembles déjà inventoriés.

Dans ces conditions, on a maintenu dans la sous-série 1E la plupart des fonds et documents qui y avaient été intégrés jusqu'ici, y compris ceux pour lesquels on sait de manière certaine qu'ils ne sont entrés qu'au cours du XIXe siècle.

## **Zone du contenu et de la structure**

Présentation du contenu :

1 E 1-2999 (en partie).- Fonds de familles et de seigneuries : titres de familles, titres domaniaux, procédures.

Les familles concernées sont les suivantes : Béraud-Amyot, seigneur de Bully, et familles d'Albigny et de Thorigny; Claude Bourbon, seigneur de Saint-Fonds et Limas; Chappuis, seigneurs de Condrieu; baronnie de Chasselay, familles Polverel et Regnaud; Châteauneuf de Rochebonne et alliés: La Baume de Suze, Laire, Oingt, Fougères, Montdor; Colabeau de Juliéas et alliés: Janin; Couzan et Lévis; Françoise Courvet, épouse de Jean Dussieux; Cuzieu et Saint-Lager et alliés: Laire, Crussol, Denis, Laye, Chardonnay, Jourdan et Berthelon de Brosses; Démia; Froment d'Argilliers, baron de Castille; Gagnières de Souvigny; Gervais, seigneurs de Combefort, Courbeville et Rapetour; Giraud de Varennes; Guillon de la Chaux; Jossard, coseigneur de Châtillon d'Azergues; Jussieu, seigneurs de Montluel; seigneurie de La Chassagne, familles d'Assier, de Marzé, Benoît; La Poype en Dauphiné; Loras, seigneurs de Pollionnay, et alliés : Du Pré, David; Margaron de Saint-Vérand; Maugiron et Pierregourde; Mignot de Bussy et alliés: Gaspard du Sou, Bussière, seigneurs de Lacenas; baronnie de Gourdans, familles Pillehotte et Montolivet; Peysson de Bacot et alliés: Testenoire, Sarron, Sacconay, André, Boyer, Quarré; Phélines, seigneurs de la Chartonnière; Pianello de Mascranny, seigneurs de la Valette; Pingon de Prangin; Pomey, seigneurs de Rochefort; Saint-Priest et Chalus; Sainte-Colombe et prédécesseurs: Luzy, Bussièrès, Busseul, Semur, seigneurs de l'Aubépin et de Sarry; Simiane, branche des seigneurs de Montcha; famille Taillandier et alliés : Bord, Michon; Vallin, seigneurs de Rosset et d'Hières; Varennes, seigneurs de Rapetour, Gleteins et Saint-Olive, et prédécesseurs : Palatin de Dyo (1214-1805).

Mode de classement :

### **1. Le classement des fonds à l'intérieur de la sous-série 1E**

Le classement de la sous-série 1E s'est effectué en deux étapes principales.

#### *1°. L'inventaire Gauthier et son complément*

En 1864, 2388 articles ont été classés par Jean-Prosper Gauthier sous les cotes E-Familles 1-2388 ; la description analytique de ces articles figure dans l'inventaire imprimé des séries A à E des Archives du Rhône : Gauthier (Jean-Prosper), Inventaire sommaire des archives civiles (séries A à E), Paris, 1864.

Le fonds des papiers de familles est classé par ordre alphabétique de Achard à Pingon de Prangon. Ce travail est resté inachevé, puisqu'il ne décrit pas les papiers de familles de R à Z. En 2006, à la faveur du reconditionnement des archives, plusieurs articles relatifs à la famille de Pingon et déjà décrits par Gauthier ont été redécouverts et ont été cotés logiquement E-Familles 2389-2397.

Ces 2397 articles constituent la première partie de la sous-série 1E ; leur cotation réglementaire est désormais 1E 1 à 2397. On y trouve, cotés dans l'ordre alphabétique strict, des fonds constitués et des pièces isolées.

## *2°. Les entrées complémentaires du XIXe et du XXe siècle*

Lorsqu'il succéda à Jean-Prosper Gauthier, Claude Guigue, archiviste départemental entre 1877 et 1889, constata que l'inventaire de la série E « Familles » avait été entrepris sans que tous les fonds aient été classés. Il suspendit donc l'impression de l'inventaire pour entreprendre l'identification des fonds et put constater, par exemple, que certains fonds n'avaient été que partiellement classés par Gauthier.

George Guigue, son fils et successeur, archiviste départemental de 1889 à 1926, puis Claude Faure, qui resta en fonctions jusqu'en 1940, poursuivirent les classements.

Dans son rapport d'activités de 1888, Claude Guigue décrivait ainsi dans la partie non inventoriée, pour la série E (familles), 223 cartons, 1 liasse et 64 registres (terriers) ; il y ajoute 6 cartons, 1 liasse et 2 registres intéressant la féodalité et relatifs à la vicomté d'Oingt et au marquisat de Miribel. Dans son rapport de 1897, Georges Guigue précise : « Il a été procédé au dépouillement des papiers de la famille de Châteauneuf de Rochebonne et de celles qui s'y rattachent : Pierregourde, Maugiron, Simiane-Montchat, Saint-Priest etc. » On conserve ainsi quelques notes manuscrites de Georges Guigue à l'occasion de ces travaux (Arch. dép. Rhône, 3 T 85).

Ce faisant, Claude et Georges Guigue principalement, mais aussi Claude Faure, mêlèrent aux titres de familles qui restaient à classer dans la série E d'autres documents, entrés par dons ou acquisitions, voire classés dans d'autres séries.

Pour identifier cet ensemble qui prenait de l'importance et dans lequel il devenait de plus en plus difficile de se retrouver, Gustave Duhem, archiviste-adjoint, décida de coter les dossiers de manière provisoire par la cote « EP » (E provisoire), en reprenant l'ordre alphabétique adopté par Gauthier au siècle précédent. A la suite, François Blanchet, également archiviste-adjoint, poursuivit cette cotation, mais sans respecter l'ordre alphabétique, complétant la sous série jusqu'en EP 524. De nouvelles cotes furent encore ajoutées par la suite, portant la série jusqu'au numéro EP 546.

Enfin, en 2013, pour préparer le déménagement des Archives du Rhône et sous la direction de Benoît Van Reeth, archiviste départemental de 2003 à 2014, les pièces encore en vrac et non cotées furent conditionnées rapidement et cotées provisoirement en sous série 53 DEM 1-13.

Cet ensemble (EP 1 à 546 et 53 DEM 1 à 13) a été complètement repris en 2016-2018 pour former la deuxième partie de la sous-série (1E 2400 et suivants). Les deux cotes vacantes (1E 2498 et 1E2499) matérialisent les deux étapes du classement. Quelques pièces qui avaient été cotées par Gauthier dans la première partie ont été déplacées pour rejoindre le fonds auquel elles appartenaient mais on s'est efforcé de limiter le plus possible ce type de mouvements.

A l'occasion de ce reclassement, deux ensembles acquis au XIXe s. et n'intéressant pas directement le Lyonnais, le Beaujolais ou les provinces voisines du Forez et du Dauphiné ont été transférés dans d'autres services : il s'agit des papiers de la famille Fouchier intéressant la terre de l'Étoile (archives du Jura) et de ceux de la seigneurie de Masaribal (archives de la Lozère).

Compte tenu de ces aléas de classement, l'instrument de recherche aujourd'hui proposé est méthodique. Il présente les fonds de familles constitués. Les pièces isolées, en cours de reclassement et de vérification, feront l'objet d'un deuxième instrument de recherche.

## 2. Le classement des dossiers à l'intérieur de chaque fonds

Les fonds de famille sont normalement classés selon un plan type largement appliqué dans les services d'archives (Direction des archives de France, *Les archives privées*, dir. C. Nougaret et P. Even, 2008) :

### *Archives familiales*

Documents généraux : généalogies, titres honorifiques

Documents relatifs à chaque individu, en suivant la généalogie

### *Archives domaniales et seigneuriales*

Titres de propriété

Droits seigneuriaux: banalités, guet, péage, tailles, corvées, bans

Fondations de chapelle

Droits féodaux : hommages, aveux, terriers, lièves

Droits fonciers

Ce plan type n'a cependant pas été adopté de manière systématique pour plusieurs raisons. En premier lieu, les premiers classements ont été effectués à une époque où la doctrine archivistique n'était pas encore aussi élaborée, et c'est souvent un ordre strictement chronologique qui a été retenu par Jean-Prosper Gauthier, mais aussi par ses successeurs (Claude Faure pour le fonds Chappuis) ; il était vain de revenir dessus. De plus, dans certains cas, seuls certains types de documents sont représentés (ainsi pour la famille de Pomey : on ne dispose que de terriers). Enfin, pour les classements réalisés en 2016-2018, on a voulu tenir compte des classements déjà existants, à la fois par souci d'efficacité et pour rendre compte de l'histoire des fonds. Ainsi a-t-on respecté l'ordre des inventaires anciens existants, lorsqu'ils sont conservés (Pierregourde, par exemple), ou le classement strictement chronologique des actes, qu'il s'agisse d'archives familiales, domaniales ou seigneuriales, lorsqu'il avait déjà été adopté.

## Zone des conditions d'accès et d'utilisation

Conditions d'accès :

Librement communicable

Autre Instrument de recherche :

Les cotes 1 E 1 à 2397, comprenant une partie des fonds de famille ici décrits, ainsi que des pièces isolées, sont également décrites dans l'inventaire analytique imprimé, consultable en salle de lecture : Gauthier (Jean-Prosper), *Inventaire sommaire des archives civiles (séries A à E)*, Paris, 1864.

## Sommaire

<b>1E38-1E47</b>	<b>Assier (famille d') et prédécesseurs : Marzé, Benoît, et seigneurie de La Chassagne (Beaujolais).</b>	<b>1480-1774</b>
<b>1E2400-1E2407</b>	<b>Béraud-Amyot (André), seigneur de Bully (Beaujolais), et familles d'Albigny et de Thorigny.</b>	<b>1395-1686</b>
<b>1E2408-1E2421</b>	<b>Bourbon (Claude), receveur des tailles en Beaujolais, seigneur de Saint-Fonds (Gleizé) et Limas.</b>	<b>1480-1696</b>
<b>1E2422-1E2435</b>	<b>Chappuis (famille), coseigneurs de Condrieu.</b>	<b>1336-1522</b>
<b>1E2436-1E2440</b>	<b>Chasselay (baronnie de) : familles Polverel et Regnaud.</b>	<b>1603-1655</b>
<b>1E2441-1E2507</b>	<b>Châteauneuf de Rochebonne (famille) et alliés : La Baume de Suze, Laire, Oingt, Fougères, Montdor (Velay, Lyonnais, Forez, Beaujolais).</b>	<b>1303-1764</b>
<b>1E453-1E509</b>	<b>Colabeau de Juliéna (famille) et alliée : famille Janin (Beaujolais).</b>	<b>1439-1789</b>
<b>1E2508-1E2514</b>	<b>Couzan et Lévis (familles de), en Forez.</b>	<b>1233-1641</b>
<b>1E2515-1E2517</b>	<b>Courvet (Françoise), épouse de Jean Dussieux (Lyon).</b>	<b>1719-1805</b>
<b>1E2518-1E2620</b>	<b>Cuzieu et Saint-Lager (familles) et alliés : Laire, Crussol, Denis ; Laye, Chardonnay, Jourdan et Berthelon de Brosses (Beaujolais, Forez).</b>	<b>1308-1828</b>
<b>1E658-1E676</b>	<b>Démia (famille)</b>	<b>1592-1689</b>
<b>1E945-1E952</b>	<b>Froment d'Argilliers (Gabriel Joseph de), baron de Castille (Uzège).</b>	<b>1683-1791</b>

<b>1E2621-1E2625</b>	<b>Gagnières de Souvigny (famille).</b>	<b>1382-1769</b>
<b>1E1022-1E1030</b>	<b>Gervais (famille) : seigneuries de Combefort, Courbeville et Rapetour (Lyonnais).</b>	<b>1309-1779</b>
<b>1E1053-1E1071</b>	<b>Giraud de Varennes (Pierre) et seigneurie de Varennes (Beaujolais).</b>	<b>1492-1787</b>
<b>1E1168-1E1184</b>	<b>Guillon de la Chaux (famille).</b>	<b>1515-1786</b>
<b>1E2626-1E2628</b>	<b>Jossard (Jean), coseigneur de Châtillon d'Azergues (Beaujolais).</b>	<b>1430-1463</b>
<b>1E1265-1E1301</b>	<b>Jussieu (famille) et seigneurie de Montluel (Bresse).</b>	<b>1340-1783</b>
<b>1E2629-1E2664, 1E2979-1E2999</b>	<b>La Poype-Serrières (famille de) en Dauphiné</b>	<b>1223-1789</b>
<b>1E1426-1E1459</b>	<b>Loras (famille de), seigneurs de Pollionnay, et alliées : Du Pré, David (Lyonnais).</b>	<b>1520-1786</b>
<b>1E1517-1E1545</b>	<b>Margaron de Saint-Vérand (famille) et seigneurie de Saint-Vérand, rente de la Chaize (Beaujolais).</b>	<b>1373-1771</b>
<b>1E2668-1E2798</b>	<b>Maugiron et Pierregourde (familles)</b>	<b>1214-1755</b>
<b>1E1649-1E1764</b>	<b>Mignot de Bussy (famille) et alliées : Gaspard du Sou, Bussière (Beaujolais).</b>	<b>1331-1789</b>
<b>1E1822-1E1899</b>	<b>Montolivet et Pillehotte (familles) et baronnie de Gourdans (Bresse)</b>	<b>1431-1789</b>
<b>1E2159-1E2227</b>	<b>Peysson de Bacot (famille) et prédécesseurs : Testenoire, Sarron, Sacconay.</b>	<b>1487-1784</b>

<b>1E2799-1E2803</b>	<b>Phélines (famille) et prédécesseurs : seigneurie de La Chartonnière (Beaujolais).</b>	<b>1462-1787</b>
<b>1E2234-1E2302</b>	<b>Pianello de Mascranny (famille), seigneurs de la Valette (Forez).</b>	<b>1502-1757</b>
<b>1E2328-1E2397</b>	<b>Pingon de Prangin (famille).</b>	<b>1276-1790</b>
<b>1E2804- 1E2839</b>	<b>Pomey (famille) et seigneurie de Rochefort (Beaujolais, Lyonnais).</b>	<b>1368-1790</b>
<b>1E2840-1E2864</b>	<b>Saint-Priest et Chalus (familles)</b>	<b>1344-1727</b>
<b>1E2865-1E2886</b>	<b>Sainte-Colombe (famille de) et prédécesseurs (Luzy, Bussières, Busseul, Semur) : seigneurie de l'Aubépin (Forez) et de Sarry (Bourgogne).</b>	<b>1315-1718</b>
<b>1E2887-1E2952</b>	<b>Simiane (famille de) : branche des seigneurs de Montcha.</b>	<b>1296-1696</b>
<b>1E2953-1E2964</b>	<b>Taillandier (famille) et alliées : Borde ; Michon).</b>	<b>1640-1768</b>
<b>1E2965-1E2968</b>	<b>Vallin (famille de), seigneurs de Rosset et d'Hières (Dauphiné).</b>	<b>1559-1751</b>
<b>1E2969-1E2978</b>	<b>Varennnes (famille de), seigneurs de Rapetour, Gleteins et Saint-Olive (Beaujolais, Dombes) et prédécesseurs : Palatin de Dyo.</b>	<b>1388-1763</b>



# Répertoire

## **1E38-1E47 Assier (famille d') et prédécesseurs : Marzé, Benoît, et seigneurie de La Chassagne (Beaujolais).**

**1480-1774**

### Biographie ou Histoire :

Lachassagne appartient d'abord aux barons d'Oingt. Vers 1200, Dalmas d'Oingt vendit Lachassagne à Guy de Marzé de Varennes. Claude de Marzé, seigneur de la Chassagne, Aigueperse et La Bruyère, vendit à son tour sa seigneurie de La Chassagne à François Benoît, bourgeois de Lyon, échevin en 1587-1597, en 1586. Le château est racheté en 1662 par Pierre d'Assier, écuyer, conseiller et secrétaire du roi. La branche, dite d'Assier de La Chassagne, le conservera jusqu'en 1976. L'actuel château de Lachassagne a été construit vers 1830 par Bonne Gabrielle de Laurencin, duchesse de Mortemart.

### Documents en relation :

Arch. dép. Loire, sous-série 18 J.

---

## **1E38 Terrier de Gilibert de Marzé.**

**1480**

Terrier signé de Aula, notaire, au profit de noble et puissant seigneur Gilibert de Marzé ; préambule ; reconnaissances de cens, servis et autres droits seigneuriaux par les tenanciers habitants d'Anse : Benoît Perruti, affaneur ; Charles Meyno, alias Berthet, habitant d'Anse ; Pierre Cusin, alias Petard, affaneur ; Pierre Cusin, junior ; Pierre de Gebenna, alias Tercellet, bourgeois d'Anse ; Jean Froysard, affaneur ; Jean Michon, tanneur ; Jean Michon, tanneur de Villefranche ; Étienne Berardet ; Pierre Vinoche, de Marzé-sur-Anse ; Étienne Delaroche ; Jean de Grignac, damoiseau, habitant d'Anse ; Jean Gober, de La Chassagne-sur-Anse, etc. A Lucenay : reconnaissances d'Antoinette, veuve de Pierre Bertrand ; Guillaume Verussel ; André Grillat ; Pierre et Étienne Perelle ; Jean Rillieu, alias Colin, en son nom et au nom de Jean Rillieu, son frère, etc. A La Chassagne et Saint-Cyprien : Jean Gober ; Étienne Corsand ; Claude Favel, etc.

---

## **1E39 Contrat d'acquisition d'un tènement par Théode et Jean Donné de Marzé.**

**1527**

Contrat d'acquisition par nobles Théode (alias Théodore) et Jean Donné de Marzé, passé à leur profit par Pierre Cloustrier, bourgeois d'Anse, et Aymare, sa femme, d'un tènement contenant maison, cour, étable, truel (pressoir) et vignes, situés dans les paroisses de Saint-Subrin (Saint-Cyprien) et Saint-Pierre-de-La-Chassagne ; d'une terre près de l'église de Saint-Cyprien ; d'une verchère (espèce de verger) appelée de La Font ; d'un pré à Saint-Cyprien ; d'une terre appelée de La Collonge, même paroisse ; d'une terre appelée de Treichin ; d'une terre appelée La Tardive ; d'une vigne appelée de Bosney ; d'un bois situé au bois d'Alix, pour le prix de 1,235 livres tournois « monnoye de Roy ayant cours. »

---

## **1E40 Acquisitions par François Benoît.**

**1586-1591**

Contrat de vente « du chastel et maison noble de La Chassaigne en toute juridiction haulte, moyenne et basse, scituée entre Chazey et Villefranche, » par noble Claude de Marzé, seigneur de La Bruyère, Aigueperse et La Chassagne, au profit de noble homme François Benoît, bourgeois de Lyon (échevin en 1587-1597), au prix de 4,333 écus un tiers d'or sol ; raisons qui motivent cette vente. Acquisitions par François Benoît, seigneur de La Chassagne, d'une pièce de bois située dans la baronnie d'Anse, au territoire des Forêts, de Louis Malosse ; « d'ung vierre ou hermaige (terre inculte) de vigne, » situé près de La Chassagne, de Nicolas Chappuis, praticien de Lyon ; de la « tierce partye du tiers d'une garenne, » indivise entre Berthélemy Chevalier, vendeur, et ses frères et sœurs ; d'un bois appelé Garenne, au mas de La Forest, de Gaspard Chevalier, marchand d'Anse ; d'« un vierre qui fust vigne, » au mas de La Forest, d'Antoine Serpollet, laboureur d'Anse ; d'une maison avec jardin et pourpris, situés paroisse de Saint-Subrin (Saint-Cyprien), de François Charmet, tisserand à Charnay. Accord entre Benoît, seigneur de La Chassagne et Antoine et Jean Delasaigne, laboureurs, au sujet d'un emplacement appartenant aux deux frères, et qui était nécessaire au seigneur pour les fortifications du château ; cession de l'emplacement moyennant le prix de 20 écus d'or sol.

### **1E41 Acquisitions par François Benoît.**

**1578-1589**

Acquisitions faites par noble François Benoît, bourgeois de Lyon, d'une maison située à Lyon, rue Longue, de Jean et d'Odet Croppet, frères ; d'une pension de 6 écus deux tiers, de Marie Dandel, femme séparée de biens de Pierre Martin ; d'une maison située à Lyon, rue des Torbes, paroisse de Saint-Vincent, de la même Marie Dandel ; d'une rente de 15 livres tournois sur les receveurs de la recette générale de Lyon ; d'une rente de 3 livres sur la recette des équivalents des diocèses du Puy et de Mende ; d'une maison rue de Villars, de Nicolas Verdan ; d'une vigne à Irigny ; des château, terre, seigneurie et juridiction de La Chassagne, de Claude de Marzé, etc. (V. ci-dessus 1 E 40). (Incomplet.)

A noter : on y a ajouté le testament de Douce Benoît, fille de Pierre Benoît, habitante d'Avignon (1549), collation faite à la demande de François Benoît, seigneur de La Chassagne, en 1589

### **1E42 Acquisitions par Claude de Benoît.**

**1540-1620**

Échange entre noble Claude de Benoît, seigneur de La Chassagne, et Claude Petignon, marchand boulanger de la ville d'Anse ; constitution d'une rente de 100 livres tournois au capital de 1,600 livres, par demoiselle Marie Pelletier, veuve de Sébastien Thévenard, premier garde et juge royal en la Monnaie de Lyon, au profit de Claude de Benoît, écuyer, sieur de La Chassagne, l'un des cent gentilshommes de la maison du Roi ; acquisition, par Jean Daulhon, seigneur de Chiel, bourgeois de Lyon, d'une maison et d'une terre de Pierre Marcel, laboureur à Lucenay, situées à Chiel. Adjudication, par décret, de la maison forte de Chiel, appartenant à Louis Paradis, conseiller secrétaire du Roi, et à Yolande de Bussillet, sa femme, au profit de Jacques Posuel, procureur ; élection en ami au profit de Claude de Benoît et d'Antoinette de Gouze, sa femme ; acte de mise en possession. Acquisition, par Claude de Benoît, seigneur de La Chassagne et de Chiel, de fonds échus aux frères Ponchon, de l'hoirie de Decublize, leur oncle.

### **1E43 Procédure impliquant Pierre d'Assier, seigneur de La Chassagne et de Chiel.**

**1670-1682**

Arrêt du Parlement de Paris entre Pierre Colomb, curateur de Joseph d'Agoust, demandeur, et Pierre d'Assier, seigneur de La Chassagne et de Chiel, défendeur, Pierre Colomb demandant « que la substitution contenue au testament de Denis de Gouze soit déclarée ouverte au profit dudit Joseph d'Agoust par le décès de Gabriel-Étienne de Gouze, son ayeul maternel, et ce faisant, le défendeur condamné de se dessaisir et départir de la terre et seigneurie de La Chassagne et fief de Chiel, comme estans des biens sujets à ladite substitution ; » le demandeur débouté et condamné aux dépens ; pareatis et commission de la Chancellerie de Paris pour l'exécution de l'arrêt. Sentence des Requêtes du Palais, au profit de Pierre d'Assier, contre Marc-Antoine Vachon et André Dupas, curateurs à la succession vacante d'Antoine Jarsaillon, receveur des consignations de Lyon, assignés pour affirmer ce qu'ils doivent à Marguerite d'Avannes et aux héritiers de Gabriel-Étienne de Gouze ; condamnation à payer la somme de 11,000 livres avec les intérêts.

### **1E44 Office de secrétaire du Roi de Pierre d'Assier : origine, acquisition, vente.**

**1623-1683**

Provisions de l'office de Secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France et de ses finances, pour Hilaire Lhoste ; procuration ad resignandum de cet office par Hilaire Lhoste au profit d'Étienne Alamartine ; provisions dudit office ; quittance de la finance payée par Alamartine ; lettres de survivance ; clause du testament d'Étienne Alamartine par laquelle il ordonne que son office de Secrétaire du Roi demeure à Philippe-Étienne, son fils aîné ; quittance des droits de survivance et d'augmentation des droits de bourse ; arrêts du Conseil d'État concernant les survivances, le droit de marc-d'or et autres droits ; procuration ad resignandum par Philippe-Étienne Alamartine en faveur de Pierre d'Assier ; anciennes provisions dudit office « que tenoit et exerçoit défunt Jean Berardier de la Chazotte » en faveur de Pierre d'Assier ; acte de vente de cet office par d'Assier à Polydamas-Urbain Péan, secrétaire de Dugué, conseiller d'État ordinaire.

### **1E45 Procédure impliquant Pierre d'Assier, seigneur de La Chassagne.**

**1667-1669**

Lettres attributives de juridiction, adressées au Sénéchal de Lyon en faveur de Pierre d'Assier, pour procéder, par un seul décret, à la vente des propriétés saisies du nommé Nugo, qui étaient situées dans deux ressorts. Arrêt du Parlement de Paris, sur appel d'une ordonnance du lieutenant criminel de Lyon, rendue à la requête d'Antoine Pichon, bourgeois de Lyon, contre le sieur d'Assier, seigneur de La Chassagne, par lequel il est dit que, sur l'appel, les parties auront audience au premier jour « et cependant défenses faites de passer outre et d'attenter à la personne et biens des supplians, à peine de mille livres d'amende. »

## 1E46 Foires au lieu de La Chassagne.

1578-1669

Lettres patentes du roi Henri III, accordant à Théodore de Marzé, sieur de La Bruyère et de La Chassagne, la création de trois foires au lieu de La Chassagne, savoir : le mardi après la Pentecôte, le lendemain de la fête de Notre-Dame de la mi-août et le lendemain de la fête de Toussaints, « jour des morts ; » sentence de la Sénéchaussée de Lyon, ordonnant la publication des lettres patentes ; publications. Lettres patentes du roi Louis XIV accordant à Pierre d'Assier, seigneur de La Chassagne, conseiller secrétaire du Roi du collège ancien, l'établissement d'une quatrième foire le jour de Saint-Bonnet au mois de janvier.

## 1E47 Inventaire des titres de la Chassagne ; vente.

1703-1774

« Inventaire exact des titres et terriers dépendants de la terre et baronnie de La Chassagne, le fief de Chiel en dépendant, fait en l'année 1703. » Lettres d'émancipation en faveur de François-Aimé d'Assier de La Chassagne, ayant atteint l'âge de vingt et un ans, pour pouvoir jouir des biens de feu sa mère ; vente faite par Jean-Baptiste-Louis Croppet de Varissan, baron de Bagnols et de Marzé, seigneur du Bois-d'Oingt, Leigny, Frontenas, Alix, Moiré, Irigny, etc., à Aimé-François d'Assier, baron de La Chassagne, seigneur de Marcy, Chiel, La Bastie, etc., brigadier des armées du Roi, d'un bois partie en bruyères et broussailles, appelé de Malpas, situé en la paroisse d'Alix, « servant ledit bois depuis longues années de champéage aux bestiaux des paroisses voisines, du consentement dudit seigneur (Croppet), les habitants des dites paroisses n'y ayant aucun droit ; » signification de cette vente aux consuls, syndics, corps et communauté de Theizé.

## 1E2400-1E2407 Béraud-Amyot (André), seigneur de Bully (Beaujolais), et familles d'Albigny et de Thorigny.

1395-1686

Biographie ou Histoire :

« Au XIII<sup>e</sup> siècle, Albigny et Thorigny (Bibost) étaient possédés par les d'Essertines qui prirent le nom de ce dernier fief ; et, en 1278, Gui de Thorigny légua, par son testament, Thorigny à son fils aîné Zacharie, et Albigny à Umfroy le cadet. La descendance de ce dernier finit par Anne d'Albigny, alias de Thorigny, qui vivait encore en 1532 ; elle avait épousé Charles Alemand à qui elle apporta le fief d'Albigny ». A. Steyert, Armorial général de Lyonnais, Forez, Beaujolais, Franc-Lyonnais et Dombes, Lyon, 1892, p. 65.

En 1551, Bertrand Rambaud de Simiane (1513-1578) épousa Guigonne d'Alemand, fille de Charles Alemand, lieutenant général pour le roi en Dauphiné, et d'Anne de Thorigny, qui lui apporta les terres d'Albigny, Bully, Montromant. Leur petit-fils, Charles Emmanuel Philibert Hyacinte de Simiane, général de l'infanterie du duc de Savoie, vendit les terres de Bully, Albigny et Montromant à André Amyot, écuyer, le 18 octobre 1646.

La famille Béraud avait donné plusieurs échevins à la ville de Lyon. Elle adopta ensuite le surnom Amyot. André Amyot, qui fut prévôt des marchands, mourut en 1666 ; il avait épousé Françoise Le Juge en 1626, puis Antoinette de Bonnay en 1653. Il fut pourvu le 30 novembre 1654 d'une charge de conseiller et maître des requêtes du Roi en son parlement de Dombes.

Le fils d'André étant mort sans postérité, ces terres passèrent à son neveu, fils de sa sœur et petit-fils d'André, le président Cholier, prévôt des marchands de Lyon et intendant de la principauté de Dombes (Suite de la clef ou journal historique sur les matieres du tems, juillet 1755, tome lxxviii, p. 35).

Documents séparés :

Une autre partie du fonds de la seigneurie d'Albigny est conservée aux Archives départementales du Rhône, sous-série 335 J, suite à une acquisition réalisée en 2019.

## 1E2400 Succession d'André Béraud-Amyot.

1666

Inventaire judiciaire de l'hoirie de défunt André Béraud-Amyot, en son vivant chevalier, seigneur et baron de Bully, Albigny, Montromant et autres places, maître des requêtes au parlement de Dombes, au profit de dame Antoinette de Bonnay-Vaumas, tutrice de François-Olivier Béraud-Amyot, fils et héritier du défunt, de 1666, collationné de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Registre papier relié en plein vélin, 302 fol.

---

**1E2401 Terrier de Montromant.**

**1395-1396**

Terrier de la rente de Montromant en Lyonnais, reconnu au profit de Zacharie de Thorigny, écuyer, renouvelé et reçu par les notaires Pierre Geneveys et Étienne Bertin, 1395-1396. Registre papier relié en plein vélin, 73 fol. Cité sous la cote Série E-non inventoriée (Béraud-Amyot, 2) par M.-T. Lorcin, Les campagnes de la région lyonnaise aux XVIe et XVe siècles, Lyon, 1974, p. XII et 431

---

**1E2402 Terrier de la rente d'Albigny.**

**1511-1514**

Terrier de la rente d'Albigny, reconnu au profit d'Anne d'Albigny, alias de Thorigny, copie extraite sur l'original par le notaire royal Jean Bernisson, 1511-1514. Registre papier relié en plein vélin, 256 fol.

---

**1E2403 Terrier de Bully.**

**1518-1528**

Terrier de la rente de Bully, à la part d'Albigny, reconnu au profit de noble Charles Alemand et d'Anne d'Albigny, alias de Thorigny sa femme, par le notaire public Jean Bernisson, 1518-1528. Registre papier relié en plein vélin, 226-74 fol.

---

**1E2404 Terrier de Bully.**

**1551-1553**

Terrier de la rente de Bully, à la part d'Albigny et de la Mollière, reconnu au profit d'Anne d'Albigny, alias de Thorigny, copie extraite sur l'original par le notaire royal Mondon Bernisson, 1551-1553. Registre papier relié en plein vélin, 664 fol. Ce volume est très probablement celui qui est cité par Vincent Durand, « Recherches sur la station gallo-romaine de Mediolanum, dans la cité des Lyonnais », in Recueil de mémoires et documents sur le Forez publiés par la Société de la Diana, t. I, Saint-Étienne, 1873, p. 63, avec une citation du fol. 549v et la mention suivante : « Cet important terrier m'a été obligeamment communiqué par M. Aug. Brun ».

---

**1E2405 Terrier de Bully.**

**1542-1560**

Terrier de la rente de Bully, reconnu au profit d'Anne d'Albigny, alias de Thorigny, par le notaire royal Mondon Bernisson pour les années 1542-1560, avec la table des actes, copie du XVIIe siècle. Registre papier relié en plein vélin, 512 fol. (la foliotation du volume emploie le système des chiffres romains multiples de vingt jusqu'au feuillet 299v).

---

**1E2406 Terrier de Bully.**

**1628**

Terrier de la rente de Bully, renouvelé par devant le notaire Sauzion, 1628. Registre papier relié en plein vélin, 553 fol.

---

**1E2407 Terrier de Bully.**

**1680-1686**

Terrier de la rente de Bully, La Molière, Albigny et autres lieux en Lyonnais, pour François Amyot, écuyer et seigneur d'Albigny, avec la table des actes, 1680-1686. Registre papier relié en plein vélin

---

**1E2408-1E2421 Bourbon (Claude), receveur des tailles en Beaujolais, seigneur de Saint-Fonds (Gleizé) et Limas.**

**1480-1696**

Biographie ou Histoire :

Claude Bourbon, receveur en l'élection de Beaujolais, obtint de Henri III la constitution du fief de Saint-Fonds (à Gleizé) en 1574 et construisit le château. Le domaine fut acquis en 1669 par Jean Bottu de la Barmondière, écuyer. La constitution de fief et l'hommage sont, pour cette raison, conservés dans le fonds de la famille Bottu de la Barmondière (56 J 179).

Une partie du fonds avait été décrite dans la série E par Gauthier. Elle fut complétée par Georges Guigue qui le mentionne dans son rapport de 1890 : « J'ai pu acquérir les papiers de la famille Bourbon ; documents du XVIe et du XVIIe siècle, intéressants surtout pour les environs de Villefranche ; parmi eux se trouvent les lettres originales d'Anne de France, de François Ier, d'Henri II, en faveur du couvent des Célestins de Lyon ». Ces derniers documents ont ensuite été transférés

en sous-série 3 B (bailliage du Beaujolais). Tous les autres documents relatifs à Claude Bourbon figurent désormais ci-dessous.

---

## 1E2408 Prédécesseurs de Claude Bourbon.

1514-1601

Composition entre Jean Bourbon et Philiberte sa femme, bourgeois de Villefranche, et Jean Gerbat (1514).

Philibert Bourbon, père de Claude : accord et transaction entre Guillaume Guerreins, bourgeois et marchand de Villefranche, comme héritier de Pierre Guerreins, son père, et Philibert Bourbon, procureur du roi en l'élection de Beaujolais et garde de son trésor, défendeur, au sujet d'une restitution de contrat (1554).

Benoît Bourbon, frère de Claude : contrat de vente en sa faveur par Claude Bourbon, obligations, contrat de mariage entre Benoît Bourbon et Françoise Voyret ; transaction entre Claude Bourbon et Françoise Voyret (1581-1601).

---

## 1E2409-1E2415 Claude Bourbon.

1553-1611

---

### 1E2409 Livre de recettes et dépenses.

1559-1564

---

### 1E2410 Acquisitions.

1553-1598

1. Acquisitions de fonds dans la paroisse de Chervinges (1574-1592).
2. Acquisitions de fonds dans la paroisse de Gleizé (1568-1597).
3. Acquisitions de fonds dans la paroisse de Pommiers (1553-1598).

---

### 1E2411 Échanges.

1571-1588

Échange entre Claude Bourbon et Jean Gayand, seigneur Desgriney, des moulins ruinés appelés de Haut Chanal, situés dans la paroisse de Gleizé, maisons, cellier, colombier et vignes situés dans la paroisse de Lacenas, contre une grange et métairie situées dans la paroisse de Charentay, certaines terres appelées « les saladines », une autre terre et pré appelée « de l'estang », une autre terre appelée « des crottes », un « cornichon » de terre, un pré appelé « le pré Rotiers », situés dans la même paroisse, une vigne située à Monternot, enfin un petit bois taillis : « S'ensuivent les meubles demeurez en lad. grange au pouvoir dud. Sieur Gayand et à luy remis par ce present contract d'eschange ». Ratification de l'échange par Philiberte Jobin, femme de noble Jean Gayand, noble François Gayand juge et châtelain royal de Charlieu, et noble Philippe Gayand, enfants et donataires de Jean Gayand et Philiberte Jobin.

Échange entre Claude Bourbon et Guillaume Aynez, laboureur de Chervinges, d'une terre et pré situés dans la paroisse de Chervinges, mas de Chalis, contre un bois situé dans la même paroisse.

Échange entre Claude Bourbon et Claude Carrier, de Villefranche, d'un pré sis dans la paroisse de Gleizé, appelé pré du Pallier, lieu de Saint-Fons, contre une pension annuelle d'1 écu et 40 s. affectée sur un pré et terre assis à Saint-Fons.

Échange entre Claude Bourbon et Barbe Aguetan, veuve de Jacques Bonnefay, habitant de Chervinges, d'une maison haute et basse sise à Chervinges « ce jourd'hui acquise [par led. Bourbon] d'Anthoinette Guillard, veuve d'Ypolite Gros » contre une terre à Chervinges.

Échange entre Claude Molle, prêtre prébendier de la chapelle Saint-Pierre fondée en l'église Notre-Dame de Villefranche, du consentement de Guillaume Chastenay, patron et collateur de ladite prébende, et Claude Bourbon, d'une pension de 24 s. contre une autre de même valeur.

Échange entre Claude Bourbon et Guillaume Aynez, laboureur de Chervinges, d'une maison et appartenances, prés, vignes et bois situés dans la paroisse d'Arnas, contre une maison et dépendances, terres, pré, vignes, droit en la perrière d'Antoinette Vijeul, et bois, sis dans la paroisse de Chervinges.

Échange entre Claude Bourbon et Benoît Berthaud, laboureur à Messimy, d'une terre située à Chaleins, donnée par Bourbon, contre une terre située à Fareins, donnée par Berthaud (pièce précédemment cotée en E 221 dans l'inventaire Gautier).

Transaction entre Jeanne de La Rippe, fille de feu François de La Rippe, procédant de l'autorité d'André Germain, son mari, héritière de feu Antoine de la Rippe son oncle paternel, et encore comme héritière substituée de Claudine et François de La Rippe, enfants et héritiers de feu Bastien de La Rippe, son frère paternel et de Pernelle Auchamp, femme dudit Bastien de La Rippe, et Claude Bourbon, par laquelle Claude Bourbon cède à Jeanne de La Rippe une terre qui appartient au père et au fils de La Rippe, à lui

vendue par Sébastien Seize de Chervinges, en échange de quoi Jeanne de La Rippe lui cède une terre appelée « des Rouzières » sise à Chervinges (1588).

---

## **1E2412 Adjudications en faveur de Claude Bourbon.**

**1578-1593**

Sentence d'adjudication rendue au bailliage de Beaujolais des biens de : Michel et Jean de Larippe, alias Neyra, situés dans la paroisse de Pommiers, adjugés à Claude Bourbon, créancier desdits frères Neyra pour une somme de 86 l., et à François Gaudet (1578).

Sentence d'adjudication des biens des mêmes, situés dans la paroisse de Pommiers, à la demande de Claude Bourbon, créancier desdits frères Neyra pour une somme de 36 écus 20 s., adjugés à Benoît Barnoud, marchand bourgeois de Villefranche (1582).

Extrait d'un arrêt des Grands Jours rendu à Clermont entre Michel de Larippe, dit Neyra, laboureur de Pommiers, appelant de la sentence du bailliage de Beaujolais précédente du 7 août 1582, d'une part, et Claude Bourbon et Benoît Barnoud, d'autre, aux termes desquels du consentement des parties, Michel Neyra rentre en possession des biens adjugés tant en 1578 qu'en 1582, en payant à Claude Bourbon la somme de 233 écus (1582).

Saisie et vente par décret, à la requête de Mathieu Faure bourgeois de Villefranche, des biens des enfants et héritiers de feu Étienne Bichonnier, vivant laboureur de Limas, faute de paiement d'une somme de 304 écus due à Faure par Bichonnier : les biens situés à Pommiers sont adjugés à Claude Bourbon pour le prix de 240 écus et ceux situés dans la paroisse de Limas à Faure pour 200 écus (1593).

---

## **1E2413 Ventes, quittances, reconnaissances.**

**1578-1597**

Grangeage passé par Claude Bourbon à Jean Berthaud, dit Granelle, laboureur à Denicé et à Gabriel Guicherd son gendre.

Grâce de rachat accordée par Claude Bourbon à Pierre Salinger sur des possessions.

Reconnaissance de directe au profit de Claude Bourbon par Anne Bourgeois, veuve de Jean de La Bessée, et François Gaudier, curateur de François, Léonard et Imbert de La Bessée ; renouvellement de la reconnaissance par Antoine de La Bessée ; vente par Antoine de La Bessée à Claude Bourbon (1578-1588).

Quittances (1586-1597).

---

## **1E2414 Procédures, procurations.**

**1557-1611**

Procédure devant le prévôt de Paris entre Claude Bourbon, et Geneviève Roussel et Françoise Martineau sa fille, qui l'avaient fait emprisonner pour non-exécution d'un contrat de donation entre vifs (1566 environ).

Procurations passées par Claude Bourbon à Barthélemy papillon et à Baptiste Biclet (1579, 1584).

Arrêt de la Cour des aides ordonnant de surseoir à toutes poursuites contre Claude Bourbon par ses créanciers, suites de procédures (1593-1611).

Procédures diverses (E 229).

---

## **1E2415 Affaires familiales.**

**1557-1586**

Testament de Françoise Tucquet, femme de Claude Bourbon, par lequel elle l'institue son légataire universel (1582) ; second testament par lequel elle annule le précédent tout en maintenant son mari légataire universel (1586).

Conventions entre Claude Bourbon et Marguerite Coyron, sa tante. 1557-1574

---

## **1E2416-1E2417 Succession de Claude Bourbon.**

**1526-1623**

---

### **1E2416 Titres du moulin de Haute-Chanal, situé dans la paroisse de Gleizé.**

**1526-1537**

Article XXII de la sentence d'adjudication des biens de Claude Bourbon. Anciens titres.

Vente à réméré, moyennant 300 livres, du moulin de Haute Chanal, passée par Jean Faye, docteur juge des ressorts de Lyon, héritier donataire de feu Jean le Breton, notaire, bourgeois de Villefranche, du consentement de Nicolas le Breton, prêtre, fils de Jean, au

profit d'Anne Joly, femme de Louis Gayand, seigneur du Déaux (1526).

Donation entre vifs du moulin de Haute Chanal et de ses vignes situées à Gleizé et OUILLY, sous réserve d'usufruit sa vie durant, passée par Anne Joly, de l'autorité de Louis Gayand son mari, en faveur de Jean Gayand leur fils (1535).

Transaction sur procès entre Anne Joly, veuve de Louis Gayand, vivant marchand de Villefranche, ayant droit de Jean Faye, vivant docteur ès droits et juge des ressorts de Lyon, père de Henri Faye seigneur de La Duchère, d'une part ; et Hugues Charreton, tant pour lui-même que pour Catherine Barjot, veuve de Claude Charreton, bourgeois de Beaujeu, sa mère ; André et Toussaint Charreton, ses frères ; Guillaume Charreton, femme de Jean du Tremblay de Charlieu ; Anne Charreton, femme de Thomas de La Praye, de Villefranche, et Marie Charreton, femme d'Antoine Durier, de Marcigny, ses sœurs, par laquelle Hugues Charreton cède et remet à Anne Joly tous ses droits sur le moulin de Haute Chanal, prés, maisons etc., moyennant la somme de 200 l. et une pension annuelle et perpétuelle de 25 l. (1537).

---

## **1E2417 Adjudication des biens de Claude Bourbon en faveur de Marc de Thenay et Laurent son fils.**

**1611-1623**

Sentence d'adjudication rendue au bailliage de Beaujolais des biens de feu noble Claude Bourbon, receveur pour le roi en l'élection de Beaujolais, à la requête de noble Jacques d'Aveyne, trésorier général des finances à Lyon, créancier de Claude Bourbon pour une somme de 23 710 l. 2 s. 3 d., adjugés au profit de noble Marc de Thenay, écuyer, seigneur de Saint-Cristophe, baron de Montanay, pour le prix de 45 000 l. ; consignation de la dite somme entre les mains du receveur des consignations ; quittance du receveur. Élection en ami par Marc de Thenay et Laurent son fils, de Antoine Camus, seigneur d'Arginy, pour la grange de Charentay ; de Jean du Sausay, receveur pour le roi au pays de Beaujolais, pour une maison située à Villefranche ; de Jean Godard, avocat au bailliage de Beaujolais, pour la grange de Chavannes, paroisse d'Arnas ; de Claude Convers, conseiller et élu pour le roi en l'élection de Beaujolais, pour des fonds situés à Pommiers ; de Mathieu Roncier, marchand de Villefranche, pour des maisons, vignes etc., paroisse de Lacenas. Cette vente comporte 128 articles de prés, bois, moulins, laisons, terres, y compris la maison forte de Saint-Fons, paroisse de Gleizé (art. IV) et le château et maison forte de Limas (art. XXV). (1611).

Échange de fonds situés dans la paroisse de Pommiers entre noble Laurent de Thenay, seigneur de Saint-Fons et Limas, et Philibert Escoffier, laboureur de Pommiers (1623).

---

## **1E2418-1E2421 Titres relatifs à d'autres personnes.**

**1480-1696**

---

### **1E2418 Famille Bottu de Limas.**

**1558-1696**

Contrat de vente d'une maison haute et basse, cellier, four, etc., avec une vigne, dans la paroisse de Pommiers ; d'une autre ville dans la même paroisse, mas de Besson-en-Buysante, appelée de Villiatrice ; d'une pie de bois sise au bois d'Aly (Alix) ; d'une autre pie de bois au mas de Chalis ; passé au profit de Jean Bottu, bourgeois de Villefranche, par Jean Guillaud, aussi bourgeois de Villefranche, pour la somme de 350 l., en laquelle il est tenu pour le paiement de la dot et du mariage de Catherine Guillaud, sa sœur, femme de Jean Bottu (1558).

Contrat de vente d'un petit pré situé dans la paroisse d'Arnas, mas de Les Gravelles, passé au profit de Jean Bottu, marchand, bourgeois de Villefranche, par Jean Girerdet, dit Petit, laboureur de la paroisse, pour 7 écus sol. et 5 s.t. (1587).

Déguerpissement d'une vigne à Pommiers, mas Peclly, et vente d'un bois situé dans la même paroisse, mas Chalix, avec une vigne contiguë, par Thomas Carrier et Marie Bichonnier, sa femme, au profit de Jean Bottu, seigneur de Saint-Fons (1676).

Vente d'une demi-bicherée de terre sise à Chervinges, mas le Bas de Chervinges, passée par Sébastien Latour, de Chervinges, au profit de Catherine d'Auguy, veuve de Jean Bottu de la Barmondière, écuyer, seigneur de Saint-Fons et Limas (1696).

---

## **1E2419 Titres concernant des particuliers. A-C.**

**1488-1584**

Aignès (Jean) de Gleizé : testament (1571). Auclerc (Charles) de Charlieu : pension (1584). Bessie (Guillaume) de Villefranche : appensionnement (1543). Bessie (Mathieu) d'Anse : acquisition (1543). Bessie (Laurent) de Villefranche : réquisition (1573). Billaud (Jean) de Claveisolles : quittance (1559). Bonnefont (Jean) dit Marnant, de Charlieu : acquisition (1528). Buyron (Thomas) de Denicé : contrat de mariage (1569). Cathelier (Étienne) : contrat de mariage (1506).

Champromis (Bonnet) de Charlieu, Jeanne sa veuve et Jean leur fils : acquisitions (1488-1528).

Champromis (Jean) de Charlieu et Philiberte Seyvert, veuve de François Garin, sa femme : contrat de mariage, acquisitions, Transactions, testament de Jean Champromis (1514-1528).

## 1E2420 Titres concernant des particuliers. D-H.

1506-1660

Destre ou Dextre (Jean, Claude et François) de Charlieu : contrat de mariage de Jean Destre et Françoise Champromis, acquisitions, pension, échange (1514-1587).

Damiron (Pierre) alias Ravatier, de Pouilly-le-Châtel : revente (1506). Dorland (Barthélemy) de Villefranche : cession de droits (1557). Fabry (Guillaume) de Villefranche : acquisition (1519). Fiot ou Fijot (Laurent) : décharge des tailles (1656). Fiot (Claudine Despiney, veuve de Laurent) : sentence (1660). Gayand (Ponthus) de Villefranche : acquisition (1514). Gerentet (Humbert) de Montbrison : acquisition (1565). Girard (Jean) de Villefranche : acquisition (1558). Girin (Thomas) prêtre de Montmelas : acquisition (1545). Guilloud (Ponthus) de Villefranche : acquisition (1536). Guyon (Pierre) de Pradines : accord (1578). Hugon (Philippe) de Villefranche : acquisition (1528).

## 1E2421 Titres concernant des particuliers. J-S.

1480-1591

Joux (Gérard) de Châteauneuf : acquisition (1522). Leguille (Anne Arnault, dite Morel, veuve d'Antoine) : testament (1544). Leguille ou Delesguille (Antoine) de Lyon : acquisition (1526). Masse (Jean) de Ville-sur-Jarnieux : acquisition (1540). Meaulx (Guillaume) de Villefranche : remise (1532). Moine (Claude), licencié : transscation (1528). Nème (Étienne) de Montmelas : vente à réméré (1480). Rechanier (Léonarde) de Chazay d'Azergues : échange (1511). Regomier (Paul) avocat du Roi (1574). Seyvert (Pierre), sacristain du prieuré de Charlieu : donation (1541). Sire ou Cyre (Antoine) d'Anse : pension (1528). Sire (Ancelie et Benoîte) : sentence (1561). Solhier (Jean) de Poule : contrat de mariage (1579). Suas (Catherine, femme de Pierre) de Vaux : testament (1591).

## 1E2422-1E2435 Chappuis (famille), coseigneurs de Condrieu.

1336-1522

Biographie ou Histoire :

Les membres successifs de la famille qui apparaissent dans ces documents sont :

Durand (mort en 1377), épouse Marguerite d'Arlempdes ;

Pierre (vers 1340-1412), fils des précédents, épouse Alix de Cunières ;

Louis (vers 1370-1440), fils des précédents, épouse en 1395 Drevonne de Génas ;

Jérôme (vers 1400-après 1468), fils des précédents, épouse en 1430 Huguette de la Bessée ;

Thomas (1438-après 1509), fils des précédents, épouse en 1459 Marie de Corte ;

Pierre (1465-1522), fils des précédents, épouse Jeanne Menon dont il a une fille, Claudine (vers 1500- ?), qui épouse Jean André Gayan.

Mode de classement :

Le fonds est constitué exclusivement de parchemins. Le plan de classement les distingue selon leur forme matérielle (parchemins pliés et rouleaux) qui impose des logiques de conservation différentes. Chaque pièce est numérotée en continu, indépendamment de sa forme matérielle, dans l'ordre chronologique strict. Les pièces ont été analysées par Claude Faure.

Bibliographie :

Edouard Perroy, *Les familles nobles du Forez au XIIIe siècle : essais de filiation*, Saint-Etienne, 1976-1977, 2 vol.

## 1E2422-1E2429 Liasses.

1336-1522



## 1E2422 1336-1381

1336-1381

Pièces 2 à 5, 7, 8, 10 à 18, 20 à 23, 25 à 27.

2. Vente par Barthélemy de la Chesa de Condrieu et Jeannette sa femme, à Étienne Revol, aussi de Condrieu, de la moitié du domaine de la Chesa sis à Condrieu, jouxtant le chemin public de Condrieu à Chavancy, et le jardin dud. Barthélemy qu'il tient de la confrérie du Saint-Esprit, pour 100 sous de bons gros tournois d'argent. Petrus de Bosco Vario, legum professor, officialis curie Vienne. 1336, 25 mars, Condrieu.
3. Vente par Barthélemy de la Chesa de Condrieu et Jeannette sa femme, à Étienne Revol, aussi de Condrieu, de l'autre moitié du domaine de la Chesa, pour 6 livres de bon gros tournois d'argent. Petrus de Bosco Vario, legum professor, officialis curie Vienne. 1337 n.st, 10 février, Condrieu.
4. Réception de Étienne Revol comme feudataire par l'obéancier de Condrieu, au titre du domaine de la Chesa. 1341, 19 mai.
5. Quittance d'une somme de 30 florins donnée par Vincent Botus, de Crémieu, à Guillaume Mathei dit Gauchier, pour second paiement de la dot de Peronette sa femme. 1353, 16 août, s.l.
7. Vente par noble Jean Gilbert de Condrieu, à Durand Chappuis, d'un cens de 7 sous et 6 deniers viennois pour le prix de 33 florins. Laurencius Guilhendi, licenciatus in decretis, canonicus Sancti Justi Lugdunensis, officialis curie Vienne. 1359 n.st., 15 février.
8. Quittance d'une somme de 33 florins d'or donnée par Jean Gilbert, damoiseau, de Condrieu, à Durand Chappuis, de Condrieu, jurisperitus, pour la vente d'un cens de 7 sous et 7 deniers viennois : 4 sous sur un jardin juxta terralia ville Coyndr., 3 sous et 6 deniers sur une vigne juxta terralia Coyndr., 1 denier sur une vigne sita in territorio del Charnevo. Laurencius Guilhendi, licenciatus in decretis, canonicus Sancti Justi Lugdunensis, officialis curie Vienne. 1359 n.st., 15 février.
10. Reconnaissance passée par Aymar Chappuis, fils de feu Durand Chappuis, à Durand Chappuis, pour une maison sise à Condrieu près du forum, une autre auprès de la précédente, des vignes et bois in territorio de Prurino (?), une vigne au terroir de Vernone, une vigne au terroir de la Cella. Michael de Andancia, miles in ecclesia Vienn. et officialis curie Vienn. 1362 n.st., 21 février.
11. Faculté donnée par Jean Dolsas, notaire, à Étienne Revol, de Condrieu, de racheter pendant douze ans, moyennant 200 florins d'or, le domaine de la Chesa. Andreas de Opera, licentiatus in legibus, canonicus et officialis Vienne pro reverendo in Christo patre et domino Ludovico de Vilars, episcopo Valentin. et Dien.sedem Vienn. Archiepiscopalem vacantem regente et gubernante ut moris est ab antiquo. Parmi les témoins figure domino Guidone Bandrandi, curato Coyndriaci. 1364 n.st., 3 janvier.
12. Échange de cens entre Antelme de Chavagnes, damoiseau, et Durand Chappuis (Chapuyssii), de Condrieu. Andreas de Opera, licentiatus in legibus, canonicus et officialis curie Vienne. 1364 n.st., 24 janvier.
13. Vente par Antelme de Chavagnes à Durand Chappuis des cens qu'il avait eus de lui par échange. Laurencius Guillendi, doctor decretorum, canonicus et officialiss curie Vienne. 1364 n.st., 21 mars.
14. Reconnaissances passées au profit de Jean Combe, bourgeois et drapier de Vienne, par Jaquemet Preveronis, fils de Johannin, pour une pièce de terre au terroir de Canches (Cariches ?) ; Julien Vierii, de Canches, paroisse de Chavanay, pour une pièce de terre au même terroir ; Étienne de Cotay, paroisse de Saint-Michel, pour une terre au même terroir, etc. Michael de Andancia, licenciatus in legibus, miles in ecclesia Vienn., offic. curie Vienn. 1372, le jeudi après la Saint-Michel.
15. Vente par Jean Lambert, damoiseau, de Condrieu, à Jean Combe, bourgeois de Vienne, de 18 sous de cens, pour lesquels sont précisés le nom des tenanciers et la nature de leurs propriétés. Michael de Andancia, in legibus licenciatus, offic. Vienn. 1372, 26 octobre, Vienne, in operatorio domini Johannis Combe.
16. Grâce de rachat accordée par Jean Combe à Jean Lambert pour les 18 sous de cens récemment vendus. Michael de Andancia, licenciatus in legibus, offic. Vienne. 1372, 24 décembre, Vienne.
17. Donation par Aymar Chappuis, de Condrieu, à maître Durand Chappuis, jurisperitus, de tous ses droits sur les cens acquis par feu Jean Chappuis de Hugues de Fontanis. Michael de Andancia, licenciatus in legibus, miles in ecclesia Vienn., offic. curie Vienn. 1373, 16 mai.
18. Vente de cens par Gaudemar Sybodi, damoiseau, de Rive-de-Gier, à Raymond Pilosi, fils de feu Jean Pilosi, de Roussillon. Martinus de Ulmo, licenciatus in legibus, sacrista Sancti Nicetii, officialis Lugdun. 1374 n.st., 13 février.
20. Vente par Étienne Revol de Condrieu, à Durand Chappuis, de la grâce de rachat que Jean Dolsas lui avait concédé sur le domaine appelé la Chesa, et approbation de Clémence femme d'Étienne. Bartholomeus de Vallibus, licenciatus in decretis, prior prioratus Sancte Simphoriani de Ausone, officialis curie Vienne. 1375, 17 et 22 décembre.
21. Donation par Anthonia, femme de Jean Dolsas, notaire, à Durand Chappuis, de Condrieu, de tous ses droits sur le domaine de la Chesa. Bartholomeus de Vallibus, licenciatus in decretis, prior prioratus Sancte Simphoriani de Ausone, officialis curie Vienne. 1376 n.st., 26 février, Serrière.
22. Mandement de Pierre Girardin, juge de la terre et baronnie du chapitre de Lyon au châtelain de Condrieu de mettre Durand Chappuis en possession du domaine de la Chesa. 1376 n.st., le vendredi après le Carnisprivium vetus.
23. Quittance d'une somme de 200 florins donnée par Jean Dolsas à Durand Chappuis pour le domaine de la Chesa. Bartholomeus de Vallibus, licenciatus in decretis, prior prioratus Sancte Simphoriani de Ausone, officialis curie Vienne. 1376 n.st., 20 mars,

Condrieu, in domo Petri Nicolay.

25. Vente par Antelme de Chavanes, damoiseau, de Condrieu, à Pierre Chappuis, clerc, de deux sommées de vin. 1380, 21 août, deuxième année du pontificat de Clément VII, Condrieu.

26. Vente par Antelme de Chavanes, damoiseau, de Condrieu, à Pierre Chappuis, junior, de divers cens. Michael de Andancia, licenciatus in legibus, officialis Vienne. 1381, 30 avril, Condrieu.

27. Vente par Berthet Day, damoiseau, fils de feu Guillaume Day, damoiseau, à Durand Chappuis (Chapusii), fils de feu Durand, au nom de Pierre Chappuis, cletc, son frère, d'un cens de 9 bichets et une coupe de seigle, une demi comble d'avoine, trois deniers et une poule et demie, sur diverses terres énumérées. Michael de Andancia, licenciatus in legibus, miles in ecclesia et officialis curie Vienne. 1381, 22 juillet.

---

## 1E2423 1381-1400

1381-1400

Pièces 28 à 55.

28. Cession par Jean Lambert, damoiseau, et noble dame Briansona, sa sœur, à Pierre Chappuis de Condrieu, clerc, du droit de rachat qu'ils ont sur les 18 sous de rente qu'ils ont vendus à Jean Combe, bourgeois de Vienne, pour 17 francs d'or. Michael de Andancia, licenciatus in legibus, officialis curie Vienne. 1381, 13 décembre.

29. Vente par Étienne Combe, fils de feu Jean Combe, et Barthélemy Combe, fils de Jacques, et cohéritiers de Jean, à Pierre Chappuis, pour 19 francs d'or, de leurs droits sur les cens. Michael de Andancia, licenciatus in legibus, officialis Vienne. 1383, 13 avril, Vienne, in domo habitacionis dicti condam Johannis Combe.

30. Vente par Jean de Chuyes, damoiseau, de Condrieu, à Pierre Chappuis, de Condrieu, clerc, de 50 sous de cens assis à Condrieu, pour le prix de 42 francs d'or. Michael de Andancia, licenciatus in legibus, officialis curie Vienne. 1384, 20 juin, Vienne.

31. Vente par André Chambr., notaire de Vienne, à Jean Lambert, de tous ses droits sur des prés sis in territorio de Carriches pour le prix de 20 francs d'or. Michael de Andancia, licenciatus in legibus, miles in ecclesia et officialis Vienne. 1384, 24 juillet, Vienne, infra operatorium dicti Andr.

32. Vente par Jean de Chuyes, damoiseau, de Condrieu, à Pierre Chappuis, de Condrieu, clerc, d'un cens de trois bichets de seigle et d'une poule qu'il perçoit sur une terre et un pré in territorio de Grangia de luminari, pour le prix de 5 livres tournois. Michael de Andancia, licenciatus in legibus, officialis curie Vienne. 1384, 21 août.

33. Quittance d'une somme de 38 livres tournois donnée par noble Guillaume Girodi, damoiseau, de Peyrino, procureur de nonle homme Gilet de Podio, chevalier, à Pierre Chappuis de Condrieu, clerc, par les mains de Durand Chappuis, son frère, restant d'une somme de 198 livres qu'il lui devait pour l'achat de 9 livres et 15 sous de cens. Michael de Andancia, licenciatus in legibus, officialis curie Vienne. 1385, 8 juillet, Condrieu.

34. Approbation par Guicharde Lambert, moniale de Sainte-Colombe, avec l'autorisation de la prieure Catherine Falaterii, de la vente de deux pré au terroir de Carriches, passée par Jean Lambert, son frère, à Pierre Chappuis, bourgeois et drapier de Condrieu. Papier. 1385, 23 juillet, Sainte-Colombe.

35. Vente par noble homme Gilet de Podio, chevalier de Morasio, à Pierre Chappuis, de Condrieu, fils de feu maître Durand Chappuis, d'un cens de 25 sous. Michael de Andancia, licenciatus in legibus, officialis Vienne. 1385, 2 août, Saint-Alban.

36. Vente par Gilet de Podio à Pierre Chappuis d'un cens de 9 livres et 15 sous. Michael de Andancia, licenciatus in legibus, officialis curie Vienne. 1385, Le Péage de Roussillon.

37. Vente par noble Gaudemar Lambert, de Condrieu, damoiseau, à Pierre Chappuis, de Condrieu, clerc, de 7 sous de rente sur des maisons à Condrieu ; de 18 deniers, 1 poule et 1 journée d'homme sur une maison de Condrieu ; etc. Michael de Andancia, licenciatus in legibus, officialis curie Vienne. 1385, 2 septembre, Condrieu.

38. Vente par noble Antelme de Chavannes, damoiseau, de Condrieu, à Pierre Chappuis le jeune, clerc, de Condrieu, d'un cens de trois sommiers de vin à prendre sur des vignes. Michael de Andancia, licenciatus in legibus, miles in ecclesia et officialis curie Vienne. Bernardus de Yconio, notaire. Parmi les témoins figure dompnus Johannes peloneti, presbiter, vicarius ecclesie dicti loci. 1386, 23 octobre, Condrieu.

39. Vente par Étienne Chatellars, de Canches (Cariches ?), paroisse de Chavanay, à Pierre Chappuis, clerc, fils de feu Durand Chappuis, d'une terre sise in curtile de Cariches pour le prix de 4 livres 10 sous. B. de Yconio, notaire. 1387, 17 avril, in curtile de Cariches.

40. Vente par Pierre Tardit, sous-prieur et les Frères prêcheurs de Vienne à Pierre Chappuis, de Condrieu, d'un cens de 40 sous qu'ils ont dans le mandement de Condrieu, pour le prix de 40 francs d'or, afin de payer les 60 florins d'or qu'ils doivent pour l'acquisition d'un emplacement de maison contigu à l'église Notre-Dame d'Outre-Gère. Approbation par Bonetus Litelli, provincial des Prêcheurs, et Jean Nicolay, prieur du couvent des Prêcheurs de Vienne. Confirmation par Pierre Tardit, sous-prieur, Guillaume Bonerii, lecteur, Jean Seyblardi et Thomas Fortis novi, frères, et mise en possession de Pierre Chappuis. 1387, 21 juillet, Vienne, dans le couvent des Frères Prêcheurs, in claustrum alto.

41. Vente par Humbert de Unciaco, damoiseau de Marennes, mandement de Saint-Symphorien-d'Ozon, à Pierre Chappuis le jeune, clerc, de Condrieu, d'un cens de quinze sommiers de vin à percevoir sur des vignes à Condrieu, pour le prix de 90 livres tournois.

Johannis de Bornayo, licenciatus in decretis, prior prioratus sarmaysie, Cathalonen. dioc., officialis curie Vienn. 1388, 24 avril, Vienne.

42. Vente par les Frères Prêcheurs de Vienne à Pierre Ferrati de Condrieu, de 11 sous et 1 denier de cens, vendus au couvent par Briansona de Capella, abbesse, et Agnès de Capella, moniale du monastère de Saint-André-les-Moniales de Vienne, pour le prix de 20 livres de bons tournois. Petrus de Hugoneria, in utroque jure licenciatus, canonicus Sancti Nicetii Lugdun., officialis curie Vienne. 1390 n.st., 5 janvier, Vienne.

43. Vente par Durand Chappuis, de Condrieu, à Pierre Vedelli, des cens qu'il avait achetés à noble Berthet Day, damoiseau, pour le prix de 16 livres tournois. Petrus de Hugoneria, in utroque jure licenciatus, canonicus Sancti Nicetii Lugdun., officialis curie Vienne. 1391, 22 août, Condrieu.

44. Échange entre noble Gaudemar Lambert, de Condrieu, damoiseau, et noble Pierre Chappuis le jeune, de Condrieu : Gaudemar cède 4 sous et 6 deniers de cens qu'il perçoit sur une terre de Pierre Chappuis, situées à Condrieu ; le second cède 15 deniers perçus sur la vigne de Guigues d'Oingt, située à Condrieu et 4 sous sur une vigne et broteau d'Étienne Sévère située en territorio de Beacon juxta iter quo itur de Coyndr. apud Viennam. Johannes Poyraudi, bacallarius in decretis, miles in ecclesia Vienne, regens officialatus Vienne. 1393, 26 mars, Condrieu.

45. Échange de cens entre Jordana de Valle Jalata, damoiselle, et Pierre Chappuis. Fredericus de Muriculis, baquellarius in decretis, preceptor domus Sancti Anthonii Gratianopol., officialis Vienne. 1393, 30 octobre, Condrieu.

46. Vente par Antelme de Chavannes et Gabrielle sa femme, à Pierre Chappuis, de 3 barraux de vin de cens pour le prix de 14 livres. Fredericus de Muriculis, baquallarius in decretis, preceptor domus Sancti Anthonii Gratianopol., officialis Vienne. 1394, 26 août, Condrieu.

47. Grâce de rachat accordée à Jean Lambert, damoiseau, par Jean Chivallerii, de Condrieu, pour divers cens qu'il lui avait vendus. 1394, 9 novembre, Condrieu.

48. Vente par Anterinus de Chavannes et Gabrielle sa femme, à Pierre Chappuis, d'un cens d'une sommée de vin, pour le prix de 6 livres tournois. Johannes de Arbosio, licenciatus in legibus et baquellarius in decretis, archidiaconus Stamparum in ecclesia Senon., officialis Vienn. 1396, 6 août, Condrieu, dans l'église.

49. Vente par Antelme de Chavannes et Gabrielle sa femme, à Pierre Chappuis, d'un cens de deux bichets de seigle, pour le prix de 60 sous de bons tournois. Johannes de Arbosio, licenciatus in legibus, bacallarius in decretis, archidiaconus Stamparum in ecclesia Senon., officialis curie Vienne. 1396, 7 septembre.

50. Vente par noble Jordana, fille de feu Aymar de Valle Gelata, damoiseau, à Durand Chappuis de Condrieu, d'un cens d'un bichet de seigle et 6 deniers, pour le prix de 2 francs d'or bon et fin du roi de France. Johannes de Arbosio, licenciatus in legibus et baquellarius in decretis, archidiaconus Stamparum in ecclesia Senon., officialis Vienn. 1397, 30 mars.

51. Vente par Jean Bergier, fils de feu Jean Bergier, de la paroisse de Chuyes, à Pierre Chappuis, d'un cens de deux bichets de froment, mesure de Condrieu, et d'une poule, pour la somme de 8 livres tournois. Johannes Pomerelli, utriusque juris peritus, canonicus et scolasticus Nivernensis, officialis Vienne. Bernardus de Yconio, clericus nostre curie officialatus Vienne, notarius et juratus. 1398, 2 septembre, Condrieu.

52. Vente de cens par Antelme de Chavannes et Gabrielle sa femme, à Durand Chappuis, procureur de Pierre Chappuis son frère. 1398, 24 septembre, Condrieu.

53. Vente par noble Jean Lambert, damoiseau, de Condrieu, à Pierre Ferraci, clerc, de Condrieu, d'un cens de 19 deniers perçu super quodam brotello... sito apud Tupins juxta flumen Rodani ex una parte et juxta iter regale quo itur de Coyndriaco apud Viennam ex alia parte, pour le prix de 40 sous tournois. Johannes Pomerelli, utriusque juris peritus, canonicus et scolasticus ecclesie Nivernensis, officialis Vienne. Bernardus de Yconio, clericus, notarius auctoritate imperiali publicus curieque nostre Vienn. juratus. 1399, 1er juin, Condrieu.

54. Vente de cens par Antelme de Chavannes et Gabrielle sa femme, à Pierre Ferrati, de Condrieu. Johannes Pomerelli, official. 1399, 30 août, Condrieu.

55. Vente par noble Gaudemar Lambert, damoiseau, seigneur de Lissieu, à Pierre Chappuis, de divers cens dépendant du fief du doyen et des chanoines de Lyon, notamment sur des maisons sises dans le bourg de Condrieu, pour le prix de 35 livres tournois. Anthonius Chaffaint, legum doctor, custos sigilli communis regii in Matiscon. Baillivia constituti, auctoritate regia deputatus. Johannes de Fargiis, licenciatus in legibus, cantor Sancti Nicetii, officialis Lugdunen. Nicolaus Fornerii, clericus Lugdun. dioc., auctoritate regia publicus notarius et curie nostre Lugdun. juratus. 1400, 28 juin, Lyon.

---

**1E2424 1402-1492**

**1402-1492**

---

**1E2425 1503-1504**

**1503-1504**

---

**1E2426 1504-1505**

**1504-1505**

---

**1E2427 1505-1509**

**1505-1509**

On a inséré dans cet article les deux pièces que Gauthier avait précédemment cotées en E 351 : vente par Jean Caulis , notaire, à Pierre Chappuis, de quarante-deux articles de cens (1506) ; vente par Pierre Chappuis, damoiseau, à Marie Corte sa femme, femme de Thomas Chappuis, d'un moulin à lui appartenant (1508).

---

**1E2428 1510-1516**

**1510-1516**

---

**1E2429 1517-1522**

**1517-1522**

---

**1E2430-1E2435 Rouleaux.**

**1327-1412**

---

**1E2430 Rouleau-terrier.**

**1327**

1. Terrier de reconnaissances passées au profit de Aymar et Jean Chappuis, de Condrieu, frères. Rouleau. 1327, 17 mars - 7 mai.

---

**1E2431 Reconnaissance.**

**1354**

6. Reconnaissance passée aux obéanciers du château de Condrieu par Gonon Chappuis, fils de feu Aymar Chappuis (Chapusii), pour un cens de 31 sous viennois que led. Aymar avait acheté de Hugonet de Fontanis, damoiseau. Rouleau. 1354, 25 avril, Condrieu.

---

**1E2432 Transaction.**

**1360**

9. [Le début de l'acte est effacé] Transaction entre Pierre, Guichard, Briansona, Agnès ..., et l'abbesse et le couvent de Sainte-Claire de Sainte-Colombe, approuvée par les moniales de Saint-André de Vienne : Cecilia de Duretia, abbatissa, Armanda de Sancto Symphoriano, Biatrisia Cheynona, Briansona et Agnes de Capella, Biatrisia de Lutrino, Heliona de Heriis, Biatrisia Flamenchi, Johanna Lobeta, Marquisia de Sancto Priet, Alisia Remistagni, moniales monasterii Sancte Andree Vienne. Rouleau. 1360, 13 juin, Sainte-Colombe, in capitulo dicti monasterii Sancte Clare.

---

**1E2433-1E2435 Ventes.**

**1374-1412**

---

**1E2433 1374**

**1374**

19. Vente de cens par Gaudemar Sybodi, damoiseau, de Rive-de-Gier, à Raymond Pilosi, fils de feu Jean Pilosi, de Roussillon. Bartholomeus de Vallibus, in decretis licenciatus, prior prioratus de Vyon et officialis Vienn. Rouleau. 1374 n.st., 20 mars, Rive-de-Gier.

---

**1E2434 1378**

**1378**

24. Vente de divers cens par Raymond Pilosi, fils de feu Jean Pilosi, du consentement de Guillaume Pilosi, chartreux, son frère, à Pierre Chappuis, clerc, fils de feu Durand Chappuis, au prix de 32 livres 10 s.t. : énumération de ces cens acquis de Gaudemar Sybodi, damoiseau. Michael de Andancia, licenciatus in legibus, miles in ecclesia Vienne et officialis curie Vienne. Parmi les témoins figurent dompnus Johannes de Grania, presbyter, rector hospitalis Coyndriaci, et religiosus vir dompnus Jacobus Magistri, prior Sancte Crucis, ordinis Cartusiensis. Rouleau. 1378, 13 mai.

---

**1E2435 1412**

**1412**

69. Vente par Jacques Larnaud ( ? ), chevalier, seigneur de Vaudragon, à Pierre Chappuis, représenté par Louis Chappuis son fils, de 14 sous viennois de cens, pour le prix de 14 livres. Johannes Bazzane, licenciatus in decretis, infirmarius Ananie, Magalon. diocesis, officialis Vienne. Rouleau. 1412, 28 octobre.

---

**1E2436-1E2440 Chasselay (baronnie de) : familles Polverel et Regnauld.**

**1603-1655**

Biographie ou Histoire :

Bertrand de Polverel, baron de Chasselay au XVI<sup>e</sup> s., y possédait le château de Bellescize, auparavant propriété des chanoines comtes de Lyon. Sa fille Marguerite transmet le château aux Grolier qui le transmirent à leur tour aux Regnauld (famille Regnauld de Bellescize).

---

**1 E 21436-1E2437 Plans.**

**XVIII<sup>e</sup> s.**

**1E2436 Plan des fonds.**

**XVIII<sup>e</sup> s.**

« Regnaud de Bellescize. Directe passive. Plan des fonds possédés par Mme de Bellescize mouvant de diverses directes ».

---

**1E2437 Plans divers.**

**XVIII<sup>e</sup> s.**

Notamment plan du Grand Cellard à Chasselay.

---

**1E2438-1E2440 Procédures.**

**1603-1655**

**1E2438-1E2439 Succession de Bertrand de Polverel.**

**1609-1655**

**1E2438 Procédure sur les criées.**

**1627**

Entre Barthélemy Thomé, seigneur du Planteyn et de Vourles, poursuivant les criées des biens de feu Bertrand de Polverel, seigneur de Chasselay et Bellescize contre Charles Miron, archevêque de Lyon. 1627 [Charles Miron de l'Ermitage, né en 1569, d'abord évêque d'Angers (1588-1626), archevêque de Lyon de décembre 1626 à sa mort en août 1628].

---

**1E2439 Procédure engagée par Marguerite de Polverel, sa fille, épouse de Guillaume Grolier, et autres.**

**1609-1655**

A noter : mariage de François du Moyen, notaire de Chasselay, et Marguerite de Polverel, fille de Bertrand de Polverel, seigneur et baron de Chasselay (1586).

---

**1E2440 Jacques Curtial, lieutenant en la juridiction de la baronnie de Chasselay.**

**1603-1655**

Procédures diverses.

**1E2441-1E2507 Châteauneuf de Rochebonne (famille) et alliés : La Baume de Suze, Laire, Oingt, Fougères, Montdor (Velay, Lyonnais, Forez, Beaujolais).**

**1303-1764**

Histoire de la conservation :

Un premier inventaire de ces pièces avait été établi par Georges Guigue, qui précise dans son rapport d'activité de 1897 : « Il a été procédé au dépouillement des papiers de la famille de Châteauneuf de Rochebonne et de celles qui s'y rattachent : Pierregourde, Maugiron, Simiane-Montchat, Saint-Priest etc. ».

---

**1E2441-1E2478 Famille de Châteauneuf.**

**1303-1738**

Biographie ou Histoire :

La famille est originaire du Velay, autour des châteaux de Saint-Julien-en-Boutières et de Rochebonne.

Par le jeu des alliances, Pierre de Châteauneuf, sénéchal du Puy et bailli du Velay, acquit d'importantes possessions en Lyonnais, Forez et Beaujolais. Il épousa d'abord en 1525, Huguette de Fougères, dont la famille avait hérité de la baronnie d'Oingt en Lyonnais, et qui mourut en 1577 en le désignant comme héritier ; puis Anne Le Long de Chenillac, veuve de François de Talaru, seigneur de Chalmazel, mère de Hugues III de Châteauneuf, et qui mourut en 1586 ; enfin Antoinette d'Auxy. Il prit le titre de seigneur de Rochebonne et testa en 1598.

Hugues de Châteauneuf, fils de Pierre de Châteauneuf et d'Anne de Chenillac, épousa Françoise des Serpens. Leur fils et héritier, François de Châteauneuf, épousa en 1639 Catherine de la Baume de Suze.

Leur fils, Charles de Châteauneuf de Rochebonne, épousa le 12 octobre 1668 Marie-Adhémar de Monteil, fille du comte de Grignan, dont le frère avait épousé la fille de Madame de Sévigné ; c'est de Marie de Monteil que parle la célèbre épistolière lorsqu'elle indique en 1675 à propos de son cousin, M. de Coulanges : « il a vu la belle Rochebonne dans le plus triste château de France, elle me fait pitié, n'ira-t-elle point à Lyon ? » Ce « triste château » était celui que les Rochebonne avaient fait reprendre à Theizé, en Lyonnais.

Charles mourut à Lyon en mars 1725, son épouse étant décédée en 1719. Leur fils aîné Jean-Baptiste ayant été tué en 1709 à Malplaquet sans postérité, c'est le puîné, Charles-François, évêque et comte de Noyon en 1707, puis archevêque de Lyon en 1731, qui devint seigneur de Rochebonne. La lignée s'éteignit après sa mort, à Lyon, le 28 février 1740, son dernier frère, Louis-Joseph, évêque de Carcassonne, étant décédé en 1729.

Documents en relation :

Archives départementales du Rhône. La correspondance entre Villeroy et Charles de Châteauneuf de Rochebonne est conservée pour l'essentiel en série C (2 C 23 à 26), et un registre factice d'une partie de cette correspondance se trouve sous la cote 1 J 77.

Archives départementales de la Haute-Loire. B 23041 : famille de Rochebonne (foi, hommages, aveux et dénombremments, 1547-1632).

Archives de la Diana, Montbrison : Fonds de Rochebonne (sur la seigneurie de Leignecq).

---

**1E2441-1E2472 Archives familiales.**

**1303-1738**

---

**1E2441-1E2448 Prédécesseurs de Hugues de Châteauneuf.**

**1303-1598**

---

**1E2441 Guillaume de Châteauneuf.**

**1303**

Testament. Le dossier comprend aussi des notes généalogiques, XVIIe-XVIIIe.

---

**1E2442 Hugues de Châteauneuf.**

**1379**

Testament.

---

**1E2443 Guinon de Châteauneuf et Marguerite du Mas, sa femme.**

**1374-1401**

Contrat de mariage entre Guinon de Châteauneuf, présent avec son père Hugues, et Marguerite du Mas, dame de Legniecq (1374), testament de Guinon (1401), copie XVe s. du testament de Marguerite (1401).

---

**1E2444 Guillaume de Châteauneuf, fils de Guinon, et Isnarde ou Marguerite de Tornel, sa femme.**

**1398**

Contrat de mariage.

---

**1E2445 Guy de Châteauneuf, fils de Guillaume.**

**1414-1464**

Acte par lequel il accepte la donation faite par le mariage de Guillaume son père, en 1398, au premier fils qui naîtra de cette union (1414) ; quittance en faveur de Guy, seigneur de Leignecq et de Guillaume son frère (1452, 1461) ; reconnaissance passée après son décès (1464).

---

**1E2446 Guillaume de Châteauneuf et Catherine de Gibertès, sa femme.**

**1445-1502**

Tutelle de Guillaume (1445), contrat de mariage : original et extrait [coté E 390 par Gauthier] (1477), testament de Guillaume (1502), transactions (1484-1489).

---

**1E2447 Claude de Châteauneuf et Catherine de Talaru Chalmazel, sa femme.**

**1512-1536**

Contrat de mariage (1531), testament de Claude (1533), quittances et reconnaissances (1512-1536).

---

**1E2448 Pierre de Châteauneuf.**

**1538-1598**

Pierre de Châteauneuf, seigneur de Rochebonne, vicomte d'Oingt, et Huguette d'Oingt (de Fougères), sa première femme; Anne de Chenillac, sa seconde femme; Antoinette d'Auxy, sa troisième femme.

Dossier 1. Nomination de Pierre de Châteauneuf comme bailli de Velay par le roi Charles IX (1571, orig. Parchemin scellé)

Dossier 2. Députation aux états généraux de Blois (1576), Rôle du ban et arrière-ban du Beaujolais (1577), voir aussi 3 B 1198.

Dossier 3. Mariages de Pierre de Châteauneuf. Huguette d'Oingt : donation consentie par Aymé Marion, prêtre de Theizé, en faveur des époux (1565), procédure entre Huguette d'Oingt et Jean d'Arces (1565-1568), testament (1577) ; Anne de Chenillac : contrat de mariage (1580), testament (1586) ; Antoinette d'Auxy : contrat de mariage (1587).

Dossier 4. Procédures (1570, 1592-1593).

Dossier 5. Accord avec Claudine de Fougères (1597).

Dossier 6. Testament de Pierre de Châteauneuf (1598).

Dossier 7. Succession de Claude de Châteauneuf : quittances et procès entre Pierre de Châteauneuf et Catherine de Talaru sa mère, épouse en premières nocces de Claude de Châteauneuf et en deuxièmes nocces de Théode d'Augères (1557-1559).

Dossier 8. Procès entre Pierre de Châteauneuf et Françoise de Joyeuse, veuve de Claude Gaste, au sujet des moulins et terres de Sassenage (1559-1570).

Dossier 9. Correspondance adressée à Pierre de Châteauneuf (1559-1594).

Dossier 10. Deux inventaires des meubles de Rochebonne (1558, 1574).

---

**1E2449-1E2458 Hugues de Châteauneuf.**

**1576-1647**

---

**1E2449 Curatelle, succession de Pierre de Châteauneuf.**

**1598-1612**

Pièces relatives à la curatelle de Hugues de Châteauneuf, fils et héritier sous bénéfice d'inventaire de Pierre de Châteauneuf, confiée à Jean de Chalmazel, seigneur de la Pie (1598-1603). Procédure entre Hugues de Châteauneuf et André Corneille, commis à l'exercice de la recette générale des finances à Lyon, pour obtenir le remboursement d'une somme fournie par Pierre de Châteauneuf en 1593 à la demande de l'archevêque de Lyon Pierre d'Épinac, gouverneur de Lyon, pour réprimer la révolte des habitants contre le duc de Nemours (1602) ; procédures de reddition des comptes dans le cadre de la succession (1610-1612).

---

**1E2450 Titres et papiers personnels.**

**1581-1664**

Contrat de mariage (1602), testament et codicille de Hugues (1642), testament de Françoise de Serpens, sa femme (1657 et 1659) ; titres d'honneur (1612-1635) ; obligations, ventes, quittances (1607-1664) ; livre de raison (1581-1647).

---

**1E2451 Correspondance reçue.**

**1601-1647**

Dossier 1 : classement par destinataires identifiés.

Dossier 2 : classement chronologique.

Dossier 3 : lettres non datées (certaines sont susceptibles d'être de la fin du XVIe s. et d'avoir été adressées à Pierre de Châteauneuf).

---

**1E2452 Procédures contre la famille d'Auxy.**

**1595-1618**

Procédure entre Hugues de Châteauneuf, fils de Pierre de Châteauneuf et d'Anne de Chenillac, et Antoinette d'Auxy, deuxième épouse de Pierre de Châteauneuf et belle-mère de Hugues, et Imbert de Châteauneuf, fils de Pierre et d'Antoinette d'Auxy, relatif aux prétentions sur la vicomté d'Oingt, la seigneurie de Chambost et la maison forte de Sarroux ; testament d'Antoinette d'Auxy (1595) ; prise de possession de la maison du Sarrouxp par Hugues de Châteauneuf (1613-1615) ; succession d'Imbert de Châteauneuf, mort à Paris en 1616 (1616-1618).

---

**1E2453 Succession de Jacqueline de Montdor.**

**1576-1626**

Procédure relative à certaines dispositions testamentaires de Jacqueline de Montdor, dame de Chambost, veuve de Claude de Fougères, vicomte d'Oingt, entre Huguette d'Oingt, fille unique et héritière de Jacqueline de Montdor ; Antoine du Terrail sieur d'Ornaison et Antoinette de Damas, sa femme, nièce de la testatrice ; Pierre de Châteauneuf, vicomte et baron d'Oingt, héritier de Huguette d'Oingt, sa femme. Transaction du 27 mai 1617, qui met fin au procès, passée entre Hugues de Châteauneuf, seigneur de Rochebonne, fils et héritier de Pierre de Châteauneuf, d'une part, et François du Terrail, fils de feu Antoine du Terrail, d'autre part.

---

**1E2454 Procédure contre Catherine de Châteauneuf.**

**1617-1640**

Difficultés au sujet du règlement de ses droits paternels entre Catherine de Châteauneuf, fille de Pierre de Châteauneuf et d'Antoinette d'Auxy, femme de François de Piédefer, sieur de Champlot, et Hugues de Châteauneuf.

---

**1E2455 Procédures contre des tenanciers.**

**1633-1641**

Procédure entre Hugues de Châteauneuf, comte d'Oingt et baron de Rochebonne, héritier sous bénéfice d'inventaire de Pierre de Châteauneuf, maintenu aux biens de Guillaume et Claude de Châteauneuf ses bisaïeul et aïeul, en vertu de l'arrêt de substitution rendu au parlement de Toulouse le 27 octobre 1632, et plusieurs tenanciers des biens substitués, notamment Jean-Claude d'Allès, conseigneur de Montfaucon et Vazeilles en Velay ; et encore entre ledit Hugues de Châteauneuf opposant au décret poursuivi par



Jean de Bronac sur les biens de Jean-Claude d'Allès et ledit de Bronac, aux fins de distraction de la saisie de la coseigneurie de Montfaucon et Vazeilles. Mémoires, consultations et notes concernant les substitutions portées aux testaments de Guillaume et Claude de Châteauneuf (1601-1614).

---

**1E2456 Succession de Marguerite de Rostaing.**

**1613-1639**

Succession de Marguerite de Rostaing, veuve de Gilbert de Serpens et femme au jour de son décès de Pierre de Flaghat, belle-mère de Hugues de Châteauneuf. Procédure entre Hugues de Châteauneuf et Françoise de Serpens sa femme, Pierre de Flaghat ayant la garde d'Anne de Flaghat sa fille, Christophe d'Allègre et Louise de Flaghat sa femme, Christophe d'Apchier et Marguerite de Flaghat sa femme, Jean de Beon et Anne de Flaghat sa femme.

---

**1E2457 Partage des rentes de la succession de Marguerite de Rostaing.**

**1626-1644**

Partage des rentes provenant de la succession de Marguerite de Rostaing, veuve de Gilbert de Serpens, femme de Pierre de Flaghat, entre ses quatre filles: Françoise de Serpens, femme de Hugues de Châteauneuf; Louise de Flaghat, femme de Christophe d'Allègre; Marguerite de Flaghat, femme de Christophe d'Apchier; Anne de Flaghat, femme de Jean de Beon. Contrats de rente (1572-1573). Procédures. Saisies, mainlevées, etc. Quittances.

---

**1E2458 Procédures diverses.**

**1603-1647**

Pièces de procédure contre Hector Colombier, Jean Tricaud, Ennemonde Paparin veuve de François de Bénévent, Gaspard de Sassenage, Françoise Richard veuve de Mathieu Chabert et autres, Annet du Chol sieur de la Roche, Antoine Fleureau de Bocheville, Thomas Poulat sieur de Coulange, François de Raquier et Elisabeth de Piédefer sa femme, Anthoine de Pomery et Batallin, Baptiste Pauche sieur de Cordes, Jean Hurault sieur de Veul, de Pomey trésorier, Floran d'Argouges, Pierre Voyant marchand à Lyon.

---

**1E2459-1E2462 François de Châteauneuf.**

**1612-1667**

---

**1E2459 Titres et papiers personnels.**

**1612-1664**

Preuves pour être reçu chevalier de Malte (1625-1626 ; extrait de l'acte de baptême, 1612) ; mariage avec Catherine de la Baume de Suze (1639) ; acceptation de la succession de son père Hugues de Châteauneuf (1647) ; testament (1654) ; procuration en sa faveur par Catherine de La Baume (1644, 1658) ; accord pour ses frères Charles, chamarier, et Christophe, prévôt de l'église cathédrale (1663) ; procédures (1635-1664).

---

**1E2460 Saisie des fruits des seigneuries.**

**1617-1659**

Procédure entre François de Châteauneuf et René Potier, duc de Trêmes, suite aux saisies des fruits des seigneuries d'Oingt et de Chambost sur Françoise de Serpens, veuve d'Hugues de Châteauneuf, et François de Châteauneuf son fils à la requête de créanciers (le dossier comprend des pièces relatives aux saisies effectuées sur Hugues de Châteauneuf).

---

**1E2461 Procédure conduite par Catherine de la Baume de Suze, son épouse.**

**1652-1667**

Procès entre Catherine de La Baume de Suze, héritière testamentaire de Marie de Laire Guiffrey, autorisée par justice au refus de François de Châteauneuf, comte de Rochebonne, son mari, ayant les droits cédés d'Antoine Deschamps, procureur à Lyon, qui les avait de Pierre Assier, conseiller du roi, qui les avait de ladite Marie de Laire, d'une part, et Jean Arthaud de Montauban, fils et héritier de Jacques Arthaud, sieur de La Roche et de Marguerite d'Armand, sa mère, d'autre part, au sujet du paiement de la somme de 6013 l. 1 s. 7 d. par ledit Jean Arthaud, conformément à la transaction passée le 10 février 1647 entre Pierre Assier et Jacques Arthaud.

**1E2462 Autres enfants de Hugues de Châteauneuf et Françoise de Serpens : Christophe, Charles et Pierre.**

**1612-1664**

Titres et papiers personnels de Christophe de Châteauneuf de Rochebonne, chanoine comte de Lyon, chanoine de Saint-Pierre de Mâcon, chevalier de Malte (1620-1645 ; à noter : extrait de l'acte de baptême, 1620) ; Pierre de Châteauneuf (attestation de tonsure, 1624) ; Charles de Châteauneuf, chanoine et comte de Lyon et chanoine de Saint-Pierre de Mâcon (1627-1631).

**1E2463-1E2467 Charles de Châteauneuf.**

**1665-1719**

**1E2463 Titres et papiers personnels.**

**1665-1716**

Charles de Châteauneuf, marquis de Rochebonne : commission de commandement, quittances, papiers relatifs à la succession de Catherine de La Baume (1665-1716) ; Jean-Baptiste, son fils : preuve de noblesse pour être reçu chevalier de Malte (1697) ; Louis de Châteauneuf, son fils : commissions (1700-1706) ; Jean-Christophe, son frère, chararier et comte de Lyon : inventaire et estimation des biens (1710).

Documents en relation :

Testament de Charles de Châteauneuf, en date du 14 août 1710 : Arch. dép. Rhône, 3 E 2883. Preuves de noblesse de Jean-Baptiste pour être admis dans l'ordre de Malte : Arch. dép. Rhône, 48 H 92.

**1E2464-1E2465 Lettres adressées au marquis de Rochebonne par différents correspondants.**

**1672-1719**

**1E2464 A à F.**

**1672-1719**

Abrial, de Saint-Martin, Vivarais (1709-1711, 14 p.) ; Accariare, fermier (1694-1719, 29 p.) ; André Blanc (1699, 3 p.) ; Besset, curé (s.d., 1 p. : la lettre, comme celle de La Faye dans le carton suivant, exprime la crainte d'une nomination simoniaque) ; Bouchand (1693-1701, 23 p.) ; Boyer (1709-1719, 13 p.) ; Chamillart (1703, 1 p.) ; Charles-François de Châteauneuf de Rochebonne, évêque de Noyon (1709, 2 p.) ; Jean-Baptiste de Châteauneuf de Rochebonne (1672-1673 ? 22 p.) ; Davenas (1697-1706, 6 p.) ; Ferratière, du Vivarais (1699-1706, 6 p.).

**1E2465 G à V.**

**1691-1719**

Gazanchon (1658, 1 p.) ; Grignan (1697 et s.d., 7 p.) ; La Faye ou La Fayolle, curé de Saint-Martin-de-Vallamas (1695-1699, 3 p.) ; Lagarde (1697-1708, 5 p.) ; Maignier, prêtre (1699 ? 2 p.) ; Meyssonier curé à Theizé (1698-1708, 6 p.) ; Pacod (1698-1719, 15 p.) ; Polignac (1719, 1 p.) ; Richard, de Saint-Hilaire (1703-1715, 18 p.) ; Tarchier, valet (1697-1719, 11 p.) ; Vial (1691-1697, 4 p.) ; Vincent, du Vivarais (1709-1710, 12 p.) ; Villeroy (1700, 2 p.).

**1E2466 Commandement pour le Roi dans les provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolais : correspondance, mémoire, imprimés.**

**1699-1719**

Voir aussi Arch. dép. Rhône, 2 C 23 à 26 et 1 J 77 (correspondance avec Villeroy). A noter : requête de la noblesse du Beaujolais au roi Louis XIV [le texte fait allusion à Louis le Juste, père du roi] dans la perspective d'une convocation des États généraux, par l'intermédiaire du « seigneur comte de Rochebonne, leur député ».

**1E2467 Correspondances diverses.**

**1660-1719**

A noter : un plan de la terre de Rochebonne en Vivarais ; un laissez-passer (1678).

## **1E2468-1E2471 Charles-François de Châteauneuf, archevêque de Lyon.**

**1691-1738**

Mode de classement :

Les documents relatifs à Charles-François avaient été décrits et cotés dans l'inventaire de Gauthier sous les cotes E 391 à E 395.

---

## **1E2468 Titres et papiers personnels.**

**1691-1731**

Dossier 1 : Carrière ecclésiastique. Bref de dispense d'âge accordé par Innocent XII pour le sous-diaconat ; diplôme de maître ès-arts délivré par l'Université de Paris ; diplôme de bachelier délivré par la Faculté de théologie de Paris ; lettres de prêtrise par Denis de Senguin, évêque de Senlis ; diplôme de docteur en théologie délivré par la Faculté de théologie de Paris ; nomination par Jean-Claude de La Poype de Vertrieu, évêque de Poitiers, en qualité de vicaires généraux, de François-Paul de Neufville de Villeroi, licencié en théologie [qui fut archevêque de Lyon], Charles-François de Ch. de R., chanoine comte de Lyon, Jean Renati Rabereuil, docteur en théologie, doyen de l'église de Poitiers, et Pierre de Baglion de La Salle, docteur en théologie, abbé de Sainte-Marie de Bonnevaux au dioc. de Poitiers ; bulle de Clément XI portant provision de l'évêché de Noyon en faveur de Charles-François de Ch. de R. ; formule de sa profession de foi ; bulle du même pape, adressée aux archevêques de Paris et de Lyon et à l'évêque de Poitiers, portant commission pour recevoir la profession de foi du nouvel évêque ; autre bulle adressée à Charles-François de Ch. de R., relative à sa profession de foi et à son sacre ; certificat de la consécration de l'évêque de Noyon, dans l'église des Carmélites de la ville, par les évêques de Poitiers, de Saintes et de Limoges ; formule du serment de Charles-François de Ch. de R., archevêque-élu de Lyon (1691-1731).

Dossier 2 : Succession de sa mère. État de la recette et dépense faite par Louis-Joseph de Ch. de R., évêque de Carcassonne, au sujet de la succession de sa mère, pour lui et son frère Charles-François ; quittances de petites sommes au profit de l'évêque de Noyon (1720-1725)

---

## **1E2469 Pièces relatives à l'évêché de Noyon.**

**1712-1738**

Affaire de la grange de Noyon : cette affaire, qui paraît avoir été considérable et de longue durée, était relative aux réparations de l'évêché de Noyon et intéressait trois prélats : l'archevêque de Lyon, ancien évêque de Noyon ; l'évêque de Metz (Claude de Rouvroy de Saint-Simon), successeur de Châteauneuf de Rochebonne et qui avait occupé le siège de Noyon pendant une année environ, et l'évêque actuel (Jean-François de la Cropte de Bourzac).

Vente faite par Antoine Lucas, prêtre, chanoine et syndic du clergé du diocèse de Noyon, ayant charge de messire Louis d'Aubigné, chevalier, marquis de Tigny, à Louis Baudrimont, architecte à Noyon, de grange construite en bois, couverte de tuiles, située à Sampigny, pour la somme de 400 livres ; déclaration de Baudrimont, portant que cette acquisition a été faite pour le compte de l'évêque de Noyon ; « mémoire de l'évêque de Noyon (Jean-François de la Cropte de Bourzac), envoyé à S. Ém. Le cardinal Fleury et renvoyé par Elle à M. l'archevêque de Lyon (Châteauneuf) concernant l'affaire de Noyon » ; copies de la requête présentée par l'évêque de Metz et de celle de l'archevêque de Lyon.

Visite des réparations qui sont à faire à l'évêché de Noyon (1737-1738) : 1 reg., 188 fol.

---

## **1E2470 Vente de la baronnie d'Oingt et terres dépendantes.**

**1728-1731**

Copie non signée de la vente passée par Charles-François de Ch. de R., évêque comte de Noyon, pair de France, à Jean-Baptiste d'Audiffret, chevalier, seigneur de Saint-Paul et d'Ennery, envoyé extraordinaire du Roi auprès du duc de Lorraine, de la vicomté et baronnie d'Oingt, Theizé et autres terres en dépendant, avec la justice haute, moyenne et basse et tous les droits seigneuriaux honorifiques et utiles, pour la somme de 166 000 livres tournois, outre les charges, pensions etc. (1728) ; « mémoire contenant les demandes de M. d'Audiffret sur la terre de Theizé après l'acquisition qui en a été par lui faite » ; éclaircissements sur ces demandes ; avis sur cette affaire délibéré par Besson, avocat à Lyon, et quittance du prix de son travail ; transaction entre l'évêque de Noyon, nommé à l'archevêché de Lyon, et Jean-Baptiste d'Audiffret ; quittance des frais de la transaction.

---

## **1E2471 Mémoires, quittances.**

**1698-1738**

Quittances (1698-1704) ; quittances pour dépenses effectuées à Noyon et à Lyon au château d'Oullins (1709-1735) ; mémoires et quittances d'ouvriers, fournisseurs et marchands pour travaux et fournitures effectués à Noyon et à Lyon (1709-1734) ; état de la recette et de la dépense de Lefèvre, maître d'hôtel de l'archevêque de Lyon, du 7 février au 31 décembre 1738 (1738).

---

**1E2472 Dames de Rochebonne.**

**1553-1641**

Lettres adressées à « Madame de Rochebonne ». 1553-1641 ; « terriers remis par madame la marquise de Rochebonne ».

**1E2473-1E2478 Archives domaniales et seigneuriales.**

**1480-1715**

**1E2473 Ventes, échanges, etc. par ordre alphabétique de paroisse : C-R.**

**1538-1715**

Chambost (1538-1641), Châteauneuf (XVIIe s.), Denicé (1644), Frontenas (1644), Grandris (1556-1612), Jarnioux (1629-1676), Lenicq [Legnicq en Forez] (1668-1702), Loudes [Haute-Loire] et métairie de Vaures (1609-1642), Odenas (1580-1619), Odenas, Reneins et Saint-Étienne-la-Varenne : recette manuelle à quatre confins nouveaux de la rente noble de François de Châteauneuf (1672), Oingt (1537-1634 ; à noter : inventaire des meubles du Sarroux et d'Oingt remis à M. de Bazoches, mari d'Antoinette d'Auxy, 1601), Pouilly-le-Monial (1583-1597), Prony [comm. d'Oingt] : procédure entre le marquis de Rochebonne et Bellet au sujet de la possession de la rente de Prony, adjudication de la maison appelée Fontvieille et des rentes nobles de Grandris et de Prony saisies sur Claude et Marguerite Huret au profit de François de Châteauneuf (1660-1715), La Roche-en-Reynié (1600).

**1E2474 Saint-Bonnet-les-Oulles : procédures.**

**1577-1628**

Saint-Bonnet-les-Oulles, Janzé et Grandris. Procès au sujet des prétentions émises par Jean de Faverges, sieur du Breuil, comme héritier de Jeanne d'Augères, sa femme; Zacharie de Rebé, comme cousin germain et plus proche parent et héritier dudit de Faverges, condamné aux galères à perpétuité puis gracié; Pierre de Châteauneuf, comme frère utérin de Jeanne d'Augères et héritier de Catherine de Talaru-Chalmazel, leur mère; Hugues de Châteauneuf, comme fils et héritier sous bénéfice d'inventaire de Pierre de Châteauneuf (1577-1622).

Autre procès entre Hugues de Châteauneuf et Alphonse de Bartholy, sieur de saint-Bonnet-les-Oulles, relatif aux droits que ledit de Bartholy prétendait sur la seigneurie de Saint-Bonnet (1608-1628).

**1E2475 Ventes, échanges, etc. par ordre alphabétique de paroisse : S.**

**1536-1653**

Saint-Cyr-le-Châtoux (1653), Saint-Laurent-d'Oingt (1599-1645 ; à noter : recette pour la Saint-Martin 1599), Saint-Maurice-en-Trièves (1540-1564), Saint-Priest et Saint-Étienne de Furan (1581), Sainte-Paule (s.d.), Saint-Romain (1607-1611), Le Sarroux (copie de terrier, XVIe s.), Sathonay, Fontaines et Rillieux (1536-1540, à noter : terrier de Louis de Montdor, chanoine de l'Ile-Barbe, dont les rentes se perçoivent à Sathonay, Fontaines et Rillieux, 1540 ; rente noble de Riverie, paroisse de Sathonay, 1585-1595).

**1E2476 Ventes, échanges, etc. par ordre alphabétique de paroisse : T-V.**

**1551-1693**

Theizé (1551-1693), Valsonne (1564), Villemomble et Noisy-le-Sec (1624-1659).

**1E2477 Theizé : terriers.**

**1480-1558**

Extrait du petit terrier Giraudet fait au profit de Philippe de Fougères, sieur de la Salle de Theizé (1480) ; terrier reconnu au profit de Georges Chabeu et de Guillaume de Fougères sa femme, seigneur et dame de la maison forte de Theizé (1526) ; deux copies de terrier, numérotés « 4e » et « 5e », le premier prenant à Sainte-Paule, le second à Theizé, Bagnols, Frontenas (1535-1558).

**1E2478 Mémoires de fournitures et de dépenses.**

**1598-1709**

## **1E2479-1E2484 Famille de la Baume de Suze.**

**1539-1764**

Importante famille dauphinoise, alliée à la famille de Châteauneuf de Rochebonne par le mariage de François de Châteauneuf, comte d'Oingt, avec Catherine de la Baume, veuve de Jacques de Montagny la Tour (22 juillet 1639), fille d'Antoine de La Baume et de Marie de Laire, petite-fille de François de la Baume († 1587) et de Françoise de Lévis. Noter aussi que Georges de La Baume de Suze épousa en 1595 Jeanne de Maugiron, fille de Laurent de Maugiron (le fonds de la famille de Maugiron est également conservé dans la sous-série 1 E).

### **1E2479 François de la Baume et ses enfants.**

**1539-1606**

Pièces relatives à François de la Baume, comte de Suze, baron de Laire, Rochefort etc., et Françoise de Levis, sa femme (1551-1591) ; Rostaing de la Baume, abbé (1539) ; Antoine de la Baume, fils naturel et légitimé, abbé : bulles pontificales (1578, 1606), lettre d'Henri IV au cardinal de Joyeuse pour lui permettre de disposer d'une pension sur les revenus de l'évêché de Viviers (1601)

### **1E2480 Antoine de la Baume et Marie de Laire de Guiffrey, dame de Glandage, sa femme.**

**1606-1661**

A noter : Mariage d'Antoine de la Baume et Marie de Laire (1606) ; tutelle des enfants d'Antoine de la Baume (1613) ; succession d'Antoine de la Baume (1630-1652) ; testament de Marie de Laire (1647) ; succession de Marie de Laire (1656-1661).

### **1E2481-1E2482 Marie de Laire : procédures.**

**1615-1654**

#### **1 E 2481 Procédures diverses.**

**1615-1649**

Procédures incomplètes soutenues par Marie de Laire contre Jean Plante (1615) ; Isabeau de Regnier (1617) ; Jeanne Bertrand (1633) ; Noel Bremond, conseiller du roi et contrpôleure des guerres en Dauphiné (1635) ; le marquis de la Charce (1638) ; Jean Baptiste de Saint-Ferréol (1633-1640) ; Charles de la Baume, abbé de Mazan (1646) ; Charles de la Tour, sieur de Gouvernet (1649).

#### **1E2482 Procédures contre Claude Arthaud de Montauban, sieur de Bellegarde.**

**1620-1654**

### **1E2483 Charles de la Baume de Suze, abbé de Mazan.**

**1640-1694**

Testament mystique [ouvert] (1660), succession, pièces intéressant l'abbaye de Mazan (1640-1694), procédure contre Louis-François de la Baume, comte de Suze, relative à la succession de Bernard de la Baume : saisie des fruits de Rochefort (1657-1653).

### **1E2484 Autres membres de la famille de la Baume.**

**1590-1764**

1. Contestations au sujet des prétentions émises sur l'hoirie des seigneurs de la Baume de Suze entre le marquis de Rochebonne, héritier ; Charles de la Baume de Suze, abbé de Mazan ; Anne de la Croix de Chevières, veuve et héritière d'Annet de la Baume, comte de Rochefort ; Françoise de la Baume de Suze, marquise de la Garde, héritière de Charles de la Baume ; Louise de la Baume sœur de Charles de la Baume (1622-1671). 2. Tutelle de François de la Baume, comte de Suze : pièces d'une procédure (1648). 3. Louis de la Baume Pluvinel : prieuré de Saint-Jean-d'Aurel, au diocèse de Die, dont Louis est prieur commendataire (1653-1655), arrentements des dîmes et baux passés par les prieurs (1590-1764). 4. Jean-Claude Allemand, seigneur d'Uriage et Catherine de la Baume, sa femme (1581-1618). 5. Jacques de Montagny de la Tour et Catherine de la Baume de Suze, sa femme (1636). 6. Louis Escalin des Eymard, marquis de la Garde, et Françoise de la Baume, sa femme (1652-1671). 7. Georges de la Baume, seigneur de Plézian (1609-1617).

**1E2485-1E2499 Famille de Laire de Guiffrey.**

**1420-1702**

La famille de Laire de Guiffrey est alliée à celle de La Baume par le mariage d'Antoine de La Baume avec Marie de Laire de Guiffrey, dame de Glandage (18 juin 1606).

**1E2485-1E2489 Archives familiales.**

**1420-1701**

**1E2485 Claude et Hugues de Laire.**

**1475-1561**

Claude de Laire, seigneur de Glandage, mari de Louise d'Agout : testament (1475) ; Louise de Laire et Guyon de Laire : testaments (1485, 1488) ; Hugues de Laire : pièces relatives à Marguerite Clarette de Tréchenus (de tribus chanutis), dame de Glandage, son épouse (1527-1561).

**1E2486 Claude de Laire.**

**1542-1616**

Titres et papiers personnel de Claude de Laire, seigneur de Glandage, Luc, Miscon, Montlaur, Bouvières, Chaudebonne et Savornon, gouverneur de Buis-les-Baronnies en 1570, et de Philippe de Guiffrey, sa première femme (1542-1563) ; du même et de Françoise Brutin, sa seconde femme (1564-1577) ; procédure au parlement de Grenoble entre Françoise Brutin, femme de Calude de Laire, d'une part, et Philibert Brutin, seigneur de Paris et de Saint-Nazaire (Drôme), son frère, d'autre, au sujet de la légitime ou supplément de légitime lui revenant en qualité d'héritière universelle de feu Gaspard Brutin, protonotaire du Saint-Siège, son frère, sur les biens de feu Charles Brutin, père des parties (1566-1571) ; obligations, reçus et quittances (1542-1578) ; pièces concernant la succession de Claude de Laire (1616).

**1E2487 Autres membres de la famille de Laire.**

**1549-1697**

Georges de Laire, coseigneur de Glandage : testament (1549) ; Pierre de Laire, chevalier de Malte : lettre du grand maître de l'ordre en faveur des chevaliers de Saint-Jean pour avoir part à sa succession (1551) ; Jacques de Laire, aumônier de l'Île-Barbe (1559-1565) ; autre (?) Jacques de Laire, doyen de Montélimar et de Die, prieur du prieuré de Guynaise (1589-1588) ; pièces relatives à sa succession, 1640-1646) ; Jean de Laire, seigneur de Chaudebonne (1572-1574) ; Hugues de Laire de Guiffrey et Claire de Tholon, sa femme : mariage, testament, quittances (1579-1619) ; Geneviève de Laire, douairière du Puy-Saint-Martin : quittance (1606) ; Catherine de Causans, veuve de Claude de Laire de Glandage (1697).

**1E2488 Correspondance.**

**1550-1701**

Lettre adressée à Marguerite de Tréchenus par Allard (1550) ; Lettre adressée à Claude de Laire par le cardinal d'Armagnac (1578) ; lettre adressée par Claude de Laire à Jacques son oncle (1583) ; lettre au baron de Baume par Bonières (1630) ; lettres au baron de Baume par Mme de Glandage, sa mère (1643) ; lettres à Madame de la Baume (1614-1639) ; lettre à l'abbé de La Baume de Suze par Girard (1651) ; lettres à Marie de Laire, dame de la Baume, femme de François de Rochebonne (1643-1654) ; lettres à Françoise de la Baume de Suze, marquise de la Garde (1642-1672) ; lettres adressées à M. de Rochebonne au titre de la Baume (1652-1701) ; diverses lettres à des procureurs et avocats (1615-1671).

**1E2489 Familles alliées à la famille de Laire.**

**1420-1561**

Famille Brutin, alliée à celle de de Laire par le mariage de Claude de Laire avec Françoise Brutin (1564). Testament de Guillaume Brutin et Antoine de Marges, sa femme (1420) ; testament et autres pièces relatives à Gaspard Brutin, protonotaire du Saint-Siège (1539-1557) ; donation par Étienne Arthaud, sieur de Bellegarde, en faveur de Françoise Brutin, sa femme (1534).

Famille de Montauban, alliée à celle de Laire par le mariage de Raymond de Montauban avec Alice de Laire. Testament d'Alice de Laire en faveur de Claude son fils (1451) ; transaction entre Jean de Montauban, dit Arthaud, seigneur de Montmaur et d'Aix, et Alice de Laire (1470) ; procédures entre Isabelle de Montauban et Louis son frère (XVIe s.).

Famille de Tholon, alliée à celle de Laire par le mariage de Hugues de Laire avec Claire de Tholon (1579). Contrat de mariage de Fouquet de Tholon et de Guigonne Comboursier, sa femme (1550) ; lettre de bénédiction de frère Abundius, capucin, en faveur de Guigonne Comboursier (1599).

Famille Allemand, alliée à celle de Laire par le mariage d'Aymar Allemand avec Madeleine de Laire: quittance au profit d'Aymar Allemand (1561).

---

**1E2490-1E2499 Archives domaniales et seigneuriales.**

**1519-1702**

---

**1E2490 Seigneurie du Luc.**

**1526-1564**

Papiers concernant le revenu, la directe, les dîmes, le moulin, la justice, les habitants, la grange de la Madeleine et le prieuré de Luc (1526-1664); arrentements, quittances au profit des rentiers (1569-1663).

---

**1E2491 Seigneurie de Miscon.**

**1560-1628**

Papiers concernant la directe, les arrentements, Lantelme de Monteynard seigneur de Marcieu, Jeanne de Monteynard dame de Miscon (1490-1532).

---

**1E2492 Seigneurie de Montlaur.**

**1571-1661**

Papiers concernant la seigneurie, la directe, les arrentements, le moulin, la tuilerie, les tailles, les corvées, la justice.

---

**1E2493 Seigneurie de Montlaur.**

**1585-1696**

Arrentements; quittances au profit des rentiers. Papiers concernant les granges de La Bastie et de La Crotte.

---

**1E2494 Glandage : réparations et revenus.**

**1519-1698**

Réparations du château, de la chapelle, de la citerne (1519-1661); revenus et rentes de Glandage, des hameaux de Borne, de Grimone, de la ville; saisie des fruits de Glandage (1634); moulins de la Grange et de Borne (1616-1663); permission de faire construire une scie au terroir de Borne (1643, 1646-1647); justice (1558-1649); requêtes, commandement et assignations à des particuliers de l'Église aux fins de paiement du blé à eux vendu en 1643 par Jean Bongars, agent de Françoise de la Baume, marquise de la Garde (1664); tènement et grange de Beaubuisson (1555-1698).

---

**1E2495 Glandage : arrentements, quittances.**

**1570-1681**

Arrentements, quittances au profit des rentiers.

---

**1E2496 Glandage : directe.**

**1541-XVIIe s.**

---

**1E2497 Glandage : domaines dépendants.**

**1554-1702**

Châtillon (domaine de). Evaluation du bétail. Arrentement. Pièces d'une procédure entre Charles de Châteauneuf, marquis de Rochebonne, baron de Luc, seigneur de Glandage, et Charles-Barthélemy de La Tour, marquis de Gouvernet, touchant le recouvrement d'une vigne appelée de Bonnevalle, sise au terroir de Châtillon, vendue en 1592 par Hugues de Laire, seigneur de Glandage, à René de La Tour, marquis de Gouvernet. Copies non signées d'acquisitions de fonds faites par des particuliers de Châtillon (1569-1702).

Grand-Guysans ou Bouvières, Chaudebonne, Lestellon (seigneuries de). Arrentements. Transaction entre Marie de Laire et Henri du Pilhon, seigneur de Bouvières, Chaudebonne et Lestellon, coseigneur de la Baume-des-Arnauds (1554-1633).

Savornon (seigneuries de). « Inventaire des papiers qui font au profit de Marguerite Clarette [de Tréchenus] contre les hommes de Savornon... ». Quittances au profit des rentiers et fermiers. Vente de Savornon faite par Hugues de Guiffrey de Laire, seigneur de Glandage, à François de Bonne, seigneur de Lesdiguières (1566-1589).

Barsac (seigneurie de). Procuration non signée d'Honoré de Pinchinat pour acquérir de Hugues de Guiffrey de Laire la part de Barsac qu'il a en commun avec le sieur de Lespine, conseiller de Barsac (1588).

---

### **1E2498 Glandage, Montlaur, Luc et Miscon : comptes.**

**1611-1668**

Comptes, mémoires de fournitures et de dépenses, notes sans date.

---

### **1E2499 Titres étrangers.**

**1546-1660**

« Charges et informations secrètes prises à la part du procureur d'office du seigneur de La Frayte, paroisse de Thouet, pour François de Beaulmont, seigneur dudit lieu et des Adrex » au sujet d'un enfant abandonné (1546).

Evêché de Viviers. Arrentements des revenus de l'évêché consentis à des particuliers par Jean de Lhostel, évêque et comte de Viviers et prince de Donzère et de Châteauneuf (1582-1596).

Contrat de mariage entre Christophe de Reigny, baron de Montmart, et Anne d'Augelle (1606).

Eglise de Die. Copie de l'arrentement des granges de Chapiac et Anson, appartenant au chapitre. Inventaire de l'état desdites granges (1645).

Pièces d'une procédure pour Gabriel Luton, notaire de Tulette, contre Jean et Jean-Louis Girard, du lieu de La Roche, ses débiteurs (1646).

Transaction entre Daniel du Faure, sieur de La Chapelle, et François de Reynier, par laquelle il est stipulé que ledit de Reynier restituera audit du Faure la terre et seigneurie de Chancel (1659).

Quittance des décimes au profit du prieur de la Chaumette (1660).

---

### **1E2500-1E2507 Autres familles alliées.**

**1327-1719**

---

#### **1E2500 Famille d'Oingt et de Fougères.**

**1327-1383**

Biographie ou Histoire :

Famille alliée aux Fougères par le mariage d'Alix d'Oingt avec Pierre de Fougères. En 1383, Marguerite d'Oingt, sœur d'Alix, veuve de Jacques de Laye seigneur de Saint-Lager et qui n'avait pas d'enfants, désigna Antoine de Fougères, son neveu, comme héritier de la seigneurie d'Oingt, à condition qu'il en reprenne le nom.

Donation par Jean d'Oingt, fils émancipé de Guichard, à Guy, son frère, de la part d'héritage qu'il pouvait avoir de son père et de leur mère Marguerite, avec la lettre d'émancipation accordée par Guichard à son fils la même année (1327) ; transaction entre Étienne de Fougères et Jacques de Laye, mari de Marguerite d'Oingt (1360) ; testament de Pierre de Fougères (1376) ; testament de Marguerite d'Oingt (1383) ; contrat de mariage entre Guillaume de Saint-Bonnet et Marguerite de Fougères (1383).

---

#### **1E2501 Famille de Fougères.**

**1393-1557**

Biographie ou Histoire :

Famille alliée aux Châteauneuf par le mariage de Huguette de Fougères (dite Huguette d'Oingt) avec Pierre de Châteauneuf.

Accord entre Antoine de Fougères et Hugon son frère (1393) ; contrat de mariage entre Antoine de Fougères et Marguerite de Montrenard (1417) ; quittance de 50 écus d'or en faveur d'Antoine de Fougères, seigneur d'Oingt, par Jean de Saint-Bonnet, seigneur de Buxières (1437) ; contrats de mariage de Philibert de Fougères et de Jeanne Damas, d'Antoine de Fougères et de Jeanne de Saxo (1456) ; testament de Jean de Fougères, baron d'Oingt (1505) ; testament de Claude de Fougères le Vieux, chanoine de l'église de Lyon (1506) ; contrat de mariage d'Aymar Gaste de Luppé et de Catherine de Fougères (1513) ; quittance passée par Aymar Gaste, seigneur de Luppé, à Jeanne d'Arces, mère et tutrice de Claude de Fougères, en déduction de la dot de Catherine de Fougères, sœur de Claude (1514) ; vente de servis dus à Pouilly faite à Pierre Bernod, citoyen de Lyon, par Jeanne d'Arces, veuve de Jean de Fougères, baron d'Oingt (1517) ; contrat de mariage entre Martin de Bonrepos et Antoinette de Fougères (1517) ; quittance de Claude de Fougères (1517) ; cession de ses droits paternels et maternels faite par Antoinette de Fougères, femme de Martin de Bonrepos, à Claude de Fougères, son frère (1517) ; quittance totale passée à Jeanne d'Arces, veuve de Jean de Fougères, baron d'Oingt, par Aymar Gaste, sieur de Luppé, mari de Catherine de Fougères (1522) ; donation faite à Claude de Fougères, baron d'Oingt, par Claude Chappuys, notaire à Montmelas (1517, 1532) ; pièces relatives à Claude de Fougères et Jacqueline de Montdor : contrat de mariage, etc. (1526-1555) ; ratification de la vente de maisons et fonds situés à Lacenas, faite au profit de Claude de Fougères (1540) ; quittance de la revente de cens et servis passée par Étienne Solarin à Huguette d'Oingt, fille de feu Claude de Fougères (1546) ; contrat de mariage de Philibert de Fougères, fils de Georges, et Madeleine de Châteauneuf (1546) ; testament de



Jeanne d'Arces, veuve de Jean de Fougères, et inventaire des meubles laissés au Sarroux par Jeanne (1555) ; dénombrement de Jacqueline de Montdor veuve de Claude de Fougères (1557).

---

### **1E2502 Famille de Montdor.**

**1439-1521**

Biographie ou Histoire :

Famille alliée aux Fougères en 1526 par le mariage de Claude de Fougères et Jacqueline de Montdor (voir 1E2501).

Contrat de mariage de Guillaume des Espaux et Benoîte de Montdor, fille d'Antoine de Montdor (1439) ; Contrat de mariage de Claude de Montdor et de Catherine d'Arces (1472) ; Acte de Georges d'Amboise, légat du Siège apostolique, en faveur de Philippe de Montdor, prieur du prieuré séculier de Saint-Médard (1502) ; contrat de mariage entre Zacharie de Montdor et Louise de Rogemont (15..) ; testament de Zacharie de Montdor seigneur de Chambost (1518) ; contrat de mariage de Milles de Chandieu, seigneur de Jarnioux, et Claude de Montdor, fille de Zacharie de Montdor (1521) ; testament de Philippe de Montdor, chanoine de Rouen, frère de Jacqueline (1548).

---

### **1E2503 Famille de Saint-Aignan.**

**1543**

Contrat de mariage entre Gilbert de Saint-Aignan, seigneur de La Gastine, et Françoise de Châteauneuf.

---

### **1E2504 Famille Le Long de Chenillac.**

**1536**

Biographie ou Histoire :

Famille alliée aux Châteauneuf en 1580 par le mariage de Pierre de Châteauneuf, veuf de Huguette d'Oingt, avec Anne de Chenillac, veuve de François de Chalmazel.

Contrat de mariage entre Pierre Le Long, seigneur de Chenillac, et Anne Barton, fille de Pierre (1536).

---

### **1E2505 Familles de Serpens et Rostaing.**

**1602-1638**

Biographie ou Histoire :

Famille alliée aux Châteauneuf en 1602 par le mariage d'Hugues de Châteauneuf avec Françoise de Serpens, fille de Gilbert et de Marguerite de Rostaing.

Contrat de mariage (1602) ; titres personnels des Serpens (1546-1612) ; titres personnels des Rostaing (1529-1538) ; démêlés relatifs à la succession de Tristan de Rostaing (1627-1638).

---

### **1E2506 Famille de La Tour Saint Vidal.**

**1625-1647**

Biographie ou Histoire :

Famille alliée aux Châteauneuf en 1628 par le mariage de Pierre-Antoine de La Tour de Saint-Vidal, vicomte de Beaufort, seigneur d'Alby, avec Marguerite de Châteauneuf, fille de Hugues et de Françoise de Serpens.

Titres personnels.

---

### **1E2507 Famille Francillon (et Balme).**

**1639-1719**

Francillon. Pièces relatives à Claude Francillon, bourgeois de Lyon (1647-1706) ; Pierre Francillon, curé de Chambost, son frère (1673-1675) ; procédure des consuls d'Oingt contre Claude Francillon pour la taille (1687-1688) ; quittances délivrées à Claude Francillon (1682-1706).

Balme (Rose Balme, veuve de Claude Francillon). Pièces relatives à Jean Balme et Barthélemy son fils, ainsi que Claudine Richard veuve de Barthélemy (1639-1660) ; Rose Balme, veuve de Claude Francillon (1719).

---

### **1E453-1E509 Colabeau de Juliénas (famille) et alliée : famille Janin (Beaujolais).**

**1439-1789**

Biographie ou Histoire :

Jacques de Colabeau (on trouve aussi Colabau), né en 1636, était marchand drapier à Lyon. Son unique fils, Pierre de Colabeau (né en 1678) épousa le 12 avril 1706 à Saint-Nizier à Lyon, Anne Janin, fille de Claude Janin (1659-1729), seigneur de Juliénas et de Châteauneuf-la-Palud : le frère d'Anne, Martial, étant rapidement décédé (né vers 1691, il

mourut en 1713), la succession de Claude Janin échut entièrement à la famille Colabeau. La sœur de Pierre, Anne de Colabeau, avait épousé le 18 novembre 1696 Alexandre-Louis Perrachon, comte de Varax, seigneur de Treffort. Ces alliances faisaient entrer la famille Colabeau dans la noblesse.

Le fils de Pierre de Colabeau et d'Anne Janin, Jacques de Colabau, conseiller en la cour des Monnaies, épousa Françoise Vande de Saint-André.

Ils eurent un fils, Jacques-Marie-Alexandre, né à Lyon vers 1746. Il partit à Rome, par goût de l'art, en 1791, et il y épousa Marie-Aimée-Joséphine Mignot, la sœur d'Antoine-Aimé-François-Mignot, comte de Bussy, un des chefs de la contre-révolution. Ses biens furent confisqués en 1795, mais il put rentrer en France en 1800 (« Les émigrés de Saône-et-Loire », dans Mémoires de la société éduenne, nouvelle série, tome 43, 1919).

---

### **1E453-1E479 Famille Janin.**

**1439-1789**

---

### **1E453-1E455 Famille Janin de Juliéas.**

**1439-1753**

---

### **1E453 Rente du luminaire de l'église de Juliéas.**

**1439-1753**

Extraits du « livre d'asservissement, » de 1439 à 1462, du luminaire de l'église de Juliéas : abénévis au profit de Jean de Chasvernier ; Pierre Duchesne ; Hugonin Daru ; Jean Bellioud ; Philippe Berthet ; etc. Terrier du luminaire ; liève dudit terrier ; recette manuelle des rentes, cens et servis dus au luminaire ; « version du terrier Jangilardi (1449) de la directe du luminaire, » faite par un commissaire, en 1753 ; « figures » (plans) du terrier du luminaire ; état des fonds que M. le conseiller Janin de Juliéas (famille éteinte dans les Colabau) possède, mouvants de la directe du luminaire ; acte de vente et de remise du terrier du luminaire, passé par les luminiers Claude Gaujon, prêtre de l'Oratoire, curé de Juliéas ; Vincent Perrachon et Catherin Janin ; les marguilliers de l'église et les habitants de Juliéas, à Claude Janin, seigneur dudit lieu, Vaux, Tanay, etc., conseiller au parlement de Dombes, moyennant la somme de 250 livres « qui produira 12 livres 10 solz de rente annuelle, qui est plus considérable que les droitz annuelz dudit terrier, qui ne se montent pas à trente solz ; » sentence des requêtes du Palais, à Paris, condamnant Pierre Malpertuy, de Chanes, défaillant, à payer à Claude Janin, en sa qualité d'acquéreur de la rente noble et du terrier du luminaire de Juliéas, les arrérages de cens et servis de vingt-neuf ans, montant à la somme de 2 livres 10 sous et les droits de lods, à raison du quart denier, pour l'acquisition faite par ledit Malpertuy du moulin Bergier, de l'écluse et du pré y attenant, et, de plus, à passer nouvelle reconnaissance ; arrêt du parlement, sur appel de la sentence ci-dessus, par lequel Malpertuy est débouté de son appel et cependant dispensé de payer les lods ; échange de quelques articles de la rente du luminaire de Juliéas et de celui de Saint-Véran, par Jacques de Colabau, seigneur de Juliéas et Vaux, conseiller en la Cour des monnaies de Lyon, à Antoine Charrier, seigneur de La Roche, Jullié, Saint-Jacques-des-Arrêts, etc., contre quelques rentes dues au seigneur de La Roche par le seigneur de Juliéas.

---

### **1E454 Acquisitions, rente et droits seigneuriaux.**

**1449-1741**

Extraits d'articles de rentes dues au chapitre de Notre-Dame-du-Château de Beaujeu, par Antoine Deville, de Juliéas, et Michel et Pierre Chano, du même lieu. Traité entre Michel Monthéod, curé de Saint-Véran, et noble Guillaume de Chabeuf, chevalier, seigneur de La Tour, paroisse de Romanèche, au sujet d'un servis de 14 deniers parisis et de un denier tourmois, dû par Girard et Pierre de Charrera, de la Chapelle-de-Guinchay, sur une vigne située à Juliéas ; autre traité entre Emilian Chapuis, curé de Saint-Véran, et noble Chapon, seigneur de Rizières, Saint-Julien et autres places, au sujet de servis prétendus par Chapuis sur des bâtiments et fonds situés à Juliéas ; contrat de vente, par Jacques Rolland, curé de Saint-Véran, à Claude Janin, seigneur de Tanay, conseiller au Parlement de Dombes, d'un terrier dépendant de la cure, consistant en droits seigneuriaux avec justice haute, moyenne et basse, pour le prix de 370 livres et 20 livres d'étrennes ; transport des arrérages dus au terrier de Saint-Véran, par le même curé, à Claude Janin ; état des articles de rentes dépendant de ladite cure et situés à Chenas et dans les paroisses voisines. État des redevances dues au seigneur de L'Écluse par les habitants de Juliéas et de Saint-Amour, sur les bruyères de Rizières ; liève pour servir à la recette des susdites redevances ; un répertoire. Recette manuelle des cens et servis dus au chapitre de Saint-Vincent de Mâcon, à cause de son obédience de Chenas et Juliéas ; mémoire des fonds dans la paroisse de Saint-Amour, dépendant de la directe et censive de l'obédience de Chenas et Juliéas ; copie de la recette incorporée de ladite obédience ; reconnaissance de M. l'Élu François Janin au profit du chapitre de Saint-Vincent de Mâcon ; quittance du fermier du chapitre. Extraits de reconnaissances de droits seigneuriaux, sur des fonds situés « au finage de Juliéas, » par Claude Janin, ancien secrétaire du Roi, seigneur de Thoria et de Nuzillet, au profit de haut et puissant seigneur messire Honoré de Chevriers, chevalier de l'ordre du Roi, vicomte du Thil, libre seigneur de Saint-Mauris, etc.

## **1E455 Acquisitions.**

**1638-1712**

Partage des biens provenant de la succession de Robert Lachard, entre ses héritiers Anne Lachard, veuve de Benoît Aujas ; Anne et Jeanne Lachard, femmes de Robert Poussard et d'Antoine Janin. Ratification, par Thibault de Fautrières, chevalier, seigneur de Ciergues (en Mâconnais), curateur de Claude-Marie de Fautrières, son neveu, écuyer, seigneur de Corcheval (Courcheval), Saint-Julien et autres places, de la vente des biens des Rizières au profit de Benoît Janin, au prix de 1,000 livres. Ventes par Jean, fils de Robert Janin, de Juliéna, à François Janin, élu en l'Élection de Beaujolais, d'une partie d'un bois taillis, appelé « bois de Beaujeu, » paroisse de Juliéna, pour le prix de 20 livres ; par Vincent Janin, au même, d'une autre partie de ce bois, au prix de 30 livres. Inventaires des effets mobiliers de feu Jean Blondel, élu en l'Élection de Beaujolais, habitant à Saint-Amour, à la requête de François Janin, ci-devant élu en la même Élection, et légitime administrateur de ses enfants et de feu demoiselle Claudine Blondel. Grâce de rachat, accordée par François Janin à Antoine Durand, laboureur à Juliéna. Vente par Jean Picaud, procureur à Juliéna et à Jullié, aux sieurs Vincent et Jean Janin, père et fils, d'un pré appelé « en Vency, autrement Budon, » situé dans les paroisses de Pruzilly et Vaux-sur-Juliéna, au prix de 600 livres. Échanges de fonds : entre Charles de Chal, président en l'Élection de Beaujolais, et François Janin ; entre Claude Janin, seigneur de Tanay, Juliéna, Vaux, etc., et le même Charles de Chal.

## **1E456-1E475 Claude Janin, seigneur de Juliéna, conseiller au Parlement de Dombes.**

**1643-1731**

### **1E456-1E470 Procédures diverses, vente.**

**1696-1731**

### **1E456 Procédure entre Pierre Charles et Claude Janin.**

**1708-1709**

Procédure incomplète par-devant l'intendant de la Généralité de Lyon, entre Pierre Charles, chargé de la levée par doublement de tous les droits de péages, bacs, passages, pontonnages, riverages, chaussées, pertuis et canaux, d'une part, et Claude Janin, seigneur de Tanay, conseiller au parlement de Dombes, d'autre part, au sujet du droit réclamé par Pierre Charles sur 97 bottes de vin que Janin avait fait passer au-devant du péage de Belleville ; déclaration du Roi, du 29 décembre 1708, qui ordonne la levée des susdit droits ; requête de Pierre Charles ; écritures pour Janin ; sommations à plaider.

### **1E457 Vente.**

**1717**

Vente par Antoine Dumarest, de Mogneneins, à Claude Janin, seigneur de Juliéna, etc., de 325 tonneaux neufs, « pour le prix et somme convenus entre les parties, dont la somme de 520 livres a été payée à sieur Amable Chanus, créancier, de semblable somme, dudit Dumarest. »

### **1E458 Échange entre Claude Janin et Pierre Dutang, laboureur.**

**1717**

Échange entre Claude Janin, seigneur de Juliéna, Vaux, Tanay, etc., et Pierre Dutang, laboureur à Saint-Didier-de-Formans, d'une bichérée et demie de chenevière, appelée « le Panay ; » d'une saussaye d'une bichérée et demie, d'une vernaye ou broussaille et terre, de quatorze bichérées et d'une autre terre d'une bichérée et demie, située à Saint-Didier, le tout donné par Janin contre cinq bichérées de pré, à Saint-Didier, appelé « Pré du moulin. »

### **1E459 Procédure.**

**1720-1724**

Copies informes de pièces d'une procédure entre Claude Janin, seigneur de Juliéna, etc., et Deforas, notaire à Lyon, au sujet d'un acte de vente passé par Jean Bertholon, bourgeois de Lyon, au profit de Claude Janin, et reçu par Deforas, lequel notaire recevant avait des intérêts dans cette vente ; sentence de la Cour de la Conservation infligeant un blâme à Deforas, à la requête du procureur du Roi ; extrait historique de cette affaire, etc. Arrêt du parlement de Paris, recevant Janin appelant d'une sentence de la sénéchaussée de Lyon (qui manque), entérinant des lettres de rescision obtenues par Marie Vanelle, veuve et héritière de Jean Bertholon ; signification. (Procédure très-incomplète.)

**1E460 Procédure.**

**1729**

Copie de pièces d'une procédure aux Enquêtes du Parlement de Paris, entre Louis Gast, bourgeois de Saint-Jean-de-Verdun, et Claude Janin, seigneur de Juliéna, etc., au sujet de deux pensions acquises par ce dernier de François Bourdon, de qui le premier était créancier.

**1E461 Échange entre Claude Janin et Hubert de Saint-Didier sur Formans.**

**1709**

Échange entre Claude Janin, seigneur de Tanay, conseiller au parlement de Dombes, et noble Hubert, seigneur de Saint-Didier, ancien échevin de Lyon, d'un moulin dépendant du château de Tanay, donné par Claude Janin, contre une terre située à Saint-Didier, au territoire « des Verniers de Rochefort, » donnée par Jean Hubert.

**1E462 Procédure.**

**1713-1716**

Sentence des Requêtes de l'Hôtel du Roi, annulant une sentence obtenue au bailliage de Villefranche par Claude Janin, seigneur de Tanay, Juliéna, etc., contre Antoine Lhuillier, juge et visiteur des gabelles de Lyonnais au département de Mâconnais, renvoyant les parties par-devant le lieutenant général de Lyon ; autre sentence des Requêtes, appointant « en droit à écrire, produire et contredire dans le temps de l'ordonnance, » les parties suivantes : Antoine Lhuillier, demandeur « aux fins de l'exploit fait au Bailliage de Mâcon ; » Claude Janin, défendeur ; les habitants, consuls et syndics des paroisses de Juliéna, Guinchay, Jullié, Pruzilly, Saint-Symphorien, Vauxrenard et Chenas.

**1E463 Procédure.**

**1696**

Sentence des Requêtes du Palais à Paris, entre Claude Janin, seigneur de Juliéna, etc., et Antoinette de La Neyrie, veuve de Jean Crozet, tutrice de leurs enfants, rendant exécutoire un contrat de vente d'un domaine situé à Jullié, passé par Claude Janin à Jean Crozet.

**1E464 Procédure.**

**1720**

Moyens d'intervention présentés à l'intendant de Dombes, par Claude Janin, seigneur de Tanay, Juliéna, Vaux, etc., intervenant au décret interposé sur les biens de feu Louis Peyrat et Marguerite Dumontet, sa femme, pour être déclaré créancier de la somme de 6,500 livres ; publication des enchères sur les revenus de Marguerite Dumontet ; état des sommes dues à Claude Janin.

**1E465 Procédure.**

**1727-1731**

Arrêt du parlement de Paris, déclarant défaut contre Claudine Ponchon, Pierre Lavier et Théophile Vernet, au profit de Claude Janin, seigneur de Juliéna, etc., dans l'appel d'une sentence dont la cause n'est pas spécifiée. Autre arrêt entre Théophile Vernet, banquier à Paris, appelant comme de juge incompétent de deux sentences rendues à la Conservation de Lyon, contre Claudine Ponchon, marchande à Lyon, et Claude Janin, intimés, par lequel les parties sont appointées ; mémoire des frais dus pour ces procédures à Jacques Cornuau par la succession de Claude Janin.

**1E466 Procédure.**

**1709**

Arrêt du parlement de Dombes, entre Claude Janin, conseiller audit parlement, et Jean Reignat, marchand à Saint-Bernard, maintenant Janin en possession des eaux « destinées pour l'usage de son moulin de Tanay, » conformément à une sentence des Requêtes du Palais, à Paris ; opposition d'Antoine Reignat, fils, à la sentence des Requêtes.

**1E467 Procédure.**

**1728**

Écritures pour Claude Janin, seigneur de Juliéna, subrogé à la poursuite des criées des biens de Benoît Verdat et de demoiselle Virginie Montpensier, sa femme.

**1E468 Procédure.**

**1717-1718**

Sentence des Requêtes du Palais, à Paris, cassant une sentence du bailliage de Villefranche, rendue par défaut en faveur des fermiers de la baronnie de Beaujolais, contre Claude Janin, seigneur de Tanay, Juliéna, etc., au mépris de son committimus, avec défense « de la mettre à exécution, à peine de 500 livres d'amende ; » y joint la sentence dont il s'agit, condamnant Janin à l'amende de 300 livres pour avoir fait passer 58 bottes de vin, sans payer les droits au péage de Belleville ; signification de la sentence des Requêtes.

**1E469 Procédure.**

**1725**

Contraintes contre Claude Janin, seigneur de Juliéna, pour payer à François Corbet, messenger de Villefranche, la somme de 25 livres, pour avoir apporté au greffe du parlement de Paris les procédures criminelles faites à sa requête contre Philibert Lapierre et autres accusés ; pour payer également à François Meyssonier, greffier au bailliage de Villefranche, 22 livres 15 sous pour avoir grossoyé lesdites écritures.

**1E470 Procédure.**

**1697-1707**

Copies de pièces de procédure, au bailliage de Beaujolais et, en appel, au Parlement de Dombes, entre Louis Rigaud, sieur de Chaffaud (aliàs Chaffaux), demandeur, et dame Jacqueline de Châtillon, dame de Tanay, veuve de Claude de Camus, seigneur d'Ivours, défenderesse, au sujet d'une somme de 519 livres 2 sous 11 deniers d'arrérages de servis par elle due au demandeur ; arrêt du Parlement de Dombes condamnant Jacqueline de Châtillon d'Ivours, dame de Tanay, au payement d'une somme de 250 livres pour arrérages d'une rente de 500 livres par elle créée en faveur de Pierre-François Maugas, conseiller audit Parlement ; état des frais taxés ; intervention de Claude-Joseph de Chevrier, comte de Saint-Mauris, dans les criées de la terre de Tanay, contenant copie du contrat de vente de cette terre par Jacqueline de Châtillon, veuve de Claude de Camus, tant en son nom qu'au nom de Gilbert de Camus, son fils, à Claude Janin, conseiller au parlement de Dombes, moyennant le prix de 30,000 livres et 1,000 livres d'étrences ; arrêt portant subrogation du comte de Saint-Mauris aux criées de la terre de Tanay ; publication des enchères sur les fruits et revenus de ladite terre ; bail judiciaire des fruits ; arrêt portant mainlevée de la saisie réelle, les créanciers de la dame de Camus ayant été désintéressés ; quittance du comte de Saint-Mauris au profit de Claude Janin, payant pour la dame de Camus, d'une somme de 9,485 livres 17 sous 6 deniers ; demande de Janin, tendant à faire nommer des experts pour la vérification des réparations à faire au château de Tanay.

**1E471-1E474 Procédures Claude Janin contre Charrier.**

**1643-1723**

**1E471 Titres intéressant la famille Charrier.**

**1643-1723**

Acquisition faite par noble Aimé Charrier, procureur du Roi en la Généralité de Lyon, seigneur de La Roche, La Salle, Jullié, Juliéna, de Charles Rat et de sa femme, « gens de labour de Juliéna, d'une leur grange couverte à thieules (tuiles), avec certaines aysances et aspect de court, » pour le prix de 160 livres ; échange entre Aimé Charrier, et Isaac Aujas, laboureur à Jullié, d'une parcelle de terre, donnée par Aujas, contre une autre terre donnée par Charrier, toutes deux situées au territoire de Valiollettes ; autre échange entre Charrier et Michel et Jean Sounier, frères, de Jullié ; bail à ferme par Aimé Charrier à Jean Devouluet, laboureur à Jullié, de sa grange, métairie et domaine de Varenne, paroisse de Jullié, au prix annuel de 650 livres ; acte de fondation (1659) de dix-huit messes basses dans la chapelle de Notre-Dame-de-Pitié en l'église Saint-Pierre et Saint-Paul de Jullié, par Denis Giry, prêtre du diocèse du Puy, chanoine en l'église collégiale de Monistrol, « laquelle fondation ledit sieur

fondateur veut et entend estre une chapelaine (chapellenie), sous le vocable de Notre-Dame-de-Pitié, qui sera appelée Prieuré de la Salle et sera bénéfice ecclésiastique simple sans charge d'âmes, ne requérant résidence personnelle ni ordre sacré, etc. ; » le fondateur donne au chapelain, appelé prieur, la somme annuelle de 1,500 livres au capital de 30,000 livres, qui seront incessamment employées en acquisitions de fonds ; nomme pour premier prieur Mathieu Gayot, bachelier en théologie, protonotaire du Saint-Siège ; donne le patronage ou droit de nommer à noble Louis Gayot, trésorier de France, à Lyon, etc. ; approbation de l'évêque de Mâcon (Jean de Lingendes) ; acceptation de Louis Gayot. Baux et accensements de fonds, par Guillaume et Jean-Baptiste Charrier, prieurs de La Salle. Résidu d'une procédure en appel au parlement entre Claude Janin et Jean-Baptiste Charrier, au sujet d'une saisie de vins faite par Janin au préjudice du prieur de La Salle.

---

### **1E472 Titres intéressant la famille Charrier.**

**1651-1672**

Accensements par Aimé Charrier, écuyer, seigneur et baron de La Roche, Jullié, Juliéna, etc., à Étienne Carle, de Saint-Amour, d'une terre, paroisse de Juliéna, au lieu-dit du Crot, autrement « vers le Bost, » sous le cens et servis annuel et perpétuel de 6 deniers tournois, portants lods et mi-lods à raison du quart denier ; à Pierre Lamy, maître-maçon à Jullié, d'une place, d'un terrain et d'un jardin, dépendants de sa maison, moyennant le cens et servis de 2 coupes d'avoine, mesure de Mâcon, et 2 corvées « à bras d'homme de la qualité dudit Lamy. » Extraits de reconnaissances de François Janin, bourgeois de Lyon, ci-devant élu en l'Élection de Beaujolais, au profit du seigneur de La Roche.

---

### **1E473 Recette incorporée du terrier des Devans au profit d'Eustache Charrier.**

**1671-1673**

Recette incorporée du terrier des Devans, au profit d'Eustache Charrier, écuyer, seigneur de La Roche, Jullié, Juliéna, Vaux, La Charme, etc., « à cause toutteffoys de l'acquest cy-devant fait, du seigneur marquis de Thianges, de la dicte directe, seigneurie et censive, appelée des Devans. » Reconnaissances de censitaires, à Juliéna : Benoît Durand, laboureur ; Jean, fils de Benoît Blondel, laboureur ; Jean Blondel, ci-devant élu en l'Élection de Beaujolais ; Pierre-Claude Janin, sieur de Thoria ; Catherin Lasarva, huissier ; Louis Rigaud, avocat en parlement, demeurant à Mâcon, etc. ; à Jullié : Jean Pacot, dit Fonteyno ; Benoîte Morin, veuve de Jean Chanorier, procureur d'office à Jullié ; Claude Charvet, laboureur ; Jean Margerand, etc. ; à Émeringes : Jean-Chrysostôme Morin, curé d'Ouroux, comme chapelain de la chapelle de Notre-Dame de Pitié, fondée en l'église d'Émeringes ; Guillaume Chevrier, vigneron ; Benoît Bellicard, laboureur ; honnête Rémon de La Charme, marchand ; Benoît Morin, curé d'Émeringes ; Pierre Delafond, bourgeois d'Ouroux ; Claude Hippolyte Damas, chevalier, seigneur de Dompierre ; etc. ; à Chenas : Benoît Perreaud, laboureur ; Philibert Belin, laboureur ; Michel Auvigne, laboureur ; Aimé Janin, bourgeois de Lyon ; Benoît Barraud, chanoine à Aigueperse ; Jacques Forestz, avocat en parlement, de Mâcon ; etc. ; à Fleurie : Jean Cordier, notaire royal ; Antoine Boisson, laboureur ; Antoine Delore, laboureur d'Émeringes ; etc. Rente de Pruzilly, dans diverses paroisses : Claude Vincent ; Antoine Bergeron ; Jean-Baptiste Charrier, prieur de La Salle ; etc. ; à Terre-Noire, paroisse de Vauxrenard : Catherin Revignet, laboureur ; Benoît Regnaud, l'ainé, laboureur ; Vincent Burgand, laboureur ; etc.

---

### **1E474 Procédure Claude Janin contre Georges-Antoine Charrier.**

**1710-1723**

Arrêts du parlement de Paris : recevant Claude Janin, conseiller au parlement de Dombes, appelant de permission d'informer, information, décret d'assigner pour être ouï, rendue contre lui par le lieutenant criminel de Lyon, à la requête de Georges-Antoine Charrier, lieutenant particulier en la sénéchaussée et président en la Cour des monnaies de Lyon ; portant commission d'assigner au parlement Georges-Antoine Charrier et le nommé Gounet, au sujet d'une somme trop considérable que ce dernier s'était fait payer par la dame Janin pour avoir conduit cinq criminels aux prisons de la Conciergerie à Paris, en suite de La rébellion commise par Georges-Antoine Charrier, dans son château de La Roche (il n'est point fait mention de la nature de cette rébellion) ; condamnant Gounet à restituer les diverses sommes qu'il s'était fait payer indûment, et aux dépens ; ordonnant mainlevée des saisies faites contre Janin ; commission d'assigner Georges-Antoine et Jean-Baptiste Charrier à la Chambre de la Tournelle, pour se voir condamner solidairement à payer à Janin les intérêts de la somme de 1,000 livres, adjugée à Claude Tillet, huissier à Villefranche, pour dommages et intérêts, à laquelle somme Janin avait droit par transport ; itératif commandement à Georges-Antoine Charrier de payer la susdite somme adjugée à Tillet, poursuivant les criées, vente et adjudication par décret des biens saisis réellement sur ledit Charrier ; congé de défaut contre Charrier au profit de Janin ; recevant parties intervenantes les syndics nés de la province de Beaujolais ; les syndics, habitants et vigneron de la paroisse de Juliéna ; messire Louis de Foudras, comte de Châteautiers, et Jean Mazard, archer de la maréchaussée de Mâcon. Transaction (1712) entre Claude Janin et Georges-Antoine Charrier, par laquelle ce dernier, la dame Charrier et Guillaume Charrier, abbé de Quimperlé, pour s'acquitter envers Janin de plusieurs sommes montant ensemble à 106,000 livres 1 sou 6 deniers, lui cèdent : 1° la terre, seigneurie et greffe de Juliéna et Vaux, pour 20,000 livres ; 2° les domaines et vignobles de Rizières, avec les bestiaux, appartenant à l'abbé de Quimperlé, pour 22,000 livres ; 3° une somme de 24,000 livres 1 sou 6 deniers, payée par ledit abbé ; 4° une somme de 40,000 livres, par l'abbé de Quimperlé, à prendre sur noble Antoine Constant, ancien échevin de Lyon, etc. Autre transaction entre Georges-Antoine Charrier et Marguerite Ranvier, sa femme, d'une part, et Claude Janin, d'autre part, par laquelle les premiers cèdent à celui-ci la justice haute, moyenne et basse du village de Vaux-sur-Juliéna, ensemble la rente noble prenant tant audit

village de Vaux que dans les paroisses de Saint-Amour et Pruzilly ; plus une rente de 50 livres, créée au profit des vendeurs par Guillaume Janin, moyennant la quittance de Claude Janin, de toutes ses prétentions au sujet de sa créance sur les biens des héritiers Crozet, acquis par les mariés Charrier.

---

**1E475 Taille des cultivateurs et métayers de Claude Janin.**

**1695-1711**

Arrêts : de la Cour des aides, fixant la quotité de la taille des métayers et cultivateurs de Claude Janin, conseiller au parlement de Dombes ; ordonnant aux collecteurs des tailles d'exécuter le précédent arrêt à peine de 500 livres d'amende ; du Conseil d'État recevant Jannin opposant à un précédent arrêt et lui permettant de se pourvoir à la Cour des aides pour raison de la cote des tailles de ses vigneron ; signification.

---

**1E476-1E479 Jean-Baptiste Janin de Préfort : succession (intéressant Anne Janin, sa nièce, épouse de Pierre de Colabau).**

**1720-1789**

---

**1E476 Procédures.**

**1720-1736**

Procédure à la juridiction du comté de Pont-de-Veyle, entre Jean-Baptiste Janin de Préfort, secrétaire au parlement de Dombes, demandeur en action hypothécaire, et maître Jean Carret, procureur fiscal au même comté, défendeur ; et encore Françoise Feyolard, veuve de Claude Péchet et femme de Jean Carret, défenderesse et demanderesse par requête, et ledit sieur Janin de Préfort, défendeur, au sujet des maisons, pourpris et verchère acquis par Carret, de feu Claude Péchet, que Janin prétendait devoir être affectées et hypothéquées pour la somme principale de 240 livres à lui due par Claude Péchet, demandant, en outre, que lesdits biens soient vendus et subastés. Pièces de la procédure : requête libellée de Janin ; copie du contrat de mariage de Claude Péchet et de Françoise Feyolard, avec sa requête tendant à être envoyée en possession des biens de son mari ; obligation de 240 livres par Claude Péchet au profit de Janin de Préfort ; écritures pour et contre ; obligation de 124 livres, passée par Claude Péchet au profit de Jean Brunet, laboureur à Bey ; vente avec faculté de rachat, par Claude Péchet à Jean Brunet, d'un pré situé à Cormoranche ; quittance et subrogation pour la somme de 224 livres payée par Janin, contenant rachat de vente pour Claude Péchet, contre Jean Brunet ; vente de ce même pré à clause de réméré, par Péchet à Janin ; amodiation dudit pré, par Janin à Péchet ; inventaire de production de Janin. (Manque la sentence.)

---

**1E477-1E479 Succession.**

**1736-1789**

---

**1E477 Procédure en faveur de François Baudet.**

**1736-1755**

Pièces d'une procédure aux requêtes du palais de Trévoux : Pierre de Colabau, baron de Châtillon-la-Palud, seigneur de Juliéas, Vaux, etc., conseiller honoraire à la Cour des monnaies, sénéchaussée et siège présidial de Lyon, et dame Anne Janin, son épouse, seule héritière de droit de Jean-Baptiste Janin de Préfort, son oncle, écuyer, conseiller et secrétaire au parlement de Dombes, défendeurs à la demande de Pierre Baudet, valet du granger du sieur Laborié, de Mâcon, légitime administrateur de François Baudet, son fils, et de Jeanne Laforêt, sa femme ; ladite demande tendant à ce que le testament du sieur de Préfort, en faveur de François Baudet, fût exécuté et qu'il fût maintenu dans les biens de sa succession ; moyens de nullité présentés par Colabau ; incapacité du fils, par suite de l'indignité de la mère, servante et concubine du sieur de Préfort, etc. ; mémoire pour M. et Mme de Colabau de Châtillon, intimés (au parlement de Dombes), contre Pierre Baudet, appelant de la sentence des requêtes du 26 janvier 1737 ; mémoire signifié, servant de réponse à celui de Baudet ; réplique au mémoire de M. et Mme de Colabau de Châtillon, tant en son nom, comme mari de Jeanne Laforêt, que comme père et légitime administrateur de François Baudet, appelant ; transaction entre les sieur et dame de Colabau, Baudet et sa femme, par laquelle ces derniers reconnaissent que le testament de Jean-Baptiste Janin de Préfort, du 12 septembre 1736, et le codicille fait le 14 du même mois, demeurent nuls et sans effet, et les seigneur et dame de Châtillon leur donnent des fonds pris dans l'héritage de Janin de Préfort, etc. ; avis de M. Bargeton « en conséquence duquel cette transaction a été passée ; » reprise du procès par François Baudet, devenu majeur : « mémoire au Conseil souverain de Dombes, pour François Baudet, héritier institué de feu Janin de Préfort, demandeur en cassation contre les arrêts du parlement de Dombes, des 28 janvier 1737 et 21 mars 1738, contre les sieur et dame de Colabau, défendeurs ; » arrêt définitif du parlement de Dombes, rejetant l'appel de Baudet ; signification.

---

### **1E478 Réparations aux bâtiments.**

**1738**

Procédure entre Pierre de Colabau, baron de Châtillon-la-Palud, et Cinier, notaire, séquestre établi par la Cour de parlement de Dombes, sur la succession de Janin de Préfort, pendant la durée du procès précédent, au sujet des réparations urgentes à faire aux bâtiments dépendant de cette succession.

---

### **1E479 Règlement.**

**1759-1789**

Arrêté de compte entre Etienne Gaty, de Champanel, paroisse de Saint-Didier-de-Valin et Pierre de Colabau, mari et maître des droits d'Anne Janin, unique héritière de Janin de Préfort, son oncle, des arrérages d'une rente de 55 livres, due par Étienne Gaty ; promesse de passer nouvelle reconnaissance de cette rente « à volonté et au profit de M. de Juliéas. » Vente par Jacques de Colabau à François Lapiere, maître cordonnier à Thoisse, de bâtiments et maisons situés audit lieu, provenant de la succession de Janin de Préfort, pour le prix de 4,400 livres

---

### **1E480-1E509 Famille de Colabeau.**

**1669-1789**

---

#### **1E480 Table des actes et titres des terres de Châtillon-la-Palud et Saint-Maurice-de-Remens.**

**1771-1773**

« Table, par ordre chronologique, des actes et titres des terres de Châtillon-la-Palud et Saint-Maurice-de-Rémens (Réman), étant dans les six volumes contenant copie desdits actes et titres, faite pour M. Jacques de Colabau, seigneur desdites terres, en 1771. » Concession de pâturages faite par les seigneurs de la Palud, en 1202, à l'abbaye de Chassagne (ou la Chassagne) ; désistement par Guy de La Palud, seigneur de Châtillon, de ses prétentions sur le clos de Rossay, appartenant à l'abbaye ; transaction ; compromis ; testaments ; foi et hommages ; traités de partages ; abénévis ; mariages ; donations ; acquisitions ; concessions d'étangs, etc. ; vente de la terre de Châtillon-la-Palud, au profit de Pierre de Colabau (1718), par le seigneur de Varax, etc.

---

#### **1E481 Jacques de Colabeau.**

**1732-1752**

Lettres de dispense d'âge en faveur de Jacques de Colabau de Chazelles, avocat en parlement, pour être pourvu de l'office de conseiller en la Cour des Monnaies, Sénéchaussée et Siège présidial de Lyon, « sur la résignation que lui en a faite le sieur Pierre de Colabau de Châtillon, son père ; » lettre du contrôleur général Orry, à Colabau de Châtillon, au sujet de la capitation devant être payée par ceux qui possèdent des terres en Bresse, d'après un mémoire présenté au Conseil d'État par les syndics de la noblesse de cette province. Procuration générale et spéciale de demoiselle Marianne de Bourck, fille de messire Thomas de Bourke, grand maître de la garde-robe de la reine d'Espagne, demeurant à Rome, à la Trinité-du-Mont, à Colabau de Châtillon, lui donnant pouvoir de vendre la rente noble de Claveisolles, provenant de l'hoirie de feu la marquise de Varennes, sa grand'mère ; légalisation de la signature du notaire Palmieri, par le duc de Saint-Aignan, ambassadeur extraordinaire de France à Rome. Committimus accordé à Pierre de Colabau, pour ses procès contre ses créanciers. Copie de l'ordonnance du bailli de Beaujolais, pour la prestation des foi et hommages dus à cause de ladite baronnie.

---

#### **1E482-1E489 Pierre de Colabeau.**

**1669-1759**

---

#### **1E482-1E486 Procédures diverses.**

**1728-1759**

---

#### **1E482 Quittance d'une contrainte signifiée à Claude Janin en 1721.**

**1742**

Contrainte, à la requête d'Antoine de La Geneste, greffier de la Chambre des requêtes de Trévoux, signifiée à Claude Janin, mari et maître des droits de dame Antoinette Carette, son épouse, et demoiselle Antoinette Chausse, fille majeure, pour le paiement d'une somme de 651 livres 10 sous pour frais de la grosse d'une procédure criminelle. Au dos se trouve la quittance de La Geneste, au profit de Colabau de Châtillon, mari d'Anne Janin, fille et héritière de Claude Janin.



**1E483 Procédure sur la saisie des meubles de Claude Janin.**

**1728-1731**

Arrêt du Parlement qui reçoit Pierre de Colabau, prenant fait et cause tant de Claude Janin que de la veuve Pognel, appelant, tant de la saisie des meubles de Janin, à la requête de Pierre Borde, que de l'instance pendante à la Cour, portant défense « de passer outre à la vente des choses saisies, les saisies tenantes, à peine de nullité, 1,000 livres d'amende, dépens, dommages et intérêts ; » autre arrêt, condamnant Pierre de Colabau à payer la somme de 366 livres 13 sous 2 deniers, à Étienne de Couleur.

**1E484 Procédure au sujet des limites des seigneuries de Châteaugailard et de Saint-Maurice-de-Réman.**

**1742-1746**

Procédure incomplète au parlement de Dijon, entre Pierre de Colabau, baron de Châtillon-la-Palud, Saint-Maurice-de-Rémens (Réman), etc., et Hugues-Joseph de Valernod, baron de La Bâtie, seigneur de Montferrand, Château-Gaillard et autres lieux, premier président et lieutenant général en la Sénéchaussée et Siège présidial de Valence ; requêtes ; mémoires, etc.

**1E485 Procédure contre le marquis de Varambon.**

**1754**

Pièces d'une procédure, au parlement de Dijon, entre messire Pierre de Colabau, baron de Châtillon-la-Palud, seigneur de Villette-de-Loyes et autres lieux, défendeur et demandeur par requête, et messire Louis-Guichard Perrachon, marquis de Varambon, seigneur de Richemont, demandeur par requête et défendeur, au sujet du droit de justice sur le fief de Richemont, sur le prieuré de Villette, sur la commanderie des Feuillées et sur le fief du Verney ; réplique pour Pierre de Colabau, contre Louis Guichard Perrachon ; mémoires pour Colabau.

**1E486 Procédure contre le sieur de Brésenaud.**

**1759**

Écritures (au bailliage de Bresse) pour Pierre de Colabau, seigneur de Saint-Maurice-de-Réman et autres terres, contre le sieur et la dame de Brézeneau (mieux Brésenaud), au sujet d'une somme de 12,000 livres, due par ces derniers à Colabau, qui avait accepté le transport de cette somme sur le sieur d'Argis, et qui, néanmoins, en réclamait le paiement aux sieur et dame de Brésenaud.

**1E487-1E489 Procédures contre les abbés et religieux de la Chassagne.**

**1669-1744**

**1E487 1669-1744**

**1669-1744**

Pièces d'anciennes procédures entre les seigneurs de Châtillon-la-Palud et les abbés et religieux de la Chassagne, au sujet de la justice de l'abbaye, dans la baronnie de Loyes et dans trois paroisses circonvoisines. Copie d'écritures de Henry des Essarts de Meigneux, abbé, et des religieux de la Chassagne, défendeurs, pour M. de Saint-Maurice (Perrachon) ; contre-dits aux pièces du sieur Perrachon, pour l'abbé de la Chassagne ; Réponse de M. de Saint-Maurice ; arrêt du Conseil d'État, qui confirme l'abbé et les religieux de ladite abbaye dans un droit de bac sur la rivière d'Ain, au port de Loyes en Bresse, et supprime les droits de péage par eux prétendus, au port et dans le mandement dudit lieu. Nouvelles procédures au parlement de Dijon : Requête des abbé et religieux, intimés, défendeurs et demandeurs, contre messire Pierre de Colabau, conseiller honoraire à la Cour des Monnaies de Lyon, soutenant l'appellation interjetée par feu messire Perrachon de Saint-Maurice, de deux sentences rendues aux requêtes du palais à Dijon, en 1671 et 1681, au sujet de la justice dans toute l'étendue de la baronnie de Loyes, et dans les paroisses de Châtillon-la-Palud, Molon et Bublane, prétendue par Perrachon et ensuite par Colabau, comme acquéreur de la baronnie de Châtillon-la-Palud ; deuxième requête des mêmes religieux, tendant à établir que les trois paroisses ci-dessus sont du ressort et mandement de la baronnie de Loyes. Trois inventaires de production pour les abbés et religieux. Sentence des enquêtes à Dijon, ordonnant l'enregistrement des lettres de continuatur obtenues par Pierre de Colabau.

**1E488 1741****1741**

Requête responsive présentée au parlement de Dijon par Pierre de Colabau, contre l'abbé et les religieux de la Chassagne, en Bresse, au sujet de la justice dans les paroisses de Crans, Rigneux-le-Franc et Villette de Loyes, que prétendaient exercer les religieux de la Chassagne ; fondation de l'abbaye ; son autorité sur ses hommes liges ; fausses inductions qu'en tirent l'abbé et les religieux au sujet de la justice ; fin de non-recevoir opposée par les religieux ; armes des seigneurs de Châtillon, aux voûtes des églises et sur les piliers placés sur les chemins ; les seigneurs de la Palud ont toujours pris le titre de seigneurs de Châtillon ; concessions de pâturages faites aux religieux par les seigneurs de la Palud, dans les paroisses de Châtillon, Molon et Bublanc ; abénévis des îles et broteaux en faveur des habitants ; abénévis des ruisseaux et des eaux des chemins, prouvant l'existence de la justice universelle des seigneurs de Châtillon ; autres preuves résultant des anciens terriers de Loyes, de Richemont et de Châtillon ; de procès-verbaux de visite des chemins, par les officiers des seigneurs de la Palud ; des moulins et fours banaux ; des droits de port et de pêche sur la rivière d'Ain ; des bans de vendanges publiés par les officiers de Châtillon ; d'une sentence du juge de Bresse, de 1418 ; de l'inféodation de la terre de Loyes, à Philippe de Lévi, en 1432 ; d'une enquête de 1480 et d'un arrêt du Conseil de Savoie, établissant que la terre de Châtillon était séparée de la terre de Loyes par des limites ; d'une transaction de 1315, entre Jean de La Palud et le seigneur de Villars, au sujet de la justice, dans la paroisse de Bublanc ; d'un échange d'hommes entre l'abbaye et le seigneur de Châtillon, en 1371, etc. Un répertoire.

**1E489 1742****1742**

Nouvelle requête de Pierre de Colabau, au parlement de Dijon, contre l'abbé et les religieux de la Chassagne, au sujet de l'exercice de la justice dans les paroisses de Crans, Rigneux-le-Franc et Villette-de-Loyes ; réfutation d'un prétendu défaut de qualité ; demande de présentation de titres concernant : le mas Guillion et les oppositions aux arrêts sur requêtes ; la police ; le droit d'afficher à la porte de l'église de Crans ; les jeux et les danses publics ; le droit d'échandiller (étalonner) les poids et les mesures ; le ban des vendanges ; les procédures évoquées à la Table de Marbre pour faits de chasse ; la pêche dans le ruisseau Copier ; le port de Loyes, sur l'Ain ; la justice de Martinaz ; conclusions.

**1E490-1E501 Rentes.****1698-1789****1E490 Constitution de rente.****1698-1770**

Titre nouvel de constitution d'une rente de 150 livres, en remplacement d'une rente de 309 livres, remboursable moyennant 3,000, livres conformément à l'édit de 1764, au profit d'Anne Janin, veuve de messire Pierre de Colabau, baron de Châtillon, seigneur de Juliéna ; titres établissant la propriété de cette rente ; autres contrats de constitution de rentes : de 200 livres, au profit d'Horace Vande de Saint-André, conseiller à la Cour des monnaies ; de 200 livres, au profit de Françoise Vande, épouse de Jacques de Colabau ; de 104 livres, au principal de 2,080 livres, provenant de trois billets de la quatrième loterie royale, au profit de Jacques de Colabau, baron de Châtillon-la-Palud, Juliéna et Vaux, conseiller honoraire à la Cour des monnaies de Lyon, etc.

**1E491 Rente du curé de Jullié.****1710-1781**

Échange entre Charles Pompon, curé de Jullié et Claude Janin, seigneur de Tanay, conseiller au parlement de Dombes, de deux prés, paroisse de Cenves, plus une pension annuelle de 13 livres 10 sous, due à la cure de Jullié par Philippe Balvay, huissier royal ; une pension de 6 livres, due également à la cure par les héritiers de Jacques Dumont-Létang et les héritiers de Jean et de Jacques de Voluet ; enfin une pension de 3 livres, due par Antoine, fils de François Thymon ; et, en échange, Claude Janin remet au curé une vigne située à Jullié, appelée Banverney ; reconnaissance d'une rente annuelle et foncière de 6 livres, par Antoine Thymon, laboureur, au profit de Charles Pompon, curé de Jullié ; quittance de Jacques de Colabau, « étant aux droits de défunt M. le conseiller Janin, » en faveur d'Antoine Thymon, des arrérages de quatre ans, de la rente de 3 livres, portant nouvelle reconnaissance de ladite rente ; nouvelle reconnaissance par Jean Thymon, au profit de Jacques de Colabau, seigneur de Juliéna, Vaux et autres lieux.

**1E492 Rente du moulin Balvay.****1710-1782**

Adjudication, au bailliage de Beaujolais, au profit de maître Janson, procureur, pour la somme de 350 livres, des biens d'Antoine de Lacondamine, de Saint-Jacques-des-Arrêts, à la requête de Joseph Blondel et d'Agathe Durand, sa femme, ses créanciers de

plusieurs sommes, notamment des arrérages d'une rente de 40 livres, parmi lesquels biens est le moulin Balvay ; élection en ami, en faveur d'Antoine Teyras, marchand à Jullié ; accensement du moulin Balvay ou de la Rochette, par Antoine Teyras, au profit de Nicolas Delaye, charpentier à Saint-Mamert, moyennant la rente annuelle et perpétuelle, non rachetable, de 55 livres, au capital de 1,500 livres, plus, pour plus value, « 2 chapons de géline, bons et de recette, payable chaque Saint-Martin d'hiver, se réservant ledit bailleur son meulage (sa mouture), annuellement et perpétuellement, seulement pour sa maison ; plus 10 livres d'étrennes pour madame Teyras, etc. ; » ratification de l'acte ci-dessus, par Guillaume Delaye, fils et héritier de Nicolas, au profit de Jacques de Colabau, ayant les droits de Claude Janin ; titre nouvel de la susdite rente, portée dans cet acte à 60 livres, par l'abandon du droit de mouture, par Benoît Chattalet, meunier, de Saint-Jacques-des-Arrêts, « pro-tuteur » de Benoît, fils de Benoît Delaye.

---

### **1E493 Rente Blondel.**

**1722-1789**

Constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 10 livres par Claude Blondel, laboureur, habitant de Vaux, au profit de Claude Janin, seigneur de Juliéna, Vaux, etc., imposée sur une maison à lui cédée par Janin ; ratification de ce contrat par Pierre Dutel, vigneron de Juliéna, et Pierre Dutel, son fils, mari de Marie, fille de Claude Blondel, au profit de Jacques de Colabau, « comme étant aux droits de Claude Janin ; » reconnaissance de cette rente par Antoine Dutel, fils et héritier de Pierre Dutel, au profit de Jacques-Marie-Alexandre de Colabau.

---

### **1E494 Rente foncière du pré du Gravier.**

**1726-1789**

Bail à rente foncière de 60 livres, passé par Claude Janin, écuyer, seigneur de Juliéna, Vaux, Tanay, etc., à Pierre Bessay, de Saint-Amour, d'un pré situé dans cette paroisse, appelé pré du Gravier ; vente par Pierre Bessay, « pour se libérer envers messire Pierre de Colabau, baron de Châtillon, seigneur de Julliéna, de la somme de 1,200 livres en principal d'un amasage (le bail à rente foncière ci-dessus), passé audit sieur Bessay par défunt messire Claude Janin, dont le sieur de Colabau est donataire, » de trois portions de terre, situées à Juliéna, au profit de Laurent Gravier, de la même paroisse ; opposition de Jacques-Marie-Alexandre de Colabau, chevalier, baron de Châtillon, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, ancien officier des gardes françaises, à l'obtention de lettres de ratification par les acquéreurs des biens de Vincent Gravier, qui est son débiteur, signifiée au conservateur des hypothèques en la sénéchaussée de Beaujolais. Notes.

---

### **1E495 Biens situés à La Chapelle de Guinchay.**

**1739-1775**

Contrat de mariage de Pierre-Étienne Chalandon, marchand commissionnaire de vins, de Mâcon, fils d'Étienne Chalandon, marchand à la Chapelle de-Guinchay, et de Marie Burnier, avec Françoise Duplan, fille de Jacques Duplan, bourgeois et receveur des fermes, à Mâcon, et de Claudie Bourguignon ; ventes : par François Lacharrière, de Saint-Symphorien, au profit de Chalandon, d'une terre située à la Chapelle-de-Guinchay, au lieu appelé Barbant, contenant 16 coupées 946 pas, au prix de 60 livres la coupée ; par Antoinette Bonnerue, veuve de Benoît Chalandon, à Pierre-Étienne Chalandon, de fonds situés à la Chapelle de Guinchay, consistant en prés et terres, pour le prix de 2,934 livres 10 sous, et 48 livres pour étrennes ; par Pierre-Étienne Chalandon et Françoise Duplan, son épouse, à messire Jacques de Colabau, chevalier, baron de Châtillon-la-Palud, seigneur de Juliéna, Vaux, etc., absent, la dame Françoise Vande, son épouse, « présente et acceptante, » d'un domaine appelé Massonnay, situé dans la paroisse de la Chapelle-de-Guinchay et autres circonvoisines, pour le prix de 28,400 livres ; consentement du fermier de ce domaine à l'entrée en jouissance de ce dernier ; dénombrement des fonds de la grange (domaine) de Massonnay ; lettres de ratification obtenues par Jacques de Colabau ; ratification de cette vente par Françoise Duplan, femme de Chalandon ; sentence du présidial de Mâcon, ordonnant la distribution du prix du domaine de Massonnay entre les créanciers de Chalandon ; états des frais de cette vente ; quittances, etc.

---

### **1E496 Rente Blondel à Cenves.**

**1751-1759**

Vente d'un pré situé dans la paroisse de Cenves, par François Faudon, huissier royal à Juliéna, et Agnès Blondel, sa femme, donataire de Vincent Blondel, son frère, au profit de Benoît Aujas, moyennant 1,324 livres et une rente annuelle et perpétuelle de 25 livres ; transaction entre Étienne Blondel, bourgeois de Cenves, d'une part, et maître Faudon et Agnès Blondel, sa femme, d'autre part, par laquelle, après plusieurs arrangements, la rente de 25 livres est reconnue en faveur d'Étienne Blondel ; testament d'Étienne Blondel, nommant Marguerite Braud, sa femme, son héritière universelle ; cession de cette rente, à elle due par Benoît Aujas, par Marguerite Braud, à Jacques de Colabau, seigneur de Juliéna, etc.

---

### **1E497 Vente d'un pré et d'une terre à Cenves.**

**1752**

Vente par Jacques de Colabau, à Jacques Courtois, de Chasselas en Mâconnais, d'un pré et d'une terre situés dans la paroisse de

Cenves, au territoire de Mornan, sous le cens annuel et perpétuel de 10 livres, portant lods, ventes et reconnaissance, conformément aux us et coutumes du pays de Beaujolais.

---

**1E498 Rente de Layé.**

**1754**

Correspondance entre le président de Layé et Jacques de Colabau, seigneur de Juliéna, etc., au sujet d'une réclamation de servis et de lods dus au premier par Colabau, et d'une demande en compensation, adressée par Colabau au président de Layé : rôle des fonds mouvants de la rente de Layé, dans la paroisse de Pruzilly, possédés par Colabau.

---

**1E499 Rente Lespinasse à Cenves.**

**1760-1782**

Reconnaissance nouvelle, par Antoine Lespinasse, de Cenves, au profit de Jacques de Colabau, seigneur de Juliéna, d'une rente annuelle, perpétuelle et foncière de 7 livres 9 sous ; bail perpétuel, passé par Jean Lespinasse, marchand à Cenves, à Joseph Rollet, de la même paroisse, d'un bois taillis, au même lieu, moyennant la rente annuelle et irrachetable de 50 livres ; reconnaissance par Jean Lespinasse d'un acte d'acceptation, sous seing privé, de transport d'un contrat de rente de 27 livres 15 sous, au capital de 555 livres, par Perrachon, notaire royal, agissant comme personne privée, au profit de Jacques de Colabau ; vente, cession et transport par Jean Lespinasse, au profit du même Jacques de Colabau, pour se libérer envers lui des rentes ci-dessus, d'un contrat de rente perpétuelle et foncière de 50 livres, sur un bois situés à Cenves, due audit Lespinasse par Joseph Rollet.

---

**1E500 Rente Balland.**

**1769**

Contrat d'une rente de 20 livres, au capital de 500 livres, par Antoine Balland, charpentier à Jullié, au profit de Jacques de Colabau, baron de Châtillon-la-Palud, seigneur de Juliéna

---

**1E501 Rentes sur les États du Mâconnais.**

**1771-1789**

Contrats de rentes annuelles et perpétuelles de 300, 450 et 1,000 livres sur les États du Mâconnais, passés au profit de Jacques de Colabau, baron de Châtillon-la-Palud, seigneur de Juliéna, par Edme-Jean-Nicolas Sevré, trésorier, ayant pouvoir desdits États ; ratification des contrats par les États ; copies de quittances, dont une de Jacques-Marie-Alexandre de Colabau, héritier institué de Jacques de Colabau, son père.

---

**1E502 Obligation.**

**1775**

Obligation de la somme de 1,254 livres, passée par Joseph Faure, marchand grainetier, et Marguerite Cordet, sa femme, à messire Jacques de Colabau, seigneur de Juliéna.

---

**1E503-1E506 Baux à loyer**

**1723-1789**

---

**1E503 Hôtel de Milan.**

**1723-1789**

Baux à loyers d'appartements et de boutiques, dans la maison des Générales, appelée aussi hôtel de Milan, faisant face dans les rues de la Grenette, des Générales, et du Cornet, passés par Claude Janin, Pierre de Colabau, Anne Janin, sa veuve, Jacques de Colabau et Françoise Vande, sa femme, et Jacques-Marie-Alexandre de Colabau, à : Jean-Baptiste Bontemps, marchand confiseur ; Bernard Cachard, négociant ; Chabert, Bubaton et compagnie ; veuve Fontrobert, résiliation ; Luc Guichard, maître passementier ; Joseph et Jacques Jantet, père et fils, marchands ; veuve Lamy marchande chandelière ; Joseph Lasauge, négociant ; François Parent, maître balancier ; Claude Rivay, marchand chapelier ; Claude-Gaspard Dumontet, cabaretier, etc. ; sous-locations ; descriptions ou états des lieux.

### **1E504 Maison place Bellecour.**

**1744-1785**

Baux à loyer d'appartements d'une maison située place Bellecour (Louis-le-Grand), passés par Pierre de Colabau, Anne Janin, sa veuve, et Jacques de Colabau, en faveur de : François Basset, écuyer ; état de lieux ; résiliation ; Claude Blazin, bourgeois de Lyon ; François-Pierre Fontaine, secrétaire de l'intendance ; François-Antoine-Gabriel Genand, premier commis de la direction des octrois de Lyon ; Jeanne Grosperrière, tailleuse ; Jacques Jouve, employé receveur des aides et octrois ; Charles Lécorché, « maître confiturier ; » Guillaume Malbranche, maître écrivain juré ; Perrin le cadet ; Vincent Scarpel, dit La Motte, bourgeois de Lyon.

### **1E505 Maison au coin des rues du Bois et Trois-Carreux.**

**1749-1768**

Bail à loyer d'une maison au coin des rues du Bois et Trois-Carreux, par Jean-François Vande de Boiscomtal, écuyer, à Michel Talon et à Pierre Talon, son neveu, marchands drapiers en société, pour neuf ans, au prix de 1,500 livres par année ; nouveau bail de la même maison, passé par Jacques de Colabau, baron de Châtillon, seigneur de Juliéna, à Pierre Talon, négociant et marchand drapier, au prix de 2,500 livres et, en outre, aux mêmes charges, clauses et conditions portées par le bail précédent ; déclaration de Pierre Talon, portant que le prix du nouveau bail est bien de 2,500 livres.

### **1E506 Maison rue Saint-Dominique.**

**1757-1776**

Baux à loyer de la totalité d'une maison, située rue Saint-Dominique, par Jacques de Colabau, seigneur de Juliéna, etc., à François-Marie Mognat (on trouve souvent Moignat), écuyer, seigneur de l'Écluse, Saint-Jean d'Ardières, Dracé et Taponas, conseiller à la Cour des Monnaies, etc., pour le prix de 3,000 liv. par an ; état et description des lieux ; augmentation de loyer, consentie par Mognat ; par dame Françoise Vande, épouse de messire Jacques de Colabau, à Anthelme Léger, négociant, pour neuf années, au prix annuel de 3,560 livres ; état des lieux ; par la même dame, à Pierre Clerc, maître cafetier, d'une cave, pour le prix annuel de 12 livres ; compte de réparations.

### **1E507 Baux à ferme.**

**1729-1789**

Baux à ferme passés successivement par Pierre de Colabau, Jacques de Colabau et dame Françoise Vande, femme de Jacques de Colabau : dans la paroisse de Cenves, d'un pré appelé du Coin, au profit de Claude, fils de Benoît Gonon, au prix annuel de 150 livres ; deux prorogations dudit bail ; du même pré au profit de Hugues Ravier, au prix de 220 livres ; à Charles Sancy, docteur en médecine à Mâcon, pour six ans, au prix de 230 livres. Dans la paroisse de Chenas, d'un pré à Jean-Claude Janin, au prix de 60 livres par an ; du même pré à Philibert Brun, au prix de 39 livres. Dans la paroisse de Garnerans, des domaines et fonds appartenant au seigneur de Juliéna, au profit de Benoît Guillermain, marchand à Thoissey, pour le prix de 1,400 livres ; procès-verbal de reconnaissance des bestiaux de cheptel ; prorogation du bail, moyennant 1,453 livres. Du port de Jeangras, situé sur la Saône, à Jean-Baptiste Puy, marchand voiturier à Lyon, au prix de 300 livres ; du même port à Philibert Trouilloux, voiturier sur la Saône, au prix de 305 livres ; renouvellement du bail, au prix de 315 livres ; autre renouvellement, au prix de 325 livres. Dans la paroisse de Jullié, à Pierre Denuelle, de trois terres pour le prix de 30 livres ; à Jean Laneyrie, huissier royal, des mêmes terres, au prix de 39 livres ; des mêmes terres à Pierre Balvay, au même prix. Dans la paroisse de Juliéna, d'une cave, d'une chambre, etc. Dans la paroisse de Romanèche, d'un pré appelé en Forestilles, à Jérôme Laurent et Jean Crozet, vigneron, au prix de 192 livres. Dans les paroisses de Saint-Symphorien-d'Ancelette et de La-Chapelle-de-Guinchay, de deux prés faisant partie des biens acquis par Colabau d'Etienne Chalandon (E. 495), au profit de Jean Dumont, de Saint-Romain en Mâconnais, pour le prix de 220 livres, etc.

### **1E508-1E509 Comptabilité des fournisseurs.**

**1741-1789**

#### **1E508 Boucher et boulanger.**

**1741-1788**

« Livre concernant le boucher et le boulanger, contenant les délivrances par eux faites pour le ménage de M. de Juliéna, commencé en 1744, » avec les quittances de la veuve Ferrand, Nicolas Ferrand, Jean-Louis-Ferrand, bouchers, et de Piégay, boulanger. (Le prix de la viande était, en 1744, à 5 sous, en 1788, à 7 sous ; le pain bis, en 1744, à 1 sou 3 deniers, la miche (pain blanc), à 2 sous 6 deniers ; en 1788, le pain bis à 2 sous, la miche à 3 sous 3 deniers.)

### **1E509 Autres fournisseurs.**

**1766-1789**

Mémoires, comptes et quittances d'ouvriers, marchands, chirurgiens, apothicaires, pâtisseries et autres fournisseurs, pour madame de Juliéna et M. de Juliéna fils ; quittances des frais funéraires de Jacques de Colabau de Juliéna père, et des legs payés à des établissements religieux et de bienfaisance. États des vins existant dans les caves du château de Juliéna.

### **1E2508-1E2514 Couzan et Lévis (familles de), en Forez.**

**1233-1641**

Biographie ou Histoire :

La châtellenie de Couzan, tenue au XI<sup>e</sup> siècle par la famille de Damas, était la plus importante du Forez. Elle passa à la famille de Lévis à la suite du mariage en 1425 d'Eustache de Levis et d'Alix de Couzan, fille de Hugues VI, baron de Damas-Couzan, dit « Hugues VI de Damas », dont le fils aîné, Guy, était décédé sans postérité de son mariage avec Isabelle de Lévis.

### **1E2508 Généalogies, inventaires.**

**XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.**

Généalogies imprimées et manuscrites, XVII<sup>e</sup> s. ; inventaire de titres, fin XVI<sup>e</sup> s.

### **1E2509 Prédécesseurs de Guy de Couzan.**

**1233-1310**

Vente par Girard de Batailleu, damoiseau, à Hugues de Couzan (Cosant), chevalier, de plusieurs alleux et domaines à Salt-sous-Couzan ; parchemin jadis scellé (1233 a.s., février) ; commission de sauvegarde accordée par Jean, comte de Forez, au prieur de Salt-sous-Couzan, rappelant que cette protection appartient à Dalmace de Couzan et qu'il ne prétend pas lui porter préjudice (1304) ; hommage prêté à Amédée de Couzan par Poncet de Costa pour ses rentes de Salt de Couzan (1310).

### **1E2510 Guy de Couzan.**

**1355-1402**

Hommage prêté à Guy de Couzan par Isabelle de Combicon, damoiselle (1355) ; reconnaissance en faveur de Guy de Couzan par Girard de Travalouz, de la paroisse de Saint-Just-le-Bas, qu'il est son justiciable, vassal et sujet (1372) ; accord entre François de Court et Guy de Couzan au sujet de la terre de Couzan (1391) ; pièces du procès entre Guy de Couzan, en son nom et comme tuteur et curateur de Marade de Châteauneuf, sa femme, et Antoinette de Couzan, sa fille, contre Ponce de Chalus : 3 pièces (1386-1396) ; lettres de sauvegarde accordées par le roi à Guy de Couzan (1397) ; transaction entre Guillaume Bourgoïn, bourgeois de Sainte-Foy, tant en son nom qu'en celui de Mabilie Couloïn, veuve de Pierre de Saint-Symphorien, et le procureur de Guy de Couzan (1398) ; transaction entre Guy de Couzan et Guillaume d'Albon, en son nom et comme procureur d'Alice de l'Espinasse, sa femme (1402) ; transaction entre Guy de Couzan et Hugues de Couzan son fils d'une part, et Béatrice de Bressieux fille de Geoffroy de Bressieux (1402).

### **1E2511 Hugues de Couzan, Guy de Couzan.**

**1396-1418**

Hugues de Couzan. Contrat de mariage entre Hugues de Couzan et Isabelle Damas (1396) ; Philippe, duc de Bourgogne, donne son consentement au mariage d'Hugues de Couzan, écuyer, échanson du roi, et de Isabelle Damas, son fils, pour lui permettre de prendre possession du château de Plassis donné en dot à Isabelle par Catherine de l'Espinasse, mère d'Isabelle : parchemin scellé de cire rouge (fragments) sur simple queue (1397, 26 mai) ; procuration passée par Jeanne de Chantoy, veuve de Jean de Tellis, à Jean de Tellis son fils, pour rendre hommage au seigneur de Couzan (1408) ; hommage lige rendu à Hugues de Couzan par Philibert de l'Espinasse, dit Cormorand (1411).

Guy de Couzan. Contrat de mariage entre Guy de Couzan et Isabelle de Lévis (1409) ; reconnaissances de fief et hommage prêtés à Guy de Couzan par Pierre ... (lacune) et Étienne : deux actes (1418).

### **1E2512 Famille de Lévis-Couzan.**

**1450-1497**

Eustache de Lévis-Couzan. Hommage prêté à Eustache de Lévis, seigneur de Couzan, par Arthaud de Soleillan (1450) ; testament mutuel d'Eustache de Lévis et d'Alix de Couzan, sa femme (1469).

Marguerite de Lévis-Couzan. Donation de 500 l. faite à Marguerite, fille d'Eustache de Lévis-Couzan, par Jean de Lévis, sieur de Murax, beau-frère de Marguerite (1470).

Jean de Lévis-Couzan. Copie de la donation faite par Jeanne de Bressolles à Jean de Lévis, seigneur de Couzan, et à Louise de Bressolles, futurs époux (1475) ; accord passé entre le seigneur de Couzan, Pierre Thieze et Jean Dulieu son gendre (1475) ; hommage prêté à Jean de Lévis, seigneur de Couzan, par Arnaud Alemand (1480) ; donation entre Jean de Lévis, seigneur de Couzan, Mathieu Manfroy et Georges de Combes, mari d'Antoinette Manfroy sœur de Mathieu (1481) ; prétentions du prieur du Sail de Couzan contre le seigneur de Couzan (1484) ; testament de Jean de Lévis [copie] (1494).

Seigneur de Merly de Couzan. Promesse de 1200 l. faite par Marie de Luxembourg, duchesse de Bourbonnais et d'Auvergne au seigneur de Merly de Couzan pour son mariage avec Anne de Joyeuse, nièce de la duchesse (1497).

---

## 1E2513 Famille de Lévis.

**1499-1641**

Gabriel de Lévis. Donation par Guy de Lévis, seigneur des Baronnières et de Villeneuve, à Gabriel de Lévis, son neveu (1499) ; testament de Gabriel de Lévis [copie] (1533).

Jean de Lévis. Contrat de mariage de Jean de Lévis, baron de Lugny et d'Adrienne Damas (1508).

Eustache de Lévis. Provision de la cure de Saint-Romain-de-Jonzieu en sa faveur (1525).

Claude de Lévis. Quittance en sa faveur de la maille d'or due chaque année au roi sur le château de Couzan ; procuration de Claude de Couzan contre Louise de Lévis (1546).

Christophe de Lévis-Lavieu. Procuration (1520) ; vente de la rente qui se perçoit à Saint-Clément-de-Chambon et à Firminy, faite par Pierre de Saint-Paul, seigneur de Reveux, à Christophe de Lévis, chanoine-comte de Lyon (1542) ; articles produits par Christophe de Lévis-Lavieu, protonotaire du Saint-Siège, et Claude de Couzan de Lavieu, contre Anne, soi-disant de Lavieu, originaire de montymorin, demandeur au sujet des seigneuries de Fougerolles et Chalain-le-Comtal (s.d.).

Louis de Lévis. Copie du testament de Louis de Lévis, seigneur de Nervieu (1556).

Humbert de Lévis. Contrat de mariage d'Humbert de Lévis et de Marguerite de Rostaing (1573).

Jacques de Lévis. Copie du contrat de mariage de Jacques de Lévis et de Paule de Gaste de Luppé ; copie du contrat de mariage de Jacques de Lévis et de Louise de Rivoire ; sentence du bailliage de Forez entre Jacques de Lévis, baron de Couzan, Claude de Chalmazel, patrons et conservateurs de l'Hôtel-Dieu de Chandieu, poursuivant Claude d'Arfeuilles, recteur de l'Hôtel-Dieu, demandeur en reconnaissance et paiement d'arrérages, d'une part, et Jean Chazard, défendeur, d'autre ; bail à ferme de la seigneurie de Champs consenti par Louise de Rivoire, héritière testamentaire de Balthasar et d'Antoine Louis de Lévis, d'une part, et Melchior Mitte marquis de Saint-Chamond, d'autre, pour raison des biens substitués délaissés par Antoine des Prés et Liette du Fou, seigneur et dame de Montpezat (1584-1634).

Gaspard de Lévis. Sentence du bailliage de Forez entre Gaspard de Lévis, baron de Couzan et Catherine de Rivoire, veuve en secondes noces de Jacques de Lévis, tutrice de ses enfants et dudit Jacques de Lévis, touchant la substitution ouverte en faveur dudit Gaspard de tous les biens de feu Eustache de Lévis par le décès de Jacques de Lévis, son père (1618).

Claude de Lévis. Contrat de mariage de Claude de Lévis de Lavieu, baron de Lugny, fils de Jacques, et d'Anne de Chaulery (1638) ; inventaire de production principale de Claude de Lévis de Lavieu au procès de Couzon contre Louis de Saint-Priest (1641).

---

## 1E2514 Familles alliées.

**1355-1482**

Montmorin. Contrat de mariage de Jean de Montmorin, sieur de Nades et d'Artuze de Lavieu, fille de Jacques de Lavieu et de Jeanne Cassinelle (1355).

Flotte. Contrat de mariage d'Antoine Flotte, sieur de Revel et de Catherine de Couzan (1381).

Albon (d'). Copie du contrat de mariage de Guillaume d'Albon et de Marguerite de Lévis, dite de Couzan.

Pérusse (de). Alliance de Jean de Pérusse, sieur de Saint-Bonnet et Jeanne de Lévis, sa femme (1482).

---

## 1E2515-1E2517 Courvet (Françoise), épouse de Jean Dussieux (Lyon).

**1719-1805**

Biographie ou Histoire :

Françoise Courvet, fille de Jacques Courvet marchand de vin et de Claudine Brancia, naquit le 5 décembre 1749 et fut baptisée à Lyon, à Saint-Vincent. Jean Dussieux, fils de Jean Dussieux, journalier de la Guillotière, et de Jeanne Penin, était né le 23 août 1746. Ils se marient le 27 décembre 1773 : Jean, après avoir été « soldat provincial de la généralité de Lyon », est « marchand de blé » ou « vanneur », Françoise est brodeuse. Jean décède le 30 messidor an III ; Françoise est signalée veuve le 27 septembre 1794.

Mode de classement :

Il existait de ces articles un inventaire manuscrit rédigé par Claude Faure, et portant la mention suivante : « papiers retirés de la série L où ils formaient la cote 1649 10-11-12 ». Ils ont été maintenus dans la sous-série 1 E, même s'ils se rapportent fort peu à l'Ancien Régime.

---

**1E2515 Papiers personnels, comptabilité.**

**1719-1805**

1. Actes de baptêmes et de décès (1719 - an VI). 2. Carrière militaire de Jean Dussieux : congé militaire (1771), congé absolu (1774). 3. Actes de vente ; testament de Guillaume Brancia (1752) ; contrat de mariage de Jean Dussieux et de Françoise Courvet (1773) ; actes de société, notamment entre Jean Dussieux, Vincent Ruet et Pierre Perraton, gendre de Jean Dussieux (1792, 30 décembre) etc. (1752-an VI). 4. Contributions foncières, personnelles, mobilières, patentes ; avertissements, quittances, contraintes (1781 an XIII) ; quittances de loyer (1780 an XII) ; quittances diverses (1778-1783) ; billets de logement (an V - an XII). 5. Permissions données par le commissaire général de police de Lyon pour attacher des bateaux (an IX an XII). 6. Comptes de ventes de blé (an VII - an XII) ; trois carnets de compte (1782 - an IX) ; deux mains courantes (an IX, an XI) ; pièces diverses de comptabilité.

---

**1E2516 Correspondance adressée à Madame Dussieux.**

**1792-1805**

1. Lettre de Jean Dussieux à sa femme (1792, 14 septembre – déficit constaté en 2016). 2. Lettres de Marguerite Dussieux, épouse Parraton, à sa mère (6 septembre 1798 – 26 brumaire an XIII) et à son mari ; quelques lettres de la fille de Marguerite Dussieux. 3. Lettres de Pierre Parraton à sa belle-mère (1er juillet 1797 – an XII) et à sa femme. 4. Lettres de Boussard, de Saint-Jean-de-Losne (3 frimaire an IX – 7 germinal an XII). 5. Lettres de Chaboud, de Grenoble (26 brumaire an XI – 13 nivôse an XIII). 6. Lettres de Dupont père et fils de Châlon-sur-Saône (11 prairial an XI – 11 pluviôse an XIII). 7. Lettres de Galland-Boullée, de Chauvort (13 prairial an VI – 12 nivôse an XIII). 8. Lettres de Galland-Denizot, de Chauvort (28 pluviôse an X – 25 ventôse an XI). 9. Lettres de D. et F. Meray, d'Ouroux (an XII). 10. Divers.

---

**1797-1805 Correspondance adressée à Madame Dussieux.**

**1E2517**

1. Lettres de J. Meray, de Port-d'Ouroux (8 brumaire an IX – 3 nivôse an XIII). 2. Lettres de Meray-Calliat, d'Ouroux (7 messidor an IX – 28 germinal an XI). 3. Lettres de Meray-Prost, d'Ouroux (7 fructidor an IX – 23 frimaire an XIII). 4. Lettres de Ruet Larriche, de Saint-Jean-de-Losne (25 janvier 1797 – 22 floréal an XII). 5. Lettres de divers correspondants : Adenot (an VIII et IX) ; Bibet (1802-an XIII) ; Bourron (an XII), etc. 6. Lettres de divers correspondants.

---

**1E2518-1E2620 Cuzieu et Saint-Lager (familles) et alliés : Laire, Crussol, Denis ; Laye, Chardonnay, Jourdan et Berthelon de Brosses (Beaujolais, Forez).**

**1308-1828**

Biographie ou Histoire :

Les familles sont unies par suite du mariage, en 1790, de Charles-Aimé-Ovide Denis de Cuzieu et Suzanne-Christine Berthelon des Brosses, qui avait hérité de la seigneurie beaujolaise de Saint-Lager.

On trouve donc d'une part les archives de la seigneurie forézienne de Cuzieu, possédée successivement par les familles de Laire, de Flageac, de Crussol et Denis de Cuzieu, avant d'être vendue par ces derniers au XIXe siècle ; et celles de la seigneurie beaujolaise de Saint-Lager, possédée successivement par les familles de Laye, de Chardonnay, Jourdan et Berthelon de Brosses, puis par les Denis de Cuzieu qui s'y établirent au XIXe s.

---

**1E2518-1E2553 Seigneurie de Cuzieu.**

**1308-1828**

Biographie ou Histoire :

Plusieurs familles possédèrent successivement cette seigneurie forézienne.

Famille Meys de Cuzieu. Un rameau cadet de la famille de Meys, en Forez, « s'installa vers 1250 au château de Cuzieu, prospéra par d'heureux mariages et ne s'éteignit qu'en 1361 » (Perroy, Familles nobles du Forez, I, p. 531). Lorsque Girard de Cuzieu et sa femme Béatrice de Verney moururent sans postérité, après 1358, son oncle, Guillaume de Meys, hérita de la seigneurie de Cuzieu et d'Unias, mais pour peu de temps. En effet, il testa en 1361 et désigna pour héritier son neveu Pierre de Salsat, fils d'une des sœurs qui avait épousé Hugues de Salsat.

Famille de Laire. Pierre de Salsat n'eut pas davantage de postérité ; avant 1388, c'est sa sœur, Béatrice de Salsat, qui reçut de son frère la seigneurie de Cuzieu (Perroy, familles nobles du Forez). Elle avait épousé Robert de Laire, seigneur de Cornillon, et c'est donc la



famille de Laire qui entra en possession de la seigneurie. Après la mort de Guyon de Laire, les terres revinrent à sa sœur Anne de Laire († 1506, testament dans le fonds) qui avait épousé en 1474 Jean Mitte de Mons, seigneur de Chevières (1450-1499). Ce ne fut pas leur fils aîné, Louis († 1529, marié à Madeleine de Crussol) qui hérita d'abord des biens d'Anne de Laire mais le cadet Pierre, mort sans postérité (testament de 1528 dans le fonds), puis son frère Jean, abbé commendataire de Clérac († 1533). Ce n'est qu'ensuite que la seigneurie fit retour à la branche aînée : Antoine, fils de Louis, qui reprit le nom de Laire (Perroy, Familles nobles, p. 558-559).

Famille de Flageac. Gaspard de Laire de Cuzieu étant mort sans postérité (testament de 1575 dans le fonds), il institua héritière universelle sa sœur Louise de Laire. Elle avait épousé Pierre de Flageac, chevalier de l'Ordre du Roi, et testa en sa faveur en 1576. La seigneurie passa donc à cette famille. Marguerite de Flageac (1595-1661), fille de Pierre de Flageac et de sa deuxième épouse Marguerite Rostaing, portait le titre de marquise de Cuzieu ; elle épousa Christophe d'Apchier en premières noces et, en 1632, en deuxième noces, Emmanuel de Crussol (né en 1587, † 1657) (La Chesnaye-Desbois).

Famille de Crussol. Le fils d'Emmanuel de Crussol et de Marguerite de Flageac, Armand de Crussol, comte d'Uzès († 1693) épousa en 1644 Isabelle de Veyrat de Paulian (contrat dans le fonds). Ils eurent un fils, François, décédé sans postérité et sur lequel fut saisie la seigneurie de Cuzieu, adjugée en 1706-1707 à Pierre Presle de l'Escluse, échevin de Lyon en 1709 et 1710, conseiller et secrétaire du Roi en la cour des monnaies de Lyon († 1726). Celui-ci la vendit à Barthélemy Jean-Claude Pupil, premier président en la cour des monnaies de Lyon, lieutenant général en la sénéchaussée et siège présidial de la ville, qui lui-même la vendit, le 28 février 1735, à Blaise Denis, ancien échevin de Lyon, et Benoît Denis écuyer, son fils (liasse n° 66).

Famille Denis de Cuzieu. A la suite de cette acquisition, la famille Denis prit le nom de « Denis de Cuzieu ». Blaise Denis de Cuzieu (1667-1748) avait épousé en 1689 Dimanche de Saint-Bonnet née vers 1670, et avait été échevin de Lyon en 1733. Il fit construire l'Hôtel de Cuzieu, à Lyon, au 30 rue Sala, en 1759 (Louis Maynard, Histoires, légendes et anecdotes à propos des rues de Lyon). Son fils, Benoît Denis de Cuzieu (1695-1777), acquéreur avec son père de la terre et seigneurie de Cuzieu en 1735, avait épousé en 1727 Marie-Catherine Rousseau († 1757). Jean-Blaise Denis de Cuzieu, fils du précédent, chevalier (1732-1793), épousa en 1760 Anne-Marie Darest de Bouvesse (1740-1815).

Parmi leurs enfants figure Charles-Aimé-Ovide Denis de Cuzieu, qui épousa à Lyon, en 1790, Suzanne-Christine Berthelon des Brosses (1770-1825), qui avait hérité de la seigneurie de Saint-Lager. Le 23 novembre 1803, Charles-Aimé vendit alors le château de Cuzieu et les propriétés attenantes (Henri Gerest, ainsi coule le sang de la terre... Les hommes et la terre en Forez, XVIIIe – XXe siècles, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2005). La famille Denis de Cuzieu s'établit désormais à Saint-Lager, dont Charles-Aimé fut maire.

Son fils Charles-Robert (1791-1834) épousa Louise-Virginie Fougère (an IV-1884). Ils ne laissèrent qu'une fille, Aimée-Eugénie de Cuzieu, née en 1828, qui resta célibataire et mourut en 1886, en laissant à la ville de Lyon la plus grande partie de sa fortune. Son legs permit notamment la fondation de La Martinière des filles à Lyon, à son emplacement actuel ; le buste de « Madame Denis de Cuzieu », en ronde-bosse, y est conservé. La succession d'Aimée-Eugénie fut complexe : « il y avait ainsi dix-sept héritiers en présence » (Salomon, p. 181). Un arrêté de la Cour de Lyon, en date du 15 janvier 1892, déterminait les ayants-droits. Le château de Saint-Lager fut adjugé, en 1893, à Suzanne-Clémentine Denis de Saint-Thomas (1823-1898), veuve de Jean-Baptiste Andrieu de Vaulx, et à Ludovic Denis de Saint-Thomas. Leur héritière, Jeanne-Aimée Gouttenoire, vendit en 1940 à la société anonyme Pasquier-Desvignes « des bâtiments en mauvais état avec tourelles, ayant composé autrefois la maison d'habitation du château de Saint-Lager ».

Histoire de la conservation :

L'article 1E2521 remonte jusqu'aux premières années du XIXe s. et laissent ainsi penser que ce fonds n'est pas issu du séquestre révolutionnaire.

---

## 1E2518 Inventaires des archives.

**1735-1763**

Inventaire des terriers, titres et papiers remis par Barthélemy Pupil à Benoît Denis, acquéreur (1735) ; inventaire par Jean-Blaise Denis (1763).

---

## 1E2519-1E2522 Archives familiales.

**1308-1828**

## 1E2519 Famille de Laire.

1308-1580

Mariage de « Rauletum d'Arra », fils de Bernard chevalier, et de Béatrice de Salsac, fille de Hugues de Salsac, seigneur de Cuzieu (1308) ; mariage de Guillaume de Laire, seigneur de Cuzieu, et d'Isabeau fille de Louis Daubré (1418) ; mariage de François de Tholognieu et Béatrice de Veauchette (1442) ; procès verbal de la main-levée accordée par le juge de Forez à Anne de Laire, femme de Jean Mitte, seigneur de Grézieu, sœur et héritière de Guyon de Laire seigneur de Cuzieu, de la saisie féodale sur les meubles et les immeubles dudit Guyon après son décès (1488), avec la procuration d'Anne de Laire et le testament de Guyon de Laire (comprenant la fondation de la prébende de Cuzieu) et celui de Louis de Laire leur père (1485, 5 octobre) ; testament d'Anne de Laire, veuve de Jean Mitte seigneur de Chevrières et dame de Cuzieu (1506) ; testament de Pierre de Laire, seigneur de Cuzieu (1528) ; contrat de mariage d'Antoine de Cuzieu et d'Anne de Saint-Chamond (1539) ; testament d'Antoine de Cuzieu (1566) ; testament de Gaspard de Cuzieu (1575) ; transaction entre Jacques de Miolans, seigneur de Chevrières, Gaspard de Chevrières et Louise de Cuzieu dite de Laire, femme de Pierre de Flageac (1580).

## 1E2520 Famille de Crussol.

1644-1714

Contrat de mariage d'Armand de Crussol et Isabelle de Paulian (1644) ; provision de la charge de capitaine de Saint-Galmier pour le sieur de Crussol (1646) ; adjudication par décret des terres et seigneuries de Cuzieu et d'Unias, et dépendances, saisies réellement sur François de Crussol, seigneur de Cuzieu, comte d'Uzès, à la requête de Catherine-Angélique d'Apremont, veuve en premières noces de Jean de Gourdon et en secondes noces de Clément Sovin, écuyer, au bénéfice de Pierre Presle, conseiller et secrétaire du roi, maison et couronne de France : arrêt et arrêts de confirmation (1707-1714).

## 1E2521 Famille Denis.

1735-1828

Ancien Régime. Acquisition des terres et seigneurie d'Unias par « Messieurs Denis père et fils » à « Monsieur et madame de Saint-Pupil » (1735) ; correspondance avec les curés Besset et Flachet (1735-1742) ; correspondance (1738-1783) ; quittances du don annuel de 150 l. fait par Benoît Denis, écuyer, aux pauvres de l'Hôpital général (1735-1751).

Révolution et période contemporaine. Acquisition par Charles Denis de Cuzieu d'un domaine à Cuzieu possédé par les Ursulines de Saint-Bonnet (1791) ; par Antoine Grange d'un domaine à Saint-Galmier possédé par les mêmes (1791) ; requêtes aux administrateurs du district de Montbrison, aux fins de paiement d'arrérages de cens et servis (1791) ; reconnaissances (1791-1792) ; autorisation de rectifier un chemin (1792) ; arrérages de rentes non viagères nationales (1794) ; état des papiers emportés à Paris (1795) ; mise en possession de la citoyenne d'Affaux, des biens d'Antoine-Gabriel d'Affaux, son frère, mort victime à Lyon (1795) ; substitution par Christiane-Suzanne d'Affaux à Guillin dans les pouvoirs à elle donnés par son mari (1795) ; procuration passée par Charles Ovide de Cuzieu aux frères Musset à Paris pour retrait de titres déposés au bureau de la liquidation (1798) ; avertissement pour acquitter les arrérages d'une rente de 10 francs due annuellement à la Nation ; compte courant avec le citoyen de Cuzieu ; quittance des intérêts échus d'une année provenant du prix de la vente du domaine du Pilon (1802) ; lettre écrite par Michaud de la Tour, lieutenant-colonel des chasseurs à cheval, de la garde d'honneur de Lyon, à M. de Cuzieu, colonel audit corps, lui témoignant le plaisir que lui a fait le choix de sa personne à ce grade (1810) ; extrait des ventes des biens nationaux faites à Charles Denis de Cuzieu en 1791 (1821) ; correspondance privée (1821) ; dossier relatif aux mauvaises affaires de Jean-Guy-Gabriel Arthaud de Viry, époux d'Antoinette-Blaisine-Aglacé Denis de Cuzieu, sœur de Charles-Aimé-Ovide de Cuzieu (1811-1826) ; concession à M. de Cuzieu d'une parcelle de terrain dans le cimetière de Saint-Lager (1826) ; contestations entre Antoinette-Blaisine-Aglacé Denis de Cuzieu, veuve de Jean-Guy-Gabriel Arthaud de Viry, et Charles-Aimé-Ovide de Cuzieu, tuteur des enfants de Jean-Guy-Gabriel Arthaud de Viry, et les fabriciens de l'église de Saint-Germain-Laval, au sujet d'une rente pour une prébende ou commission de messes, fondée par Jean Boullardin en 1654 (1822-1828) ; comptes, mémoires, quittances (1803-1825).

## 1E2522 Famille Dareste.

1681-1797

Jeanne-Marie Dareste, épouse de Blaise Denis de Cuzieu. Antoine Dareste et Marie Baronnat, son épouse : correspondance, mémoires, quittances (1681-1759) ; Pierre Dareste, écuyer : procès (1716-1731) ; Pierre de Chaponnay Deybens, baron de Morancé, et Marie-Anne Dareste : contrat de mariage (1722) ; Geneviève Fuselier veuve de Pierre Dareste (1789-1797).

## 1E2523-1E2546 Archives domaniales et seigneuriales.

1326-1815

Les numéros entre crochets renvoient à l'inventaire conservé sous la cote 1E2518.

<b>1E2523-1E2533 Terriers.</b>	<b>1326-1785</b>
<b>1E2523 Terrier reçu par Collaudi.</b>	<b>1326</b>
Caractéristiques matérielles et contraintes techniques : [1] Rouleau.	
<b>1E2524 Terrier de la rente noble de Cuzieu, commencé en 1386.</b>	<b>1402</b>
Caractéristiques matérielles et contraintes techniques : [4] Rouleau.	
<b>1E2525 Terrier de la rente d'Unias.</b>	<b>1402</b>
Caractéristiques matérielles et contraintes techniques : [12] Rouleau.	
<b>1E2526 Terrier de la rente de Cuzieu.</b>	<b>1416</b>
Caractéristiques matérielles et contraintes techniques : [5] Rouleau.	
<b>1E2527 Recueil de titres relatifs à la directe et seigneurie de Cuzieu, Unias et Chaignon.</b>	<b>1484-1494</b>
[23] « Le papier des vestisons ».	
<b>1E2528 [97] Terrier de Rivas.</b>	<b>1514</b>
<b>1E2529 [27] Copie non signée du terrier Burtin.</b>	<b>1686-1689</b>
<b>1E2530 [73] Expédition signée Burtin.</b>	<b>1686-1689</b>
<b>1E2531 Copies de terriers.</b>	<b>1326-1573</b>
[64] « Une liasse en 10 cahiers, le premier des minutes du terrier Breyard de 1573, le second expédition du terrier Breyard, le 3e terrier Henris de 1541, le 4e terrier Henris de 1508, le 5e accord bénévés et quittances de 1485, le 6e terrier de 1405, le 7e terrier Montagne de 1387, le 8e abénévis de 1345, le 9e vente de la terre de Cuzieu de 1345, le 10e terrier Colodi de 1326, tous extraits ».	
<b>1E2532 Terriers divers.</b>	<b>1541-1559</b>
Répertoire du terrier des Boirons (1541). Terrier signé Bénévés (1541-1559). Terrier de reconnaissances en faveur d'Antoine de Cuzieu (vers 1550).	
<b>1E2533 Lièves de terriers.</b>	<b>1691-1785</b>
[88] Liève du terrier de Rivas (1753-1785). Liève additionnelle de la rente d'Unias (1691). [73] Lièves du terrier Burtin.	

---

**1E2534-1E2536 Comptes.**

**1637-1760**

---

**1E2534 Terres et seigneuries de Cuzieu, Unias et Chagnon.**

**1637-1653**

[31] Un livre tenu par le sieur Vaulterin, de la rente et revenus des terres et seigneuries de Cuzieu, Unias et Chagnon, commencé le 1er janvier 1637. [32] Journal des recettes et dépenses des terres de Cuzieu, Unias et Chagnon commencé en 1650.

---

**1E2535 Etats sommaires et abrégés.**

**1640-1652**

[33] 1640-1642. [32] 1650-1652.

---

**1E2536 Recette de la seigneurie.**

**1760**

[88] « Recette pour mes terres et seigneuries de Cuzieu, d'Ugnias et terres appartenances et dépendances, commencée le vingt trois octobre 1760 et finie le vingt un décembre 1760... faits par Jean Blaize Denis de Cuzieu chevalier... »

---

**1E2537-1E2541 Abénévis, ventes, baux et rentes.**

**1345-1790**

---

**1E2537 Abénévis reçu par David Mornand pour le seigneur de Cuzieu.**

**1345**

[3] Rouleau. 3 juillet 1345

---

**1E2538 Défense prononcée au profit du seigneur de Cuzieu, de faire un étang au lieudit de la Salmarie.**

**XVe s.**

[46] Rouleau.

---

**1E2539 Abénévis, ventes.**

**1364-1775**

[36] Abénévis des moulins de Cuzieu (1364, 16 octobre) ; [37] Abénévis des terres de Crette payé par le sieur de Cuzieu à Grégoire Seyriou (1381, 24 août). Note de l'inventaire de 1763 : « ce titre ne peut servir qu'à prouver que la dame de Falsac qui est appelée dame d'Unias dans le terrier Clavelli étoit aussy dame de Cuzieu » ; [49] quittance du droit de vingtain passée par le seigneur de Cuzieu aux habitants (1389, copie) ; [39] accord et transaction entre le seigneur de Cuzieu et le seigneur de Grézieu-le-Fromental (1418, 26 juillet) ; quittance à Louis de Flaghac (1437) ; [40] vente passée par les curés, prébendiers et sociétaires de Saint-Galmier au seigneur de Cuzieu d'une rente qui avait été demembrée du terrier de Cuzieu (1450) ; reconnaissance au profit de Louis de Laire, seigneur de Cuzieu (1456) ; [38] abénévis passé par Louis de Laire, seigneur de Cuzieu, à Jean Guillement de la Vaure (1461, 13 juillet) ; [50] abénévis par l'abbé de Valbenoite près Saint-Étienne de Furan, à Jean Barrier (1477) ; [41] vente de cens et servis passés par Antoine de la Bâtie au seigneur de Cuzieu (1561) ; [58] échange de cens entre la dame de Cuzieu et celle de Rivas (1582) ; [103] procuration passée par Benoît Denis à Guillaume Petitain pour recevoir les cens et servis, dîmes, rentes etc. de Cuzieu et d'Unias (1738) ; abénévis consentis par ne, oît et Jean-Benoît Denis à Pierre Cartol, meunier, et Claude Duby, laboureur (1748-1775).

---

**1E2540 Louages, baux, rentes.**

**1636-1783**

[65] Louages ; [66 et 74] baux ; [80] Comptes des servis pour la rente d'Unias.

## **1E2541 Rentes dues par la terre d'Unias.**

**1636-1790**

[68] 1. Commanderie de Chazelles (1636-1734). 2. Rente de Montrond. 3. Marguillerie de Montrond. 4. Rente noble et prieuré de Chambeuf et Veauche appartenant au chapitre d'Ainay. 6. Restitution des terriers de la prébende de Saint-Martin de Cuzieu fondée par les seigneurs de Cuzieu en 1442, détenus par le prieur de Saint-Jean-de-Cuzieu et de Chambost (1783). 7. Cure de Cuzieu. 8. Marguillerie de Cuzieu. 9. Cure de Cuzieu : fondation de services par Marguerite de Flageac (1661-1790). 10. Eglise des Cordeliers de Montbrison : fondation de services par Louise de Laire (1576 [copie] et quittances (1716-1789). 11. Couvent des cordeliers de Saint-Galmier : fondation d'une messe basse par Marguerite de Flageac, augmentation de service par Armand de Crussol son fils (1658-1663). 12. Rente du roi à Saint-Galmier (1718-1790).

## **1E2542-1E2546 Droits seigneuriaux et droits fonciers.**

**1441-1815**

### **1E2542 Dîmes.**

**1441-1790**

Titres qui établissent le droit de dîme des seigneurs de Cuzieu sur les fonds de la paroisse de Cuzieu ; plans. Produit de la dîme du froment des paroisses de Rivas et Meylieu. Contestations entre les prieurs de Bellegarde et les seigneurs de Cuzieu au sujet de la portion congrue du curé de Cuzieu.

### **1E2543 Port d'Unias et droit de bac.**

**1313-1764**

[67] Pièces produites pour la reconnaissance du droit de bac. L'acte de 1313 est une copie.

### **1E2544 Justice.**

**1676-1771**

[53] Livre du greffe ordinaire (1676-1679) ; registre (= cahier) pour les prisons de Cuzieu et d'Unias (1767) ; nomination d'un greffier (1735) et d'un huissier (1771).

### **1E2545 Cure et prébende de Cuzieu.**

**1636-1783**

Échange entre le seigneur de Cuzieu et le curé (1736, 18 novembre) ratifié par les habitants (1737, 10 novembre) ; expédition d'acte d'assemblée d'habitants pour le curé, les marguilliers et les habitants de Cuzieu (1724, 29 octobre) ; reconnaissance par Besset, curé de Cuzieu, de la permission de murer une porte accordée par M. Pupil (1733) ; ratification, échange des fonds pour la translation du cimetière passé entre le seigneur et les habitants de Cuzieu (1737, 10 novembre) ; attestation par les deux curés successifs de Cuzieu, qu'ils ne jouissent qu'à titre précaire du droit de passage dans le jardin du seigneur pour se rendre à l'église (1725 et 1738) ; prise de possession de la prébende de Cuzieu (1758, 26 mai) ; quittance d'un ostensoir, don de M. Denis, seigneur de Cuzieu, passée par Tixier, curé d'Unias, à Besset, curé de Cuzieu (1760) ; cessions et transport contenant bail à ferme passé par le seigneur et le prébendier de Cuzieu (1761, 10 décembre) ; bail à ferme entre le seigneur et le prébendier de Cuzieu (1774, 11 juillet) ; terrier de la cure reconnu au profit de François Durand, curé de Cuzieu (1779) ; nominations de prébendiers (1769-1781).

### **1E2546 Impositions.**

**1735-1815**

Dixième et vingtième : requêtes à l'intendant aux fins de modération ; avertissements et quittances (1735-1789). Emprunt forcé, emprunt de 100 millions (an IV-an VIII) ; contribution extraordinaire à lever comme réquisition de guerre (1759-1815) ; taille : requêtes et ordonnances portant signification et défenses aux consuls de Cuzieu, d'Unias et de Neylieu, d'imposer Blaise et Benoît Denis, père et fils, seigneurs de Cuzieu ; requête adressée à l'intendant par Jean-Blaise Denis, seigneur de Cuzieu, aux fins de modération de taille en faveur de ceux dont les récoltes ont été éprouvées par la grêle ; rôle de la taille et autres impositions de la paroisse de Cuzieu. Lettre avisant M. Denis qu'il est compris au rôle des tailles et autres impositions de la paroisse de Chazelles (1737-1790). Requête adressée à l'intendant par les habitants de Cuzieu, Meylieu, Montrond etc., aux fins d'être dispensés et déchargés des travaux du grand chemin de Trémolin, éloigné de trois lieues de Cuzieu, etc. (1762).

---

**1E2547-1E2553 Procédures.**

**1706-1792**

---

**1E2547 Contre Antoine Delorme.**

**1706-1759**

[102] Adjudication des biens de François de Crussol au bénéfice de Pierre Presle (1706-1714), procédure entre Blaise Denis et Antoine Delorme laboureur de Cuzieu pour la reconnaissance d'arrérages de cens et servis (1759). Les deux arrêts reliés dans un même portefeuille.

---

**1E2548-1E2549 Domaine de Gorge de Loup.**

**1734-1747**

Procédure pour Blaise Denis, ancien échevin de Lyon, acquéreur en 1720 du domaine de Gorge de Loup sis en la paroisse d'Écully, de Jean Genthon, receveur des tailles en l'élection de Saint-Étienne-en-Forez et Charlotte Pasquier, sa femme, moyennant 100 000 l. qui furent consignées, poursuivant la saisie réelle, vente et adjudication dudit domaine sur François Dubuisson, bourgeois de Paris, curateur créé par la Cour au déguerpissement dudit domaine fait en 1738 par ledit Blaise Denis, d'une part, et les créanciers de Genthon, d'autre part (1734-1747).

---

**1E2548 Première partie.**

**1734-1747**

---

**1E2549 Deuxième partie.**

**1734-1747**

---

**1E2550 Contre Jean Rullière.**

**1747**

[112] Procédure pour Blaise et Benoît Denis, père et fils, contre Jean Rullière, négociant à Lyon, pour faux en écriture de commerce [liasse intitulée par Blaise Denis : papiers concernant la malheureuse affaire de Rullière en 1747] (1747).

---

**1E2551 Contre les religieuses de Jourcey.**

**1740-1780**

Procédure de Benoît Denis contre les religieuses de Jourcey en paiement d'arrérages de cens et servis sur les rentes des Boyrons et de Cuzieu (1740-1760) ; contestations relatives au droit de pêche dans la Loire (1770-1780).

---

**1E2552 Directe : arrérages de cens, etc.**

**1740-1792**

Procédures pour Benoît, Blaise et Jean-Blaise Denis, seigneurs de Cuzieu, contre Jean-Marie Roux de La Plagne (1750-1764) ; les syndics, les habitants et la communauté de Cuzieu (1751-1758) ; Morel, conseiller au bailliage de Montbrison (1770-1775) ; Forissier (1784-1786) ; Jean-Georges Roux de La Plagne (1752-1792). .

---

**1E2553 Procédures et pièces diverses.**

**1739-1768**

[111]. Procédures entre Benoît et Blaise Denis, seigneurs de Cuzieu, et les mariés Estival-Bosson (1739-1742) ; sentence d'ordre des biens vendus sur J.-F. Blanc (1745) ; procédure entre Benoît Denis et Catherine Rousseau sa femme, contre Marie Rousseau femme de Jean Decomble, écuyer, au sujet de la successio de Marie Palerne veuve d'Aimé Rousseau négociant à Lyon (1757) ; procédure contre Isaïe Cabanne de Beaufin au sujet d'une obligation (1765-1767) ; procédure entre Blaise Denis et Jeanne-Marie Darest, contre Marguerite Bornerand de Bouveu (1766-1768).

[110] Obligation de 460 l. en faveur de Blaise Denis par Jean Blanc. Transport contenant quittance et obligation de 800 l. pour Blaise Denis par Jean Blanc. Quittance finale du prix de l'acquisition d'une maison, sise quai de Retz. Quittance de 1200 l. passée à Jean-Blaise Denis. Transport de 330 l. par Jean-Blaise Denis. Transport d'une créance de 2197 l. par Jean-Blaise Denis à Pierre Bénévent. Cession de 2400 l. par Jean-Blaise Denis à Jean Saint-Pierre (1718-1786).

## 1E2554-1E2620 Seigneurie de Saint-Lager.

1245-1837

### Biographie ou Histoire :

La seigneurie appartenait à l'origine aux seigneurs de Beaujeu, mais Guillaume de Laye en est le châtelain dès 1285 (Salomon, IV, p. 178). Étienne de Laye acquit la seigneurie de Saint-Lager par échange avec Édouard de Beaujeu, auquel il donna la terre d'Ouroux (1E2555). Son fils Jean de Laye est attesté en 1370. Son fils, Jacques de Laye, épousa en secondes noces Marguerite d'Oingt († 1383), qui institue comme héritiers les enfants d'Alix, sa soeur, et d'Étienne de Fougères, mais leur substitue Jean de Laye.

En 1540, Louis de Laye institue par testament héritier universel son neveu, Philibert Buffard dit de Laye. Philibert meurt dès 1542 et c'est son fils aîné, Louis, qui lui succède. Mais Louis est retrouvé mort en 1589 ; la seigneurie passe alors à Jean et Aymé de Chardonnay, les enfants de sa sœur Claudine qui avait épousé Humbert de Chardonnay ; il semble que les Chardonnay aient contesté dès 1570 la succession de Philibert de Laye (1E2557 et 2558).

Le lignage des Chardonnay s'établit au XVI<sup>e</sup> s. non loin de Gournand, à Salornay-sur-Guye : Humbert de Chardonnay y achète aux religieux de Cluny des rentes et services attachés en 1567. Les Chardonnay portent alors le titre de seigneurs de Salornay et de Saint-Lager et quittent le village dont ils portent le nom (voir Emmanuel Nonnain, Chardonnay. Monographie historique, 2004).

Les dossiers décrits dans le présent répertoire permettent de préciser la généalogie de cette famille, et les procès réguliers entre frères et cousins sur leur succession. Humbert eut deux fils, Jean (qui teste en 1617) et Aymé, coseigneurs de Saint-Lager (encore attesté en 1626), mais cette co-seigneurie entraîna rapidement des difficultés. Humbert, fils et héritier de Jean, renonça en 1633 à ses droits sur Saint-Lager en contrepartie de la seigneurie des Epaux à Salornay. A sa mort, il désigna comme héritier universel son neveu Humbert, fils de son frère Dominique. Cet Humbert, d'abord cordelier, épousa en 1669 Marie Boudineau et céda la seigneurie des Epaux, en 1670, à son frère Nicolas-Adrien.

Claude, fils d'Aymé, resta donc seul seigneur de Saint-Lager ; lui succéda son fils Antoine. Mais ce dernier mourut sans enfant et sa succession échut alors à son cousin Nicolas-Adrien et au fils de celui-ci, Antoine.

La terre et seigneurie, saisie sur Antoine de Chardonnay, est adjugée en deux fois, en 1694 et 1695, à Gaspard Jourdan. Gaspard Jourdan, baron de Saint-Lager, trésorier de France à Aix, était en outre procureur général et conseiller honoraire à la cour des Monnaies de Lyon. Par son testament du 31 janvier 1707 Gaspard Jourdan de Saint-Lager institua comme héritier universel son petit-fils Jean-Gaspard et lui substitua, à défaut d'autres héritiers mâles, les filles de sa descendance.

Ces dispositions entraînèrent de nouveaux procès.

Tout d'abord, le fils de Gaspard, François, procureur général près la cour des monnaies de Lyon, époux de Françoise Richer, qui n'avait que l'usufruit de la succession de son père, se trouva en procès contre son fils Jean-Gaspard lorsque celui-ci prétendit recevoir son héritage ; ouvert en 1738, le procès entre le père et le fils fut conclu par plusieurs accords entre 1742 et 1744.

Mais Jean-Gaspard mourut sans descendant, et il était le seul fils de François ; la succession fut donc ouverte au profit des filles de celui-ci, Marie-Anne, qui épousa Jean-Aimé Berthelon des Brosses, Françoise, Suzanne et Marie-Françoise. Dans son testament de 1745, François désigna l'aînée, Marie-Anne, comme seule héritière de Saint-Lager, mais elle dut, à son tour, soutenir un procès contre sa mère et ses trois sœurs pour se voir reconnaître ses droits (1748).

Marie-Anne Berthelon des Brosses eut elle-même trois filles : Marie-Anne, l'aînée, également désignée comme seule héritière de Saint-Lager, épouse de Robert-René d'Affaux, Marie-Suzanne et Catherine. A la mort de leur mère (1779), un nouveau procès opposa la dame d'Affaux à ses deux sœurs puînées, avant qu'elle ne vit reconnaître ses droits (1782).

Du mariage de Marie-Anne et René d'Affaux naquirent deux fils, morts respectivement en 1785 et 1794, et une fille, Suzanne-Christine (1770-1825). C'est cette dernière, héritière de Saint-Lager, qui épousa à Lyon, en 1790, Charles-Aimé-Ovide Denis de Cuzieu, écuyer, fils du seigneur de Cuzieu et d'Unias.

### Bibliographie :

Mitchio Hamada, *Une seigneurie et sa justice en Beaujolais au XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s. : Saint Lager*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle sous la direction de Jean-Pierre Gutton, université de Lyon II, 1984.

---

**1E2554 Inventaires d'archives.**

**1544-1782**

Inventaire des terriers en la possession de Françoise de Sainte-Amour, veuve de Philibert Buffard, tutrice de Louis de Laye leur fils (1544) ; « inventaire des pièces suivantes » (XVIIe s.) ; « Inventaire des pièces demeurées dans les papiers de M. de Saint-Lager » (1766) ; « inventaire des tiltres et papiers concernant la baronnie de Saint-Lagier et autres lieux » (XVIIIe s.) ; « inventaire particulier des terriers de la baronnie de Saint-Lager et ses dépendances », 1 registre (1707) « abrégé d'inventaire » (1771) ; « inventaire des archives du château de Saint-Lager » (1782 ; porte sur la couverture l'annotation suivante : emporté de Saint-Lager le 10 octobre 1790 à la clôture de l'inventaire le dit jour. Charvériat ».

---

**1E2555-1E2581 Archives familiales.**

**1339-1795**

---

**1E2555-1E2557 Famille de Laye.**

**1339-1595**

---

**1E2555 Étienne de Laye.**

**1339-1350**

Échange de la ferme d'Ouroux contre des cens et rentes dans les paroisses de Saint-Lager et de Cercié entre Étienne de Laye et Édouard, seigneur de Beaujeu, 2 p. parchemin, copies et traduction modernes (1339) ; acte d'affranchissement de droits féodaux consenti par Étienne, seigneur de Beaujeu, en faveur d'Étienne de Laye, seigneur de Saint-Lager (1350).

---

**1E2556 Antoine, Jean, Guillaume, Louis et Philibert de Laye.**

**1453-1572**

Antoine de Laye : fixation des dépens infligés à Jean de Mauvoisin, prieur de Regny (1453) ; Françoise de Roche, femme d'Antoine : codicille (1471) ; Jean de Laye : transaction, testament (1466, 1476) ; Guillaume de Laye : actes divers (1489-1505) ; Louis de Laye, époux d' Antoinette du Fay : contrat de mariage [1517], testament par lequel il institue héritier son neveu Philibert Buffard [1528, 1540], etc. (1510-1540) ; Théodore de Laye : procuration en sa faveur par Philibert de Laye, son frère (1511) ; Philibert de Laye, dit Buffard, héritier de Louis de Laye, et Françoise de Saint-Amour, sa femme : procédure contre Antoinette du Fay [1540], testament [1542], inventaire des biens remis à Françoise de Saint-Amour, testament de Françoise de Saint-Amour [1572], divers (1540-1572) ; « réparations, obligations et quittances de Jean du Peyrat, tuteur de M. de Saint-Lager » (1490-1492).

---

**1E2557 Louis de Laye.**

**1542-1595**

Tutelle ; reconnaissance qu'il a été vu mort devant la Cluse (1589) ; succession.

---

**1E2558-1E2564 Famille de Chardonnay.**

**1533-1700**

---

**1 E 2558 Humbert de Chardonnay.**

**1533-1610**

Humbert de Chardonnay, mari de Claudine de Buffart puis d'Humberte de Tenay. Compromis suite à l'homicide commis par François et Bonaventure de Loisi sur la personne d'Humbert de Chardonnay l'Ancien, père de Humbert, Claudine et Antoine (1533) ; donation entre vifs de tous ses biens consentie par Humbert de Chardonnay, prieur du prieuré de Saint-André-le-Désert, au profit d'Humbert de Chardonnay son neveu (1542) ; testament de Claudine de Buffart, femme d'Humbert (1562) ; procédure conduite par Humbert de Chardonnay, administrateur de ses enfants, contre Louis Buffart dit de Laye, seigneur de Tavernost et Saint-Lager (1574) ; mariage avec Humberte de Tenay, succession d'Humberte, procédures (1577-1586) ; codicille d'Humbert de Chardonnay (1599) ; inventaire après décès (1610).

---

**1E2559 Jean et Aymé de Chardonnay, fils d'Humbert.**

**1589-1617**

Jean et Aymé de Chardonnay, frères. Accord et partage des revenus de la terre de Saint-Lager, papiers divers (1589-1614).

---



Jean de Chardonnay. Mariage avec Marie de Laurencin (1593) ; actes divers (1595-1610) ; testament (1617).

Aymé de Chardonnay. Mariage avec Digne de Poncetou (1592), quittances et actes divers (1592-1610).

---

### **1E2560 Succession de Jean de Chardonnay.**

**1610-1623**

Succession de Jean de Chardonnay. Contestation entre Marie de Laurencin, veuve de Jean de Chardonnay, et Aymé de Chardonnay, son beau-frère, tuteur des enfants de Jean, au sujet de l'héritage de ce dernier (1618-1619) ; contestation entre Humbert de Chardonnay, fils de Jean et de Marie de Laurencin, tuteur de ses douze frères et sœurs, et Aymé de Chardonnay, son oncle (1618-1626) ; sentence portant que Humbert de Chardonnay est maintenu en la possession et jouissance de la part de la seigneurie de Saint-Lager qui est arrivée à son père par l'échange de 1598 (1626) ; autres affaires relatives à la succession de Jean de Chardonnay (1610-1623).

---

### **1E2561-1E2562 Branche des seigneurs des Epaux.**

**1609-1700**

---

#### **1 E 2561 Humbert de Chardonnay et ses soeurs.**

**1609-1683**

Humbert de Chardonnay, fils de Jean. Transactions avec Claude de Chardonnay, fils d'Aymé de Chardonnay, et Humbert de Chardonnay (1627-1643), en particulier échange par lequel Humbert cède et remet à Claude la part qu'il a au château de Saint-Lager, en contrepartie de quoi Claude cède et remet à Humbert sa maison des Époux sise à Salornay-sur-Guye avec ses droits et dépendances, à la condition que Humbert n'entrera en jouissance qu'après le décès de Digne de Poncetou, mère de Claude, qui en a l'usufruit (1633) ; papiers personnels (1623-1639), en particulier contrat de mariage et donation mutuelle entre époux avec Louise Croppet (1623), testament, par lequel il institue son héritier universel son neveu Humbert, fils de son frère Dominique (1639) ; inventaire après décès en faveur d'Humbert son neveu (1643).

Autres enfants de Jean de Chardonnay. Françoise, religieuse au monastère N.-D. de la Bruyère (1609-1659) ; Bénigne, religieuse au monastère royal de la Déserte (1612-1680).

---

#### **1E2562 Dominique de Chardonnay et ses fils, Humbert et Nicolas-Adrien.**

**1662-1700**

Biographie ou Histoire :

Un document du fonds précise que Humbert était issu du mariage de Dominique de Chardonnay et de Marguerite de la Barre, et que Nicolas-Adrien du mariage de Dominique avec Antoinette de la Barre. Un arbre généalogique présente au contraire Nicolas-Adrien et Humbert comme fils de Marguerite. Le testament de Dominique de Chardonnay, qui institue Nicolas-Adrien héritier universel, précise seulement que Humbert était le fils aîné, mais il se préparait alors à entrer dans les ordres ; il fit sa profession comme cordelier en 1650 et céda alors ses biens à son cousin Claude de Chardonnay.

Dominique de Chardonnay. Consultation sur la validité du testament de son frère Humbert (1643) ; testament de Marguerite de la Barre, sa première épouse (1647) ; mariage avec Antoinette de la Barre et dispense au 1er degré (1646) ; testament (1649) ; tutelle des enfants du premier lit de Dominique par François Le Noble (1649-1654) ; succession de Dominique (1644-1683).

Humbert et Nicolas-Adrien de Chardonnay. Testaments d'Humbert (1662, 1686) ; procédure entre Humbert et Barthélemy de la Rivière, sieur de la Rivière et de Collonges (1664-1670) ; procédure entre Nicolas-Adrien et Humbert, au sujet de la possession de la seigneurie des Epoux, et règlement par lequel Humbert remet à Nicolas-Adrien la seigneurie des Epoux (1667-1670) ; Marie Bodineau, femme d'Humbert : procédures, en particulier contre Gaspard et Jean Jourdan (1695-1700) ; Nicolas-Adrien : pièces diverses, en particulier quittances (1669-1678) ; notes relatives aux droits de Nicolas-Adrien : mandement du Roi, arbre généalogique (1670-sv.).

---

#### **1E2563 Branche des seigneurs de Saint-Lager. Claude de Chardonnay et Antoine son fils.**

**1628-1682**

Archives familiales : mariage avec Catherine de Salemarde de Rassis (1628), testament de Claude (1662), testament de Catherine (1668) ; pièces diverses, en particulier ordonnance des commissaires députés au règlement des tailles, maintenant en la noblesse Claude de Chardonnay et ses enfants (1630-1662) ; procédure entre Catherine de Salemarde et Antoine son fils, héritier universel de Claude, relative à la liquidation de la dot de Catherine (1640-1670) ; accords entre Lazare et Antoine de Chardonnay, fils de Claude, au sujet de la succession de leur père (1662-1670) ; accord entre Antoine de Chardonnay et Nicolas-Adrien, son cousin, ratifiant l'échange intervenu en 1633 entre Claude et Humbert de Chardonnay (1664) ; Antoine de Chardonnay : obligations, pièces de procédure, correspondance (1662-1682) ; François de Chardonnay, sacristain au prieuré de Volvic : quittance (1663).

**1E2564 Procédure entre Claude et Antoine de Chardonnay, et Humbert de Chardonnay, ancien cordelier.**

**1660-1688**

Procès à l'officialité de Mâcon pour Claude de Chardonnay, écuyer, seigneur de Saint-Lager ; Antoine de Chardonnay, son fils, et François de Chardonnay, sacristain du prieuré de Taluyers, défendeurs, contre Humbert de Chardonnay, religieux profès au couvent des Cordeliers de Villefranche, demandeur en entérinement du rescrit qui le relève de ses vœux obtenu du pape en 1653 ; procédure entre Antoine de Chardonnay, coseigneur de Saint-Lager, François de Chardonnay, sacristain du prieuré de Taluyers, et Humbert de Chardonnay, ancien cordelier, aussi coseigneur de Saint-Lager, seigneur de Salornay et des Espaux, celui-ci se présentant dépouillé de ses biens par suite d'une donation entre vifs que lui fit faire, avant sa profession, Claude de Chardonnay, par laquelle il aurait donné tous ses biens à Antoine de Chardonnay, fils de Claude, et légué l'usufruit à François de Chardonnay, son oncle (1660-1672) ; projets de mémoire, factums requêtes etc., établis par Antoine de Chardonnay pour servir contre Humbert de Chardonnay, ancien cordelier (1681-1688).

**1E2565-1E2569 Famille Jourdan.**

**1691-1745**

**1E2565 Archives familiales.**

**1696-1785**

Antoine Jourdan, marchand, bourgeois de Marseille, frère de Gaspard : testament (1697, expédition de 1700). Gaspard Jourdan : quittances, constitution de rente (1696-1706). François Jourdan, fils de Gaspard Jourdan et Françoise Richer, sa femme : quittances, pièces de procédure, testament de Françoise Richer (1738-1754). Marie-Anne Jourdan de Saint-Lager, fille de François Jourdan, et Jean-Aimé Berthelon de Brosse, son premier mari : contrat de mariage, pièces de procédure, succession (1740-1756). Marie-Anne Jourdan, veuve de Jean Berthelon, et Laurent Mignot de la Martizière : quittances, correspondance, requête pour être déchargé du droit de franc-fief, inventaire après décès (1751-1779). Marie-Françoise Jourdan de Saint-Lager, fille de François Jourdan, et Antoine Trocu de la Croze, seigneur du Bessay et de Saint-Rambert en Bugey, son mari : contrat de mariage, titres (1743-1747). Françoise-Thérèse Jourdan de Saint-Lager, fille de François Jourdan, et Claude-Vital Chappuis de la Salle, chevalier, lieutenant-criminel du bailliage de Montbrison : contrat de mariage, testament (1746-1785). Suzanne Jourdan de Saint-Lager, fille de François Jourdan, et Benoît de Chyvallet de Chamond, chevalier, son mari : contrat de mariage (1747).

**1E2566 Acquisition de la seigneurie par Gaspard Jourdan.**

**1691-1703**

Procédures relatives aux saisies réelles et ventes des trois et deux cinquièmes de la terre et seigneurie de Saint-Lager sur Antoine de Chardonnay, dont Gaspard Jourdan s'est rendu adjudicataire en 1694 et 1695.

**1E2567 Prétentions du duc d'Orléans sur la seigneurie de Saint-Lager.**

**1695-1696**

Copie de titres de 1339 à 1601, produits par Gaspard Jourdan en opposition au duc d'Orléans, baron de Beaujolais, qui prétendait au droit de prélation en retrait féodal.

**1E2568 Tutelle de Jean-Gaspard Jourdan.**

**1707-1719**

Succession de Gaspard Jourdan mort le 4 avril 1707 : administration des biens de Jean-Gaspard Jourdan, fils de François Jourdan, petit-fils et héritier substitué de Gaspard Jourdan.

**1E2569 Succession de Gaspard Jourdan.**

**1717-1745**

Procédures entre François et Jean-Gaspard Jourdan

**1E2570-1E2575 Famille Berthelon de Brosse.**

**1705-1790**

---

**1E2570 Archives familiales.**

**1753-1790**

Antoine Berthelon de Brosse, fils de Jean-Aimé : quittances (1753-1756). Catherine Berthelon de Brosse et Constantin de Surjoux son mari : correspondance (1773-1790). Marie-Suzanne Berthelon de Brosse et Nicolas de Thy de Milly, son mari (1773-1774).

---

**1E2571-1E2575 Substitution de la seigneurie de Saint-Lager.**

**1705-1782**

---

**1E2571 Recueil de titres manuscrits.**

**1705-1782**

Pièces manuscrites du procès au parlement de Paris pour René d’Affaux et Marie-Anne Berthelon de Brosse, contre Marie-Suzanne et Catherine Berthelon de Brosse et leurs maris, appelant de la sentence de la sénéchaussée du 28 avril 1780 qui déclare la substitution de la terre et baronnie de Saint-Lager ouverte en faveur de Marie-Anne. A noter : contrat de mariage de François Jourdan (1705) ; testament de Gaspard Jourdan (1707) ; testament de François Jourdan (1745) ; testament de Françoise Richer (1754) ; contrat de mariage de Marie-Suzanne (1764) et Catherine Berthelon (1769).

---

**1E2572-1E2575 Recueil de titres imprimés.**

**1707-1782**

---

**1E2572 Premier exemplaire.**

**1707-1782**

---

**1E2573 Deuxième exemplaire.**

**1707-1782**

---

**1E2574 Autre exemplaire.**

**1707-1782**

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :  
Non relié.

---

**1E2575 Autre exemplaire.**

**1707-1782**

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :  
Non relié.

---

**1E2576-1E2581 Familles alliées.**

**1384-1795**

---

**1E2576 Famille des Epaux et seigneurie de Salomay Sur Guye.**

**1384-1667**

Biographie ou Histoire :

Famille alliée aux Chardonny par le mariage d’Humbert de Chardonny avec Marguerite de Genelard, veuve de Claude des Espaux.

Inventaires de titres (1645, 1669).

Titres et papiers personnels. Testament de Guillaume de Salornay (1384). Publication du testament d’Antoine Pastorelli, mari de Marguerite de Salornay (1448). Contrat de mariage entre Claude des Epaux et Marguerite de Genelard (1487). Claudie des Epaux, fille de Claude et de Marguerite de Genelard, veuve d’Humbert de Chardonny, assigne sur une sienne vigne située au finage de Salornay, au lieu dit « En Boudet », 5 s.t. pour un libéra me ordonné par sa mère au profit du curé de Salornay (1543). Création d’une rente annuelle de 8 écus 1/3 par Humbert de Chardonny, sieur des Epaux, au profit de Robert et Claude Lantin, frères ; quittance en marge du principal et des arrérages (1587). Deux procurations passées par Antoine de Chardonny de Laye, seigneur de Saint-Lager, Cercié et des Espaux, coseigneur de Salornay, à Adrien-Nicolas de Chardonny, sieur de Salornay (1679).

Directe : acquisitions, échanges, ventes, rentes. Transactions entre Claude et Jean des Epaux et les habitants de Salornay au sujet des essaims de mouches à miel considérées comme épaves (1492). Échange d'une terre et d'une vigne au finage de Salornay entre Claude des Epaux et Jean Morel (1501). Acquisition d'une maison, cour et jardin sis à Salornay par Marie des Epaux, veuve d'Antoine Donat de Chavances, sr de Salornay (1502). Acquisition d'un pré au finage de Salornay par Marguerite de Genelard, veuve de Claude des Epaux (1523). Procédure et transaction entre Philibert de La Guiche, sieur de Sivignon-Nanton, et Aimé de Chardonnay, baron de Saint-Lager, sieur des Epaux, au sujet de l'entretien de la rivière de Gaude séparant les prés des parties, sis au finage de Salornay (1619-1621). Assignation en paiement d'un droit de lods (1619). Mémoire des fonds de Madeleine Lancelot situés à Salornay (s.d.). Entrage et asservissage de murs et pics d'étable et appendices situés à Salornay au lieu dit « En Gaudin » (1620). Échange de maisons et fonds sis à Salornay entre Dominique de Chardonnay et Philibert de Gayand (1644). Vente d'une teppe et buissons sis au finage de Salornay passée par Humbert et Adrien-Nicolas de Chardonnay, frères, au profit du curé de Salornay (1667). Deux rentes affectées sur des fonds vendus par Humbert de Chardonnay, sieur des Espaux (1664).

Visite des bâtiments et inventaire des meubles et ustensiles de la maison des Espaux (1612-1615, 1641).

Bail de deux domaines, l'un appelé des Espaux et l'autre qui fut de feu Humbert de Chardonnay (1664).

Cahier contenant des copies d'actes (1352-1499).

Justice. Procès au sujet d'un vol de gerbes (1602-1609).

---

### **1E2577 Familles de Tenay, de Belleperche et d'Alexandre.**

**1504-1664**

Biographie ou Histoire :

Famille de Tenay, alliée à la famille de Chardonnay par le maïage d'Humberte de Tenay et d'Humbert de Chardonnay (1577).

Dénombrement de fief au profit de noble Claude de Tenay, sr de Bensanseul, à cause de sa seigneurie d'Angoin. Contrat de mariage entre noble Claude du Molard, seigneur dudit lieu et de Loïse, et Philiberte de Tenay (1504-1562).

Famille de Belleperche, alliée à la famille de Chardonnay par le mariage de Marcionne de Chardonnay avec Claude de Belleperche (1621). Pièces relatives à Robert de Belleperche, seigneur d'Aynard ; Claude et César de Belleperche, seigneurs de Chassignoles, d'Aynard et de Chizeul ; contrat de mariage entre Claude de Belleperche, seigneur de Chassignoles, et Marcionne de Chardonnay (1585-1645).

Famille d'Alexandre, alliée à la famille de Chardonnay par le mariage de Marcionne de Chardonnay avec Gilbert d'Alexandre (1650-1664).

---

### **1E2578 Famille de Chappon.**

**1589-1672**

Famille alliée à la famille de Chardonnay par le mariage de Marie de Chardonnay avec Antoine de Chappon.

Pièces relatives à Antoine de Chappon, seigneur de Curtil et Marguerite de Messey, sa femme. Claude de Chappon, fils d'Antoine et Marguerite de Messey. Denise de Naturel, femme d'Antoine de Chappon seigneur de Culey et de La Plaine. Antoine de Chappon, seigneur de La Plaine, fils d'Antoine et de Marguerite de Messey, et Marie de Chardonnay, sa femme. Jacques de Chappon et Jeanne Raffin, sa femme : procès (1589-1672).

---

### **1E2579 Famille Richer.**

**1740-1763**

Biographie ou Histoire :

Famille alliée par le mariage de François Jourdan et Françoise Richer (1705).

Succession de Jean Richer, ancien consul (1740-1745) ; succession de Marie Richer (1762-1763).

---

### **1E2580 Famille d'Affaux.**

**1684-1795**

Biographie ou Histoire :

Famille alliée par le mariage de Marie-Anne Berthelon de Brosse et René d'Affaux (avant 1765)

Titres et papiers personnels relatifs à Claude d'Affaux, bourgeois de Lyon. Robert-François et Robert-René d'Affaux, fils de Jean. Jean-Robert et Jean-René d'Affaux. René d'Affaux, seigneur de Glata et Marie-Anne Berthelon de Brosse, sa femme. Suzanne-Christiane, fille de René d'Affaux. Antoine-Gabriel d'Affaux de Glata.

Impositions. Dépenses. Mémoires et quittances.

Maison à la Guillotière : pièces d'un procès (1682-1791).

---

## **1E2581 Famille d'Huvino.**

**1740-1791**

Biographie ou Histoire :

Famille alliée à la famille d'Affaux par le mariage de Jean d'Affaux et Marie-Françoise-Gabrielle Huvino.

Titres et pièces concernant la succession de Robert Huvino, seigneur de Bourghelle, père de Marie-Françoise-Gabrielle Huvino, femme de Jean d'Affaux (1740-1743) ; testament de Marie-Françoise-Gabrielle Huvino (1791) ; acquisition de la maison forte de Chavanoz et dépendances par Jean d'Affaux, et vente de cette maison-forte à Jean-Antoine Roux, négociant à Lyon, par M.-F.-G. Huvino veuve de Jean d'Affaux (1743-1762) ; testament de Marie-Françoise-Henriette Huvino de Bourghelle, veuve de Jean Margontier de Laubanie (1783).

---

## **1E2582-1E2620 Archives domaniales et seigneuriales.**

**1245-1837**

---

### **1E2582-1E2585 Généralités.**

**1665-1790**

---

### **1E2582 Rénovation des terriers.**

**1665-1779**

Traité entre Antoine de Chardonnay et Humbert Aynès pour la rénovation des terriers, et procès contre Aynès (1665-1678) ; prix-fait par Gaspard Jourdan pour la rénovation de la rente noble de Saint-Lager (1697) ; bail à ferme de la rente noble de la baronnie de Saint-Lager passé à Claude Racllet, notaire royal, commissaire des droits seigneuriaux, et procès contre Jeanne Bussière, veuve Racllet (1698-1702) ; prix-fait pour la rénovation des terriers entre Gaspard Jourdan et François Charrier et Étienne Gilbert, commissaires en droits seigneuriaux (1702-1713) ; bail de la rente noble de la seigneurie de Saint-Lager passé par François Jourdan à Joseph Debary, commissaire en droits seigneuriaux (1716) ; procès entre François Jourdan et François Richer, sa veuve, contre Jean-François Meyssonier, bourgeois de Villefranche, commissaire à terrier, au sujet du paiement du prix de deux années de la ferme de la rente noble de Saint-Lager, qu'avait consenti François Jourdan en 1722, prorogé en 1728 et 1734 (1739-1747) ; convention pour la perception des arrérages de cens et servis entre J.-Ph. Constantin de Surjoux, mari et maître des droits de Catherine Berthelon de Brosse, et Besson, commissaire feudiste (1779) ; état de terriers et de titres remis (1779).

---

### **1E2583 Pièces pour servir à la rénovation des terriers.**

**1461-1780**

Extrait des arrérages de servis dus à Jean de Chardonnay. Mémoire des rentes dues au seigneur de Saint-Lager. Répertoire de tous les emphytéotes de la rente de Saint-Lager (1461-1664). Lièves de recettes (1461-1473). Cartes terristes, extraits de reconnaissances.

---

### **1E2584 États divers.**

**1571-1781**

Récépissé de deux terriers de la maison de Monternot, située en la paroisse de Charentay, par le seigneur de Saint-Lager (1571). Décharge des terriers de la chapelle Saint-Clair fondée en l'église de Belleville, passée à Aymé de Chardonnay (1617). Dénombrement des biens de Jean de Chardonnay, coseigneur de Saint-Lager (s.d.). « Mémoire des droits que le cadet de Saint-Lager a en la paroisse de Saint-Lager » (1624). État des fonds possédés par des gentilshommes ou bourgeois de Lyon et les habitants de Saint-Lager (s.d.). État et dénombrement des biens que possède Antoine de Chardonnay (1688). Sommaire général du montant de la rente noble de Saint-Lager (1703). Recette des servis de la même rente (1779-1781). Sommaire général des servis (1790).

---

### **1E2585 Comptes de René d'Affaux.**

**1782-1790**

Livre de la recette de la baronnie de Saint-Lager et dépendances (1782-1790). Livre des fermes et pensions (1782-1788). Recette sommaire de la rente de Saint-Lager (1787-1791). Quittances (1782-1790).

## **1E2586-1E2590 Biens à Saint-Lager.**

**1432-1837**

### **1E2586 Acquisitions et échanges.**

**1439-1662**

Acquisition d'une terre par Antoine de Laye (1439).

Acquisition par Louis de Laye (1516) des droits que les sœurs Catillat de Saint-Lager ont sur la maison de Catillat (extrait de 1542).

Échange d'un cornier de pré avec la terre y joignant contre une terre, au lieu de la Teinturière, entre Jean de Chardonnay et Claude Nazuyer (1609).

Acquisition par Humbert de Chardonnay d'une maison, jardin, cour, verchère et bois (1628).

Acquisitions par Claude de Chardonnay d'une maison et terre ; d'une vigne située en Follieu ; d'une maison au mas des Fourchoux ; d'une terre et bois au lieu appelé les Terres Blanchet (1644-1656).

Acquisition par Lazare de Chardonnay de plusieurs fonds sis en la paroisse de Saint-Lager (1662).

### **1E2587 Baux et pensions foncières.**

**1432-1791**

Pensions foncières affectées sur divers fonds dans la paroisse de Saint-Lager au profit d'Antoine de Laye, seigneur de Saint-Lager (1451-1470).

Mas de l'Hivert. Deux reconnaissances au profit du seigneur de Saint-Lager. Pension foncière due à Antoine de Laye. Bail à culture à moitié fruits de divers fonds. Reconnaissances, demandes et assignations contre les débiteurs de cens et servis (1432-1703).

Domaine des Marquisat, les Vallandières, les Belouzes et terre du Colombier en dépendant. Pension foncière due à Antoine de Laye. Acquisition d'un petit pré et terre par Claude de Chardonnay. Acquisition d'une terre par Antoine de Chardonnay. Grangeage à moitié fruits et bail à ferme. Procès de directe (1464-1737).

Brouilly. Acquisitions par Aymé et Claude de Chardonnay. Vue de lieu de la vigne appelée En l'Héronde. Reconnaissance de bois passée à Aymé de Chardonnay. Asservissage d'une vière et broussailles. Asservissage d'un coin de terre. Baux à moitié et tiers fruits de divers fonds au lieu de Fossemagne. Conventions pour la culture et plantation de vignes. Bail du bois de Brouilly. Procès de directe (1580-1790).

Mas des Bussières. Acquisition d'un pré par Claude de Chardonnay. Amodiation de deux prés. Bail à culture à moitié fruits d'un pré. Procès de directe (1632-1706).

Chez Gillet (domaine appelé -). Bail à culture (1655).

Chez Picot (domaine appelé -). Bail à culture (1661).

Chez Villette (domaine appelé -). Bail à culture (1672).

Mas de Briante. Asservissage d'un bois, broussailles et vière par Antoine de Chardonnay. Abénévis passé par Claude de Chardonnay. Amodiation du Bois Dieu. Bail à ferme d'un vignoble. Procès de directe (1663-1729).

Terre des Chonnayses. Baux à culture à moitié fruits (1664-1671).

Pré des Brieux. Vente de fruits et cense (1673).

Grand pré proche du château. Baux à culture et à ferme. Procès au sujet du détournement des eaux pluviales (1673-1759).

En Greffière. Bail à moitié fruits d'une vieille vigne avec la terre y joignant (1699).

Pré près de la rivière d'Ardières. Baux à ferme. Taite pour les travaux de défense (1764-1773).

Pré près de la Croix-Foudon. Bail à ferme (1773).

Particuliers. Baux à culture à moitié fruits passés entre particuliers (1664-1668).

Rachat de droits féodaux par Claude Perraud, assignés sur les fonds dans la paroisse de Saint-Lager (1791).

### **1E2588 Saisies.**

**1626-1687**

Fragments de procédures et pièces concernant diverses saisies réelles de la terre et seigneurie de Saint-Lager.

---

**1E2589 Servis.**

**1544-1742**

Asservissements et abénévis consentis par les seigneurs de Saint-Lager à des particuliers : rivière d'Ardières ; lieu de Nyverd ; mas Romaltier ; bourg de Saint-Lager (1544-1671) ; abénévis des eaux qui tombent de la commune appelée des Boudy, paroisse de Saint-Lager, passé par François Jourdan baron de Saint-Lager à Joseph Colonjard (1742) ; demandes, assignations et sentences en payement d'arrérages de servis (1699-1788).

---

**1E2590 Château, église, maisons.**

**1567-1837**

Château de Saint-Lager : prix faits, réparations, quittances (1664-1790).

Chapelle du château : permission de construire, bénédiction, permission de faire célébrer la messe (1704-1779).

Paroisse : procédure pour le seigneur de La Bastie contre Louis de Laye, seigneur de Saint-Lager, à effet de faire payer par celui-ci le chancel et aumône générale qu'il doit annuellement suivant la fondation de ses prédécesseurs (1567).

Église de Saint-Lager : requête des habitants pour faire contribuer aux réparations ; devis ; construction de la nouvelle église et bénédiction [1706] ; réparation du clocher et refonte des trois petites cloches, etc. ; contestation au sujet d'un banc placé dans le choeur de l'église entre la dame de Saint-Lager et le curé ; contestations entre René d'Affoux, seigneur de Saint-Lager, et P.-F.-S. Brac, ancien échevin, au sujet d'un droit de banc dans la chapelle Saint-Clair (1698-1791). Prébendes ou commissions de messes fondées en l'église de Saint-Lager sous le vocable de la Vierge et de Saint-Jean-Baptiste (1449-1769). Difficultés entre Madame de Cuzieu et les fabriciens de l'église de Saint-Lager au sujet de la mise à l'enchère par ces derniers du banc bourgeois de la chapelle du Nord (1836-1837).

Église, chapelle Saint-Laurent : testament de Guillaume Jossard, seigneur de Poleymieux, qui élit sa sépulture dans la chapelle (1466) ; transaction entre le charmarier et le chapitre de Saint-Paul de Lyon, et Guillaume de Laye seigneur de Saint-Lager, au sujet de la chapelle derrière l'autel de l'église Saint-Laurent fondée par Jean Jossard, seigneur de Châtillon d'Azergues (1480-1495).

Maisons : louages et réparations. A noter : consentement donné par Marie-Anne Jourdan à la veuve Teillard pour prendre appui sur le mur du verger dépendant de la terre de Saint-Lager (1700-1789).

---

**1E2591-1E2598 Autres lieux (classement par ordre alphabétique).**

**1411-1789**

Reconnaisances, baux, pensions, procédures.

---

**1E2591 A-B.**

**1438-1740**

Les Ardillats (1704-1740), Belleville (1438-1708).

---

**1E2592 C-CHA.**

**1442-1789**

Cercié (1442-1789), Charentay (1451-1706), Charentay : rente d'Arginy (1745-1773).

---

**1E2593 CHE-E.**

**1411-1789**

Chênelette (1705), Chiroubles (1680-1710), Corcelles (1606), Curis (1621), Dancé et Reneins (1500), Dracé (1411-1789), Durette (1664), Les Etoux (1667-1706).

---

**1E2594 L-P.**

**1457-1710**

Lancié (1457), Marchampt (1491), Odenas (1457-1709), Poule (1457-1710), Propières (1457).

---

**1E2595 Quincié-Saint Étienne.**

**1457-1707**

Quincié (1473-1703), Regnié (1455-1704), [Saint-Georges-de-] Reneins (1458-1707), Saint-Didier-sur-Beaujeu (1532), Saint-Étienne-la-Varenne (1457-1459).

---

**1E2596 Saint-Jean-Taponas**

**1460-1704**

Saint-Jean-d'Ardières (1460-1704), Saint-Symphorien-le-Château (1490), Taponas (1596-1791).

---

**1E2597 V.**

**1459-1710**

La Ville (1523), Villié (1459-1710).

---

**1E2598 Baux à ferme.**

**1570-1703**

Procurations pour amodier (1570-1673).

Baux consentis par les seigneurs de Saint-Lager en faveur de : Claude Fogier, bourgeois de Lyon (1671) ; Pierre Ponsson et André Guichard, marchands de Lyon (1673-1677) ; Claude Jacquetain, marchand de Lyon (1681-1682) ; Antoine Lespinasse (1693) ; Jean-Baptiste Merille (1694) ; Pierre de Saint-Didier, marchand de Lyon et Jean-Baptiste son fils, associés (1701-1703).

---

**1E2599-1E2604 Seigneuries associées.**

**1370-1704**

---

**1E2599 Seigneurie de Francheleins.**

**1371-1527**

Ventes de servis passées par Hugonin Frachon, clerc, de Laye, à Guichard de Francheleins (1371) ; procédures entre Guillaume Ponceton, bourgeois de Villefranche, seigneur de Francheleins, contre Louis de Laye et Philibert Buffard, pour raison de la possession de Francheleins (1506-1527).

---

**1E2600 Seigneurie de Tavernost.**

**1443-1540**

Tavernost : terrier reconnu au profit de Philibert Buffard, seigneur de Tavernost ; vente d'un pré par Philibert Buffard (1443-1540). Seigneurie de Peyzieux et Mogneneins : cense de la seigneurie consentie par Louis de Laye ; autre passée par Françoise de Saint-Amour, tutrice de Louis de Laye ; sentence au sujet d'arrérages (1539-1572).

---

**1E2601 Seigneurie de la Douze, ensuite de la Chaize (Odenas).**

**1547-1644**

Ventes de la seigneurie de la Douze par Guillemette du Thil au profit d'Hugues Charreton (1573) ; par Hugues Charreton à Antoine Provençière bourgeois de Lyon (1610, avec l'accord de 1600 entre André, Claude et Hugues Charreton, fils de Hugues) ; par Mathieu Chorlet à Marguerite de Saint-Jullien-Bayard, veuve de George de Laurencin (1644). Vente de cens et servis par Françoise de Saint-Amour, veuve de Philibert Buffard, au profit de Gilbert de Mars, sieur de Châteauroux et La Douze (1547). Pensions et reconnaissances au profit d'Hugues Charreton (1571-1614). Procédure entre Louis de Laye et Hugues Charreton (1568-1584).

---

**1E2602 Seigneurie de Chassereux.**

**1627-1634**

Copie du contrat de mariage de Jacques Charpin de Genetines, seigneur de Chassereux, et Nicole de Mincey, veuve de Guillaume de Ramezey ; copie du testament mutuel des mêmes ; procédures ; contrat de mariage entre Guillaume d'Arcavon, écuyer, sieur de Chassereux, et Philiberte de Petitbois.



### **1E2603 Seigneurie de La Terrière.**

**1704**

Copie du terrier.

### **1E2604 Reconnaissances au profit de tiers.**

**1370-1703**

Reconnaissances de fonds à Villié, à Morgon et au Mas-Morgon, passées au profit de douze chapelains perpétuels de Lyon (1370-1377) ; copies de reconnaissances passées au profit d'Antoine Sarron ; de Lazare de Tircuir ; du seigneur de Fonterenne ; de Jacques de Camus ; de l'hôpital de Beaujeu ; de M. des Crots ; d'Alexandre-Louis de Sarrazin ; de Camille de Laconay ; de l'abbaye de Belleville ; de Claude de Ronchivol, prieur de Cercié et de Jacques Charreton ; de François de Damas ; de la cure de Beaujeu ; de l'abbé de l'Île Barbe, à cause du prieuré de Saint-Jean d'Ardières ; quittances de servis dus à la rente de Chassagny (1560-1703).

### **1E2605-1E2620 Droits seigneuriaux et droits fonciers.**

**1245-1792**

#### **1E2605 Droits seigneuriaux : affaires diverses.**

**1497-1701**

Sentence rendue en la halle de Saint-Lager par laquelle les habitants de Saint-Lager, sur les plaintes qu'ils avaient formulées contre Guillaume de Laye seigneur de Saint-Lager, sont placés sous la protection du duc de Bourbonnais et d'Auvergne, seigneur de Beaujolais (1497). Lettres obtenues par le seigneur de Saint-Lager contre les habitants de Saint-Lager qui doivent contribuer par un double cens au mariage de ses filles (XVe s.). Accord entre Louis de Laye et l'aumônier de Belleville pour le droit de lods du à chaque changement d'aumônier (1527). Ordonnance du roi, portant que les habitants de Saint-Lager sont obligés de déclarer les droits et devoirs seigneuriaux qu'ils tiennent du seigneur de Saint-Lager, de Tavernost et de la Ville (1540). Commission portant que les emphytéotes de la baronnie de Saint-Lager et de la Ville fourniront dénombrement et déclaration de leurs fonds (1550). Lettres de debitis pour le seigneur de Saint-Lager et de Cercié (1614). Ordre du roi de faire payer à Claude de Chardonnay ce qui lui est dû (1637). Requêtes adressées au juge de Saint-Lager par Antoine de Chardonnay, aux fins de paiement des droits seigneuriaux dûs par les emphytéotes (1665-1666). Requête adressée aux juges de la sénéchaussée et siège présidial de Lyon par Gaspard Jourdan, baron de Saint-Lager et de Cercié, aux fins de faire assigner par devant eux les débiteurs de droits et devoirs seigneuriaux (1701).

#### **1E2606 Affaires militaires.**

**1589-1693**

Ban et arrière-ban : requête adressée au bailli de Beaujolais par Louis de Boulieu, seigneur de Charlieu, et Françoise de Saint-Amour, tuteurs de Louis Buffard dits de Laye, à l'effet de modérer la taxe du ban et de l'arrière-ban (s.d.) ; rôle des soldats qui doivent être fournis par la noblesse du bailliage de Mâconnais, sous la conduite de Dominique de Chardonnay, coseigneur de Solomay (1639) ; certificat de service à l'arrière ban délivré à Antoine de Chardonnay (1693).

Guet et garde. Contestations et arrêt du Conseil d'État par lequel les habitants de Saint-Lager, Corcelles, Lancié, Le Thil et Villié, sont exempts de contribuer aux frais de la garnison établie à Belleville par ordre du duc de Nemours (1589-1594) ; rôles du guet et garde des sujets de Saint-Lager : un petit cahier parchemin (1600-1606) ; reçus des habitants (1611) ; rôle des escouades dressées pour la garde du château de Saint-Lager (1615) ; procédure entre Claude de Chardonnay et les consuls et habitants de Saint-Lager et copie de la sentence aux termes de laquelle les habitants sont condamnés au guet et à la garde du château (1638).

#### **1E2607 Justice de Saint-Lager : affaires générales.**

**1350-1779**

Provisions de l'office de bailli (1556, 1574). Prétentions de Marie-Louise d'Orléans, baronne de Beaujolais, contre Antoine de Chardonnay, baron de Saint-Lager, sur les justices subalternes qu'elle prétend réunir à son fief : procédure (1661-1674). Prétentions du bailliage de Beaujolais : pièces produites (1350 [copie]-1779).

**1E2608 Justice de Saint-Lager : procédures contre le comte de la Chaize et le marquis de La Terrière.**

**1697-1706**

Procédure entre Gaspard Jourdan, baron de Saint-Lager, Jacques et Étienne Charreton, marquis de la Terrière, et François, comte de la Chaize, au sujet de la justice de Saint-Lager (1675-1701) ; autre procédure (1706).

**1E2609 Justice sur l'Ardières.**

**1615-1654**

Procès entre Claude de Chardonnay et Jacques Charreton, seigneur de la Terrière, au sujet de la justice sur la rivière d'Ardières.

**1E2610 Justice d'Arginy.**

**1625-1627**

Procédure entre Antoine Camus, seigneur d'Arginy, et Aimé de Chardonnay, au sujet des limites de la justice d'Arginy.

**1E2611 Dîme de Saint-Lager.**

**1245-1792**

Foi et hommage, arrêts, sentences et transactions. Procès entre les décimateurs, les consuls et les habitants ; entre Gaspard Jourdan et Louis Butty ; entre François Jourdan, Jean-Baptiste de La Porte et le chapitre de Saint-Paul à Lyon ; entre Marie-Anne Jourdan, dame de Saint-Lager, Jean Boscary, curé de Saint-Lager et le chapitre de Saint-Paul ; entre le même et Gabriel Boscary, curé de Durette. Délimitation. Compromis. Transaction entre les co-décimateurs de Saint-Lager et ceux de Cercié. Procès verbal de plantations de bornes, etc.

**1E2612 Vendanges et dîme des vendanges.**

**1644-1782**

Ordonnances pour la permission des vendanges (1624-1753) ; infractions (1581, 1710) ; procès-verbal du dommage causé par la grêle (1695) ; état des vignes de la terre de Saint-Lager produit au bureau des aides pour droit de bourg (1764) ; vérification de la déclaration des vins du cru de Marie-Anne Jourdan, veuve de Laurent Mignot de la Martizière (1768) ; états de recettes et produits de la dîme (1644-1782).

**1E2613 Impositions.**

**1490-1782**

Aides : requête des habitants du pays de Beaujolais aux généraux conseillers du roi sur le fait de la justice des aides à Paris, à l'effet de pouvoir s'assembler, imposer et asseoir sur eux la somme de 300 l. t. pour couvrir les frais de dépenses d'un procès, et accord de la chambre (1492). Taille : rôles, quittances (1490-1704). Dixième, vingtième (1748-1782).

**1E2614 Commerce.**

**1623-1782**

Foires et marchés. A noter : accensements du droit de laide qui se percevait aux foires de Saint-Lager et de la dîme des agneaux, baux à ferme du droit de laide et des jeux de quilles ; édit du roi confirmant et maintenant ceux qui jouissent des foires et marchés en vertu de lettres de concession déjà accordées ; projet d'édit pour la création d'un marché et grenette tous les jeudis, outre les quatre foires ; commandement à Gaspard Jourdan d'avoir à payer la somme de 600 livres à laquelle il a été compris dans le rôle comme propriétaire de foires et marchés, et requête à l'effet d'en être déchargé (1623-1782).

Droit de langues de la boucherie de Beaujeu : vente du droit de langues par Françoise de Saint-Amour, veuve de Philibert de Laye, dit Buffard, à Guillaume Barjot, sieur de La Palla (1543-1545). Sentence par laquelle les bouchers de Beaujeu sont condamnés à payer à Aimé de Chardonnay toutes les langues de bœufs, de vaches etc., qu'ils tueront et vendront (1612). Bail du droit de langues consenti par Claude de Chardonnay à Jean Pressavin (1657-1669). Acte de remontrances par lequel Charles Jacquet, fermier du droit de langues, supplie et même somme le seigneur de Saint-Lager de le faire jouir du droit de munble (1681).

---

**1E2615 Contestation des mesures.**

**1706-1711**

Contestations entre le seigneur de Saint-Lager et les habitants, relatives à l'emploi des nouvelles mesures échantillées sur les anciennes pour servir à la levée des servis dus par les emphytéotes (1706-1711).

---

**1E2616 Corvées.**

**1497-1752**

Procès entre le seigneur de Saint-Lager et les habitants du même lieu. Transaction (1497). Sentence arbitrale (1517). Transactions (1640, 1641). Copies de sentences et d'arrêtés (1516-1582). Défenses aux habitants de Belleville de faire contribuer ceux de Saint-Lager aux fortifications dudit Belleville. Répertoire de ceux qui doivent les corvées à bœufs et à bras. Mémoires de ceux qui sont venus à la corvée (1595-1624). Affranchissement de corvées en faveur de François Severt (1497-1752).

---

**1 E 2617-1E2619 Arrérages : procédures.**

**1628-1714**

---

**1E2617 Entre Claude de Chardonnay et Étienne Gandogier.**

**1628-1669**

---

**1E2618 Entre Gaspard Jourdan et Jean Ferra.**

**1696-1714**

Liasse de procédure et arrêt du parlement de Paris entre Gaspard Jourdan, baron de Saint-Lager, et Jean Ferra, meunier du moulin du Plat, au sujet du paiement d'arrérages de cens et servis et la mouture des blés (1696-1714) et de trois corvées qu'il doit annuellement (1703-1705). « C'est à la suite de la vente de la seigneurie en 1695 que Jean Ferra, habitant de Saint-Lager, meunier, marchand, plaide courageusement contre le nouveau seigneur, au bailliage et même au Parlement de Paris, au sujet des droits de mouture, corvées et cens ». (M. Hamada, p. 24).

---

**1E2619 Entre Gaspard Jourdan et Antoine de Damas.**

**1698-1701**

Procès entre Gaspard Jourdan, baron de Saint-Lager et Antoine de Damas seigneur de La Pilonnière, pour raison du paiement d'arrérages de servis et de la rente annuelle et perpétuelle pour les corvées (1698-1701)

---

**1E2620 Procédures diverses.**

**1693-1789**

Procédure entre Gaspard Jourdan et le sieur Bergeron, maître particulier des eaux-et-forêts (1693-1698) ; transaction entre Gaspard Jourdan et Jean Vaginay, aux termes de laquelle celui-ci est maintenu dans la possession de la maison de Lironde, acquise d'Antoine de Chardonnay (1694) ; procédure pour Gaspard Jourdan contre les religieuses du Verbe incarné, en restitution des terriers et titres de la baronnie de Saint-Lager qui se trouvent au château de Châtillon, saisi réellement à la requête des religieuses (1696) ; requête et ordonnance rendue par le juge de la baronnie de Saint-Lager portant défenses de passer sur les fonds dépendant de la terre de Saint-Lager (1701) ; ordonnances rendues par le juge de la baronnie de Saint-Lager, Cercié et dépendances, pour la réparation des chemins (1727-1768) ; procédure entre Antoine Trocu de la Croze, mari de Marie-Françoise Jourdan, contre Baudin et deschamps, marchands à la Guillotière, fermiers du fief de la Thibaudière (1746) ; succession de Léonard Dodat, bourgeois de Lyon, dont Françoise-Thérèse Jourdan de Saint-Lager est héritière pour un quart et les filles du premier lit de Marie-Anne Jourdan de Saint-Lager pour un autre quart (1757) ; procès intenté par les officiers de justice de la baronnie de Saint-Lager à un nommé Labbé, à l'insu et en l'absence de René d'Affoux, seigneur de Saint-Lager, injustement condamné aux frais de la procédure (1786-1789).

---

**1E658-1E676 Démia (famille)**

**1592-1689**

Biographie ou Histoire :

Charles Démia (1637-1689) fut le fondateur et le directeur général des petites écoles des pauvres à Lyon. Originaire de Bourg, il était le fils de Benoît Démia et de Claudine Carteron.

Documents en relation :

Arch. dép. Rhône, série D.

Bibliographie :

Yves Poutet, *Charles Démia (1637-1689). Charles Demia en son temps. Documents fondamentaux. Journal de 1685-1689*, Cahiers Lassaliens, Rome, Maison Saint-Jean-Baptiste de La Salle, no 56, 1994.

---

## **1E658-1E660 Benoît Démia.**

**1592-1673**

---

### **1E658 Titres divers.**

**1592-1635**

Quittance passée par Jean Buattier, marchand, bourgeois de Bourg, au profit d'Étiennette Démia, « son épouse fiancée, » de la somme de 1000 florins, monnaie de Savoie, avec promesse de restitution « advenant le cas; » — contrat de mariage de Jacques, fils de Gonin Démia, cordier à Bourg, avec Bartholomie, fille de feu André Bollomy, aussi cordier à Bourg; — investiture par Philibert de Soria, sieur de Bouvens, Torterel et les Blanchières, bourgeois de Bourg, au profit de Jacques Démia, d'une maison que ce dernier venait d'acquérir; — compromis entre Antoine Berthod et Jacques Démia, cordiers à Bourg, suivi d'une sentence arbitrale, au sujet de certaines pièces de terre « mentionnées et confinées en l'assignat de mariage de Pernelle Démia, femme dudit Berthod; » — extrait du testament de Pernelle Démia, femme d'Antoine Berthod, nommant Jacques Démia, son neveu, son héritier universel; — accord entre Jacques Démia et Jeanne Berthod, veuve de Philibert Dériaz, tisserand à Bourg, au sujet de l'hoirie de Pernelle Démia, femme Berthod; — accensement pour un an du « Cours du costé de bize (nord) » de la corderie soubz la halle de ceste ville (Bourg), à luy « appartenant » par Claude Forey, cordier, au profit de Jacques Démia, pour le prix de 3 livres tournois; — vente judiciaire du banc de Guillaume Berger, sous la halle de Bourg, au profit de Jacques Démia; — subhastation d'une maison saisie au préjudice de Claudine Bollomy, veuve de Jean Bachelier, au profit de Jacques Démia et d'Antoine Gonon, avocat; — quittance et subrogation de droits, par Gonon, au profit de Démia, contre les héritiers de Jean Bachelier et Claudine Bollomy, sa veuve; — mise en possession de ladite maison; — vente d'une petite pièce de terre, située au faubourg de Bourgmayet, par Jacques Démia, à Etienne Berthier, notaire royal, pour le prix de 8 livres tournois; — échange de fonds entre Laurent Bridollot, procureur, et Jacques Démia; — investiture du fonds échu à Démia par cet échange, par le seigneur de Torterel; — livre de quittances des pensions et rentes payées par Démia, aux chanoines de Bourg; — vente faite par Ollivier Collard, au profit de Démia, d'une terre située dans la paroisse de Bourg, pour le prix de 30 livres tournois, etc.

---

### **1E659 Testament, inventaire après décès.**

**1639-1645**

Procuracion donnée à Démia (Benoit), par haute et puissante dame Jeanne de La Chambre, veuve de Charles Damas, marquis de Thianges, pour traiter de l'élargissement « de la personne du sieur d'Amandres, gentilhomme étranger, prisonnier ès prisons de Bourg-en-Bresse. » (V. Damas, 1E591.) — Procès-verbal d'inventaire, fait par le lieutenant de la judicature de Tain, des effets d' « un courrier qui venoit du costé de Vallance sur les chevaux de la poste de Fillyard, se disant escuyer de Monseigneur le Mareschal de La Mothe-Houdancourt, vice-roy en la Catalogne (Catalogne), » décédé dans la maison du sieur Carra, maître de la poste de Tain. (L'inventaire fait connaître que le défunt s'appelait Benoît Démia.) — Apposition de scellés « en l'hoirie de feu sieur « Benoît Démia, vivant bourgeois de Bourg, ayant délaissé à luy survivant Charles et Joseph Démia, ses enfants et de demoiselle Claudine Carteron, sa veuve »; — provisions de la tutelle des enfants de Benoît Démia, conférée à Claudine Carteron, leur mère; — remise des hardes et effets de Benoît Démia à Claudine Carteron, sa veuve, par le lieutenant de la juridiction de Tain; — mémoires, comptes et quittances des frais de voyages occasionnés par la maladie et le décès du sieur Démia; — inventaire des effets et « facultez de feu sieur Démia, vivant bourgeois de Bourg » — bail judiciaire des biens de feu Benoît Démia; — testament de Claudine Carteron, veuve Démia, nommant pour ses héritiers universels Charles et Ainhlard-Joseph Démia, ses enfants; — liquidation des droits matrimoniaux de Claudine Carteron; — inventaire des papiers de Claudine Carteron, fait à sa requête par le notaire Cavassod, « elle estant aux extrémités de sa vie; » — son codicille; — apposition des scellés sur les meubles de Claudine Carteron; — vente de ses meubles; — fragments du livre de comptes de ladite Carteron.

---

### **1E660 Procédure au sujet d'une promesse de payer en faveur de Benoît Démia.**

**1642-1647**

Promesse de payer la somme de 3,314 livres, pour valeur reçue, par Porron et Ferrary, banquiers à Lyon, au profit de Démia, de Bourg; requête du procureur du Roi au bailliage de Bresse, par laquelle il remontre que le sieur Merle, avocat, a trouvé dans l'un de ses livres une promesse de la somme de 3,314 livres passée par Porron et Ferrary, banquiers à Lyon, au profit de feu sieur Démia, égarée par Claudine Carteron, sa veuve. (Il résulte des éclaircissements donnés au bailliage que cette promesse avait été annulée par une obligation postérieure de la somme de 1,780 livres, restant due à Démia par Porron et Ferrary.) Copie collationnée de cette dernière obligation.

**1E661-1E670 Tutelle des enfants de Benoît Démia et Claudine Carteron.**

**1645-1655**

**1E661-1E664 Quittances au profit des mineurs Démia.**

**1645-1655**

**1E661**

**1645-1652**

Quittances de Jacquême Démia au profit d'Alexandre Bolomy et de Jacques Richard, tuteurs des mineurs Démia, du prix de la nourriture et de l'entretien de Charles et d'Amblard-Joseph Démia ; transaction entre les tuteurs et Jacquême Démia, fille de feu Jacques Démia et de Bartholomée Bolomy, au sujet d'« une somme de 160 livres ; d'une robe ; d'une cotte nuptiale de drap suyvnt sa qualité, » que ladite Jacquême prétendait lui avoir été donnée, par donation entre-vifs, par Jacques Démia, son père ; interpellation de Jacquême Démia à Alexandre Bolomy, tendant à porter la pension de Charles Démia de six-vingt livres à deux cents, « parce que ledict Charles augmente en aage et de grandeur, et d'autant qu'il convient faire anuellement audict Charles deux habitz, un d'esté et un d'hivert, founry de linges et de soulliers en divers temps, encre et papier, avoir un soin plus particulier de sa personne, etc. »

**1E662**

**1645-1655**

Quittances des tuteurs des enfants de Benoît Démia : au profit de Pierre Carteron, marchand de Saint-André-la-Côte, de 116 livres 12 sous 3 deniers, pour les intérêts de la somme de 1,865 livres 16 sous 8 deniers, due à l'hoirie des défunts mariés Démia et Carteron ; au profit d'Antoine Delyon, châtelain à Chaveyriat, de 37 livres 10 sous pour les intérêts de la somme de 600 livres due à Charles Démia. (Expéditions pour Alexandre Bolomy tuteur.)

**1E663**

**1645-1655**

Quittances pour les tuteurs des mineurs Démia : par Buynand, procureur fiscal à Saint-Rambert (-en-Bugey) ; par François Porterat, hôte, de 12 livres que devaient les héritiers Démia pour le logement du baron de Choin, capitaine de la compagnie en garnison à Bourg ; par Martial Villette, maçon, de 6 livres 12 sous, pour réparations à la maison desdits héritiers ; par le receveur des tailles ; par François Branche, hôte, de 12 livres, pour la dépense de bouche de deux cavaliers, etc.

**1E664**

**1645**

Quittance collective passée au profit d'Alexandre Bolomy et de Jacques Richard, tuteurs des mineurs Démia, par Claudine Revol, Claudine Maréchal, Françoise Boveyron, Catherine Duport, François Faure et Claude Duport, habitants de Bourg, légataires particuliers de Claudine Carteron, veuve de Benoît Démia ; comptes et quittances des frais faits pendant la maladie de la veuve Démia ; des frais de justice, etc.

**1E665-1E670 Autres pièces de tutelle.**

**1645-1647**

**1E665 Baux judiciaires de la maison, des terres et vignes.**

**1645-1646**

**1E666 Requêtes pour obtenir le paiement des droits d'expédition des testaments de Claudine Carteron.**

**1645**

Requêtes présentées au lieutenant général du bailliage de Bresse par Urbain Nalet, notaire royal à Bourg, pour obtenir le paiement des droits d'expédition des deux testaments de Claudine Carteron, veuve Démia, reçus par Étienne Delacroix, notaire, des notes de qui ledit Noël est acquéreur.

### **1E667 Procédure contre François Duport.**

**1645-1647**

Procédure intentée par Alexandre Bolomy, tuteur des mineurs Démia, à François Duport, de Cerdon, par-devant le juge de Saint-Rambert (en Bugey, ou de Joux), pour obtenir le paiement d'une somme de 23 livres « en laquelle ledit Duport estoit cédullé à feu Claudine Carteron, veuve Démia ; » assignation ; réajournement de Duport après défaut ; inventaire de production de pièces ; mémoire des frais du procureur Buynant ; nouvelle communication de pièces contre Duport, appelant au juge du marquisat de Saint-Sorlin ; condamnation de l'appelant à payer la somme réclamée et aux dépens ; exécutoires ; communication de pièces au procureur de Duport, appelant au bailliage de Bresse de la sentence du juge des appellations de Saint-Rambert (Saint-Sorlin) ; sentence du Bailliage de Bresse et Siège présidial de Bourg, en faveur d'Alexandre Bolomy.

### **1E668 Procédures: succession de Barthélemie Bolomy ; action engagée par Claude Griffon.**

**1646**

Ordonnance du bailliage de Bresse et Siège présidial de Bourg, portant mainlevée de l'hoirie de Barthélemie Bolomy, veuve de Jacques Démia, à la requête d'Alexandre Bolomy et de Jacques Richard, tuteurs des enfants de Benoît Démia. Procédure au bailliage de Bresse, intentée à Alexandre Bolomy, en qualité de tuteur des enfants de Benoît Démia, par Claude Griffon, receveur des tailles de Bresse, pour obtenir la restitution de 200 livres dont ce dernier lui avait fait remise, et qui ne lui avait pas été allouée par la Chambre des comptes de Dijon ; condamnation de Bolomy à la restitution de cette somme avec les intérêts.

### **1E669 Autres pièces liées à la tutelle.**

**1646**

### **1E670 Transaction avec les héritiers d'Etienne Richard, cordonnier à Bourg.**

**1617-1647**

Transaction, après procédure commencée, entre Jacques Richard, demandeur, et Alexandre Bolomy, tous deux tuteurs des enfants de Benoît Démia, au sujet des comptes de tutelle des mineurs Jacques et Étienne Richard, enfants et héritiers d'Étienne Richard, cordonnier à Bourg, laquelle tutelle avait été déférée à Salomon Piret et à Jacques Démia. Ce dernier étant décédé sans avoir présenté ses comptes et Benoît Démia, son fils, étant mort peu de temps après, Jacques Richard s'était adressé à Jacquême Démia, fille de Jacques, et à Alexandre Bolomy, tuteur de Charles Démia, pour obtenir la reddition desdits comptes. Par cette transaction Jacques Richard se désiste de toutes prétentions sur les biens de Jacques Démia au profit de Charles, son petit-fils, moyennant la remise, par Alexandre Bolomy, de cinq obligations passées par feu Étienne Richard et Léonarde Bolomy, sa femme, au profit de Jacques Démia, et montant ensemble à la somme de 66 livres 10 sous ; écritures portant débats au compte d'Étienne Richard ; ancien compte.

### **1E671-1E676 Charles Démia.**

**1652-1689**

#### **1E671 Relations entre Charles Démia et Alexandre Bolomy, son ci-devant tuteur.**

**1652-1656**

Quittances de Charles Démia, au profit d'Alexandre Bolomy, ci-devant son tuteur, de petites sommes employées tant en achat de livres, d'habits, que pour un voyage à Dijon et pour sa dépense à Lyon « où il va faire sa philosophie, » etc. ; promesse faite, par-devant notaire, par Alexandre Bolomy en faveur de Charles Démia, « cy présent et humblement remerçant, » d'administrer gratuitement « et sans gaiges quelconques ses personne et biens, » en qualité de curateur administrant, « ainsy qu'il a faict cy-devant comme son tuteur ; » déclaration de Claude Bolomy, fils d'Alexandre, de continuer l'administration des biens de Charles Démia, en cas du décès de son père, après le désistement de Jacques Curtil, notaire royal et procureur ès Cours de Bresse ; convention entre Alexandre Bolomy et Charles Démia, pour la nomination de prud'hommes chargés d'ouïr les comptes de la tutelle exercée par le premier.

#### **1E672 Procédures entre Charles Démia et les enfants d'Alexandre Bolomy (=Bolomier).**

**1657-1660**

Procédures par-devant diverses juridictions entre Claude Bolomier (à partir de ce moment le nom de Bolomy est toujours écrit : « Bolomier »), marchand ; Damien Bolomier, docteur en médecine, et Étienne Bolomier, praticien, frères, enfants et héritiers d'Alexandre Bolomy, d'une part ; et Charles Démia, fils et héritier de Benoît Démia, vivant secrétaire de feu Mgr de La Mothe, d'autre part, au sujet du reliquat de la tutelle exercée par Alexandre Bolomy ; transaction entre les parties, portant nomination d'arbitres pour l'apurement des comptes ; mémoire « des obmissions, griefz et erreurs sur lesquelz messire Démia a demandé droit aux sieurs arbitres ; » demande d'intendit pour Charles Démia ; réponses de Démia aux intendits des frères Bolomier ; extrait du

calcul fait en exécution de la sentence des arbitres ; décharge de papiers, titres et « littérez de comptes, » passée par Démia aux frères Bolomier ; arrêt de la Cour souveraine de Bresse, enjoignant aux frères Bolomier de payer à Démia le reliquat des comptes en obligations créées par feu leur père en qualité de tuteur et le surplus en deniers « dans six mois ; » inventaire des obligations que les frères Bolomier doivent donner en paiement à Démia ; arrêt de la Cour souveraine de Bresse, par lequel les frères Bolomier sont condamnés à payer à Démia 600 livres pour les intérêts, dans trois mois, « outre la reliquature dudict compte et, moyennant ce, a mis et met les dictes parties hors de Cour et de procès, despens compensés. »

---

**1E673 Comptes des livres fournis à Charles Démia par les frères Carteron, ses cousins, libraires à Lyon.**

**1657-1673**

---

**1E674-1E675 Obligations.**

**1663-1681**

---

**1E674 Monod en faveur de Charles Démia.**

**1663-1670**

Obligation passée par Humbert Monod, fils et héritier de Bernardin Monod, receveur des tailles royales de Bresse, et sa mère, Perronne Surgot, au profit de Charles Démia, prêtre habitué en l'église Notre-Dame de Bourg, de la somme de 4,119 livres ; commandement signifié à Monod et à Perronne Surgot de payer à Démia la somme de 716 livres 14 sous, etc

---

**1E675 Antoine Ruffin, juge grènetier au grenier à sel de Pont-de-Vaux, et Charles Ponthus sa caution, en faveur de Charles Démia.**

**1666-1681**

Obligation au profit de Démia, par Antoine Ruffin, juge grènetier au grenier à sel de Pont-de-Vaux et à la chambre de Pont-de-Veyle en dépendant, Renée de Gavay, sa femme, et Charles Ponthus, lieutenant en la maréchaussée de Bresse, leur caution, de la somme de 3,200 livres, payable dans deux ans, avec intérêts ; commandement signifié à Ponthus, en qualité de caution, en vertu d'un arrêt du parlement de Bourgogne, de payer à Charles Démia, promoteur en l'archevêché de Lyon, la somme de 2,100 livres, « restant de plus grande qu'il luy doit pour les causes contenues en l'obligation » ci-dessus ; correspondance à ce sujet avec des procureurs ou hommes d'affaires ; projet de quittance.

---

**1E676 Procédures et pièces diverses.**

**1659-1689**

Testament de Jacquême, fille de feu Jacques Démia, nommant pour son héritier universel Charles Démia, son neveu ; obligation en faveur de Jacquême Démia ; transports de plusieurs sommes dues à Charles Démia, héritier de Claudine Carteron, sa mère, à Antoine Galliat, avocat en parlement : savoir, de la somme de 318 livres, due à ladite Carteron par Guillaume Carteron ; de la somme de 317 livres, due par Benoît Ollier ; de la somme de 1,865 livres 16 sous, due par Pierre Carteron ; lettres de debitis accordées à Charles Démia, promoteur en l'archevêché de Lyon ; déclaration de dépens remis à l'official ordinaire et métropolitain de l'archevêché, par Charles Démia, promoteur général substitué, contre Pierre Malmont, chanoine de Saint-Nizier ; Louis Roche et Vincent Chervain-Rivière, prêtres habitués en la même église ; arrêt du parlement de Dijon, entre Guillaume Delonne, prêtre, curé de Saint-Sulpice (V. E. 655), appelant comme d'abus de la procédure faite en l'officialité de Bresse et de la sentence intervenue à la suite, demandeur en adjudication de dommages et intérêts, d'une part ; et Charles Démia, promoteur en ladite officialité, intimé et défendeur, par lequel Démia est condamné à l'amende de l'abus, « moytié moins à partye » et aux dépens ; contrainte, à la requête de Delonne, contre Démia, pour payer au requérant la somme de 305 livres 13 sous pour les dépens auxquels il a été condamné par l'arrêt précédent. Copie informe du testament de Charles Démia (V. D. 340). COMPLEMENTS : échange avec les Dames de la Charité de Bourg ; dettes cédéesaux recteurs de l'hôpital de Bourg ; relations avec la famille Carteron.

---

**1E945-1E952 Froment d'Argilliers (Gabriel Joseph de), baron de Castille (Uzège).**

**1683-1791**

Biographie ou Histoire :

Gabriel Joseph de Froment Fromentès, baron de Castille et de Ranymenc (Uzès, 3 février 1747 - 19 mars 1826), descend d'une famille marchande et bourgeoise d'Uzès, anoblée par l'achat de l'office de trésorier de France à La Rochelle. Il est page de la Grande Écurie du roi en 1762, officier au régiment des Gardes-Françaises en 1766. Il hérite en 1773 de la baronnie de Castille qui a été constituée par lettres-patentes d'avril 1748 par réunion des terres de Castille et d'Argilliers. Il s'y installe dix ans plus tard.

Entre 1777 et 1783, il parcourt l'Europe. On connaît par ses écrits son voyage en Italie entre juin 1778 et février 1779 pendant lequel il visite Rome, Pompéi et Herculaneum. Il rencontre à Florence la comtesse d'Albany en 1778 et la retrouve

à Paris en 1787. Grâce aux recommandations de Madame du Deffand, il rencontre Horace Walpole, amateur de jardin, pendant son voyage en Angleterre en 1777. Il visite la Hollande et Spa en 1779. Il est en Suisse en 1781 et 1782. Il fait un second voyage en Angleterre en 1783. Il a aussi effectué des voyages en France, et en particulier dans le Languedoc.

Il est nommé lieutenant du roi en Languedoc pour le Bas-Vivarais par lettres-patentes du 9 août 1785 et prête serment dans les mains du roi le 4 septembre 1785. Lieutenant-colonel, il est licencié du régiment des Gardes-Françaises quand celui-ci est dissout, le 31 août 1789.

Le baron appartient à la franc-maçonnerie, et en particulier à la loge des Neuf Sœurs, en 1783. Il fait aussi partie de sociétés de pensée comme la Musée en 1782-1783 et l' Harmonie de France à partir de 1786. Pendant son voyage en Italie, il a été reçu à l'Académie des Arcades.

De 1792 à 1793, il réside à Lyon. En 1793, son château de Castille est pillé et la bibliothèque incendiée. Il est arrêté à Uzès en 1794 et emprisonné. C'est sans doute à cette période que sont confisqués à Lyon les papiers ici conservés. Il sort de prison après le 9 thermidor, ruiné. Après sa libération, il se consacre à refaire sa fortune et à restaurer son château : la construction s'achève avec la réalisation de la pyramide-cénotaphe à la mémoire de la comtesse d'Albany, en 1824.

Sur l'acte de naissance de sa fille Blanche, à Uzès, en 1813, on trouve les indications suivantes : baron de Castille, baron de l'Empire avec majorat de l'Ordre impérial de la Réunion, maire d'Argilliers, lieutenant de louveterie du Gard, ancien lieutenant-colonel d'infanterie, ancien chevalier de Saint-Louis.

#### Bibliographie :

Thierry de Seguins Cohorn, Les folies du baron de Castille dans le parc du château d'Argilliers, Brignon : éditions de La Fenestrelle, 2015

---

### 1E945 Titres, comptes.

1683-1788

Vente passée par François Fouasseau, bourgeois de la maison commune de Poitiers, en son nom et comme père et loyal administrateur de ses enfants et de défunte demoiselle Catherine Rampillon, son épouse, au profit de Joseph Froment, écuyer, et de demoiselle Marie Rampillon, sa femme, de la maison de la Faverie, avec ses dépendances et ses droits de terrage, cens et rentes, située dans la paroisse de Fougères, moyennant une rente de 400 livres ; accord entre Marie Rampillon, veuve de Joseph Froment, et demoiselle Madeleine de Lange veuve de Pierre Rampillon, sénéchal de la baronnie de Luçon, portant quittance à la dame veuve Froment d'une somme de 500 livres qu'elle devait à la dame de Lange ; extrait de l'acte mortuaire de Gabriel-Joseph Froment, seigneur de la Faverie, signé Rodrigue, prieur curé de Fougères, diocèse de Luçon ; arrêté de compte entre les héritiers de demoiselle Suzanne Barraud de Peigné, par lequel demoiselle Jeanne Froment se trouve être débitrice envers ses cohéritiers (non signé) ; déclaration de Suzanne Guignaud de Champaud, Rose Rampillon, veuve de Charles Duguy de La Boucherie, et Pauline Duguy de La Boucherie, veuve de Gabriel Brunet, écuyer, par laquelle elles promettent de s'en rapporter à une consultation de deux avocats de Paris, au sujet des prétentions du baron de Castille (Froment d'Argilliers), sur la succession de feu Joseph Froment ; compte de Jouaneau, notaire à Luçon, au baron de Castille, officier au régiment des gardes françaises, héritier en partie de feu Joseph de Froment de Peigné ; quittances pour le baron de Castille ; requête à l'intendant de Poitiers, par Basile Poinsignon, administrateur général du domaine du Roi, réclamant le droit de centième denier sur ladite succession ; lettres adressées au baron de Castille, au sujet de cette même succession, par : le baron de Boisset, son oncle, d'Uzès ; le chevalier du Fougeroux, de Luçon ; Jouaneau, notaire à Luçon ; de La Claye, de la même ville ; Millouan, notaire à Fontenay ; Rodrigue, prieur curé de Fougères ; Vinet, de Fontenay, etc.

---

### 1E946 Lettres adressées au baron de Castille au sujet des créances de Mégret de Sérilly.

1787-1792

Lettres adressées à Froment d'Argilliers, baron de Castille, lieutenant dans les gardes françaises, au sujet de l'affaire Mégret de Sérilly (fonderie de Montcenis, cristallerie du Creuzot, établissement d'Indret, fabrication de garance en Alsace, manufacture d'armes de Charleville et de Tulle), et relativement à l'union des créanciers de Sérilly, dont le baron de Castille était l'un des syndics, par Aucante, Auda, Bettinger, Chardon, Colin, Collet, notaire, successeur de Fieffé ; Daguet, Fieffé, notaire à Paris, place Baudoyer ; Hémet de Courbois, de Rochefort, de Maubec, Mégret de Sérilly, ancien trésorier de la guerre et madame de Sérilly, Mollien, le comte de Murinais, Turpin, Veimerange, le marquis de Verteillac, Wendel, syndics ou intéressés dans la compagnie de Sérilly ; conflit entre la Cour des aides et la Cour des comptes, au sujet de cette affaire, le Roi étant le principal créancier ; indications d'assemblées de créanciers ; démarches faites auprès des ministres pour presser la conclusion de cette affaire ; plan proposé par M. de Sérilly pour arriver à une liquidation non onéreuse ; il propose de faire deux parts de l'actif, d'en abandonner une au Roi pour éviter les frais de la Cour des comptes et de la Cour des aides, et de réserver la seconde aux créanciers ; il assure que le gouvernement consent à cet arrangement, sauf l'approbation des créanciers ; éclaircissements donnés à ce sujet par le comte de Murinais ; annonce de l'adjudication d'une maison située à Paris, rue Neuve-des-Capucines, au coin du boulevard, sur la mise à prix de 420,000 livres, outre les charges ; séance du comité des créanciers ; mesures adoptées pour activer la conclusion de cette affaire ; annonce (1790) du paiement des intérêts dus aux créanciers des six derniers mois de 1788 ; nomination de nouveaux syndics, etc. (Affaire non terminée en 1792.)



**1E947 Journal du voyage en Italie du baron de Castille, passeports, lettres.****1747-1784**

Journal du voyage en Italie du baron de Castille ; ses dépenses ; passe-ports : du Roi de France, signé Louis, et, plus bas, par le Roi : de Vergennes ; du prince de Cimitile, ministre plénipotentiaire du roi des Deux-Siciles, près le Saint-Siège, valable pour vingt jours ; du marquis Della Sambuca, ministre des affaires étrangères, surintendant général des postes royales des Deux-Siciles, pour aller à Rome, valable pour douze jours ; du cardinal de Bernis, ambassadeur de France à Rome, pour retourner en France par Venise et Strasbourg ; lettres adressées au cardinal duc d'York (Henri-Benoît, fils de Jacques-Édouard, prétendant au trône d'Angleterre), par l'infant cardinal (don Louis-Antoine-Jacques, fils de Philippe V, roi d'Espagne), datée de Saint-Ildefonse : le félicite de sa nomination ; par la reine d'Espagne (Élisabeth-Farnèse) ; même objet ; par le roi d'Espagne (Charles III), datée du Buen-Retiro : le remercie des compliments de condoléance qu'il lui a adressés au sujet de la mort de la reine ; par l'infant Ferdinand, duc de Parme : lui annonce la naissance d'une fille (Charlotte-Marie). (Toutes ces lettres sont écrites en langue française et revêtues des signatures autographes.) « Trattamento che danno i signori cardinali a S.A.R. il signore cardinale duca di York, secondo l'istruzione mandata dalla sagra Congregazione cerimoniale, per ordine della Santità di Benedetto XIV. » Correspondance particulière du baron de Castille : lettres de la comtesse d'Albani, de Florence : compliments ; sévérité du grand-duc (Léopold d'Autriche) au sujet des mœurs ; du marquis Agelletti : on ne peut présenter à S.A.R. aucune lettre cachetée si elle ne vient par la poste ; du cardinal de Bernis, ambassadeur de France à Rome : politesses ; demande des nouvelles de la duchesse de La Vallière ; de Billerey, de Florence : rend compte des achats d'objets d'art qu'il a faits pour le compte du baron de Castille, entre autres, d'une Vénus de Médicis et d'une Vénus callipyge ; du chanoine de Cattaneo : ne peut le présenter à Sa Sérénité (le doge de Venise) à cause d'un rhume de poitrine « che non potè fin ora esser domata da due dosi di oglio di lino ; » de madame de Château-Dauphin, de Turin : lui renvoie son Harpocrate, « ne voulant pas devenir silencieuse à l'égard de son mérite ; » de la marquise Teresa Galli Chigi, de Sienne : compliments ; de Landot, de Rome : lui donne des éclaircissements sur les formules à employer envers le cardinal d'York ; de Lefebvre de Revel, de Rome : nouvelles de Rome ; annonce que « le rétablissement des Jésuites en Moscovie, par l'ouverture de sept maisons de noviciat, donne de l'inquiétude icy et occasionnera du tapage de la part des ambassadeurs d'Espagne et de Portugal ; » réflexions, à propos du combat naval de la Grenade, sur le peu de grands hommes de mer qu'on compte en France, depuis le siècle de Louis XIV, La Galissonnière et La Bourdonnais exceptés ; peu d'étrangers à Rome « et peu d'espoir qu'il en vienne par le manque absolu de fourrage (sic) ; » dit qu'on ne parle plus des Jésuites de Moscovie ; assassinat d'un prêtre par son frère, apprenti procureur ; du marquis de Malespine : politesses ; de madame de Maltzan, chanoinesse de Migette ; compliments ; lui annonce l'arrivée de son frère à Paris ; de madame de Narbonne de Puy-Montbrun, de Rome : compliments ; de l'abbé Roccatani : nouvelles de Rome ; de Jean-Antoine Ruzzerii, de Venise ; de Schlink : difficultés imprévues pour la présentation du baron de Castille au doge ; de Madeleine Zambecari, duchesse Grillo, de Casa, de Rome et de Bologne : compliments et assurances d'amitié ; lui apprend qu'elle a convolé en secondes noces ; lui recommande un gentilhomme de Bologne, etc., et signe maintenant Maddalena Zambecari Scappi. Lettre non signée recommandant le baron de Castille au cardinal Buoncompagni, légat du pape à Bologne.

**1E948 Passeports, lettres, itinéraires.****1777-1781**

Passe-port délivré au baron de Castille pour aller en Angleterre ; lettres de compliments et d'invitations de MM. Teissier, du général Conway, du comte de Warwick ; « liste des regalia de S.M., outre la vaisselle et autres choses précieuses dans le reposoir des joyaux de la Tour de Londres. » Journal des dépenses du baron de Castille, pendant son voyage en Hollande, avec de rares observations sur les lieux visités. Voyage en Suisse, en Provence et en Languedoc : Itinéraire pour voyager en Suisse par quatre routes ; lettres adressées au baron de Castille, par Hutton (on connaît trois personnages de ce nom, James, géologue ; Guillaume, archéologue, et Charles, mathématicien ; nous ne pouvons déterminer quel est l'auteur de cette lettre), lui recommandant de visiter à Basle Iselin (Isaac), secrétaire du Conseil, son ami ; M. de Frey, au service de France ; à Zurich « un des plus respectables hommes de ce siècle, son ami le vieux professeur Bodmer (Jean-Jacques), le Milton de la Suisse ; » à Berne, M. d'Erlach, « maréchal de camp au service de France, » et le professeur Wilhelmi ; à Genève, le colonel Rollaz, « le meilleur enfant du monde, tout cœur et politesse ; » par P. Howard, de Saverne : renseignements sur l'itinéraire à suivre pour un voyage en Suisse. Note des dépenses du voyage de Paris à Uzès.

**1E949 Lettres reçues.****1770-1789**

Lettres adressées au baron d'Argilliers de Castille, par le baron de Boisset, son oncle : lui envoie une lettre de change ; nouvelles de quelques personnes d'Uzès, et, entre autres, de mademoiselle de La B. « à qui son mari jeta un chandelier par la face ; » par L.D., de Saverne : renseignements négatifs au sujet des statuts du chapitre d'Andlau ; par de Caen : ordre pour la revue du colonel (duc du Châtelet) ; par Hémet de Courbois : au sujet de la vente d'une terre près de Sens ; par Valladier, de Nîmes : affaires d'intérêt ; par Gide, d'Uzès : au sujet du prieuré des Plans ; par le baron de Marguerittes : le prie de se charger d'un volume pour madame de Marguerittes et lui souhaite un bon voyage ; par Meynier, de Versailles : le prie de se charger de deux mantelets pour femme qu'il voudrait envoyer à Nîmes. « État des prix de l'habillement de MM. les officiers » (des gardes françaises) ; total 1,174 livres 3 sous 10 deniers 5/6 ; relation de ce qui s'est passé au sujet de l'affaire de M. de M..., chassé du régiment par les officiers, ses camarades. Note sur les familles Delmas et Froment ; état des frais des réparations faites à la diligence (voiture) du baron de Castille ; mémoire de ce que la veuve Boutry a fourni à M. de Castille, montant la garde à Versailles.

### **1E950 Lettres de femmes, reçues.**

**1787-1789**

Lettres de femmes, non signées, adressées au baron de Castille : la première lui fait des reproches sur son indifférence ; la deuxième réclame ses bons offices pour son fils ; la troisième lui raconte ses malheurs domestiques

### **1E951 Correspondances diverses.**

**1783-1786**

Convocation du baron de Castille à une séance de la L.: R.: L.: des neuf sœurs, en son local, hôtel du Musée, rue Dauphine ; invitation au baron de Castille, muséen, par Court de Gebelin, de lui faire parvenir « son nom, ses qualités civiles et littéraires et sa demeure, pour compléter le tableau du Musée ; » lui demande sa cotisation semestrielle ; quittance, signée Court de Gebelin ; Cormier, secrétaire général de la société de l'Harmonie de France, lui annonce qu'il a été agréé pour élève ; l'invite à suivre les cours de la société. « Noël de la Cour, composé par un officier à la veille d'avoir la croix de Saint-Louis, et qui a été mis à la Bastille, à cause de son indiscrétion, ayant montré ces vers à quelqu'un qui le trahit ; » (Ce Noël se trouve dans les mémoires de Bachaumont.) Testament de Desbrunières, agent de police ; extrait des mémoires secrets de Voltaire ; énigme de M. de Voltaire ; madrigaux : au roi du bal ; à la reine du bal ; chanson adressée à MM. Chambon et Voulland, à leur retour des États de Languedoc, par madame Verdier, d'Uzès. Recettes et secrets : méthode pour le mesurage des bâtiments et planchers ; remède pour la goutte, la sciatique et les rhumatismes ; bouillon de M. Helvétius pour purger le sang ; remède contre la peste ; recettes pour faire l'encre perpétuelle ; l'encre invisible ; l'encre visible ; « secret pour faire le beau noir que je tiens de Jacques l'Hollandais, excellent ébéniste ; » manière de faire le vernis ; recette des petits pâtés à la vieille mode ; manière de panser les blessés, etc. Prospectus de librairie.

### **1E952 Affaires politiques.**

**1771-1791**

### **1E2621-1E2625 Gagnières de Souvigny (famille).**

**1382-1769**

Biographie ou Histoire :

Cette famille de l'Orléanais s'est installée en Lyonnais au XVIIIe s.

Mode de classement :

On a également rassemblé ici les articles anciennement cotés par Gauthier E 964 et 965.

Bibliographie :

Mémoires du Comte de Souvigny (Jean de Gagnières), lieutenant-général des armées du roi. Tome Ier, 1613-1638, publiés d'après le manuscrit original, pour la Société de l'Histoire de France, par le Baron Ludovic de Contenson, Paris, 1906.

### **1E2621-1E2622 Terriers pour Mathieu in cent, seigneur de Thunes, bourgeois de Lyon.**

**1678-1707**

#### **1E2621 1701**

**1701**

Rentes à Saint-Laurent et Saint-Vincent d'Agy, Thunes, Franchelin et Epaicy,

Fol. 664 : copie du contrat de vente desdites rentes faite à Camille de Gagnières, comte de Souvigny, Viricel et autres lieux, chambellan de M. le frère unique du roi, pour le prix de 9000 l. et 10 louis d'or d'éternelles, par Jean Vincent, bourgeois de Lyon, et Jeanne-Fleurie Charesieu, sa femme (1701). – Fol. 667 : copie du testament de Mathieu Vincent, bourgeois de Lyon, sieur de Thunes et Thomassin, par lequel il institue pour son héritière fiduciaire Jacqueline Cusset, sa femme, « à la charge par elle de nommer et remettre lad. hoirie, dans neufs ans prochains, à tels de leurs enfants que bon luy semblera ». – Fol. 668 : copie de l'acte par lequel Jacqueline Cusset, veuve et héritière fidéicommissaire de Mathieu Vincent, nomme Jean Vincent, son fils, ancien commissaire des saisies réelles de la sénéchaussée et siège présidial de Lyon, pour héritier, lui remettant et cédant, sous certaines réserves, l'hoirie de son père (1701). – Fol. 678 : notes sur la famille de Gagnières, écrites et signées par Souvigny de Saint-Laurent (1736, 20 mars).

**1E2622 1678-1707****1678-1707**

Terrier des rentes nobles appelées de l'obéance Saint-Laurent, Thunes double et simple, Franchelin et Epaicy, reçu par Balley, notaire royal (1681-1687) au profit de Mathieu Vincent, sieur de Thunes, bourgeois de Lyon. – Reconnaissance de fonds dans les paroisses de Saint-Laurent et Saint-Vincent-d'Agny.

Fol. 669 : copie de la transaction passée sur l'avis et conseil de Gabriel Valoux et Jean Vaginay, avocats en la sénéchaussée de Lyon, arbitres convenus par les parties, réglant un droit de directe sur des fonds litigieux, entre Charles Dangers, curé de Saint-Laurent et saint-Vincent-d'Agny, et Jean Vincent, curateur de Balthazar Vincent, héritier bénéficiaire de François Vincent, vivant propriétaire des rentes nobles acquises du chapitre de Saint-Just (1678). – Fol. 676 : copie du contrat de vente desdites rentes faite à Camille de Gagnières, comte de Souvigny, Viricel et autres lieux, chambellan de M. le frère unique du roi, pour le prix de 9000 l. et 10 louis d'or d'éternes, par Jean Vincent, bourgeois de Lyon, et Jeanne-Fleurie Charesieu, sa femme (1701). - Fol. 678 v° : copie des quittances des taxes faites au conseil sur les possessions des biens aliénés de l'église en exécution de la déclaration du roi du 22 juillet 1702, passées à la comtesse de Souvigny par Philippon, procureur spécial d'Étienne Perrier, sous-traitant du recouvrement desdites taxes (1703-1707). – Fol. 680 : extrait du testament de Madeleine de Vaniny, dame de Saint-Laurent et Saint-Vincent-d'Agny, veuve de Jean de Gagnières, chevalier, seigneur comte de Souvigny, Viricel et autres lieux, général des armées du roi, conseiller d'État et d'épée, par lequel elle institue pour son héritier universel Camille de Gagnières, son fils (1707).

**1E2623-1E2625 Droits seigneuriaux et droits fonciers.****1382-1769****1E2623 Procédures contre le curé et les habitants de Grézieu-le-Marché.****1584-1693**

Recueil de pièces réunies dans un registre factice relatives aux procès soutenus par Madeleine Vanini, veuve de Jean de Gagnières, et par Camille de Gagnières, chevalier, comte de Souvigny, premier chambellan de Monsieur, frère unique du Roi, contre le curé et les habitants de Souvigny (Grézieu-le-Marché) au sujet des dîmes, des noales et des charrois : requêtes, mémoires, enquêtes, arrêts.

**1E2624 Dîmes de Grézieu.****1382-1769**

Foi et hommage au chapitre de l'église cathédrale de Lyon par Pierre Mitte, chevalier, seigneur de Chevrières, Grézieu etc., pour le château de Grézieu (1384 ; copie informelle) ; enquête faite par le bailli de Mâcon, sénéchal de Lyon, à la requête de Jean Mitte, contre les habitants de Grézieu qui refusaient de charrier les dîmes des blés au château de Grézieu (1394) ; « mémoire pour prouver que la dîme inféodée du comté de Souvigny, cy devant appelé Greyzieu, comprend toute l'étendue du mandement et juridiction dudit lieu, contre les prétentions du sieur curé qui allègue que certains territoires dépendent de la dîme ecclésiastique et non de l'inféodée, quoique dans la juridiction et mandement dudit Souvigny » ; inventaire de titres relatifs aux dîmes ; copies non signées de pièces de procédures faites à la requête de Jean-Camille de Gagnières, contre les habitants de Souvigny, au sujet de la dîme des agneaux qui doit être payée à raison de onze le douzième ; acte notarié par lequel Jean Burel, curé de Souvigny, opte pour la portion congrue de 500 livres en abandonnant les dîmes ecclésiastiques à Elisabeth Renée Berrier, comtesse de Souvigny, conformément à l'édit du roi sur les portions congrues ; arrêt du parlement de Paris ordonnant qu'avant l'homologation de l'acte d'option du curé de Souvigny, il sera procédé, par des experts nommés par le juge de Saint-Galmier, à l'évaluation des droits abandonnés par le curé ; nomination des experts ; assignation ; prestation de serment ; affirmation du rapport.

**1E2625 Liève à quatre confins.****1701**

Modalités d'entrée :

Mention : « acquis du sieur Pillet, 1898 ».

**1E1022-1E1030 Gervais (famille) : seigneuries de Combefort, Courbeville et Rapetour (Lyonnais).****1309-1779**

Biographie ou Histoire :

En 1597, Briand de Pomey donna à son fils Jean de Pomey ses maisons, domaines et rentes appelés de Combefort, en la paroisse du Bois d'Oingt, qu'il avait acquis de noble Sébastien-Joachim de Rossillon de Beauretour. Vers 1617, Briand de Pomey légua encore dans son testament à son fils Jean de Pomey, avocat en la sénéchaussée de Lyon, sa maison de Combefort, grange, métairie et rente noble.

En 1667 et 1689, Gaspard Cachot était seigneur de Combefort. En 1705, il eut pour successeur à Combefort son fils Charles Cachot, magistrat en la sénéchaussée et siège présidial de Lyon. Ce dernier vendit les biens à Jean Gervais, auquel succéda sa fille Louise Gervais de Saint-Laurent, qui était encore dame de Combefort en 1777. Son fils Gervais de

Saint-Laurent, colonel du régiment provincial à Paris, posséda ensuite Combefort, qui fut vendu par lots à la Révolution.  
Bibliographie :  
Bibliographie : Paul de Varax, *Généalogie de la Famille de Pomey par les femmes, ses fiefs et seigneuries*, Lyon, 1899, p. 113.

---

### **1E1022-1E1024 Titres de la famille Cachot de Combefort.**

**1309-1720**

---

#### **1E1022 Rente noble de Rapetour, acquise par Jean Gervais à Cachot de Courbeville.**

**1309-1672**

Transaction entre Simon de Viégo, écuyer, et Henry, son fils, chevalier, d'une part, et plusieurs habitants de Lamure, au sujet des grandes tailles levées par les premiers, et que ceux-ci trouvaient intolérables ; extrait non signé de la reconnaissance d'Antoine et Louis, frères, de la paroisse de Saint-Laurent-d'Oingt, au profit de nobles Amédée et Jean, seigneurs de Rapetour et de Courbeville ; sommaire de la recette annuelle de la rente de Rapetour, suivant le terrier Durandi de 1495 ; vente par Jean et Bertrand Rollet, frères, de la Goutardière, paroisse de Saint-Véran, à Claude et à Vincent Lambert, des Niviers, même paroisse, d'un moulin et d'un pré sur la rivière d'Azergues ; vente par Thomas Lambert, de Saint-Laurent-d'Oingt, à Jean et à Antoine Tachon, du Bois-d'Oingt, d'un pré situé à Saint-Nizier-d'Azergues, pour le prix de 10 livres tournois ; vente par Antoine, fils de Vincent Lambert, aliàs Du Niviers, tuteur d'Antoinette, fille mineure de Jean Lambert, son frère, à Jean Hérusé, aliàs Tachon, pour 20 livres tournois, d'un pré sur la rivière d'Azergues ; extrait d'un contrat de vente par noble Pierre de Varennes, écuyer, seigneur de Rapetour et Courbeville, à noble Just de Bayes, seigneur de Ronzières, de plusieurs cens et servis dépendants de Rapetour (non signé) ; par le même, à Jean Châtelain, notaire à Theizé, et à Claude Gueydon, cordonnier dudit lieu, d'une rente qui se lève dans les paroisses de Thizy, Cours Lagresle, Jarnosse, Montagny, Combres, pour le prix de 20 livres ; revente de cette rente par les acquéreurs, à Hippolyte de Varennes, fils de Pierre ; transaction entre Hippolyte de Varennes, seigneur de Rapetour et de Courbeville, d'une part, et plusieurs habitants des bords de l'Azergues, au sujet des réparations d'une écluse sur cette rivière, servant à l'irrigation du pré Perrot

---

#### **1E1023 Gaspard Cachot de Combefort : acquisitions, testament.**

**1663-1676**

Contrat de mariage de Gaspard Cachot de Combefort, fils de Claude Cachot, procureur d'office des baronnies de Bagnols et d'Oingt, et de Louise Fournas, avec Claire Terrasson, fille de Jean Terrasson, juge au grenier à sel de Lyon, et d'Anne Durial ; contrat de vente par Antoine et autre Antoine Brossette, père et fils, marchands, citoyens de Lyon ; Jean de Viégo, citoyen de la même ville, et Madeleine Giraudet, sa femme, « acquéreurs de la maison, domaines et rentes nobles de Rapetour, » à M. Gaspard Cachot, receveur général des deniers des saisies réelles, « des rentes nobles appelées de Rapetour, » pour le prix de 5,000 livres ; affranchissement de servis sur la maison de Combefort et sur des fonds en dépendant par Louis Dreux Dugué, seigneur baron de Bagnols, Marzé, Frontenas, le Bois-d'Oingt, Légnny, etc., conseiller au parlement de Paris, au profit de Gaspard Cachot, moyennant le prix de 400 livres ; transaction au sujet de l'écluse du moulin appelé anciennement le moulin Denev, entre Charles de Châteauneuf de Rochebonne, vicomte et baron d'Oingt, et Gaspard Cachot ; reconnaissance accompagnée d'un plan, passée par Gaspard Cachot, au profit de François de Châteauneuf de Rochebonne et de Charles, son fils, des biens qu'il possède mouvants du vicomté d'Oingt ; testament de Gaspard Cachot, par lequel il institue pour son héritière universelle la demoiselle Terrasson, sa femme, à la charge d'accepter sa succession purement et simplement, et de nommer pour son héritier aux immeubles, « celui de Charles ou François, leurs fils, qu'elle voudra. »

---

#### **1E1024 Charles Cachot de Combefort, seigneur de Courbeville : acquisitions.**

**1705-1720**

Contrat de mariage de Charles Cachot, seigneur de Courbeville et Combefort, magistrat en la sénéchaussée et siège présidial de Lyon, fils de feu Gaspard Cachot et de dame Claire Terrasson, avec demoiselle Catherine Du Soleil, fille de sieur Alexandre Du Soleil, l'aîné, bourgeois de Lyon, et de dame Catherine Pascal ; vente passée par Charles de Châteauneuf de Rochebonne, seigneur et vicomte d'Oingt, Theizé et autres places, commandant pour le Roi dans les provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolais, au profit de Charles Cachot de Courbeville, de la seigneurie, justice, rente noble, etc., de Saint-Laurent-d'Oingt, pour le prix de 19,000 livres, suivie de l'état des cens et servis annuels et perpétuels dus à la rente d'Oingt dans la paroisse de Saint-Laurent et de l'état des justiciables et des feux ; état des papiers remis par M. de Rochebonne ; donation entre-vifs par Claire Terrasson, veuve de Gaspard Cachot, au profit de Charles Cachot de Courbeville, leur fils, de tous ses biens meubles et immeubles ; échange de fonds entre Cachot, seigneur de Saint-Laurent-d'Oingt, Courbeville et autres lieux, et plusieurs particuliers du Bois-d'Oingt ; vente par Maurice Farges, vigneron du Bois-d'Oingt, et Pierre Loys, d'Alix, à Charles Cachot, d'une maison, d'une vigne et d'une terre pour le prix de 290 livres ; « état des articles remis par M. le marquis de Rochebonne, à M. de Courbeville qui sont hors les confins de Saint-Laurent. »

## **1E1025 Barthélemy-Joseph Hesseler, baron de Bagnols et de Marzé, seigneur du Bois-d'Oingt, etc.**

**1711-1723**

Copie de pièces d'une procédure à la sénéchaussée de Lyon, entre Barthélemy-Joseph Hesseler, écuyer, baron de Bagnols et de Marzé, seigneur du Bois-d'Oingt, Légny, Frontenas, Alix, partie de Moiré et autres lieux, et les redevables de cens, servis, lods, milods, pensions, quarts de fruits, dîmes, etc. ; lettres attributives de juridiction à la sénéchaussée de Lyon ; vente de la baronnie de Bagnols, Bois-d'Oingt, etc., à Hesseler, par Guillaume-François Dugué de Bagnols (1712) ; reconnaissances de demoiselle Claire Terrasson, veuve de Gaspard Cachot, et d'autres tenanciers, au profit de Louis Dugué ; signification des pièces précédentes à Jean-Gervais, par le baron de Bagnols (Hesseler), pour justifier de son droit ; extrait des registres des carcabeaux (mercuriales) de la grenette (halle aux grains) de Villefranche, pour servir à la perception des redevances.

## **1E1026-1E1030 Famille Gervais.**

**1608-1779**

### **1E1026 Jean Gervais, acquéreur de Combefort et Rapetour.**

**1726-1731**

Ordonnance du lieutenant général de la sénéchaussée de Lyon pour la nomination d'un tuteur aux enfants mineurs de Jean Gervais, écuyer, secrétaire du Roi, audencier de la chancellerie près le parlement de Paris, et pour l'apposition des scellés dans sa maison de Combefort, en Lyonnais ; procès-verbal « du croisement des scellés apposés à Combefort, après le décès de Jean Gervais, de l'autorité de la juridiction de Saint-Laurent, par les officiers de Lyon (de la sénéchaussée) ; » ordonnance pour la levée des scellés apposés à Combefort, Rapetour et Saint-Laurent, rendue à la requête de demoiselle Gertrude Boon, veuve de Jean Gervais, tutrice de Médélie Gervais, leur fille ; opposition d'Honorade Peillon, veuve du sieur Gervais, bourgeois de Lyon (mère de Jean), tutrice des enfants mineurs du premier lit du défunt ; sentence portant qu'il sera passé outre à l'exécution de l'ordonnance ci-dessus ; inventaire des meubles, effets, papiers de Jean Gervais, etc., au château de Combefort ; bail judiciaire de la terre de Combefort (saisie réellement par Barthélemy Cumont, banquier à Paris, et dont les criées étaient poursuivies par Louise Gervais, fille majeure), au profit de Jacques Milon, marchand papetier à Lyon, au prix de 800 livres ; deuxième bail judiciaire, à Philippe Milon, pour 730 livres ; troisième bail, au profit du même, au prix de 550 livres.

### **1E1027 Arrêt du Parlement en faveur de Louise, fille de Jean Gervais.**

**1732**

Arrêt du parlement de Paris rendu à la requête de demoiselle Louise Gervais, fille majeure, subrogée au lieu et place de Barthélemy Cumont, banquier à Paris, à la poursuite de la saisie réelle, criées, vente et adjudication par décret de la terre de Combefort et dépendances, saisies réellement sur défunt Jean Gervais, d'une part, et dame Honorade Peillon, veuve de Henry Gervais, au nom et comme tutrice des enfants du premier lit dudit Jean Gervais, et dame Gertrude Boon, veuve de ce dernier, tutrice de Milélie (on lit Médélie dans l'article précédent) Gervais, sa fille, d'autre part, par lequel arrêt il est ordonné que la terre de Combefort sera vendue et adjudgée sous la dénomination de « maison de Combefort en roture, sans directe ni rente noble » (ces droits avaient été supprimés au profit d'Hesseler, baron de Bagnols), sur la mise à prix de 10,000 livres. Cet arrêt contient une longue description de la maison et des dépendances de Combefort, paroisse du Bois-d'Oingt.

### **1E1028 Succession de Jean Gervais.**

**1732-1779**

Sentence de la sénéchaussée de Lyon, rendue à la requête des officiers qui ont procédé à l'inventaire des effets du défunt Jean Gervais, contre Honorade Peillon, veuve de Henry Gervais, et Louise Gervais, portant que « pour éviter la vente des effets de l'hoirie dudit Jean Gervais, et les frais d'icelle, » en payant par Honorade Peillon et Louise Gervais, la somme de 590 livres, en reste des frais dudit inventaire, elles demeureront subrogées aux droits et privilèges desdits officiers ; dénombrement des fonds de Combefort situés dans les paroisses du Bois-d'Oingt, Légny et Saint-Laurent-d'Oingt, adjudgés à Louise Gervais par arrêt du parlement du 5 mai 1733 (cet arrêt manque) ; opposition à l'adjudication par Antoine Daraynes, avocat en parlement ; sentence de l'élection de Lyon, déclarant Louise Gervais, « vraie bourgeoise et originaire de Lyon, » et faisant défense aux consuls et habitants du Bois-d'Oingt et de Saint-Laurent, de l'imposer aux tailles ; obligations de 30,308 livres par le procureur de Louise Gervais, au profit d'Antoine Dareynes ; de 9,400 livres au profit d'Antoine Bouveron, bourgeois de Paris ; quittances de ces deux sommes ; « extrait de la liève des rentes nobles de Saint-Laurent-d'Oingt et de Rapetour unies ensemble et dépendantes de la seigneurie dudit Saint-Laurent, appartenant à demoiselle Louise Gervais par sentence d'adjudication du.... (date en blanc) ; » certificats de publication de l'aveu et dénombrement donné par Louise Gervais au bureau des finances de la généralité de Lyon (V. C. 633) ; ordonnances de police concernant les chemins de Saint-Laurent-d'Oingt ; permissions accordées par le cardinal de Tencin, et par Malvin de Montazet, archevêques de Lyon, à Louise Gervais, de faire célébrer la messe dans son château de Combefort ; articulat des fonds possédés par Louise Gervais dans la mouvance du château de Jarnioux ; commencements de procédures contre plusieurs habitants qui ne respectaient pas les propriétés de Louise Gervais ; « copie de l'état ou mémoire des frais payés à Me Bernat, procureur à Lyon, par M. Périer, comme fondé de pouvoirs de monsieur de Saint-Laurent, héritier institué de mademoiselle sa tante

(Louise Gervais). »

---

### **1E1029 Fief de La Forest, dépendant de la seigneurie de Saint-Laurent-d'Oingt.**

**1608-1749**

Foi et hommage fait à Jean Piédéfert, seigneur de Basoches, Champlaudz (Champlost) et autres places, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de cent hommes d'armes sous la charge de monseigneur le duc de Nemours, mari de dame Antoinette d'Auxy, vicomtesse d'Oingt, par noble Benoît de Pomey, trésorier de France à Lyon, seigneur de Rochefort, des Sauvages et de la Terrière, pour le fief de la Forest, acquis de Prosper de Bachoud, situé dans la paroisse de Saint-Laurent-d'Oingt, mouvant de la baronnie et vicomté d'Oingt ; procuration d'Antoinette d'Auxy, à Jean de Piédéfert, son mari, tant en son nom que comme tutrice d'Imbert de Châteauneuf, son fils, et de Pierre de Châteauneuf, chevalier, seigneur de Rochebonne ; mémoire à consulter pour demoiselle Louise Gervais, dame de Saint-Laurent-d'Oingt, au sujet de la foi et hommage et de la prestation d'une paire d'éperons dorés qu'elle réclamait à Nicolas Desportes, possesseur actuel du fief de la Forest ; consultation délibérée par l'avocat Guyot, de Paris ; désistement de Louise Gervais ; quittance des frais faits par le procureur de Desportes, payés par Louise Gervais ; mémoire pour noble Nicolas Desportes, seigneur de la Forest, contre la demoiselle Gervais, dame de Saint-Laurent-d'Oingt, et Benoît Biolay, laboureur dudit lieu, au sujet d'une pension imposée sur une terre mouvante de la seigneurie de Saint-Laurent.

---

### **1E1030 Requête de Louise Gervais, quittances de droits seigneuriaux à elle dus.**

**1725-1776**

Requête de Louise Gervais, bourgeoise de Lyon, dame de Saint-Laurent-d'Oingt, à l'intendant de la généralité, tendant à obtenir une modération sur les droits d'amortissement et francs-fiefs auxquels elle avait été imposée ; ordonnance de « soit communiqué au sieur Baron, pour y répondre dans la huitaine ; » quittances du directeur du domaine ; autres quittances de droits seigneuriaux dus par Louise Gervais à la sacristie du monastère d'Alix ; au seigneur de la Flachère ; à la cure d'Oingt ; à la rente noble de Jarnioux, etc.

---

### **1E1053-1E1071 Giraud de Varennes (Pierre) et seigneurie de Varennes (Beaujolais).**

**1492-1787**

#### Biographie ou Histoire :

Le château de Varennes, situé à Quincié, fut donné en 1395 par Edouard de Beaujeu à Jean de Nagu, son écuyer (ainsi nommée en raison de son fief de Nagu, à Ouroux). La famille des Nagu le conserva jusqu'en 1769. Charles Gabriel de Nagu vendit Varennes en 1769 à Pierre Giraud, officier des cent gardes suisses du corps du Roi et secrétaire du Roi auprès de la cour des monnaies de Lyon. Celui-ci fut arrêté en novembre 1793, et accusé de complicité avec les royalistes, exécuté le 4 juillet 1794. Le château fut confisqué et mis en vente.

#### Documents séparés :

Arch. dép. Seine-Maritime, sous-série 203 J (marquisat de Mailleraye et famille de Nagu), en particulier 203 J 56, n° 24 : plan du château de Varennes, 1764. Ce plan avait suivi la famille de Nagu en Normandie.

---

### **1E1053 Titres de la seigneurie de Varennes.**

**1576-1699**

Bail à ferme passé par Pierre de Nagu, comte, chanoine et précenteur en l'église de Lyon, au profit d'Étienne Chopin, laboureur, de la paroisse de Marchamp, des fonds spécifiés dans le contrat de réméré « octroyé par ledit sieur de Nagu, audit Chopin ; » vente par Louis Chopin, aliàs Aujogue, laboureur à Marchamp, et Jeanne Marcellin, sa femme, à messire François de Nagu, chevalier de la Cour de parlement de Bourgogne, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du Roi, seigneur de Varennes, Laye et Belleroche, baron de Marzé, d'un moulin à blé et de ses dépendances, situé dans la paroisse de Belleroche, pour le prix de 80 écus sol ; abénévis à moitié fruits, passé par Claude Pépin, notaire à Lyon, chargé des affaires du marquis et de la marquise de Varennes, à François Duchamp, laboureur à Quincié, d'une partie de terre appelée du Colombier ; vente par Gilbert de Thierry, écuyer, seigneur, baron de Vaux et autres lieux, à François de Nagu, marquis de Varennes, de la rente noble de Lestra et de Claveysolles, pour le prix de 5,000 livres ; quittance de cinq terriers de ladite rente, remis par le seigneur de Vaux, à Jean de Nagu ; échange de servs entre Gabrielle Du Lieu, marquise de Varenne, épouse séparée de biens de Joseph-Alexandre de Nagu, marquis de Varennes, maréchal de camp des armées du Roi, et Antoine de Thy, seigneur du Curtil et de Claveyson ; autre échange de rentes entre les mêmes parties ; carte de la reconnaissance de Michel de Vitrié, laboureur de Quincié, au mas du Vitrié ; plan d'une partie de la rente de Varennes.

---

### **1E1054 Cens et servs dus à la rente de Varennes et à la rente de Claveysolles.**

**1492-1724**

Reconnaisances de cens et servs dus à la rente de Claveysolles par Antoine et Pierre Geoffrey, frères, fils et héritiers de Guichard et de François, fils et héritiers de Robert Perronnet, aliàs Geoffrey ; « esgale » (égalation, également, égalisation) des cens et servs dus au seigneur marquis de Varennes, suivant la reconnaissance de Michel et André de Lespinace au terrier Théobaldi ; reconnaissance d'Antoine Geoffrey, pour la même rente de Claveysolles ; « recette des arrérages de servs que j'ai reçus, moy Raclét, à compte de la

rente noble de madame la marquise de Varennes à cause de sadite rente noble de Claveysolles ; » « état des quittances que madame la marquise de Varennes a passées à Claveysolles pour ses servis et laodz qui luy sont deubz depuis 1700 compris. »

---

**1E1055 Liève manuelle de la rente de Verney à Marchamp et à Saint-Jean-des-Saignes.**

**XVIIe s.**

Liève manuelle de la rente de Verney à Marchamp et à Saint-Jean-des-Saignes : cens et servis dus à ladite rente par Pierre Santallier ; Mathieu et Benoît Santallier, frères ; Simon Santallier ; Guichard Métrat, alias Santallier ; Guillaume Farjeu ; Perronnette, veuve de Philibert Pulliat ; Guillaume Monchania ; Claude Des Higaux ; Guillaume Clayette ; Pierre Rosat, alias Clayette ; Hugonin Monchanin, etc.

---

**1E1056 Cens et servis dus à la rente de Varennes.**

**1674-1681**

Égales (également) des cens et servis reconnus par Antoine Rambert et Jean Geoffrey, au profit du seigneur de Durette, au terrier signé Perrier et Hugues, notaires royaux ; état des servis dus à la rente de Varennes, à cause de la reconnaissance d'Antoine Rambert et Jean Geoffrey, au profit du seigneur de Durette ; « esgalle des cens et servis deubz au seigneur marquis de Varennes à cause de sa rente qu'il a acquise du sieur de Durette, et c'est suivant la reconnaissance d'honorable maistre Claude Dumolin, notaire royal à Chamelet, tant en son nom que de dame Catherine Divry, sa femme, etc. »

---

**1E1057 Rente de Varennes.**

**1682**

Également de la reconnaissance de Pierre Vinier, dit Chazellier, et Aymon Goutelle, au terrier du seigneur marquis de Varennes ; « estat des servis que M. de Bussière doit annuellement à la rente de Varennes, suivant qu'il est couché en recette ; » recette manuelle de la rente noble de Varennes due dans les paroisses de Marchamp, Quincié, Claveysolles, Poule, Vaux et autres lieux ; copie au net de cette recette manuelle, avec l'indication en marge des mutations survenues parmi les tenanciers ; carte grossièrement tracée des rentes de S.A.R. (le duc d'Orléans), de M. de Varennes et du sieur de Curtil, en concurrence sur le pré du Moyne.

---

**1E1058 Maison « des Quatre-rois » rue Grenette, à Lyon.**

**1717-1772**

Contrat de vente passé par Françoise Brottet, veuve d'Antoine Cailloud, bourgeois de Lyon, au profit de Maurice Giraud, marchand chapelier, d'une maison haute, moyenne et basse, située à Lyon, rue de la Grenette « et où pend pour enseigne les Quatre-Rois », acquise par ladite Brottet de Pierre Questant et de Marie Bourdin, sa femme ; cette vente faite moyennant le prix de 26,000 livres et 300 livres d'étrennes ; procédures intentées par Maurice Giraud, contre : André Rollin, maître ouvrier en bas de soie, pour lui faire enlever les métiers qu'il avait établis dans une chambre de la maison des Quatre-Rois ; Françoise Brottet, appelée en garantie, au sujet d'une demande en hypothèque sur ladite maison, faite par Claude Benoît, ancien capitaine-fourrier de la ville de Lyon, pour une somme de 10,000 livres, constituée par Françoise Brottet dans le contrat de mariage d'Anne Dervieu, sa nièce, avec Claude Benoît ; transaction entre Maurice Giraud et Hugues, fils de Claude Benoît, portant quittance et désistement d'hypothèques et d'instance ; quittance des droits de lods dus à l'archevêché de Lyon, au sujet de l'acquisition de la maison des Quatre-Rois, par Bertholon, notaire, procureur du cardinal de Tencin ; baux à loyers des divers appartements de cette maison, passés par Maurice Giraud et par Pierre Giraud, son héritier, écuyer, secrétaire du Roi en la chancellerie de la Cour des monnaies, plus tard seigneur du marquisat de Varennes (voir aussi 1 E 1065 et 1069).

---

**1E1059 Titres intéressant Maurice Giraud, marchand à Lyon.**

**1726-1756**

Licitation entre Maurice Giraud, marchand à Lyon, et Antoine Giraud, aussi marchand de la même ville, des biens par eux acquis pendant le cours de leur société ; testament solennel de Maurice Giraud, par lequel il nomme pour ses héritiers universels, Jean-Pierre et Pierre Giraud, ses neveux, et Maurice Giraud, son petit-neveu, « chacun par tiers et égale portion » ; trois codicilles : par le premier, il augmente la quotité de quelques legs et veut, en ce qui concerne le legs fait à Maurice Giraud, « que s'il rente dans l'ordre des chartreux dont il est sorty, ledit legs soit et demeure éteint et révoqué purement et simplement » ; quittances des legs particuliers, passées au profit des trois cohéritiers.

---

**1E1060 Vente d'une charge de conseiller secrétaire du roi à Pierre Giraud, négociant à Lyon.**

**1746-1747**

Contrat de vente d'une charge de conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France près la Cour des monnaies de Lyon, passé par Catherine Moricaud, « veuve, communière et donataire » d'Étienne Henry Gouin, sieur du Fief ; François, Jacques et Étienne Gouin, frères et uniques héritiers du feu sieur du Fief, leur père, habitant à Nantes, au profit de noble Pierre Giraud, négociant à Lyon, absent, sieur Robert Rillet, négociant à Nantes, son fondé de procuration agissant pour lui, moyennant le prix de 35,675 livres ;

procuration de Pierre Giraud à Robert Rillet ; conventions préliminaires au sujet de cette vente, entre Henry Gouin, sieur du Fief, et Robert Rillet.

---

**1E1061 Succession de Jeanne Gonon, demoiselle, désignant Pierre Giraud son héritier universel ; actes intéressant Pierre Giraud.**

**1743-1774**

Testament de François Gonon, marchand à Lyon, par lequel il institue pour héritières universelles, Antoinette et Jeanne Gonon, ses sœurs ; prorogation du bail à loyer, par Jeanne Gonon à Pierre Vallat, marchand chapelier à Bourgoin, des bâtiments à lui loués par feu François Gonon, son frère ; procuration passée par Pierre Giraud, écuyer, secrétaire du Roi à Lyon, procureur fondé de Jeanne Gonon, sa tante, à François Ginet père, marchand à Bourgoin, pour affermer les biens que possède Jeanne Gonon audit lieu, recevoir les prix des baux, acquitter légalement, etc. ; testament de demoiselle Jeanne Gonon, par lequel, après plusieurs legs, notamment un legs de 4,500 livres en faveur de l'hôpital de Bourgoin pour l'établissement d'une école de jeunes filles, elle nomme Pierre Giraud, son héritier universel ; quittances des legs particuliers ; extrait de l'acte mortuaire de Jeanne Gonon, âgée de quatre-vingts ans ; testament de Jean-Pierre Giraud, bourgeois de Lyon, nommant pour ses héritiers universels, les pauvres de l'hôpital de la Charité et aumône générale de Lyon, à la charge que les recteurs de cet établissement « conserveront et ne vendront, ni n'aliéneront point la terre du Perron qu'ils ont acquise des héritiers de M. Ponsaimpierre, pour laquelle acquisition il leur a donné et fourni la somme de 100,000 livres, etc. » extrait mortuaire de Jean-Pierre Giraud ; conventions entre Pierre Giraud et Pierre Bonnet-Manuel, journalier de Bions-sur-Bourgoin, pour la plantation de bornes entre leurs propriétés ; vente passée par Louis-Antoine Robin, avocat à Bourgoin, à Pierre Giraud, d'une pièce de terre située à Jallieu, au mas de Pourcherine, pour le prix de 2,090 livres ; conventions entre Pierre Giraud et Hugues Émery, maître maçon, et Claude Viane, maître charpentier, pour la construction d'une grange ; bail à ferme par Giraud, à Antoine et Joseph Mollard, père et fils, de tous ses biens situés dans la ville de Bourgoin et aux environs, pour le prix annuel de 720 livres ; licitation d'une portion de la propriété de deux maisons, entre Pierre Giraud et Pierre Durret, bachelier de Sorbonne ; ventes par Pierre Giraud, secrétaire du Roi, seigneur du marquisat de Varennes, de plusieurs fonds à Bourgoin, au profit de Claude Mollard, François Garnier, Jacques Roy, Louis Chauvin, Louis Ginet, Michel Clerc, Joseph Bizet, Joseph Mollard, Pierre Floret, Antoine et Claude Richard, père et fils, François Potton, etc.

---

**1E1062 Legs de Jeanne Gonon en faveur de l'hôpital de Bourgoin.**

**1768-1773**

Délibérations du corps consulaire de Bourgoin, au sujet du legs de 4,500 livres, fait à l'hôpital de cette ville, par Jeanne Gonon, pour l'établissement d'une école de filles ; offre de payer cette somme, en l'augmentant de 500 livres, par Pierre Giraud ; délibération de l'assemblée des notables de Bourgoin, par laquelle le syndic receveur est député pour recevoir de M. Giraud, la somme de 4,500 livres léguée par mademoiselle Gonon, « ainsi que celle de 500 livres que ledit sieur Giraud s'est soumis d'y ajouter ; » choix du local où l'école doit être établie ; homologation de ces délibérations par le conseil d'État, et lettres d'attache ; arrêt du parlement de Dauphiné ordonnant l'enregistrement de l'arrêt du conseil d'État ; quittance des deux sommes ci-dessus, donnée à Pierre Giraud, seigneur de Varennes, par Jean-André Barge, maire de la ville de Bourgoin.

---

**1E1063 Transaction entre Pierre Giraud et les recteurs et administrateurs de l'hôpital de Bourgoin.**

**1768-1769**

Transaction, après procès commencé, entre Pierre Giraud, héritier de Jeanne Gonon, sa tante, qui était héritière de François Gonon, son frère, et les recteurs et administrateurs de l'hôpital de Bourgoin, au sujet d'un legs fait par François Gonon à cet établissement.

---

**1E1064 Maison d'Augny.**

**1758-1787**

Contrat de vente passé par messire Pierre d'Audiffret, chevalier, ci-devant capitaine des grenadiers au régiment de Gondrin, fondé de la procuration de Nicolas-Étienne d'Augny, chevalier, officier dans les gardes françaises, héritier de dame Françoise Javoy, sa mère, héritière de Philippe-Étienne d'Augny, fille unique et héritière de droit de Claude-Paul Javoy, secrétaire du Roi, au profit de Pierre Giraud, secrétaire du Roi près la Cour des monnaies de Lyon, d'une « très-grande maison située à Lyon, faisant l'angle des grande et petite rues Longue, » pour le prix de 202,000 livres, plus 2,500 livres pour le capital d'une rente de 100 livres, due au grand célerier de l'abbaye de Savigny (V. E. 58) ; teneur de la procuration de d'Augny à d'Audiffret ; résidu d'une procédure à la sénéchaussée entre Pierre Giraud et d'Augny, au sujet de l'emploi du capital de la rente de 100 livres, due au grand célerier de Savigny ; quittances au profit de Pierre Giraud ; quittances au profit de d'Augny, des paiements faits par Giraud, subrogé aux créanciers, par Louis-Joseph Baroud, avocat en parlement, au nom et comme tuteur des enfants de Louis-Hector Cholier, comte de Cibeins, de la somme de 19,690 livres 5 sous 8 deniers ; par Laurent Planelli de Mascrary de La Valette, baron de Maubec, seigneur de Bourgoin, Charly, La Valette, etc., de 10,225 livres ; par Pierre d'Audiffret, au nom de dame Catherine-Étienne d'Augny, épouse de messire Alexandre de la Tour-du-Pin de Lers, de 15,000 livres ; par la même dame, alors veuve d'Alexandre de la Tour-du-Pin, de 30,000 livres. Baux à loyer de diverses parties de la maison acquise de M. d'Augny, passés par Giraud.



### **1E1065 Maison à l'angle de la place Saint-Nizier, à Lyon.**

**1761-1783**

Bail à loyer de la totalité de la maison faisant l'angle de la place Saint-Nizier et de la petite rue Longue, passé par Pierre Giraud, à Jacques Lasalvi, négociant en draperies, pour neuf années, au prix annuel de 7,119 livres 8 sous ; état des lieux ; procédure intentée par Pierre Giraud, seigneur du marquisat de Varennes, Belleruche et autres lieux, aux deux gendres de Lasalvi, le sieur Harant, négociant à Lyon, mari de Cécile Lasalvi, et le sieur Desguerres, commissaire des guerres à Grenoble, mari de Jeanne Lasalvi, et aux créanciers de feu Jacques Lasalvi, pour la conservation de son privilège et la sûreté du paiement des termes du loyer de sa maison, échus ou à échoir ; procès-verbal de visite de la maison ; sentence de la sénéchaussée, ordonnant que le bail de sous-location de ladite maison, passé par le sieur Harant au sieur Parent, sera exécuté selon sa forme et teneur.

### **1E1066 Françoise-Marie Giraud, épouse de Jean-Baptiste Lacour, bourgeois de Lyon.**

**1759-1766**

Extrait du testament de Marie-Antoinette Giraud, fille de feu Étienne Giraud, marchand fabricant à Lyon, et de Claire Madeny, « ladite Marie-Antoinette novice dans l'ordre et monastère de Saint-Benoît, en cette ville, » par lequel elle institue pour ses héritières universelles, Françoise-Maurice et Antoinette Giraud, ses sœurs germaines, par égale portion ; quittance passée par Jean-Baptiste Lacour, bourgeois de Lyon, mari de Françoise-Maurice Giraud, au profit de Jean-Pierre, Pierre et Maurice Giraud, de la somme de 4,980 livres pour le legs fait à sa femme par Maurice Giraud ; transaction entre les mêmes, portant apurement de leurs comptes ; quittance par Françoise-Maurice Giraud, femme de noble Jean-Baptiste Lacour, ancien échevin, au profit de Pierre et de Maurice Giraud, aussi ancien échevin, de la somme de 3,320 livres 6 sous 8 deniers, formant les deux tiers de celle de 5,000 livres, léguée par feu Maurice Giraud à sa sœur Catherine-Antoinette Giraud, de laquelle elle est héritière.

### **1E1067 Successions.**

**1761-1764**

Extraits : des testaments de Jeanne Gonon et de Jean-Pierre Giraud, son héritier, relatifs à quatre parties de rentes sur les tailles de l'élection de Lyon ; de l'acte de cession, passé par les recteurs de la Charité, des quatre parties des rentes ci-dessus, à Pierre Giraud ; des testaments de Dorothee Giraud et de Jeanne Gonon, concernant lesdites rentes ; ordonnance du bureau des finances, portant qu'Étienne Giraud, prêtre, demeurant ordinairement à Paris, sera payé du quart qui lui revient dans les rentes créées par les trois premiers contrats et Pierre Giraud des trois autres quarts, plus des quatre parties de rentes provenant de la succession de la demoiselle Gonon ; cession par Étienne Giraud à Pierre, son frère, du quart qui lui appartient ainsi que plusieurs autres portions de rentes dues par des particuliers et de ses droits sur deux maisons situées l'une rue Neuve et l'autre rue de la Grenette, moyennant une pension viagère de 500 livres.

### **1E1068 Maison à Saint-Symphorien-le-Château.**

**1762-1768**

Maison à Saint-Symphorien : consentement des héritiers substitués à l'hoirie de Maurice Giraud à la vente d'une maison située à Saint-Symphorien-le-Château, par Pierre Giraud, secrétaire du Roi ; acte de vente de ladite maison à Antoinette Besson, fille majeure, et à Dominique Périer, son neveu par alliance, marchand à Saint-Symphorien, pour le prix de 3,300 livres ; procès-verbal du contrôleur des actes des notaires au bureau de Saint-Symphorien, constatant l'insinuation du contrat de vente ci-dessus et que les héritiers n'avaient estimé cette maison qu'à la valeur de 1,200 livres, et que, « par conséquent, ladite déclaration est fautive et qu'il s'y trouve une insuffisance de 1,200 livres » ; déclaration de remise de titres par Antoinette Besson.

### **1E1069 Acquisition de fonds.**

**1772-1787**

Déclaration de M. de Nagu par laquelle il confesse que M. Giraud, écuyer, secrétaire du Roi honoraire près la Cour des monnaies de Lyon, a payé entre les mains de Delaleu, la somme de 91,600 livres, « savoir celle de 86,000 livres, faisant avec celle de 28,000 livres par lui payée au mois de mars 1771, en son acquit, à M. Noyel de Paranges, la somme de 114,000 livres pour le paiement de pareil capital exigible le 1er janvier dernier (1771), et celle de 5,600 livres en compte des intérêts échus au 1er janvier des 228,000 livres, lors dues sur le capital de la vente du marquisat de Varennes, etc. ; » décharge au profit de M. de Nagu, par Pierre Giraud, des terriers de Varennes et de Belleruche à lui remis « en exécution des clauses du contrat de la vente que M. le marquis de Nagu et Madame son épouse m'ont faite le 6 mars 1770, devant Delaleu et son confrère, notaires à Paris, des terres de Varennes et de Belleruche. » Ces deux pièces, signées Nagu. Arrêt du parlement de Paris déchargeant Mathieu-Jean-Pierre Giraud fils, écuyer, officier d'infanterie de Lyonnais, d'une plainte faite par le sieur Dulac (probablement Dulac de Ponchon, seigneur de la Pierre, paroisse de Durette), condamnant ce dernier aux dépens. Acte extrajudiciaire, signifié à la requête de Jean-Pierre Giraud (fils de Pierre), seigneur de Quincié et Marchamp, exempt des cent gardes suisses ordinaires du corps du roi, au sieur Teillard, l'aîné, marchand de vins à Beaujeu, au sujet d'une prise d'eau dans la rivière d'Ardières, avec un plan des lieux ; articulat des fonds possédés par Giraud de Varennes, mouvants de la rente noble du marquis des Prés.

## **1E1070 Etats et quittances de frais de diverses procédures.**

**1782**

« Différents états payés à M. Corcelette (il était juge de Belleruche) pour toutes les opérations et procédures faites pour le criminel qui a été brûlé vif le jeudi 10 octobre 1782 à Belleruche (il se nommait Jean Douard, scieur de long, d'Ambert, en Auvergne), avec le reçu de M. Corcelette et celui du sieur Sapin, greffier. » (On ne voit pas pour quel crime Douard fut brûlé vif) ; quittance des frais au profit de Giraud, seigneur de Belleruche, Varennes, etc. États et quittances des frais de diverses procédures, dus par Giraud de Varennes à Desgranges.

## **1E1071 Comptes et quittances d'ouvriers, des travaux et réparations faites aux maisons.**

**1757-1759**

## **1E1168-1E1184 Guillon de la Chaux (famille).**

**1515-1786**

### Biographie ou Histoire :

Pierre Guillon, fils d'un autre Pierre Guillon (originaire du Velay) et de Marguerite de Chabannes, est commissaire ordinaire de l'artillerie et lieutenant aux provinces de Lyonnais et Dauphiné. Il épouse en 1576 Catherine Bollioud. Leur fils Maurice, écuyer, conseiller du Roi, échevin de Lyon en 1630, épouse Louise de Raverie, fille de Jean de Raverie, seigneur de Vaise et de la Chaux (Saint-Cyr-au-Mont-d'Or), trésorier général de France en la généralité de Lyon. Ils ont un fils, Charles, écuyer du Roi, qui prend le titre de « seigneur de la Chaux » et épouse en 1656 Marie de Camus. François, fils de Charles, est écuyer, conseiller du Roi en la cour des monnaies, en la sénéchaussée et siège présidial de Lyon ; il meurt en 1714. De son mariage en 1697 avec Marie-Aimée Goulard des Landes naît un fils, Jacques-Pomponne de Guillon de la Chaux (1701-1781) qui épouse Françoise de Valentin. Leurs trois fils Jean-Baptiste, seigneur de la Chaux (né en 1736), Jean-Paul (né en 1739) et François (né en 1744) sont exécutés sous la Terreur, en 1793.

Fleurie-Pauline (1783-1852), fille de Jean-Baptiste, épouse en 1800 Jean-Baptiste Auguste Guillet de Moidière (1772-1850), issu d'une grande famille dauphinoise. Ils n'ont pas de descendance. Le château de la Chaux est acquis en 1870 par Jean-Baptiste Perret (1815 - 1887), industriel et sénateur, qui le fait démolir et remplacer par l'actuel « Château-Perret », aujourd'hui centre hospitalier. Quant à l'actuel « château de la Chaux », il a été bâti par Joseph Bellon (1810-1888), soyeux lyonnais, érudit (il fut membre fondateur en 1873 de la société de géographie de Lyon), bienfaiteur de l'église de Saint-Cyr, dans le style de Cheverny. La propriété est vendue pendant la Première guerre mondiale à la famille Gillet, industriels lyonnais, qui y établit une maison pour enfants, avant de la donner à la Croix-Rouge en 1950.

### Documents en relation :

Sources complémentaires : Arch. Dép. Rhône, sous-série 140 J (chartier de Bénévent, propriété des Valentin d'Eguillon).

## **1E1168-1E1170 Pierre de Guillon et ses frères.**

**1515-1628**

## **1E1168 Pierre de Guillon, commissaire ordinaire de l'artillerie.**

**1515-1628**

Copie non signée du contrat de mariage de noble Pierre Guillon, écuyer, de la ville d'Aurec, diocèse du Puy, avec noble fille Marguerite de Chabanes, de la ville de Monistrol ; testament de noble Jean Guillon, contrôleur ordinaire des guerres, natif de la ville d'Aurec, par lequel il nomme pour son héritier universel Marcellin Guillon, après avoir fait des legs à Pierre et à Baptiste, ses frères ; à Claude, à Jeanne et à Dauphine, ses sœurs ; procuration passée par Pierre de Guillon, commissaire ordinaire de l'artillerie « et lieutenant ès provinces de Lyonnais et Dauphiné de Mgr. de La Guiche, grand maistre et capitaine général d'icelle, » en son nom et comme mari de Catherine Bollioud, à (le nom en blanc), procureur en la Cour ordinaire de Bourg-Argental, aux fins de poursuivre tous ceux qu'il appartiendra pour obtenir le paiement d'une somme de 666 écus et 1 tiers d'écu sol, restant de la somme de 3,500 livres dues à ladite Catherine Bollioud, sa femme ; sommation de Pierre de Guillon à Guillaume Bollioud, avocat de Bourg-Argental, pour être payé d'une somme de 111 écus 6 sous 8 deniers ; vente passée par noble Jacques Teste, seigneur de Tanay et du Pontay en Bresse, à Pierre de Guillon, commissaire ordinaire de l'artillerie et contrôleur ordinaire des guerres, d'une maison haute et basse, « brulée par accident de feu en l'année 1594, » avec le jardin, le tout situé en Bellecour, près de la Rigaudière, pour le prix de 1,000 écus sol, plus 100 écus pour une chaîne pour Marguerite d'Allyères, femme de Teste ; ratification de cette vente par Marguerite d'Allyères ; quittance du droit de lod par Jacques Bardet, dapifer en l'église de Lyon ; « procès-verbal de visite d'une maison située à Lyon, au territoire de Bellecour, près la Rigaudière, arsenal du Roy, nouvellement acquise par Pierre de Guillon de noble Jacques Teste, sieur de Tanay ; » vente par André Berthier, voiturier par eau, et Jeanne Devaulx, sa femme, à Pierre de

Guillon, d'un bas de maison « contenant deux thoises et ung quart de toute carrure, » enclavé dans la maison acquise du sieur de Tanay (Jacques Teste), pour le prix de 300 livres ; investison (investiture) par André Girinet, officier dapifer de l'église de Lyon ; testament de noble Pierre de Guillon, par lequel il nomme pour son héritier universel Maurice de Guillon, conseiller à la sénéchaussée de Lyon, son fils aîné, et de feu Catherine Bollioud, sa première femme ; estimation des bagues et bijoux de feu Elisabeth de Tourvéon, seconde femme de Pierre de Guillon ; codicille de Pierre de Guillon.

---

### **1E1169 Baptiste de Guillon, frère de Pierre.**

**1585-1602**

Quittance passée par Philippe Barral, archer de la compagnie de M. de Mandelot, et Benoîte Feugère, sa femme, au profit de : nobles Baptiste de Guillon, sieur de Baulmes, commissaire ordinaire de l'artillerie ; Marcellin de Guillon, contrôleur général de l'artillerie, et Pierre de Guillon, commissaire ordinaire de ladite artillerie, frères, oncles maternels de Benoîte Feugère, de la somme de 17 écus d'or sol, restant de 533 écus 1 tiers, constitués en dot à ladite Feugère ; autre quittance au profit de Baptiste de Guillon, comme mari de demoiselle Anne de Rochain, de la somme de 333 écus sol et 20 sous tournois, par Gaspard de Bar, écuyer, du lieu de Maulgaryt, mandement d'Arlebosc, et Philibert Baud, docteur en droit, lieutenant de la ville et baronnie d'Annonay ; contrat de mariage (deux copies) de noble Hector de Fay, fils de feu Christophe de Fay, et de demoiselle Guyonne de Saissac (on lit Saussac dans une des copies), seigneur et dame de Gerlande, avec demoiselle Marguerite de Guillon, fille de Baptiste et de demoiselle Anne de Rochain ; testament de Baptiste de Guillon, sieur de Baulmes et de Jussac, par lequel « estant résollu de faire voyage en Auvergne vers une fontaine nommée Saint-Myon, propre pour certaines maladies, comme l'on dict, » après avoir légué l'usufruit de tous ses biens à Anne de Rochain, dite de Baulmes, sa femme, avoir fait un legs de 33 écus et 1 tiers d'écu sol à Orthosie de Guillon, sa fille naturelle, femme de Jean Fournier de Rochepaule, nomme pour son héritière universelle Marguerite de Guillon, sa fille naturelle et légitime, femme de noble Hector de Fay, dit de Gerlande ; inventaire des biens meubles et immeubles, titres et documents de Baptiste de Guillon, etc.

---

### **1E1170 Marcellin de Guillon, frère de Pierre.**

**1608-1609**

Testament de Marcellin de Guillon, chevalier, « sieur de Vaucourtois, le Bourdel, Richebourg près Meaux, la Fontaine près Montlhéry, les Essarts, assis au village de Tossy, près Milly en Gâtinois, et de la grande ferme de Grenelle, conseiller du Roy et naguières, contrôleur général de l'artillerie de France, » « fait à Paris, en sa maison située rue de l'hostel Saint-Denis, paroisse Saint-André-des-Arts, » par lequel, après des legs pieux et de legs à ses parents, après avoir légué 1,000 livres à Charles Bayle de Chantemule, son cousin, « qui a assisté à la construction de Grenelle » et aux bâtiments qu'il fait faire à l'hôtel Saint-Denis, et fait d'autres legs à ses serviteurs, nomme pour exécuteur testamentaire ledit Charles Bayle et institue François et Jacques de Guillon, ses enfants, ses héritiers universels, en les substituant l'un à l'autre, et, à défaut d'enfants, leur substitue son frère de Guillon (Pierre) et, après sa mort, son neveu, Maurice de Guillon (fils de Pierre) ; ouverture du testament par-devant deux notaires, à la requête de Charles Bayle et en présence de François de Guillon, sieur de Richebourg, contrôleur général de l'artillerie de France ; de Jacques de Guillon, conseiller au parlement de Paris, enfants du défunt, et de Pierre de Guillon, commissaire ordinaire de l'artillerie, habitant à Lyon ; état ou dénombrement, non signé, du partage des biens de M. de Guillon, « auquel dénombrement ilz (sans doute les experts) ont oublié la Fontaine, près de Montlhéry ; » quittance passée par Pierre de Guillon, procureur de Charles Bayle, au profit de noble Antoine Clorsant, sieur de Buisante, receveur des consignations, de la somme de 1,200 livres. (Expédition pour le sieur de Guillon).

---

### **1E1171-1E1173 Maurice de Guillon, fils de Pierre.**

**1596-1657**

---

### **1E1171 Succession de Jean de Raverie, père de Louise de Raverie, femme de Maurice de Guillon.**

**1596-1621**

Commission donnée par les commissaires députés par le Roi, pour la vente et l'engagement de son domaine, à Jean de Raverie, seigneur de la Chaux, trésorier général de France en la Généralité de Lyon, pour l'aliénation de la châtellenie de Feurs ; reconnaissance de Jean Rollin, marchand boucher à Saint-Just, au nom des héritiers de Claude Bayard, de tenir en emphytéose perpétuelle de la directe, censive et servitude de noble Jean de Raverie, seigneur de la Chaux et de Vaise, une maison haute et basse avec un jardin, situés à Saint-Just ; lettres de provision de l'office de conseiller à la sénéchaussée de Lyon, vacant par la résignation de Toussaint Grolier, en faveur de Maurice de Guillon, avocat en parlement ; contrat de mariage de Maurice de Guillon, fils de noble Pierre de Guillon, commissaire ordinaire de l'artillerie, et de Catherine Bollioud, avec demoiselle Louise de Raverie, fille de Jean de Raverie, sieur de la Chaux et de Vaise, bourgeois de Lyon, et de demoiselle Hippolyte de Langes ; testament de Jean de Raverie, commençant par l'énumération des charges honorables exercées par lui dans la ville de Lyon, comme celles de trésorier de France, échevin, pennon, etc. ; des services rendus au Roi en portant les armes sous le commandement du duc de Montpensier, du connétable de Montmorency, du maréchal d'Ornano, « ez pais de Provence, Languedoc, Dauphiné et au siège de la ville de Paris, soubz la cornette blanche du Roy. Et pendant la Ligue a esté contrainct d'absenter la ville de Lyon, pour estre fidelle au service du Roy, après avoir esté mis prisonnier et payé deux mille escus de rançon, s'estant employé à la réduction de ceste dicte ville soubz l'obéissance du Roy, en récompense desquelz services, Sa dicte Majesté l'auroit honoré de la charge de gentilhomme ordinaire de sa chambre et du tiltre de chevalier de l'ordre de Saint-Michel, etc. » Par ce testament il nomme pour son héritière universelle Louise de Raverie, sa fille, femme de Maurice de Guillon.

## **1E1172 Transactions et procédures.**

**1624-1653**

Transaction (à laquelle il manque le premier et les derniers feuillets) entre Jean de Raverie, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, sieur de la Chaux, d'une part ; et Maurice de Guillon, conseiller à la sénéchaussée de Lyon, et Louise de Raverie, sa femme, d'autre part, au sujet de la liquidation de la succession de Nicolas de Raverie (fils de Jean), écuyer, sieur de Vaise ; inventaire des pièces remises par le sieur de la Chaux aux mariés Guillon, en vertu de la présente transaction ; vente passée par Jean Martoire, barbier « faisant estuves » à Lyon, et Barthélemie Morellon, sa femme, à Maurice de Guillon, d'une maison située à Lyon, près de l'arsenal, paroisse Saint-Michel, pour le prix de 1415 livres ; ratification de cette vente par Barthélemie Morellon ; pièces de procédures intentées par Maurice de Guillon à des tenanciers de fonds mouvants de la seigneurie de la Chaux et de la rente noble de Saint-Just, pour obtenir de nouvelles reconnaissances ; testament de Louise de Raverie, femme de Maurice de Guillon, par lequel elle nomme Charles de Guillon, son fils aîné, son héritier universel (deux copies collationnées).  
Compléments retrouvés ultérieurement : acquisitions par Maurice de Guillon (1618-1643).

## **1E1173 Testament, succession et autres pièces.**

**1649-1657**

Quittance par les héritiers de Martin Faure, maître guimpier à Lyon, au profit de noble Maurice de Guillon, mari de demoiselle Louise de Raverie, de la somme de 446 livres 9 sous, pour reste de celle de 650 livres, montant des arrrages d'une pension de 25 livres ; testament de Maurice de Guillon, nommant pour son héritier universel Charles de Guillon, son fils, avec substitution en faveur de Pierre de Guillon, son autre fils ; « acte consulaire portant mesures et alignemens pour une petite maison que M. de Guillon veult faire bastir en une petite place à luy appartenant jouxte le port de l'arsenal ; » y joint un plan ; codicille de Maurice de Guillon, par lequel il donne à Louise de Raverie, sa femme, la jouissance viagère de quatre rentes sur les gabelles, assignées sur l'Hôtel-de-Ville de Paris ; donation à cause de mort, de la somme de 2,200 livres aux pauvres de l'Aumône-Générale, par Maurice de Guillon et Louise de Raverie, sa femme ; autre codicille de Maurice de Guillon, par lequel il lègue diverses petites sommes à ses serviteurs ; acceptation pure et simple de l'hoirie de Maurice de Guillon, par Charles, son fils et son héritier.

## **1E1174-1E1176 Descendance de Maurice de Guillon.**

**1661-1764**

### **1E1174 Charles de Guillon, seigneur de la Chaux, fils de Maurice.**

**1661-1673**

Permission accordée par le consulat de la ville de Lyon à M. de la Chaux (Charles de Guillon), « de faire poser en sa maison scize en la rue de la Rigaudière, au devant de la petite porte de l'arsenal, un perron de trois rangz de marches en tout, de la saillie de deux pieds et demy sur ladite rue ; » autre permission accordée au même, pour changer « son degré (perron) du costé de vent (du midi) et le réduire à un degré rampant du costé de matin sur quatre pieds en largeur ; » transaction passée entre Charles de Grolier, sieur de Cazaut (ou Casaud), écuyer, en qualité de père et légitime administrateur de ses enfants et de feu dame Virginie de Guillon, sa femme, d'une part ; et Charles de Guillon, écuyer, sieur de la Chaux, donataire universel de dame Louise de Raverie, sa mère, d'autre part, au sujet de la succession de cette dernière ; quittance de Charles de Grolier, seigneur de Casaud, prévôt des marchands de la ville de Lyon, au profit de Christophe Liotaud, écuyer, conseiller à la sénéchaussée et siège présidial de Lyon, tuteur et curateur des enfants et héritiers de Charles de Guillon, de la somme de 4,500 livres.

### **1E1175 François de Guillon, fils de Charles.**

**1678-1731**

Testament olographe de Marie de Guillon, veuve de Pierre Métarre, secrétaire du Roi, par lequel elle nomme pour son héritier universel François de Guillon, son neveu, fils de Charles, son frère ; inventaire des effets de Marie de Guillon ; contrat de vente passé par messire Benoît Cachet de Montézan, lieutenant particulier, assesseur criminel et premier conseiller à la sénéchaussée et siège présidial de Lyon et conseiller au parlement de Dombes, au profit de François de Guillon, écuyer, seigneur de la Chaux, de l'office de conseiller à la sénéchaussée de Lyon, « duquel office est pourvu et jouit présentement » Claude Cachet, seigneur de Garnerans, son père, et que ce dernier lui avait constitué par le contrat de son mariage ; cette vente faite moyennant la somme de 21,000 livres et 50 louis d'étrennes ; testament de Marie de Camus, veuve de Charles de Guillon, écuyer, seigneur de la Chaux, instituant pour ses héritiers François, Pomponne et Charles de Guillon, ses fils, ce dernier, capitaine au régiment de Provence, et dames Marie et Anne de Guillon, ses filles, la première, femme de M. de La Grange de Croison, écuyer, et la cadette, de Jacques Tricaud, aussi écuyer ; quittance par Pomponne de Guillon, brigadier des gentilshommes et gardes de marine à Toulon, au profit de François de Guillon, son frère, d'une maison haute, moyenne et basse, située à Lyon « rue de la Pescherie ou d'Escorchebœuf, où pend pour enseigne la Fleur-de-Lys d'Or, en très-bon estat ; » transaction entre Marie de Camus, veuve de Charles de Guillon et Pomponne de Camus, seigneur de Chavannes, Chavagnieu et la Bastie, au sujet d'un legs de 26,000 livres fait par Anne Liotaud, veuve de François de Camus à ladite Marie de Camus, veuve de Charles de Guillon ; testament de François de Guillon par lequel il nomme pour son héritier universel François de Guillon, son fils aîné, après avoir légué à François, Jacques-Pomponne,

Jean-Baptiste, Jean et Marcellin, ses cinq enfants mâles, à Élisabeth, Marie, Aimée, Philiberte et Marguerite-Hippolyte, ses quatre filles, et à tous « posthumes dont son épouse est ou pourroit estre à présent ou à l'avenir enceinte, » la somme de 5,000 livres ; extrait de l'acte mortuaire de François de Guillon de La Chaux, lieutenant au régiment de La Lande, inhumé dans l'église de Saint-Dominique de la ville de Collioure, légalisé par l'abbé du monastère de Saint-Martin-de-Canigou, vicaire général de Jean-Mathias de Barthélemy de Gramont de Lenta, évêque d'Elne (Perpignan) ; cession par Pierre Vernon, héritier de Jean-Baptiste-Marcellin de Guillon de la Chaux, religieux de Saint-Antoine, à Aimée Goulard des Landes, veuve de François de Guillon, de tous ses droits à la succession de leur père.

---

**1E1176 Certificat de noblesse en faveur de Pierre de Guillon de la Chaux, fils de Jean-Marie.**

**1764**

Certificat de noblesse délivré par Antoine-Marie d'Hozier de Sérigny, juge d'armes de la noblesse de France, « commissaire du Roi pour certifier à S.M. la noblesse des élèves de l'école royale militaire et du collège royal de la Flèche, » à Pierre de Guillon de La Chaux, fils de Jean-Marie, ancien capitaine d'infanterie, et de dame Benoîte de Chaintré, sa femme ; mémoire des titres qu'il faut présenter pour faire entrer une demoiselle à Saint-Cyr.

---

**1E1177-1E1181 Titres de la famille Valentin, alliée à la famille de Guillon.**

**1591-1717**

---

**1E1177 Origines.**

**1591-1674**

Vente faite par Antoine Chaninel, laboureur de Briendax (Brindas), au profit de noble Jean Valentin, sieur de la Tour de Savonost (Savenost), de Vaugneray, d'une terre au territoire de la Roubinière, paroisse de Brindas, pour le prix de 12 écus d'or sol et 20 sous tournois ; contrat de mariage de noble Jean-Baptiste Valentin, lieutenant criminel en l'élection de Lyon, fils de noble Louis Valentin, docteur ès droits, avocat au parlement de Paris, et de Françoise Bleternas, avec demoiselle Isabeau Chevalier, fille de Jean Chevalier, avocat ès Cours de Lyon, juge de Chasselay et des mines et minières de Lyonnais, Forez et Beaujolais, et de demoiselle Marie Gravier ; contrat de mariage de Jean-Jacques Perrin, bourgeois de Lyon, fils de Pierre Perrin et de Marguerite Flurin, avec demoiselle Françoise Valentin, fille de Jean Valentin, seigneur de Bénévent (paroisse de Vaugneray) et de Catherine Pavye.

---

**1E1178 Mathieu Valentin de Fontanière.**

**1685-1688**

Ordre adressé à M. de Montault par M. de Louvois de recevoir le sieur de Fontanière (Valentin de Fontanière) dans la compagnie des gentilshommes qu'il commande ; lettre close du Roi Louis XIV à M. de Bailleul, « colonel lieutenant du régiment d'infanterie d'Orléans, » l'informant qu'il a accordé à Fontanière la charge de lieutenant dans la compagnie de Bellebrune dudit régiment (signée Louis et plus bas : Le Tellier) ; avis de cette nomination adressé à M. de Montault, par de Barbésieux ; commission de capitaine d'une compagnie de nouvelle levée dans le régiment du Roi, accordée à Valentin de Fontanière.

---

**1E1179 Maurice Valentin de La Motte.**

**1688-1703**

« Commission de capitaine d'une compagnie de nouvelle levée dans le régiment royal d'infanterie, pour le sieur La Motte » (Valentin de) ; lettre close du Roi adressée à M. de Beaurepaire, colonel d'infanterie, l'informant qu'il a choisi le capitaine La Motte « pour remplir la compagnie de grenadiers » dans ledit régiment ; reconnaissance notariée de Paul Valentin, chevalier, capitaine au régiment de Vauges, et de Mathieu Valentin de Fontanière, ancien capitaine au régiment du Roi, « ayant ordre de Louis Valentin, chanoine-baron de Saint-Just, de Jean Valentin d'Éguillon (V. E. 1181), et de Hugues Valentin de La Girardière, capitaine au régiment d'Auvergne, leurs frères, » portant qu'ils ont retiré des mains de sieur Pierre Goupy, commis au bureau des postes à Paris, la somme de 190 livres 2 sous, avec plusieurs papiers et titres, le tout étant de l'hoirie de Maurice Valentin de La Motte, capitaine au régiment de Charollais, leur frère.

---

**1E1180 Hugues Valentin de la Girardière.**

**1689-1703**

Lettre close du Roi au marquis d'Harcourt, colonel du régiment de Picardie, à Landau, lui annonçant qu'il a donné à La Girardière (Valentin de) la charge de sous-lieutenant dans la compagnie de Beaussel, du régiment de Picardie, signé Louis et, plus bas, Le Tellier ; autre lettre close au prince d'Épinoy, colonel du régiment de Picardie, en garnison à Namur, lui annonçant la nomination de Valentin à la charge de lieutenant dans la compagnie d'Agoust ; ordre du Roi à Valentin de passer à la lieutenance de la compagnie de Moulineuf ; commission de capitaine de la compagnie « qu'avoit le capitaine Beaupuy à présent vacante par son abandonnement, » accordée à Valentin ; lettre close du Roi à M. de Montgaillard, colonel d'infanterie de Lorraine, l'informant qu'il a donné au capitaine La Girardière « la compagnie vacante par la cassation du capitaine Boucher des Aunais, dans le second bataillon dudit régiment ; » contresigné Chamillart.

### **1E1181 Jean Valentin d'Éguillon.**

**1668-1717**

Arrêt du Conseil d'État, rendu à la requête de Bernard Martinault, héraut et roi d'armes, et de Jean Desprez, huissiers des ordres du Roi, par lesquels les deux requérants sont maintenus en la qualité d'écuyer ; Vente passée par Alexandre Cagny, écuyer, sieur du Clos-Lambert, porte-manteau du Roi, à Jean de Valentin, écuyer, sieur d'Escuillon (ce dernier nom est écrit de diverses manières dans les titres suivants ; sa véritable orthographe paraît être « d'Éguillon »), de la charge de porte-manteau du Roi, pour le prix de 21,000 livres et 220 livres d'étrennes pour l'épouse du sieur de Clos-Lambert ; note relative aux gages de porte-manteau du Roi ; supplique adressée au Roi par Desprez, huissier de ses ordres, pour être autorisé à céder sa charge à Valentin Descuillon (d'Éguillon) ; désistement par Jean Cossart, sieur du Hault-Tertre et de la Sablonnière, au nom et comme procureur de Jean Valentin, écuyer, sieur d'Aiguillon (d'Éguillon), huissier unique des ordres du Roi (Saint-Michel et Saint-Esprit) de la prétention qu'avait ce dernier de faire diminuer certaines sommes par Desprez, sur le prix convenu de sa charge ; quittance finale de ce prix par Jacqueline Hadibert, veuve de Desprez et tutrice « de la demoiselle leur fille, mineure » ; requête à l'intendant de Lyon par Jean de Valentin, assigné par Gay, commis de La Cour de Beauval, préposé à la recherche des faux titres de noblesse, demandant un délai pour apporter ses titres ; édit du Roi portant création de 200 nobles (mai 1702) ; quittance de Pierre Gruyn, garde du trésor royal, de la somme de 6,000 livres au profit de Jean Valentin, sieur d'Éguillon, pour la finance de ses lettres de noblesse ; arrêts du parlement de Paris et de la Cour des aides ordonnant l'enregistrement des lettres de noblesse de Jean Valentin ; sentence de l'Élection de Lyon, exemptant Jean Valentin de la taille sur des fonds par lui acquis à Vaugneray ; nouvelle exemption de la taille en faveur de Jean Valentin, ancien huissier des ordres du Roi, de Paul Valentin et de Mathieu Valentin, sieur de Fontanière, capitaine dans le régiment de « Bourbon du Roi ».

### **1E1182-1E1184 Autres.**

**1702-1786**

#### **1E1182 Jacques Pomponne de Guillon et Françoise Valentin d'Éguillon son épouse.**

**1731-1734**

Défendeur au principal et demandeur en garantie, et Jacques-Pomponne de Guillon, seigneur de la Chaux et Françoise Valentin d'Éguillon, son épouse, défendeurs en garantie, au sujet d'un domaine situé près de Vaugneray, vendu à Joseph Durand (qui l'avait cédé à Jean-Marie, son fils) par Paul de Valentin d'Éguillon, écuyer ; Jacques-Pomponne de Guillon et Françoise de Valentin d'Éguillon, sa femme, seuls héritiers de droit de Jean de Valentin, écuyer. (voir les titres de la famille Valentin, 1 E 1177-1181.) Ce domaine consistait en bâtiments contenant trois pavillons avec des girouettes, des créneaux au-dessus des portes d'entrée, des pigeonniers, etc. Pierre Perrin, seigneur haut-justicier de Bénévent fit assigner Durand pour justifier des titres en vertu desquels il jouissait des tours, pavillons, girouettes, créneaux, meurtrières et colombiers. Écritures pour et contre ; requêtes ; inventaire de production de pièces par Jacques-Pomponne de Guillon, etc.

#### **1E1183 Succession de Jean Valentin, huissier unique des ordres du Roi.**

**1702-1781**

Obligation portant constitution d'une rente de 25 livres au capital de 500 livres, passée par Pierre Chambry, laboureur d'Orliénas, au profit de Jean de Valentin, huissier unique du Roi ; quittance par Jean de Valentin, au profit de Chambry, de la somme de 460 livres, savoir : 300 livres pour le rachat de pareille somme à-compte de celle de 500 livres de capital et 160 livres pour amiable composition des arrérages de la pension de 25 livres, réduite dorénavant à 10 livres ; assignation de Pierre Chambry au présidial de Lyon, à la requête de Jacques-Pomponne de Guillon, seigneur de la Chaux, cohéritier avec Paul-Valentin d'Éguillon, de feu Jean Valentin, huissier unique des ordres du Roi, pour passer nouvelle reconnaissance de ladite rente réduite à 10 livres ; quittances, etc.

#### **1E1184 Jean-Baptiste de Guillon de la Chaux.**

**1755-1786**

Arrêtés de comptes et quittances de Maillard, procureur aux cours de Lyon, au profit de Claudine Verne, veuve de Léonard Quémét, marchand banquier, de diverses sommes pour les frais et débours faits dans diverses instances où il a occupé pour ladite veuve Quémét ; duplicata d'une quittance de M. de Guillon fils (Jean Baptiste), « étant aux droits de madame veuve Quémét, » au profit de Maillard, de la somme de 173 livres ; quittance de Françoise-Térèse Durret, épouse du président Charrier, dame de Grigny, au profit de M. de Guillon fils, de la somme de 600 livres, pour le droit de lods à elle dû à cause de l'acquisition que ledit seigneur a faite de vingt et un contrats de rente ou pensions foncières qui appartenaient à la veuve Quémét dans la paroisse de Grigny ; expéditions de quittances passées par Jean-Baptiste de Guillon de La Chaux fils, chevalier, étant aux droits de la veuve Quémét, au profit de plusieurs débiteurs, des arrérages des rentes ci-dessus. Procédure à la sénéchaussée de Lyon, intentée par Jean-Baptiste de Guillon de La Chaux, seigneur du Mas-de-l'Épine, à Antoine Pessonneaux, ancien marchand de fer, bourgeois de Lyon, aux fins de déclarer s'il est tenancier du tout ou de partie d'un héritage mouvant de la rente noble du Mas-de-l'Épine, paroisse de Colonges, et à quel titre il le possède ; certificat du dépôt des terriers de cette rente en l'étude de maître Brenot, notaire royal ; sentence condamnant Pessonneaux à passer une nouvelle reconnaissance et à payer les lods et autres droits seigneuriaux échus.

## **1E2626-1E2628 Jossard (Jean), coseigneur de Châtillon d'Azergues (Beaujolais).**

**1430-1463**

### Biographie ou Histoire :

Si une partie de la seigneurie de Châtillon-d'Azergues, venant de la famille d'Oingt (Etienne d'Oingt en 1262 accorde une charte aux habitants de Châtillon) est ensuite passée à la famille d'Albon (les deux filles d'Etienne d'Oingt épousent les deux frères Guy et Guillaume d'Albon à la fin de 1288 ou au tout début de 1289), l'autre partie relevait depuis 1378 environ d'Ennemond de Varey, qui lui-même l'avait acquise d'Humbert Richard ; la famille de Varey, issue du patriciat lyonnais, était d'ailleurs également alliée aux Oingt au XIV<sup>e</sup> s. par le mariage de Fleur de Lys de Varey et de Gui d'Oingt.

Ennemond de Varey prête hommage pour Châtillon en 1391 ; il vend ensuite la seigneurie à Hugues Jossard, qui prête hommage à l'archevêque de Lyon pour la seigneurie de Châtillon en 1401.

### Histoire de la conservation :

Une fiche ancienne, manuscrite, conservée dans le dossier de la série E, précise : « terriers retrouvés le 8 juin 1933 dans les papiers Chazaux à la suite du fonds de la Conservation ».

### Bibliographie :

Le terrier de Jean Jossard a été édité en 1966 : René Fédou, Le terrier de Jean Jossard, coseigneur de Châtillon d'Azergues, 1430-1463, Paris, Bibliothèque Nationale, 1966, Collection « Documents inédits sur l'histoire de France », 162 p.

---

## **1E2626 Minute de terrier.**

**1430-1463**

Terrier de reconnaissances passées au profit de Jean Jossard, coseigneur de Châtillon d'Azergues, par des habitants de Lozanne, Civrieux, Dommartin, Marcilly, Chazay, Lissieu, Les Chères, Chasselay. Minute signée Prepositi. 1 reg. papier, 82 fol.

---

## **1E2627 Expédition du terrier.**

**1430-1463**

Expédition non signée. 1 reg. papier, 142 feuillets, reliure ancienne, peau sur ais de bois.

---

## **1E2628 Autre expédition du terrier.**

**1430-1463**

Expédition signée Prepositi. 1 reg. parchemin, 78 fol.

---

## **1E1265-1E1301 Jussieu (famille) et seigneurie de Montluel (Bresse).**

**1340-1783**

### Biographie ou Histoire :

La famille de Montluel, attestée au XIII<sup>e</sup> siècle, s'éteint en 1326 et le dernier seigneur, Jean de Montluel, la transmet au dauphin de Viennois.

En 1355, au traité de Paris, la seigneurie de Montluel est remise au comte de Savoie. Elle rejoint le domaine royal avec l'acquisition de la Bresse et du Bugey par Henri IV (Traité de Paris, 1601). La seigneurie de Montluel est acquise en 1631 par Henri II de Bourbon-Condé, qui fait construire à Montluel « l'hôtel de Condé ».

Le 7 janvier 1743, par contrat reçu par Royer, notaire à Paris, Louise-Anne de Bourbon Condé, « Mademoiselle de Charolais », vend la seigneurie à Nicolas de Jussieu, écuyer, conseiller à la Cour des monnaies de Lyon.

A la mort de Nicolas (qui teste le 29 septembre 1777 à Montluel) la seigneurie passe ensuite à leur fils, François-Joseph-Mamert de Jussieu (1729-1797), ancien conseiller à la cour des monnaies, sénéchaussée et présidial de Lyon, juriste et homme de lettres, auquel on doit des *Réflexions sur les principes de la justice* (1761) et une *Instruction facile sur les conventions, ou notions simples sur les divers engagements qu'on peut prendre dans la société et leurs suites, ouvrage utile aux Gens d'Affaires, bourgeois, négociants et à tous chefs de famille* (2<sup>e</sup> éd. 1765).

Bibliographie :

[http://data.bnf.fr/fr/10727586/francois\\_joseph\\_mamert\\_de\\_jussieu\\_de\\_montluel/](http://data.bnf.fr/fr/10727586/francois_joseph_mamert_de_jussieu_de_montluel/)

---

**1E1265 Procédures par François de Jussieu, curé de Montrotier.**

**1661-1670**

Exploit et assignation, à la requête de messire André Amyot, chevalier, seigneur de la Mollière, Montromand, la Roue et autres places, baron de Bully et Albigny (Montrotier), par-devant la cour ordinaire de Montrotier, contre François de Jussieu, prêtre, curé dudit Montrotier, tuteur des enfants de maître Pierre de Jussieu, notaire et greffier dudit lieu, pour obtenir le paiement d'arrérages de cens, servis, lods, etc. sur des fonds possédés par ledit Pierre de Jussieu et mouvants de la rente d'Albigny ; condamnation de Jussieu à payer dans quinzaine, sans dépens ; Adjudication des fruits et revenus des biens des héritiers de Pierre de Jussieu, faite à la diligence de François de Jussieu, leur tuteur, au profit de Mathieu Rousset, marchand drapier à Lyon ; « Mémoire et estat de ce qui a esté acquitté par Messire François de Jussieu, curé de Montrotier, tuteur des enfants mineurs de feu Me Pierre de Jussieu, son frère, puis l'année 1652 jusques à présent 1668, sur l'hoirie dudict deffunct ; » sentence de la cour ordinaire du prieuré de Montrotier, rendue entre Pierre-Janet Campon, marchand drapier à Lyon, mari de demoiselle Aimée de Jussieu, curateur de Laurent et de François de Jussieu, frères de ladite Aimée, tous enfants et héritiers ab intestat de Me Pierre de Jussieu « qui estoit filz et donataire de feu Me Jean de Jussieu, » demandeur en reddition de comptes, d'une part, et Messire François de Jussieu, ci-devant tuteur et curateur desdits frères et sœur de Jussieu, défendeur, d'autre part. La sentence porte clôture des comptes de la tutelle ; signification à François de Jussieu.

---

**1E1266-1E1276 Seigneurie de Montluel : terriers.**

**1340-1783**

**1E1266 Extrait du compte des revenus de Montluel.**

**1340-1341**

Extrait du « compte des revenus de Montluel » « depuis le 1er juin 1337 jusqu'à la Saint-Jean 1340, rendu au Dauphin de Viennois, du 11 mars 1340 (1341 n.s.), clos et arrêté le 28 avril 1341, » par Guy Rigaud, cellérier de Montluel, à Saint-Marcelin, par-devant les gens des comptes (coram dictis computatoribus). Recettes en froment ; en seigle ; en orge ; en avoine ; en mil et gesses ; en huile ; en vin ; en poules ; en poulets ; en langues de bœuf ; en lièvres ; en lapins ; en perdrix ; en fromages ; en miel ; en foin ; en argent. (Collationné par le greffier en chef de la chambre des comptes de Dauphiné.)

---

**1E1267 Terrier reçu par Jean Monin au profit de Philippe de Savoie, comte de Baugé et de Bresse.**

**1487-1635**

Terrier reçu Jean Monin (Monini), au profit de Philippe de Savoie, comte de Baugé et de Bresse, transcrit en 1635 par ordonnance du lieutenant général au bailliage de Bresse, en faveur de Henry de Bourbon, prince de Condé, gouverneur de Bourgogne, Berry, Bresse, Bugey, Valromey et Gex, seigneur de Montluel. Reconnaissances de : Ancelise, femme de Pierre de Vages, et vénérable Claude Pradel, prêtre, au nom de Pierre de Vages, absent ; François Jaillet et Antoinette, sa femme, fille de François Vages ; Perronnette et Claudia, filles de feu Martin Pelate, alias Fuset ; Denis Dallières, tuteur et au nom de Claude, fils de Jean Thibaud ; Antoine Évrard, dit Menestrier ; Jean Parussier ; Antoine Meyssonnier, alias Ravu ; Antoine Genod ; Michel Tribolet, au nom de Françoise Richard, sa femme ; Antoine Flory, prêtre ; Claude de Villeneuve ; Jean Benoît, alias de La Rue ; nobles Jean et Georges de Plastro, seigneurs de la maison forte d'Ambilion dans les montagnes de la Savoie ; nobles François et Louis du Molar ; Pierre, fils de Guillaume Palmier ; Pierre et François Chambre ; Claude Gent ; Pierre Bunicard ; Françoise, veuve d'Antoine Mermo ; Jean Dru ; Claude Pennaud ; Benoît Charrain ; Huguette, femme de François Blondet ; noble Pierre Lyobard, seigneur de la Cra (Cras), etc. Extrait d'un terrier fait en 1413, reçu par Guillaume Escoffier, notaire, au profit d'Amédée (VIII), comte de Savoie, des droits de maréchaussée dans la ville de Montluel et son mandement, à Beynost, la Boisse, Dagneux, Niévroz, Bressolle, Jallieux, Pisey, Cuire, etc. Sentence arbitrale entre les fermiers de la seigneurie de Montluel et les habitants de Nièvre (Niévroz), condamnant ces derniers à payer les droits de maréchaussée.

---

**1E1268 Terrier du château et de la ville de Montluel, reçu par Jean Monin au profit de Philippe de Savoie, comte de Baugé et de Bresse.**

**1494**

Terrier du château, de la ville et du mandement de Montluel, reçu par Jean Monin, notaire, au profit de Philippe de Savoie, comte de Baugé, Bresse, Dombes et Valbonne. Foi et hommages et reconnaissances de : noble et égrège personne Pierre Lyobard, seigneur de la maison forte de la Craz (Cras) ; noble Claude de Cabanis et Antoinette, sa femme, fille de Claude Ferlay ; Amédée de Cabanis et Philiberte Ferlay, sa femme, seigneurs de Sathonay ; noble Amédée Prévost, seigneur de la maison forte de Charrey (?) en Dauphiné ; nobles Jean et Georges, enfants de feu noble Antoine de Plastro, etc. (Incomplet.)



**1E1269 Extrait des terriers, extentes et reconnaissances pour le Roi du château, ville et seigneurie de Montluel.**

1548

« Extrait à quatre confins des livres terriers et originaux des extentes et recognoissances du Roy nostre Sire du chasteau, ville et mandement de Montluel, pays de Bresse, receus et renouvelles par maistres François Rubat et Jehan Regis, notaires royaulx et commissaires à ce deputés pour ledict seigneur audict Montluel. » Reconnaissances à Saint-Maurice de Beynost par : Louise Bernat, femme d'Antoine Bernat ; Pierre, Jean et Antoine de Lompnès ; Guillaume Palliard, dit Ginod ; Thomas Marcel ; Benoîte Bernard ; Jean Bertholon le vieux ; Thomas et Guillaume Gay, etc. A Miribel et Neyron, par : Pierre Monnet et Mie, le vieux ; Pasquet et Claude Romettant ; Antoine Balan ; Claude, Antoine et Barthélemy Rey, etc. A Galuire et Cuire, par : Antoine, Étienne et Jean Roux ; Antoine Girard ; Pierre Roux, etc. A Lyon, par : Jean Sorlin ; MM. de Saint-Paul (le chapitre de) ; noble François Grollier ; Jacques et Pierre Lambert, etc. A Beynost, par : Benoîte Roux ; Claude Johenet et sa femme ; Bartholomé Rippand ; Claude Brochet ; Jehan Delhorme et sa femme ; Jean Toppel ; Claude Martin le vieux ; Étienne Morel et ses sœurs, etc. A Thil, par : Étienne et Antoine Dunant, dits du Perron (ou Perrou) ; Jean Hugonet, prêtre ; Pierre Richard, dit Crepeau ; Claude, femme de Claude Gonin et son fils, etc. A la Boisse, par : François Johannard ; Annemond de la Rue ; Annemond Sermet ; Claude Chevalier ; Jean Trigon et sa femme ; Jean Chabert, dit Liardet, etc. A Niévroz, par : Anne Fauchier ; Antoine Bernard et son neveu ; Jean Chardon ; Claude Carron ; les hommes de Niévroz ; Jean et Pierre Durand ; Jean Tercel, etc. Un répertoire.

**1E1270 Terrier reçu pour le Roi à cause du château, ville et mandement de Montluel.**

1554-1556

Terrier reçu par François Rubat, de Montluel, et Jean Regis, de Miribel, notaires royaux, au profit du Roi, à cause « de son chasteau, ville et mandement de Montluel. » Reconnaissances passées par les emphytéotes et tenanciers dans la ville de Montluel : Pierre, fils de feu Nicolas Grenod ; Humbert Trotet, cordier ; Claude Chanet, cordier ; François Vial, bourgeois ; Jean Borier, dit Partat ; Jean Ferrier, dit d'Arandax, bourgeois ; Étienne Gonet, dit Trolliet ; Humbert Guesta ; Barthélemy Racordon ; Bartholomé, veuve de Pierre Gonet ; Jean Bonnet, dit Rabas, cordier ; Claude Petin, bourgeois ; Antoine de Villeneuve, chanoine de l'église Notre-Dame ; Jacques Perrona ; François Baudonier ; maître Étienne Moyriard, barbier, bourgeois ; Jacquême, veuve de Barthélemy Thobe, « comme mère et gouverneresse de Françoise, Jehan et Antoine, ses et dudict Barthélemy Thobe enfans ; » Ennemond, veuve d'Ennemond Vial ; Humbert Vial ; Pierre Durand ; Étienne, fille de feu Claude de Laurencin, femme d'Ennemond Durand ; honnête Marguerite Guichard, femme d'honnête Claude Brochier, apothicaire ; François Rubat, notaire royal, bourgeois, etc.

**1E1271 Abénévis concédés par les seigneurs de Montluel.**

1634-1764

Abénévis concédés par les seigneurs de Montluel. Par Henry de Bourbon, prince de Condé : à François de Murard, écuyer, trésorier général de France en la généralité de Lyon ; Louis Chapuis, juge de Miribel, etc. Par les intendants et fermiers de Louis (II), duc de Bourbon, prince de Condé : aux habitants de Balan ; à Antoine Bally, de Balan ; Jean-Baptiste Tournachon ; François Riboud ; César Alabe ; Barthélemy Prieur ; Balthasar Martel ; François de Montaudon ; Daniel Charvet, notaire royal. Partage des brotteaux de Balan. Abénévis en faveur de Roman Joly ; Benoît Prost-Thollon ; Antoine Achard ; Claude Duplat ; Louis Énard, de Balan ; Procès-verbal de reconnaissance des limites entre le comté de Montluel et la baronnie de Gourdans. Abénévis en faveur d'Alix Maret, veuve de Jean Nalier ; Claude Chaudy, de Dagneux, etc. Abénévis accordés par les intendants ou procureurs de Louise-Anne de Bourbon, demoiselle de Charollais, aux chevaliers « du noble jeu de l'arc » de Montluel, Par Nicolas de Jussieu, « seigneur de Marnay, et des château, ville et mandement de Montluel : » à Guillaume Poncet, journalier ; Joseph Prost, avocat en parlement ; Joseph Nepple, notaire royal ; Jean Bertholon, laboureur ; André Marchand, de Saint-Maurice-de-Beynost, etc. Un répertoire détaillé.

**1E1272 Recueil des nouveaux possesseurs des fonds mouvant de la directe de la seigneurie de Montluel.**

1745

« Recueil, par forme d'agenda, des nouveaux possesseurs des fonds mouvans de la directe du comté de Montluel. » Noms des nouveaux possesseurs, parmi lesquels on remarque Antoine Romand ; la veuve Charvet ; les dames de la Visitation de Montluel ; M. de Montereau, seigneur de la maison forte de la Cras ; François Sérât ; Pierre Milliet ; « Messieurs de Ville de Montluel » (le syndic perpétuel, le syndic amovible et les conseillers) ; Pierre Chavant ; François Guérin, bourgeois et maître chirurgien ; Joseph Nepple, notaire ; le chanoine Trocus ; François Philippe, dit Saint-Sorlin ; Joseph Mandot, notaire ; Antoinette Chol, femme de Bonnot de Mably ; Jean Durand, des Arnaudières ; le seigneur du Soleil (baron du Soleil, chevalier) ; le seigneur de Sainte-Croix (Du Breuil de Crués) le seigneur de Montluel, seigneur direct (de Jussieu) ; l'Hôtel-Dieu de Montluel ; les PP. Augustins du même lieu ; Joseph Grillon, hôte du logis du Griffon ; le seigneur de Sainte-Croix (Du Breuil de Crués) ; le seigneur de Montluel, seigneur direct (de Jussieu) ; l'Hôtel-Dieu de Montluel ; les PP. Augustins du même lieu ; Joseph Grillon, hôte du logis du Griffon ; le seigneur de Margnolas (Jean-Marie de Lafont de Juys) ; Jean Tournachon, marchand, bourgeois de Montluel ; Pierre Andrevet, de la Boisse ; Claude, fils de Nicolas Trigon ; Jean Nepple, avocat en parlement ; Joseph Brost, maître de poste, à la Boisse, etc.

**1E1273 Extrait des vérifications du fief de Montluel.**

**1764**

« Extrait des vérifications du fief de Montluel. » Noms des redevables : Joseph Renaud, chirurgien ; Denis Vanel, notaire ; les filles de Benoît Lager ; Joseph Mandot, notaire ; Jean-Baptiste André, marchand ; Françoise Vieux, femme de Claude Paquet, les héritiers de Sébastien Buyat ; l'abbé Joseph de Murard ; Paul Rollet ; Paul-Marc Durand, tisserand ; Antoine Guichard, cordonnier ; les héritiers du cavalier Baudet ; de Lafont de Juys, seigneur de Miribel ; demoiselle Clémence Alabe, veuve de maître Jean Nepple, avocat ; la veuve de Jean Galiat, boucher ; Joseph Madrat, de Beynost ; Bernard Toison, de Miribel ; Boulard, de Lyon, seigneur de la Pape et du Gastellier, etc. Un répertoire.

**1E1274 Registre des noms des habitants qui doivent des droits et des servis à la seigneurie de Montluel.**

**1783**

**1E1275 Liève non signée, sans date, portant les noms des tenanciers redevables au seigneur de Montluel.**

**XVIIIe s.**

**1E1276 Reconnaissances.**

**1377-1741**

Extraits de six reconnaissances du terrier « Chorgiaco, » au profit d'Amédée de Savoie, seigneur de Baugé et de Montluel, par François Grassoti, substitut archiviste de la royale chambre des comptes de Turin : reconnaissances de Guichard Vachalii ; Jean de Molis ; Jean Penini ; Luca du Sais, veuve de Hugues de Cologniaco ; Jean Formerii ; Michelet Gurons, alias Berthet. Copie de « l'inventaire des déclarations pour faciliter la rénovation de la rente du domaine de Montluel, faites et remises par les particuliers cy-après nommés, par devant le notaire royal soussigné, commis en cette part par Monseigneur l'intendant de Bourgogne et Bresse, par son ordonnance du 13 octobre 1740, etc. » Suivent les noms des particuliers ; un répertoire.

**1E1277-1E1300 Procédures impliquant Nicolas de Jussieu.**

**1745-1783**

**1E1277 Droits de cartelage, mesurage et péage du comté de Montluel : procédures.**

**1745-1752**

« Extrait *parte in qua* du registre des recettes des droits de cartelage, mesurage et péage du comté de Montluel, tenu pour l'année 1744 par Dominique Renaud, préposé à la perception desdits droits par le sieur de Jussieu, seigneur de Montluel. » Exécutoire de dépens pour Claude Glatou (ou Glatou), marchand à Bouligneux, contre Nicolas de Jussieu, seigneur de Montluel, donné par la chambre du domaine, à Dijon ; relief d'appel au parlement de Bourgogne, par de Jussieu ; arrêt du parlement reconnaissant que Nicolas de Jussieu est convenu, par erreur, dans un « plaidé » du 26 avril 1746 que « par les privilèges accordés en l'année 1276 aux habitans de Montluel, le bled qu'ils alloient acheter hors de la ville n'étoit point sujet au droit de cartelage ou d'éminage.... mais que, depuis, l'exposant (de Jussieu) ayant recouvré une expédition des privilèges desdits habitans de Montluel, par lesquels il est seulement dit qu'ils peuvent vendre leur bled sans payer l'éminage, n'y étant fait aucune mention de celui qu'ils vont acheter hors de la ville ou que les forains se chargent de leur amener audit Montluel, il s'aperçut de l'erreur dans laquelle il étoit tombé.... ce qui anéantiroit ce droit d'éminage, etc. ; » mémoire pour Claude Glatou, intimé, contre Nicolas de Jussieu, appelant du jugement rendu à la chambre du domaine le 18 mars 1747 et contre Jean-Baptiste André, boulanger à Montluel, appelé en garantie ; exécutoires de dépens pour Jean-Baptiste André contre de Jussieu.

**1E1278 Vente par Nicolas de Jussieu de son domaine de Montromand (paroisse de Bessenay).**

**1746**

Vente faite par Nicolas de Jussieu, conseiller à la Cour des monnaies, sénéchaussée et siège présidial de Lyon, seigneur de Marnay et du mandement et comté de Montluel, de son domaine appelé Montromand et d'un pré en dépendant, situés dans la paroisse de Bessenay et lieux circonvoisins, pour le prix de 3,000 livres, au profit de Barthélemy Sarcey et de Pierre Baroud, habitants dudit Bessenay.

### **1E1279 Droits du seigneur de Montluel : procédures.**

**1746-1770**

Requête de Nicolas de Jussieu, écuyer, conseille à la Cour des monnaies de Lyon, seigneur de Marnay et de Montluel, pour obtenir le paiement du droit de cartelage à lui dû sur les blés que les « forains mènent vendre à Montluel les jours de marché et autres jours de la semaine à raison du septante deuxième et dont les habitants de Montluel ont le droit d'être exemptés, » contre Jean-Baptiste André, boulanger audit Montluel, qui avait introduit des blés en fraude des droits ; ordonnance permettant d'assigner Jean-Baptiste André ; assignation d'André en marge de l'ordonnance. Commission donnée par la chambre du domaine, à Dijon, à la requête de Nicolas de Jussieu, d'assigner les débiteurs de cens, rentes, redevances, lods, péages et autres droits seigneuriaux dépendant de la seigneurie de Montluel ; assignation à Jean-Baptiste André pour reconnaître, au profit de la rente dudit Montluel, une pièce de terre située à Beynost ; extraits de terriers ; défaut contre André ; inventaire de production de pièces pour de Jussieu ; condamnation d'André à reconnaître et à payer les droits échus ; signification ; commandement.

### **1E1280 Procédure contre le prieur de la Boisse.**

**1747-1751**

Consultation des avocats Roger l'aîné et Andrea, pour noble Claude-Joseph de Serre, prieur et seigneur de la Boisse, défendeur et demandeur, contre Nicolas de Jussieu, seigneur engagiste du comté de Montluel, demandeur et défendeur, au sujet de l'aveu et dénombrement réclamé par de Jussieu au prieur de la Boisse ; observations pour Nicolas de Jussieu, contre le prieur de la Boisse, en réponse à la consultation ci-dessus ; contrainte contre de Jussieu, au profit du prieur de la Boisse pour le paiement des dépens adjugés à ce dernier ; sentence de la chambre du domaine ordonnant le dépôt des terriers des parties chez un notaire de Montluel et la nomination d'experts qui procéderont à la reconnaissance de la directe sur les fonds et héritages contestés entre les parties.

### **1E1281 Contrainte délivrée au préjudice de Nicolas de Jussieu.**

**1748**

Contrainte délivrée par la chambre du domaine, de Dijon, au profit de Jean Sermet, le jeune ; Benoît Andrevet ; Jacques Gras et sa femme ; Anthelme Fyard, tous habitants de la Boisse, contre Nicolas de Jussieu, pour le paiement de la somme de 156 livres 14 sous 6 deniers, « à laquelle somme se sont trouvés monter les dépens adjugés auxdits Sermet et consorts. »

### **1E1282 Contre Joseph Crétin, aubergiste à Montluel.**

**1748-1750**

Sentence de la chambre du domaine, de Dijon, rendue à la requête de Nicolas de Jussieu, contre Joseph Crétin, aubergiste à Montluel, condamnant ce dernier, par défaut, à payer à de Jussieu les cens et servis à lui dus sur un jardin et une maison « construite en icelluy ; » à passer reconnaissance « d'un demy barral de vin affecté sur la moitié d'une vigne scise à Montchâtel, » la somme de 600 livres pour les lods de l'acquisition qu'il a faite du jardin et de la maison ci-dessus, et aux dépens ; exécutoire pour le paiement des dépens, contre Crétin ; appel de Crétin au parlement de Dijon ; assignation à Nicolas de Jussieu ; requêtes ; sommation ; nouvelle requête de Nicolas de Jussieu pour faire juger la cause, nonobstant la faillite de Crétin. (Sans suite.)

### **1E1283 Contre Jean Saillard, marchand.**

**1749**

appelant d'un jugement de la chambre du domaine de Dijon, et Nicolas de Jussieu, seigneur engagiste du comté de Montluel, intimé. L'appelant avait été condamné à payer au seigneur de Montluel les droits de cartelage et de mesurage de 283 bichets « de bled seigle amenés sur semaine en ladite ville « de Montluel, et ce sur le pied du soixante-douzième pour ledit cartelage et de trois deniers par bichet pour le mesurage. » L'arrêt ordonne qu'avant faire droit, de Jussieu fera preuve que trente ans avant l'instance il est en possession tant par lui que par ses auteurs de percevoir les droits de cartelage et de mesurage, etc. Dépens réservés.

### **1E1284 Contre Jean Tournachon, marchand.**

**1749**

Arrêt du parlement de Dijon par lequel Nicolas de Jussieu est renvoyé de l'accusation contre lui formée par Jean Tournachon, marchand à Montluel, à présent demeurant à Lyon, et condamnant ce dernier à l'amende modérée à 12 livres, en 1,000 livres de dommages et intérêts « réels et honoraires, » et aux dépens des causes principales et d'appel ; ordonne que la requête imprimée dudit Tournachon sera rayée et biffée et ensuite lacérée, etc

**1E1285 Contre Charles Chavet et Pierre Robin, marchands.**

**1750**

Sentence de la chambre du domaine de Dijon entre Nicolas de Jussieu, écuyer, seigneur de Montluel, saisissant, assignant et « demandeur à ce que les grains, chevaux, charrettes et harnais saisis sur les défendeurs cy-après, soient déclarés acquis et confisqués à son profit, avec dépens, » d'une part ; et Charles Chavet, marchand à Bouligneux et Pierre Robin, marchand à Villars, parties saisies, défenderesses et assignées, d'autre part ; et entre lesdits Chavet et Robin, demandeurs à ce que Jean Bergeret, boulanger à Montluel, leur procure mainlevée des objets saisis, etc. La chambre, du consentement de Nicolas de Jussieu, fait mainlevée par provision et ordonne que les parties mettront leurs pièces sur le bureau.

**1E1286 Contre Roch Fourrat, contrôleur ordinaire des guerres à Lyon.**

**1750**

Requête de Nicolas de Jussieu, à la chambre du domaine à Dijon, contre Roch Fourrat, contrôleur ordinaire des guerres à Lyon, seigneur du Soleil, défendeur et demandeur, demandant qu'un mémoire intitulé « additions » soit reçu au procès, mis au sac et montré à partie ; nouvelle requête pour faire juger le procès ; sentence de la chambre du domaine condamnant Fourrat à payer les lods dus sur sept articles de fonds mouvants de la rente de Montluel ; à passer reconnaissances desdits fonds ; à payer les servis échus, et aux dépens.

**1E1287 Contre Pierre Tercel, meunier.**

**1750-1751**

Saisie, à la requête de Nicolas de Jussieu, de 24 sacs de blé, 10 bœufs, 5 juments et 1 cheval, chez Pierre Tercel, meunier au grand moulin à Montluel ; mainlevée de cette saisie, signée de Jussieu, et signification à Pierre Tercel. Décret de comparution contre Pierre Tercel et ses trois valets, par-devant un trésorier de France à Dijon, commissaire en cette partie ; condamnation de Tercel et de ses trois valets à 5 livres d'amende envers le Roi ; de 45 livres de dommages et intérêts envers de Jussieu et aux dépens. Assignation de Tercel et de ses trois valets au parlement de Bourgogne pour plaider sur l'appellation qu'ils ont interjetée de la procédure contre eux faite par la chambre du domaine ; arrêt ordonnant au greffier saisi des minutes de cette procédure de les déposer au greffe criminel de la Cour ; consultation pour de Jussieu contre Tercel. (Sans suite.)

**1E1288 Contre Sébastien Buyat, marchand.**

**1752**

Sentence du siège présidial de Bourg, rendue à la requête de Nicolas de Jussieu, seigneur de Montluel, contre Sébastien Buyat, marchand dudit lieu, le condamnant « à faire poser dans l'endroit désigné par le susdit bail, la fenestre dont il s'agit. »

**1E1289 Contre Jean-Marie Gaillard, avocat à la cour.**

**1754**

Arrêt du parlement de Dijon, rendu en appel à la requête de Jean Bonnot de Mably, écuyer, prévôt général du Lyonnais ; Nicolas de Jussieu, écuyer, conseiller à la Cour des monnaies de Lyon, seigneur de Montluel ; Félicien Despinasse, prêtre, docteur en théologie, ci-devant curé de Montluel, et à présent curé de Saint-André ; Antoine-Marie Besson, religieux augustin à Montluel, et Pierre Bertholet, religieux au grand couvent des augustins de Lyon, contre maître Jean-Marie Gaillard, avocat à la cour, demeurant à Bourg, ladite requête tendant à le faire condamner « à se trouver à l'audience du bailliage de Bresse, au jour qui lui seroit indiqué, les plaids tenans, pour là déclarer que mal à propos, sans sujet ni prétexte et par pure calomnie, ledit maître Gaillard a accusé les appelans à l'audience du même bailliage du 7 août 1752, en plaidant la cause des officiers de l'hôtel de ville de Montluel contre la sœur Suzanne Renaud, d'être les compagnons de débauche et les associés du libertinage de ladite sœur Renaud, qu'il s'en repent et qu'il leur en demande très-humblement pardon, les reconnoissant pour gens de bien, d'honneur et de probité, incapables de pareils crimes, etc. » Le dispositif de l'arrêt est conforme à ces conclusions et, de plus, interdit Gaillard de ses fonctions d'avocat pendant six mois, lui fait défense de récidiver, etc.

**1E1290 Contre Jean-Baptiste Bertholon, boulanger.**

**1754-1755**

Exécutoire de dépens donné par la chambre du domaine de Dijon à Jean-Baptiste Bertholon, marchand boulanger à Montluel, contre Nicolas de Jussieu, seigneur engagé dudit Montluel ; arrêt du parlement de Bourgogne, rendu entre Nicolas de Jussieu, appelant d'une sentence de la chambre du domaine (sentence qui avait motivé l'exécutoire ci-dessus) et Jean Bertholon, intimé, par laquelle de Jussieu est déclaré déchu de son appel, condamné à l'amende modérée à 12 livres et aux dépens de la cause d'appel.

**1E1291 Contre Michel Valat, marchand drapier.**

**1758**

Assignation, à la requête de Nicolas de Jussieu, à Michel Valat, marchand drapier à Montluel, par-devant le bailliage de Bresse, pour se voir condamner à payer au seigneur dudit lieu le lod qu'il lui doit à raison du huitième denier du prix de l'acquisition par lui faite d'un pré appartenant aux héritiers Talon, situé à (Jaillieux), territoire de Châtenay ; signification.

**1E1292 Contre Denis Vanel, notaire royal et commissaire en droits seigneuriaux.**

**1758**

Assignation à Denis Vanel, notaire royal et commissaire en droits seigneuriaux, à la requête de Nicolas de Jussieu, pour se voir condamner à payer à ce dernier les lods qu'il lui doit pour des acquisitions de fonds mouvants de la rente de Montluel ; deux extraits de plans terriers.

**1E1293 Contre les héritiers de Benoît Lager, peigneur de chanvre.**

**1766-1769**

Sentence du bailliage de Bresse, prononcée entre Nicolas de Jussieu, seigneur de Montluel, et Antoine Camel (ou Camet), peigneur de chanvre, demeurant à Mombrevail, paroisse de Dagneux, en qualité de tuteur des enfants mineurs de Benoît Lager, aussi peigneur de chanvre à Montluel, au sujet des arrérages de servis imposés sur « deux corps d'héritages mouvants de la rente de Montluel, » situés au lieu dit le Peysson, etc., condamnant les héritiers Lager à payer les arrérages échus de 19 années ; sentence de la chambre du domaine de Dijon, rendue entre Nicolas de Jussieu, et Madeleine et Andrée Lager, filles de Benoît Lager, au sujet du lod dû pour cause de l'adjudication par subhastation faite à leur profit d'une maison et d'un jardin, situés à Montluel, rue Neuve, paroisse Notre-Dame ; condamnation desdites Madeleine et Andrée à payer au seigneur de Montluel, la somme de 101 livres 2 sous 7 deniers.

**1E1294 Contre Benoît Dumont, sur les droits féodaux de la seigneurie de Montluel.**

**1766-1768**

Ordonnance de la chambre du domaine de Dijon portant contrainte contre tous les débiteurs de droits féodaux à la seigneurie de Montluel ; assignation à Benoît Dumont, pour comparaître par-devant les présidents, trésoriers généraux de France, tenant la chambre du domaine, aux fins « de reconnaître au profit de ladite seigneurie un espace de terrain situé entre les murs de ville et la maison de Dumont ; » extraits de terriers ; acte de présentation pour de Jussieu ; défaut contre Dumont.

**1E1295 Contre Antoine Guichard, cordonnier.**

**1766-1768**

Contrainte accordée par la chambre du domaine de Dijon à Nicolas de Jussieu, seigneur de Montluel, contre les débiteurs des cens, rentes, redevances, lods, péages, et autres droits seigneuriaux dépendant de ladite seigneurie ; signification et assignation à Antoine Guichard, cordonnier à Montluel, pour reconnaître un espace de terrain de 7 pieds 1/2 de large sur 6 pieds de long, situé entre les murs de ville et sa maison ; extrait d'une reconnaissance antérieure ; défaut contre Guichard.

**1E1296 Contre Pierre Guérin, marchand.**

**1766-1769**

Requête de Nicolas de Jussieu à la chambre du domaine à Dijon, demandant l'évocation d'une instance formée au bailliage de Bourg (Bresse), par le chapitre de Saint-Paul de Lyon, contre Pierre Guérin, marchand à Montluel, pour être payé du lod qu'il prétendait lui être dû par Guérin, à cause de l'acquisition faite par ce dernier d'une maison, ledit lod déjà payé à de Jussieu, seigneur de Montluel, lequel était appelé en garantie par Guérin ; ordonnance d'évocation ; acte de présentation pour de Jussieu contre Guérin et le chapitre de Saint-Paul ; sentence de la chambre du domaine portant que les parties déposeront leurs terriers entre les mains d'un notaire de Montluel, non suspect, pour être examinés ; consultation pour Guérin, suivie d'un mémoire et d'un inventaire de production de pièces. (Sans suite.)

**1E1297-1E1298 Contre Jean Tercel, boulanger.**

**1766-1773**

## 1E1297 1766-1770

1766-1770

Procédure intentée par Nicolas de Jussieu, seigneur de Montluel, par-devant le bailliage de Bresse, à Jean Tercel, boulanger audit Montluel, pour obtenir nouvelle reconnaissance et le paiement des cens, servis et lods dus sur une portion du logis de l'Écu de France, acquis par Tercel ; extraits d'anciens terriers ; assignation à Nicolas de Jussieu, au bailliage de Bresse, par Tercel, assigné lui-même par le chapitre de Saint-Paul de Lyon, pour le paiement des droits seigneuriaux sur le même fonds ; requêtes de Nicolas de Jussieu au bureau des finances de Dijon, tenant la chambre du domaine, contre Tercel ; contre le chapitre de Saint-Paul ; sommations ; écritures pour et contre ; ordonnance de la chambre du domaine portant qu'elle retient les instances, sans préjudice des exceptions ; déclarations de dépôt de terriers par le chapitre de Saint-Paul ; par le seigneur de Montluel ; requête en jonction par de Jussieu contre Tercel et le chapitre ; nouveaux extraits des terriers de Montluel ; évocation et jonction des causes de Simon-Claude Boulard, écuyer, seigneur de la Pape ; des directeurs et administrateurs de l'hôpital de Montluel ; de Just-Joseph de Serre, prieur et seigneur de la Boisse ; de la veuve Dupré, bourgeoise de Lyon, et de Joseph Crétin, aubergiste à Montluel, ce dernier défaillant ; évocation, à la requête de Nicolas de Jussieu, appelé en garantie, de l'affaire intentée au sieur Grindon, notaire à Montluel, par le chapitre de Saint-Paul, au bailliage de Bresse ; mémoires et consultations ; précis pour Nicolas de Jussieu ; inventaires de production ; sentence de la chambre du domaine condamnant Tercel à passer nouvelle reconnaissance au profit de l'hôpital de Montluel ; modifiant la reconnaissance de Tercel au profit de Boulard et le condamnant à passer titre nouvel ; condamnant Boulard à la moitié des dépens envers Tercel ; ordonnant, au sujet de la demande du prieur de la Boisse, que celui-ci, Tercel et de Jussieu contesteront plus amplement, dépens réservés ; condamnant Tercel, après l'avoir débouté de ses conclusions, à reconnaître les articles dépendants de la seigneurie de Montluel et à payer à de Jussieu les lods de son acquisition, avec les intérêts ; condamnant le chapitre de Saint-Paul aux dépens envers Tercel, à le garantir, etc. ; requête de Nicolas de Jussieu pour obtenir exécutoire des dépens à lui adjugés.

## 1E1298 1770-1773

1770-1773

Sommations de l'Hôtel-Dieu de Montluel et de Boulard du Gâtelier, seigneur de la Pape, à Nicolas de Jussieu, seigneur de Montluel, de leur faire délivrer, dans les vingt-quatre heures, une copie de la sentence de la chambre du domaine ; appels au parlement de Dijon, par Claude Boulard contre Tercel et contre le prieur de la Boisse ; par le chapitre de Saint-Paul contre de Jussieu ; acte de présentation pour de Jussieu ; affirmation de voyage par le même ; appels par Just-Joseph de Serre, prieur de la Boisse ; par Jean Tercel ; inventaire de production par de Jussieu ; récapitulation pour Nicolas de Jussieu, intimé, contre MM. de Saint-Paul et Boulard, appelants ; arrêt du parlement de Dijon, mettant fin au procès ; déclaration des frais et dépens faits tant à la chambre du domaine qu'au parlement, par Jean Tercel, contre Claude-Simon Boulard, seigneur du Gâtelier et de la Pape ; Nicolas de Jussieu, seigneur de Montluel, et Claude-Just-Joseph de Serre, prieur-seigneur de la Boisse.

## 1E1299 Contre plusieurs particuliers.

1767-1783

Mémoires et notes relatifs à une procédure intentée par Nicolas de Jussieu à plusieurs particuliers, pour obtenir le paiement des arrérages de cens et servis dus à la seigneurie de Montluel (1767-1769). Commission donnée par la chambre du domaine à Dijon d'assigner les débiteurs des droits seigneuriaux à la seigneurie de Montluel, à la requête de Nicolas de Jussieu ; assignation aux héritiers de Claude Barbarel (Balthasar et Claude Barbarel), de Dagneux ; à Michel Sadot, seigneur de chanvre, à Montluel, et aux héritiers de Claude Gauchon, dit Scipion, de la Boisse, copropriétaires par indivis d'un pré situé dans la paroisse de la Boisse, pour reconnaître au profit du seigneur de Montluel et payer les arrérages de leurs redevances ; extraits de terriers ; défaut contre Sadot et les héritiers Gauchon ; requêtes ; sommations, etc. Remise de l'affaire après les fêtes. (Sans suite; 1767-1769.) Sentence de la chambre du domaine à Dijon, prononcée entre la dame Marie Chol, veuve et usufruitière de Nicolas de Jussieu, écuyer, conseiller en la Cour des monnaies de Lyon, seigneur du comté et mandement de Montluel, demanderesse et assignante, et Jean Monin, laboureur à Beynost, opposant, défendeur et défaillant, par laquelle le défaut contre Monin est déclaré bien et dûment obtenu ; ordonnant que les contraintes commencées « suivront leurs voyes et seront parachevées. » (1783).

## 1E1300 Pièces éparses de procédure.

dix-huitième siècle

## 1E1301 Plans.

dix-huitième siècle

Plans divers intéressant la seigneurie de Montluel.

## **1E2629-1E2664, 1E2979-1E2999 La Poype-Serrières (famille de) en Dauphiné**

**1223-1789**

### Biographie ou Histoire :

La famille de La Poype possédait le château de Serrières, à Trept (Isère), ancienne maison forte qui subsiste encore aujourd'hui.

Le dernier La Poype possédant le château fut Jean-François, comte de la Poype, général de division des troupes de la Convention au siège de Lyon en 1793. Baron de l'Empire, il suivit l'empereur dans ses campagnes puis devint député du Rhône en 1822. Il vendit le château en 1845.

### Mode de classement :

Il existe un Inventaire-sommaire des anciennes archives de la maison de La Poype-Serrières dressé postérieurement à 1741, par François de la Poype, publié d'après les manuscrits originaux, entièrement inédits, par l'un de ses arrière-petits-fils. Grenoble : Drevet, 1888. Cet inventaire, fondé sur un manuscrit qui était lui-même très lacunaire au moment de son édition, reprend le classement des archives par « armoire » selon le plan suivant :

- Archives familiales : testaments, codicilles, mariages, classés par branche ;
- Actes des sires de La Poype, par ordre chronologique ;
- Inféodation de la juridiction de Serrières, droits, hommages ;
- Acquisitions

Les actes conservés comportant, pour une grande partie, la numérotation de cet ancien inventaire, on a décidé d'en suivre le plan, et on a fait de même pour les terriers. Les documents qui ne figurent pas dans l'inventaire sont placés à la fin de chacune des deux sections.

### Documents séparés :

Une partie du fonds est conservée aux archives du Jura, car les archives de la famille de la Poype ou une partie d'entre elles avaient été transférées au château de Poule, et après avoir été saisis et envoyés à Lyon furent renvoyés aux Archives du Jura (1E545 à 624, 943 à 953, et une partie encore non classée). Du X<sup>IV</sup>e au X<sup>VIII</sup>e siècles, les documents classés concernent les seigneuries de Cornod, Boutavent, Vaugrineuse, Montdidier, Corsans aujourd'hui dans le sud du Jura ou l'Ain ; la branche La Poype Serrière en soi est peu représentée, exception faite de l'article 1E545, qui comprend des titres familiaux qui composaient la première partie de l'inventaire de 1741 (notamment les testaments de Girard, Aymar, Claude et Humbert de La Poype).

---

## **1E2629 Archives familiales: testaments, codicilles, mariages.**

**Entre le 24 janvier 1348 et le 31 décembre 1397**

Quittance de 45 florins d'or pour la dot d'Alix, fille de Girard de la Poype, femme de Guionet de Grolée (1348, 25 avril).

Quittance générale de Bécharde de la Poype, fille de Girard (1354 a.st., 14 janvier).

Quittance passée par Aynard de Lay à noble Amblard de Briard, tuteur des enfants de Girard de la Poype, de 100 florins d'or pour la dot de Luque, fille de Girard, épouse d'Aymon de Lay (1344, 20 novembre).

Autre quittance de 70 florins pour la dot de Luque de la Poype, jadis épouse d'Aymon de Lay (1346, 24 avril).

Cession par Luque de la Poype, du consentement d'Amédée des Echelles son futur époux, de tous ses droits et délégations en faveur de Jean de la Poype son frère (1350 a.st., 12 février).

Cession par Jeanne de la Poype, femme de Jacquemet Laure, en faveur de Louis de la Poype son frère (1397, 15 octobre).

### Autre Instrument de recherche :

Les références "Inv." renvoient à l'inventaire : *Inventaire-sommaire des anciennes archives de la maison de La Poype-Serrières dressé postérieurement à 1741, par François de la Poype*, publié d'après les manuscrits originaux, entièrement inédits, par l'un de ses arrière-petits-fils. Grenoble : Drevet, 1888.

---

## **1E2630-1E2664, 1E2979-1E2999 Archives domaniales et seigneuriales.**

**1272-1789**

---

**1E2630-1E2646, 1E2979-1E2999 Terriers.**

**1343-1727**

Mode de classement :

Le classement des terriers reprend le plan de l'inventaire ancien. Jusqu'en 1445, les rentes possédées par la maison de la Poype en Dauphiné constituaient la rente de la Poype. Elles furent ensuite distinguées en quatre fiefs : la rente de Serrières, celle de Cosances (acquise de la maison de Grolée), celle de la seigneurie de la Poype et celles acquises du Dauphin, à laquelle s'ajoute la rente dite de Chéglie, dite de la Tour du Pin, aliénée par la suite.

Pour chaque terrier on a indiqué leur référence dans l'inventaire ancien et l'ancienne cote en latin (extraits de prières : *veni, Creator, Spiritus*, par exemple) qui est également mentionnée dans l'inventaire ancien ; depuis cet inventaire, plusieurs terriers ont été reliés entre eux.

---

**1E2630-1E2631 Rente ancienne de la Poype.**

**1432-1557**

---

**1E2630 Rente de la Poype. « 2e terrier ».**

**1432-1449**

Au début du registre : reconnaissance passée en 1432 au profit d'Antoine et Jean de la Poype ; petit terrier reçu par Solier, notaire royal, prenant à Bourgoin, à Jallieu, à Nivolas (1432).

Fol. 1. Terrier reçu par Jacques Chossonet notaire royal, au profit d'Antoine de la Poype, chevalier, et de Jean de la Poype, damoiseau, fils de feu Louis de la Poype. Reconnaissances à Seyssieu, Chenilles, Saint-Clair, Saint-Didier, La Chapelle, Sainte-Blandine, La Tour-du-Pin, La Riche, Saint-Victor. Ment. Inv. p. 160-161. 1438-1444.

Fol. 78. Terrier reçu par Jacques Odemar, notaire royal ; reconnaissances à Creys, Quincieu, Pusignieu, Gouvons, saint-Victor, Vacin, Coucharbin, Optevoz, Annoysin, Chetalleyne, Birieu, Cosances, Serrières, Trept, Fiortignies, Montgaudet, Tirieu et Montagnieu et Sablonnières. 1443.

A la fin du registre : petit terrier reçu par Bachod, notaire royal, au profit des mêmes (1449).

---

**1E2631 Rente de la Poype. « 3e terrier ».**

**1465-1467**

Terrier reçu par Larrivé au profit d'Antoine de la Poype, damoiseau, fils et héritier de Jean de la Poype, seigneur de Serrières, La Poype et Toussieu. Reconnaissances à Creys, Pusignieu, Carizieu, Coucharbunium, Cosances, Trept, Serrières, Couvaloup, Tirieu, Optevoz, Annoysin, Hières, Frutigniss, etc. ; répertoire des lieux et des tenanciers. Tuorum. Inv. p. 161.

---

**1E2632-1E2646 Rente de Serrières.**

**1439-1627**

---

**1E2632 Rente de Serrières. Quatre terriers.**

**1439-1519**

1°. Terrier reçu par Coinde au profit de Claude de la Poype, seigneur de Serrières. 1515. Misterium. Inv. p. 163.

2°. Terrier reçu par Coinde au profit de Claude de la Poype, seigneur de Serrières. 1500-1502. Regis. Inv. p. 162.

3°. Terrier reçu par Jean de Ameysino, notaire, au profit de Pierrette d'Oncieu, femme d'Arnaud de Maugiron. 1493-1499. Est aussi joint un extrait de reconnaissances signées Galleys, notaire, au profit d'Antoine de la Maladière, alias Mutet. Digno stipite. Inv. p. 161-162.

4°. A la suite, Terrier reçu par Aynaud au profit d'Humbert de la Poype, seigneur de Serrières. Conditor. Inv. p. 164. 1522.

---

**1E2633 Fragment de terrier.**

**1519-1520**

Cinq fragments d'un terrier reçu par Dalphini notaire, au profit de Claude de la Poype, seigneur de Serrières, tenant à Annoysin et à Optevoz ; fol. 87-100, 101-116, 165-180, 205-216 et 235-250 (avec lacune des fol. 236 à 248). Mention sur le document : « réintégration, 25 janvier [18]99 ».



---

**1E2634 Rente de Serrières. Stipite.**

**1494**

Terrier signé Claude Baudet, au profit de Claude de Chenay et Louis et François de Molard. Inv. p. 162.

---

**1E2635 Rente de Serrières. Fulget.**

**1504**

Terrier reçu par Claude Coinde, notaire delphinal, au profit de Claude de la Poype, seigneur de Serrières. Inv. p. 162.

---

**1E2636 Rente étrangère de Serrières. Suspensus est.**

**1525**

Grosse du terrier reçu par Dauphin, notaire, au profit d'Humbert de la Poype, seigneur de Serrières. Le préambule et la commission sont sur vélin, enluminé. Ce magnifique terrier ne figure pas dans l'inventaire imprimé, qui signale une autre grosse du terrier de la rente étrangère mais de 1518 et au profit de Claude de la Poype (Inv. p. 164). Le terme de rente « étrangère » signifie qu'elle est en dehors de la terre de Serrières : le terrier prend à Optevoz, Crémieu, Vernas, Bourcieu, Hières, Saint-Etienne, Annoisin, Veneriez, etc.

---

**1E2637 Rente de Serrières. Insuper.**

**1529-1534**

Terrier reçu par Nobilitas (Noblesse), notaire, au profit d'Humbert de la Poype, seigneur de Serrières. Préambule ; répertoire ; reconnaissances à Montagnieu, Trept, Vénérieu, Saint-Hilaire, Cosances, Cissieu, Optevoz, Trignieu, Posseins, Ossées, Arcisse. Inv. p. 165, n° 13.

---

**1E2638 Rente de Serrières. Diro.**

**1529-1534**

Terrier reçu par Nobilitas, notaire, au profit d'Humbert de la Poype, seigneur de Serrières. Répertoire ; préambule ; commission ; reconnaissances à Serrières, Montagnieu, Montgaudet, Trept, Cosances, Sablonnières, Tirieu, Carizieu et Montsuzet, Couvaloup, Soleymieu. Inv. p. 165, n° 15.

---

**1E2639 Rente de Serrières. Lancea.**

**1529-1539**

Terrier reçu par Nobilitas, notaire, au profit d'Humbert de la Poype, seigneur de Serrières, Sablonnières et la Poype, Toussieu, Carizieu et Marmont. Répertoire ; préambule ; commission ; reconnaissances à Crémieu, Optevoz, Montehalin, Borcieu d'Hières, Chaudenou, Saint-Baudille, Chastellens, Frutignies, Salaguyon, Sermerieu, Saint-Chef et Chanons, Courtenay, Vernas, Veneriez, Saint-Hilaire, Passin, Sissieu, Ossées, Arcisses, Cuverny et Leyrieu. Inv. p. 165, n° 16.

---

**1E2640 Rente de Serrières. Terriers Concinit et Arbor.**

**1529-1556**

Deux terriers reliés ensemble :

1°. Terrier reçu par Coinde, notaire, au profit d'Humbert de la Poype, seigneur de Serrières, provenant de l'échange avec Humbert d'Arces, seigneur de Montagnieu. 1552-1556. Concinit. Inv. p. 166-167.

2°. Terrier reçu par Nobilitas, notaire, au profit d'Humbert de la Poype, seigneur de Serrières. 1529-1539. Arbor. Inv. p. 165.

---

**1E2641 Rente de Serrières. Echanges. Neuf terriers.**

**1529-1534**

Neuf terriers ou extraits de terriers reliés ensemble, liés à des échanges.

1°. Terrier au profit de Marguerite du Solier, veuve de Jean Lyotard, seigneur de Bovesse et Saint-Romain. 1611-1614. Avec trois reconnaissances de fonds situés à Trept, passées au profit de Gabriel de Grolée et Marguerite de Léotard sa femme, 1638-1639.

2°. Terrier au profit de Marguerite du Solier. Statera. 1608.

3°. Terrier au profit de Claude de Grolée, chanoine de Saint-Chef, François et Jean-Louis de Grolée, fils et héritiers d'Humbert de Grolée, seigneur de Cosances. 1585.

- 4°. Terrier au profit de Louis de Buffévant, seigneur de Cessins, Pusignieu et Moydiou. Fulgida. Inv. p. 171. 1604.  
5°. Copie du terrier au profit d'Antoinette et Anne Romatier, filles de Pierre Romatier, bourgeois de Morestel, des cens et servis acquis par lui d'André de Grolée, seigneur de Cosances. 1549.  
6°. Copie d'un terrier au profit d'Antoinette et Anne Romatier. 1557.  
7°. Extrait du terrier au profit d'Abel de Loras, seigneur de Montplaisant. Hoc passionis tempore. Inv. p. 169.  
8°. Extrait de reconnaissances remises par le comte de Disimieu au comte de Serrières à la suite de l'échange de servis fait entre eux en 1647. Misterium. Inv. p. 171-172.  
9°. Terrier du prieuré de Chavanoz, eu en échange des Pères Carmes de Chavanoz. Purpura. Inv. p. 169.

---

**1E2642 Rente de Serrières. Echanges. Terriers Lavaret et Sancta Trinitas.**

**1543-1566**

Deux terriers reliés ensemble :

- 1°. Terrier acquis par échange des dames de Salettes, signé Vassal. 1543. Lavaret. Inv. p. 166.  
2°. Terrier des échanges entre Humbert de la Poype et le seigneur de Dissimieu (1556) et entre Michel-Falque de la Poype et Balthazar de Disimieu (1559). 1552-1566. Sancta Trinitas. Inv. p. 166.

---

**1E2643 Rente de Serrières. Sunt quae.**

**1553-1557**

Terrier reçu par Claude Coinde, notaire royal, au profit d'Humbert de la Poype, chevalier, seigneur de Serrières, Sablonnières, Toussieu et Vertrieu. Répertoire ; préambule ; reconnaissances à Trept, Cosances, Serrières, Carizieu, Tirieu, Montgaudet, Soleymieu, Montagnieu, Covaloup, Sablonnières. Inv. p. 167.

---

**1E2644 Rente de Serrières. Impleta.**

**1555-1557**

Terrier reçu par Coinde, notaire, au profit d'Humbert de la Poype. 2e volume de la grosse d'un terrier dont le 1er volume manque. Inv. p. 167.

---

**1E2645 Rente étrangère de Serrières. Carmine.**

Terrier reçu par Nobilitas, notaire, au profit de Michel de la Poype, seigneur de Serrières. Signalé dans l'inv. p. 167 sous la cote Fideli.

---

**1E2646 Rente étrangère de Serrières. Decora.**

**1620-1627**

Terrier reçu par Annet Coinde, notaire, au profit d'Abel de la Poype de Coursant, seigneur de Serrières. Inv. p. 168.

---

**1E2979-1E2986 Rente du château de Cosances, unie ensuite à la rente de Serrières.**

**1343-1705**

---

**1E2979 Rente de Cosances. Cinq terriers.**

**1343-1589**

- 1°. Terrier reçu par Jean Baccalari, notaire, au profit d'Andrée de Grolée ; reconnaissances à Tirieu et Montsuzet. Inimici. 1488-1589. Inv. p. 178.  
2°. Terrier reçu par Jean de Pontebono, notaire, au profit d'Amédée de Grolée. Reconnaisances à Toussieu, Soleymieu, Carizieu, Serrières, Trept, Montagnieu, Crémieu, Tirieu, Poysieu et Courtenay. Habitationem. 1427. Inv. p. 178.  
3°. Terrier reçu par André de Voguis et Pierre de Campolupo, notaires, au profit d'André de Grolée, damoiseau. Reconnaisances à Trept, Covaloup, Montgaudet, Tirieu, Soleymieu, Bourlieu. Domine. 1423. Inv. p. 177.  
4°. Terrier reçu par P. Solat au profit de noble Henri Labre, prenant à Optevoz, à Sainte-Baudille, à Bès et Surbes, Courtenay. Electa nec. 1397. Inv. p. 176.  
5°. Terrier reconnu au profit de Sylvenet de Fabricis, prenant à Cosances et à Sablonnières. Omnes. 1343. Inv. p. 175.

---

**1E2980 Rente de Cosances. Quaesumus.**

**1370-1405**

Fol. 1-90 : terrier reçu en faveur d'André de Grolée, 1404-1424. 2e partie (non paginée) : terrier reçu Hugues de Mollens, en faveur de Guy de Grolée : reconnaissances à Trept, Montgaudet, Covaloup, Soleymieu, etc. 1370. Inv. p. 176.

---

**1E2981 Rente de Cosances. Repelle.**

**1510**

Terrier reçu par Antoine Vialis et Jean Deygna, notaires publics, au profit d'André de Grolée, seigneur de la maison forte de Cosances. Répertoire ; préambule ; commission ; reconnaissances à Trept, Serrières, Cosances, Montagnieu, Soleymieu, Covaloup, Montgaudet, Tirieu, Chaney sieu, Lancin, Sablonnières, Crémieu, Cissieu. Belle reliure. Inv. p. 178.

---

**1E2982 Rente de Cosances. Longe.**

**1510-1511**

Terrier reçu par reçu par Antoine Vialis et Jean Deygna, notaires publics, au profit de Catherine de Gebennis, veuve d'André de Grolée, seigneur de la maison forte de Cosances. Inv. p. 179.

---

**1E2983 Rente de Cosances. Angeli.**

**1511-1512**

Terrier reçu par Jean Deygna au profit d'Humbert de Grolée. Répertoire ; préambule ; reconnaissances à Bellieu, Tortonas, Saint-Boey, Borotel, Optevoz, Chastellent, Monsalin, Cissieu, Annoysin, Vayssellieu, Griel, Frontenas, Panossas, Mallin. Inv. p. 179.

---

**1E2984 Rente de Cosances. Cinq terriers.**

**1513-1585**

Cinq terriers reliés ensemble :

1° et 2°. Terrier reçu par Benoît Rigot au profit de Claude et d'Humbert de Grolée, frères, seigneurs de la maison forte de Cosances (1559-1560) ; auquel est joint un autre cahier de reconnaissances au profit d'Antoinette et Anne Romatier (1557). Qui. Inv. p. 179-180. 1557-1560.

3°. Terrier des servis vendus à Humbert de la Poype, chevalier, seigneur de Serrières, par Claude, Humbert et Berthe de Grolée, frères et sœurs, héritiers d'Humbert de Grolée, tant en leur nom qu'en celui de Marguerite, leur sœur. Habitent. 1547.

4°. Reconnaisances des servis faites à Catherin Gorrupt, prêtre de Couvaloup, qu'il avait achetés du seigneur de Cosances : « et de tout le seigneur de Serrières a droit ». Sancti. 1534.

5°. Terrier au profit du recteur de la chapelle de la Vierge et de Saint-Benoît, acquis par Etienne de Loras d'André de Grolée. Angeli tui. Inv. p. 179. 1513.

---

**1E2985/1-1E2985/2 Rente de Cosances. In ea.**

**1548-1550**

Terrier reçu par Lorichon, notaire, au profit d'Humbert de la Poype. Inv. p. 179.

---

**1E2985/1 Minute.**

**1548-1550**

---

**1E2985/2 Grosse.**

**1548-1550**

---

**1E2986/1-1E2986/3 Rente de Serrières. Trois volumes.**

**1703-1705**

Terrier reçu par Bouquin, notaire, au profit de François de la Poype. D'après l'inv. p. 181, il comportait trois volumes.

---

**1E2986/1 Premier volume. Reisque dona.**

**1703-1705**

---

**1E2986/2 Deuxième volume. Veniam.**

**1703-1705**

---

**1E2986/3 Autre série, deuxième volume.**

**1703-1705**

---

**1E2987-1E2988 Rente de la Poype, rière la Tour-du-Pin, rentes aliénées au seigneur de Lesdiguières.**

**1503-1552**

---

**1E2987 Rente de La Poype, rière La Tour du Pin. Visita.**

**1503-1504**

Terrier reçu par Antoine Chapuys, notaire, au profit de Claude de la Poype, seigneur de Serrières et Sablonnières, fils et héritier d'Aymar de la Poype. Répertoire ; préambule ; reconnaissances à Chuyllies, la Chapelle, Saint-Clair, Saint-Didier, la Tour-du-Pin, Sadinum, aux Roches, à Moncelles, Ceysieu, Sainte-Blandine, Vaux, Saint-Victor, la Combe et Plain-Vallin, Nivolas, Bourgoin, Tallieu, Le Ruy, Saint-Savin, Saint-Chef. Inv. p. 182.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Texte corrodé par l'encre : lecture difficile.

---

**1E2988 Rente de la Poype, rière La Tour-du-Pin. Quae tu.**

**1550-1552**

Terrier reçu par Troliod, notaire, au profit d'Humbert de la Poype, seigneur de Serrières. Inv. p. 182-183.

---

**1E2989-1E2991 Rente (nouvelle) du château de la Poype.**

---

**1E2989 Rente de la Poype. Imple.**

**1505**

Terrier reçu par C. Coinde, notaire à Sablonnières, au profit de Claude de la Poype, fils et héritier d'Aymar de la Poype, damoiseau, seigneur de Serrières, Sablonnières, La Poype et Toussieu. Répertoire ; préambule ; commission ; reconnaissances à Creys, Meyrieu, Pusignieu, Quincieu, Chomes, Govoux, Brangues, Saint-Victor, Vacieu, Morestel, Concharbunium. Inv. p. 183.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Texte corrodé par l'encre : lecture difficile.

---

**1E2990 Rente de la Poype. Terriers Gratia, Creasti et Pectora.**

**1530-1597**

Terrier Gratia, 1530. Creasti, 1565. Pectora, 1597. Inv. p. 183.

---

**1E2991 Maison forte de la Poype. Terrier Qui paraclitus et compléments.**

**1637-1727**

Terrier reçu par Buchicherd, notaire, au profit d'Abel de la Poype, baron de Serrières et de Coursant, seigneur de Marmont, Toussieu, Griez et de l'ancienne maison forte de la Poype. Reconnaisances à Creys, Saint-Victor et Gouvoux. Qui paraclitus (1637-1647). Dans le même volume : état de ce qui est dû au baron de Serrières à cause de la maison forte de la Poype (1640), albergements consentis à des particuliers par Henri de la Poype, comte de Serrières (1667), reconnaissances au profit de François de la Poype, comte de Serrières (1712-1727). Inv. p. 184.

---

**1E2992-1E2995 Rente du Roi.**

**1457-1704**

L'expression "rente du Roi" désigne les rentes anciennement acquises du Roi Dauphin.

---

**1E2992 Rente du Roi. Terriers Quaesumus et Ludovicus.**

**1457-1509**

Deux terriers reliés ensemble :

1°. Terrier signé Thibaud au profit du Roi Dauphin. Quaesumus. Inv. p. 184-185. 1502-1509

2°. Terrier reçu par Polleti au profit du Roi Dauphin. Ludovicus. Inv. p. 184. 1457-1483

---

**1E2993 Rente du Roi. Ompipotens.**

**1577-1585**

Terrier reçu par Jean Dorier, notaire, au profit d'Abel de Coursant de la Poype. Grosse. Inv. p. 185.

---

**1E2994 Rente du Roi. Terriers Ut famulus tuus et Deus.**

**1577-1652**

Deux terriers reliés ensemble :

1°. Terrier signé Dubois, notaire, au profit d'Abel [II] de la Poype. Ut famulus tuus. Inv. p. 185. 1641-1652

2°. Minute du terrier Dorier (cote précédente). Deus. Inv. p. 185. 1577-1585

---

**1E2995 Rente du Roi. Terrier Bouquin.**

**1704**

Terrier signé Bouquin, notaire, au profit de François de la Poype. Inv. p. 185

---

**1E2996-2999 Terriers non recensés dans l'inventaire de 1741.**

**1491-1725**

---

**1E2996 Terrier d'Amblard de la Balme.**

**1491-1511**

Terrier signé Jehan Pelluti fait au profit d'Amblard de La Balme, seigneur de la maison forte de Vertrieu, prenant à La Tour-du-Pin, Saint-Didier, Cunaloup, Cheillieu, Panissages, Chassigneu, Virieu, Eyno, mandement de Montrevel, Boys, Bourgoin, Jallieu (1491-1496) ; fol. 103 v°, reconnaissance d'une pièce de terre au territoire de La Roaz au profit dudit seigneur de la Balme (1504) ; fol. 104v°, autre reconnaissance pour le même (1511).

---

**1E2997 Rente de Trésonces.**

**1607-1623**

Minute. Terrier reçu par Annet Coinde, notaire, au profit d'Abel de la Poype de Coursant, baron de Serrières.

---

**1E2998 terrier de Propières.**

**1669**

Minute. Terrier reçu par Radix, notaire, au profit de Charles de Chandieu, seigneur de Poule. Le château de Poule devint la propriété de la famille de la Poype en 1739. Biens situés à Propières, Azolette et Belleroche.

---

**1E2999 Liève des nouveaux tenanciers de Chavanoz.**

**1725**

« Liève des nouveaux tenanciers des articles reconnus par devant Me Bouquin situés sur Chavanoz, Belmont, Le Boucher et Le Constantin, faite en l'année 1725 ».

## 1E2647-1E2653 Actes classés par ordre chronologique.

1223-1742

### 1E2647 Guillaume et Etienne de La Poype.

1223-1323

98. Vente par Rulet Gautier, damoiseau, demeurant à Morestel, à André de Boveria, acquérant au nom d'Etienne de la Poype, chevalier, certains fonds et servis en la paroisse de Prayneu et dans le mandement de Serrières (1223, 24 avril).
99. Vente par Pierre Alard, de Saint-Symphorien-d'Ozon, à Guillaume de la Poype, chanoine de Lyon, de la part des terres qu'il possède en commun avec Guillaume de Lucenay, chevalier, dans les paroisses de Tossieu et de saint-Pierre-de-Chandieu (1253 n.st., janvier).
100. Inféodation par Humbert, dauphin de Viennois, à Etienne de la Poype, chevalier, du mas de Cheglie, au mandement de la Tour du Pin (1291 ; sceau du dauphin). Copie de l'acte précédent par Béraud de Cossac, juge de La Tour (1297).
119. Donation par Étienne de la Poype à Guicharde sa femme, de ce qu'il peut avoir à Toussieu, Chandieu, Marennes et *Cheglie* vers La Tour du Pin (1299, le mercredi après Noël).
120. vente passée à Pennin Bellini de Serrières, mistral d'Étienne de la Poype, d'une pièce de pré à Cosances (1323, 11 mai).

### 1E2648 Girard de la Poype.

1322-1344

103. Donation par Jeanne de La Roche à Jeanet et Péronet de Chassieu, ses frères utérins, de tous ses biens dont ceux relevant de la directe de Girard de la Poype (1322, 3 août).
105. Vente passée par Girard et Gonin Cüet, frères, à Girard de la Poype d'un servis à Molenond (1328, 20 avril).
106. Reconnaissance de cens et servis à Genas, Manissieu et près de Toussieu, au profit de Girard de la Poype (1331 a.st.).
107. Contrat entre Girard de la Poype et Hugonet d'Avallon, damoiseau, son gendre, en faveur d'Alix, femme d'Hgonet (1331, 26 juin).
108. Vente par Jacquemet Bellin à Aynard Bellin son frère d'une vigne à Serrières, avec l'investiture de cette vigne par Girard de la Poype (1333, 21 octobre).
109. Vente passée par Aymon Jean et Peronet Bellin de Serrières à Girard de la Poype du quart de certains bois (1334, 22 octobre).
110. Vente passée par Aynard Bellini de Serrières à Girard de la Poype (1334, 23 octobre).
111. Vente par Aymonet de la Roche de Challaysin à Girard de la Poype (1335, 18 février).
112. Vente d'un bois à Girard de la Poype (1335, 6 avril).
113. Vente de plusieurs cens et servis près de Toussieu, passée par Jean de Bron et ses frères à Girard de la Poype (1334, 6 octobre).
114. Vente d'un bois à Servigne passée à Girard de la Poype (1338, 4 juin) [Mention sur le document : « Réintégration, 25 janvier 1899 ».].
115. Vente de cens et servis à Florence de Morestel, veuve de Girard de la Poype (1353, 25 mai).
116. Vente passée par Jean Bellini à Girard de Choson, mistral des enfants de Girard de la Poype, de plusieurs cens, servis et fonds à Serrières (1340, 11 mai). (document daté par erreur de 1360 lors de la cotation ancienne).
117. Contrat de grace de rachat accordée par Aloyse de la Poype, femme d'Hugonin d'Avallon et fille de Girard de la Poype et Jeanne de Rigaud sa première femme, à Jossierand de Rigaud, de plusieurs cens, rentre, près de Varennes et de Saint-Symphorien-d'Ozon (1344).

### 1E2649 Jean de la Poype.

1348-1386

122. Quittance passée par Jean de Bron à Jean de la Poype, fils et héritier de Girard de la Poype (1348, 22 mai).
123. Albergement passé par Jean de la Poype d'une terre à Toussieu (1356, 1er mai).
124. Échange de cens et servis entre Jean de la Poype et Jacques de Meyrieu (1366, 25 mars).
129. Quittance par Guy de Torchefellon aux enfants et héritiers de Jean de la Poype (1374, 4 octobre).
130. Quittance au profit d'Hélinorgie de Saint-Priest, veuve de Jean de la Poype (1378, 5 avril).
131. Vente par Hélinorgie de Saint-Priest veuve de Jean de la Poype et Louis de la Poype son fils, de cervis à Cosances (1381, 19 avril) avec rachat (1391, 24 juin).

132. Ratification par Hélinorgie de la donation faite par Louis à Catherine de Saint-Trivier son épouse (1386, 18 mai).

---

### **1E2650 Louis de la Poype.**

**1382-1429**

135. Vente de cens et servis à Frutignier passée par Louis de la Poype à Guillemet Magnin, alias Oiselet (1382, 8 juillet) et rachat (1396, 27 juin).

136. Vente de cens et servis à Frutignier passée par Louis de la Poype à Guillet de Vaus (1382 n.st., 4 janvier) avec rachat (1439).

137. Traité entre Louis et Jeanne de la Poype, enfants de feu Jean de la Poype, du consentement de leur mère (1386, 18 mai).

138. Grâce de rachat accordée par Henri de Faverge à Louis de la Poype de 50 sols de servis (1387 a.st., 5 mars).

139. Vente de cens et servis à Cosances passée par Louis de la Poype à Philippe Charoncelli (1388, 11 février) et rachat (1391, 16 avril).

140. Vente de cens et servis à Frutignier passée par Louis de la Poype à Guillemet Magnin, alias Oiselet (1382, 1er juin) et rachat (1396, 23 juin).

141. Vente par Louis de la Poype de servis rière La Tour du Pin (1388, 4 juillet).

142. Ratification d'une vente à La Tour du Pin par Louis de la Poype (1388, 8 juillet).

143. Grâce de rachat de 8l. 15 s. de cens accordée par Henri de Faverges à Louis de la Poype (1388, 13 juillet).

145. Albergement passé par Louis de la Poype à Tossieu (1391, 11 décembre).

146. Albergement passé par Louis de la Poype à Gerinaz (1391, 29 décembre).

149. Vente passée par Louis de la Poype à Jacquet Rigot, d'Annoisin, de servis à Annoisin (1403, 20 juin) avec grâce de rachat (1415, 15 mai) et rachat (1430, 10 mai).

150. Vente passée par Louis de la Poype à Guillemet Oiselet, de Crémieu, de cens et servis à Fretignier (1403, 21 juin) et rachat (1413, 22 juin).

153. Convention entre Catherine, femme de Louis de la Poype, et Pierre Joffrey, par laquelle Catherine le nomme son mistral sur ses rentes à La Tour du Pin et autres lieux (1403, 16 juillet).

154. Vente passée par Louis de la Poype à Étienne de Saint-Georges, de plusieurs cens et servis rière Bourgoin (1408, 29 juin) et rachat (1428 a.st., 12 février).

155. Grâce de rachat de 30 ans accordée par Étienne Liaczo ( ?) drapier de la Tour du Pin à Louis de la Poype (1411, 21 novembre).

156. Vente de 20 s. de servis passée par Louis de la Poype (1414 a.st., 2 mars) et rachat par Jean et Antoine de la Poype (1430, 31 juillet).

157. Albergement par Louis de la Poype à Cosances (1419, 10 avril).

158. Reconnaissance en faveur de Louis de la Poype (1428, 15 février).

165. Cession faite par Louis de la Poype (1429, 12 septembre).

---

### **1E2651 Jean de la Poype. 1437-1450, [1507]**

**1437-1450**

167. Rachat par Jean et Antoine de la Poype, fils de Louis, de biens vendus par Louis de la Poype à Henri de Fabriciis (1438 a.st., 15 mars).

171. Donation par Jean de la Poype seigneur de Serrières à Aymar son fils (1449, 25 juillet).

172. Fragments du procès meu pour la dot de la femme de Jean de la Poype (1437-1507).

174. Vente passée par Jean de Loras et Antoine de Loras, son oncle, à Jean et Antoine de la Poype, de cens et servis à Carisieu, Montciset, Cosances, Trept et Disimieu (1450, 25 juin).

175. Transaction entre Pierre Bertal de Crémieu et Pierre Bertal son fils, avec Jean et Antoine de la Poype, au sujet de servis à Trept (1450, 2 août).

---

### **1E2652 Aymar de la Poype.**

**1464-1480**

160. Remise à Aynard de la Poype (1480, 23 mai)

169. Vente de plusieurs cens et servis à Aynard de la Poype (1479 a.st., 11 février).

170. Obligation passée par Aynard de la Poype (1464, 27 avril).

180. Obligation passée par Aymar de la Poype au profit de Jean Roybet, notaire de Morestel, de la somme qui lui était due par Antoine de la Poype, son oncle (1464, 30 juin) avec quittance de Pierre Roybet à Claude de la Poype, fils d'Aymar (1489, 10 janvier).

181. Vente passée par Aymar de la Poype, seigneur de Serrières, à Jean Galais, de Bourgoin, de cens et servis à La Tour du Pin, Châteauvillain et Quinsonas (1466, 20 juin) avec rachat (1476, 2 novembre).

182. Amortissement d'une vigne à Trept passé par Aymar de la Poype à Pierre Vial, curé de Trept (1467, 8 juin).

183. Albergement passé par Aymar de la Poype à Louis et Jean Randy, de Serrières, d'un bois à Serresoles (1467, 11 août) et quittance de Claude de la Poype (1506, 19 mars).

186. Vente passée par Antoine Bosson à Aymar de la Poype d'une terre et d'un bois à Seroignes (1468, 11 décembre).

187. Vente passée par Antoine et Claude Estinard à Aymar de la Poype d'un servis à Quinsieu (1478, 28 octobre).

---

## 1E2653 Complément : actes ne figurant pas dans l'inventaire.

1272-1742

Vente par Pierre Chomars à Étienne de la Poype (1272 a.st., 17 janvier).

Ordonnance rendue par Étienne de la Poype, connétable dans la terre de la Tour au nom du Dauphin (1289, août).

Copie de la donation du dauphin Humbert à Étienne de la Poype de 1292 (réalisée en 1612).

Concession par Humbert, dauphin de Viennois, à Etienne de la Poype, chevalier, de pouvoir exiger les bans sur les biens de Cheglie (1299).

Liève ancienne des cens et servis remis et donnés par Guy dauphin à Étienne de la Poype » (s.d.)

Vente entre Durand Bordot et André Eniouchenc de biens relevant de la directe de Girard de la Poype à Trept (XIV<sup>e</sup> s. avec transcription moderne)

Vente à Perrin Bellinini de Serrières achetant pour Girard de la Poype d'une pièce de terre appelée Champdolent (1335).

Vente passée par Aymé, Jean et Guionnet, enfants de Guichard Bellini de Serrières, à Girard de la Poype, d'un pré (1335, 23 octobre).

Quittance de Jaquemet Laure à Louis de la Poype de 150 florins, acompte de la dot de Jeanne de la Poype, sœur de Louis (1388 a.st., 10 février).

Autre quittance du même au même pour partie de la dot (1391 a.st., 5 janvier).

Autre quittance du même au même de 28 florins pour partie de la dot (1393 a.st., 18 mars).

Hommage-lige au dauphin du château de Montagny au mandement de Morestel, par Arnaud Mathi (1413, 13 novembre).

Achat de cens par Louis de la Poype (1428, 12 avril)

Albergement passé par Jean et Antoine de la Poype (1433, 2 mai).

Albergement passé par Amédée de Grolée à Pierre Boysson, de Cosances (1439 a.st., 4 janvier).

Hommage prêté par Pierre Solier à Jean de la Poype (1441, 10 avril).

Albergement passé par Aymar de la Poype (1479, 23 novembre).

Remise faite par le seigneur de Disinie à Aynard de la Poype (1480).

Reconnaissance passée par André de Grolée, comme tuteur du jeune Claude de la Poype (1486, 1<sup>er</sup> mai).

Vente passée par Françoise Rosset, veuve de Perrinet layet, au curé d'Optevoz (1491 a.st., 2 mars).

Vente à Claude de la Poype (1498, 11 septembre).

Vente par Pierre de la Maladière à Calude de la Poype (1506 a.st., 19 janvier).

Quittance passée par Guillaume de Salines, époux de Catherine de la Poype, à Claude de la Poype (1529, 22 septembre).

Vente par Antoine de Disimieu à Humbert de la Poype (1533, 12 mai)

Vente par Humbert de la Poype au doyen et au chapitre de Saint-Chef, en présence de Pierre de la Poype, réfecteur de Saint-Chef (1539, 22 juillet).

Succession d'Emonde de Lugny, mère de Abel, Balthazar et Claude de la Poype (1602-1603).

Actes divers (1545-1742).

---

## 1E2654-1E2664 Actes classés par seigneurie.

1302-1789

---

### 1E2654 Château de la Poype.

1451-1546

Titres rassemblés lors de la vente au seigneur d'Argenson. 1451-1546

341. Albergement passé par Antoine de la Poype à Pierre Bardet, de Morestel, d'une pièce de bois (1451, 17 novembre).

342. Vente passée par Claude de Rougemont, seigneur de Beauvoir, à Claude de la Poype, de cens et servis à Crey (1500, 22 février).



343. Albergement passé par Claude de la Poype à Mathieu Brunaz de Gouvoux, d'un pré et bois au Sablon (1506, 17 septembre).
344. Échange entre Claude de la Poype et Aymar de Grolée de cens et servis (1508, 9 novembre).
345. Albergement passé par Claude de la Poype d'une terre à Crey (1520, 30 mars).
346. Albergement passé au nom d'Humbert de la Poype d'un pré dans le mandement de Morestel (1533, 6 juillet).
348. Albergement de l'étang de Gouvoux passé par Pierre de la Poype, chanoine et réfectoier de Saint-Chef, à Jean de Quinceu (1545, 26 septembre).
349. Albergement d'un bois entre Crey et Gouvoux passé par Pierre de la Poype à Claude Guichard, de Gouvoux (1545, 10 novembre).
350. Albergement d'une terre à Saint-Victor passé par Pierre de la Poype à plusieurs habitants de Saint-Victor (1546, 14 avril).

---

### **1E2655-1E2660 Seigneurie de Poule.**

**1566-1789**

#### Biographie ou Histoire :

Depuis l'an 1000, les seigneurs de Fougères exerçaient leur domination sur la commune de Poule (aujourd'hui Poule-les-Écharmeaux) où ils possédaient plusieurs moulins et métairies, ainsi qu'une maison-forte qui fut transformée en 1355 en château-fort.

A la mort de Robert de Fougères, la propriété passa par mariage ou testament à la famille de Gléteins, puis, par mariage également, à la famille de Propières. En 1420, Ancelise de Propières épousa Pierre de Chandieu. Le château resta la propriété de cette famille jusqu'à Livie de Chandieu qui se maria en 1664 à René de Loriol.

En 1739, le château devint la propriété de la famille de la Poype par le mariage de Marie Claude de Loriol avec Louis Claude Marie de la Poype. Marie Claude de la Poype, veuve, émigra durant la Révolution et trouva refuge en Suisse. Le château fut vendu comme bien national.

#### Documents en relation :

Les archives de la famille de Chandieu sont conservées aux Archives départementales du Rhône dans la sous-série 111 J.

---

### **1E2655 Droits et comptabilité.**

**1566-1783**

I. Liève de la recette due au seigneur de Poule dans la paroisse de Ranchal (1566) ; recette manuelle dans la paroisse de Mussy-sous-Dun (1596) ; fragment d'un terrier signé Radix, notaire, au profit d'Antoinette Arnould, veuve de Jacques de Chandieu (1657) ; autre liève du terrier de Ranchal (1705).

II. Contrats, mémoires, quittances, états. 1658-1763.

III. Droits sur le fief de Toulos. 1658-1783.

IV. Fief d'Appagnié à Lantignié : recette et emploi des grains ; régie des biens, rectettes et dépenses ; signification de congé de culture de l'un des domaines du fief d'Appagnié, faite à la requête de Marie-Claude de Loriol, veuve de Louis-Claude-Marie de La Poype, demeurant en son château de Fougères, paroisse de Poule, à Claude Botton, cultivateur.

---

### **1E2656 Reconnaissances.**

**1760-1786**

Un registre.

---

### **1E2657 Livre de comptes.**

**1768-1770**

---

### **1E2658 Eaux-et-forêts : baux, procédures.**

**1657-1789**

---

### **1E2659 Propières : directe, eaux-et-forêts.**

**1765-1789**

---

### **1E2660 Propières : recette du terrier.**

**1774**

---

**1E2661-1E2664 Dauphiné.**

**1302-1787**

---

**1E2661-1E2662 Serrières et Sablonnières : juridiction.**

**1450-1787**

---

**1E2661**

**1450-1559**

Titres classés par ordre chronologique. A noter : concession de la juridiction de Serrières par le dauphin Louis à Jean et Antoine de la Poype, sous condition d'hommage (1451 n.st., 19 février) et entérinement (1451, 1er mars) ; enquête sur les droits de Claude de la Poype (1504) ; lettre de François Ier autorisant la vente de partie de son « domaine delphinal » et acquisition par Humbert de la Poype de cens, rentes etc. aux lieux dits de Sablonnières, Trept, Serrières et Cosances (1521, 8 juillet – 5 août) ; confirmations de l'inféodation par Henri II (1559).

---

**1E2662**

**1638-1787**

Titres classés par ordre chronologique. A noter : recueil imprimé des titres de 1450 à 1656 ; confirmation de l'inféodation par Louis XIV (1655).

---

**1E2663 Creys, Saint-Chef.**

**1302-1650**

---

**1E2664 Anthoullet.**

**1554-1565**

357. Vente du château passée par Antoine de Beaumont à Pierre de la Poype, doyen de Villereversure en Bresse (1564, 31 mai).  
361. Liasse de six contrats concernant l'acquisition des vignes d'Ambilieu dépendantes d'Anthoullet (1554-1565).

---

**1E2665-1E2667 Procédures et correspondance d'affaires.**

**1694-1784**

---

**1E2665 Adrien de La Poype.**

**1705-1715**

Procédures intéressant Adrien de la Poype en qualité de chevalier de Saint-Jean, commandeur de Saint-Georges à Lyon.

---

**1E2666 Seigneurie de Poule.**

**1694-1784**

Procédures.

---

**1E2667 Correspondance d'affaires.**

**1744-1782**

Lettres d'affaires reçues ou expédiées par le marquis de la Poype (1744-1782) ; quittances (1744-1751).

---

**1E1426-1E1459 Loras (famille de), seigneurs de Pollionnay, et alliées : Du Pré, David (Lyonnais).**

**1520-1786**

Biographie ou Histoire :

La seigneurie de Pollionnay, fief du chapitre cathédral de Lyon, fut achetée à celui-ci en 1259 par Mathieu de Fuers, d'une famille du « patriciat » lyonnais. Son fils, Jean de Fuers, la revendit en 1293 à son beau-frère, Henri d'Albon, qui avait épousé sa sœur Marguerite dite Huguette de Fuers. En 1391, Pollionnay fut vendue à Claude de Pompierre, citoyen de Lyon.

La famille de Loras était originaire du Dauphiné. Abel de Loras, seigneur de Montplaisant, épousa en 1598 Marguerite du Pré, dame de Chamagneu. Leur fils, Artus de Loras (+ 1640) épousa Claire de Villars, fille de Balthazard de Villars, prévôt des marchands de Lyon, petite-fille par sa mère de Nicolas de Lange et par son père de François de Villars, tous deux échevins de Lyon. Louis de Loras, baron de Pollionnay, fils d'Artus et de Claire de Villars, épousa en premières noces, en 1664, Laurence de Gratet (elle-même fille de Pierre de Gratet et Jeanne Florie de Loras), et devenu veuf en 1669 il se remaria en 1678 avec Marie David de la Tour.

Leur petit-fils, également Louis de Loras, né en 1735, fut exécuté à Lyon en décembre 1793.

---

### **1E1426-1E1428 Famille Du Pré.**

**1549-1621**

---

### **1E1426 Robert, François et Marguerite Du Pré.**

**1549-1586**

Vente passée par Méraud Bourgel, praticien de Grenoble, à Marguerite Boyer, dame de Bourgoin et de Beauvoir, en Dauphiné, de la maison forte appelée « la Pérouse, » au mandement de Maubec, paroisse de Chezeneuve, avec ses appartenances, pour le prix de 200 écus d'or sol, « bon or et poix (poids) ; » transaction après procès entre Pierre Darras, Augustin Cerize et Jeanne Salomon, sa femme, d'une part ; et nobles Robert et François Du Pré, frères, écuyers, seigneurs de Chamagnieu et de Bourgoin, d'autre part, au sujet de réparations faites par les mariés Cerize à une maison située près de la boucherie Saint-Paul à Lyon, adjugée auxdits Du Pré, et d'une pension de 70 livres imposée sur cette maison ; arrêt du parlement de Dauphiné, condamnant messire Jacques de Modène, marquis de Maubec, à la requête de demoiselle Marguerite Du Pré, veuve de noble François Ainard de Gilliers, dame de Rochefort et de la Pérouse, « à vuyder et relaxer à la demanderesse le pré Maron, le pré des Serves, l'estang de la Colonnelle avec son champéage, restitution de fruits, dommages et intérestz, etc. ; » arrêt du parlement de Dauphiné entre demoiselle Marguerite Du Pré, demanderesse « en cas de crime et excès, joint à elle le procureur général du Roy, d'une part ; et Jean Planchon, mulletier du sieur marquis de Maubec, Pierre Armanet, son bouveron (bouvier), et Claude Martellat, accusés d'estre allés la nuit avec port d'armes à l'estang de la Colonnelle, et aussi entre ladite demanderesse et Loys Anondi, clerc dudict de Maubec, accusé d'avoir menassé et intimidé les tesmoings, etc., » d'autre part. La Cour condamne Planchon et Arnaudet, chacun à l'amende de 6 écus, « moitié au Roy, moitié à partie, payable le solvable pour le non solvable, » et ledit Anondi à 10 écus d'amende ; exécutoire ; accensement par François Du Pré, écuyer, en son nom et au nom de noble Robert Du Pré, son frère, seigneur de Chamagnieu et de la maison forte de Vernas, au profit de Claude et de Pierre Dalphin, frères, marchands à Crémieu de ladite maison forte de Vernas, située au mandement de Crémieu, pour le prix de 166 écus et 2 tiers, 20 quintaux de foin, 8 chapons, 3 douzaines de pigeons, 1 millier de fagots, etc.

---

### **1E1427 Procédure entre Marguerite Du Pré et le marquis de Maubec.**

**1587-1588**

Arrêt du parlement de Grenoble entre Marguerite Du Pré, dame de Rochefort et de la Perouse, appelante de la taxe de dépens et dommages-intérêts faite à l'exécution de l'arrêt du 14 juin 1585 (voir 1 E 1426), contre Jacques de Modène, marquis de Maubec, d'une part, et ledit marquis de Maubec, intimé, d'autre part ; la Cour ordonne la révision de ladite taxe au profit de l'appelante ; autre arrêt portant règlement des demandes réciproques des mêmes parties, au sujet des fruits, améliorations, détériorations, etc., de l'étang de la Colonnelle, des prés Maron et des Serves et condamnant le défendeur (de Maubec) aux trois quarts des dépens ; sommations ; requête de Marguerite Du Pré pour obtenir l'exécution de l'arrêt ci-dessus ; exécutoire.

---

### **1E1428 Abel de Loras et Marguerite Du Pré, sa femme.**

**1593-1621**

Revente passée par noble Abel de Loras et demoiselle Marguerite Du Pré, sa femme, seigneur et dame de Chamagneu, Taney, Vernas, etc., à honorable Guillaume Botu, bourgeois de Crémieu, de la moitié de 5 bichets de froment de cens et servis dus aux revendeurs sur une pièce de terre située à Lyriou, pour la somme de 19 écus d'or sol ; revente par le même Abel de Loras, seigneur de Montplaisant, Chamagneu, Vernas, le Saix, etc., chevalier de l'ordre du Roi, et gentilhomme ordinaire de sa chambre, à noble François de Vaux, sieur de Bonces (Bonce), d'une rente annuelle et perpétuelle de 10 livres et de deux pièces de terre, et remise d'une pension d'un « barral » de vin et de 5 sous tournois, pour le prix de 316 livres ; quittance des arrérages d'une pension de 22 livres, et portant reconnaissance de ladite pension, au profit de demoiselle Catherine Ferrand, veuve de noble Antoine Planchette, par Denise de Bellièvre, veuve de feu Arthus Henry, seigneur de la Salle, comme procuratrice générale de Léonard de Baillon, baron de Jons ; Jean de Régry, baron de Palerne et François de Provana, comte d'Altessan, maris de dames Françoisise, Elisabeth et Hélène Henry, filles et héritières du feu sieur de la Salle qui était héritier bénéficiaire de noble François Du Pré ; transaction entre Marguerite Du Pré, femme de noble Abel de Loras, d'une part, et les dames nommées ci-dessus au sujet de l'hoirie de François Du Pré, père de Marguerite, qui lui avait légué la seigneurie de Taney, les biens qu'il possédait en Dombes, la maison forte de Vernas en Dauphiné et les biens qu'il possédait en pays coutumier ; transport par Abel de Loras, seigneur de Montplaisant, Chamagnieu, Genas, Vernas, le Saix, etc. et Marguerite Du Pré, sa femme, à noble Arthus de Loras Du Pré, leur fils aîné, de tous les droits actifs de l'hoirie de François Du Pré ; intervention d'Arthus de Loras aux criées d'une maison située à Lyon, rue de l'Asnery (Lainerie), autrement de la

Boucherie-Saint-Paul, pour conserver hypothèque sur ladite maison au sujet de la pension ci-dessus de 22 livres 10 sous. Liève du terrier de Chamagnieu ; état des rentes dues par M. de Montplaisant (de Loras) au château de Veissilieu ; déclaration des pièces (terres) que le seigneur de Montplaisant tient du seigneur de Veissilieu ; dénombrement des pièces que tient M. le conseiller de Veissilieu de la directe du château de Montplaisant. « Devis de ce qu'il convient faire au mollin de monsieur de Chamagnieu en son mollin de Chaponnay. »

---

**1E1429-1E1432 Famille David de la Tour.**

**1595-1713**

---

**1E1429 Accord avec l'abbaye de Saint-Symphorien du Moustier de Thiers.**

**1595**

Transaction après procès entre les religieux « de l'abbaye et couvent de Saint-Symphorien du Moustier de Thiers, » et Pierre David, archidiacre de l'église Saint-Maurice de Vienne, économiste de la susdite abbaye, au sujet des revenus, des réparations de l'église, des augmentations de pensions, du vestiaire, des ornements, etc.

---

**1E1430 Titres de la famille David.**

**1610-1679**

État des servis dus par Guillaume Groz à demoiselle Laurence Du Vivier, femme d'Ennemond David, seigneur de la Tour ; note portant que Claude David, sieur de la Tour-de-Chaponay, a reconnu une terre au territoire de Boysset, « jouxte la terre de dame Anne de Bellièvre, veuve de M. Me Ennemond Rabot, président en la cour de parlement de Dauphiné, sieur d'Illins ; » états des fonds tenus par Ennemond David et par Louis David, mouvants de la directe des seigneur et dame de Chaponnay, du maréchal de Villeroy, de la cure de Simandre, de la rente de Chandieu, etc. ; quittances des redevances payées par Louis David de la Tour et par Pierre David, abbé de Thiers ; comptes ; mémoires, etc.

---

**1E1431 Louis David : livres de raison.**

**1645-1664**

Livres de raison ou journaux de Louis David de la Tour-de-Chaponay, mentionnant jour par jour ses recettes, ses paiements, ses comptes avec ses fermiers, etc. ; inventaire des effets délaissés par Louis David, accompagné d'une note faisant connaître la nomination de Marie Gayot, sa femme, comme tutrice de leurs enfants et de Pierre David (abbé de Thiers) en qualité de co-tuteur. Table des noms contenus dans les livres de raison de Louis David.

---

**1E1432 Procédures.**

**1620-1713**

Lettres de contrainte contre plusieurs particuliers, octroyées à Louis David, sieur de la Tour, par le juge ordinaire de Chaponay ; obligation par Antoine Bollu, laboureur à Toussieux, au profit de Louis David, de la somme de 42 livres, pour arrérages de servis ; commandements, exploits, etc.

« Inventaires des divers papiers que je laisse à Chaponnay » (probablement par Louis de Loras).

Exploit de commandement, à la requête de Pierre David, abbé de Thiers, « con-tuteur avecq damoiselle Marie-Blanche Gayot, mère et co-tutrice de damoiselle Marie David, fille et héritière de feu sieur Louis David, sieur de la Tour, » contre Claude Enselmoz de Mions ; saisie de ses biens ; saisie des biens de Pierre Mazanoud, laboureur à Luzinay ; assignation donnée, à la requête de Pierre David, abbé du Moustier de Thiers, seigneur de Communay, à noble Louis de Loras, chevalier, seigneur et baron de Pollionay, et à dame Marie David, son épouse, pour comparoir devant le vi-bailli de Vienne et se voir condamner à payer au requérant les sommes de 3,500 et 2,250 livres à lui dues, tant à cause des legs faits à son profit par Ennemond David, son père, et Laurence Du Vivier, sa mère, que de la succession de son frère Gaspard David, mort ab intestat ; autres requêtes du même pour contraindre ses débiteurs à payer les sommes qu'ils lui doivent ; commandements, etc.

Procédures pour Marie David, au titre de la succession de son père ou de son oncle Georges David, chanoine de Vienne.

---

**1E1433-1E1435 Titres domaniaux.**

**1520-1773**

---

**1E1433 Seigneurie de Pollionnay.**

**1520-1773**

Copie d'un terrier (extrait) fait au profit d'Étienne Ballarin (Bellarini), seigneur de Pollionay ; copie de demande au sénéchal de Lyon, par Étienne de Ballarin, seigneur et baron de Pollionay, contre André Puys, dit Guillaud, laboureur, de Saint-Genis-les-Ollières, pour obtenir le paiement de droits seigneuriaux. Copies d'écritures au sujet d'une demande formée par Louis de Loras, seigneur de Pollionay, contre Antoine Ponthus et Louise Bouchard, sa femme, pour le paiement d'un droit de

mi-lod ; arrêt du parlement de Paris, portant adjudication, à la requête de Louis de Loras, des biens d'Antoine Ponthus et de Louise Bouchard, à Me François Desverneys, au profit de Claude Lespine, marchand à la Fritta (?), en Bresse. Quittance des sommes de 262 et 296 livres, au profit de la comtesse de Loras, par Thévenet, curé de Pollionay, pour deux années de sa portion congrue ; lettre de Coudour, curé dudit lieu, à madame de Loras, pour réclamer les six mois de sa portion congrue de l'année 1769 ; arrêt du conseil supérieur de Lyon, homologuant, au profit de Louis-Catherin, marquis de Loras, seigneur de Pollionay, l'acte d'abandon fait en sa faveur par Christophe Coudour, curé dudit Pollionay, des biens attachés à sa cure, ayant opté pour la portion congrue de 500 livres ; contrat de constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 160 livres, au capital de 4,000 livres par dame Marie-Marguerite du Palais de la Merlée, veuve de Pierre Gaspard, comte de Loras, chevalier, seigneur de Pollionay, au profit du curé Christophe Coudour.

---

## **1E1434-1E1435 Maison de la rue Grenette.**

**1594-1743**

---

### **1E1434 Première partie.**

**1594-1664**

Sentence de la sénéchaussée et siège présidial de Lyon déclarant la substitution apposée au testament d'Étienne de Beaumont ouverte en faveur de Thomasse Simonet, femme de Pierre Courdan, la maintenant en jouissance de la moitié des biens de Beaumont ; vente d'une partie d'une maison, située rue de la Grenette, à Jean Rosnet, marchand, maître cartier, citoyen de Lyon, par Claude Thévenon, bourgeois de Lyon, et Claudine Ayzemant, sa femme ; extrait du contrat de mariage de Jean Rosnet et d'Anne Morand ; réparations à ladite maison : prix faits, rapports et quittances ; sentence d'adjudication par décret de huit membres de la maison contre Louis et Marie de Lafont, héritiers de Claudine Ayzemant, au profit de Jean Rosnet ; pièces justificatives d'une dette cédée par Claude Morand à Jean Estival, sur l'hoirie d'Antoine et de Joseph Rosnet, frères ; acquisition par Léonarde Gonnet, veuve de Jean Besson, marchand cordonnier, d'Antoine Basson, cordonnier, d'une boutique, d'une arrière-boutique et de caves de la maison de la rue Grenette ; quittance générale pour Léonarde Gonnet, veuve Besson, par Antoine Basson ; acquisition d'une partie de la maison par Étienne Meynard, veuve de sieur François Damien, sur les frères Rosnet ; sentence de la sénéchaussée au sujet d'une discussion sur la propriété de la maison, entre Étienne Meynard, d'une part ; Jean Estival, Marguerite Chazette, femme de Claude Rosnet, et Louis Granjon, curateur de l'hoirie d'Antoine et de Joseph Rosnet ; quittances de paiements au profit d'Étienne Meynard, veuve Damien, etc.

---

### **1E1435 Deuxième partie.**

**1676-1743**

Contrats de vente d'une maison située rue Grenette, passés par les père et fils Plaignard, au profit de Léonarde Gonnet et de Charles Besson, son fils ; quittance ; par François de Montaland, marchand libraire de Paris, au profit d'Antoine Rivoyrat, maître cordonnier à Lyon, d'une boutique et de deux caves dans ladite maison ; par Antoine Rivoyrat et Antoinette Martinon, sa femme, à Louis Beraud, aussi maître cordonnier, d'une boutique et d'un bas (rez-de-chaussée) ; quittance au profit de Beraud de la somme de 2,000 livres, déléguée par Rivoyrat à Joseph Estival, bourgeois de Lyon ; prix fait pour la construction de caves voûtées donné par Louis Beraud à François Formont, maître maçon ; vente par Denis Rivoire, avocat en parlement, à Louis Beraud, d'une partie de cette maison ; inventaire des titres ; vente par François Beraud, notaire à Lyon, héritier bénéficiaire de Louis Beraud, son père, au profit de messire Louis de Loras, ci-devant commandant de la noblesse du Dauphiné, chevalier, seigneur de Montplaisant et autres lieux, d'une maison située à Lyon, rue Basse-Grenette, « où est pour enseigne l'image de saint Louis, » pour le prix de 21,000 livres ; baux à loyer, passés par Louis de Loras ; quittance finale du prix de la maison ; autres quittances, etc

---

## **1E1436-1E1443 Procédures sur des rentes et des servis.**

**1642-1782**

---

### **1E1436 Procédure contre François Montpensier.**

**1691-1693**

Procédure au parlement de Grenoble, en appel d'une sentence du bailliage de Vienne, entre Louis de Loras, seigneur de Chamagnieu, baron de Pollionay, et Marie David, sa femme, d'une part ; et François Montpensier, marchand à la Guillotière, au sujet d'une coupe de bois dans la forêt de Chapotin, vendue à Montpensier par le seigneur et la dame de Bellegarde, sur laquelle les époux de Loras prétendaient droit. (Procédure incomplète.)

---

### **1E1437 Procédures contre le chapitre de Saint-Chef.**

**1691-1693**

Résidu de procédures entre la famille de Loras et le chapitre de Saint-Chef, au sujet des rentes dues au chapitre ; copie des reconnaissances de Gaspard de Loras, seigneur de Montplaisant, Chamagnieu et autres places ; reconnaissances de cens et servis au profit dudit chapitre, par Pierre-Alexandre de Vallin, seigneur de Demptezieu, en qualité d'héritier de feu messire Pierre Allemand, son oncle, seigneur de Demptezieu, procédant de l'autorité de messire Melchior-Joseph de Vallin, son père, au profit des seigneurs

doyen et chanoines de l'église collégiale de Saint-Chef ; assignation, à la requête du chapitre, de Louis-Claude de Loras, seigneur, baron du Saix et Chamagnieu, pour le paiement des arrérages par lui dus auxdits doyen et chapitre, à cause de leur terrier appelé « la récepte de Saint-Savin, » suivant la reconnaissance de Pierre-Alexandre de Vallin ; états ; quittances ; correspondance au sujet d'une assignation donnée à Claude-Louis de Loras par le syndic du chapitre de Saint-Chef, entre Lacroix, chargé de la rénovation du terrier du chapitre ; Lacroix, fils ; de Bonce, hôtelier du chapitre ; d'Arches, syndic, etc., et Claude-Louis de Loras, etc.

---

**1E1438 Procédure contre Etienne d'Aiguebelle.**

**1642-1714**

Procédure à la juridiction d'Illins (Luzinay) et de Serpaize (Villette-Serpaize-Chuzelle) intentée à noble Louis de Loras, seigneur de Chamagnieu, baron de Pollionay, et à Marie David, sa femme, par Étienne d'Aiguebelle, chevalier, seigneur de Montgardin, Serpaize, Illins, etc., au sujet d'arrérages de cens et servis dus par Louis de Loras, sur un champéage, reconnu en 1642 par Laurence Du Vivier, veuve d'Ennemond David, sieur de la Tour-de-Chaponnay. Sentence condamnant de Loras, par défaut, à payer les arrérages ; appel au bailliage de Vienne ; sentence réformant le premier jugement.

---

**1E1439 Procédure contre Hugues Chevallier.**

**1716**

Sentence du bailliage de Vienne, en appel d'un jugement de la juridiction de Chaponnay, entre Louis de Loras de Chamagneu, seigneur de Pollionay, appelant, et sieur Hugues Chevallier, bourgeois de Lyon, fermier du maréchal de Villeroy, au sujet d'arrérages de servis dus par Louis de Loras, d'après les reconnaissances de Claude David, sieur de la Tour-de-Chaponay, de Pierre David, abbé de Thiers, etc. Louis de Loras est condamné à payer à Chevallier les redevances réclamées. En marge est la quittance de Chevallier.

---

**1E1440 Quittances de servis.**

**1752-1786**

Quittances des servis dus au terrier de la Chartreuse de Salette, par M. le comte de Loras, seigneur de Chamagnieu, par les fermiers ou receveurs dudit terrier, Giriez, Roy, Germain, Sivord, Ogier et Deleage ; quittance de la somme de 100 livres pour une année de la pension viagère que doit le comte de Loras à Catherine Tavel, femme Barnoud.

---

**1E1441 Procédure contre le prieur de Jameysieu.**

**dix-huitième siècle**

Mémoire pour messire Jean-Pierre Arnal, prieur de Jameysieu, contre Louis de Loras, seigneur de Chamagnieu, par lequel le prieur proteste contre une quittance de la somme de 60 livres qu'il « passa sans aucune réserve, pour raison du nombre de fonds possédés par ledit seigneur de Chamagnieu, dépendant anciennement du prieuré de Jameysieu. » Non signé.

---

**1E1442 État de recette des servis dus au terrier de Chamagnieux, à Miange.**

**1787**

---

**1E1443 Procédures contre Scipion de Neyrieu et le duc de Lesdiguière.**

**1673-1676**

Procédure au parlement de Dauphiné, entre noble Scipion de Neyrieu, seigneur de Domarin, demandeur en garantie, et noble Gaspard de Loras, seigneur de Chamagnieu, Montplaisant et autres places, au sujet d'une pension de 20 livres que ce dernier avait vendue au demandeur avec d'autres fonds ; ladite pension devant être payée par Claude de Lacroix, acquéreur de bâtiments et d'une grange, situés à Bourgoin. Ces bâtiments furent albergés à sieur Annet Paquet, bourgeois de Bourgoin, sous la même pension de 20 livres. Le sieur Antoine Charlin, marchand audit Bourgoin, fit assigner à la cour le seigneur de Domarin « pour se voir condamner à les luy vuidier (les bâtiments) hypothécairement, sous prétexte qu'ilz avoient appartenu audit sieur Louis de Lacroix, duquel il se présuppose créancier, etc. » (Procédure incomplète.) Demande adressée au vi-bailli de Grésivaudan, par haut et puissant seigneur François de Bonne de Créquy, duc de Lesdiguière, pair de France, chevalier des ordres du Roi, gouverneur et lieutenant général pour S.M. en Dauphiné, seigneur du Colombier, etc., contre noble Pierre-Gaspard de Loras, seigneur de Chamagnieu, en paiement de cens et servis sur 3 seytives de pré, situées en la prairie de Charuy.

---

**1E1444-1E1455 Successions.**

**1653-1772**

### **1E1444 Résignation de Guy-Joseph de Grattet de Dolomieu.**

**1746-1749**

Procuration ad resignandum, par messire Guy-Joseph de Grattet de Dolomieu, clerc tonsuré du diocèse de Grenoble et chanoine de l'église collégiale de Saint-Chef, diocèse de Vienne, au profit de Marie-Melchior de Loras du Saix, clerc tonsuré du diocèse de Lyon ; prise de possession du canonicat de l'abbé de Dolomieu, par son procureur messire Joachim-Frédéric de Vauras de Bonce, chanoine de l'église collégiale de Saint-Theudère, vulgo de Saint-Chef ; quittances : de 1,375 livres pour la pension de M. de Loras et de 595 livres, « jusqu'au 10 du présent mois de mai (1748), » par Deville, prêtre, économiste du séminaire de Saint-Sulpice à Paris ; de 113 livres payées par M. de Chavanne, pour le compte de madame la marquise de Gruel, signée de Loras ; de 100 livres par l'abbé de Loras, chanoine de Saint-Chef, au profit de madame de Gruel, sa mère ; de 120 livres et de 68 livres par les procureurs de la maison de la Mission de Saint-Lazare de Lyon, au profit de la comtesse (plus haut, marquise) de Gruel, pour 3 mois et 21 jours de la pension de l'abbé de Loras, son fils.

### **1E1445 Succession d'Antoinette de Bellefin, veuve d'Annibal de Loras.**

**1653-1680**

Grosse d'une procédure au parlement de Dombes, séant à Lyon, à la requête de frère Jean-Baptiste de Loras, prêtre de l'Oratoire, supérieur de la maison de Notre-Dame-de-Grâce, en Forez, légataire particulier d'Antoinette de Bellefin (quelquefois Ballefin), son aïeule, contre Jacques Monod, procureur audit parlement, curateur décerné à l'hoirie vacante de Philiberte de Thivoley, pour obtenir le paiement des arrérages d'une rente de 93 livres 15 sous, montant ensemble à la somme de 468 livres 15 sous ; procès-verbaux de quatre criées des biens de Philiberte de Thivoley (il n'y eut point d'enchérisseurs) ; arrêt du même parlement portant certification des criées ci-dessus. Testament (1653) de demoiselle Antoinette de Bellefin, veuve de noble Humbert Moche (sic. Lisez Machy de Bonardel), vivant sieur de Passieu, et de la maison forte de Jaillonas, et en premières noces de noble Annibal de Loras, vivant sieur de Marsas, par lequel, après avoir élu sa sépulture dans le couvent des pères Augustins de Crémieu, au-devant de l'autel de sainte Dorothee et fait plusieurs legs pieux, elle légua à Jean-Baptiste de Loras, fils de feu noble Caspard de Loras et de demoiselle Florie de Butoil (de Buthaud), son petit-fils, « étant de présent dans la congrégation des pères de l'Oratoire, » la somme de 6,000 livres, et institue pour son héritier universel noble Scipion de Loras, fils du même Gaspard et de ladite Florie de Butoil (de Buthaud) ; cession et transport par Jean-Baptiste de Loras, de l'Oratoire, « demeurant en la maison de l'institution size à Paris, au fauxbourg Saint-Michel, » au profit de Scipion de Loras, sieur de Jaillonas, son frère, de trois parties de rente, s'élevant ensemble à 278 livres 15 sous, au capital de 4,500 livres.

### **1E1446 Succession de Louis de Loras.**

**1725**

Demande à la sénéchaussée de Lyon, par Messire Claude de Loras, chevalier, capitaine au régiment de La Chenelaye, fils de feu Louis de Loras, baron de Pollionay et de dame Laurence de Grattet, seul héritier de ladite dame de Grattet, et cohéritier avec messires Pierre, Pierre-Gaspard, Melchior, Louis et demoiselle Louise de Loras, enfants dudit seigneur de Pollionay et de dame Marie David, sa seconde femme, cohéritière du seigneur de Pollionay, leur père, pour faire assigner les sus-nommés au sujet des deux successions ; assignation ; sommations, etc.

### **1E1447-1E1455 Succession de Pierre de Loras, doyen de l'église de Vienne.**

**1717-1772**

#### **1E1447 Scellés.**

**1765-1766**

Requête présentée au juge des cloîtres de la ville de Vienne, par le procureur juridictionnel pour faire apposer les scellés dans la maison où est décédé messire Pierre de Loras, doyen de l'église de Vienne ; ordonnance conforme ; requête au même juge par Louis-Catherin de Loras, chevalier de Malte, seigneur de Saint-Hilaire de Brens, Veneyrieu, Montplaisant, Pollionay et autres places ; Barthélemy-Léonard Pupil, chevalier, seigneur de Mions, premier président en la cour des monnaies, sénéchaussée et siège présidial de Lyon ; dame Louise-Charlotte de Loras, son épouse ; Louis-Claude, comte de Loras, baron du Saix, seigneur de Chamagneux, Mianges et autres places, chevalier de Saint-Louis, lieutenant des maréchaux de France dans les provinces de Bresse, Bugey, Gex et Valromey ; dame Josephthe-Catherine de Loras, veuve de François de Pougny-Guillet, baron de Montoux ; Marie-Melchior de Loras, chanoine du chapitre de Saint-Chef ; Louis-François-Rosalie de Loras, chevalier de Malte, capitaine au régiment Royal-Vaisseau, et Charles-Abel de Loras, aussi chevalier de Malte, capitaine au régiment du Roi infanterie, pour procéder à la vérification et reconnaissance des scellés et à l'inventaire de la généralité des biens dudit doyen décédé ; ordonnance conforme ; autre requête des mêmes pour la vente des effets, meubles et denrées dépendant de la succession ; procès-verbal d'apposition des scellés.

#### **1E1449 Inventaire des effets mobiliers.**

**1766**

### **1E1450 Papiers divers, provenant de la succession.**

**1717-1765**

Arrentement passé par Pierre de Loras, présenteur (plus tard doyen) de l'église primatiale de Vienne, à François Nardin, laboureur, d'un pré situé en la prairie de Septême, pour le prix de 90 livres ; quittances diverses ; livre journal de la recette et de la dépense de M. le doyen ; état des sommes que M. le doyen avait dans son cabinet ; déclaration de M. Pétrequin, prêtre de l'église de Vienne, et du R.P. Vallet, augustin, au sujet des gratifications que M. le doyen voulait que ses héritiers fissent à ses domestiques ; mémoire des servs réclamés à la succession par Ginet, sieur de la Ramolière ; état des sommes dues à M. de Loras, doyen de l'église de Vienne, par M. le chevalier de Murat, comte de Murinais, etc.

### **1E1451 Etats de dépenses.**

**1762-1766**

« État de la dépense que Gautier (receveur du doyen de Loras) a faite pour les terriers du doyenné et de Saint-Clair ; » états de la recette du terrier du doyenné, faite par Gautier ; de la recette du terrier de Saint-Clair, par le même ; pièces justificatives des dépenses.

### **1E1452 Quittances et décharges.**

**1766-1772**

Quittances des sommes que Guillermin, notaire royal à Feyzin, a comptées à la décharge de la succession de M. le doyen de Loras ; décharges des papiers remis à Me Bouthier, procureur à Vienne, « en conformité de la vente passée ce jourd'huy (15 décembre 1766), devant Me Guillermin, notaire, des immeubles dépendants de la succession dudit seigneur doyen (cette vente manque) ; » « compte particulier que Guillermin rend » aux cohéritiers cf. 1 E 1447) dudit doyen ; quittances de ce que M. de Loras de Pollionay a reçu de la succession du doyen de Loras.

### **1E1453 Comptes.**

**1764-1766**

Comptes de Benony, serviteur de Pierre-Anne de Loras, doyen de l'église de Vienne, des dépenses faites pour le ménage dudit doyen. Bail à moitié fruits, passé par le doyen de Loras à Étienne Gueymard, laboureur, de son domaine situé à Chaponnay, pour le terme de six années ; comptes des dépenses faites audit domaine ; désistement de Gueymard au bail du domaine de la Tour-de-Chaponnay, au profit de la succession du doyen de Loras.

### **1E1454 Déclaration des biens et correspondance.**

**1766**

Déclaration des biens de la succession de Pierre-Anne de Loras, doyen de l'église de Vienne, et offres signifiées au receveur du droit de centième denier, par Guillermin, notaire et procureur des cohéritiers. Correspondance entre Cusin, receveur du droit ; Pupil de Mions, l'un des cohéritiers ; de Quinsonas (probablement Joseph-Gabriel de Pourroy de Lauberivière, marquis de Quinsonas) ; Faure, fermier du droit, et Guillermin.

### **1E1455 Arrérages d'une pension.**

**1765-1769**

Requête adressée au juge de Chaponnay, par les cohéritiers de feu Pierre-Anne de Loras, doyen de l'église de Vienne, pour obtenir le paiement des arrérages d'une pension de 15 livres et 2 poulets, due à la succession par Claude Veyron, laboureur ; ordonnance conforme ; exploit de commandement ; copie non signée d'une quittance antérieure (1765) des arrérages de ladite pension, donnée à Veyron par Gautier, pour M. de Loras.

### **1E1456 Liève de la seigneurie de Pollionnay.**

**1574**

Liève à quatre confins des cens et servs dus à la seigneurie de Pollionay. Noms des redevables : Ennemond Cossieu ; discrète personne Antoine Poysat ; Jean Prilles ; Claude Balme ; Benoît Chirat dit Quinson, etc. de la paroisse de Pollionay ; Philippe de Bonnefont, de Messimy ; Léonard Rappod, de la Rapodière ; Jean Marion, alias Rappod, de Pollionay, etc.

### **1E1457-1E1458 Rente noble de la maison forte de La Tour de Gonas.**

**dix-huitième siècle**



### **1E1457 Plans géométriques.**

**dix-huitième siècle**

« Plans géométriques de la rente noble de la maison forte de la Tour de Gonas, » dans les territoires de Gonas, Charamel, Frontonas et Corbeysieu.

### **1E1458 Cahier des plans.**

**dix-huitième siècle**

« Cahier des plans levés visuellement de la rente noble du château et maison forte de Gonas, » dans les territoires de Gonas, Charamel, Serre, Griez, Frontonas, Corbeysieu, Massonas et Panossas.

### **1E1459 Hôtel place Louis le Grand (place Bellecour).**

**dix-huitième siècle**

Histoire de la conservation :

Sous cette cote, l'inventaire de Gauthier signale le document suivant : « Noms des emphytéoses qui doivent des rentes au seigneur abbé de Montplaisant, de son terrier de Gonas, suivant les reconnaissances par eux passées en faveur dudit seigneur abbé et du seigneur de Montplaisant, son père, ez mains de Mes Candy et Baudet, notaires et commissaires, les années 1677, 1678, 1691, 1701 et 1703. », petit in-folio, 6 feuillets papier. Ce document n'a pas été retrouvé en 2019. On y a substitué les plans qui ont été retrouvés dans des vrac à classer.

Plans de nouvelles distributions, état des réparations à faire.

### **1E1517-1E1545 Margaron de Saint-Vérand (famille) et seigneurie de Saint-Vérand, rente de la Chaize (Beaujolais).**

**1373-1771**

Biographie ou Histoire :

La seigneurie de Saint-Vérand, autour du château de la Garde et de la rente noble dite de la Chaize, fut acquise en 1758 par Gaspard-Antoine Margaron, qui avait été nommé secrétaire du Roi en 1756.

Le château de la Garde était partagé à la fin du XIIe s. entre la famille d'Oingt et celle de Tarare. En 1593, l'ensemble de la terre de la Garde appartient à Jacques de Crémeaux, dont le petit-fils, Louis de Crémeaux, est seigneur en 1644. En 1654, la Garde appartient à Guillaume de Sarde, conseiller du roi, trésorier de France en la généralité de Lyon, président au Bureau des finances. C'est son petit-fils, Louis-Joseph-Marie de Sarde, qui vendit le château à Gaspard Margaron.

Gaspard-Antoine demeurait principalement rue Jarente, paroisse d'Ainay, et fit des legs importants à l'hôtel-Dieu de Lyon ; il testa le 13 janvier 1792 et mourut peu après. On conserve une *Oraison funèbre de Gaspard Antoine Margaron, administrateur au district de la ville de Lyon et membre de la Société populaire des Amis de la Constitution du canton de la Fédération, prononcée le 6 février 1792 par un citoyen du même canton*, Lyon, L. Cutty, 24 p. Il ne doit pas être confondu avec Gaspard Margaron, maire d'Ecully.

Le château de la Garde fut pillé à la Révolution. La veuve de Gaspard-Antoine Margaron, Antoinette Richery, y retourna ensuite avant de donner le château à son neveu, Jean-Pierre de la Roue, en 1805.

### **1E1517-1E1531 Rente de la Chaize.**

**1373-1663**

### **1E1517 Terrier de la rente de La Chaize.**

**1373**

Terrier de la rente de la Chaize, signé Dugy, au profit de religieux frère Étienne, sacristain de l'abbaye de Cluny ; reconnaissances de Barthélemy Gonnaud ; Jean Rojou ; Michel Ecuellant et Martin, son frère ; Jean, fils de Pierre de Montagne ; Vincent Aymond, etc., tous de la paroisse de Saint-Véran.

**1E1518-1E1519 Terrier reçu par Artaud, notaire, au profit de frère Philibert de Larrière, sacristain de Cluny, prieur de Villeneuve, à cause de sa maison ou prieuré de la Chaize.**

1460-1463

**1E1518 Premier exemplaire.**

1460-1463

Terrier reçu Artaud, notaire, au profit de religieux frère Philibert de Larrière, sacristain de Cluny, prieur de Villeneuve, à cause de sa maison ou prieuré de la « Chise » (la Chaize). Reconnaissance des tenanciers dans la paroisse de Saint-Véran : Barthélemy Arnaud, alias de Belmont ; Antoine Degu, en son nom et au nom d'André Faigez, de Ternand ; Claude Radiz ; Jean Reynard ; Jean de Rive, le vieux ; Antoine Morron, de Ternand ; Claude Margaron, de Saint-Vérand. (Incomplet; voir 1 E 1519).

**1E1519 Second exemplaire.**

1460-1463

Terrier de la rente noble de la Chaize, reçu Artaud, notaire public de la cour de la baronnie de Beaujolais, au profit de religieux et vénérable frère Philibert de Larrière, sacristain de Cluny, prieur de Villeneuve, pour raison de sa maison ou prieuré de la Chaize. Copie de l'original « exhibé par messire Antoine du Sauzay, conseiller en l'élection du Lyonnais et par lui à l'instant retiré, le 7 octobre 1594. » Signé Chaplu, notaire, tabellion royal. Les mêmes reconnaissances que dans le précédent terrier. Deux répertoires des noms de personnes et des noms des territoires.

**1E1520 Liève à quatre confins de la rente de la Chaize, extraite du terrier précédent.**

XVIIe s.

« Liève à quatre confins, extraite sur le vieux terrier de la rente de la Chieze, signé Arthaud, » de 1460-1463. Répertoires alphabétiques des noms de personnes et des noms de territoires.

**1E1521-1E1522 Terrier reçu par Flachon, notaire, au profit de frère Antoine de Grasset, sacristain de Cluny, prieur de Villeneuve, de la rente noble de la Chaize.**

1512

**1E1521 Terrier.**

1512

Terrier de la rente noble de la Chaize, paroisse de Saint-Véran, reçu Flachon, notaire, au profit de vénérable frère Antoine de Grasset, sacristain de Cluny, prieur de Saint-Victor et de la Chaize. Reconnaissance de : Pierre Durieu, alias Chavaignort, de Saint-Véran ; Jean Thomas, sergent de Ternand et de Saint-Véran ; Antoine Ferra, alias Munie ; Odinet Grojon, prêtre, curé de Ternand ; Étienne, veuve d'Antoine Garnier ; Jean et Antoine Margaron ; Lyonnet Vivier, alias Thomas et Antoine, fils de feu Claude Martin, alias Thomas ; Antoine Rossillon, alias Farges et Lyonnette, sa femme, de Ternand ; Benoît Chippet, alias Blanchin ; Guigues Perrin ; Jean Reynaud ; Claude Radix, alias Hugon ; Bernard Girerd, etc. Un répertoire.

**1E1522 Liève à quatre confins de la rente de la Chaize, extraite du terrier précédent.**

XVIIe s.

**1E1523-1E1526 Terrier du prieuré de Saint-Victor-de-Reins, de la paroisse de Saint-Vérand et de la rente de la Chaize, reçu par Delacolonge, notaire, au profit de Claude de Ronchivol, sacristain de Cluny.**

1549

**1 E 1523 Minute.**

1549

« Minutes du terrier du prieuré de Saint-Victor en Beaujolais (Saint-Victor-sur-Reins), de la paroisse de Saint-Vérand et de la rente

de la Chaize, annexée (plus tard) au château de Saint-Véran, » reçu Delacolonge, notaire, au profit de noble Claude de Ronchivol, sacristain de Cluny. (L'écriture de ce registre est presque entièrement effacée par l'humidité. Voir la copie conservée sous la cote 1 E 1524.) Un répertoire.

---

**1E1524 Expédition du précédent.**

**1549**

Expédition du terrier du prieuré de Saint-Victor et de la Chaize, membres unis et dépendants de la sacristie de Cluny, signé Delacolonge, fait au profit de noble frère Claude de Ronchivol, sacristain de ladite abbaye. Reconnaissances passées par : Benoît, fils de feu Claude Martin, alias Thomas, de Saint-Véran ; Jean, fils de feu Lyonnet Vivier, alias Thomas ; Claude Dufour ; Claude Martin, barbier ; Antoine de Balmont ; André Maillet ; Jean Guéry ; Claude, fille de feu Jean Berthaud, alias Jadoz, de Ternand ; Jean Ducloux ; Pierre, fils de feu Claude Radix ; Mathieu Durieu ; Claude de Melliey ; Pierre Lambert, alias Farges ; Jacques Morel, dit de la Bastie ; Lyonnet Guillard, etc. Un répertoire.

---

**1E1525 Autre expédition du précédent.**

**1549**

---

**1E1526 Liève à quatre confins de la rente de la Chaize, extraite du terrier précédent.**

**XVIIe s.**

---

**1E1527-1E1528 Vente de la rente noble de la Chaize.**

**1592-1593**

---

**1E1527 1593**

**1593**

---

**1E1528 Vente de la rente noble de la Chaize.**

**1592-1593**

Expédition non signée du registre conservé sous la cote 1 E 1527, contenant en plus, une requête préliminaire à l'abbé de Cluny, par Gaspard de La Cour, sacristain, pour être autorisé d'aliéner une portion du temporel de la sacristie et d'employer le produit : 1° aux réparations du prieuré de Saint-Mamel (Mamert) en Beaujolais, principal manoir de ladite sacristie, lequel « est la plupart démoli, par spécial la grosse tour tombée par terre, en laquelle estoient les plus grandes commodités dudict logis, comme greniers, chambres logeables et autres beaux offices... » ; 2° aux réparations de la grande église de l'abbaye, car « tant par l'impétuosité des vents, gresles, tempêtes que autres orages et malice du temps, les vitres de l'église et grand nefz de tous le corps de ladict église de votre abbaye de Cluny sont toutes cassées, brisées et rompues, et le couvert d'icelle église la plupart brisé, etc. »

---

**1E1529-1E1531 Terrier reçu par Guérin, notaire, au profit de Guillaume de Sarde, seigneur de Saint-Vérand et de la Chaize, trésorier de France à Lyon, de la rente noble de la Chaize.**

**1656-1663**

---

**1E1529 Minute.**

**1656-1663**

Terrier de la rente noble de la Chaize, reçu Guérin, notaire royal à Lyon, au profit de Guillaume de Sarde, seigneur de Saint-Véran et de la Chaize, trésorier de France à Lyon. Reconnaissances de Jean Salus, dit Moyez, laboureur, de Ternand ; Jean Jacquesme, laboureur, de Saint-Véran ; Jean Terrailon, laboureur, du même lieu ; Jean Pérussel le jeune ; Claude Manu ; Pierre Bourdet, dit Mathi ; Pierre Desplaces, marchand à Tarare, etc.

---

**1E1530 Expédition du précédent.**

**1656-1663**

---

**1E1531 Liève à quatre confins de la rente de la Chaize, extraite du terrier précédent.**

**1662**

## **1E1532-1E1534 Rente de Saint-Vérand.**

**1589-1671**

### **1E1532 Liève à quatre confins de la rente de Saint-Vérand, extraite d'un ancien terrier.**

**XVIIe s.**

« Liève à quatre confins extraite sur le vieux terrier de la rente de Saint-Vérand, signé Romaani (des années 1452-1454). Sommaire total du servis contenu au présent extrait. » (F<sup>o</sup> 86.) Répertoires alphabétiques des noms des tenanciers ; des noms de mas ou territoires.

### **1E1533 Expédition du terrier de la rente de Saint-Vérand.**

**1589-1656**

Expédition du terrier de ladite rente, reçu Portailier, notaire, au profit de noble Jacques de Crémaux, seigneur de la Grange et de Saint-Vérand ; requête de Guillaume de Sarde, acquéreur de la seigneurie de Saint-Vérand, adressée à la sénéchaussée, pour faire ordonner l'exhibition du présent terrier par le notaire Burnetton ; ordonnance conforme, portant commission à M<sup>re</sup> Charles Guérin et Jean Rossignol, notaires royaux, « pour faire l'expédition d'icelluy ». Reconnaissances de Jean Jayet, dit Roy, laboureur ; Pierre Arnaud l'aîné, dit Gendarme ; Antoine Alluet, laboureur ; Jean Chiard, dit Namy, laboureur ; Jean Jayet le jeune, dit Courson, laboureur ; Jean Borchaillou, laboureur ; Pierre Arnaud le jeune, dit Perruquet ; Jean Nandry, dit Roux, laboureur ; Philibert Margaron, dit Bonnet ; Antoine Du Suc, laboureur ; Antoine Sommary, dit Troille, laboureur ; Benoît Thomas, dit Mangny, laboureur, etc., tous de la paroisse de Saint-Vérand. Un répertoire.

### **1E1534 Terrier reçu par Guérin, notaire, au profit de Guillaume de Sarde, de la seigneurie de Saint-Vérand.**

**1656-1671**

Terrier de la seigneurie de Saint-Vérand, reçu Guérin, au profit de Guillaume de Sarde, seigneur de Saint-Vérand et de la Chaize, trésorier de France à Lyon. Reconnaissance de Claude Salis, dit Moyez, meunier à Ternand ; Antoine Laurent, laboureur ; Benoît Barjat, laboureur, du lieu des Margarons ; Philibert Audrillard ; honnête Marguerite Farges, veuve de Claude Perrussel, vivant notaire royal ; Jacques Farges, notaire et greffier ; Jean et Étienne de Violey, laboureurs du lieu de Taponas ; Antoine et Antoine Magny, père et fils, laboureurs ; Catherine Perrussel, veuve de François Burillon ; Claude Radix, dit Ruellet, laboureur, tous de la paroisse de Saint-Vérand ; Gabriel Marieton, bourgeois de Villefranche ; Barthélemy Farges, notaire royal de Saint-Laurent-d'Oingt, etc. Un répertoire.

## **1E1535-1E1543 Rentes et seigneurie.**

**1446-1771**

### **1E1535 Vente passée par Jean de Chanzé, seigneur de Chanzé (Dareizé) au curé de Chessy.**

**1446**

Vente passée par Jean de Chanzé, damoiseau, seigneur dudit lieu de Chanzé, paroisse de Dareizé (Dareysiacy), à Robert Duguet, prêtre, curé de Chessy (Cheyssiacy), acquérant comme personne privée, moyennant 18 écus d'or vieux, bons et fins, à raison de 64 écus au marc, d'un bichet de froment à la mesure de Tarare, d'une géline et de trois deniers tournois de rente annuelle et perpétuelle, appartenant audit seigneur vendeur, due par Jean Satin, de la paroisse de Saint-Vérand, et imposée sur un bois et un pré contigus, situés sur la rive du Soanan, etc. Au dos est écrit : « Tout pour Saint-Vérand sur Soanan. »

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Une pièce, parchemin.

### **1E1536 Contrats de vente.**

**1613-1706**

Contrats de vente passés par messire Regnaud de Crémaux, seigneur de la Grange, Persange, Saint-Vérand et Charnay, « mestre de camp entretenu pour le service de Sa Majesté, » au profit d'Antoinette Martin, veuve de Benoît Perrin, d'une petite maison, murs, aisance et jardin, situés en la paroisse de Saint-Vérand, au mas des Perrin, moyennant le cens et servis dû audit seigneur, plus « un servis de deux poulets de géline et une pension de 32 sous tournois » ; de Simon Farges et de Simon Bordey, son gendre, d'un pré et d'un chenevier, situés au mas de Vergus, et d'une terre au mas de Tracot, le tout pour le prix de « treize vingt livres et un bichet de

froment de servis annuel, mesure de Saint-Véran ; » d'Antoine Rollet, laboureur, d'une terre autrefois vigne, au mas appelé « Sur le Tour, » pour le prix de 10 livres et le servis annuel de 1 sou tournois, portant lods et milods ; vente par Tiburce Garino, prêtre, tuteur des héritiers de Regnaud de Crémeaux, à Bertrand Guilloud, juge au grenier à sel de Condrieu et Saint-Chamond, citoyen de Lyon, d'une terre près de la rivière de Soanan, pour le prix de 80 livres ; cette vente fut faite pour éviter un procès. Demande articulée de Guillaume de Sarde, seigneur de Saint-Véran, contre Marguerite Farges, veuve de Claude Perrussel, pour être payé des droits de lods qui lui sont dus ; committimus obtenu par Guillaume de Sarde, pour faire assigner « par devant les gens tenant les requestes de l'hostel ou du palais à Paris » les redevables de 200 livres et au-dessus ; obligation de 53 livres 2 sous passée par Louis Laurent, maître charpentier, à Saint-Véran, au profit de Jean-Pierre de Sarde, seigneur dudit lieu.

---

### **1E1537 Reconnaissances, quittances.**

**1643-1771**

Accord passé entre Antoine Farges et Claude Perrussel, fermiers du prieuré de Thizy, et Tiburce Garino, tuteur des enfants de feu M. de La Grange (Regnaud de Crémeaux, seigneur de Saint-Véran), au sujet de la levée des dîmes sur les quatre domaines du château de Saint-Véran-la-Garde ; quittance réciproque des servis de deux années entre Tiburce Garino (on trouve aussi Guarino) et les deux fermiers du prieuré de Thizy. Requête à la sénéchaussée par Guillaume de Sarde, acquéreur de la seigneurie de Saint-Véran, pour obtenir du notaire Burnetton l'exhibition d'un terrier de ladite rente ; ordonnance conforme (V. E. 1533) ; reconnaissances au profit de Guillaume de Sarde, seigneur de Saint-Véran, passées par Antoine Perrussel l'aîné, laboureur à Saint-Véran ; Jacques Farges ; Jeanne Merle, veuve d'Antoine Perrussel ; liquidation des arrérages des servis d'Antoine Perrussel l'aîné, dus aux rentes de Saint-Véran et de la Chaize, suivant « le carcabeau de la grenette de Villefranche » (mercuriales de la halle au grains) ; autres reconnaissances au profit de dame Lucrèce de Rouvière, veuve de Guillaume de Sarde, seigneur de Saint-Véran-la-Garde ; déclaration des fonds possédés par messire Joseph-Marie de Sarde, chevalier, seigneur de Saint-Véran, mouvants du prieuré dudit lieu ; extrait du terrier de la rente de Charnay qui se lève dans la paroisse de Charnay, de l'année 1515. (Extrait non signé, du XVIII<sup>e</sup> siècle.)

---

### **1E1538 Rente de la Chemina à Létra : terrier au profit des chanoines de Saint-Just, obéanciers de Létra.**

**1460-1704**

Terrier signé Gateti, au profit des chanoines de Saint-Just de Lyon, seigneurs obédienciers de Létra (loci Strate), à cause de leur maison appelée de la Chemina, située audit lieu de Létra. Reconnaissances de : Jean Reynard de la paroisse de Saint-Véran ; Jean Vinier le vieux ; Étienne Chavanot ; Pierre Rolet, de la Goutardière ; Jean Vinier le jeune ; Pierre Gouin, et le susdit Chavanot (ici Chavaignot) ; notes sur ce terrier ; quittance de servis et dépens passée par Jean Trambouze, de Chamelet, à Philibert Audrillard et à Jean Dubost, son gendre. (Cette quittance sert au seigneur de Saint-Véran pour justifier du paiement des arrérages dus à la rente de la Chemina) ; terrier pour le seigneur de Saint-Véran des rentes par lui acquises de la dame de Vaurion, reçu Dumont, notaire royal. Reconnaissances au profit de Jean-Pierre de Sarde, écuyer, seigneur de la Garde de Saint-Véran, par : Benoît Andrillard, dit Chavaignot, et Marie Dubost, sa femme ; Pierre Lepin et Jeanne Margaron, sa femme ; Maurice Manus ; Louis Laurent, dit le Capitaine ; Pierre Girin, dit le Gouverneur ; Philibert Borday et Louise Barjot, sa femme, et Claude Manus, dit Rollet ; contrat de vente passé par dame Jeanne-Gabrielle de Sarron, veuve de Messire Claude de Vaurion, chevalier, seigneur de Vaurion (Chamelet), Chameyré (Saint-Jean-la-Bussière) et autres lieux, seigneur décimateur des paroisses de Chamelet et Létra, au profit de Jean-Pierre de Sarde, de tous les cens et servis et rentes nobles dus à ladite dame dans la paroisse de Saint-Véran, pour le prix de 114 livres tournois. Un répertoire.

---

### **1E1539 Rente de Charnay à Saint-Vérand.**

**1569-1668**

Extrait d'anciens terriers de la rente de Charnay, pour servir à Guillaume de Sarde, écuyer, seigneur de Saint-Véran ; copie collationnée d'un contrat de vente passé par noble Gabriel des Roches et Philiberte de Thélis, sa femme, conseigneurs de Charnay, à Antoine Chermette, notaire royal, lieutenant de la baronnie d'Amplepuis, de la rente noble due aux vendeurs « ès paroisse de Valsoanne et de Saint-Clément-de-Valsoanne » (Valsonne), pour le prix de « onze vingt quinze livres tournois, » copie pour servir à Guillaume de Sarde, écuyer, seigneur de Saint-Véran ; dénombrement des articles de directe vendus par le sieur Chermette au seigneur de Saint-Véran ; valeur des rentes du Vernay, de Charnay, de l'infirmier (probablement de l'infirmerie de l'abbaye de Savigny).

---

### **1E1540 Justice de la seigneurie de Saint-Vérand.**

**1654-1671**

Déclaration de François de Chevriers, écuyer, seigneur de la Flachère et Tanay ; à Guillaume de Sarde, seigneur de Saint-Véran, au sujet de la plantation des bornes entre les justices des deux parties ; vente par messire Dreux-Louis Dugué, seigneur baron de

Bagnols, conseiller au Châtelet de Paris, « de l'avis et conseil de messire François Dugué, intendant de Lyon, son curateur, » au profit de Guillaume de Sarde, seigneur de Saint-Véran-la-Garde, d'une partie de la justice de Saint-Véran, pour le prix de 2,750 livres tournois ; procès-verbal d'assises tenues en la juridiction de Saint-Véran-la-Garde, les 13 et 14 décembre 1669 (original et deux copies) ; déclaration du seigneur de la Flachère, portant que son moulin de Brolie (on lit aussi Broille, aujourd'hui Brouille) est de la justice de Saint-Véran.

---

### **1E1541 Abénévis.**

**1667-1771**

Actes notariés d'abénévis, passés par Guillaume de Sarde, écuyer, seigneur haut-justicier de Saint-Véran, au profit d'Étienne Violley et de Jean Durieu, de Saint-Véran ; prise d'eau dans la rivière de Baize, sous le cens et servis de 9 deniers, portant lods et milods ; de Benoît Pradel, de Saint-Clément ; prise d'eau dans la rivière de Diesme ; de Pasque Maillet ; prise d'eau dans la même rivière, sous le cens et servis de 3 deniers ; de Benoîte Sattin, veuve d'Étienne Chambefort, dit Piron, de Saint-Véran ; prise d'eau dans la rivière de Baize, etc. Abénévis accordé par dame Lucrèce de Rouvière, veuve de Guillaume de Sarde, à Pierre Guillon, de Saint-Véran, après l'abandon et déguerpissement que ce dernier en a fait à ladite dame, d'une terre située au territoire des Cottés. Abénévis par Gaspard-Antoine Margaron, seigneur de Saint-Véran-la-Garde, au profit de Claude Manus, d'une prise d'eau dans la rivière de Baize, pour le service de la tannerie que ledit Manus a fait construire, etc. Liève à quatre confins faite sur les contrats d'abénévis passés au profit de M. de Saint-Vérand.

---

### **1E1542 Rentes de l'aumônerie et de la pitancerie de l'abbaye de Savigny.**

**1402-1719**

« Copie en latin du terrier de l'aumônerie de Savigny, dans la paroisse de Saint-Véran, treuvé dans les papiers de M. de La Grange (de Crémaux), de l'année 1402 ; » « copie en françois du terrier de l'aumosnier de Savigny, de plusieurs reconnaissances faites à son proffit en la paroisse de Saint-Véran, en l'année 1402 ; » « copie de reconnaissances faites à la rente du pitancier de Savigny, donnée par le sieur Radisson, fermier d'icelle rente, à cause des servis et laods qu'il prétendoit dans la paroisse de Saint-Véran ; » « carte nouvelle des prés de M. de Rebbé, seigneur de Parange, faite sur le territoire de Soanan ou des Gravières, le 4 janvier 1658. » Rente du prieuré d'Alix. « Copie de reconnaissances faites au profit de la dame prieure d'Alix, de l'année 1452, donnée par Carran, son fermier, qui prétendoit d'établir les articles y contenus sur des fonds de Montregard ; » « carte du mas de Dixmo, alias du Latery, près du domaine de Belmont, mouvant des rentes des dames d'Alix, et de celle de Saint-Véran, appelée de la Chaize. »

---

### **1E1543 Rente du luminaire et du prieuré de Ternand.**

**XVIIe s.-1708**

« Liève à quatre confins du terrier du luminaire de Ternand, pour les articles qui sont dans ladite paroisse, de l'année 1414 ; » lièves pour les paroisses de Létra et de Saint-Véran ; « carte faite en 1708 par M. Vanelle, sur le pré de Benoît Caradot, où la luminaire de Ternand avoit un article de rente que j'ay prescrit. » Copie des articles de la « rente aliénée du prieuré de Ternand, dans la paroisse de Saint-Véran, possédés par Farges, lieutenant du prévost de Villefranche ; » dénombrement de la même rente dans les paroisses de Ternand et de Saint-Véran ; notes relatives à des reconnaissances de droits seigneuriaux ; cartes ou petits plans, grossièrement tracés, de portions de territoires dépendant de ladite rente.

---

### **1E1544-1E1545 Cartes ou petits plans grossièrement tracés.**

**XVIIe s.**

---

#### **1E1544 Territoires identifiés.**

Cartes ou petits plans grossièrement tracés des territoires des Audras, des Avergnés, des Aymons ou des Berels, de Bergeron-Boudelière ou Taponnière, de Brollie (aujourd'hui Brouille), du Buyat, des Chaudures de Mailly, de Combechavillon, de la Coutardière, du Curtil-au-Court, de la Feydière, de Fontvielle et Taponas, de la rente de Frontenas, de Fuzillan, de Gouteleuse, de la Jomardière, de Mailly, de Melici, de Malonne, des Margarons, du Martorey, du Moulin, de Montaigne, de Montragny, du Mortier, du Plat de Lebuyat, du Poysel, des Radix, de la Réjonnière, de la Reymondière, de la Richardière, de la Rivière-d'Ocherand et du Rocher, tous dépendants de la seigneurie de Saint-Véran.

## 1E1545 Territoires non identifiés.

Cartes ou plans grossièrement tracés de territoires dépendant de la seigneurie de Saint-Véran, sans indication des noms des lieux.

## 1E2668-1E2798 Maugiron et Pierregourde (familles)

1214-1755

Biographie ou Histoire :

Les familles sont unies par suite du mariage, en 1645, de Louis de Maugiron († 1672) et de Louise de Pierregourde.

## 1E2668-1E2764 Famille de Maugiron.

1214-1755

Biographie ou Histoire :

Attestée dès le XIII<sup>e</sup> s., possessionnée à Beauvoir-de-Marc et à Pinet, la famille de Maugiron acquiert la coseigneurie d'Ampuis par le mariage d'Antoine I<sup>er</sup> de Maugiron et de Clémence, veuve de Pierre d'Ampuis, en 1376.

Bibliographie :

La famille de Maugiron a bénéficié d'une étude complète par A. Terrebasse, dans son Histoire et généalogie de la famille de Maugiron en Viennois, Lyon, 1905, qui a exploité le fonds ici inventorié, comme il le précise lui-même :

« Les archives départementales du Rhône, Section E, Familles, Dossier Maugiron, en classement, ont eu raison de [mes] embarras, en reléguant au second plan les généalogies manuscrites, par l'apport, dans des proportions plus vastes encore, d'une série de titres et de preuves, mine probablement sondée, mais trop superficiellement explorée. Ce dossier considérable provient de l'ancien dépôt de la cour d'appel de Lyon et tire son origine des longs procès soutenus par les Maugiron, à des époques diverses, procès dont les pièces ont été rassemblées et produites, à nouveau, devant la commission spéciale établie à Lyon, au cours des opérations tendant à consommer la ruine du dernier Maugiron, 1755-1774. Une autre portion est conservée aux Archives Nationales, Papiers séquestrés. Cette collection fournit beaucoup de renseignements sur le transfert des terres et des seigneuries et comporte relativement peu de titres en forme originale, mais ceux-ci sont rappelés, sommairement il est vrai, en des inventaires ou par des transcriptions dressés par des notaires commis à leur production officielle et judiciaire. Il importe aussi de signaler, dans la même section E, environ deux cent cinquante lettres échangées, dans la seconde partie du xv<sup>e</sup> siècle, entre les Maugiron et : François I<sup>er</sup>, Charles IX, Catherine de Médicis, Marguerite de France, duchesse de Savoie, François, Charles et Louis de Bourbon, le cardinal de Lorraine, Henri de Guise et nombre de personnages de distinction et de capitaines mêlés aux affaires et aux guerres de ces temps troublés. Cette correspondance historique a été avantagusement dépouillée, au profit de notre ouvrage spécial, mais elle réserve encore, aux curieux, maintes bonnes fortunes inédites. »

## 1E2668 Inventaires des archives.

1608-1648

Inventaire des archives, un registre, 273 fol. (1608). A noter : Fol. 1. « Inventaire des papiers, tiltres et documentz des maisons et seigneuries de Monseigneur de Maugiron et autres, fait le 25 aoust 1608 ». Fol. 175. « Inventaire des tiltres, papiers, documentz, terrier et aultres enseignemens de la terre et seigneurie d'Ampuys, circonstances et dépendances d'icelle, fait le 17 octobre 1608 ». Fol. 227 : « Inventaire des tiltres, proces et procedures de Monsieur de Maugeron... concernantz la terre et juridiction de Montbellel ». S.d. Fol. 232 : « Montleans et Vienne ».

Epaves d'anciens inventaires (1617-1648 et s.d.)

## 1E2669-1E2691 Archives familiales.

1390-1749

### 1E2669-1E2670 Prédécesseurs de Laurent de Maugiron.

1508-1572

### 1E2669 François III et Guy de Maugiron.

1508-1554

François III de Maugiron. Contrat de mariage avec Louise de Rabutin (1508) ; déclaration de biens faite par Guyot de Maugiron à Louise de Rabutin, veuve de François de Maugiron.

Antoine de Maugiron. Mise en possession de la chapelle Saint-Maurice et Saint-Laurent (1514) : bulle de Léon X.

Aymar de Maugiron, frère de Guy et François III. Mise en possession de la chapelle Saint-Maurice et Saint-Laurent, résignée par Antoine de Maugiron (1521) ; provision de la chapelle de Saint Maurice et Saint Laurent fondée à la cathédrale de Vienne (1538) ; vicariat à Guillaume de Maubec, chanoine de Vienne (1545) ; procurations données par Aymar de Maugiron, nommé évêque de Glandève (1545) ; mise en possession de l'abbaye de Montmajour (1547) ; lettres à lui adressées (1562).

Guy de Maugiron, chevalier, seigneur d'Ampuis et de Montléans, et Ozanne Lhermite sa femme. Procès avec Louis Morel sur la seigneurie de L'œuvre (1529-1532) ; vente en sa faveur (1553) ; bail de Montléans (1532) ; confirmation de droits et arbitrages (1530-1552) ; acte de décès d'Ozanne Lhermite (1558) ; lettres adressées à Guy de Maugiron par François Ier, François de Bourbon, Rossignol [commis des états de Dauphiné], Pellisson (1545-1546, 1554).

Guillaume de Maugiron, fils de Guy, clerc du diocèse de Vienne. Procuration donnée par lui (1534).

Louis de Maugiron, fils de Guy, chanoine de Vienne. Prise de possession de la chapelle des Saints Maurice et Laurent (1538).

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pour des raisons de conservation, le rouleau portant sentence relative au procès entre Guy de Maugiron et Louis Morel sur la seigneurie de l'œuvre est conservé sous la cote 1E2669/1

---

## **1E2670 Recueil (XVI<sup>e</sup> s.) de copies de pièces trouvées dans les protocoles de Pierre Plantier, notaire royal delphinal de Vienne.**

**1521-1572**

Fol. 1 v<sup>o</sup> : transaction entre Laurent de Maugiron et Anne de Maugiron, fille de Guillaume, pour liquidation de ses droits sur les biens de son père et ceux de Guy de Maugiron, son aïeul (1556, 13 octobre) ; fol. 18 : baux à ferme du tiers de la maison de Beauvoir, des Clausures près Châtellerault, du Châtelier et de la seigneurie de Moulins-sur-Charente (1565, 2 avril) ; fol. 25 : testament mutuel de Guy de Maugiron et d'Ozanne Lhermite sa femme (1537, 29 juin) ; fol. 28v<sup>o</sup> : testament d'Antoine de Maugiron, sieur de Beauvoir-de-Marc et de Leyssin (1542, 2 août) ; fol. 37 : testament de Guy de Maugiron (1554, 28 décembre) ; fol. 45 : testament d'Aymar de Maugiron, évêque de Glandève et abbé de Montmajour (1564, 24 avril) ; clôture de l'inventaire (2 juin) ; compte rendu de l'exécution testamentaire (1565, 7 juillet) ; procurations ; fol. 60 ( ? ) : partage de l'hoirie d'Anne de Maugiron, entre Laurent et Annet de Maugiron, frères, ses oncles (1572, 7 mai) ; fol. 66 : contrat de mariage entre Jean de Amoncourt et Anne de Maugiron, fille de feu Guillaume de Maugiron et de dame Philippe de Lugny (1556, 13 octobre) ; fol. 73 : avis d'avocats sur le testament mutuel de Guy de Maugiron et d'Ozanne Lhermitte, et sur celui de Guy, survivant à sa femme ; fol. 78 : mémoire sur ce qu'il faut négocier à Moulins-sur-Charente ; fol. 80 : compte de Bellon, fermier du tiers des fruits de Beauvoir et des Clausures ; fol. 85 : droits de M. de Leyssin sur les successions de Jeanne Lhermite dame de Montigny et d'Anne de Maugiron, dame d'Harouet, des biens en Poitou ; fol. 91 : accord entre Guy de Maugiron et Pierre Lhermite, son beau-père, au sujet de la seigneurie de Moulins-sur-Charente (1521, 1er septembre) ; fol. 93v<sup>o</sup> : mémoire des paiements faits par le fermier de Moulins-sur-Charente (1559-1571).

---

## **1E2671-1E2674 Laurent de Maugiron.**

**1390-1597**

---

### **1E2671 Affaires diverses.**

**1539-1597**

Lettre de tonsure (1539). Procuration (1562). Transports, cession, remises et quittances, passés entre Laurent de Maugiron et Claude Le Riche (1569-1592). Procédure pour Laurent de Maugiron contre les héritiers de François Truffon ; visite des moulins à papier et des martinets à épées de l'Œuvre (1573). Provision de Laurent de Maugiron comme lieutenant général en Dauphiné (1578). Dettes de Laurent de Maugiron envers Joseph et Marcio Arnolphini, de Lucques (1584-1597). Laurent de Maugiron et Jeanne, sa femme : procurations, obligations, quittances (1579-1587).

---

## **1E2672 Guerres de religion. Affaires générales et correspondance avec le Roi.**

**1562-1574**

1. Affaires générales concernant les troubles religieux (1562-1567).
2. Copie de deux lettres de Jacques de Savoie (1561).
- 3-4. Lettres adressées à Laurent de Maugiron.
3. Catherine de Médicis (1562-1564). Les 18 lettres de ce dossier ont été éditées : Baguenault de Puchesse, Lettres de Catherine de Médicis, t. X, Paris, 1909 (documents inédits sur l'histoire de France).
4. Charles IX (1562-1563)
5. Lettres expédiées par Laurent de Maugiron (1562-1563 et 1567).



**1E2673 Lettres reçues de divers correspondants (classement par année).**

**1562-1574**

**1E2674 Parenté de Laurent de Maugiron.**

**1390-1572**

Le fonds ne comporte aucun document sur le célèbre Louis de Maugiron, fils de Laurent, un des mignons d'Henri III.

A[nnet ou Aymar] de Maugiron : lettre à sa sœur (1554).

Annet de Maugiron, sieur de Leyssins, frère de Laurent : lettre signée « Daragon » à lui adressée (1565).

Anne de Maugiron, nièce de Laurent, veuve de Bernard de Bassompierre : règlement de sa succession (1570).

Jeanne de Maugiron, sœur de Laurent : lettres expédiées (S.d. et 1572).

Philippe de Maugiron (il ne peut s'agir, si on en croit la généalogie de Terrebasse, que de Philippe de Maugiron, fils d'Artaud de Maugiron (de la branche de la Tivelière) et dont la petite-nièce, Jeanne de Maugiron (branche de la Tivelière) épousa son cousin éloigné Laurent de Maugiron) : « inventaire de titres et documents appartenant à l'église, trouvés dedans les papiers de Monseigneur de Maugiron » (après 1508) avec deux documents en faveur de l'église de Méribel (1390 et s.d.).

**1E2675-1E2682 Timoléon de Maugiron et sa descendance.**

**1534-1642**

**1E2675 Timoléon de Maugiron.**

**1584-1622**

Brevet d'Henri IV lui accordant l'abbaye de Saint-Symphorien de Thiers, vacante par le décès de Louis de Maugiron son frère (1592). Vente de la maison forte de l'œuvre à Melchior de Fillion, seigneur d'Aiguebelle (1611). Mémoire d'apothicaire (1620). Procès au sujet de l'emprunt contracté en 1590 pour la rançon du sieur d'Ornano (1596). Affaire avec François de La Guiche, seigneur de Saint-Géran (1597-1603) ; transaction (1603, 8 juin). Procédure contre Antoine Perret (1611). Difficultés avec des créanciers, en particulier François, cardinal de Joyeuse ; Charles de la Tour, baron d'Aix ; Jacqueline de Montlos ; Antoinette de Rouvray, veuve de Jean de Saint-Ligier, baron de Rully (1588-1620). Obligations et quittances (1584-1621). Transports (1617-1620). Affaires diverses (1599-1619). Lettres à lui adressées (1595-1622).

**1E2676 Succession de Timoléon de Maugiron : organisation.**

**1621-1632**

Organisation de la tutelle : nomination de Jean Dubois, avocat à Vienne, comme tuteur de François et Georges de Maugiron, fils de Timoléon, vente des chevaux, délibération des parents, etc. A noter : lettre de Scipion de Maugiron à Lesdiguières (1622-1623).

État des frais de justice supportés par Jean Dubois pour la succession (1625, 1632)

Mémoires et comptes, quittances (1622-1629).

Lettres adressées à Jean Dubois (1621-1626).

**1E2677 Succession de Timoléon de Maugiron : pièces à l'appui de procédures contre les filles de Louis de Montlaur et Marie de Maugiron.**

**1621-1632**

Procès engagés par Jean Dubois contre Jacqueline de Montlor, femme de Jacques de Grimaud, comte de Roure (son contrat de mariage, 27 juillet 1599) ; Marie de Montlor, femme de Jean-Baptiste d'Ornano, comte de Montlor et marquis de Maubec ; Marguerite de Montlor, femme de François d'Ornano, seigneur de Mazargens ; toutes filles de Louis de Montlor et de Marie de Maugiron, fille de Laurent et sœur de Timoléon [1062, 1064, 1068, 1084, 1133].

**1E2678 Succession de Timoléon de Maugiron : procédures n° 1061 à 1103.**

**1621-1632**

Classement par ordre numérique de procédure (on ne conserve pas le répertoire auquel ces numéros se rapportent).

Timoléon et Jean Manet, donataires de feu Gaspard Manet, capitaine châtelain de Saint-Marcellin [1061] ; Catherine de

Polignac, veuve de Timoléon de la Baume de Suze [1063] ; Claude Argoud, doyen de l'Église de Vienne [1065] ; Antoine de Laurens, abbé de Saint-Pierre hors portes de Vienne [1066] ; les consuls de Crémieu [1072 et 1115] ; Marguerite Machon [1073] ; Gaspard de Salle, juge archiépiscopal de Vienne [1074] ; Charles de La Tour, seigneur de Gouvernet ; [1076] ; Joseph Carlin, avocat à Vienne [1081] ; Antoine Delarue, marchand de Paris [1086] ; Amable Thierry [1088] ; Pernelle Montargier, veuve de Claude Vacheron, cordonnier [1089] ; Thomas Parron, habitant de Vienne [1093] ; Germain et Claude Solliers [1096] ; Guillaume Rivoire [1098] ; Antoine Thévenon [1100] ; Pierre Vaugelet, bourgeois de Vienne [1101 et 1102] ; Guillaume Carlet, commissaire des hoirs de feu François de Marzelay, trésorier payeur de la gendarmerie de France [1103].

---

**1E2679 Succession de Timoléon de Maugiron : procédure n° 1104.**

**1621-1632**

Procès engagés par Jean Dubois contre Jean-François Delacroix, secrétaire ordinaire de la Chambre du Roi, ayant-droit de Marc-Antoine, Alexandre et Paul Sardini, marchands lucquois.

---

**1E2680 Succession de Timoléon de Maugiron : procédures n° 1108 à 1143.**

**1621-1632**

Marguerite et Anne de Maugiron, religieuses de Sainte-Colombe, avec copie du testament de Laurent de Maugiron du 30 juin 1588 [1108] ; Isaïe Pascal, auditeur à la Chambre des comptes [1109] ; Étienne Lelong, bourgeois de Paris [1111] ; Balthazar Augery, bourgeois de Vienne [1112 et 1122] ; Gaspard Marmody, apothicaire à Vienne [1113] ; Claude Golin, procureur, avec copie du contrat de mariage de Timoléon de Maugiron et Jane de Sassenage du 1er octobre 1616 [1114] ; Jean Cocherand et Pierre Vaugelet [1116] ; Nicolas Mothion, avocat au bailliage du Mâconnais [1117] ; Gabrielle de Gadagne, dame de Mévrières, veuve de Jacques de Miolans, et vente de meubles provenant de Timoléon de M. à sa requête en 1627 [1120-1125] ; transaction entre Jacques de Miolans, seigneur de Chevrières, et Henri de Salerne (1605) [1132] ; Antoine Perrot, fils d'Ennemond Perrot, marchand de Grenoble (mémoire de fournitures d'étoffes à Laurent de Maugiron) [1143].

---

**1E2681 Succession de Timoléon de Maugiron : autres procédures.**

**1621-1632**

Le numéro de référence au répertoire n'apparaît pas.

Procès soutenus par Jean Dubois contre Marie Guerry, femme de Claude Lebrun, bourgeois de Paris. Françoise de Follion, femme de Pons de la Porte ; Étienne Fresse, recteur de la chapelle Saint-Jean-Baptiste à Saint-Maurice de Vienne ; Gaspard de Laube, seigneur de Beaumont et Bron ; Antoine Sellard, avocat à Saint-Marcellin ; les consuls de Vienne ; Jacques Burtin, marchand de Gap ; autres pièces non identifiées.

---

**1E2682 François IV de Maugiron, fils de Timoléon.**

**1583-1642**

Fils de Timoléon.

Procès contre les consuls de Vienne pour la reconstruction d'une muraille écroulée du côté du Rhône (1627-1632). Procès contre Nicolas Lancelot, chanoine de Beauvais (1632). Procès contre Jean Baptiste de Gondy, d'Avignon [avec des pièces antérieures] (1583-1637). Convention avec Claude Vincent, procureur au parlement de Grenoble, et François Vincent, notaire royal de Chevrières (1635). Procès avec Claire André, veuve de Claude de la Tuile dit « la Truite », habitant de Grenoble (1638-1642). Actes divers, dont actes relatifs à la curatelle de François (1633-1638).

---

**1E2683-1E2689 Scipion de Maugiron et sa descendance.**

**1590-1749**

---

**1E2683 Scipion de Maugiron et Madeleine de Lugoly, sa femme.**

**1596-1632**

Lettres adressées à Scipion de Maugiron (1596-1624) ; lettres adressées à Madeleine de Lugoly (s.d.) ; pièces diverses : reconnaissances de dettes, transaction, information sur un vol de vaisselle en argent (1612), obligations, quittances (1600-1632) ; procédure contre Geneviève Cordelier, femme séparée de biens de Louis Bernard, archer des gardes du corps du Roi (1608-1618) ; procédure entre Pierre de Miraulmont, conseiller du Roi, lieutenant-général de la prévôté de l'Hôtel (1668) ; renonciation de Madeleine de Lugoly à la communauté (1625, 26 juin).

### **1E2684 Claude de Maugiron.**

**1590-1642**

Fils de Scipion de Maugiron.

Mariage avec Henriette de Choisy (1624-1625). Inventaire après décès de Scipion de Maugiron (1625). Succession de François de Maugiron (1638-1641). Compte de dépense de la bouche faite dans la maison de Maugiron (1641-1642). Lettre de Lesdiguières à Claude de Maugiron (1644). Vente effectuée en 1651 de deux pièces de canon qui avaient été amenées en 1590 depuis Annonay pour la défense de Pipet (1590-1651). Procès contre Jean du Vache, sieur du Plan (1626-1637) ; contre Françoise de Fillion, veuve de Pons de la Porte (1641-1645) ; contre Jacqueline de Montlor, Scipion de Grimouard de Beauvais, André de Vignon seigneur d'Artas et Tarreysien (1649-1652), contre Annet de Salles (1648-1650). Pièces diverses (1640-1646).

Jean-Baptiste Gaston de Maugiron, fils de Claude : acte de curatelle contre Louis de Maugiron, son oncle (1652) ; pièces de procédure ; succession (1670, 1693).

### **1E2685 Autres enfants de Scipion de Maugiron.**

**1596-1624**

Annet de Maugiron. Église de Vienne : résignation en faveur de Louis de Maugiron son frère (1617-1624) ; abbaye de Thiers (1596-1619) ; prieuré de Notre-Dame de l'Isle-sous-Vienne (1611-1624) ; abbaye de Saint-André-le-Bas : requête au Pape et nomination par Louis XIII, arrentements, comptes et quittances (1618-1624) ; procédures (1621).

Marie-Jeanne de Maugiron : réception à l'abbaye de Saint-Pierre à Lyon (1623).

Virginie de Maugiron : comptes avec Germain et Claude Saullier, marchands de Lyon (1619-1622).

### **1E2686 Louis de Maugiron, frère de Claude.**

**1643-1690**

Lettres du ministre provincial des frères mineurs récollets, associant Louis de Maugiron aux prières de l'ordre (1643, 1655). Procès contre François Nivolet, médecin (1668-1670). Succession de Jean Baptiste Gaston de Maugiron (1669-1675). Mémoire sur les prétentions des créanciers de la veuve de Jean Baptiste Gaston de Maugiron (1670). Succession de Louis de Maugiron intéressant Louise de Pierregourde, sa veuve (1674-1687). Procédure concernant la vidange de la maison forte du Louvre, entre Louise de Pierregourde, comtesse de Maugiron, Joseph de la Porte et François de Claveyson (1676-1678). Lettres adressées à Louis de Maugiron (1654-1670). Lettres adressées à Louise de Pierregourde, comtesse de Maugiron (1670-1671, 1690). Procédures : pièces diverses (1644-1671).

### **1E2687 Succession de Louis de Maugiron et Louise de Pierregourde.**

**1668-1710**

Procès entre Louis Fassion, seigneur de Sainte-Jay et de Brion, Sylvie de Maugiron sa femme, et François de Maugiron son frère, relatifs au supplément de légitime de Sylvie sur les biens de feu Louis de Maugiron, son père, et à la renonciation des prétentions qu'elle pouvait avoir sur les biens et successions de Louise de Pierregourde, sa mère.

### **1E2688 François V de Maugiron, fils de Louis.**

**1625-1709**

Procédures diverses, en particulier : contre Louis de Maria, bourgeois de Vienne, pour paiement d'une pension naguère versée à Françoise de Maugiron, abbesse de Tarascon (1625-1681) ; contre Clémence de Chatte de Clermont, veuve de Pierre de Boissac seigneur de Lissieu, épouse de Pierre de Verdonney seigneur de Villeneuve-de-Marc (1677-1682) ; contre François de Michel, curé de Jardin, pour obtenir le paiement de lods sur des fonds échangés en 1569 et Laurent de Maugiron et Claude Montagne, curé de Jardin (1680-1689) ; contre Françoise de Gournay, comtesse de Marcheville (1684-1690) ; contre Magdeleine-Françoise de Choiseul, veuve de Jean Baptiste Gaston de Maugiron (1684-1695) ; contre l'abbesse du monastère de Notre-Dame-des-Colonnes dit de Sainte-Claire de Vienne, au sujet d'un droit de directe sur le territoire de Marlins et autres territoires adjacents (1700-1704).

### **1E2689 Autres membres de la famille de Maugiron.**

**1686-1749**

Denis-Louis-Timoléon de Maugiron, fils de François V : quittances, pièces comptables (1721-1724).

Jean-Baptiste-Gaston de Maugiron, frère de François V, seigneur de Marette († 1717) : paiement de ses dettes après son décès (1699-1718).

Antoine de Maugiron, frère de François V : consultation d'avocat sur ses prétentions contre François son frère pour la succession de Louis de Maugiron (1686).

Guy-Joseph de Maugiron, fils de François V : quittances, lettres reçues (1721-1728).

Timoléon-Guy-François de Maugiron, petit-fils de François V, fils de Denis-Louis-Timoléon : brevet de brigadier de cavalerie (1747), vente d'une coupe de forêt (1749), procédure contre l'adjudication du château d'Ampuis (1755).

---

### **1E2690-1E2691 Familles alliées.**

**1545-1628**

---

### **1E2690 Famille de Tournon.**

**1545-1599**

Succession d'Antoinette de La Tour, épouse en premières noces de François Le Roy seigneur de Chauvigny, mère de Françoise de Tournon, épouse de Timoléon de Maugiron. Procédure entre les familles Le Roy de Chauvigny, de la Tour de Turenne et de Tournon, notamment en raison de la donation faite par Antoinette de La Tour, épouse en premières noces de François Le Roy seigneur de Chauvigny, au profit d'Hélène de Tournon, sa nièce.

---

### **1E2691 Famille de Lugolly.**

**1587-1628**

Papiers d'affaires et autres concernant Pierre de Lugolly, seigneur de Châteauneuf et Croquetaine, en Brie ; Jeanne de Lugolly, dame de la Butte, veuve de Pierre Georgeau ; François de Lugolly ; Pierre-Isaac de La Haye, mari de Renée Georgeau. Hoirie de Pierre de Lugolly, mort en 1600. Contestations entre Madeleine de Lugolly, femme de Scipion de Maugiron, et Marguerite de Lugolly sa sœur, femme de Josias Martice, sieur de Choisy.

---

### **1E2692-1E2761 Archives domaniales et seigneuriales.**

**1214-1755**

---

### **1E2692-1E2706 Le Molard et le Plan.**

**1306-1733**

#### Biographie ou Histoire :

Gabriel de Maugiron, seigneur de la Tivelière, d'une branche cadette des Maugiron (son arrière-grand-père, Henri de Maugiron, était le frère de François Ier de Maugiron, † 1431), épousa le 15 février 1533 Agnès de Gotafrey, unique héritière de la maison de Gotafrey, seigneurs du Molard (Saint-Marcellin) et de Varacieux. Leur fille unique, Jeanne de Maugiron, épouse son lointain cousin Laurent de Maugiron en 1550.

Le château du Molard, à Saint-Marcellin, existe toujours. En 2017, il abrite un restaurant (la Tivolière).

#### Mode de classement :

Le classement ci-dessous reprend les rubriques de l'inventaire de 1733 (1E2692) dans lequel on trouvera l'analyse de chaque pièce. Les pièces ont été pointées au crayon rouge, sans doute au début du XXe s., par rapport à cet inventaire.

---

### **1E2692 Inventaire des titres.**

**1733**

---

### **1514-1648 Autres inventaires des titres.**

**1E2693**

Six inventaires : 1 registre couvert de parchemin (actes inventoriés jusqu'en 1561) ; 5 cahiers de papier (1616, 1648 et s.d.). Inventaire des terriers du Mollard (1514-1590). Etat des meubles qui restent au château du Mollard.

---

### **1E2694 Titres de la famille de Gotafrey.**

**1342-1631**

Détail dans l'inv. de 1733, fol. 1-2.

Donations. Donation de rente par Humbert, dauphin, à Guy Vierii (1299, copie XVIIe s.) ; donation en faveur de Damien de Gotafrey (1342) ; donation de rentes par Damien de Gotafrey en faveur de Pierre Gastarelli (1350) ; donation de rente par Claude de Maugiron en faveur des Récollets de Saint-Marcellin (1631).

Testaments. Guillaume de Gotafrey (1366, deux exemplaires) ; Damien de Gotafrey (1407) ; Aymar de Gotafrey (1414) ; Pierre de Terrail, seigneur du Molard (1428) ; Guillaume de Gotafrey (1474) ; vidimus du testament de Pons de Chevrères (1320, copie XVIIe) ; copie des testaments d'Aymar et Guillaume de Gotafrey ; actes de notoriété relatifs au décès de Guillaume de Gotafrey (1523) ; « avis du conseil pour monseigneur de Montléans, relatif à leurs affaires de Mollard et de la Tuillière » (XVe s.)

Mariages. Dispenses ecclésiastiques pour Pierre et Guillaume de Gotafrey (1430) ; Constitution de dot et actes de mariage de Jeanne d'Arces et Guillaume de Gotafrey (1471, 1472) ; dispense ecclésiastique pour le mariage de Guillaume de Gotafrey et Marguerite de la Porte (1515, deux exemplaires).

Tutelles. Institution par Guillaume de Gotafrey de Jeanne d'Arces comme tutrice de ses enfants (1476).

---

### **1E2695 Quittances, arrentements, hommages.**

**1350-1690**

Détail dans l'inv. de 1733, fol. 2-3.

Quittances (1421-1690). Maison Dallardon à Saint-Marcellin : acquisition (1651-1679). Arrentements (1431-1704). Hommages : Amblard de Gotafrey et Chabert Bernard à Charles, dauphin (1350 ; copies) ; hommage reçu par Gaspard de Gotafrey (1537) ; commandement de la Chambre des comptes à Gaspard de Maugiron de faire aveu et dénombrement des terres du Molard et du Plan (1687).

---

### **1E2696 Reconnaissances.**

**1341-1470**

Détail dans l'inv. de 1733, fol. 3v°.

---

### **1E2697 Lièves et pièces conservées pour la vérification des terriers.**

**1502-1602**

L'inventaire de 1733, fol. 3v°, décrit ainsi cette liasse : « liasse contenant dix titres, savoir des amenuisements pour les terriers, des charges de terriers et de reconnaissances des lieues... qu'il faut vérifier sur les terriers modernes ».

---

### **1E2698 Procédures : arrêts et sentences.**

**1416-1639**

Détail dans l'inv. de 1733, fol. 4.

---

### **1E2699 Ventes et cessions.**

**1415-1691**

Détail dans l'inv. de 1733, fol. 4v°-5v°.

---

### **1E2700 Rachats, transactions, saisie, échanges.**

**1434-1686**

Détail dans l'inv. de 1733, fol. 6 à 7v°.

---

### **1E2701 Achats, déguerpissements.**

**1370-1584**

Détail dans l'inv. de 1733, fol. 7v°-8.

---

### **1E2702 L'Hermitage : acquisition et fonds en dépendant.**

**1578-1651**

Inv. de 1733, fol. 8.

---

### **1E2703 Fermiers : comptes et quittances.**

**1579-1724**

### **1E2704 Bois de Chambaran (Roybon) : procédures.**

**1349-1679**

Inv. de 1733, fol. 8v°. Procédures relatives à des coupes de bois, avec copie des libertés et franchises de Roybon (1294, confirmation de 1349), de l'hommage de Damien de Gotafrey (1375), d'albergements à Roybon (1482, 1524), du testament de Laurent de Maugiron (1588) et d'une transaction entre Claude et Louis de Maugiron (1639).

### **1E2705 Albergements.**

**1306-1605**

Détail dans l'inv. de 1733, fol. 9-10.

### **1E2706 Seigneurie du Plan-les-Saint-Marcellin.**

**1521-1641**

Ce dossier ne figure pas dans l'inventaire de 1733.

Procédure à la Chambre des comptes de Dauphiné entre Joachim de Chissey, seigneur de la Marcousse, la Maison Blanche et le Plan, fils de Janus de Chissey, acquéreur de la seigneurie du Plan, et Guillaume Gilibert, rentier de la châtellenie royale de Saint-Marcellin, qui demandait une décharge de 100 l. sur le prix de six fermes pour l'empêchement que lui avait opposé Chissey dans la perception des cens et rentes que le roi avait anciennement sur le territoire du Plan (1619-1620) ; pièces jointes : vente de la juridiction du plan à Antoine Blachin par les trésoriers et auditeurs de la Chambre des comptes de Dauphiné (1521) ; rachat de la plus value de la seigneurie par Janus de Chissey (1573).

Chapelle du château : permission de célébrer la messe (1641).

### **1E2707-1E2728 Vienne : maison forte de Montléans.**

**1214-1737**

Biographie ou Histoire :

La maison forte de Montléans est située à proximité de Vienne. Il reste encore des ruines du château.

Guy de Maugiron acquit la terre de Montléans de Louis Chevrier, seigneur de Montléans, le 3 février 1325. Auparavant, Alix de Maugiron, fille d'Antoine Ier de Maugiron († 1396 environ), avait épousé en 1396 Léonard de Limonne, seigneur de Montléans.

Mode de classement :

Le classement suit le plan de l'inventaire du XVIIIe s. A noter que le chapitre 5 (titres de propriété) a intégralement disparu.

### **1E2707 Inventaire des archives.**

**XVIIIe s.**

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Comporte, à la suite, une partie des anciennes étiquettes et analyses.

### **1E2708 Acquisition de la seigneurie.**

**1342-1535**

Inventaire du XVIIIe s., chapitre I, liasse 1.

1. 1342, 20 août. Donation par le dauphin Humbert à François du Coing [de Cugno], docteur ès lois et juge mage du Viennois et terre de la Tour, du château de Montleans.

1bis. Copie du précédent, XVIe s.

2. 1349, 24 juillet. Vente par Justin du Coing, en son nom et celui de Guy, Guichard et Guillaume ses frères, enfants et héritiers de François du Coing, à Henri Lobet chevalier, du château et seigneurie de Montleans près de Vienne, pour 1300 florins d'or.

3. 1374, 1er février. Vente par Antelme Lobet, fils d'Henri, à Jaquemard de Lymonne, chevalier, fils de Guillaume de Lymonne, du château et mandement de Montleans, pour 2720 francs d'or. Rouleau de parchemin. Conservé à part pour des raisons de conservation matérielle.

4 et 4bis. 1523, 23 août. Vente par Louis Chevrier du château et de la seigneurie de Montleans, à Louis Mitte, seigneur de Chevrières, avec faculté de rachat.

5. 1527, 2 septembre. Lettres patentes de François Ier, roi de France et dauphin de Viennois, au parlement de Grenoble, pour confirmer Guy de Maugiron, chevalier, seigneur d'Ampuis, dans la possession du droit de rachat qu'il a acquis de Louis Chevrier

de la terre et seigneurie de Montléans.

6. 1530, mai. François Ier confirme à Guy de Maugiron les privilèges de la maison noble et de la seigneurie de Montléans qu'il a récemment acquise. Sceau de cire verte sur lacs de soie.

7. 1535, 28 septembre. Donation par le roi à Guy de Maugiron, des lods et vente de la terre et seigneurie de Montléans (signé Breton ; très effacé).

---

### **1E2709 Droits de justice et de supériorité.**

**1349-1737**

Inventaire du XVIIIe s., chapitre I, liasse 2.

1. 1349. Investiture de Henri Lobet par Humbert dauphin de Viennois.

2. 1359. Procès verbal et acte de plantation des limites séparant la justice du Pinet, appartenant au dauphin Charles, et celle de Montléans. Rouleau. Conservé à part pour des raisons de conservation matérielle.

2bis. 1375, 8 septembre. Hommage rendu au dauphin par Guillaume de Limonne, aïeul et tuteur de Léonard et Guillaume, fils de Jaquemard son fils, du château et de la seigneurie de Montléans.

3. 1375, 17 septembre. Enquête sur ordre du gouverneur du Dauphiné, pour enquêter suite à la vente, sur ce qui relève du fief du dauphin et ce qui est tenu en alleu.

4. 1380, mars. Nomination et provision de l'office de châtelain pour le château et la seigneurie de Montléans.

5. 1399. Hommage de Leonard de Limonne à l'archevêque de Vienne.

6. 1399. Reconnaissance de fief de Léonard de Limone.

7. 1407, 24 avril. Hommage d'Arthaud de Limone, fils et héritier de Léonard de Limonne.

8(1) et 8(2). 1529, 26 mars. Attestation de foi et hommage faite par Guy de Maugiron.

9(1) à 9(4). Actes relatifs aux chemins de la seigneurie de Montléans (procès-verbal d'inspection).

10. 1369. Erection de la seigneurie de Montléans en comté par Charles V en faveur de Laurent de Maugiron.

11. 1688. Aveu et dénombrement par François de Maugiron.

(12 : voir articles suivants).

13. 1737. Hommage de la comté de Montléans reçu à la Chambre des comptes du procureur de Jean-François Baudel de Maugiron

---

### **1E2710 Juridiction de Montléans.**

**1460-1524**

Inv. du XVIIIe s., chapitre I, liasse 2, n° 12. 4 cahiers.

1. 1460-1471

2. 1489-1495 ? (la fin est très effacée)

3. 1502-1506

4. 1518-1524

---

### **1E2711/A-1E2711/B Grande rente de Montléans : terriers.**

**1370-1567**

Inv. du XVIIIe s., chapitre 2, liasse 1.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pour des raisons matérielles de conservation, l'article a été divisé en deux cartons distincts.

---

### **1E2711/A Terrier au profit d'Isabelle de Lorme, femme de Guillaume de Varey.**

**1370**

---

### **1E2711/B Autres terriers.**

**1412-1567**

7. Copie du terrier De Podio (Dupuy). 1529-1533

8. Terrier Bachodi, 1480-1500
9. Terrier Dupuy, 1567.
10. Liève de recette des servis et pensions dus à Pierre de Cuysello bourgeois de Lyon. 1412

---

**1E2712 Grande rente de Montléans : lièves à quatre confins et manuelles.**

**1529-1720**

- Inv. du XVIIIe s., chapitre 2, liasse 2.
2. Liève de recette faite sur le terrier De Podio (Dupuy). 1529-1546
  5. Liève de recette. 1555-1563
  9. Liève de recette faite sur les terriers Dupuy et Guerre. 1602
  11. Liève à quatre confins servant de recette. 1617-1677
  12. Liève à quatre confins servant de recette. 1617-1663
  13. Liève de recette en partie à quatre confins. 1617-1619
  14. Cahier contenant deux lièves de recette. 1720

---

**1E2713 Petite rente de Montléans : droits de directe.**

**1389-1532**

- Inv. du XVIIIe s., chapitre 3, liasse 1.
1. Terrier Albert Blanc au profit de Léonard de Limone. 1389
  4. Extrait du terrier De Podio au profit de Guy de Maugiron. 1529-1532

---

**1E2714 Petite rente de Montléans : lièves.**

**1581-1702**

- Inv. du XVIIIe s., chapitre 3, liasse 2.
1. Lièves de recettes. 1581, 1582.
  2. Liève de recettes, 1699, 1700, 1701.
  3. Liève de recettes, 1702.

---

**1E2715 Grande et petite rente : droits de directe.**

**1393-1751**

- Inv. XVIIIe s., chapitre 4, liasse unique.
1. 1393. Hommage de Perronet de Montléans à Léonard de Limone.
  2. 1477. Albergement au profit d'Antoine de Lugny.
  3. 1478, 1er mai. Reconnaissance passée par Pierre et Louis Chevalier frères, tant en leur nom que pour Henri et Jean Chevalier leurs frères, au profit d'Antoine Chevrier, d'une pension annuelle et perpétuelle. Rouleau. Conservé à part pour des raisons de conservation matérielle.
  4. 1492, 7 avril. Enquête à la requête de Charles Chevrier contre Jean Tribolet.
  5. 1509, 30 mars. Albergement par Antoine Chevrier à Jean Jaffon menuisier et Cécile Chirolle sa femme.
  6. 1510, 21 novembre. Albergement par Antoine Chevrier à Guichard Crochat.
  7. 1463, 21 septembre. Abbénévis passé par Louis Chevrier à Pariset de Prévenchières.
  8. 1582, 27 octobre. Albergement par Laurent de Maugiron à Guérin Marquis, marchand de Vienne.
  9. 1652, 25 novembre. Vente par Jean Baptiste de Maugiron à François Guérin, conseiller du roi, du domaine de la Mure.
  10. 1666, 13 septembre. Albergement passé à Benoît Laurent dit Botton.
  11. 1685, 10 mai. Albergement à Jacques Contamin.
  12. 1751. Albergement d'un pré à Montléans.



## **1E2716 Échanges.**

**1525-1530**

Inv. XVIIIe s., chapitre 6, liasse 1.

1. 1525, 3 février. Échange entre Guy de Maugiron et Louis Chevrier : celui-ci cède la faculté de rachat qu'il avait conservée et reçoit en échange la moitié des biens que Guy de Maugiron possède dans le mandement de Beauvoir de Marc.
2. 1530, 5 novembre. Échange entre Guy de Maugiron et Guillaume et Claude Chambaud.

## **1E2717 Traités, accords et conventions.**

**1376-1681**

Inv. XVIIIe s., chapitre 6, liasse 2.

1. 1376 a.st., 21 janvier. Accord entre l'abbé et les religieux de Saint-André de Vienne et Isabelle de Lorme, fille et héritière de Jean de Lorme.
2. 1393. Accord entre Léonard de Limone et Martin Guigon dit Ravanel, autorisant celui-ci à se construire une maison à Montléans moyennant un droit annuel.
3. 1486 a.st., 2 mars. Accord entre Charles Chevrier et Guillaume Gubillon, bourgeois de Vienne, qui accepte de passer reconnaissance nouvelle d'un tènement de terre.
4. 1492, 9 août. Accord entre Charles Chevrier et Pierre Pollier bourgeois de Vienne, qui promet de faire reconnaissance d'un tènement de terre.
5. 1492 a.st., 21 février. Accord entre Charles Chevrier et Jean Tribollet bourgeois de Vienne, qui accepte de passer reconnaissance nouvelle d'un tènement de terre.
7. 1505, 9 décembre. Accord entre Claude Mitte de Chevrières, veuve de Charles Chevrier, et Antoine Chevier, seigneur de la maison forte de Louvre, en son nom et en celui de Guy Chevrier son fils, héritier universel de Charles (deux exemplaires).
8. 1513, 21 octobre. Accord entre Louis Morel, procureur d'Antoine Chevrier, et Louis de Grolée, abbé de Saint-Pierre-hors-les-portes-de-Vienne.
9. 1515, 10 décembre. Accord entre Charlotte Chevier, religieuse de Saint-André de Vienne, et Antoine Chevrier son frère.
10. 1519, 24 novembre. Accord entre Pierre de Musino, bourgeois de Vienne, acquéreur de certains cens et servis à lui vendus par Guy Chevrier, et Pierre Fabri.
12. 1529, 3 août. Accord entre Guy de Maugiron d'une part, Jean de Chevrières doyen de Lyon, Madeleine de Crussol veuve de Louis Mitte seigneur de Chevrières tuteurs et administrateurs de Jean Mitte seigneur de Chevrières d'autre part, et Louis Chevrier d'une autre part, suite à la vente par Louis Chevrier à Guy de Maugiron de la faculté de rachat qu'il avait conservé après la vente de la terre de Montléans qu'il avait consenti à Louis de Chevrières. Rouleau. Conservé à part pour des raisons de conservation matérielle.
13. 1529, 29 décembre. Accord entre Guy de Maugiron et Louis Chevrier, qui ne peut prétendre qu'à la somme de 4000 livres tournois pour le rachat de la terre de Montléans.
14. 1530, 29 octobre. Accord entre Guy de Maugiron et Pierre de Musino.
15. 1663, 16 septembre. Accord entre Jean Baptiste Gaston de Maugiron et les carmes de Vienne.
16. 1681, 13 juin. Accord entre François de Maugiron et les Jésuites de Vienne (deux exemplaires).

## **1E2718 Ventes et aliénations de servis et de droits seigneuriaux.**

**1506-1663**

Inv. XVIIIe s., chapitre 7, liasse 1. Numéros 1 à 16 de l'inventaire.

## **1E2719 Ventes et aliénations de fonds et immeubles.**

**1511-1561**

Inv. XVIIIe s., chapitre 7, liasse 2. Numéros 1 à 5 de l'inventaire.

## **1E2720 Substitution des biens situés en Dauphiné.**

**1672-1680**

Inv. XVIIIe s., chapitre 8, liasse 1. Ouverture de substitution des biens situés en Dauphiné en faveur de Louis de Maugiron. Numéros 1 à 8 de l'inventaire.

## **1E2721 Requêtes et procès.**

**1475-1712**

Inv. XVIIIe s., chapitre 8, liasse 2.

1. Requêtes générales (1687-1712). 2. Requêtes particulières (1672-1705). 3. Assignations (1687-1711). 4. Arrentements (1603-1689). 5. « Papiers de peu d'intérêt » (sic) (1652-1679). 6. Procès contre l'abbesse de Saint-André-le-Haut (1475 [copie]-1701). 7. Pièces relatives à Ranchon, ancien fermier de Montléans (1629-1698).

## **1E2722 Ventes et échanges entre particuliers.**

**1512-1535**

Inv. XVIIIe s., chapitre 9. « servant d'adminicules (sic) pour aider à faire les placements de la rente de Montléans ». 12 numéros (numéros 4 à 8 et 10 à 12 seulement). 1512-1535.

## **1E2723 Redevance sur la leyde du marché de Vienne.**

**1399-1687**

Inv. XVIIIe s., chapitre 10.

Liasse 1 : titres de propriété et actes de foi et hommage rendus à l'archevêque de Vienne pour les huit setiers de froment que le marquis de Maugiron a le droit de prendre annuellement sur la leyde du marché de Vienne. Numéros 1 à 9 de l'inventaire (1399-1687).

Liasse 2 : contrats d'aliénations de la redevance annuelle de huit setiers de froment que le marquis de Maugiron a le droit de prendre annuellement sur la leyde du marché de Vienne. Numéros 1 à 3 de l'inventaire (1506-1560). A noter : numéro 2. Ratification par Antoine et Guy Chevrier d'une prise de possession faite par Pierre de Montet, prêtre de l'église de Vienne, comme fidéjusseur au nom d'Humbert de Miolans dans un procès contre Charles Chevrier (1509). Rouleau. Conservé à part pour des raisons matérielles de conservation sous la cote 1E2723/1.

## **1E2724 Privilège de la Table ronde.**

**1281-1347**

Chapitre 11, liasse 1. Titres du privilège attaché à la Table ronde placée à Vienne sur la place de l'Orme, près de l'église de Saint-André-les-Nonnains. 1281-1347.

« Un précieux et antique droit d'asile était attaché [à la maison de Montléans] sous la dénomination de Table ronde, d'accord avec la forme de la pierre sur laquelle il était particulièrement assuré » (Terrebasse, p. 37).

1. 1281, 13 juillet. Vente par Étienne Cathene, fils d'Aymon Cathène, bourgeois de vienne, à Guicard Charreyri, bourgeois de Vienne, d'une partie de table qu'on appelle « la table ronde » avec les fonds, appartenances et dépendances de cette partie de table, en pur et franc alleu, située au lieu appelé « l'Orme » à Vienne, joignant à l'autre partie de ladite table qui appartient aux enfants de Gine de Clugny, au prix de 40 l. viennois ; vente reçue et signée par Pierre Dupuy ; avec copie collationnée.

2. XIVE s. Vente par Mathieu de la Grande Charrière, dit Berger, à André Delorme, licencié ès lois, chanoine de Vienne, et Étienne Delorme son frère, de la moitié de la Table ronde située à Vienne sur la place de l'Orme près l'église Saint-André.

3. 1347, 14 septembre. Acte d'élargissement octroyé par Hugues Gaston, licencié ès lois, chanoine et official de Vienne, sur la réquisition de Jean Pellisson, lieutenant du courrier de la cour des comtes de Vienne, au nom du Dauphin, à Jacques de Clermont, habitant de Vienne, qui avait été pris à la place de l'Orme où est la Table ronde, dans laquelle il s'était réfugié ; car tous les citoyens de Vienne certifient que cette place est libre et franche.

Chapitre 11, liasse 2. Franchises de la Table ronde et du lieu-dit « la pierre du Bacon » : réclamations, procédures (1467-1687). A noter : requête présentée par Guy de Maugiron, seigneur d'Ampuis et Montléans, lieutenant de Dauphiné, à François, comte de Saint-Paul, lieutenant général et gouverneur de Dauphiné, afin qu'il soit maintenu dans la possession et jouissance des droits et immunités attribués à la Table ronde située à Vienne, en la place de l'Orme, et à la pierre du Bacon située au lieu appelé le Cire ; avec l'ordonnance du comte de Saint-Paul faisant droit à cette requête (1531, 18 octobre).

## 1E2725 Terre et juridiction de Marlins.

1214-1489

Chapitre 12. Liasse 1. Titres de propriété de la terre et juridiction de Marlins. 1214-1385.

1. Transaction entre Drodon Clavel, chevalier du Pinet, et Durand de Fuer, tuteur des enfants de Jean Delorme, par laquelle moyennant la somme de 8 l. v., Drodon remet et abandonne au profit des enfants de Jean Delorme, tout droits qu'il peut avoir sur certaines possessions, bois, terres, vignes et prés situés à Marlins, sous la réserve de 12 d. de cens qui lui sont dus annuellement (1214).

2. Échange entre Jean de Bernin, archevêque de Vienne, et Jean et Pierre Delorme, frères, citoyens de Vienne. L'archevêque cède aux deux frères la huitième partie de la propriété et des revenus du tènement de Marlins qu'il avait acquis de dame Clavelle de Bornay et ses fils, les autres sept huitièmes appartenant aux deux frères qui les tiennent en fief de l'archevêque ; en contre-partie, les frères s'engagent à reconnaître au terrier de l'archevêque et de lui payer ainsi qu'à ses successeurs, au changement de chaque tenancier, la somme de 30 s. v. ; de plus, ils ont remis à l'archevêque la douzième semaine du marché de Vienne, tout le bénéfice en provenant et tout ce qu'ils y avaient ; enfin, ils ont payé à l'archevêque la somme de 1000 s. v. pour ce fief, qu'ils avaient acquis du comte Guillaume (1223 a.st., 14 mars).

3. Reconnaissance au profit de l'archevêque de Vienne, par Étienne Dupalais et Jean Beugnys, bourgeois de Vienne, exécuteurs testamentaires de Jean Delorme, bourgeois de Vienne, et Guillemette, sa veuve, comme tutrice de ses enfants et héritiers, de la redevance de 30 s. qui est due à l'archevêque au changement de chaque tenancier du domaine et tènement de Marlins (1337, 22 décembre).

4. Foi et hommage rendus à Louis de Villars, évêque de Valence, administrateur de l'archevêché de Vienne, par Isabelle Delorme, femme de Guillaume de Varey, dit Ploton, bourgeois de Lyon, comme tenancière de la moitié du tènement de Marlins à elle échu par le décès de Jeanne sa sœur (1367, 27 février).

5. Reconnaissance au profit de l'archevêque de Vienne par Guillaume de L'Oeuvre, bourgeois de Vienne, héritier d'Isabelle Delorme elle-même fille et héritière de Jean Delorme, de la redevance de 30 s. qui est due à l'archevêque au changement de chaque tenancier, et quittance (1385, 12 novembre).

Chapitre 12. Liasse 2. Lettres delphinales et royales relatives à Marlins. 1337-1489. 8 pièces.

1. Humbert, dauphin, maintient Jean Delorme en la possession de la seigneurie de Marlins, dont il définit le territoire (1337).

2. Lettres royales qui maintiennent Isabelle et Jeanne, filles et héritières de Jean Delorme, dans la possession de la seigneurie de Marlins (1359, 3 décembre).

3. Ordonnance du lieutenant du juge-mage de Vienne, qui maintient Isabelle Delorme dans la possession de la seigneurie de Marlins (1378, 10 janvier).

4. Copie sur papier des lettres royales qui maintiennent Pierre de Cuisel dans la possession de la seigneurie de Marlins, par l'acquisition qu'il en a faite d'Isabelle et Jeanne Delorme (1399, 2 avril).

5. Lettres patentes du roi, portant confirmation de celles accordées précédemment, tant par le dauphin Humbert à Jean Delorme, que par lui à Isabelle et Jeanne Delorme, afin de maintenir Pierre de Cuisel dans la possession de la seigneurie de Marlins (1406, 17 février).

6. Extrait du registre de la Chambre des comptes de Dauphiné, contenant des mémoires de l'état et administration des justices appartenant au Dauphin de Viennois et de celles appartenant aux archevêques de Vienne, pour limiter et distinguer les territoires situés dedans la ville de Vienne et en dehors, dépendant de ces justices.

7. Consultation d'avocat faite au sujet des justices de Saint-Marcel, Saint-Just-de-Marlin et la Maladière, pour lesquelles il y avait procès entre Charles Chevrier, seigneur de Montléans, et les comtes de Vienne (14--).

8. Requêtes présentées à la cour de Dauphiné par Charles Chevrier, seigneur de Montléans, pour que la visite des chemins limitant les justices et territoires de Marlin, la Maladière, Colonge, Saint-Marcel et Saint-(Just, soit faite, pour raison desquelles visites et limitations il était alors en procès avec les comtes de Vienne (1489).

## 1E2726 Famille de Lymone.

1366-1428

Pièces ne figurant pas dans l'inventaire du XVIIIe s. (au dos de l'une d'elles figure la mention : « pièces de non valeur, non inventoriées ». Acte relatif au conflit entre Geoffrey de Lymone et frère Jean de Seyssuel (1373) ; sentence de l'official de Vienne entre Catherine de Lymone et frère Jean de Seyssuel (1379) ; copies du XVIe s. d'actes divers, en particulier : émancipation de Jaquemard de Lymone (1366) ; testament de Jaquemard de Lymone (1375) ; testament de Léonard de Lymone (1413) ; testament de Guillaume de Lymone (1428).

---

### **1E2727 Famille Chevrier.**

**1437-1510**

Pièces ne figurant pas dans l'inventaire du XVIIIe s.

A noter : transaction entre Pierre Chevrier et l'aumône générale de Vienne (1399) ; quittance (1437) ; règlement entre Pierre Chevrier et le monastère de Saint-Pierre-hors-la-porte de Vienne (1439) ; rente en faveur d'Antoine Chevrier (1493) ; investitures accordées par Antoine Chevrier (1493) ; albergement passé par Antoine Chevrier (1507) ; mise en possession de la chapelle des SS. Catherine et Marguerite par Antoine Chevrier (1513) ; obligations en faveur de Louis Chevrier (1525-1534) ; copies d'actes, en particulier mariage d'Antoine Chevrier et Philiberte Bonnerie (1480) ; reconnaissances de Jean Mitte, seigneur de Grézieu et Chevrières (1510) ; un rouleau, très dégradé.

Le rouleau de reconnaissance de Jean Mitte est conservé à part sous la cote 1E2727/1 pour des raisons matérielles de conservation.

---

### **1E2728 Recettes et rentes.**

**1529-1641**

Epaves.

---

### **1E2729-1E2733 Vienne : autres possessions.**

**1320-1715**

---

#### **1E2729 Famille de Louvre ou de l'œuvre (de Opere).**

**1364-1466**

1. 1351 (?) Donation par Pierre Aymar de Sainte-Colombe à André de Louvre, chanoine de Vienne, d'un cens annuel.
2. 1364. Acquisition d'une vigne faite par Jean de Louvre, citoyen de Vienne.
3. 1367. Testament d'André de Louvre, chanoine de Vienne (rouleau).
4. 1371. Acquisition d'une saussaie par Guillaume de Louvre.
5. 1389, 11 décembre. Transaction entre Girard de Balone, citoyen de Lyon et Guillaume de Louvre.
6. 1400. Rachat d'une pension annuelle imposée sur une maison de Vienne par Guillaume de Louvre à Etienne Avril, religieux de Saint-André de Vienne.
7. 1412. Transaction entre noble Pierre de Cuysse, dit Chevrier, et Madeleine de Louvre sa femme, et Étienne Avril, maître de chœur de l'église de Vienne, au sujet des arrérages de la vente consentie à Guillaume de Louvre.
8. 1466. Partage de la maison appelée « la Chaîne » située à Vienne, entre Jean Liotard, Henri Cordier, Jean et Jacques ses fils, bourgeois de Lyon et Guillermonne, femme de Guillaume de Louvre.

Les pièces 1E2729/3 et 2729/8 sont conservées à part pour des raisons de conservation matérielle.

---

#### **1E2730 Famille de Compey, seigneurs de Gruffy.**

**1535-1607**

Branche cadette de la famille de Compey, qui détient le château de Gruffy (Genevois).

Acquisition de revenus par Sébastien de Compey (1500). Donation par Charlotte de Compeys ou de Gruffy, veuve de Jacques de Miolans, à François de Compeys, seigneur de Gruffy (1523). Revente d'une pension de 4 livres imposée sur une maison sise en la paroisse de Saint-André-les-Nonnains, faite par Philibert Lambert, citoyen de Vienne, à noble Antoine de Gruffy (1535). Testament de Charlotte de Gruffy, veuve de Jacques de Miolans (1554). Quittances passées à Charlotte et Antoine de Gruffy (1547-1571). Aliénation d'une maison située en la paroisse de Saint-André-les-Nonnains par Antoine de Gruffy (1572). Transaction entre Antoine de Gruffy et le tuteur de Marc de Musins (1573). Procès de directe entre les administrateurs du grand hôtel Dieu de Vienne et Antoine de Gruffy (1576). Contrat de mariage d'Antoine de Gruffy, citoyen de Vienne, et Claude Drujon (1590). Donation faite à Claude Drujon par Maurice Dyllin, dit Parpara (1601). Testament de Claude Drujon, veuve d'Antoine de Gruffy (1607). Acquisitions passées par Antoine de Gruffy (1565-1597).

---

#### **1E2731 Particuliers.**

**1344-1582**

Vente passée par Jean de Contamine, chanoine de Vienne, à Pierre Romain, de Vienne, d'un brotel (1344). Albergement d'une

maison sur laquelle il y a un martinet pour forger, passé à Mathieu Loche et Jean Bornat (1482). Albergement d'un chazal de maison à Vienne par Charles Chevrier, seigneur de Montléans, à Ade Chastellain (1491). Vente d'une pension annuelle par Antoine Chevrier à Jean de Saint-Ozon (1511). Vente d'un cens par Aymar et Jacques Rosset, frères, prêtres de Saint-Maurice de Vienne, à Guillaume Duchatel, citoyen de Vienne (fragment, 1513). Vente d'une terre au territoire de Louvre passée par Antoine Chevrier, seigneur de Montléans, à Louis de Grolée, abbé de Saint-Pierre-hors-les-portes-de-Vienne, acquéreur en son propre nom (1513). Albergement d'une maison sise à Vienne par Jacques de Torchefelon à Antoine Drejon (1522). Acquisition d'une terre par Pierre Bergier (1521). Acquisition d'une vigne par François Durand, et revente à Thomas Champagnie (1531-1536). Vente judiciaire à la cour commune de Vienne d'une grange sur les héritiers de Pierre Bergier, maréchal de Vienne (1559). Albergement fait par Laurent de Maugiron à Jean Truffon, marchand de Pont-l'Évêque, de deux moulins sur le Gier (1567) ; à Jean Rochefort, de Vienne, d'un pré situé aux Malladières (1582).

---

### **1E2732 Eglises, chapelles, abbayes, prieurés.**

**1320-1715**

A noter :

Cathédrale, chapelle de N.-D. des chapelles : nomination et présentation de Pierre David par Timoléon de Maugiron, transaction entre Claude de Maugiron et Laurent Mestrel recteur de la chapelle (1598, 1649).

Cathédrale, chapelle Saint-Jean-Baptiste : requêtes (1577, 1620).

Saint-André-le-Bas, chapelle Sainte Marie-Madeleine : nominations (1684, 1715).

Saint-André les Nonnains : donations (1521-1523, dont l'une par Louis Chevrier, seigneur de Montléans (1523), reconnaissance (1531)

Eglise Sainte-Marie de la Vie : lettres de provision de la chapelle de la Trinité pour Claude Brunet (1617).

Prieuré Saint-Martin : acte de Guillaume de Clermont, doyen de Vienne (1320).

Prieuré de Notre-Dame de l'Île et de la Tour de Feyzin en dépendant : comptes, arrentements (1596-1616).

---

### **1E2733 Maison forte du Louvre.**

**1513-1644**

Albergement, vente, accensement, arrentement, échange.

---

### **1E2734-1E2740 Beauvoir-de-Marc.**

**1417-1729**

---

#### **1E2734 Inventaire des titres.**

**1729**

---

#### **1471-1498 Terrier Morelly.**

Un registre. 477 fol. N° 1 de l'inventaire de 1729.

---

#### **1E2736 Terrier Pélissier.**

**1625-1632**

Un registre. N° 2 de l'inventaire de 1729.

---

#### **1E2737 Terrier.**

**1632-1634**

« Expédition originale de partie du terrier Pelissier ».

---

#### **1E2738 Liève.**

**1712**

« Etat des servis, pensions, seignages, gélignages et avenages deubs par les habitans de la communauté de Beauvoir, Arthas et les Baroz Revollet appartenant à Monsieur le comte de Maugiron ». Avec répertoire et table alphabétique.

---

### **1E2739 Acquisitions et albergements.**

**1417-1688**

Quittance sur parchemin en faveur de Claude Mahel pour l'acquisition de la châtelainie de Beauvoir (1646), déclaration de celui-ci établissant qu'il n'a procédé à l'enchère qu'en faveur de Claude de Maugiron (1649), quittance du commis à l'aliénation du domaine du Roi en dauphiné (1651). Inv. de 1729, fol. 2 v°, liasse J.

Achats de terres par Gillet de Maugiron (1449) et Guy de Maugiron (1544-1547). Inv. de 1729, fol. 3, pièces A et C à E.

Ventes et reventes en faveur des Maugiron (1417-1544). Inv. de 1729, fol. 3 et 3 v°, pièces A, B, D, E, G et L.

Main-levée de la terre de Beauvoir en faveur d'Antoine de Maugiron (1544). Inv. de 1729, fol. 4, pièce M.

Albergements (1563-1688). Inv. de 1729, fol. 4v°, pièces E à H.

---

### **1E2740 Comptes et procédures.**

**1496-1748**

Directe : reprise des terriers, requête contre les coupeurs de bois (1679-1713). Requêtes et procédures contre les habitants de Beauvoir (1697-1748). Comptes, factures, quittances (1646-1722). Etat de la recette pour les servis (1721). Chapelles de Beauvoir (1496-1748). Procédures (1689-1699)

---

### **1E2741-1E2761 Autres possessions (classement par ordre alphabétique).**

**1314-1755**

---

#### **1E2741 Ampuis, Tupin-Semons.**

**1338-1755**

A noter : Confirmation de tutelle à noble Clémence de Verneto, veuve de Jean, coseigneur d'Ampuis (1338). Compromis entre Pierre d'Ampuis, coseigneur du lieu, et des particuliers (1357). Maison (château) d'Ampuis : prix-faits et devis des réparations (1640), inventaire de la maison d'Ampuis (1705), « état des meubles et effets etant au château d'Ampuis que Madame la comtesse de Maugiron souhaite de garder » (1755). Procédure criminelle contre un particulier qui avait blessé d'un coup de fusil le meunier de Claude de Maugiron (1648). Arrentements, contrats, etc.

---

#### **1E2742 Bron.**

**1595**

Réquisition par Timoléon de Maugiron de la grange ou métairie située à Saint-Denis de Bron.

---

#### **1E2743 Châteaubourg en Vivarais.**

**1694-1736**

Commandement au comte de Maugiron, possesseur du château de Châteaubourg, d'avoir à payer la somme de 2000 l. à laquelle il est taxé. Arrentement du port et péage de Châteaubourg. Six pièces concernant la seigneurie, vendue en 1720 pour le prix de 200 000 l. à Jean André de Montgeron par Guy Joseph de Maugiron, chanoine comte de Lyon. Sentence d'adjudication de la terre de Châteaubourg en faveur de Maugiron pour le prix de 56 000 l. 1694-1736.

---

#### **1E2744 Condrieu.**

**1528-1542**

Terrier reconnu au profit de Guy de Maugiron, seigneur d'Ampuis ; création de pension au profit des recteurs et prébendiers de la chapelle du Saint Sépulcre.

---

#### **1E2745 Coux et Alloignet en Beaujolais.**

**1567-1569**

Procédure et arrêt par lequel Anne de Maugiron, veuve de Bernard de Bassompierre, dame de Coux et d'Alloignet, est maintenue en la justice de ces seigneuries. Inventaire (s.d.) des titres de l'acquisition de ces seigneuries.

---

### **1E2746 Croquetaine en Brie.**

**1602-1615**

Déclaration de la terre et seigneurie de Croquetaine. Arrentements. Procédure relative à l'adjudication de la terre de Croquetaine saisie et mise en criées sur Scipion de Maugiron et Madeleine de Lugolly, sa femme. Mémoire des réparations faites au château ; des canons et armes que Servole (granger) a rendu ; des meubles que Degrand fils a retiré de Croquetaine et desquels il s'est chargé envers Servole. Compte à demander à Servole des meubles laissés dans la maison de Croquetaine. Mémoire de la vaisselle d'arent ; des meubles. Sentence du prévôt de Paris contre deux particuliers qui doivent des arrrages de rentes sur des fonds dépendant du fief de la Burelle.

### **1E2747 Igé en Bourgogne.**

**1433-1555**

Biographie ou Histoire :

Guillaume de Maugiron († 1554), fils de Guy de Maugiron et d'Ozane Lhermite, épousa Philippe de Lugny, héritière de la seigneurie d'Igé par son père Antoine de Lugny. Voir aussi 1E2752 (Montbellet)

Famille de Lugny (1433-1462).

Famille de Saligny (alliée aux Lugny par le 3e mariage de Philippe de Saligny († 1529) avec Antoine de Lugny). Lourdin de Saligny et Isabelle de Ternant sa femme, Claude de Ternant frère d'Isabelle, Regnault dit Lourdin et Claude fils de Lourdin (1491-1508) ; Charles de Saillant et Marguerite de Saligny sa femme, fille de Lourdin et d'Isabelle de Ternant, Philippe de Saligny sœur de Marguerite et femme de Guillaume de Mâlain et d'Antigny (1511).

Procès de Marguerite de Saligny, femme de Charles de Saillant, et de Philippe de Saligny, femme de Guillaume de Mâlain, filles de Lourdin de Saligny et d'Isabelle de Ternant, contre Claude Bourgeois, sa veuve et ses héritiers (1512-1514).

Procès entre Philippe de Saligny, fille de Lourdin de Saligny et d'Isabelle de Ternant, femme d'Antoine de Lugny, contre Anne de Cologny, veuve de Gilbert des Serpens et tutrice de Blaise de Serpens (1525-1541).

Pièces relatives à Guillaume de Maugiron et Philippe de Lugny, sa femme (1542-1555).

Correspondance relative à Igé, émanant de Jeanne de Maugiron (1575) et de M. de Maugiron (1586).

Seigneurie d'Igé (1317-1630). A noter :deux pièces concernant l'abbaye de Cluny à cause d'Igé (1317 et 1540) ; contrat de mariage d'un particulier d'Igé (1367) ; testament de Jean de Marzieu, damoiseau (1348).

Inventaire du château d'Igé (1602-1605).

Proclamations à toutes personnes intéressées pour amodiation (1622).

Avis relatif au rachat de la terre d'Igé (procédure entre les héritiers Maugiron et Mme de Chevières) (1622).

### **1E2748 Baronnie de Leyssins en Dauphiné.**

**1478-1695**

Différend au sujet de la possession de la terre de Leyssins entre les familles de Maugiron, de Lyonne, de Gratel et de Beauvoir.

### **1E2749 Longes.**

**1530-1532**

Contrat de mariage entre Pierre Coulis, de Longes, et Claude Jordan, des Haies. Testament de Claude Jordan.

### **1E2750 Lyon : maisons.**

**1433-1549**

Maison Ronde ; maison à l'enseigne de Sainte-Marthe ; maison des Trois-Fourneaux ; maison rue des Albergiers. Vente d'une maison et jardin sis rue Neuve à Jean de Varey par Robert Dastupel, dit de Fribourg, orfèvre.

### **1E2751 Mâcon.**

**1343-1455**

Vente faite par Antoine Chevrier à Alexandre Lasone (1343). Contrat de mariage entre Monet Cazalier et Jeanne Hacy (1393). Titres de la famille Marin (1381-1455).

### **1E2752 Seigneurie de Montbellet et Montregnard.**

**1527-1633**

Procédures pour raison des biens de feu Gaspard de Montregnard, successivement arrivés à Joachim et Pierre de Montregnard, ses fils, entre : Jean de Garadeur, seigneur de l'Écluse, Laurent et Annet de Maugiron ; Jean de Garadeur, Charlotte Le Roux sa femme, Pierre Le Roux seigneur du terreau, Claudine Le Roux veuve de Claude Goudon seigneur de Gravins, Charles de Saint-Liger seigneur de Rully et Philippe de Lugny sa femme ; Claudine Le Roux, femme de Jean-Baptiste de Locatel, Gilbert d'Apchon seigneur de Montregnard, etc.

Échange des seigneuries d'Anjou, Jarcieu et Surieu en Dauphiné, contre les seigneuries de Montbellet, Igé et Azé en Mâconnais, passé par Jacques de Miolans, seigneur de Chevrières, et Timoléon de Maugiron, comte de Montléans ; transaction par laquelle cet échange est déclaré nul : Gabrielle de Gadagne, dame de Chevrières, veuve de Jacques de Miolans, est remise en possession des seigneuries d'Anjou, Jarcieu et Surieu, et Timoléon de Maugiron rentre en possession des seigneuries de Montbellet, Igé et Azé (1605-1608).

Baux, ventes, quittances, paiements (1527-1633).

Proclamations à toutes personnes intéressées pour amodiation (1626).

---

### **1E2753 Reventin (Vaugris) : domaine de Rivière.**

**1546-1720**

---

### **1E2754 Roybon.**

**1352-1428**

Roybon. Copie de l'arrêt de la chambre des comptes du Dauphiné au profit des Carmes de Beauvoir-en-Royans, qui leur adjuge les tâches de Roybon qui leur auraient été données par le dauphin de Viennois pour la dotation de leur couvent. Vente passée entre particuliers de neuf quarts froment imposés sur un pré au lieu de Valorsène, paroisse de Roybon. 1352-1428.

---

### **1E2755 Saint-Alban.**

**1596-1608**

Grange : procédure, arrentement.

---

### **1E2756 Saint-Marcellin.**

**1510-1677**

Échanges ; acquisitions de fonds ; directe active et passive ; chapelles du Molard sous le vocable de saint Pierre et saint Michel et des Onze mille vierges ; reliques de la Sainte Croix et de saint Laurent pour les récollets et les carmes ; confrérie des morts.

---

### **1E2757 Saint-Symphorien-d'Ozon.**

**1577-1676**

État au vrai des revenus de la seigneurie (1578). Évaluation du revenu (1580). Albergements (1524-1581). État des sommes payées par Jean de Chastellier et Hippolyte d'Escarnelly, sa femme, pour les acquisitions de la seigneurie de Saint-Symphorien-d'Ozon et dépendances (1595). Cession et transport de la seigneurie à Timoléon de Maugiron par Gabriel-Philippe de Chastellier (1601-1606). Procédure pour Gabriel-Philippe et Charles de Chastellier, frères, contre Timoléon de Maugiron pour obtenir le paiement d'une rente annuelle de 200 écus (1605-1606). Acquisition d'une vigne par Jean de Maieste, prêtre de Saint-Symphorien-d'Ozon (1500).

---

### **1E2758 Saint-Vérand.**

**1577-1676**

Copie de reconnaissances de fonds sur la paroisse de Saint-Vérand au profit de Félix de La Croix Guerre, seigneur de Brie et de Chevrières (1577). Appensionnements. Arrentements. Inventaire des bâtiments et biens situés à Saint-Vérand (XVIIe s.). Volumineux procès contre Lucrèce Peyron et Jean Folhion, son héritier (1666-1676).



---

**1E2759 Sainte-Colombe.**

**1558-1739**

Acquisition par noble Jean Fournel des seigneuries de Lay, Pouilly, Sainte-Colombe et Charlieu, et vente par le même de la terre de Sainte-Colombe à la communauté du lieu (1558). Acquisition de la viguerie, terre et seigneurie de Sainte-Colombe par Laurent de Maugiron (1570). Acquisition de la seigneurie par Denis-Louis-Timoléon de Maugiron auprès de Scipion Roze (1724). Suites de l'acquisition : procès verbal constatant le mauvais état du château, procédure et transaction avec Scipion Roze au sujet du prix de la vente, etc. (1724-1736). Pièces relatives à Laurent Lentillon, procureur du Roi à Sainte-Colombe (1717 et 1735). Correspondance expédiée de Sainte-Colombe pour Maugiron (1724-1739).

---

**1E2760 Varacieu.**

**1314-1720**

Extrait et traduction du don du château, territoire et mandement de Varacieu, fait par Jean, dauphin, comte de Viennois, à Aymar, seigneur de Brussieux ; en récompense de cette concession, Aymar donne au dauphin son château et forteresse de Dionnay, et dépendances (1314). Acquisition de cens par Jean Aucol (1444). Dénombrement des fonds sujets à la taille (XVI<sup>e</sup> ?). Albergements (1582-1624). Arrentements (1657-1672). Vente d'une rente de 25 pugnieres avoine (1631). Procédures en paiement de créances pour François de Maugiron (1689). Procès au sujet du moulin de Lissieu situé sur le ruisseau de Cumane (1653-1702). Deux actes d'assemblée de la communauté de Varacieu (1657-1665). Procédure à la cour de Varacieu pour M. de Maugiron contre deux particuliers qui avaient coupé des châtaigniers (1720). Procès entre particuliers (1700-1703).

---

**1E2761 Tous domaines. Registre des baux à ferme.**

**1696-1711**

Un reg. à reliure souple, 155 p. Extraits de baux à ferme, de comptes arrêtés avec les fermiers, de pensions, de quittances passées et reçues.

---

**1E2762-1E2764 Procédures.**

**1273-1749**

---

**1E2762 Procédures particulières.**

**1630-1749**

Procédure entre Germain et Claude Souliers, frères, marchands de Lyon, et Jean Perrier, au sujet d'une obligation passée en leur faveur suite à un transport consenti par Claude de Maugiron (1630-1636).

Procès au parlement de Toulouse entre Pierre-Gabriel Ponsonnet, jésuite du collège du Puy, prieur du prieuré de Macheville, demandeur en passation d'une nouvelle reconnaissance, contre Louis Garnier et François Bonnet ; Guy-Joseph de Maugiron, chanoine comte de Lyon et abbé commandataire de l'abbaye d'Ambronay, étant assigné en garantie (1733-1749).

---

**1E2763 Procédures diverses.**

**XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s.**

---

**1E2764 Pièces conservées dans le fonds et relatives à des tiers.**

**1273-1582**

Vente d'un pré faite à Jean Charbonelle par Barthélemy, fils de Bonion de Septème. Vente faite par Marguerite de Francheleins, femme de Hugon du Pontey, à Barthélemy Guerrier, cleric de Montluel. Fief de la moitié de la leyde des grains qui se vendent à Billom, fait à Arnauld, évêque de Clermont, par Guillaume Neuve Ville ou de la Chabra. Vente faite par Martin et Toussaint Vial, de Lanczolas, à Pierre de Bastide et Marguerite de Crose, sa femme. Deux acquisitions faites par Jacques Charial, curé de Saint-Rognin. Lettres de provisions de régent au collège de la Tour-du-Pin pour Jean Balmet. Échange de seigneuries entre Anne de France et Antoine de Varey. Adjudication des maisons et fonds saisis provenant de l'hoirie de François Larcher, premier mari de noble Louise Rogais, adjugés à Jean de la Rivière, mari de Louise.

Pièces diverses non identifiées.

---

**1E2765-1E2798 Famille de Pierregourde ou de la Murette.**

**1217-1721**

Biographie ou Histoire :

Les ruines de la maison-forte de Pierregourde se trouvent sur le territoire de l'actuelle commune de Gilhac-et-Bruzac, Ardèche, arr.

Privas, cant. de la Voûte-sur-Rhône.

Deux familles ont porté successivement le titre de seigneurs de Pierregourde. La première dynastie de Pierregourde est attestée en 1237 (Hugues Ier de Pierregourde : 1E2766). En 1325, Hugues IV de Pierregourde épousa Diane de la Marette, et les seigneurs de Pierregourde prirent désormais le nom de la Marette. Cette dynastie s'éteignit en 1568 lorsque Louis de Pierregourde, fils d'Alexandre de Pierregourde († 1568) et de Claude de Tailhac, qui avait embrassé le parti protestant, fut tué.

La seigneurie de Pierregourde échut alors à sa sœur, Claude de la Marette. Elle avait épousé François de Barjac († 1568), chef protestant en Vivarais. Leur fils, Isaac de Barjac († 1633), reprit le nom de Pierregourde. Il épousa en 1592 Louise de Rochebaron, veuve de Tristan de Tailhac. Leur fils, Jean-Annet, se soumit à Louis XIII en 1629 et embrassa le catholicisme. Jean-Annet épousa Marguerite d'Urre du Puy-Saint-Martin : Louise, leur unique fille, épousa en 1645 Louis de Maugiron.

Mode de classement :

L'existence d'un inventaire analytique établi vers 1713, justifie le plan de classement adopté. On a choisi en effet d'inventorier d'abord les pièces décrites dans cet inventaire, en en conservant l'ordre, ce qui permet de continuer de l'utiliser et de mesurer les lacunes du fonds. Les pièces qui ne figuraient pas dans cet inventaire sont décrites dans une deuxième partie.

Bibliographie :

Louis de La Roque, *Armorial de la noblesse de Languedoc*, Montpellier-Paris, 1860.

## 1E2765-1E2781 Pièces inventoriées en 1713.

1217-1713

### 1E2765 Inventaire d'archives.

1713

L'inventaire permet de mesurer l'étendue des lacunes du fonds aujourd'hui conservé.

## 1E2766-1E2771 Foi et hommage, droits seigneuriaux.

1217-1672

### 1E2766 Foi et hommage, aveux et dénombremments prêtés par le seigneur de Pierregourde.

1237-1672

Inv. de 1713, liasse 1. N° 1 à 24, manque le n° 12.

1. 1237. Hommage de Hugues de Pierregourde à la comtesse de Valentinois, dame de la Voute.
2. 1304. Hommage de Hugues de Pierregourde à Bermond d'Anduse, seigneur de la Voute.
3. 1311. Hommage d'Hugues de Pierregourde à Bermond d'Anduse.
4. 1325. Hommage d'Hugues de Pierregourde à Bermond d'Anduse.
5. 1325. Hommage de Giraud de Pierregourde à Jean de Crussol.
6. 1340. Hommage d'Hugues de Pierregourde à Louis de Poitiers, comte de Valentinois.
7. 1348. Hommage d'Anduse de Crussol, veuve d'Hugues de Pierregourde, à Bermond de la Voute.
8. 1348. Hommage d'Anduse de Crussol, veuve d'Hugues de Pierregourde, à Giraud de Crussol.
9. 1349. Hommage d'Anduse de Crussol, veuve d'Hugues de Pierregourde, à Aymar de Poitiers, comte de Valentinois.
10. 1367. Hommage d'Hugues de Pierregourde à Bermond d'Anduse, seigneur de la Voute. (parchemin en très mauvais état, il s'agit sans doute d'une copie de l'acte de 1304 conservé sous le numéro 2).
11. 1416. Acte rappelant les droits de la dame de la Voute sur Hugues, nouveau seigneur de Pierregourde.
13. 1460. Hommage de Claude de Pierregourde à Louis de Crussol.
14. 1470. Dénombrement de Claude de Pierregourde.
15. 1486. Extrait du serment de fidélité au roi de Bermond de la Voute.
16. 1486. Double du précédent.
17. 1508. Extrait de l'hommage d'Alexandre de la Marette, procureur d'Hugues de Pierregourde son frère, à François de Crussol.
18. S.d. Extrait d'un dénombremment de Pierregourde.
19. S.d. Dénombrement de Pierregourde.

20. S.d. Dénombrement de Jean-Annet de Pierregourde au duc de Ventadour.
21. 1672. Procuration passée par Louis de Maugiron à son procureur pour présenter au roi les aveux et dénombrements.
22. 1672. Dénombrement au roi pour la confection du terrier de Languedoc.
23. 1525-1529. Cahier des « diètes » (assises) tenues à Pierregourde.
24. 1314. Donation sur parchemin en présence d'Hugues de Pierregourde.

---

**1E2767 Droits : tailles. 1358-1700 (environ)**

**1358-1700**

- Inv. de 1713, liasse 2. Manquent les numéros 1, 2, 3, 5, 6 et 8.
4. 1358. Enquête sur les tailles que peut exiger le seigneur de Pierregourde sur les habitants de son mandement.
  7. 1529. Enquête sur ses droits à la requête d'Alexandre de Pierregourde.
  9. S.d. [XVIe s.] Rôle de taille.
  10. S.d. [XVIe s.] Pièces du procès contre les habitants de Pierregourde sur la taille.

---

**1E2768 Autres droits.**

**1293-1646**

- Inv. de 1713, liasse 3. Manquent les numéros 1, 2, 3, 5, 7, 13, 16 et 18).
4. 1309. Accord avec le prieur de Vernous sur le droit de vingtain.
  6. 1485. Appel par Claude de Pierregourde d'une sentence relative au droit de vingtain.
  8. 1384. Commission du sénéchal de Beaucaire de faire procéder aux réparations et fortifications de Pierregourde.
  9. 1409. Procuration passée par les habitants du mandement de Pierregourde à trois d'entre eux, dans le conflit relatif aux réparations demandées par Hugues de Pierregourde.
  10. 1483. Transaction avec les habitants sur les réparations.
  11. 1523. Enquête à la demande de Gaspard de Pierregourde, relative au droit d'un mouton annuel que lui contestaient les habitants.
  12. 1293. Accord entre Hugues de Pierregourde et sa sœur au sujet de la dot de celle-ci.
  14. 1340. Ordre du seigneur de Pierregourde à certains habitants de fournir un lit pour ses hôtes.
  15. 1646. Lettres de Louis XIV établissant deux foires à Saint-Laurent-du-Bousquet.
  17. 1523 et 1529. Enquête faite par les habitants sur la prétention de Gaspard de Pierregourde relative à un mouton annuel (voir ci-dessus le numéro 11).

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Pour des raisons de conservation matérielle, la pièce 1E2768/15 est conservée à part.

---

**1E2769 Limites de la seigneurie : accords.**

**1280-1394**

- Inv. de 1713, liasse 4, pièces 1 à 14.
- Accords avec le seigneur de la Tourette, le seigneur de Beauchastel, le seigneur d'Anduze.

---

**1E2770 Foies et hommages reçus par le seigneur de Pierregourde.**

**1297-1372**

- Inv. de 1713, liasse 5, pièces 1 à 18.

---

**1E2771 Rentes dues.**

**1217**

- Inv. de 1713, liasse 6, pièces 1 et 2.

1. 1217. Rentes dues au seigneur de Pierregourde (1 petit rouleau de parchemin).
2. 1217. Copie du précédent (très mauvais état).

---

**1E2772-1E2774 Terriers et lièves.**

**1310-1740**

---

**1E2772 Recueil factice de terriers et reconnaissances.**

**1310-1506**

Inv. de 1713, liasse 6, pièce 3. Comprend 11 parties distinctes. Très mauvais état.

---

**1E2773 Terrier des forains.**

**1622**

Inv. de 1713, liasse 6, pièce 15.

7 cahiers reliés : extraits du terrier des forains, et lièves à quatre confins faites sur le terrier. Dressé pour Jean Annet de Pierregourde, pour les rentes prenant à Crussol, Beauchastel, Saint-Fortunat et la Voute. Le terrier lui-même, décrit dans l'inventaire de 1706 sous le numéro 14 de la liasse 6, n'est plus conservé.

---

**1E2774 Lièves de recette.**

**1439-1740**

Inv. de 1713, liasse 12, pièces 1 à 21.

1 à 15 et 18 à 21. Rente du château de Pierregourde. 1439-1740 (la pièce n° 21 a été ajoutée postérieurement à l'inventaire).

16 et 17. Rente du château d'Autussac. 1631, 1640.

---

**1E2775-1E2781 Domaine : contrats, acquisitions.**

**1303-1713**

---

**1E2775 Abbénévis et accensements.**

**1303-1568**

Inv. de 1713, liasse 14, pièces 1 à 28.

---

**1E2776 Appensionnements (création de pensions).**

**1596-1713**

Inv. de 1713, liasse 15, pièce 1 à 25.

---

**1E2777 Reconnaissances et quittances.**

**1293-1705**

Inv. de 1713, liasse 16, pièces 1 à 31 (manquent les numéros 20 et 24).

---

**1E2778 Acquisitions de cens et de rentes.**

**1294-1685**

Inv. de 1713, liasse 17, pièces 1 à 36.

---

**1E2779 Acquisitions de terres et de maisons.**

**1319-1706**

Inv. de 1713, liasse 18, pièces 1 à 26.

---

**1E2780 Conflits (propriétés, droits) : accords et conventions.**

1280-1573

Inv. de 1713, liasse 19, pièces 1 à 15.

---

**1E2781 Échanges.**

1322-1602

Inv. de 1713, liasse 20, pièces 1 à 7.

---

**1E2782-1E2798 Compléments à l'inventaire de 1713.**

1291-1721

---

**1E2782 Archives familiales.**

1558-1637

Fragment d'avis d'avocat relatif à la succession d'Alexandre de Pierregourde (mort en 1558). Mariage entre Jehan du Clou et Claude de Tailhac, veuve d'Alexandre de Pierregourde (1577). Lettres reçues (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s.). Lettres du Roi à Jean-Annet de Pierregourde (3 lettres, 1637). Contrat de mariage entre Jean-Annet de Pierregourde, fils d'Isaac de Pierregourde et de feue Louise de Rochebaron, et Marguerite d'Urre [du Puy-Saint-Martin], fille d'Antoine d'Urre et de Baptistine de Simiane (1620). Mémoire relatif au paiement de la dot de Marguerite d'Urre (après 1620). Expertise de la succession d'Isaac de Pierregourde (1634). « Mémoire du meuble de Madame qui estoit dans les coffres » (XVII<sup>e</sup> s. ?).

---

**1E2783-1E2793 Domaines.**

1291-1721

---

**1E2783-1E2786 Seigneurie de la Marette.**

1291-1721

---

**1E2783 Acquisitions.**

1303-1333

---

**1E2784 Acquisitions.**

1336-1457

---

**1E2785 Échanges, accords et reconnaissances.**

1321-1721

A noter : donation de la juridiction de la maison de la Marette par Jacques de Tournon, seigneur de Gluiras, à Alexandre de Pierregourde (1544). Rentes de la Pra (1557-1592).

---

**1E2786 Accords entre seigneurs et particuliers.**

1291-1492

Pièces conservées car intéressant des biens relevant ensuite de la seigneurie de la Marette.

---

**1E2787-1E2789 Seigneurie de Cournon en Auvergne et du Sandre.**

1434-1582

---

**1E2787 Titres généraux.**

1434-1582

En particulier : procédure entre Alexandre de Pierregourde et le seigneur de Tournon, relative à la confiscation de la seigneurie de Cournon pour le meurtre de Pierre de la Tourrette (1560).

**1E2788 Liève des cens.****1460****1E2789 Terrier.****1494-1499****1E2790-1E2793 Autres domaines.****1304-1720****1E2790 Baronnie de Beaudiner.****1304-1525**

A noter : grand rouleau terrier (en très mauvais état) (1304).

**1E2791 Domaine du Besset.****1347-1391**

Terrier : reconnaissances passées au profit de Humbert Malet et de Etienne de Bessy [ ?].

**1E2792 Chanteloube.****1345-1555****1E2793 Domaines divers ou non identifiés.****1305-1720**

Accord avec les habitants de Bruzac (1303, très mauvais état). Echanges et acquisitions (1305-1743). Rémission du domaine et des moulins de Châteauevieux à Louis de la Marette, seigneur de Pierregourde (succession d'Alexandre de la Marette ; 1567). Quittances et obligations (1585-1669). Liève du cens dû à Charaix (début XVIIe s.). Mémoire de dépenses (1620). Domaine de Jacquet (à Toulaud, mandement de Pierregourde) : donation, actes de gestion, quittances (1560-1720).

**1E2794-1E2798 Procédures.****1567-1674****1E2794-1E2796 Procédure avec la famille de Tailhac et d'Apcher.****1582-1674**

## Biographie ou Histoire :

Il semble que deux procédures aient opposé la famille de Pierregourde aux familles d'Apcher-de Tailhac.

La première oppose Claude de la Marette, la mère d'Isaac de Pierregourde, à Philibert d'Apcher, au sujet d'une obligation consentie par ce dernier en sa faveur.

La seconde concerne la succession de Tristan de Tailhac, père de Dauphine d'Apcher. Elle concerne la famille de Pierregourde en raison du remariage de Louise de Rochebaron, mère de Dauphine et veuve de Tristan de Tailhac († 1586), avec Isaac de Pierregourde (en 1592). Dauphine de Tailhac, née vers 1584, épousa en premières noces, en 1598, Jacques d'Apcher ; elle eut de ce dernier un fils, Philibert Christophe, et devenue veuve en 1606 elle épousa François de Ligonnes.

Un premier différend porte sur l'administration des biens de Dauphine par Louise de Rochebaron, et un autre sur la jouissance du douaire de Louise de Rochebaron. Dauphine de Tailhac est soutenue d'abord par son oncle, Christophe d'Apcher, puis par ses époux successifs.

D'une demande de conseil de Louise de Rochebaron, rédigée avant 1620 (date à laquelle on sait que Louise était décédée), on apprend qu'Isaac de Pierregourde s'était emparé des intérêts de sa femme et qu'il avait obtenu une série d'arrêts en sa faveur contre Dauphine, mais qu'ensuite, il fut condamné pour crime et tous ses biens confisqués. Comme il était en « mauvais ménage » avec Louise de Rochebaron, il avait consenti le 20 décembre 1611 à ce qu'elle jouisse des seigneuries de Châteauboué, Tailhac et Monpeyroux. Celle-ci, avant de mourir (on sait qu'elle est décédée en 1620 au plus tard), paraît s'être réconciliée avec sa fille et demande à lui céder les arrérages de son douaire.

Après la mort de Louise les intérêts de Pierregourde sont défendus par Jean-Annet, son fils.

---

**1E2794 Procès entre Claude de la Marette et Philibert d'Apcher.**

**1592-1610**

---

**1E2795 Succession de Tristan de Tailhac.**

**1582-1607**

Acte passé par Tristan de Tailhac (1582). Contrat de mariage de Tristan de Tailhac et Louise de Rochebaron (1584). Inventaires après décès de Tristan de Tailhac (1586-1588). Comptes rendus par Louise de Rochebaron sur l'administration des biens de son mari (1587-1588). Questions posées par Dauphine de Tailhac à Louise de Pierrgourde et réponses de celle-ci (après 1592, puisque Isaac de Pierrgourde est cité). Jacques d'Apcher, époux de Dauphine de Tailhac : mariage (1598), achat de la seigneurie de Charais (1605), inventaire après décès (1607).

---

**1 E 2796 Pièces de procédure.**

**1609-1674**

---

**1E2797-1E2798 Autres procédures.**

**1567-1668**

---

**1E2797 Procédure contre la communauté de Tulette.**

**1567-1647**

Sur une rente annuelle de 350 livres due au seigneur de Pierrgourde par la communauté.

---

**1E2798 Procédures diverses.**

**1576-1668**

---

**1E1649-1E1764 Mignot de Bussy (famille) et alliées : Gaspard du Sou, Bussière (Beaujolais).**

**1331-1789**

**Biographie ou Histoire :**

La famille Mignot est une famille d'origine bourgeoise qui apparaît à la fin du XVI<sup>e</sup> s. à Villefranche. Edouard Mignot est qualifié successivement de marchand bourgeois, grenetier au grenier à sel de Thizy, receveur du grenier à sel de Mâcon en 1602, élu en l'élection de Beaujolais. Il acquiert en 1605 les fiefs de Bussy (Saint-Georges-de-Reneins) et la Martizière (Belleville-en-Beaujolais). Il teste en 1619.

Son second fils Noël, baptisé en 1590, achète en 1639 un office de conseiller secrétaire du Roi qui le fait entrer dans la noblesse. Il teste en 1675.

François Mignot, son fils (1621-1686) est également conseiller du roi. De son mariage avec Marie du Rosier il a notamment un fils, également prénommé Noël, et une fille,

Antoinette, qui épouse Louis de Bussière. Noël « II » Mignot (1652-1715) est lieutenant général, civil et criminel au bailliage de Villefranche. De son mariage avec Antoinette de Bonnel, il a un fils, Jacques-François Mignot de B., qui épouse en 1714 Marie Bottu de la Barmondière et meurt en 1739.

Leur fils, Louis « de » Mignot (1721-1776) épouse en 1750 Antoinette-Marie-Nicole de Bussière. Les alliances entre les familles de Mignot, de Bussière et de Saint-Amour (Jeanne-Angélique, la fille d'Antoinette Mignot et de Louis de Bussière, a épousé Louis de Gaspard de Saint-Amour) conduisent Louis Mignot à recevoir en 1767 le château du Sou, à Lacenas, en don de son cousin Joseph-Marie de Gaspard du Sou.

Antoine-François-Aimé-Marie de Mignot, seigneur de Villié, du Sou, du Châtelard et de Lacenas (1744-1804) émigre à la Révolution et le château est vendu comme bien national. La famille se fixe ensuite en Autriche.

**Bibliographie :**

Théodore Coutaux, *Généalogie de la famille Mignot de Bussy*, Paris, 1892 ; Jean Balloffet, « La famille Mignot de Bussy », dans *Société des sciences et arts du Beaujolais*. Bulletin n° 57, 1914, p. 149-179; Didier Repellin, « La restauration de l'hôtel Mignot de Bussy », dans *Comptes rendus de l'Académie de Villefranche et du Beaujolais*, 2004, p. 27-28.

**1E1649-1E1652 Famille de Bussière.****1538-1788****1E1649 Papiers de famille.****1574-1751**

Contrat de mariage de « Monsieur Maistre Bussières (on lit Bussières et Bussière), avocat au baillage de Beaujolais, avec Jeanne Merlin, fille d'honnête Jean Merlin, bourgeois de Beaujeu ; » quittance d'une somme de 200 livres au profit de noble Aimé de Bussières, sieur du Châtelard et d'Escusolles, par Philippine de Champany, veuve de Claude Sauzey, de Lancié ; état des pensions dues à M. de Bussières à cause de sa maison du Châtelard, sise à Lancié ; diplômes de bachelier en droit civil et en droit-canonique, délivrés à Louis de Bussières par François Demareau, chancelier de l'université d'Orléans, signés Dela lande, antecessor, decanus et rector, et Goullu, antecessor ; affranchissement de servis par Antoine de Chardonny, seigneur de Saint-Lager, etc. au profit d'Aimé de Bussières, seigneur d'Escusolles, conseiller et procureur du Roi en l'élection de Beaujolais, sur des biens acquis par ce dernier, moyennant le prix de 800 livres ; état des fonds possédés par Aimé de Bussières, mouvants de la rente de Saint-Romain, dépendant du royal monastère de Tournus ; quittance des servis ; apposition des scellés par les officiers du bailliage de Beaujolais, en la maison du Châtelard, après le décès de Louis de Bussières, seigneur dudit lieu, et description sommaire des meubles et effets, en présence de dame Antoinette Mignot, sa veuve ; autre procès-verbal de visite dans sa maison de Villefranche et inventaire de ses papiers, en présence de ladite Antoinette Mignot, de François de Bussières, grand sacristain de l'Île-Barbe, son frère, et de Noël Mignot, seigneur de Bussy et de la Martizière, lieutenant civil et criminel au bailliage de Beaujolais, etc. ; contrat de mariage de Joseph-Aimé de Bussières, fils de Louis et d'Antoinette Mignot, avec Marguerite, fille d'Antoine Buron, seigneur de la Verpillière ; autre contrat de mariage de Laurent Mignot de Bussy, chevalier, fils de feu Noël Mignot, et de dame Antoinette de Bonnel, avec dame Suzanne Gayot, fille de Robert Gayot, bourgeois de Lyon, et de Reine Chaume, et à présent veuve de noble Pierre Trollier, ancien échevin de Lyon ; nouveau dénombrement des fonds possédés par noble Louis de Bussières, seigneur du Châtelard, mouvants de la rente noble du prieuré de Saint-Romain (voir I E 1760).

**1E1650 Succession de Françoise de Bussières.****1719-1768**

Ordonnance du bureau des finances de Lyon, rendue à la requête de Joseph-Aimé de Bussières et d'Angélique de Bussières, neveu et nièce de feu Françoise de Bussières et ses héritiers, par laquelle il est ordonné à leur profit le paiement des arrérages d'une rente de 40 livres sur les tailles, au capital de 4,000 livres, remboursable, conformément à l'édit de décembre 1764, à 1,600 livres ; certificat du receveur des tailles de l'élection de Lyon portant qu'il a été fait fonds dans l'état des finances de ladite élection, pour l'année 1762, de la somme de 40 livres au nom de Françoise de Bussières, pour être payée à Antoinette-Marie-Nicole de Bussières, femme de Louis Mignot de Bussy et à Jean de Gaspard du Sou de Saint-Amour et que ladite somme a été payée à ces derniers ; pièces justificatives, parmi lesquelles on remarque : le contrat de mariage de Louis de Gaspard de Saint-Amour, marquis de Fontcerenne, seigneur du Sou, avec Jeanne-Angélique de Bussières, fille majeure, nommant pour ses héritiers universels Joseph-Aimé de Bussières, son neveu, conseiller au bailliage du Beaujolais, et dame Angélique de Bussières, femme dudit sieur de Gaspard de Saint-Amour.

**1E1651 Rente constituée par Louis de Bussières.****1703-1752**

Constitution d'une rente de 65 livres par Louis de Bussières, écuyer, seigneur du Châtelard, au profit de Pierre de la Chize, curé de Lancié, moyennant la somme capitale de 1,300 livres ; cession de cette rente par Pierre Méziat, de Lancié, héritier de Jacques Méziat, son père, qui était héritier de Claude Méziat, son frère, lequel était héritier de Messire Pierre de la Chize, au profit de Jean Delore, marchand de la paroisse de Chenas ; approbation de cette cession par Joseph-Aimé de Bussières ; remboursement de ladite rente par Louis Mignot de Bussy, mari d'Antoinette-Marie-Nicole de Bussières, donataire de Joseph-Aimé de Bussières ; contrat d'une rente de 250 livres, au principal de 5,000, par Joseph-Aimé de Bussières, au profit de Claude Valence, seigneur de Minardièrre, bailli du duché de Roannais, et de Jeanne Buron, sa femme, remboursement par Louis Mignot de Bussy ; promesses de Joseph-Aimé de Bussières et de Marguerite Buron, sa femme, à diverses personnes, de payer des sommes variables s'élevant ensemble à 24,000 livres, acquittées par Louis Mignot de Bussy ; quittances desdites sommes.

**1E1652 Reconnaissances, procédures.****1685-1788**

Reconnaissance passée par Jean Clayette, laboureur à Lancié, et Jean Champier, laboureur à Corcelles, d'une terre et d'une maison, situées à Lancié, sur lesquelles une pension de 13 livres et d'un chapon est imposée au profit de noble Louis de Bussières, seigneur du Châtelard ; traité passé entre dame Antoinette Mignot, veuve de Louis de Bussières, tutrice de ses enfants, d'une part ; et Jean Magnin, de Lancié, et encore Jean Clayette, dudit lieu, d'autre part, au sujet du compte des arrérages de la pension de 13 livres et un chapon ; remboursement de la moitié de la pension d'un chapon par Benoît Chamera, de Lancié, mari de Françoise Manin (plus haut Magnin) et paiement des arrérages, moyennant la somme de 6 livres 15 sous ; remboursement de la rente de 6 livres 10 sous, due par



Jean Sapin à Messire Joseph-Aimé de Bussières ; convention entre Joseph-Aimé de Bussières et Louis Maysiat (Méziat, à l'article E. 1651), de Lancié, au sujet d'une prise des eaux « fluant dans le chemin au lieu dit des Frébouches ; » acte extra-judiciaire signifié à la requête d'Antoine-François-Aimé-Marie de Mignot, comte de Bussy, seigneur de Fontcrenne, Villié, le Sou, Lacenas, la Bâtie, etc., capitaine de dragons au régiment ne Lorraine, à Elisabeth Robert, veuve de Jacques Dumont, vigneron à Lancié, au sujet du droit de prise d'eau aux Frébouches, appartenant audit comte de Bussy.

---

**1E1653-1E1676 Famille Mignot de Bussy, seigneurie de Bussy.**

**1379-1786**

---

**1E1653-1E1663 Titres domaniaux.**

**1538-1775**

---

**1E1653 Rente perçue par la famille Berthelon de Brosses et acquise par Louis Mignot de Bussy.**

**1745-1775**

Transaction entre Jean-Aimé Berthelon de Brosses, conseiller de S.A.S. le prince souverain de Dombes, ancien procureur au parlement dudit pays, et consorts, d'une part ; et Jean Bourchanin, laboureur de la paroisse de Dracé, et Claudine Palais, sa femme, d'autre part, par laquelle ces derniers restent chargés d'une rente de 40 livres, au capital de 2,000 livres ; quittance de 80 livres pour les arrérages de ladite vente par Damien-Antoine Berthelon de Brosses, chevalier, conseiller à la Cour des monnaies de Lyon, au profit de Philibert Bourchanin ; cette quittance portant reconnaissance de la rente de 40 livres au profit de Berthelon de Brosses ; reconnaissance de cette rente par Philibert Bourchanin au profit de Louis Mignot de Bussy, acquéreur de Berthelon de Brosses ; autre reconnaissance de la même pension contenant quittance par Louis Mignot de Bussy, contre Jean Bourchanin.

---

**1E1654 Reconnaissance.**

**1759**

Reconnaissance passée par François Mignot de Bussy, au profit de Pierre Dubruchet-Buisson, prêtre bénéficiaire de l'église de Lyon, curé d'Anse, chapelain et prébendier de la chapelle Saint-Pierre, fondée en l'église paroissiale de Saint-Jean-d'Ardières, de tenir de sa rente un pré situé à Villié, au mas de Morgon ; articulat.

---

**1E1655 Quittance.**

**1768**

Quittance passée par Louis Mignot de Bussy, chevalier, seigneur de Bussy, du Châtelard et autres lieux, bourgeois de Lyon, au profit de messire Benoît-Jacques de la Colonge, lieutenant civil et criminel au bailliage de Beaujolais, de la somme de 27 livres 10 sous pour les arrérages de cinq années, due « aux sieur et dame de Bussy. »

---

**1E1656 Acquisition du fief de Bussy par Claude de Baronnat.**

**1538**

Vente passée par noble Jean de la Bessée, écuyer, seigneur de Rognins (aujourd'hui Reneins) et de Brameloup, à noble Claude de Baronnat, écuyer, seigneur de Bussy, docteur ès droits, juges des appeaux de Beaujolais et Dombes, pour le prix de 15 livres tournois, des cens, servis et rentes à lui dus par l'acheteur et imposés sur une terre située en la paroisse de Reneins.

---

**1E1657 Foi et hommage, aveux et dénombrements.**

**1601-XVIIIe s.**

Foi et hommage fait à Henry de Bourbon, duc de Montpensier, sire et baron de Beaujolais, par Jean Royron, procureur de Jean de La Chambre, seigneur de Montfort, pour le moulin Au-Comte et le fief de Bussy ; aveu et dénombrement par Jean de La Chambre, comte de Savigny et de Montfort, chevalier de l'ordre du Roi, comme héritier de noble Aimé-Jean de La Chambre, son fils, vivant baron de Ruffey, et comme père et légitime administrateur des biens de demoiselle Pierrette-Simonde de La Chambre, de la maison forte de Bussy et de la grange appelée de la Martizière, situées dans la paroisse de Reneins (y joint une copie) ; autre aveu et dénombrement fait au bailliage de Beaujolais par François-Marie-Aimé de Mignot, comte de Bussy, chevalier, capitaine de dragons, seigneur de Bussy, du Châtelard, du Sou, Lacenas, Saint-Paul, Villié et autres lieux pour les fiefs de Bussy (paroisse de Reneins), du Châtelard, du Sou, de Lancié et de Saint-Paul (paroisse de Lancié), de Fontcrenne (paroisse de Villié) en toute justice haute, moyenne et basse et dépendances ; « mémoire des différents seigneurs de Bussy et de la Martizière, qui ont fourni des aveux et dénombrements en la baronnie du Beaujolais. »

## **1E1658 Sommaire général des servs dus par les seigneurs de Bussy.**

**1761**

Origine : « Sommaire général des servs dus à différentes rentes par les seigneurs et dame de Bussy et sur leurs biens de Chenas et de Morgon, » savoir ; aux rentes de la commanderie de Belleville, des seigneuries de la Terrière, de Fontcrenne, d'Arpayé, de la prébende de Saint-Pierre, de la seigneurie de Pizay, du chapitre de Beaujeu, des seigneuries de Nuzillet, de l'Écluse, de la sacristie de Belleville, de la seigneurie de Corcelles, de la cure dudit lieu, de la seigneurie de la Pleigne, du prieuré de Saint-Romain, etc.

## **1E1659 Reconnaissances de rentes.**

**XVIIIe s.**

« Extrait des reconnaissances passées par les auteurs de feu M. Mignot, lieutenant-général au bailliage de Beaujolais, au profit des rentes nobles de Pizey, Fontcrenne, Arpayé et de la chapelle Saint-Pierre, sur les biens dépendants du vignoble de Morgon et possédés par madame Mignot ; » articulats de ce que doit M. Mignot de Bussy aux rentes nobles de Corcelles, Nuzillet et Saint-Lager.

## **1E1660-1E1662 Succession d'André de Bonnel (en faveur de Louis Mignot, seigneur de Bussy).**

**1762-1769**

Documents en relation :

Inventaire après décès d'André de Bonnel (1763) : Arch. dép. Rhône, BP 2227.

## **1E1660 Reconnaissance des héritiers de Claude-Nicolas Paris envers Louis Mignot de Bussy.**

**1762**

Traité entre messire Hugues-Joseph Guillaume, conseiller-auditeur en la chambre et Cour des comptes, aides, domaines et finances du comté de Bourgogne ; le sieur Léonard Rousselot, avocat en parlement, et demoiselle Anne-Claude Paris, demeurant tous à Besançon, d'une part ; et messire Louis de Mignot, chevalier, seigneur de Bussy, du Châtelard et autres lieux, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, demeurant en son château du Châtelard en Beaujolais, d'autre part, par lequel, en conséquence de la quittance que messire André de Bonnel, ancien conseiller du Roi et maître des requêtes de son hôtel, a passée aux sieurs Guillaume, Rousselot et demoiselle Paris, de la somme de 98,000 livres, pour tous les droits qu'il avait sur la succession de Claude Nicolas Paris, vivant président premier au présidial de Gray, reconnaissent et confessent devoir audit seigneur de Bussy la somme de 60,000 livres, et s'engagent à lui payer chaque année une rente de 3,000 livres jusqu'au paiement de ladite somme de 60,000 livres.

## **1E1661 Ventes passées par Louis de Mignot.**

**1764-1769**

Ventes passées par Louis de Mignot, seigneur de Bussy, héritier testamentaire de messire André de Bonnel, chevalier, ancien maître des requêtes, au profit : de Pierre Bertholet, marchand fabricant à Lyon, et d'Andrée Maurier, sa femme, d'un corps de bâtiment, situé à Lyon, rue de la Baleine, et d'une partie d'un autre corps de logis joignant le précédent, pour le prix de 12,500 livres ; de Benoît Sausse, maître teinturier, d'une maison haute, moyenne et basse, située rue de la Pêcherie, pour le prix de 19,500 livres ; de Jean Julien, maître boulanger, d'une maison située rue de l'Enfant-qui-pisse, au prix de 24,000 livres ; de Jean Poze, maître maçon et entrepreneur, d'une maison, rue Raisin, au prix de 7,200 livres ; de demoiselle Louise Randon, femme de sieur Jean Poze, maître maçon et entrepreneur, d'une maison, rue des Farges, pour le prix de 6,200 livres ; de Claude-Gabriel Baillia, maître charpentier et entrepreneur, d'une maison, place du Change, pour le prix de 18,000 livres, le tout provenant de la succession d'André de Bonnel.

## **1E1662 Procédures liées à la succession.**

**1766-1769**

Appointement en droit au parlement de Paris de la cause d'appel d'une sentence de la sénéchaussée de Lyon, entre Louis de Mignot de Bussy, héritier d'André de Bonnel, appelant, et Françoise Serou, veuve Mautiquey, intimée. Assignation des héritiers d'Antoine Saniolle, écuyer.

## **1E1663 Entretien d'un chemin.**

**1775**

Convention entre François-Joseph de Tircuy de Corcelles, chevalier, seigneur de Corcelles, Fleurie, partie de Lancié et autres lieux ; Louis de Mignot de Bussy, chevalier, seigneur du Châtelard à Lancié, Bussy et autres lieux, et les habitants des paroisses de Corcelles et de Lancié, pour l'entretien de la partie du grand chemin royal abandonné par suite de l'établissement du nouveau

grand-chemin, de l'église de Saint-Jean-d'Ardières au hameau de la Maison-Blanche, paroisse de Romanèche.

---

**1E1664-1E1676 Procédures.**

**1379-1786**

---

**1E1664 Contre la commanderie de Belleville.**

**1379-1679**

Procédure incomplète à la sénéchaussée de Lyon entre Gaspar de Ballore, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, commandeur de Belleville, demandeur, et François Mignot, écuyer, sieur de Bussy, ancien lieutenant-général au bailliage de Beaujolais, au sujet d'une demande en reconnaissance nouvelle et paiement des droits et devoirs seigneuriaux sur des fonds dépendant de la commanderie de Belleville ; copies d'anciennes reconnaissances.

---

**1E1665 Droits de Marie Bottu, femme de Jacques-François Mignot.**

**1727**

Lettres de rescision de la chancellerie du palais à Paris, à la requête de Marie Bottu, femme de Jacques-François-Marie Mignot, lieutenant-général au bailliage de Beaujolais, au sujet d'une somme de 30,000 livres que les sieur et dame Bottu, ses père et mère, lui avaient constituée lors de son mariage et dont elle leur avait passé quittance étant encore mineure ; lesdites lettres ordonnant au bailli de Beaujolais de « remettre l'exposante au même état qu'elle était avant ladite quittance, etc. »

---

**1E1666 Contre Antoine Manges, marchand.**

**1735**

Arrêt du parlement de Paris, entre Antoine Manges fils, marchand commissionnaire à Mâcon, et Jacques-François Mignot, le premier appelant d'une sentence de la conservation de Lyon qui l'avait condamné à payer audit Mignot, la somme de 220 livres en reste de deux mandats, et, en outre, au paiement de 95 pièces de vin à raison de 10 livres la botte. La Cour met l'appellation à néant et ordonne que la sentence dont est appel sortira effet ; condamne Manges à l'amende de 12 livres et aux dépens.

---

**1E1667 Contre Pierre Clerc, habitant de Chenas.**

**1737**

Contrainte donnée au parlement de Paris, à la requête de Jacques-François-Marie Mignot, lieutenant général au bailliage de Villefranche, contre Pierre Clerc, habitant de Chenas, pour le paiement de la somme de 60 livres 18 sous 9 deniers, taxe des frais d'une instance au Parlement.

---

**1E1668 Contre la maison des pauvres de Reneins.**

**1740-1744**

Procédure incomplète entre les recteurs de la maison des pauvres de la paroisse de Rogneins (Reneins), demandeurs en reconnaissance nouvelle d'une pension de 9 bichets (on lit aussi 12 et 14 bichets) blé seigle, donnée aux dits pauvres, par testament de messire Claude Bottu de la Barmondière, curé de Saint-Sulpice, et en paiement des arrérages de vint-neuf ans, contre dame Marie Bottu de la Barmondière, veuve de Jacques-François-Marie Mignot, lieutenant général au bailliage de Beaujolais. Requêtes ; sommations, etc.

---

**1E1669 Sur les biens de Claude Rabut, de Villefranche.**

**1727-1754**

Reconnaissance passée par Claude Rabut, de Villefranche, au profit de messire Aimé-Ange Mignot de Bussy, chanoine de Saint-Vincent de Mâcon et prébendier de la chapelle Saint-Nicolas, fondée en l'église de Villefranche, d'une pension annuelle de 8 livres, imposée sur une maison et un jardin, situés audit Villefranche ; résidu d'une procédure au sujet de cette pension entre Mignot de Bussy, abbé de Nant, vicaire général du diocèse de Mâcon, prébendier de Saint-Nicolas, etc., opposant au décret interposé sur les biens de Claude Rabut, demandeur, d'une part ; sieur Jean-Baptiste Rabut, bourgeois de Villefranche, poursuivant criées sur lesdits biens, défendeur, d'autre part ; et sieur Claude Rabut, partie saisie, défendeur, d'autre part ; et encore Me Perrin, « procureur plus ancien » des créanciers, opposant au décret ; sentence du bailliage de Beaujolais, subrogeant l'abbé Mignot à la poursuite de la saisie réelle, etc. Requêtes, sommations, etc.

---

**1E1670 Contre Antoine Guillard, de Romanèche.**

**1755-1756**

Résidu d'une procédure entre Louis Mignot de Bussy et dame Marie Nicole de Bussièrès, son épouse, donataire universelle de Joseph-Aimé de Bussièrès, son père, d'une part ; et Antoine Guillard, de la Maison-Blanche, paroisse de Romanèche, d'autre part, au sujet d'une pension de 18 livres et 2 chapons.

---

**1E1671 Contre Louis Léviste de Briandas.**

**1763-1766**

Procédure incomplète au bailliage de Beaujolais, entre Louis Léviste de Briandas, demandeur, et Louis Mignot de Bussy et Antoinette-Marie-Nicole de Bussièrès, sa femme, défendeurs, au sujet des arrérages de cens et servis que leur réclamait le premier.

---

**1E1672 Succession d'Abel-Ange Mignot.**

**1784**

Requête présentée au bailliage de Beaujolais, par Anne-Marie de Mignot, chanoinesse-comtesse du noble chapitre de Salles, fille mineure de messire Abel-Ange de Mignot, émancipée d'âge, procédant sous l'autorité de messire Antoine-François-Aimé-Marie, comte de Bussy, son curateur, seigneur du Sou, Lacenas, Villié, Fontcrenne et autres lieux, capitaine de dragons, pour être autorisée à faire saisir, « par forme d'arrêt seulement, » toutes les sommes que le seigneur comte de Bussy, devra ou pourra devoir à dame Catherine de Charbonnier de la Tour, veuve dudit Abel-Ange Mignot, sa mère ; ordonnance conforme ; signification ; signification au conservateur des hypothèques de Villefranche.

---

**1E1673 Pour une association de propriétaires viticulteurs.**

**1784-1786**

Résidu d'une procédure à la sénéchaussée de Beaujolais, entre Guillin Dumontet de Pougelon, demandeur au principal ; Teillard aîné, défendeur au principal et demandeur en garantie, et M. de Bussy, défendeur en garantie, au sujet des comptes à rendre à une association de propriétaires viticulteurs dont Teillard était le commissionnaire ; mémoire imprimé pour Teillard, etc.

---

**1E1674-1E1676 Au sujet des seigneuries de Fontcrenne et du Sou.**

**1767-1786**

---

**1E1674 Donation de la seigneurie de Fontcrenne et de la terre du Sou.**

**1767-1778**

Copie informée de l'acte de donation entre vifs de « la terre, château et seigneurie de Fontcrenne, situés dans la paroisse de Villié en Beaujolais ; » de la justice haute, moyenne et basse, sur la paroisse de Villié, des « rente noble, terriers, directe, et autres droits et devoirs seigneuriaux et généralement tous les droits honorifiques et utiles, etc., » passé par haut et puissant seigneur, messire Jean de Gaspard, marquis de Saint-Amour, seigneur de Fontcrenne, de Villié, du Sou et de Lacenas, au profit de messire Louis Mignot, chevalier, seigneur de Bussy et du Châtelard, chevalier de Saint-Louis, se réservant, ledit marquis de Saint-Amour, l'usufruit des choses données et, après sa mort, l'usufruit à dame Claudine de Drée, sa femme, et à la charge par ledit Mignot de Bussy « d'élire et nommer dans la propriété desdits biens celui de ses enfants mâle ou fille qu'il voudrait choisir, etc. » Copie non signée d'un traité passé le 28 janvier 1778 entre le marquis de Saint-Amour et dame Claudine de Drée, sa femme, d'une part, et dame Marie-Antoinette de Bussièrès, veuve de Louis Mignot de Bussy, tant en son nom que comme tutrice de messire Antoine-François-Marie Mignot de Bussy, son fils, officier au régiment des carabiniers, pour l'exécution de l'acte de donation de la terre du Sou, du 18 septembre 1766, par messire Joseph-Marie de Gaspard du Sou, prêtre, supérieur du séminaire d'Orléans, frère et donataire du marquis de Saint-Amour, passé au profit de Louis Mignot de Bussy (cet acte manque), et de l'acte de donation de la terre de Fontcrenne ; « inventaire de ce qui s'est trouvé au cuvier du château du Sou, » (Voir ci-dessous 1 E 1674 et suivants, les titres des seigneuries de Fontcrenne et du Sou et de la famille de Gaspard).

---

**1E1675 Contre Jean de Gaspard, marquis de Saint-Amour.**

**1779-1781**

Pièces de procédures très-incomplètes entre dame Antoinette-Marie-Nicole de Bussièrès, veuve de Louis Mignot de Bussy, tutrice d'Antoine-François Mignot de Bussy, son fils aîné, au sujet de l'exécution du traité du 28 janvier 1778, et le marquis de Saint-Amour. Requête de la dame veuve Mignot de Bussy, au bailliage de Mâcon, pour être autorisée à faire saisir, « par forme d'arrêt seulement, » les capitaux des contrats, billets et obligations dus au marquis de Saint-Amour, entre les mains de ses débiteurs ; ordonnance conforme ; significations aux débiteurs ; inventaire des titres et papiers de la terre de Fontcrenne et Villié ; requête reconventionnelle du marquis de Saint-Amour ; déclaration du marquis de Monspey, portant qu'il se désiste des

fonctions d'arbitre dans les affaires de MM. de Saint-Amour et de Bussy ; écritures pour et contre ; note non signée des plaintes de M. de Bussy contre M. de Saint-Amour ; précis pour M. de Saint-Amour ; mémoire et consultation d'avocat, non signés ; requête à la sénéchaussée de Beaujolais par la dame veuve de Bussy, pour être autorisée à faire saisir entre les mains de Me Boiron, notaire à Belleville, tous les titres et terriers des seigneuries de Fontcrenne, Villié et le Sou ; ordonnance conforme ; signification ; déclaration de M. de Saint-Amour à M. de Bussy portant que, quoiqu'il soit dit dans la transaction passée entre eux ce jourd'hui 25 avril 1779 (déficit) « que les frais d'icelle seront supportés par moitié, » il se soumet à payer seul les frais de contrôle ; décharge de titres passée au marquis de Saint-Amour, par Pierre-Joseph Chevoste, fondé de pouvoirs de monsieur et de madame de Bussy ; quittance de M. de Saint-Amour à M. de Bussy de plusieurs titres à lui remis par ce dernier ; notes au sujet d'une contestation entre M. de Bussy et la marquise de Saint-Amour, au sujet de la propriété et de la possession des meubles du château de Fontcrenne ; copie non signée du testament du marquis de Saint-Amour, nommant Claudine de Drée, sa femme, son héritière universelle.

---

## 1E1676 Contre la marquise de Saint-Amour.

1784-1786

Procédure à la sénéchaussée de Beaujolais entre dame Claudine de Drée, veuve et héritière de Jean de Gaspard, marquis de Saint-Amour, demanderesse ; Jean-Pierre Delafond, marchand à Villié, défendeur, et le comte de Bussy, appelé en garantie, au sujet de bois de chauffage, déposé dans les remises du château de Fontcrenne, vendu par la marquise de Saint-Amour à Delafond, au prix de 240 livres, et que le comte de Bussy ne lui avait pas permis d'enlever, sous prétexte qu'il lui appartenait. Actes extra judiciaires ; significations ; requêtes de Pierre Delafond ; de la marquise de Saint-Amour, etc. (Procédure incomplète).

---

## 1E1677-1E1716 Famille Gaspard du Sou.

1441-1767

Biographie ou Histoire :

La maison-forte du Sou, à Lacenas, était possédée dès le XII<sup>e</sup> siècle par la famille de Thérilis. Louis de Thélis vendit en 1529 le château du Sou à Claude Gaspard, qui en rendit hommage en 1539. Claude Gaspard était lieutenant général du bailliage du Beaujolais, comme son petit-fils, Jean du Sou, en 1554 ; Claude du Sou, qui épouse en 1577 Marguerite de la Porte et meurt vers 1614, est conseiller du Roi et receveur général des finances en la généralité de Lyon.

Jean Gaspard, seigneur du Sou (1645-1723), épouse en 1690 Sibille de Genost de Saint-Amour, dernière héritière de la maison de Saint-Amour qui possédait depuis le XV<sup>e</sup> s. le fief de Fontcrenne (paroisse de Villé-Morgon) ; il titre alors seigneur du Sou et de Fontcrenne.

Son petit-fils, Jean de Gaspard, donne le dénombrement du Sou le 14 février 1767 ; il en fait ensuite donation à son frère Joseph Marie, prêtre, supérieur du séminaire d'Orléans qui en fait dès le 17 septembre suivant donation à Louis de Mignot de Bussy.

---

## 1E1677-1E1678 Titres de famille.

1520-1719

---

## 1E1677 Contrats de mariage, testaments.

1520-1719

Contrat de mariage de Claude de Gaspard, fils de noble Antoine de Gaspard, seigneur du Buisson, du Breuil, de Montieu (Monthieu) en Dombes, et de damoiselle Jeanne de Galle, avec noble Françoise de Vigière, fille de noble Durand de Vigière, seigneur du Mont-d'Or, diocèse du Puy, et de Marguerite du Pol... ; « inventaire des titres trouvez ès archives de feu noble Claude Gaspard, en son vivant seigneur du Sou, habitant de Villefranche, estant en sa maison d'habitation audict Villefranche, en la chambre derrier sus la cuisine, faict par damoyzelle Françoise de Vigière, sa vefve, dame du Sou ; » contrat de mariage de Philibert Barjot, seigneur de la Salle, lieutenant civil et criminel au bailliage de Mâconnais, avec Françoise Gaspard, fille de feu Claude Gaspard, seigneur du Sou, maître des eaux et forêts, et d'Anne de Pocolot (1570) ; contrat de mariage de Claude Gaspard, seigneur du Sou, fils de feu noble Gaspard, seigneur du Sou, maître des eaux et forêts de Beaujolais et Dombes, et d'Anne de Pocolot, avec demoiselle Anne de Laporte, fille de noble Antoine de Laporte, seigneur de Saint-Bernard, receveur général des finances à Lyon, et de demoiselle Madeleine de Masso (1577) ; quittance de Claude Gaspard, seigneur du Sou, receveur général des finances à Lyon, au profit de noble Antoine de Laporte, son beau-père, de « quatre mil escus d'or sol, une robe et deux cottes nuptiales à l'usage de la demoiselle Anne ; » testament de Marc de Gaspard, chevalier, seigneur du Sou, Lacenas, Marzé, le Breuil, Chervinges, Gleizé, la Varenne, les Peynaux en partie, etc., au profit de Jean de Gaspard, son fils unique, et de dame Antoinette Lecamus de Saint-Amour, sa femme ; contrat de mariage de Louis de Gaspard de Saint-Amour, marquis de Fontcrenne, seigneur du Sou et autres places, « cy devant chevalier de Malthe, » fils de Jean de Gaspard, chevalier, comte du Sou, ci-devant commandant la noblesse de l'arrière-ban, et de dame Marie-Sibylle de Saint-Amour, avec Jeanne-Angélique de Bussières, fille de Louis de Bussières et d'Antoinette Mignot ; cet acte est précédé de la procuration de Jean de Gaspard à Jean de Laporte pour le représenter à la passation dudit contrat.

---

**1E1678 François Gaspard : contrat de mariage, vente.**

**1554-1558**

Copie non signée du contrat de mariage de noble François Gaspard, fils de feu Claude Gaspard, en son vivant sieur du Sou, et de demoiselle Françoise Vigière, sa femme, demeurant à Villefranche, avec demoiselle Odette Molley, veuve de Le Courtois, écuyer, sieur de Bersey, demeurant à Troyes ; vente par François Gaspard, trésoriers des Salpêtres « ez pays de Brye et Champagne, résidant à Troyes en Champagne, » à noble Guillaume de Chastenay, bourgeois de Villefranche, son beau-frère, de son moulin de Haute-Chenal, avec maison, édifice, pré et vierre adjacents, sis en la paroisse de Chaleins, pour la somme de 300 livres.

---

**1E1679-1E1694 Seigneurie de Fontcrenne.**

**1441-1631**

---

**1E1679-1E1682 Droit de guet et de garde.**

**1441-1620**

---

**1E1679 Concession.**

**1441-1597**

Lettres patentes de Charles (Ier), duc de Bourbon et d'Auvergne, comte de Clermont, seigneur de Beaujeu, etc., par lesquels il accorde à Jean de Genost, seigneur de Fontcrenne, le droit de guet et garde que les habitants de Villié devaient au château de Beaujeu, pour être exercé à l'avenir à son château de la Butinière, le château de Fontcrenne ayant été détruit par les « bourguignons et les anglais ; » transaction passée par devant le bailli de Beaujolais, entre noble Jean de Saint-Amour, dit de Genost, seigneur de Fontcrenne et de la Butinière, d'une part ; et les habitants de Villié, d'autre part, au sujet des guet, garde, fortifications et réparations des châteaux de Fontcrenne et de la Butinière ; copie du procès-verbal de la revue des hommes de Villié (voir 1 E 1680-1681) ; requête adressée au duc de Montpensier (Henri de Bourbon-Montpensier), par Jean de Saint-Amour, dit de Genost, pour lui demander la confirmation des droits de guet et garde, concédés à ses ancêtres par les ducs de Bourbon, sires barons de Beaujolais ; renvoi au conseil du duc à Villefranche (deux copies) ; consultation d'avocat au sujet des procès du seigneur de Fontcrenne relatifs audit droit de guet et garde ; nouvelle requête de Jean de Saint-Amour « aux officiers et gens du conseil de Sa Grandeur. »

---

**1E1680 Exercice par Ponthus de Saint-Amour.**

**1471-1498**

Lettres patentes de Jean (II), duc de Bourbon et d'Auvergne, comte de Clermont, de Forez et l'Île-Jourdain, seigneur de Beaujeu, pair et chambrier de France, rappelant les lettres de Charles 1er ci-dessus (1 E 1679), permettant à Claude de Genost de Saint-Amour, seigneur de Fontcrenne et de la Butinière, de forcer les habitants de la paroisse de Villié à faire guet et garde au château de Fontcrenne, « lequel j'à pieçà fust destruit par les Bourguignons, » et de contribuer aux réparations et fortifications, malgré les empêchements mis par les capitaines de Beaujeu ; publication et entérinement desdites lettres au bailliage et leur enregistrement à la chambre des comptes de Beaujolais ; nominations faites par Ponthus de Saint-Amour, seigneur de Fontcrenne, de Thevenet Moulin en qualité de capitaine et garde du château, « aux gaiges de cent sols tourmois pour ung chascung an ; » d'Antoine Nesme, en qualité de sergent et exécuteur de la contrainte envers les hommes de guet et garde ; de Perronnet Chignard et de Thomas Mayerd, comme « diziniers pour commander et ordonner lesditz guetz, garde et fortifications nécessaires audit chastel ; » lettres du bailli de Beaujolais, adressées à Ponthus de Saint-Amour, ordonnant que pendant les montres (revues) du ban et de l'arrière-ban de Beaujolais à Amplepuis, le château de Fontcrenne sera mis en état de défense ; que les hommes « soient garnis et forniz d'aubalestes garnies de xvij traitz bien ferrés et accuités, aussi de colovrines tant à main que à crochet, garnies c'est à savoir ; celles à main de vj livres de poudre et celles à crochet douze livres, et de plomb suffisamment pour faire plombées, et à ceulx qui n'ont bien de quoy faire colovrines et aubalestes qu'ilz aient goyards, forches ferrées et aultres bastons deffensibles ; » rapport de Jean Josserand, sergent général de Beaujolais, au sujet de l'ordre donné aux habitants « gaytables » de Villié de travailler aux fortifications du château ; commandement aux habitants de Villié de se trouver le lendemain (23 septembre 1498) audit château « pourvus des bastons deffensibles ; » rôles des hommes commandés ; ordonnance de Ponthus de Saint-Amour et de Thomas Moulin, capitaine, au sujet des armes dont les hommes de guet et garde doivent être pourvus ; rôle des hommes et mention de leurs armes ; convocation des hommes de garde pour le jour de Saint-Michel (29 septembre), « heure de soleil levant ; » refus de Pierre Demons et d'Antoine Ducosté de faire garde le jour ; procès-verbal de la montre (revue) des hommes de Villié ; noms des défaillants et de ceux qui n'étaient pas pourvus des « armes deffensibles. » (Une copie).

---

**1E1681 Exercice par Jean puis Lazare de Saint-Amour.**

**1504-1620**

Ordonnance du Roi Louis XII, pour rétablir le guet « ès villes et places fortes limitrophes et de frontière ; » acte notarié par lequel les habitants de la paroisse de Villié, assemblés au sortir de la messe, reconnaissent à noble Jean de Saint-Amour, dit de Genour

(Genost), sieur de Fontcrenne, le droit de leur faire faire le guet et garde à Fontcrenne ou la Butinière (24 avril 1594) ; procès-verbal d'une revue des hommes de Villié qui « se sont assemblez au son du tambourin, l'enseigne desployée avec leurs armes comme arquebuts, hallebardes, espieux et forches, à cause des troubles de guerre qui règnent présentement en ce pays (9 juin 1594) ; » rôle pour la garde de la maison et château de Fontcrenne, « fait par la volonté de Jehan Tornissoud, capitaine, suyvnt le commandement de damoysele Béralde de Drée, mère et tutrice de noble Lazare de Saint-Amour, seigneur de Fontcrenne et de Villié, ce xxvje juillet mil six cens et vingt. »

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

La pièce 1E1681/1 est conservée à part pour des raisons de conservation.

---

## **1E1682 Procédure contre les habitants de Belleville.**

**1591-1603**

Pièces de procédure en diverses juridictions entre les consuls, échevins, manants et habitants de Belleville, demandeurs, d'une part ; et les manants et habitants de Villié et d'autres paroisses du Beaujolais, Jean de Saint-Amour, seigneur de Fontcrenne, prenant fait et cause pour ces derniers, d'autre part, au sujet des frais de bois et de chandelles pour les guet et garde dudit Belleville que les demandeurs voulaient faire payer aux défendeurs. Requête des habitants de Belleville au marquis de Saint-Sorlin, gouverneur de Lyon en l'absence du duc de Nemours ; requête de Jean de Saint-Amour à l'archevêque de Lyon, lieutenant au gouvernement de Lyonnais, Forez et Beaujolais et à MM. du Conseil d'État, établi à Lyon sous le duc de Genevois et de Nemours ; défaut contre les habitants de Belleville ; conclusions du procureur du Roi portant qu'il « n'empesche pour le Roy et intéretz du public » que les habitants de Villié soient exempts de contribuer aux frais du bois et de la chandelle pour la garde de Belleville ; requête de Saint-Amour et des habitants de Villié, intimés au parlement de Paris, pour qu'il soit fait itératif commandement au procureur des habitants de Belleville de nommer son avocat ; procès-verbal d'extraits d'actes pour nobles Lazare de Tircuy, seigneur de Corcelles et Jacques de Saint-Amour, pour et au nom de Jean de Saint-Amour, son père ; autre procès-verbal de compulsoire pour Jacques de Saint-Amour, intimé, contre le duc de Montpensier, baron de Beaujolais, et les habitants de Belleville ; inventaire de production pour Jean (Jacques ?) de Saint-Amour, seigneur de Fontcrenne ; arrêt du parlement mettant l'appellation à néant, sans amende et sans dépens, les parties hors de Cour et de procès, ordonne qu'en cas de nécessité les habitants de Villié feront guet et garde au château de la Butinière et qu'ils ne seront tenus à fournir « boys, chandelle ny autre chose pour le guet et garde de Belleville, ny autre place dudit Duc, etc. » Acte notarié par lequel Jacques de Saint-Amour fait connaître aux habitants de Villié, à l'issue de la messe paroissiale, la conclusion du procès contre les les habitants de Belleville.

---

## **1E1683-1E1685 Aveux et dénombrements.**

**1502-1517**

---

### **1E1683 Ponthus de Varennes.**

**1502**

Aveu et dénombrement de la seigneurie de Fontcrenne, alias de la Butinière, présentés par Ponthus de Saint-Amour, au sire de Beaujeu (Pierre II), par devant le juge ordinaire et supérieur de Beaujolais, Annemond Pagani. Ce dénombrement est très-développé ; il comprend, outre les terres dépendant de la seigneurie de Fontcrenne, tous les cens, servis, lods, mi-lods et autres droits seigneuriaux appartenant audit Ponthus de Saint-Amour. Acte de la chambre des comptes de Beaujolais portant certification de la présentation dudit dénombrement.

---

### **1E1684 Jean de Chierval.**

**1547**

Aveu et dénombrement, présenté au baillage de Beaujolois, par Jean de Chierval, écuyer, seigneur de la seigneurie et des fiefs de Fontcrenne et la Butinière, acquis de Charles de Saint-Amour, de demoiselle Philiberte de Montspay (Monspey), sa femme, et de Jean de Saint-Amour, leur fils.

---

## **1E1685 Justice de Villié.**

**1605-1753**

Justice de Villié, acquise du duc de Montpensier, par Jacques de Saint-Amour, seigneur de Fontcrenne, le 2 février 1604. (Manque l'acte d'acquisition). Sommaton faite par Jacques de Saint-Amour, accompagné de deux notaires, à Louis de Voulges, « apoticquaire du Roy en son artillerie, » de recevoir la somme de 2,127 livres 10 sous tournois, restant due sur le prix de la justice haute, moyenne et basse de Villié, « payable au sieur Pithou, comme ayant droict du sieur de Dinteville sur le sort principal de la rente due par Mgr le duc de Montpensier » ; de Voulges ne veut recevoir cette somme que comme à-compte sur les arrérages de ladite rente, ce que Saint-Amour considère comme un refus ; ratification de la vente de la justice de Villié, par Henry de Bourbon, duc de Montpensier, etc., en faveur de Jacques de Saint-Amour, seigneur de Fontcrenne ; quittance du prix de cette vente par Louis de Voulges, au nom et comme procureur de messire Joachim de Dinteville, chevalier des ordres du Roi, son conseiller en ses

conseils d'État et privé, capitaine de cinquante hommes de ses ordonnances et lieutenant général pour S.M. au gouvernement de Champagne et de Brie ; procuration de Joachim de Dinteville à Louis de Voulges ; approbation de cette quittance par le duc de Montpensier, signée Henry de Bourbon (signature autographe) ; ratification par Joachim de Dinteville ; foi et hommage au duc de Montpensier, par Jacques de Saint-Amour pour la justice de Villié ; sommation au seigneur de Fontcrenne, à la requête de messire Philibert des Serpents, chevalier des ordres du Roi, seigneur de Gondras et Magny, « député de messieurs de la noblesse du pays de Beaujolais aux derniers Estats convocqués par le Roy et tenus en la ville de Paris, » de payer au receveur des tailles la somme de 50 livres pour les frais faits par ledit de Gondras aux États de Paris, « à quoy tous les nobles et autres tenans fiefs ont été cottisés, etc. » autre foi et hommage pour la même justice, par Jean de Gaspard de Saint-Amour, à Louis-Philippe, duc d'Orléans, de Valois, de Chartres, de Nemours et de Montpensier, etc., baron de Beaujolais.

---

## 1E1686-1E1694 Transactions, acquisitions, ventes.

1482-1631

---

### 1E1686 Succession de Pierre de Rovedis (de Papia).

1482-1592

Transaction entre Claude de Saint-Amour, damoiseau, seigneur de Fontcrenne, fils et héritier d'Antoine de Saint-Amour, tant en son nom qu'au nom de Théodore Papia, sa femme, et de ses enfants pour lesquels il se fait fort, d'une part, Jean Rabineau, marchand de Saint-Galmier en Forez, majeur de vingt-cinq ans, et Guichard et Jean Papia, alias de Rovedis, frères, encore d'autre part, au sujet de l'hoirie de Pierre de Papia, alias de Rovedis, élu à Lyon, fils et héritier pour moitié de feu Simon de Papia, docteur en médecine et citoyen de Lyon ; ratification de cette transaction par Théodore de Papia, femme du susdit Claude de Saint-Amour, seigneur de Fontcrenne ; noble Ponthus de Saint-Amour, leur fils ; Jeanne, Catherine, Agnès et Philiberte, leurs filles ; partage entre les frères de Papia (ici Pavie), alias de Rovedis ; testament de Pierre de Rovedis, alias Papia, par lequel il nomme pour ses héritiers universels Antoine de Saint-Amour, Claude de Saint-Amour, son fils, et Théodore de Papia, sa femme, sœur dudit testateur ; il leur substitue, en cas de non postérité, Jean Rabineau (ici Rabinelli), etc. (Copies collationnées par Mondésert, notaire).

---

### 1E1687 1457-1501

1457-1501

Concession par noble Claude de Saint-Amour, damoiseau, seigneur de Fontcrenne à Guillaume d'Escolle, de la paroisse de Villié, du droit d'établir dans les possessions de ce dernier, qui sont de la mouvance dudit seigneur, des garennes et des clapiers et de chasser les lapins avec bourses, furets et autres engins ; ventes : par Étienne Vinollier (Vinollerii), alias Chiniard, de Morgon, paroisse de Villié, en son nom et en celui d'Agnès, sa femme, à Jean David et à Antoine Régis, son gendre, de Taponas, pour le prix de 7 écus et demi d'or au coin du Roi (ad cugnum Domini nostri Franchorum Regis), d'un bois situé à Villié ; par Pierre Auvicte (plus loin Auviste) et Étienne, son fils, à Perronet Vinollier, alias Chignard (plus haut Chiniard), de Villié, d'un vernet (aunaie) appelé la Saigne, situé près de la rivière de la Moseille (?), pour le prix de 6 francs d'or, monnaie royale ; par les habitants de la paroisse de Villié au profit de noble Claude de Saint-Amour, pour le prix de 10 francs, même monnaie, d'une vigne, d'une vierre et d'une brosse (friche, broussaille), situées dans ladite paroisse de Villié ; par Georges Desbrosses, alias Botru ; Noel (sic), sa femme ; Jean, leur fils, et Jeannette, sa femme, à noble Ponthus de Saint-Amour, seigneur de Fontcrenne, pour le prix de 20 francs d'or, d'une vigne à Villié ; de certaines terres et d'un pré adjacents, situés, savoir, le pré dans la paroisse de Villié et les terres dans celle de Chirouble ; par les mêmes, audit seigneur de Fontcrenne, pour le prix de 60 livres, d'un pré appelé des Plantes, paroisse de Villié, et d'une vigne, située au lieu de Corcellettes, même paroisse.

---

### 1E1688 1505-1533

1505-1533

Vente par François, fils de feu Benoît Mayol, de Villié, à noble Ponthus de Saint-Amour, seigneur de Fontcrenne, pour le prix de 16 francs, monnaie royale, d'une terre située en la paroisse de Villié ; accord entre Antoine Mayol et Étienne, son fils, de Villié, d'une part, et Jean Augey, fils de feu Jean Augey, en son nom et en celui d'Antoinette, sa sœur, au sujet d'une terre indivise, située au même lieu ; vente par Nazaire Benoît, de Perrecy (-les-Forges), au nom de Jeanne, sa femme, à Philiberte, femme de Jeannot Bathier, d'un jardin situé au bourg de Perrecy, appelé le jardin Saint-Pierre, pour le prix de 20 francs, à la charge d'une rente de 3 petits blancs, valant 15 deniers tournois, due aux religieux du Perrecy ; transaction après procès entre noble Charles de Saint-Amour, seigneur de Fontcrenne et Philiberte Guinot, de la paroisse de Villié, au sujet d'une prise d'eau dans le ruisseau de Doby ; ventes : par Charles de Saint-Amour à noble Guillaume Barjot, maître des eaux et forêts de Beaujolais, seigneur de la Palud, d'un pré appelé le Béal de Fontcrenne, et d'un bois adjacent, d'une grange, d'un mas et d'un tènement appelés des Rosières ; par Jeannot Ouviste (on lit ailleurs Auvicte et Auviste), du lieu de Morgon, paroisse de Villié, à Jean Forti, pour le prix de 20 francs, d'un pré et d'une brosse (brossia, buisson, broussaille) contigus, situés au territoire de Morgon.



**1E1689 1539-1544****1539-1544**

Accensement passé par Charles de Saint-Amour, en son nom et en celui de Guillaume de Saint-Amour, son fils, au profit de Jean Reyrieu, de Villié, d'une brosse et d'un bois situés au dit lieu, pour le prix de 50 livres tournois ; ventes par le même, aux mêmes noms, à honorable homme Jean de Chierval, « receveur de Corcelles, » pour le prix de 24 livres tournois, de 3 sous viennois et 2 bichets de seigle, mesure de Belleville, de cens et servis annuels et perpétuels, portant lods, ventes, etc., dûs par Jean et Guillaume Clerc, de Villeneuve, et Claude Tilleray, de Dracé ; par le même Charles de Saint-Amour à Antoine Leviste, vicaire de Villié, « comme privée personne, » pour le prix de 76 livres tournois, d'« aucune maison de hault en bas, chambre, grange, le tout atouchant et adjacent ensemble, couvert de tyeulle, assiz en ladicte paroisse de Villié, » à grâce de rachat ; par le même au même de la grâce de rachat et de la plus value des objets vendus par l'acte précédent ; testament de Guillaume Jordan, de la paroisse de Corcelles, nommant pour ses héritiers universels Pierre Jordan son fils, et Catherine Aubarthe sa femme (on lit au dos de cette pièce, en écriture plus moderne : « pour servir d'hypothèque pour le domaine de Corcelles, appartenant au seigneur de Fontrenne ») ; vente par Pierre Dubuz, de Corcelles et Guichard, son fils, à Pierre Proptel, de Belleville, d'une terre, d'une vigne et d'un jardin situés à Corcelles, pour le prix de 24 livres, avec réserve de la plus value et les servis dus au seigneur de l'Escluse ; concession faite par Proptel à Dubuz, père et fils, de la grâce de rachat.

**1E1690 1544-1545****1544-1545**

Vente par Pierre Dubuz et Guichard, son fils, à Jean de Chierval, receveur de Corcelles, pour le prix de 76 livres tournois, de la vigne appelée du Serton (on lit aussi « du Deserton »), située à Corcelles ; de la terre appelée du Coing ; d'une autre terre appelée des Verchères ; d'un bois et de la quatrième partie d'un autre bois, indivis avec Benon Dubuz, Claude Porte et Claude Grégoire, à la charge du servis dû au seigneur de Corcelles ; renonciation au droit de rachat d'une terre située à Corcelles par Gratien Merboud, « oncle maternel et négociateur, et honneste Anne Merboud, relaissée Barthélemy Drillon, mère et légitime administratresse des personne et biens de Claude, fille et héritière universelle dudict feu Barthélemy Drillon, » au profit de Denis Grégoire et de Mathias Ronjon, « son filiastr, » moyennant la somme de 2 livres 10 sous, payée par Jean de Chierval ; ratification de cet acte par Gratien Merboud ; vente de la susdite grâce de rachat et de la terre ci-dessus par Mathias Ronjon à Jean de Chierval pour le prix de 107 livres 10 sous : ratification par Denis Grégoire et Philiberte, sa fille, femme de Mathias Ronjon ; accensement de cette terre par Jean de Chierval au même Mathias Ronjon, pour six ans, au prix de 8 livres 19 sous 2 deniers par année ; ventes : par Jean Guinot le vieux, de Villié, à Michel Guinot, son frère, d'une terre et d'une vignes contiguës, situées à Villié au lieu des Cheintres, pour le prix de 25 livres, à la charge du simple servis dû au seigneur de Fontrenne : par Guillaume Jordan, de Corcelles, à noble Jean de Chierval, écuyer, de plusieurs fonds situés à Lancié, Corcelles, etc. ; à la charge du servis dû au seigneur de Corcelles à cause de Fontrenne, pour le prix de 10 livres tournois payées en 4 écus au soleil et le reste en monnaie blanche (l'écu de de 1539 valait 45 sous tournois) ; amodiation desdits fonds par Jean de Chierval au même Guillaume Jordan, pour 4 ans, au prix annuel de 12 sous 6 deniers tournois.

**1E1691 1545-1546****1545-1546**

Ventes : d'une grâce de rachat par Denis Grégoire, Mathias Ronjon et Philiberte, sa femme, à Jean de Chierval ; par Claude et Benoît Brunel, de Dracé, en leur nom et en celui de Perronet Brunel, « leur personnier » (associé), à noble Jean de Chierval, receveur de Corcelles, pour le prix de 79 livres 19 sous et 2 poinçons de vin « tenant 6 asnés, extimées et appréciées à 15 livres tournois ; » d'un pré et d'une vigne situées à Corcelles, acquis de Denis Grégoire, Mathias Ronjon et Philiberte sa femme ; ratification de ces derniers ; lettre de Jean de Chierval à Maître Antoine, pour savoir si certaines terres acquises par lui sont de franc-alieu ; ventes : par Jean Guinot le vieux, de Villié, à noble Jean de Chierval, écuyer, seigneur de Fontrenne (V. E. 1684), pour le prix de 11 livres tournois, d'un « cornier de vigne, » situé à Villié ; par Guinot le jeune au même Jean de Chierval, seigneur de Fontrenne, pour le prix de 8 livres tournois, d'une vigne et d'un pré situés à Villié ; par Benoît Tourmissoud le jeune, de Villié, au même, pour le prix de 5 livres tournois, du servis d'un quarteron froment, mesure de Beaujeu, et de 6 deniers viennois portant lods, ventes, etc. ; imposé sur une sienne terre, située à Villié ; par Antoine Bey et Claude sa femme, au même, d'une terre située à Corcelles au lieu dit les Clousures, pour le prix de 32 livres 9 sous 6 deniers.

**1E1692 1546-1551****1546-1551**

Ventes : par Barthélemy Devin, de Corcelles, à noble Jean de Chierval, écuyer, seigneur de Fontrenne et receveur de Corcelles, pour le prix de 13 livres tournois, d'une terre située à Corcelles appelée la Boudassière ; par Thomas Cheyne et Benoîte, sa femme, de Villié, à Jean de Chierval, pour le prix de 7 livres tournois d'un cornier (coin) de terre situé au lieu de Montpullin, outre (de l'autre côté de) la rivière de Doby, appelé la terre Aujay ; quittance de Charles (?) de Saint-Amour au profit d'Antoine Leviste, vicaire de Villié, des lous (lods) que ce dernier « estoit tenu à noble Jehan de Chierval, seigneur de Fontreynne, se montant à la somme de vingt sous tournois, etc. ; » vente par Jean Guinot, de Villié, à Jean de Chierval, seigneur de Fontrenne, pour le prix de 11 livres tournois, d'un pré situé au lieu de la Combe, même paroisse ; transaction passée entre Barthélemy

Renaus et Benoîte, sa femme, d'une part ; et le seigneur de Fontcrenne, d'autre part, par laquelle les premiers, après avoir rappelé toutes les ventes par eux faites audit seigneur de Fontcrenne, depuis 1542, les ratifient moyennant la somme de 82 livres 10 sous, 1 poinçon de vin pur et une ânée de blé, moitié seigle, moitié froment qu'ils déclarent avoir reçus, tiennent ledit seigneur quitte envers eux, leurs hoirs et et successeurs quelconques, etc. ; accord entre Denis Grégoire, Mathias Ronjon et Perronnette (précédemment Philiberte), sa femme, d'une part ; et Jean de Chierval, seigneur de Fontcrenne, d'autre part, par lequel les ventes que les premiers avaient faites audit seigneur sont ratifiées et les droits de plus-value abandonnés, moyennant la somme de 110 livres ; homologation de cet accord par sentence du bailliage de Villefranche.

---

## 1E1693 1556-1573

1556-1573

Accord entre Claude Descroix, prêtre de Villié, d'une part, et Pierrette de Bussy, veuve de Jean de Chierval, seigneur de Fontcrenne, et François, leur fils et héritier, d'autre part, au sujet de la plus-value d'une terre et d'une vigne, situées près du cimetière de Villié, ci-devant vendue audit Claude Descroix, sous grâce de rachat, par feu Charles de Saint-Amour, seigneur de Fontcrenne ; ventes : par Micolas Baloffy, dit Aujay, et Claude Aujay, sa femme, à Guyot Dupas, d'Avenas, pour le prix de 17 livres 7 sous tournois, de « certaine leur maison grange, estable, jardin, prés, verchère et vigne, le tout joint ensemble, siz en la paroisse de Villié, etc. ; » par Nicollas Baloffy, alias Augey (plus haut Aujay), et Blandine, sa femme, à Guillaume Mayel, maréchal à Villié pour le prix de 55 livres 10 sous tournois, d'un cornier de terre, situé au mas des « Gey (11 janvier 1571) ; » accensement dudit cornier de terre par l'acheteur au vendeur, jusqu'à « la prochaine feste de la nativité Saint Jehan-Baptiste, » pour le prix de 65 sous tournois ; revente dudit cornier de terre par Guillaume Mayel à noble Jean de Saint-Amour, seigneur de Fontcrenne, et à demoiselle Madeleine de Chierval, sa femme, pour le prix de 61 livres 10 sous (retour de la seigneurie de Fontcrenne à la famille de Saint-Amour) ; cession faite par Jean Guinot, dit Aujay, à Jean de Saint-Amour, de tous les droits qu'il peut prétendre sur l'héritage de sa mère Perenette Aujay, dont il avait cédé la moitié, étant mineur de vingt-cinq ans, à Philiberte, sa sœur, à présent femme de Claude Picquart, lesquels avaient cédé leurs droits à Nicolas Baloffy et à Claudine Aujay, sa femme ; la cession est faite au seigneur de Fontcrenne, moyennant le prix de « treize-vingts livres tournois ; » vente par Antoine Cusin, laboureur de Villié, à noble Jean de Saint-Amour, d'une terre, d'une verchère et de la place où la maison et le four du vendeur sont construits, le tout situé à Villié, pour le prix de 300 livres tournois.

---

## 1E1694 1576-1631

1576-1631

Vente par Jean Leviste, notaire royal, procureur au bailliage de Dombes, et Jean Pellet, laboureur à Messimy, donataire d'Antoine Leviste, en son vivant vicaire à Villié, à Jean de Saint-Amour et à demoiselle Madeleine de Chierval, sa femme, seigneur et dame de Fontcrenne, de maison, étables, ouvriers, greniers, cour, suel (aire), jardin, verchère et puits, situés à Villié au mas des Jay, pour le prix de 1,000 livres tournois ; obligation de la somme de 1,030 livres, par Jean de Saint-Amour, au profit de Jean Leviste, pour argent prêté, suivie de la quittance de ce dernier, deux quittances de 400 livres par Jean Leviste au profit de Jean de Saint-Amour ; ventes : par Jean Leviste, sieur de Briandas, notaire royal à Messimy-en-Dombes, à Jean de Saint-Amour et à Madeleine de Chierval, sa femme, pour le prix de 400 livres, d'un pré situé à Villié au mas de l'Église ; par Hugues Aujay, fils de feu Claude Aujay, de Villié, aux-mêmes, d'« aulcunes verchière et vigne ensemble tenans, situées audict Villié et mas des Jay, » pour le prix de 35 écus d'or sol valant chacun 3 livres, par Jean Mayel et Dimanche Tournissoud, sa femme, laboureurs de Villié, à noble Jacques de Saint-Amour, seigneur de Fontcrenne, pour le prix de 105 livres, d'un pré à Villié au mas de l'Église ; accensement par Lazare de Saint-Amour, écuyer, seigneur de Fontcrenne, au profit de Jean Auviste, laboureur à Villié, d'un bois situé audit lieu, appelé du Chauffage, le seigneur se réservant la justice haute, moyenne et basse sur ledit fonds, ainsi que les servis et à la charge que ledit Auviste fera défricher le bois « d'huy en ung an, » et le convertira en terre, et « d'huy en six ans le rendra planté de vigne de bon plant de Bourguignon, etc. »

---

## 1E1695-1E1704 Seigneurie du Sou.

1539-1767

---

### 1E1695 Aveux et dénombremments.

1539-1767

Dénombrement présenté « à Messieurs des eaux et forêts au pays de Beaujolais, » par noble demoiselle Anne de Pocolot, veuve de noble Claude Gaspard, seigneur du Sou, comme mère et tutrice de noble Claude Gaspard, « son et dudict feu seigneur du Sou filz ; » ordonnance de Henri de Bourbon, duc de Montpensier, etc., sire et baron de Beaujolais, adressée aux officiers dudit pays, certifiant que Claude Gaspard, écuyer, seigneur du Sou, Marzé et Lacenas, a fait foi et hommage, et ordonnant qu'il soit reçu à présenter son aveu et dénombrement ; signature autographe de Henri de Bourbon ; y joint une copie non signée ; sentence de la chambre du trésor royal à Paris, par laquelle Claude Gaspard, seigneur du Sou, vu les foi et hommages faits au duc de Montpensier, sire de Beaujolais, pour les fiefs du Sou, Lacenas, etc., et à l'abbé baron de Savigny pour la seigneurie du Breuil, est déchargé de l'assignation à lui donnée par le procureur du roi en ladite chambre ; Aveu et dénombrement des seigneuries du Sou, Lacenas, Fontcrenne, etc., fourni à S.A.S. le duc d'Orléans, sire et baron de Beaujolais, en la chambre du trésor dudit pays, par Jean de Gaspard, marquis de Saint-Amour, ancien capitaine au régiment des cuirassiers du Roi, seigneur du Sou, Lacenas, Fontcrenne, Villié et dépendances ; copies d'autres dénombremments de la seigneurie du Sou, non datées ni signées.

**1E1696 Titres personnels de la famille de Gaspard.****1600-1679**

Brevet du roi Henri IV, par lequel il permet à Claude Gaspard, sieur du Sou et du Breuil, de « chasser et faire chasser et à ung de ses domesticques, duquel il sera responsable, à la harquebuse, et à icelle tirer aux loups et à toute aultre espèce de gibier non deffendu, sus toutes ses maisons et seigneuries, domaines et estendue d'iceulx, etc. » Signé Henry, avec le visa de Dugué (intendant de Lyon) et le certificat d'enregistrement au bailliage de Beaujolais ; certificat de maintenue de noblesse, délivré par l'intendant Dugué à Marc de Gaspard du Sou, écuyer, seigneur du Sou, Lacenas, Marzé, Chervinges, partie de Gleizé, la Varenne et le Breuil ; brevet de la charge de cornette dans la compagnie « Mestre-de-camp » du régiment de cavalerie de Rivarol, accordé par le roi Louis XIV au sieur du Sou (Jean de Gaspard) ; ordre au comte du Sou (le même) de prendre le commandement de « la compagnie vacante » dans le régiment de cavalerie de Gassion, « par le délaissement du comte Dessalles, » en attendant l'expédition de sa commission ; reconnaissance passée par Marc de Gaspard, chevalier, seigneur du Sou, etc. au profit de Louis, comte Dessalles, maréchal des logis général de la cavalerie de Sa Majesté en Roussillon et ci-devant capitaine d'une compagnie de cavalerie dans le régiment de Gassion, de la somme de 3,000 livres « faisant fin et entier paiement de celle de 5,000 livres, prix de la vente que ledit seigneur comte Dessalles a fait de sadite compagnie à messire Jean de Gaspard, » ci-devant cornette au régiment de Rivarol ; une copie suivie d'une nouvelle quittance de 1,000 livres du comte Dessalles au profit de M. du Sou, certificat de service délivré au sieur du Sou par Schonberg, « général de l'armée du Roy en Roussillon et Catalogne ; » commission de capitaine réformé en faveur du sieur du Sou, pour servir en cette qualité dans la compagnie Mestre-de-camp du régiment de cavalerie de Chevreau ; notes non signées contenant l'état des revenus des terres du Sou, de Fontcrenne et de Saint-Aubin, et l'état des services rendus au Roi et à ses prédécesseurs par le seigneur du Sou et par ses auteurs.

**1E1697-1E1702 Transactions, acquisitions, ventes.****1468-1760****1E1697 1468-1540****1468-1540**

Accord passé entre Antoine Ruysse, alias Valard et Barthélemy Geoffroy, de Lacenas, au sujet de leur moulin appelé du Sou, situé sur la rive du Morgon, par lequel ledit moulin appartiendra alternativement à l'un d'eux pendant une semaine ; vente par Jean et Claude Ruysse, alias Valadi (plus haut Valard), à noble Gilbert de Marzé, damoiseau, seigneur de Marzé, pour le prix de 55 livres tournois, d'un pré situé dans la paroisse de Gleizé, sur la rive du Morgon ; par noble Louis de Thélis, seigneur de l'Espinasse, de Vaulx-Privas (Valprivas) et du Soulx (Sou), à noble Claude Gaspard, pour le prix de (le prix manque ici, mais il est mentionné dans le titre suivant), de « sa maison fort du Soulx, ainsy qu'elle se comporte, avec les édifices, fossez, prés et terres y adjoignans, contenant en pré huit faucheurs et en terre troys bichonnées, assizes en la paroisse de Lacenas, etc. » (28 mars 1529, v.s.) ; ratification de la vente de la maison forte du Sou, vendue à noble Claude Gaspard, habitant de Villefranche, pour le prix de 562 écus sol, par Louis de Thélis, qui avait obtenu des lettres royales pour la rescision de cette vente « pour mynorité, » et après un procès au bailliage de Beaujolais, où Claude Gaspard avait obtenu une sentence « absolutoire avec despens, » confirmée par le juge d'appaux, dont Louis de Thélis avait « appelé et relevé à la vénérable Court de parlement à Paris où le procès est pendant et indéci » (20 mai 1539) ; échange entre noble Claude Gaspard, seigneur du Sou, et Claude Béraud, alias Berthier, de Lacenas, d'un pré situé audit lieu, au mas de Bryet, donné par le seigneur du Sou contre une vigne située dans la même paroisse, au lieu appelé « en les Chanés, » donnée par Beraud.

**1E1698 1542-1586****1542-1586**

Accensement par Claude Gaspard, écuyer, seigneur du Sou, à Étienne de Bonnevey, alias Villanchon, de..., moyennant l'introge de 18 livres 15 sous tournois, d'une terre située au For... ; d'une autre terre située audit lieu ; d'une autre terre située « en Lechenas » (Lacenas), et encore d'une autre terre située au lieu dit Clos-Popy, sous la pension annuelle et perpétuelle « d'une noveyne et demye froment, bon bled pur et net, mesure de Villefranche ; » ventes : par noble Jean de Saint-Quentin, écuyer, seigneur de Chameyré en Beaujolais, « aagé de vingt-sept à vingt-huit ans, comme il dict et afferme par serment, » à noble Claude Gaspard, seigneur du Sou, pour le prix de neuf vingts livres tournois, d'un pré situé dans la paroisse de Cogny ; copie de ladite vente : par noble Claude du Clusel et Louise Nagu, sa femme, et Claudin Rosset, fils et héritier universel d'Édouard Rosset, en son vivant seigneur de Thoire (Thoiry), de l'autorité d'Édouard de Broises, son curateur, à noble Claude Gaspard, seigneur du Sou, bourgeois de Villefranche, pour le prix de 50 livres tournois, d'un cornier de pré à prendre dans leur pré appelé Costan, paroisse de Lacenas, « considérant, dit cet acte, la nécessité en laquelle ilz sont constituez qui est qu'ilz n'ont blé ny vin pour eulx nourrir et alimenter leurs femme, enfans, familiers et domesticques et qu'ilz n'ont aultre moyen d'en avoir si non en vendant de leurs biens actendu la chertance desdicts blé et vin, etc. ; » sentence de la chambre des requêtes à Paris permettant à Claude Gaspard de faire assigner Claude de Rébé, baron d'Amplepuis, qui lui avait vendu, en l'année 1587, la seigneurie du Breuil exempté de cens et servis, aux fins de le garantir contre la demande à lui faite par Jean de La Chambre de payer les arrérages de vingt neuf ans de « 10 bichets de bled froment et 2 chapons de gelline, » dūs sur ladite seigneurie ; constitution d'une rente annuelle et perpétuelle de 41 livres par Étienne Martin, maître tailleur d'habits à Villefranche, au profit de Claude Gaspard, seigneur du Sou et du Breuil.

## 1E1699 1580-1591

1580-1591

Ventes : par noble Laurent de Châtenay, bourgeois de Villefranche, à noble Gaspard, seigneur du Sou, pour le prix de 40 écus d'or sol, d'un servis annuel et perpétuel de 9 deniers tournois, 5 deniers forts, un demi bichet blé froment, 1 geline et une demi quarte d'huile de noix ; d'un autre servis de 5 deniers tournois et une demi geline ; d'une pension de 25 sous et 1 chapon, dus par plusieurs particuliers dans les paroisses de Denicé et de Limas, portant lods, ventes, etc. ; par haut et puissant seigneur messire Jacques de Miolans, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de 50 hommes d'armes de ses ordonnances, seigneur de Saint-Chaulmont (Saint-Chamond) et de Chevrières, à noble Claude Gaspard, seigneur du Sou et du Breuil, pour le prix de 271 écus d'or sol, de 78 rentes portant cens, servis, lods et ventes dues en différentes paroisses par divers tenanciers, conformément aux reconnaissances « qui sur ce ont été faites » (V. E. 1700, pièce 4) ; par Jeanne Ruysse, veuve d'André Montessuyt, laboureur de Lacenas, en son nom et comme tutrice de Benoît, son fils, héritier ab intestat de Gabriel, son frère, ledit Gabriel héritier d'André Montessuyt, à noble Claude Gaspard, pour le prix de six vingts écus d'or sol, d'une terre et d'un moulin situé à Ville-sur-Jarnioux, sur la rivière de Morgon, appelé Vallaz, avec enclos, biefs, prise d'eau, prés et autres appartenances, ledit moulin indivis avec le seigneur acheteur ; par noble Jean Arod, écuyer, seigneur de Montmélas, les Toirins (Thorins ?), Ardz (Ars), Clerevaux (Clervaux) et Ronzières, à noble Claude Gaspard, de « ses justices haultes, moyennes et basses, leurs servis et rentes audit sieur Arod appartenant dans tout le district et estendue de la paroisse de Lassenatz (Lacenas), estans des circonstances et dépendances de sa seigneurie de Montmélas, » etc. pour le prix de 900 écus d'or sol.

## 1E1700 1592-1604

1592-1604

Ventes : par Me Jean Colaud, avocat à Lyon, en son nom et en celui de François Colaud, son frère, et encore comme procureur de demoiselle Hélène Cosin, femme de noble Claude de Buffevand (Buffevent), seigneur de la Castillière, à noble Claude Gaspard, écuyer, seigneur du Sou et du Breuil, d'une rente « size prez Villefranche, pays de Beaujollois et en Lyonnais, vulgairement appelée la rente de Cogny et de la Bessée, » pour le prix de 333 écus et un tiers, suivie de la procuration d'Hélène Cosin ; par Antoine Chappellain, dit Montessuyt, laboureur à Lacenas, à Claude Gaspard, d'un pré situé dans la même paroisse, pour le prix de 107 écus 40 sous ; par Messire François de Nagu, écuyer, seigneur de Varenne, baron de Marzé et Belleroche, chevalier de la Cour de parlement de Dijon, etc., à Claude Gaspard, seigneur du Sou, du Breuil et conseiller de Lacenas, de « la terre et seigneurie appelée du Petit-Marzé, au siège de Lacenas et juridiction audit sieur de Varennes, sans comprendre aulcune chose de ce qui est du chasteau et baronnie de Marzé, etc., » pour le prix de 4,000 écus d'or sol, « et encores de la somme de 100 escus d'estreines et une haquenée, » accord entre Jacques de Miolans, seigneur et baron dudit lieu, de Saint-Chamond et de Chevrières, premier baron du Lyonnais, lieutenant pour le Roi au gouvernement de Lyon, et noble Claude Gaspard, portant rectification du contrat passé entre eux le 2 novembre 1582 (V. ci-dessus. E. 1699, pièce 2) ; « inventaire des acquisitions par moy Claude Gaspard faites, tant en ma maison du Sou que du Bruel (Breuil), commencé à faire ce jourd'huy dernier jour d'aoust 1594. »

## 1E1701 1614-1629

1614-1629

Transaction entre noble Jean Gaspard, fils et héritier de Claude Gaspard, seigneur du Sou, le Breuil, Lacenas et Marzé, d'une part, et Louise de la Bessée, veuve et héritière, par bénéfice d'inventaire de François Gaudet, notaire, qui s'était chargé de la rénovation d'un terrier dudit Claude Gaspard, opération que la mort l'avait empêché d'achever ; ladite transaction portant abandon par les parties, moyennant la remise du terrier au sieur du Sou, de toutes leurs demandes réciproques en dommages et intérêts ; amodiation par Jean Gaspard, au profit de Benoît de Lamatière, laboureur du lieu de la Ronze, paroisse du Breuil, de la grange appelée du Colombier, au prix annuel de huit vingts livres tournois, 1 ânée blé seigle et 4 chapons ; donation faite par Jean Gaspard, aux PP. capucins de Villefranche, de tous les droits seigneuriaux qui lui appartenaient sur les terrains occupés par leur couvent, leur cloître et leur église (expédition pour le seigneur du Sou), accord entre noble Laurent de Tenay, seigneur baron de Montanay et Saint-Christophe, et Gaspard de Tenay, son frère, d'une part, et noble Jean Gaspard et demoiselle Claude de Tenay, sa femme, d'autre part, au sujet d'une rente annuelle et perpétuelle de 312 livres 10 sous, au capital de 5,000 livres, créée par Anne de La Porte, au nom de Jean Gaspard, son fils, au profit de Claude Charreton, sieur de la Terrière, par laquelle Jean Gaspard et Claude de Tenay, sa femme, tiennent quitte et déchargé ledit seigneur de Saint-Christophe du « légat » fait à la demoiselle Claude de Tenay, dame du Sou, par feu le seigneur Gaspard de Tenay, ainsi que des 1,000 livres qu'il avait retirées du principal de 5,000 livres de la susdite rente ; affranchissement par Jean Gaspard du Sou au profit de Nicolas Covet (alias Couvet), seigneur comte de Montribloud, etc., de 40 sous de cens et servis annuel et perpétuel, contenant lods et ventes, dus au seigneur du Sou par le comte de Montribloud, comme tenancier et possesseur du port et passage de Riotiers sur la rivière de Saône, pour le prix de 270 livres. (Copie informe).

## 1E1702 1630-1760

1630-1760

Transaction après procès aux requêtes du palais, entre Jean Gaspard, écuyer, sieur du Sou, Lacenas, le Breuil et Marzé, et François Henry, écuyer, sieur de Jarniost, au sujet de la justice sur les lieux et hameaux de la Varenne et une partie des Peyneaux,

par laquelle cette justice reste au sieur du Sou à cause du Petit-Marzé (V. E. 1700, pièce 3) ; détermination des limites de la justice ; obligation passée par Jean Gaspard, au profit de François Damas, écuyer, seigneur du Buisson et d'Arby (?) et de demoiselle Anne Gaspard, sa femme, de la somme de 800 livres, remboursée en 1655 ; quittance passée par Jean de Gaspard, seigneur du Sou et du Breuil, au profit de Marc de Gaspard, son fils, écuyer, seigneur du Sou, Lacenas et Marzé, de la somme de 19,000 livres, savoir : la somme de 10,000 livres à prendre sur Gaspard de Camus, seigneur et baron de Châtillon, « beau-père dudict seigneur du Sou son fils, sur la constitution dotale faite par ledit seigneur de Châtillon à damoiselle Antoinette de Camus ; » la somme de 5,000 livres en laquelle ledit seigneur du Sou était tenu en principal à feu noble Charreton, seigneur de la Terrière, sous la rente annuelle de 312 livres 10 sous, de laquelle Marc de Gaspard, demeure chargé, ainsi que de la somme de 1,300 livres due par Jean de Gaspard au sieur Berthelot, de Mâcon ; de la somme de 800 livres due au seigneur du..... et d'Arby (?) (François Damas), enfin de la rente annuelle de 120 livres, au capital de 2,000 livres, due à demoiselle Antoinette de Gaspard, fille dudict Jean de Gaspard, religieuse au couvent de Neuville ; procès-verbal d'extraits de titres faits à la requête de Jean Damas, seigneur de la Bastie, la Pilonnière et les Tours, et de Marc de Gaspard, seigneur du Sou, etc. ; vente par noble Ponthus Bessie, sieur de Montauzan, premier élu en l'élection de Beaujolais, à Jean de Gaspard, de la rente noble de Lissieux, moyennant le prix de 2,000 livres ; réduction de cens et servis par Louis de Gaspard, chevalier, seigneur du Sou, Saint-Amour, Villié, etc., au profit de Claude Picard, de Cogny, moyennant le prix de 1,030 livres ; vente par Benoît et Benoît Gay, père et fils, de Lacenas, au profit de messire Jean de Gaspard, marquis de Saint-Amour, seigneur de Villié, Fontcrenne, Lacenas, le Sou, etc., d'un vigneronnage, situé au massage de Vallas, paroisse de Lacenas ; d'une petite vigne située au clos du Bochard ; d'une autre vigne, terre et coin de pré, situés dans le tènement appelé « sur les maisons Berthier, » pour le prix de 3,460 livres ; par Jean Germain, de Lacenas, au profit du même, d'un pré appelé Coiron ou Fedel, paroisse de Gleizé, pour le prix de 1,200 livres.

## 1E1703-1E1704 Eglises.

1594-1680

### 1E1703 Église de Lacenas et chapelle du château du Sou.

1594-XVIIIe s.

Transaction entre les habitants de la paroisse de Lacenas, à eux joint Jean Gaspard, écuyer, seigneur du Sou, haut justicier de Lacenas, d'une part, et Dom François de Foudras, prieur du prieuré de Salles, duquel dépend la cure de Lacenas, d'autre part, par laquelle transaction ledit prieur s'engage à fournir un prêtre pour célébrer la première messe chaque dimanche en l'église de Lacenas et à la chapelle du Sou, son annexe ; contrat de fondation de 7 messes basses dans la chapelle du Sou, par Marc de Gaspard, par lequel il nomme prébendier de cette fondation le curé de Lacenas, messire Pierre Roussy, et assigne pour le revenu de la prébende 2 bichets blé froment, mesure de Montmélas et 1 quarte vin clairet, même mesure (copie non signée) ; procédures incomplètes au bailliage de Beaujolais entre : Philippe Fournas, ancien curé de Lacenas, et prébendier de la chapelle du Sou, et noble Jean-Baptiste Giraud de Saint-Try, ancien échevin de la ville de Lyon, au sujet des arrérages d'une pension de 25 livres due par ce dernier à la cure de Lacenas ; et entre ledit Fournas et Claude Véran, curé de Lacenas, assigné en assistance de cause à la requête de Giraud ; pièces à l'appui : sentence du bailliage de Beaujolais, condamnant Étienne Martin, couturier de Villefranche, à la requête de Claude Desplaces, curé de Lacenas, à reconnaître au profit de ce dernier une pension de 8 écus un tiers ; promesse de Philippe Roussy, curé de Lacenas, de desservir les prébendes de Claude Desplaces, en jouissant de leurs revenus, à la charge de payer audit Desplaces la pension viagère de 150 livres ; nomination aux prébendes de l'église de Lacenas et de la chapelle du Sou, par Jean Gaspard, en faveur de Philippe Roussi ; mise en possession ; transaction entre Claude Véran, curé de Lacenas, et Philippe Fournas, ancien curé de ladite paroisse, au sujet d'une pension de 60 livres qu'il s'était réservée en résignant sa cure ; convention entre Philippe Fournas, prébendier de la chapelle du Sou, et Georges Chastelus, curé de Gleizé, par laquelle ce dernier s'engage à desservir la chapelle du Sou pendant cinq années, moyennant la somme de 30 livres par an ; nomination de Philippe Fournas à ladite prébende, vacante par le décès de Philippe Roussi ; prise de possession ; écritures pour Philippe Fournas, répondant à celles de Claude Véran (sans suite). Projet de supplique de Jean-Baptiste de Gaspard du Sou, marquis de Saint-Amour, à l'archevêque de Lyon, pour obtenir le transfèrement à la chapelle du Sou, des messes de la prébende des Micoux, qui se disaient à Lacenas ; projet de traité à ce sujet ; constitution d'une rente foncière et irrachetable de 120 livres, par Jean-Baptiste de Gaspard du Sou, au profit de la chapelle du Sou, imposée sur les bâtiments, fonds et héritages qu'il a acquis du nommé Benoît Gay (V. E. 1702, pièce 7) ; ratification d'un échange entre feu Louis de Gaspard, marquis de Saint-Amour, seigneur du Sou, etc., et feu Joseph Guionnière, ancien curé de Lacenas, par Claude Gachet, curé de ladite paroisse ; supplique des habitants du hameau de Morgon à « monseigneur le comte de Bussy, seigneur de Villé, Fontcrenne, le Sou, et autres places, » pour rétablir le service divin dans la chapelle du château du Sou.

### 1E1704 Relations avec l'abbaye de Saint-Rigaud.

1660-1680

Biographie ou Histoire :

Suite aux droits de Laurent de Gaspard du Sou, abbé de Saint-Rigaud, héritier de Jean de Gaspard.

Transaction entre révérend père Laurent de Gaspard du Sou, abbé de Saint-Rigaud (O.S.B., diocèse de Mâcon), et Marc de Gaspard, écuyer, seigneur du Sou, le Breuil, etc., son frère, au sujet de l'hoirie de leur père Jean de Gaspard, de leur mère Claudine de Tenay et de leur frère Jean François de Gaspard, mort ab intestat ; traité entre Marc de Gaspard et Laurent de Gaspard, portant quittance de la somme de 460 livres par ce dernier au profit du premier ; transaction entre Jacques d'Ormaison de Chamarande, abbé commendataire de Saint-Rigaud, et Marc de Gaspard, héritier de Laurent de Gaspard, son frère, précédant abbé de Saint-Rigaud, portant règlement de leurs revendications réciproques. Transaction entre Marc-Antoine du Sauzay,

seigneur de Jarnosse, faisant pour et au nom de messire Étienne du Sauzay, son fils, abbé de Saint-Rigaud, et Madeleine Fouquet, veuve de François de Rochefort, marquis de la Boulaye, au sujet de la dîme, de la justice et du moulin de la seigneurie de Chavannes, à la suite d'un arrêt du Grand Conseil rendu entre Laurent de Gaspard, alors abbé de Saint-Rigaud, et François de Rochefort, par laquelle la dîme, la justice et le moulin de Chavannes sont laissés à Madeleine Fouquet ; obligation de la somme de 150 livres, passée par de Gaspard du Sou, au profit de Claude Carrand, batteur d'or ; extrait parte in qua du testament de Laurent de Gaspard, abbé de Saint-Rigaud, par lequel il nomme Marc de Gaspard, son frère, son héritier universel, après avoir légué à Me Claude (il faut lire Charles) Carrand, notaire royal à Lyon, la somme de 300 livres ; transport par Charles Carrand, notaire, au profit de Claude Carrand, son oncle, maître batteur d'or, de la somme ci-dessus de 300 livres, à recevoir de messire Marc de Gaspard.

---

**1E1705-1E1714 Succession d'Antoine de La Porte : procédures.**

**1591-1648**

---

**1E1705 Contre Antoine de La Porte, beau-père de Claude Gaspard.**

**1599**

Commission de la sénéchaussée de Lyon, délivrée à la requête de noble Claude Gaspard, seigneur du Sou et du Breuil, mari de demoiselle Anne de La Porte, aux fins de contraindre noble Antoine de La Porte, père de cette dernière, à payer à Claude Gaspard la somme de 1850, écus « pour reste du dot de ladite demoiselle Anne de la Porte, » sous peine de saisie de ses biens ; saisie des meubles, bestiaux, fruits et revenus d'Antoine de La Porte à Riottiers, à la grange de Villefort, près de Villefranche, à Saint-Bernard, à la Place, etc. Signification.

---

**1E1706 Contre Jean Vimard, apothicaire à Lyon.**

**1591**

Sentence de la sénéchaussée de Lyon condamnant Claude Gaspard, sieur du Sou, tuteur des enfants héritiers d'Antoine de La Porte, au paiement des médicaments fournis audit de La Porte par Jean Vimard, apothicaire à Lyon ; compte de Vimard montant à 46 écus, 25 sous, 11 deniers, modéré par les maîtres jurés apothicaires à 42 écus, 58 sous.

---

**1E1707 Contre Jean Saladin, fourbisseur à Villefranche.**

**1591-1594**

Procédure incomplète au bailliage de Beaujolais entre noble Claude Gaspard, seigneur du Sou et du Breuil, en qualité de tuteur de Gaspard de La Porte, son neveu, héritier par bénéfice d'inventaire d'Antoine de La Porte, son père, défendeur, et Jean Saladin, fourbisseur à Villefranche, demandeur, au sujet d'une grange appelée Limandas, en la paroisse de Frans que ledit Antoine de la Porte avait appensionnée verbalement audit Jean Saladin ; commission du bailli de Beaujolais pour procéder à une enquête ; inventaire de production de pièces.

---

**1E1708 Contre Pompée de La Balme, sieur de La Forest.**

**1592-1597**

Procédure incomplète entre Claude Bergier marchand à Villefranche, « faisant pour et au nom de noble Pompée de La Balme, sieur de la Forest, » d'une part, et noble Gaspard, sieur du Sou, comme tuteur des enfants et héritiers de noble Antoine de La Porte, sieur de Saint-Bernard, au sujet de servis et pensions dus au seigneur de la Forest, par le sieur de Saint-Bernard ; procès verbal « de veue de lieux » et d'adaptation de titres ; quittance passée par Claude Bergier, au nom de Pompée de La Balme, au profit de Claude Gaspard, de la somme de 18 écus sol pour les arrrages de sept années des servis réclamés.

---

**1E1709 Cession au baron de Montrbloud.**

**1594**

Cession et transport par noble Claude Gaspard, seigneur du Breuil et du Sou, à noble Martin de Covet (souvent Couvet), baron de Montrbloud, de la somme de 2,000 écus d'or sol, à prendre sur celle de 4,027 écus due audit seigneur du Sou, « comme ayant eu la tutelle, régime, gouvernement et administration des personnes et biens des enfants et héritiers par bénéfice d'inventaire de feu Antoine de La Porte, seigneur de Saint-Bernard. »

---

**1E1710 Contre Claude de Beaufremont, seigneur de Sennecey.**

**1577-1600**

Acte d'intervention pour noble Claude Gaspard, seigneur du Sou et du Breuil, tuteur des enfants héritiers, par bénéfice d'inventaire, d'Antoine de La Porte, sieur de Saint-Bernard, aux criées poursuivies à la requête de Claude de Beaufremont, seigneur et baron de Sennecey, des seigneuries de Saint-Bernard, Riottiers et autres biens dudit défunt, réclamant une somme de

4,027 écus 30 sous 11 deniers, à lui due sur les biens du feu sieur de Saint-Bernard, en vertu de la sentence de clôture de ses comptes de tutelle ; causes et moyens d'intervention ; inventaire de production ; pièces à l'appui ; sentence interlocutoire de la sénéchaussée de Lyon pour la collocation des créanciers d'Antoine de la Porte, le seigneur du Sou colloqué au neuvième rang, etc.

---

### **1E1711 Contre les créanciers d'Antoine de la Porte.**

**1583-1602**

Procédure incomplète entre Claude Gaspard, seigneur du Sou, gendre d'Antoine de La Porte, seigneur de Saint-Bernard, d'une part, et nobles Pierre Scaron, Olivier de La Porte, Claude Pellison et autres créanciers dudit seigneur de Saint-Bernard. Procuration d'Olivier de La Porte à Antoine, son frère ; requête à la sénéchaussée de Lyon, par Claude Gaspard, pour l'entérinement de « lettres royaux en formes de rescision pour être relevé d'une quittance de la somme de 4,000 escus constitués en doct et mariage à damoiselle Anne de La Porte, femme dudict impétrant ; » requête à la sénéchaussée, par Olivier de La Porte, demandant « lettres de compulsoire pour obtenir extraits de certains titres nécessaires à produire dans ce procès ; » ordonnance conforme ; procès-verbaux d'extraits de titres pour noble Claude Gaspard ; inventaire de production ; réponses à griefs ; salvations, etc. (Sans suite).

---

### **1E1712 Contre Richard de Sarrasin, bourgeois de Lyon, puis son fils et héritier.**

**1598-1640**

Transport d'une somme de 12,000 écus à Claude Gaspard, seigneur du Sou, par Guillaume de Charancy, pour servir au paiement des sommes pour lesquelles Claude Gaspard s'était obligé comme caution dudit Charancy et de Barthélemy Galois, « fermiers généraux du tirage du sel à la part du « royaume » (rive droite de la Saône), de feu Antoine de La Porte, sieur de Saint-Bernard, « et aultres leurs participes et associez, » envers noble Richard de Sarrasin, bourgeois de Lyon, pour la somme de 6,000 écus ; défenses pour noble Jean Gaspard (fils de Claude), seigneur du Sou, contre Jean de Sarrasin, demandeur, au sujet de 212 livres 7 sous, dont ce dernier prétendait être créancier par obligation passée à son profit par noble Gaspard de La Porte, fondé de la procuration d'Anne de La Porte, sa sœur, mère et tutrice dudit Jean de Gaspard du Sou ; copie d'additions premières pour Jean Sarrasin ; copie de la susdite procuration (1610).

---

### **1E1713 Contre Denis, Michelette et Antoine Collet.**

**XVIe s.**

Date :  
XVIe s.

Inventaire de production à la sénéchaussée de Lyon, par noble Claude Gaspard, sieur du Sou, tuteur des enfants héritiers de noble Antoine de La Porte, sieur de Saint-Bernard, contre Denis, Michelette et Antoine Collet, intervenants à fin de défenses aux criées poursuivies sur les biens dudit feu sieur de Saint-Bernard.

---

### **1E1714 Prêt à Gaspard de La Porte et ses enfants.**

**1648**

Acte « de garde et de perte, » passé par Philibert et Jean de La Porte, écuyers, tant en leur nom qu'au nom de Gaspard de La Porte, leur père, seigneur de Magny et du Buisson, à Messire Jean Gaspard, seigneur du Sou et du Breuil, envers noble André Amyot, chevalier, seigneur de la Mollière, Montromant, la Roue, Chambrey et autres places, baron de Bully et Albigny, qui leur avait prêté la somme de 1,000 livres dont ledit Jean Gaspard s'était rendu caution.

---

### **1E1715-1E1716 Seigneurie du Breuil.**

**1480-1624**

Biographie ou Histoire :  
Seigneurie acquise en 1587 par Claude de Gaspard à Claude de Rébé, baron d'Amplepuis

---

### **1E1715 Terrier Nivellet au profit d'Antoine de Faverges.**

**1480-1506**

Terrier reçu Jean Nivellet, notaire public de la Cour de l'officialité de Lyon, au profit de noble Antoine de Faverges, damoiseau, seigneur du Breuil et de Sendars (Cendars). Reconnaissances des tenanciers dans les paroisses du Breuil, de Sarcey, Leigny, Chessy, Bagnols, Bois-d'Oingt (Buxi), Saint-Véran, Saint-Romain-de-Popey, Saint-Germain-sur-l'Arbresle, au lieu de Glay et les Olmes. (Répertoire alphabétique.)

**1E1716 Terrier Demolins au profit de Jean Gaspard.**

**1621-1624**

Minute du terrier reçu Demolins, notaire royal, au profit de Jean Gaspard, écuyer, seigneur du Sou, du Breuil, Marzé et Lacenas « à cause de son chastel et seigneurie dudit Breuil. » Reconnaissances de droits seigneuriaux par les tenanciers de fonds mouvants de la seigneurie du Breuil dans les paroisses du Breuil, du Bois-d'Oingt, de Bagnols, Chessy, Sarcey, Bully, Pouilly-le-Château, Saint-Germain-sur-l'Arbresle, au lieu de Liay (plus haut « Glay »), etc. ; abénevis passé par Jean Gaspard, au profit de Jean Carrand, procureur d'office, lui accordant la faculté de faire établir une écluse sur la goutte (ruisseau) de Serraignon, sous le servis de 3 deniers portant lods, ventes et autres droits seigneuriaux. Un répertoire alphabétique.

---

**1E1717-1E1761 Rentes.**

**1331-1789**

**1E1717-1E1750 Rente du Sou.**

**1739-1789**

**1E1717-1E1728 Recettes, comptes, listes.**

**1401-1789**

**1E1717 Livre des recettes.**

**1753-1789**

Livre des recettes des cens et servis, pensions et autres droits seigneuriaux, dépendant de la seigneurie du Sou, fait au profit de Jean Gaspard, marquis de Saint-Amour, seigneur du Sou, Lacenas, Fonterenne, Villié, etc. Quittances annexées, signées Morel (voir 1 E 1915), des arrérages dus à sa rente noble d'Espeisse par le marquis de Saint-Amour, ensuite par le comte de Bussy, seigneur du Sou.

---

**1E1718 Etat des recettes.**

**1788**

État des recettes des rentes nobles du Sou, « arrêté par le sieur Guénat pour et au nom de M. le comte de Bussy et le sieur Gillet, commissaire (à terriers) à la somme de 896 livres 16 sous 6 deniers, etc. » Signé Gillet et Guénat.

---

**1E1719 Répertoire des fonds, états des terriers.**

**1739-1755**

Trois répertoires des mas, territoires, et emphytéotes possédant des fonds dépendant de la rente du Sou à Villefranche, Béligny, Limas, Anse, Pommiers, Oully, Gleizé, Chervinges, Lacenas, Denicé, Cogny, Ville-sur-Jarnioux, Pouilly-le-Monial, Montmélas, Reneins et Frans ; « état des terriers qui sont dans le château du Sou et à la disposition de M. Choulier (procureur du seigneur du Sou) ; » inventaire des terriers et des titres des rentes du Sou et autres rentes y jointes, suivi de l'acte de partage desdits terriers entre MM. du Sou de Saint-Amour et de la Barmondière ; liste des titres demandés (réclamés) par M. de la Barmondière.

---

**1E1720 Liste des cens et servis vendus à M. de la Barmondière.**

**dix-huitième siècle**

Liste ou état des cens et servis vendus par M. du Sou à M. de La Barmondière, par contrats passés les 22 septembre 1691 et 5 janvier 1692.

---

**1E1721 Copies de reconnaissances.**

**1401-1760**

Copies de reconnaissances non signées, extraites d'anciens terriers, au profit des seigneurs du Sou, par divers tenanciers à Lacenas, Reneins, Cogny, Chervinges, Marnant, Villefranche, Villié, etc.



---

**1E1722 Articulats des fonds.**

**1712-1767**

Articulats non signés des fonds mouvants des rentes du Sou, de Sainte-Catherine-de-Jarnioux, de la Chapelle du Sou, de Ville-sur-Jarnioux, etc., par les sieurs Giliquin ; Louis Desarbres, négociant à Villefranche ; Michel Muzy, bourgeois de ladite ville ; Jean-Baptiste Cusin, notaire royal au même lieu ; Louis Deschamps, seigneur de Talencé ; dame Guibal, veuve d'Esprit Marchand (on lit aussi Marchampt), seigneur de Champrenard ; Gabriel de Prohingues, seigneur de Plantigny ; François Deroux, veuve de Jean-Louis Desarbres, etc.

---

**1E1723-1E1726 Dépouillement de terriers.**

**XVIIIe s.**

---

**1E1723 Terrier Fargère.**

**1749**

« Dépouillé (dépouillement) du terrier Fergerii (Fargère) et autres notaires, au profit de noble Claude Gaspard, seigneur du Sou, de l'an 1530. »

---

**1E1724 Rente du Bost et de Lissieu.**

**XVIIIe s.**

« Rente du Bost et de Lissieu, appartenant au seigneur du Sou, suivant le contrat du 14e octobre 1680 : 1° Dépouillé du terrier reçu, pour la plus grande partie, de Aula ; quelques actes reçus Debrezie, et le dernier de Cluzello, notaires royaux en 1473, au profit de noble et puissant homme Jean Arsiis (d'Ars), seigneur de Lissieu en Lyonnais, et de la maison du Bost en Beaujolois ; » 2° du terrier signé Ovisse, notaire royal en 1557, au profit de Jean Arsiis, seigneur du Bost, la Batie, etc. ; 3° du terrier de la rente du Bost, signé Prepositi en 1405, au profit d'Ennemond Lambert, seigneur de Lissieu, etc.

---

**1E1725 Terrier Lebreton.**

**XVIIIe s.**

« Dépouillé du terrier de la rente du Sou, de l'an 1516, signé Boisson, Royer, Chapuis, Vernin, Morelli, notaires royaux, en expédition en latin, au profit du sieur Lebreton, notaire et bourgeois de Villefranche, » avec cette note : « Les minutes sont à Rébé. »

---

**1E1726 Terriers Gaudet.**

**XVIIIe s.**

« Dépouillé général des gros terriers des rentes nobles du Sou et dépendances, signés Gaudet, notaire royal, » de 1605 à 1609.

---

**1E1727 État des cens et servis pour la paroisse de Ville-sur-Jarnioux.**

**XVIIIe s.**

---

**1E1728 Vérifications de titres et recettes.**

**XVIIIe s.**

« Extrait des ouvrages de feu Monsieur du Sou, contenant des vérifications imparfaites (de ses titres), et ses recettes de 1712 à 1721. » (Travail informel).

---

**1E1729-1E1750 Plans, cartes à quatre confins, par paroisse.**

**XVIIIe s.**

---

**1E1729 Paroisse de Lacenas.**

**1747**

« Tableau ou carte tibiériade (topographique, expression en usage dans le ressort du parlement de Dijon) du territoire appelé le Grand-Russy, en la paroisse de Lacenas, suivant le terrier de la rente noble du Sou, qui fut de Marzé, signé Dumas, de l'an 1483 ; » tableaux (plans) du mas Lardon ou Montauzan, d'après le même terrier Dumas ; plan topographique du mas du Comte,

des côtes de Thoiry et du Peterel, « dont la plus grande partie est mouvante des rentes du Sou qui furent de Montmélas et Marzé ; » annotations et explications.

---

**1E1730 Paroisse de Villié.**

**XVIIIe s.**

Cartes des fonds de la paroisse de Villié sur lesquels sont imposés les cens, servis et autres droits seigneuriaux dus à la seigneurie du Sou. (Ces cartes ne représentent pas les contours des propriétés. Ce sont des carrés de même forme et de même dimension, destinés uniquement à faire connaître les quatre confins principaux des fonds soumis aux redevances).

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Registre.

---

**1E1731 Paroisse de Béligny.**

**XVIIIe s.**

Plan du territoire des Amello (Amelles) ; cartes à quatre confins de territoires mouvants de la rente du Sou situés aux Amelles ; « proche la rivière de Saône ; » à Pollet ; à la Varenne ; des omissions du terrier Gaudet.

---

**1E1732 Paroisse de Chervinges.**

**XVIIIe s.**

Cartes à quatre confins de fonds mouvants de ladite rente, situés au mas d'Amarier, au mas du Guas ; près de la rivière de Morgon ; prise d'eau ; près de la Plasche ; au mas de Ronzières ; au mas de la Saigne.

---

**1E1733-1E1734 Paroisse de Cogny.**

**dix-huitième siècle**

---

**1E1733 Cartes et plans par territoire.**

**XVIIIe s.**

Cartes à quatre confins et plans grossièrement tracés de territoires mouvants de la rente du Sou, situés au mas du Béliet ; au mas de la Beluze ; au lieu de la Broaille ; au mas des Bussières ; à la combe et au mas de Bussy ; au mas de Chano ; au mas de Chessy ; au mas des Chezeaux ; au mas de Chisieu ; aux côtes de Corbay ; au mas du Curtil-Vachon ; à Fontmoiroux ; à la Magnonnière ; au mas Matesin ; aux Missotins ; à Molandry ; sur la rivière de Morgon ; au mas de la Noirie ; au mas de Polluy ; au clos de la Pra ; au mas de la Roche ; au mas des Rues ; au mas de Saint-Igny ; au lieu de Sottizon ; au mas du Treyve ou Treyvo, et au mas de Villiers.

---

**1E1734 Cartes et plans collectifs.**

**XVIIIe s.**

Plans collectifs et cartes à quatre confins, également collectives, de fonds mouvants de la rente du Sou, au moulin Augrat, au moulin Neuf ; à Molendry ; aux Verchères et Chenevier ; à la Bastie, « dessous Régné » au mas de Brosses, au mas du Jour, à Fromental, à Pont-Léonarde et aux Verchères ; au Plottard ; au mas Chessy, au Sollier, au clos Bochart, à Michollin, à Forest. Cartes de la rente de la cure de Cogny, « passif pour le seigneur du Sou ; » Articulats des fonds tenus par le seigneur du Sou et M. de Bussy (non signés).

---

**1E1735 Paroisse de Corcelles.**

**1589-XVIIIe s.**

Copies d'anciennes reconnaissances passées par noble Jean de Saint-Amour au profit de haut et puissant seigneur messire François de La Madeleine, chevalier des ordres du Roi, capitaine de cinquante hommes d'armes, bailli d'Auxois, baron de Châteauneuf et Corcelles ; projets de reconnaissances par le seigneur de Fontcrenne, Villié, etc., au profit de Lazare de Tircuy, chevalier, seigneur de Corcelles et autres lieux ; articulat des fonds possédés par M. de Bussière, mouvants de la rente du seigneur de Corcelles ; cartes informes à quatre confins de fonds situés dans la paroisse de Corcelles.

---

**1E1736 Paroisse de Courzieu.**

**1733**

« Carte des maisons de Soubztison en la paroisse de Courzieu sur le terrier Cartier, de l'an 1688. »

---

**1E1737 Paroisse de Denicé.**

**XVIIIe s.**

Cartes à quatre confins de fonds situés dans ladite paroisse, mouvants de la rente du Sou, au mas de Barmey ; au territoire de Buffavent ; au lieu du Buyat ; au territoire de Chaloux ; au mas Charmet et Caillatières ; aux côtes de Chermes ; au territoire des Charrières ; à Chazier ; au mas de la Douze ; au mas Dubourg ; au mas des Loyettes (ou Loytes) ; au moulin Nizeran ; près de la rivière de Nizeran ; au mas des Portes et du treyve du Lac ; au mas de Sarre, et au mas de Seigneurins. « Plan géométral des territoires de le Chouloir, Buffavent, la Coste et partie des Charrières, paroisse de Denicé. »

---

**1E1738 Paroisse de Fareins.**

**XVIIIe s.**

Carte à quatre confins de deux fonds au mas des Goiffonnières.

---

**1E1739 Paroisse de Frans.**

**XVIIIe s.**

Cartes à quatre confins de fonds mouvants de cette rente, au territoire de Mongoud.

---

**1E1740 Paroisse de Gleizé.**

**XVIIIe s.**

Cartes à quatre confins de fonds mouvants de cette rente, situés au territoire d'Amarier-sur-Morgon ; d'Arquinières ; au mas des côtes de Bionnay ; au mas des Brosses ; au territoire de Chastagner ; des Clarettes ; au lieu de la Combe et treyve Chastagner ; près du moulin Combessant ; au mas de Fougerolles ; à la Combe de Givry ; à Grateperdrix ; au lieu de Marchamp ; au moulin de Marzé ; au mas du Moutonnier et des Verchères ; près de la maison Morlet ; au mas des Ponsonniers ; au lieu des Rosses ; au mas de Sarre ; au territoire des Tessonniers ; au territoire de Vaurillin ; au mas des Verchères.

---

**1E1741 Paroisse de Jarnioux.**

**XVIIIe s.**

Cartes à quatre confins de fonds situés « en Gaude, sur la rivière de Morgon. »

---

**1E1742 Paroisse de Jassans.**

**XVIIIe s.**

Cartes à quatre confins de territoires mouvants de la rente du Sou, situés à Jassans. (Les noms des fonds ne sont pas indiqués.)

---

**1E1743-1E1745 Paroisse de Lacenas.**

**dix-huitième siècle**

---

**1E1743 Fonds par ordre alphabétique : A-P.**

**XVIIIe s.**

Cartes à quatre confins de fonds situés dans ladite paroisse, mouvants de la rente du Sou, au mas des Alonges ; au mas de Bionnay (on lit aussi Bionnet, Bionney, etc.) ; au clos du Bost ; au clos de Bouchard ; au Bourg, près de l'église ; aux Bruyères ; au mas des Clarettes ; au mas du Désert ; à Épeisse ; au mas de la Gerlandière ; au mas Lardon ou Montausan ; au clos de Marzé ; au mas de la Massonnière ; sur la rivière de Morgon ; à Noilly ; au mas du Pain ; au mas de Paulin ; au mas du Perrey ; au mas de Peteret ou Petit-Rel ; au territoire du petit Polluy ; au mas des Poussonniers ; au mas des Prez, près de la place Bezin.

---

**1E1744 Fonds par ordre alphabétique : R-V.**

**XVIIIe s.**

Cartes à quatre confins de fonds mouvants de ladite rente, situés à la Rigaudière ; aux Rosselles ; aux petites Rosselles ; au Grand-Russy ; au Petit-Russy ; à la Saigne ; au mas de Sarre ; au treyve de Senave ; au mas du Sou ; vers la chapelle du Sou ; à Tanay et Noblet ; au tènement ou mas de Thoiry ou du Comte ; au mas de Vallas ; au mas des Veuilles, et au clos des Vignolles.

### **1E1745 Plans grossièrement tracés de territoires mouvant de cette rente.**

**1742-1768**

Plan A, comprenant : le clos du Bost ; la Passachatière ; le grand et le petit Polluy ; le crot de la combe du Bost ; Ruilles ; Chazier ; Chabo ou Chaboux ; le mas Mortier ou Rozelle ; « proche de la Massonnière ; » partie des Rosselle ; Chaboux dans la Massonnière, et les prés Rosselle. Plan C. Côtes de Thoiry ; place Bezin ; petit Thoiry ; Comte, Buffavent ou Peteret ; côtes de Morgon ou le Breuil. Plan D. Lardon ou Montauzan ; Petit-Russy ; la Druyre ; à l'Hoste ; Prenet ; Lally, Bertellonnière. Plan E. Partie du Grand-Russy ; Clarettes ; Alognet et Fontanières ; Grand-Russy ; Rupierre ; Massonnières ; les Prez (renvoi au plan A). Plan H. Clos et croix du Boschard ou « petit dixme ; » près la place Bezin ; la chapelle du Sou ; maison Vallas. Plan I. La Chapelle ; Gonnetan ; la Bastie ; « proche le bois d'Épeisse. » Plan K. Noally (alias Noilly) ; treyve Godard ; le Perrey. Plan O. « Nouveau plan des Veuilles à Lacenas. »

### **1E1746 Paroisse d'Ouilly.**

**XVIIIe s.**

Cartes à quatre confins de fonds mouvants de ladite rente, situés en Baret ; à Buxière ; en Laod (?) ; au mas appelé en la Prose ou Cailletières ; aux Varennes.

### **1E1747 Paroisse de Pommiers.**

**XVIIIe s.**

Cartes à quatre confins de fonds situés au mas de Charpenay.

### **1E1748 Prébende de Sainte-Catherine.**

**XVIIIe s.**

Rente de la prébende Sainte-Catherine, aliénée au seigneur du Sou. Cartes à quatre confins de fonds mouvants de ladite rente, situés dans la paroisse de Belligny, au territoire de la Sablonnière et Condamine ; en la prairie de....., autrefois près des Maréchaux et Fromental. Dans la paroisse de Gleizé, aux Louz, au Verchères. Dans la paroisse de Lacenas, à la Saigne ; au crot de la Saigne ; à Fontfreyde ; à Valières ; au Morgon ; à Bezin ; au Bochard ; au treyve Thoiry ; aux Vignolles ; à Sourgnière ; au territoire de l'Écherolle ; à Noilly ; au treyve Godard. Dans la paroisse de Lissieux, aux Verchères. Dans la paroisse d'Ouilly, à Toux ou Loz ; aux Verchères. Articulats de M. d'Essertines de La Tour, procureur du Roi au baillage de Beaujolais, au profit du marquis de Saint-Amour, propriétaire de la rente Sainte-Catherine ; de M. Turrin de Belair ; copies ou projets de reconnaissances au profit du même ; observations, notes et apostilles au sujet de ladite rente, etc., le tout non signé.

### **1E1749 Paroisse de Villefranche.**

**XVIIIe s.**

Cartes à quatre confins de fonds dépendants de cette rente, situés près de la porte d'Anse ; au quartier de la Boucherie ; en Bourgchanin ; au quartier de l'Église ; près de la Garenne-David ; au quartier de Presle. Plan de la prairie Villeroy, indiquant l'emplacement où « fut jadis le port de Frans, » sur la Saône.

### **1E1750 Paroisse de Ville-sur-Jarnioux.**

**XVIIIe s.**

Cartes à quatre confins de fonds mouvants de la seigneurie du Sou, au mas de Celières ; au mas du Combat de la Varenne ; au mas de la Combe de la Varenne ; au mas du petit Costy ; au mas des Cottons ; au lieu des Croix ; au mas de l'Eschelle ; au mas de la Fay ; au mas de Flernier ; sur la rivière du Morgon ; au mas des Peynaux ; au mas de la Pradoisy ; au mas de la Prey ; en Renou ; au mas de Rinon ; au mas de la Tostellière ; au lieu de la Trappe ; au mas du Treyvo ; au mas de la Varenne ou Méossières ; aux Verchères, et à Ville-sur-Jarnioux.

### **1E1751-1E1754 Autres rentes.**

**XVIe-XVIIIe s.**

#### **1E1751 Rentes passives : rente de Bionnay.**

**XVIe-XVIIIe s.**

« Mémoire des fonds que Monsieur du Soub possède de la directe du sieur de Bionnay ; » « roole pour le seigneur de Bionnay de ce qui est deub à la rente du Sou ; » quittance de servis, par Sévelinges, procureur de Noyel de Belleroche, au profit du marquis de

Saint-Amour, seigneur du Sou ; cartes à quatre confins de fonds mouvants de la rente de Bionnay au clos du Bost ; au Grand-Russy ; à Vallières, et à Vignolles.

---

### **1E1752 Rentes de Montmelas.**

**XVIe-XVIIIe s.**

Deux copies de reconnaissances, non signées, au profit de la rente de Montmelas ; cartes à quatre confins de fonds mouvants de ladite rente, situés au Grand-Just ; chez Polaillon ; à la Roche, et au Soullier.

---

### **1E1753 Rente du prieuré de Saint-Sorlin.**

**XVIIIe s.**

Carte à quatre confins de fonds mouvants de cette rente situés dans la paroisse d'Ouilly, à la Chanal, au Crozets à Mathezin et aux Rues.

---

### **1E1754 Rente du prieuré de Salles.**

**1749**

« Dépouillé du terrier de la rente du prieuré de Salles, trouvé aux archives du Sou, de l'an 1506, reçu Lampotin, signé par extrait Marion, notaire royal en 1577. » Extrait (liste) des emphytéotes de la rente de Salles.

---

### **1E1755-1E1757 Fief du Châtelard (paroisse de Lancié).**

**1331-1695**

Biographie ou Histoire :

Passé dans la famille Mignot de Bussy par suite d'alliance avec la famille de Bussière.

---

### **1E1755 Titres.**

**1331-1604**

Donation faite par Édouard (Ier), seigneur de Beaujeu, du consentement de Guillaume de Beaujeu, évêque de Bayeux, et de son curateur Girard de....., chevalier, à Jeannin de La Roche (Johannino de Rupe), fils de feu Bérard de La Roche, damoiseau, de la Poype de Lancié (1331) (Plus tard du Châtelard), aveu et dénombrement de la Poype du Châtelard, par Antoine de Lix (il faut lire de Laye), au duc de Bourbon et d'Auvergne, comte de Clermont, de Forez, baron et seigneur de Beaujeu (Jean II, 1459). Foi et hommage d'Édouard de La Roche, damoiseau, à Louis (II) duc de Bourbon, comte de Forez, baron et seigneur de Beaujolais, pour tout ce qu'il tient dudit seigneur, en Beaujolais (1400) ; aveu et dénombrement par le même Édouard de La Roche, de sa maison appelée la Poype de Lancié, avec ses appartenances et dépendances, ses droits de garenne et de chasse, etc. (1401) ; aveu et dénombrement par Antoine de Laye, seigneur de Saint-Lager, 1° du « chastel et forteresse de Saint-Lager, » avec la juridiction haute, moyenne et basse et les foires et marchés dudit Saint-Lager ; 2° de la Poype du Châtelard, ensemble la garenne « assise et située en la paroche de Lancié et en la forme et manière que Guichard de La Roche la tenait en fief de mon dit seigneur. » « Estat des ventes faictes des domaines, cens, rentes, et servis de quelques paroisses deppendans de la baronnye de Beaujolloys, par les sieurs commissaires à ce deputez par deffunct Monseigneur (Henri de Bourbon) en 1603 et 1604. » On remarque parmi les acquéreurs noble Lazare de Tircuy, seigneur de la Barre et de Corcelles, pour la moitié de la paroisse de Lancié et les paroisses de Corcelles et de Fleurie, dépendant des prévôtés de Belleville et de Beaujeu, par contrat du 25 février 1604, pour le prix de 2,480 livres 18 sous tournois ; noble Jacques de Saint-Amour, seigneur de Fontcrenne, pour la paroisse de Villié, dépendant pour la rente, de Beaujeu, et pour la justice, de Belleville, par contrat du 22 février 1604, pour le prix de 2,247 livres 10 sous tournois, etc.

---

### **1E1756 Cartes.**

**1695**

Cartes à quatre confins des fonds de M. du Châtelard, mouvants de la seigneurie de l'Écluse.

---

### **1E1757 Terrier.**

**XVIIIe s.**

« Supplément du terrier passif du Châtelard, paroisse de Lancié, des domaines acquis du marquis de Saint-Amour, situés dans la paroisse de Corcelles et des fonds provenus des échanges faits avec les frères Laroche » (par Mignot de Bussy). Tarif de chaque espèce de servis ; dénombrement de Corcelles ; consistance et contenance des articles acquis de M. de Saint-Amour ; dénombrement des fonds provenant des frères Laroche ; rentes de Corcelles ; de l'Écluse ; de la Plagne ; de Pisey ; du luminaire de Taponas. Plans, d'une exécution très-soignée, des divers territoires ci-dessus.

**1E1758-1E1761 Rentes diverses.**

**1489-1754**

**1E1758 Rente de Fontcrenne.**

**1649-1749**

Reconnaissance de droits seigneuriaux sur des fonds possédés par François Mignot de Bussy, lieutenant-général au bailliage de Beaujolais, au profit de Lazare de Saint-Amour, seigneur de Fontcrenne, suivie d'une assignation à comparaître au bailliage de Beaujolais, donnée à la requête de Louis de Gaspard de Saint-Amour, chevalier, comte du Sou, seigneur de Lacenas, Villié, Fontcrenne et autres lieux, à dame Marie-Anne Bottu, veuve de Jacques-François Mignot, chevalier, seigneur de Bussy, pour le paiement des arrérages de vingt-neuf ans de cens et servis, imposés sur des fonds par elle possédés, mouvants de la rente noble du château de Fontcrenne ; cartes à quatre confins desdits fonds.

**1E1759 Rentes de Pizay et de Tanay.**

**XVIIe-XVIIIe s.**

Articulat des fonds possédés par Noël Mignot, écuyer, seigneur de Bussy, lieutenant-général au bailliage de Beaujolais, au profit de Guillaume de Sainte-Colombe-Nanton, chevalier, seigneur de Sainte-Colombe, Pizay, Tanay, Saint-Ennemond et autres lieux, des fonds qu'il possède à Villié et à Morgon, mouvants de la directe dudit Sainte-Colombe, à cause de Pizay et de Tanay ; articulat de Madame la douairière Mignot au profit des mêmes rentes ; cartes à quatre confins desdits fonds.

**1E1760 Rente du prieuré de Saint-Romain.**

**1672-1754**

Copie non signée de la reconnaissance de Claude Salaville, de Lancié, au profit de la rente noble de Saint-Romain, dépendant de l'abbaye de Tournus ; état des fonds mouvants de la terre et seigneurie de Saint-Romain que possède M. de Bussière, seigneur du Châtelard ; quittance de 204 livres pour servis et lods dus par M. de Bussière à la rente de Saint-Romain ; cartes à quatre confins desdits fonds.

**1E1761 Rente de la Terrière.**

**1489-1514**

Copie informe de la reconnaissance de Benoît Blanchier, de la paroisse de Reneins, au profit de religieuse personne Guillaume de Astenco, dit de Visiaco, sacristain du sacré monastère de Cluni, prieur du prieuré de Saint-Michel, pour une maison et une verchère, situées en Buxi (Bussy), au mas de la Plate ; « Estat des servis dubz à la Terrière par le seigneur de Fontcraïne et du Sou » (Lazare de Saint-Amour) ; articulat des fonds possédés par François Mignot de Bussy, lieutenant-général au bailliage de Beaujolais, « mouvans de la directe, censive et servitude de haut et puissant seigneur Jacques-Estienne Charreton, chevalier, seigneur de la Terrière, Rigné, du canal de Loyre en Seine, ville et chasteau de Briare, Champollet et autres places ; » articulats pour le même objet, par Louis Mignot, seigneur de Bussy.

**1E1762-1E1764 Pièces diverses.**

**1593-1777**

**1E1762 Procédures intéressant la famille Gaspard du Sou.**

**1593-1722**

Résidus de procédures entre Claude Gaspard écuyer, sieur du Sou et Jean Gayant qui, tout en reconnaissant un arrêt le déboutant d'une demande, refusait de payer les dépens du procès ; entre le même et Claude de Thoiry, au sujet de l'exécution d'une sentence du bailliage de Beaujolais dont ce dernier s'était porté appelant ; entre Jean de Gaspard, seigneur du Sou, de Fontcrenne etc., et Geneviève Rousset, veuve d'Aimé Martin, bourgeois de Lyon, au sujet d'une somme de 330 livres, due au premier pour arrérages de cens et servis ; saisie des biens de la veuve Martin ; entre le même et Claude et autre Claude Poisat, père et fils, laboureurs de Pommiers, pour obtenir nouvelles reconnaissances de cens et servis ; entre le même Jean de Gaspard et la marquise de Varennes, au sujet de cens et servis contestés sur le territoire de la Sauzée ou du petit Thoiry ; extraits d'anciens terriers ; requête, ordonnance et sommation à plaider pour Jean de Gaspard, contre le sieur Goynes, poursuivant l'ordre et la collocation du prix des biens vendus de Claude Giliquin et de demoiselle Janin, son épouse, et contre la demoiselle Émerie, leur héritière, partie saisie ; condamnation de cette dernière à payer les servis réclamés par le seigneur du Sou.

### **1E1763 Correspondance.**

**1709-1777**

Lettres : de Dumont à Legros, commissaire à terriers, au château du Sou, pour le dissuader d'intenter un procès au nom du comte du Sou contre le sieur Humblot ; du même, au comte du Sou, pour le même objet ; au même, par madame du Poyet, sa cousine, compliments ; de Girard, curé de Cogny ; lui promet d'apporter les quittances de la veuve Lafosse ; de Chevoste, notaire à Belleville, à M. de Bussy et du Châtelard ; affirmant qu'il ne lui a causé aucun préjudice en faisant refaire un fossé près de sa « serve ; » du même au même, au sujet d'une confusion (non expliquée) faite dans un nouveau terrier ; de sœur Mignot, supérieure (de ?), sa tante, au sujet d'un fermier qu'on voulait évincer et qui avait le droit de « finir sa ferme ; » de Trouilloux (commissaire à terriers ?) au marquis de Saint-Amour ; lui réclame une redevance due à la rente de Pollet, appartenant à MM. les comtes de Lyon (membres du chapitre métropolitain) ; réponse du marquis de Saint-Amour ; au même par le marquis de Foudras de Courcenay ; réponse à une réclamation de servis ; de M. Brac à M. de Bussy, seigneur du Châtelard ; désire le voir pour lui remettre « un petit dossier d'une affaire où il a travaillé depuis la mort de M. de Bonnel » (de qui M. de Bussy était héritier. voir 1 E 1660-1661) ; du marquis de Saint-Amour à M. Joliclerc ; ne retrouve pas la copie de la donation faite par l'abbé de Fontcrenne, son frère, à feu M. de Bussy.

### **1E1764 Vente à Saint-Lager.**

**1775**

Vente passée par messire Louis de Mignot, chevalier, seigneur de Bussy et du Châtelard, au profit de Benoît Vaivolet, ci-devant lieutenant particulier au bailliage de Beaujolais, de deux domaines situés dans la paroisse de Saint-Lager, au hameau de Nazins, pour le prix de 12,000 livres pour la valeur des fonds et des bâtiments, de 10,000 livres pour la valeur des cuves, pressoirs et bestiaux, et encore de 2,000 livres pour tous les droits du Roi et les frais du contrat et pour tous les lods auxquels la présente vente pourrait donner lieu. (Expédition pour M. de Bussy.)

### **1E1822-1E1899 Montolivet et Pillehotte (familles) et baronnie de Gourdans (Bresse)**

**1431-1789**

#### Biographie ou Histoire :

La seigneurie de Gourdans, située à Saint-Jean-de-Niost (Ain), appartenant d'abord au domaine de la maison de Savoie, qui l'inféoda après 1270 à la famille d'Anthon, fut vendue par celle-ci au dauphin de Viennois, avant de revenir au comte de Savoie au XIVe s. Passée entre diverses mains, elle fut finalement vendue, le 4 septembre 1666, à Jacques Pillehotte, seigneur de la Pape ; elle passa ensuite à la famille de Montolivet, et Louis de Montolivet, écuyer, en fournit le dénombrement le 21 juillet 1681.

La famille Pillehotte est à l'origine une famille de libraires de Lyon. Au libraire Jean I Pillehotte, succède son fils Jean « II ». Recteur de l'Aumône générale de Lyon en 1631 puis en 1649-1650, il devient seigneur de (Rillieux-) La Pape et de Crépieux par héritage (1633) de son beau-père Jacques Flachier, riche bourgeois de Lyon. Administrateur de l'hôtel-Dieu de Lyon en 1637, il vend une partie de son fonds de librairie à Laurent Arnaud en novembre 1641. Échevin de la ville en 1642-1643 et annobli à ce titre, il semble avoir alors cessé d'exercer la librairie. En tout état de cause, son fils Jacques Pillehotte (de La Pape), châtelain de Messimy, conseiller et garde des sceaux en la sénéchaussée de Lyon puis maître des requêtes au parlement de Dombes (1658), ne lui succède pas.

Barthélemy de Montolivet, baron de Gourdans, mourut à Lyon le 6 mars 1823 ; il repose au cimetière de Loyasse.

#### Bibliographie :

M.-Cl. Guigue, « Les fiefs de la Bresse », dans *Revue historique*, X, 1873, p. 193-220.  
[http://data.bnf.fr/15008694/jean\\_pillehotte/](http://data.bnf.fr/15008694/jean_pillehotte/)

### **1E1822-1E1830 Terriers.**

**1431-1789**

### **1E1822 Terrier au profit d'Amédée VIII, comte de Savoie, et de Jean de la Balme, comte de Montrevel, seigneurs communs.**

**1431-1432**

Terrier de la baronnie de Gourdans, prenant dans les villes, villages et lieux de Gourdans, Niost, Charnoz, Saint-Maurice, Pollet, Pérourges, Meximieux, Bourg-Saint-Christophe, Niévroz, Montluel, Balan, Anton, Lyon, Loyettes et Chanoz ou Chane, reçu par Pierre Varin, notaire de Saint-Genis-d'Aoste (de Sancto Genesio propè Augustam), au profit d'Amédée (VIII), duc de Savoie, et de

Jean de la Balme, comte de Montrevel, seigneurs communs du château de Gourdans. Foi et hommages, aveux, dénombrements, reconnaissances de cens et servis par : André Bellet, bourgeois de Gourdans ; Jean Chardebo, fils d'André, alias Gaillard ; Pierre Goyet, en son nom et en celui d'Antoine, Barthélemy et Benoît, ses frères ; noble Jean de Charnoz, alias Belluet ; Jean Balozon et ses frères ; Jean Girardin, habitant de Charnoz ; Jean Plantier, de Loyettes, en son nom et comme procureur du sacristain de l'Île-Barbe ; Pierre Chardon, de Saint-Maurice, habitant de Niévroz ; Jean Boverii, abbé, et les religieux du monastère de Saint-Sulpice, ordre de Cîteaux, etc. Un répertoire.

---

**1E1823 Terrier au profit de Janus de Savoie, comte de Genève, seigneur de Gourdans.**

**1478-1480**

Terrier reçu par Hugues Varin, notaire impérial et ducal, au profit de Janus de Savoie, comte de Genève, seigneur de Gourdans. Reconnaissances de : Georges Bemoti, de Pallet ; Aymon Janat, prêtre, de Saint-Maurice ; Aymon Berger ; Pierre, fils de feu Mathieu Girardin junior ; Jean et Antoine Moliard, de Charnoz ; Pierre Rosset, de Nioist ; François Rendu, de Saint-Maurice ; Pierre, fils de feu Benoît Gadel ; Jean Flote, curé de Chazay-d'Azergues, dans le royaume (in regno. La Saône séparait les terres du royaume des terres de l'empire), comme personne privée ; Georges Million ; Barthélemy Bozon ; Jacques et Jean Trotier ; Pierre Million, alias Machefort ; Pierre Gavalin ; Benoît Tisserand, alias Catin ; Jean et Antoine Carlet, etc. Procès-verbaux de criées pour l'albergement (accensement) des terres vacantes à Gourdans, par Hugues Varin, notaire, en vertu de la commission à lui donnée par Janus de Savoie, comte de Genève, etc. seigneur de Gourdans. Un répertoire.

---

**1E1824 Terrier de la baronnie de Gourdans au profit de Jacques Pillehotte, écuyer, seigneur de la Pape, de Messimy.**

**1670-1671**

Terrier de la baronnie de Gourdans, reçu Guy, notaire royal, au profit de Jacques Pillehotte, écuyer, seigneur de la Pape, de Messimy en Dombes, garde des sceaux de la sénéchaussée et siège présidial de Lyon, maître des requêtes de S.A.R. Madame, souveraine de Dombes, baron de Gourdans. Déclaration ou articulat du domaine de Jacques Pillehotte. Reconnaissances des tenanciers, à Gourdans, par : Benoît Francoz, affaneur ; Joseph Curtillat, laboureur ; Pierre Regnaud, dit Crottet ; noble Charles Dupuis ; noble Ferdinand de Digoine ; Jean-François Baud et Jeanne Mitanna, sa mère ; François et Sébastien Mitanna ; Pierre Bruyeres, chirurgien ; Benoîte Plantier, veuve de Claude Garçon ; Catherine et Pernelle Grumel, etc. A Nioist, par : Jacques Lagnier, laboureur ; Gabriel Saint-Genis ; Arthaud Gauthier, curé de Nioist, etc. A Buyat, par : Claude Cachet Mouton ; Jacques Jacquet ; Ennemonde de Pallières, veuve de Pierre Cachet ; Marie Garçon, veuve de Pierre Laurent ; Toussaint Genod ; Claude Faulchier, etc. Aux Claveaux, paroisse de Nioist, par : Antoine Dupraz ; Guillaume Trillet-Palisse ; Pollomard Pinet ; Michel Faulchier, cordonnier à Montluel, etc. A Port-Neuf, par : Jean Guenit, dit Mathollet ; Pierre Greslion ; Pierre Clavier, dit Clavel ; Simon Mathiollet, etc. A Monestruel (Monétroi), paroisse de Nioist, par : Guillermin Jomard ; Claude Boinet, de Bressolles ; Catherine de Montrichard ; Ennemond Buffard ; Jeanne Charvet, veuve de Claude Martin ; Claude Guyenet, etc. Un répertoire.

---

**1E1825 Terrier au profit du même, dans les villages de Pollet et Chanoz.**

**1670-1673**

Terrier de la baronnie de Gourdans dans les villages de Pollet et de Chanoz, reçu Guy, notaire royal, au bénéfice de Jacques Pillehotte. Reconnaissances à Pollet, par : Benoîte Plantier, et Claude-François Grillet, son fils, marchand ; Jean-Baptiste Chanu, laboureur ; Marie Sublet ; Laurent Berthollon ; Antoine Juenet-Marboz ; Claude Montmorat, laboureur ; Claude-Benoît de Montralaz et Pernelle Thévenet, sa femme ; Pollomarde et Marguerite Buchallin ; Jean Charvet l'aîné ; Claude Juénin-Carrin ; Clauda Varambon, veuve de Claude Juénin ; demoiselle Catherine Curtillat, veuve de Jean Bozon, etc. à Chanoz (ou Chane), par : Benoît-Lager Coudon ; François Truchon ; Georay Plantier, femme de Claude-Lager Coudon ; Claudine Vallet, veuve de Claude Buchon, de Bressolles, etc. Un répertoire.

---

**1E1826-1E1827 Terrier de Saint-Maurice de Gourdans au profit de Jacques Pillehotte.**

**1671**

---

**1E1826 Volume 1.**

**1671**

Reconnaissances par : honnête Antoine Plantier, marchand de Saint-Maurice ; Étienne Plantier, laboureur ; Benoît Bigalet ; Clauda Bergeret, veuve d'André Vassaud ; Pierre, fils de feu Claude Villan ; Marguerite Morjaret ; Balthazar Forat ; Fleury Million ; Claude-Bernard Trotton ; Pierre Benoît et Jean-Claude, enfants de feu Claude Bozon ; Claude Trimolet-Gaud ; Noël Trimolet ; Maurice Biez ; sieur Jacob Hugalès ; Clauda, fille de feu Pierre Guédon-Coton ; Isabeau Guédon-Coton, demeurant à Chanoz ; Louis et François Pilloz ; demoiselle Hélène de Fétan, veuve de noble Pierre Chappuis ; Joseph, fils de feu Jean Mestraz ;



Catherine Rappet, veuve de Catherin Thévenet ; Michel Rivet, etc. Un répertoire.

---

## **1E1827 Volume 2.**

**1671**

Reconnaissances à Saint-Maurice, par : Claude-Benoît Guédon, notaire royal ; Paul Buchalin ; Pierre Calliat ; François Nicollet ; Polomard Gadel-Rey (ce prénom s'est changé par la suite en Paulmard E. 1830 ; et Paul-Marc, E. 1837). François et Jacques Crost ; Claude Deschamps ; François Thévenet ; Philippe Raccul ; François Crost dit Verluppaz ; Balthazar Sublet ; Ennemond Bozon-Bernon ; Antoine Chappuis, curé de Saint-Maurice ; Claude Polliot, demeurant à la Valbonne, etc. Au Port-Galland, par : Michel Roux et sa femme ; Jean Dupraz ; Sébastien et Claude Héros ; Pierre Légier et Marguerite Pilloz, sa femme ; Pierre, Jacquesme, Gasparde, Françoise, Michel et Julienne, enfants de feu Étienne Villan ; Angélique, fille de feu Louis Saint-Genis ; Jean Dumont-Coton, demeurant à Charnoz ; André Peyraud, de Loyettes, etc. Un répertoire.

---

## **1E1828 Enregistrement des abergeages (accensements) des terres vacantes des Brosses de Saint-Maurice-de-Gourdans.**

**1672**

Enregistrement des abergeages (accensements) des terres vacantes des Brosses de Saint-Maurice-de-Gourdans, donnés par maître Jean Forot, curial et greffier de la baronnie de Gourdans, procureur général de Jacques Pillehotte, écuyer, seigneur de la Pape, de Gourdans, etc., au profit de : Jean-Bernard Martin, laboureur ; André Perraud, de Loyettes ; Claude Plantier l'aîné ; Étienne Anselme, Michel Guédon ; Christophe Nugoz ; Antoine Saulterel ; Barthélemy et Antoine Bayer ; Philippe Raccul et Catherine Buchallin ; Antoine Baudy ; Antoine Gadel-Rey ; Pierre Bozon-Rat et ses frères ; Benoît Mitanna et sa femme ; Maurice Bioz ; Georgy Bozon, femme de François Mitanna ; Georgy Carraz, veuve de Benoît Gadel-Barbier ; Barthélemy et Jean Clopin ; Clauda Plantier-Besson, femme de Pierre-Bernard Martin ; Claude Roche-Pithiollet ; honnête Antoine Plantier ; honnête Pierre Masson-Dodin ; Pierre, Charlotte et Antoine Faulchier, de Pollet ; Laurent Bozon, chirurgien à Montluel, etc. Un répertoire.

---

## **1E1829 Terrier de Charnoz au profit de Jacques Pillehotte.**

**1673**

Terrier de Charnod ou Charnoux (aujourd'hui Charnoz), reçu Guy, notaire royal, au profit de Jacques Pillehotte, baron de Gourdans, etc. Reconnaissances de Jean et Reymond Pinaz, laboureurs ; Marie Lasnier, veuve de Jean Borier, dit Greslion ; Charles Guédon ; François Perdrillon ; Benoît Jacquier, laboureur ; Jean Dufay ; le luminaire de l'église de Charnoz ; Benoît Gros-Pathiollet ; Claude Marguiron, dit Moine, honnête Michel Faulchier ; Claudine Montagnieu ; Pierre Faulchier-Druinoz ; sieur Humbert de La Cuaz ; André Vivier, dit Cavillon ; Jacquême Brandoz, veuve de Claude Derriaz, l'aîné ; demoiselle Hélène de Fétan, veuve de noble Pierre Chapuis ; Claude de Digoine, écuyer, seigneur du Bourg-Saint-Christophe et Faramans ; Aimé de Saillans, écuyer, sieur de Brésenaud ; Pierre Chazay, natif de Meximieux, bourgeois de Lyon ; Jean de Bernière, écuyer, sieur de Colonges, et demoiselle Barbe Larivière, sa femme, etc.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

Un grand registre, comprenant un petit cahier (table alphabétique des noms de lieux, renvoyant aux numéros des articles du terrier).

---

## **1E1830 Terrier au profit de Barthélemy de Montolivet, seigneur de Gourdans.**

**1789**

Terrier reçu Vanel l'aîné, notaire, au profit de Barthélemy de Montolivet, chevalier, baron de Gourdans, seigneur de Saint-Maurice, Charnoz, Saint-Jean-de Niost, Pollet, et autres lieux. Reconnaissances, dans la paroisse de Charnoz, par : François Carret, journalier ; Étienne, fils de Benoît Barbier l'aîné, laboureur ; les héritiers de Benoît Barbier, le vieux ; Philibert Faucher, journalier ; Charlotte Christin, femme d'Humbert Blay, dit Gache ; Claudine Pagety, femme de Joseph Juenet ; Claude, fils de Pierre Branche, journalier ; Claude Bouvaton, laboureur ; Joseph Jacquier, journalier ; les héritiers de Charles Barbier ; Marie-Anne Barbier, veuve de Joseph Plantier ; Michel Bouvaton, laboureur ; Blaise, fils de Claude Gros ; Marguerite Didier, veuve de Jean-Claude Laurent ; Benoît Saint-Genis ; « Monsieur Aubry » ; Claude, fils de Paulmard-Bernard Marin, laboureur (dans les terriers précédents ce prénom est écrit Polomard) ; Benoît Ramel et Anne Juénet, sa femme ; Jean Demont, mari de Jeanne Pina ; Jeanine Faucher, femme de Jean Magnin, etc. (Manque le 1<sup>er</sup> cahier).

---

## **1E1831-1E1840 Albergeages, procédures.**

**1586-1782**

### **1E1831 Extrait des albergeages.**

**1586**

« Extrait des albergeages (accensements) faictz par noble Esmeric de Cerisier, procureur des seigneurs duc et duchesse de Mayenne à cause de leur chasteau et baronnie de Gordans, » au profit de : Maître Jean Buchallin, notaire ducal, de Pollet ; Claude Grillet, dit Quatre, de la paroisse de Pollet ; Benoît Buchallin, laboureur ; Pierre Buchallin ; Messire François Bozon, prêtre, demeurant à Pollet ; Jean Bozon, dudit lieu ; Noël Trottier, de Saint-Maurice ; Antoine Guédon ; Claudine Milleron, veuve de Jean Carlet ; Mathieu Girardin ; Georges Plantier : Antoine Clavel, notaire ducal, de Gourdans. Procuration passée par « très-illustres prince et princesse Monseigneur Charles de Lorraine, duc de Mayenne, pair et grand chambellan de France, gouverneur et lieutenant général pour le Roy en ses pays et duché de Bourgogne et en son armée de Guyenne, et dame Henrye de Savoie, son espouze, » à Émery de Cerisier, « leur secrétaire. » (Extrait collationné pour servir à Jacques Pillehotte, écuyer, seigneur de la Pape, Messimy et Gourdans). 3 cahiers (original, cahier A; copies collationnées, cahiers B et C).

### **1E1832 Acquisitions et albergements.**

**1670-1704**

En particulier :

Abénévis passés par Jacques-Honorat de la Balme (Baume), marquis de Villars, comte de Suze, baron de Gourdans, etc., bailli des Montagnes du Dauphiné, au profit de Benoît Plantier, de Marin Plantier et de Jean Lemarquis, procureur à Miribel, par lesquels il leur permet d'édifier dans leurs maisons « une vollière ou colombier, laquelle ils pourront peupler de pigeons domestiques ou fuyards, etc. » (Copies collationnées pour Jacques Pillehotte.)

Albergeage (accensement) d'un pré par Jacques Pillehotte, écuyer, seigneur baron de Gourdans, au profit des frères Christophe et Jean-Baptiste Plantier ; renonciation d'Antoine Plantier le jeune et de Christophe, son frère, laboureurs à Saint-Maurice, à l'accensement fait au profit des frères Plantier, à cause « que la rivière d'Ain avait mangé la moitié du pré ; » signification à Louis de Montolivet, baron de Gourdans, et à Claudine-Marie d'Angeville, sa femme (1670-1704).

### **1E1833 Procédure. relative à des volières mises en place sans autorisation.**

**1660**

Procédure à la juridiction du marquisat de Villars, à la requête du procureur fiscal, contre Guédon, notaire, Charles Sauterel, le nommé Le Bravo, de Gourdans, et autres, qui avaient fait élever des colombiers et des volières sans l'autorisation du marquis de Villars, baron de Gourdans ; requête du procureur fiscal ; assignations données aux délinquants ; interrogatoire ; condamnation de Guédon à 10 livres d'amende.

### **1E1834 Contestation de fonds entre le baron de Gourdans d'une part, Claude-Bénigne de Fleury et ses successeurs d'autre part.**

**1670-1748**

Rôles : des fonds que Claude-Bénigne de Fleury conseiller d'honneur au parlement de Bourgogne, possédait en 1693, mouvants de la rente du château de Gourdans ; copies de reconnaissances remontant à l'année 1670, passées au profit de Jacques Pillehotte, baron de Gourdans, « desquelles Messire de Montolivet, seigneur baron dudit lieu lui (à de Fleury) fit donner un état en ladite année 1693 ; » des fonds possédés par Catherin Fleury, avocat en parlement, au terrier de Pollet, reçu Guy, notaire royal, lesquels fonds ne sont pas compris dans le rôle donné par M. de Montolivet à Claude-Bénigne de Fleury ; des fonds, en demande de servis, par Guillaume-Antoine de Montolivet, contre Claude-Réné de Fleury, seigneur de Montferrand, demeurant à Pollet ; des articles contenus dans l'état de M. de Fleury en 1693 et 1694, qu'il a vendus à plusieurs particuliers et reconnus par Catherin de Fleury ; des fonds, par nouveaux confins, que M. le conseiller de Fleury possède « rière » le village de Pollet ; des fonds que possède Claude-Réné de Fleury, mouvants de la rente noble du château de Gourdans, appartenant à Guillaume-Antoine de Montolivet. « Numération faite des articles pour former la demande à M. de Fleury, suivant la reconnaissance de M. son père. »

### **1E1835 Procédure sur la cote des tailles contre Jean-Joseph Mazoyer.**

**1754-1764**

Sentence de l'élection de Bourg ordonnant la radiation de la cote des tailles de Jean-Joseph Mazoyer sur des fonds par lui vendus à Jean de Montolivet ; mémoire de Montolivet au sujet des vingtièmes et sous pour livre, suivi de l'avis des syndics de la noblesse de Bresse, portant que le restant des cotes à payer doit être à la charge des héritiers Mazoyer.

---

**1E1836 Reconnaissance par Gaspard de Vidaud de la Tour.**

**XVIIIe s.**

Reconnaissance par Garpard de Vidaud (de La Tour), procureur général au parlement de Grenoble, seigneur comte de la Bastie, de Mogneneins, baron d'Anthen et autres places, de tenir plusieurs fonds de la directe de Messire Guillaume-Antoine de Montolivet, seigneur baron de Gourdans (Copie non signée).

---

**1E1837 Procédure contre Paul-Marc Andrevet.**

**1780-1782**

Procédure à la juridiction de Montluel, intentée par Barthélemy de Montolivet, baron de Gourdans, contre Paul-Marc Andrevet, au sujet de la passation de nouvelles reconnaissances sur des fonds possédés par ce dernier et mouvants de la baronnie dudit Gourdans ; requête de Montolivet ; projet de reconnaissances par Andrevet ; sentence préparatoire pour le baron de Gourdans ; signification, etc. (Incomplète).

---

**1E1838 Extraits de dénombremments et de droits.**

**XVIIIe s.**

Extrait parte in qua du dénombrement du terrier de la baronnie de Gourdans ; "mémoire à consulter" sur les droits du seigneur de Gourdans ; "état des fermes détachées que le sieur Mazoye possède dans la paroisse de Gourdans".

---

**1E1839 Reconnaissances.**

**XVIIIe s.**

---

**1E1840 Rôles de fonds.**

**XVIIIe s.**

Rôle des fonds que possèdent les enfants de François Berlioz, tant en leur nom qu'en qualité d'héritiers de Henry Anselme, mouvants de la rente noble de la baronnie de Gourdans.

Etat des fonds de M. imbert, mouvant de la rente noble de la baronnie de Gourdans.

Rôles des fonds que possède M. Bertin, mouvants du fief de Gourdans, dépendant de son domaine de l'Orme, situé à Saint-Maurice ; des fonds par lui acquis de M. Bienassis, mouvants également de la directe du château de Gourdans.

---

**1E1841-1E1860 Reconnaissances.**

**1788-1789**

---

**1E1841-1E1844 Rente de Gourdans.**

---

**1E1841 Copies non signées de reconnaissances.**

**1788-1789**

Copies non signées de reconnaissances faites au profit de Barthélemy de Montolivet, chevalier, baron de Gourdans, seigneur dudit lieu, de Saint-Maurice-de-Gourdans, Charnoz et autres places, avec renvois aux terriers Guy et Varin, aux cartes et aux plans, etc. (Manque le 11e cahier).

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

18 cahiers, petits in-folio, papier

---

**1E1842 Copies non signées de reconnaissances.**

**XVIIIe s.**

Extraites des aniens terriers Guy.

**1E1843 Projets de reconnaissances des tenanciers de la baronnie de Gourdans.**

**1788**

Lieux et territoires de Saint-Maurice, Gourdans, Pollet et Nioist. On trouve, en marge, les renvois de chaque reconnaissance au terrier Varin fait, en 1431-1432, au profit d'Amédée, duc de Savoie et de Jean de La Baume, coseigneurs de Gourdans (1 E 1822), et au terrier Guy fait au profit de Jacques Pillehotte, seigneur de la Pape, Gourdans, etc. en 1670-1671 E 1824). (Cette liasse est incomplète, il manque 2 cahiers).

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :  
39 cahiers, in-folio, 470 feuillets, papier.

**1E1844 « Recette articulée de la rente de Gourdans ».**

**1789**

**1E1845-1E1851 Charnoz.**

**1E1845 Projets non signés de reconnaissances au village de Charnoz.**

**1788**

**1E1846 Brouillons de reconnaissances par les tenanciers de la paroisse de Gourdans.**

**1788**

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :  
17 cahiers, in-folio, 110 feuillets, papier.

**1E1847 Copies non signées de reconnaissances au village de Charnoz.**

**XVIIIe s.**

La plupart de ces reconnaissances sont biffées et bâtonnées.

**1E1848 Copies de reconnaissances au village de Charnoz.**

**XVIIIe s.**

Copies biffées et bâtonnées.

**1E1849 « Liève sommaire faite sur les projets de reconnaissances au village de Charnoz ».**

**XVIIIe s.**

**1E1850 Livre de recette des redevances dues à la rente de Charnoz.**

**XVIIIe s.**

**1E1851 Deux répertoires des nouveaux projets de reconnaissances pour Charnoz.**

**1788**

**1E1852 Loyettes.**

**XVIIIe s.**

Reconnaissances des habitants.

**1E1853-1E1856 Pollet.**

**XVIIIe s.**

Biographie ou Histoire :  
Pollet est aujourd'hui (2019) un hameau de Saint-Maurice-de-Gourdans.

**1E1853-1E1854 Nouveaux projets de reconnaissances.**

**dix-huitième siècle**

**1E1853 Vol. 1**

**1E1854 Vol. 2**

**1E1855 Fragment d'une liève à quatre confins au territoire de Pollet.**

**XVIIIe s.**

**1E1856 Table ou liève au territoire de Pollet.**

**XVIIIe s.**

Table ou liève, en forme de tableaux, de la rente de Gourdans au territoire de Pollet, contenant les noms et prénoms des redevables, l'indication des plans, leurs numéros, les dénominations des territoires, la nature des fonds, la contenance en bicherées, la quotité et la nature des redevances en froment, avoine, blé noir, argent et seigle.

**1E1857-1E1860 Saint-Maurice.**

**dix-huitième siècle**

**1E1857 Fragment d'une liève à Saint-Maurice.**

**XVIIIe s.**

**1E1858 Liève sur les nouveaux projets de reconnaissances.**

**1788**

**1E1859 Liève des servis des deux terriers de Saint-Maurice.**

**XVIIIe s.**

**1E1860 Projets de reconnaissances « à vérifier ».**

**1789**

« Projets (de reconnaissances) à vérifier et à joindre aux minutes » (de la rente de Gourdans, dans la paroisse de Saint-Maurice). Un répertoire. La plupart des articles sont bâtonnés à la plume et au crayon rouge.

**1E1861-1E1899 Cartes et plans.**

**XVIIIe s.**

**1E1861 Bois de Loyer et de Malegarde.**

**1739**

« Plan géométral levé par Me Jean-Marie Grillat, géomètre et feudiste, représentant les bois du Loyat et de Malegarde, appartenant au seigneur de Gourdans, et celui des Clapiers, appartenant à la communauté de Saint-Maurice, » produit dans un procès intenté audit seigneur de Gourdans (Montolivet) par les habitants de Saint-Maurice, au sujet de la propriété du bois de Malegarde, prétendue par les habitants et maintenue au seigneur par arrêt du parlement de Dijon.

**1E1862 Rente de Gourdans.**

**1775**

Carte à quatre confins de la rente de Gourdans « rière Saint-Maurice » des territoires du Devent, des Combes, de la Gronnière, du Mollard-Réal, de l'Orme, du Cruix, de la Chaffangière, de la Maison-Rouge, etc., faite et vérifiée sur les terriers Guy. (1 E 1824 à 1829)

**1E1863 Terriers de la rente de Gourdans.**

**dix-huitième siècle**

« Carte féodale des terriers de la baronnie de Gourdans, prise sur les terriers Guy, dernier rénovateur, qui a travaillé sur Foillet, Foillet sur Beguti et ledit Beguti sur Varin 1 E 1822-1823). »

**1E1864 Carte à quatre confins n° 1.**

**dix-huitième siècle**

Carte n° 1 à quatre confins des fonds situés « rière Pollet, au village, en la Costa ; vis-à-vis de la chapelle de Pollet, presque contre ladite chapelle ; sous les vignes de Pollet, en la Brunetta ; au Caron. »

**1E1865 Carte à quatre confins n° 2.**

**dix-huitième siècle**

Carte à quatre confins, n° 2, faite sur le terrier des « abbergeages » (accensements), des territoires situés aux grandes Brosses de Saint-Maurice, lieu dit au Crozat de Bonnevaux ; vers le Mollard des Brosses ; au Mollard Griot ; en la Ronzière, etc.

**1E1866 Carte à quatre confins n° 7.**

**dix-huitième siècle**

Carte à quatre confins, n° 7, « rière Pollet ; en la Mollie de Pollet ; à l'Islon de Pollet ; vers le Port vieux d'Anthon ; en Derubos, proche l'Islon, etc. »

**1E1867 Cartes à quatre confins n° 7 à 11.**

**dix-huitième siècle**

« Carte à quatre confins n° 7, « rière Pollet, faite sur le terrier des abbergeages (accensements) au Mollard des Fourches ; carte n° 8, rière Pollet, au territoire des Brosses ; en Comba-Loyasse ; derrière Montjenest ; carte n° 9, rière Pollet, aux mêmes lieux ; carte n° 11, vers et proche Montjenest. » (Manque la carte n° 10).

**1E1868 Carte à quatre confins n° 12.**

**dix-huitième siècle**

Carte à quatre confins, n° 12, « rière Pollet, » faite sur le terrier Guy, au vignoble de Périn ; à la Sarazine ; vers la fontaine dudit lieu ; aux côtes de Fromental, vers le pré de la Comba, au seigneur de Gourdans ; à la Chardonnière, etc.

**1E1870 Carte à quatre confins n° 14.**

**dix-huitième siècle**

Carte à quatre confins, n° 14, comprenant les territoires de la Rivoire-au-Ronzier ; de Rossimont ; de la Rivoire-en-Rossimont ; de la prairie d'Anthon, etc.

**1E1869 Carte à quatre confins n° 13.**

**dix-huitième siècle**

Carte à quatre confins, n° 13, « rière Pollet, faite sur le terrier des abbergeages (accensements), signé Guy, » aux grandes Brosses de Pollet, lieu dit aux Grang et Long-Champ ; sous Montjanest.

**1E1870 Carte à quatre confins n° 14.**

**dix-huitième siècle**

Carte à quatre confins, n° 14, comprenant les territoires de la Rivoire-au-Ronzier ; de Rossimont ; de la Rivoire-en-Rossimont ; de la prairie d'Anthon, etc.

## 1E1871 Carte à quatre confins n° 15.

dix-huitième siècle

Carte à quatre confins, n° 15, « qui prend à Pollet, vers le Capot de Pollet appelé aussi le Capot Peyssonnet. » Avec cette note : « C'est la Mollie de Pollet, reconnue en 1671. »

## 1E2159-1E2227 Peysson de Bacot (famille) et prédécesseurs : Testenoire, Sarron, Sacconay.

1487-1784

### Biographie ou Histoire :

On connaît trois membres de cette famille.

Lambert Peysson, écuyer, ancien trésorier de l'Hôtel-Dieu, négociant en draperies, épousa Dorothee Duport, soeur de Jean-Philibert Duport, président au bureau des Trésoriers de France à Lyon. C'est lui qui fut adjudicataire, en 1734, de la terre de Bacot.

Leur fils, Jean-Philibert Peysson, épousa en premières noces Louise Jacqueline Posuel, le 12 janvier 1742, fille de Claude Posuel, écuyer, et petite-fille de Jean Posuel, marchand libraire associé des Anissons et ancien échevin de Lyon pour 1709 et 1710 ; puis en secondes noces Françoise Barbier, le 6 février 1774, fille de Philippe Nicolas Barbier, échevin de Lyon pour 1743-1744. Mort vers 1770, il testa le 26 juillet 1754. Louise Posuel, qu'il épousa en premières noces, lui apporte en dot, selon Léonard Michon, "une bonne et belle maison seize rue Mercière, ci-devant appartenante au sieur Borde, marchand-libraire, qui peut valoir 100000 livres, plus une autre maison vis-à-vis l'Hôtel de Gadagne estimée à 30000 livres. On donne à Peysson sa charge de conseiller, la terre de Bais en Beaujolais et une belle maison au quartier de Bellecour, rue du Plat, vis-à-vis des Tillots...". Il acquit le 29 mars 1734, de Jean-Marie Aymond, au prix de 24000 livres, l'office de conseiller à la cour des Monnaies, et s'y fit recevoir le 18 août suivant. Le 30 avril 1752, devant Vernon notaire, il acquit celui de procureur général à la même cour. Il acheta également pour la somme de 161000 livres les charges de procureur du roi en la maîtrise des ports, ponts et passages, traites foraines et douanes de cette ville au titulaire de celles-ci, Messire Jean-François Louis de Quinson. Il possédait une belle collection de livres qui fut dispersée, avec catalogue imprimé, en 1779. Il portait « D'or au chevron de gueules sommé d'une croix de même, au chef d'azur chargé d'un poisson d'argent » comme en témoigne l'ex libris du catalogue.

Son fils, Philippe Nicolas Peysson de Bacot (1749-1830) embrassa la carrière militaire et, en 1778, était maréchal des logis. Il émigra pendant la Révolution.

### Bibliographie :

Sur Jean-Philibert, Poidebard (W.), Baudrier (J.), Galle (L.), *Armorial des bibliophiles du Lyonnais, Forez, Beaujolais et Dombes*, Lyon : Société des bibliophiles lyonnais, 1907. Berlottier (S.), Deparday (C.), Eyroi (K.), "Les possesseurs de bibliothèques à Lyon, au XVIIIe siècle : une en quête biographique", Lyon : Enssib : Diplôme de conservateur de bibliothèque, 1999. Voir aussi <http://ihl.enssib.fr/bases-de-donnees/catalogue-de-vente-de-livres-anciens/99075-supplement-au-cat-de-m-peysson-de-bacot-tit-rajoute>

Sur Philippe, Le Bihan (Alain), *Francs-maçons parisiens du grand orient de France (fin du XVIIIe siècle)*, Commission d'histoire économique et sociale de la Révolution française, Mémoires et documents, t. XIX, Paris, 1966, p. 393.

## 1E2159-1E2222 Seigneuries de Bacot et Saint-Christophe la Montagne.

1487-1769

### Biographie ou Histoire :

La seigneurie avait d'abord appartenu aux sires de Beaujeu, aux ducs de Bourbon et aux Montpensier, puis aux Duligier-Testenoire : Michel de Testenoire, seigneur de Bacot est signalé dès 1577. De son union avec Claudine Pâtissier, il a trois fils, dont Jean Duligier-Testenoire, seigneur de Saint-Christophe, qui épouse Gabrielle de Sallemard. D'après Pierre Louvet, par contrat de mariage du 17 juillet 1624, leur fille Madeleine épouse Antoine de Sarron et apporte en dot la terre de Bacot. Par un autre contrat de mariage du 17 avril 1660, Angèle Sarron, leur fille, épouse Gaspard de Sacconay et apporte également la terre de Bacot en dot.

Camille de Sacconay, leur fils, héritier par sa mère de la seigneurie de Bacot, acquit les 13 septembre 1705 et 24 avril 1713, du marquis des Prés, la rente noble et la justice qu'il avait dans une partie de la paroisse de Saint-Christophe-la-Montagne.

Par contrat du 6 décembre 1719, Camille de Sacconay vendit sa terre de Bacot à Jean André. Les affaires de celui-ci étant fortement dérangées, ses créanciers firent vendre la terre de Bacot et elle fut adjugée par arrêt du 21 juillet 1734 à Lambert Peysson.

### Documents en relation :

Arch. Nat., T 280 : Titres des terres de Saint-Christophe et de Trades (Rhône), rentes, état d'une maison à Lyon appelée la Tuilerie,

provenant de la succession Bacot.

**Bibliographie :**

Histoire du Beaujolais. Manuscrits inédits du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> s., publiés par Léon Galle et Georges Guigue, Mémoires de Louvet, tome I, Lyon, 1903.

---

**1E2159-1E2172 Titres de la famille de Testenoire.**

**1552-1620**

---

**1E2159-1E2157 Acquisitions.**

**1552-1618**

---

**1E2159 1552-1566**

**1552-1566**

Acquisition faite par Claude Ligier, marchand et bourgeois du bourg d'Ouroux, de Catherin du Charnet, dit Bacot, de la paroisse de Saint-Christophe, d'un pré appelé « la Bacotière », situé en ladite paroisse, au lieu de Bacot, pour le prix de 12 livres tournois que le vendeur devait à l'acheteur ; ventes passées par Pierre Panetier et Philiberte, sa femme, à noble homme Michel Testenoire, pour le prix de 29 livres tournois d'« aucune maison, jardin, court et four, ensemble joignant », au lieu des Raisses ; revente de ces objets par Michel Testenoire, à Jeanne, veuve de Benoît Michanet, alias des Raisses, pour la même somme de 29 livres, le vendeur se réservant une verchère, située au lieu des Raisses, appelée « la verchère Perret ; » par Thomas, fils de Maurice Dufoux, de la paroisse de Chenelette, au même Michel de Testenoire, « archier de la compagnie de monseigneur de Nemours », pour le prix de 40 livres, de « tous et ung chascun les droicts, noms, actions et mieulx vallue et supplément de juste prix des biens que furent de feu Benoist du Bessay ; » par Jean, fils de feu Claude Bacot, Louise, sa femme, et Benoît, fils de Claude Chevenette, et Claude, sa femme, de la paroisse de Saint-Christophe, pour le prix de 7 livres 10 sous tournois, et une quarte de seigle, et d'un cornier (coin) de verchère, situé au lieu de Bacot ; par Henri Michon, dit du Pasquier, et Dimanche, sa femme, Gabriel, leur fils, et Claude Pressavin, gendre dudit Michon, pour le prix de 20 livres, d'une terre appelée « des Réolles », située à Saint-Christophe ; par Jacques fils de feu Étienne des Raisses et Benoît du Pasquier, alias des Raisses, pour le prix de 23 livres, d'un pré et d'une terre situés au lieu de la Bacotière.

---

**1E2160 1570-1577**

**1570-1577**

Ventes passées au profit de noble Michel de Testenoire, par Claude, fils de feu Louis de la Carelle, alias Pressavin, et Benoît du Pasquier, sa femme, et André Grandjean, de la paroisse de Saint-Christophe-la-Montagne, pour le prix de 115 livres tournois, d'une verchère appelée « la Longe » et de la « quarte partye d'une terre appelée Beluze » ; par Claude, « relicte feu Jacques de Vibier, dict du Pasquier », en son nom et comme tutrice de Denis, Étienne, Benoît, Claude, Dimanche et Étienne, « enfans dudit feu Jacques Vibier et d'icelle Claude », et Mathieu, soa fils, cohéritier dudit feu Jacques, pour le prix de 35 livres, de la quatrième partie « d'une terre et boys », appelée « la Bellouse », au lieu de Laval ; par Lancelot de Laval, dit Rothyal, au prix de 15 livres, « eues et receus en 4 escus-d'or sol, ung escu pistollet et 2 testons de Roy », d'un pré appelé « Pré Cinquin, d'un autre pré appelé de la Claye », situés à Saint-Christophe-la-Montagne ; par Jacques Deschamps et Benoîte, sa femme, et Claude Tardy, consorts, de Matour, à Claudine Pâtissier, femme de noble Michel de Testenoire, pour le prix de 60 livres, d'un pré situé à Saint-Christophe, au lieu de Bacot ; par Benoît, fils de Benoît Chambelly, au prix de 10 livres, d'« ung cornier de boys et brosse », situé audit Saint-Christophe ; par Benoît Montel, alias du Pasquier, au profit de Michel du Bruyssel, de Saint-Christophe, pour le prix de 23 livres tournois, de la moitié d'un pré indivis avec Claude Berthelon, situé au village de Laval ; revente de ce pré par du Ruysse, au profit de Michel de Testenoire, pour le prix de 7 écus d'or sol.

---

**1E2161 1580-1586**

**1580-1586**

Ventes passées au profit de noble Michel de Testenoire, par Benoît Dechaumont, de la paroisse de Trades, et Antoinette Passot, sa femme, pour le prix de 9 écus d'or sol, d'un bois appelé « de Pomay », situé dans la paroisse de Saint-Christophe-la-Montagne ; par Étienne Grandjean, dit de Laval, Jean de Viz, fils de Benoît de Viz ; et Jeanne, sa femme, et Claude, fils dudit Étienne Grandjean, tous de la paroisse de Saint-Christophe, pour le prix de 28 écus d'or sol, d'un pré appelé « de la Rivière » ; par Antoine et Pierre Pâtissier, frères, de Beaujeu, audit Testenoire, sieur de Bacot, de tous leurs droits sur les bois de Mouchetal et de Montlong, situés à Ouroux, pour le prix de 30 écus ; par Jean et Laurent Lardet, dits du Bessay, et Nicolas du Bessay et consorts, pour le prix de 4 écus sol, d'un pré appelé des Cluseaux, situé à Saint-Christophe ; par Nicolas, fils et héritier de Claude Bessay, laboureur à Saint-Christophe, de sa part qui est une moitié indivise avec Jean Lardet et Simonde du Bessay, sa femme, ses « pariers » (associés, consorts, copropriétaires), d'une terre au lieu appelé « Champlan » et d'un cornier (coin) de bois, appelé « de la Fay », pour le prix de 8 écus sol ; par Jean Lardet, dit du Bessay, et Simonde du Bessay, sa femme, et Laurent Lardet et Barthélemie, sa femme, audit de Testenoire, « homme d'armes de la compagnie de M. de Bottéon (Bouthéon), sénéchal de Lyon », de la moitié indivise de certaine terre sise à Saint-Christophe, au lieu de Champlan, et d'un



cornier de bois appelé « de la Fay », pour le prix de 8 écus d'or sol « au coing de France » ; par Benoît, fils de Thomas Champely, pour le prix de 2 écus et 20 sous, d'une terre appelée « la Reversade » ; par Étienne Grandjean et Claude et Jean, ses enfants, pour le prix de 20 écus sol, d'une verchère appelée « la Bossande. »

---

## 1E2162 1587-1591

1587-1591

Ventes passées au profit de noble Michel de Testenoire, sieur de Bacot, par Jean de Viz, alias Grandjean, et Jeanne Grandjean, sa femme, de Saint-Christophe-la-Montagne, pour le prix de 4 écus sol, d'un coin de verchère appelée « la Boissande, » située dans ladite paroisse ; par Benoît Corlat, couturier, et Jeanne Chevenettes, sa femme, pour le prix de 66 écus et 2 tiers d'écu, d'un pré et d'une verchère joints ensemble, situés à Saint-Christophe ; par Pierre Champagnon, laboureur, et Claudine, sa femme, pour le prix de 13 écus sol et 20 sous tournois, et 1 mesure de froment, mesure de Beaujeu, d'une verchère appelée « la Bossande » ; par Michel Desmolles, laboureur d'Ouroux, et Claudine Floton, sa femme, pour le prix de 300 écus sol, d'une terre située à Saint-Christophe, appelée « des Cluzeaux », avec un bois appelé « du Pomey », et d'une autre terre et d'un pré appelés « du Verney » ; par Lancelot, fils de Jean Champagnon, alias Rothival, tisserand de Saint-Christophe, demeurant à Cluny, pour le prix de 430 écus d'or sol, de la grange et du tènement appelés « de la Croix » ; par Claude Dutel, Benoît, son fils, et Antoinette, sa fille, veuve de maître Louis Feurant, notaire royal à Ouroux, d'un..... et bois joignant ensemble, situés à Ouroux, pour le prix de 15 écus sol ; par Benoît Violet, dit Guillemin, tisserand de Saint-Christophe, pour le prix de 20 écus sol, d'un pré situé à Trades, appelé « pré Baldon » ; par Benoît Corlat et Jeanne, sa femme, ledit Corlat, couturier de Saint-Christophe, pour le prix de 3 écus sol et 20 sous tournois, d'une terre audit lieu, appelée « Vierre » ; par Jean Guillemin et Pierre, son fils, laboureurs, pour le prix de 210 écus, d'une maison « chauffeure », chambres, celliers, four, aisances et jardin joints ensemble, le tout situé à Saint-Christophe ; plus une grange, étables, cours et aisances situées audit lieu ; plus une terre appelée « en Tires, » etc.

---

## 1E2163 1592-1596

1592-1596

Ventes passées au profit de noble Michel de Testenoire, sieur de Bacot, par Claude de Champagnon l'aîné et Claude Champagnon le jeune, frères, laboureurs de Saint-Christophe-la-Montagne, pour le prix de 23 écus et 20 sous, d'un coin de bois de haute futaie, situé dans cette paroisse, au lieu de Montesson, appelé « en la Forestz » ; par Benoît Michel, alias Rothival, aussi laboureur, « pariers (associés, copropriétaires) et consorts », de Saint-Christophe, pour le prix de 30 écus sol, d'une verchère située dans la même paroisse, au village de Courcenoud (aujourd'hui Corcenoux), appelée « vers le Bost » ; d'une autre verchère et d'un bois, joints ensemble, appelés « les Assonnières » ; par Denis Michon, alias Michiel et Claudine Michiel, sa femme, laboureurs, pour le prix de 25 écus, d'un pré situé à Saint-Christophe, appelé « la Presle » ; par Claude Dubost, Thoyne, sa femme ; Thoyne, veuve de Catherine Dubost ; Claude et François Bruaillon, alias Dubost et leurs femmes, pour le prix de 212 écus, d'une maison, chambre, cellier, grange et étables, cours, aisances, verchère et pré joints ensemble, « le tout à ung pourpris » ; plus un pré et la verchère joignant, « jouxte la commune (le communal ?) de Courcenoud (Corcenoux) » ; par Benoît Michel, alias Rothival, laboureur, et Jeanne Rothival, sa femme, du lieu de Courcenoud, paroisse de Saint-Christophe, pour le prix de 4 écus et 20 sous, d'un coin de verchère, situé audit lieu ; par Claude Thomas, pour le prix de 25 écus, d'un pré et d'un bois de haute futaie, même paroisse, appelés « en Charne. »

---

## 1E2164 1596-1598

1596-1598

Ventes passées au profit, de noble Jean de Testenoire (fils de Michel), sieur de Bacot, maréchal-des-logis de la compagnie de cent hommes d'armes de Mgr le duc de Raiz (Albert de Gondi, duc de Retz), par Benoîte Ladret, veuve de Denis Bernillon, vivant hôte de Saint-Christophe-la-Montagne, pour le prix de 3 écus d'or sol, d'un coin de verchère appelé « de Camburin » ; au profit de Michel de Testenoire, par Claude Tromprier, et Guette Mylynan, sa femme, en leur nom et aux noms de Georges, Benoîte et Anne, enfants de feu Louis Large et de Catherine Ducroux, pour le prix de 80 écus, d'une petite maison « presque ruynée », cours et aisances, jardin et verchère, situés au village de Courcenou, « canton de Saint-Christofle » ; par Antoine Lardet, dit Lafontaine, marchand de Saint-Christophe, tant en son nom que pour Benoîte Charvyn, alias Rothival, veuve de Claude Rothival, sa mère, moyennant la somme de 27 écus sol et 30 sous tournois, d'une petite maison couverte de paille, avec ses cours et aisances, et un coin de jardin, situés au village de Courcenou ; plus un autre jardin audit lieu, appelé « le jardin Dessoubz » ; plus une verchère située au même lieu ; par Claude Michon, laboureur, et Claude Briday, sa femme, à Michel de Testenoire, absent, noble Jean de Testenoire, son fils, « pour luy présent, acceptant et stipulant », pour le prix de 12 écus, d'une maison avec cellier, « couverte à theulle creuse », et la moitié d'une grange y joignant, le tout situé au village du Pasquier, paroisse de Saint-Christophe ; plus un « chenevery » (chenevier), situé audit village ; par Benoît Deviet, alias de Laval, et Thomée Dutel, sa femme, au profit de noble Jean de Testenoire, sieur de Bacot, écuyer, gentilhomme ordinaire de la maison du Roi, demeurant audit Saint-Christophe, absent, « noble Michel de Testenoire, son père, présent, « stipulant et acceptant peur au profit de luy et des siens quelzconques », pour le prix de 26 écus sol et 40 sous tournois, de la moitié d'un pré situé à Saint-Christophe, au finages des Raisses, appelé « le pré des Chiddes » ; plus la moitié d'une verchère, située audit lieu, « appelée verchère des Hauttes. »

## 1E2165 1599-1602

1599-1602

Ventes passées au profit de noble Jean de Testenoire, sieur de Bacot, « l'ung des cent gentilshommes du Roi, » par Benoît Samin, laboureur, et Dimanche, sa femme, pour le prix de six vingts écus d'or sol, et quatre mesures blé seigle, mesure de Beaujeu, pour étrennes, de leurs maisons, jardin, chenevier, cours, aisances et appartenances, sis au mas du Pasquier ; plus d'un chenevier ; plus d'un pré appelé « le Pallon ; » plus d'un autre coin de pré appelé « les Rivières ; » au profit de noble Michel de Testenoire, seigneur de Bacot, par haut et puissant seigneur Messire Jacques de Vienne, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur de Ruffey, comte de Commarin (Commarin, Bourgogne), baron d'Antigny, Lusigny, etc., de « l'annuel et perpétuel cens, servis, et rente portant lods, vendz et aultres droitz et debvoirs seigneuriaux, à directe seigneurie appartenans, de trente solz neuf deniers tournoys, deux bichets de froment, six ras avoyne, mesure de Beaujeu, et six poulles, lesdictz servis et rente appelés la rente de la Roche, etc., » se levant dans la paroisse de Saint-Christophe, pour le prix de 68 écus sol ; au profit de Jean de Testenoire, par Antoine Mylinand, laboureur d'Ouroux, pour le prix de 220 écus, de « certaine maison, grange, estables couverts à thieulle et paille, cours, aysances, jardin, prez, verchères, terres, boys et généralement tous les héritages que ledict vendeur a heu en eschange dudict accepteur : » par demoiselle Anne Charreton, veuve de noble Jean Boyer, vivant juge-mage de Cluny, pour le prix de 2,430 livres tournois, de certaine maison, chambres, celliers, greniers, four, granges, étables, cours, jardin, trois verchères, un pré et une terre, le tout joint ensemble ; plus d'un pré, d'une verchère et d'une terre, également joints ensemble ; plus d'une terre et d'un bois, etc., le tout situé dans la paroisse de Saint-Christophe ; déclaration par laquelle Jean de Testenoire confesse devoir à demoiselle Anne Charreton la somme de 2,430 livres à cause de la vente mentionnée ci-dessus.

## 1E2166 1603-1613

1603-1613

Ventes passées au profit de noble Jean de Testenoire, sieur de Bacot, l'un des cent gentilshommes de la chambre du Roi, par Antoinette Larderet, veuve de Pierre Dutel, et Pierre, son fils, laboureur, demeurant à Ouroux, de « tous et ung chescun leurs biens, héritaiges et possessions scitués et assis tant dans la paroisse de Saint-Christofle-la-Montaigne que lieux circonvoysins, » pour le prix de 755 livres ; par Claude Chevenettes et Jean Veaux, « pariers et consorts, » de la paroisse des Etoux-lez-Beaujeu, pour le prix de 24 livres tournois, « d'une mure (masure) que souloit estre maison, » cours, aisances et jardin, le tout situé à Saint-Christophe, au finage des Chevenettes (Chevanettes) ; d'une terre située audit lieu, appelée « Châtillon ; » d'une autre terre appelée « Pertuisat ; » d'une autre terre appelée « des Replats ; » d'un petit coin de bois taillis, sis en Bessay, et du tiers par indivis avec Laurent Pressavin, d'une terre appelée « Pierrefolle ; » par Dimanche de Crozet, veuve de Lancelot Devis, et Jean Devis, leur fils, du village de Laval, paroisse de Saint-Christophe, pour le prix de 300 livres, d'un pré et d'une verchère joints ensemble, situés à Saint-Christophe, au finage du village de Laval ; plus une verchère au même lieu ; par les mêmes, pour le prix de 8 livres, de tous les droits de « mieulx vallue, supplément de juste prix, grâce de réachapt, etc., » sur les biens par eux ci-devant vendus audit de Testenoire ; par les mêmes, pour le prix de 5 livres tournois, d'un coin de terre, sis audit Saint-Christophe, au finage de Laval, appelé « en Bolay ; » par Claudine, fille et héritière de Denis Michon, dit Michiel, pour le prix de 480 livres, de « tous droictz, noms, raisons et actions, parts portions, ensemble tous droictz de plus et mieulx vallue, supplément de juste prix, grâce de réheméré et aultres, » sur les biens et succession dudit feu Denis Michon, son père.

## 1E2167 1614-1618

1614-1618

Ventes passées au profit de noble Jean de Testenoire, écuyer, sieur de Bacot et de Saint-Christophe-la-Montagne, etc., par Benoîte et Michelette, filles de feu Claude Laurent, dit Courtoys, de Saint-Christophe, pour le prix de 750 livres, d'une « maison chauffeure, » et cellier joignant, située au village de Laval, appelée la « maison des Courtois ; » plus « certaines mures que souloyent estre grange, avec cours, aysances et jardin, siz audit lieu de Laval ; » d'une verchère, appelée la Coste, « située audit lieu ; » d'une autre verchère, appelée « la Vigne ; » d'un pré appelé « les Saignes, » et d'un autre pré appelé « Trezens ; » par Antoine Chastellet, laboureur à Saint-Christophe, et Claudine Devis, sa femme, au profit du même, absent, demoiselle Gabrielle de Sallemard, « sa femme et compaigne, présente, » pour le prix de 11 livres tournois, et 1 mesure de froment pour étrennes, d'un coin de verchère au mas de Courcenoux (dans les titres précédents Courcenoud et Courcenou), appelé « sous l'Orme ; » ratification de cette vente par Claudine Devis ; par les mêmes, au profit des mêmes, pour le prix de 84 livres et 6 mesures de seigle, mesure de Beaujeu, évaluées 54 sous tournois, d'une terre à Saint-Christophe, au mas de Courcenoux ; d'une autre terre audit lieu, appelée de Thilley ; quittance passée par Jean Rothival, marchand à Ouroux, au profit d'Antoine Chastellet et de Claudine Devis, sa femme, de la somme de 60 livres, payée « par les mains et des propres deniers de demoiselle Gabrielle Sallemard, femme et compaigne de Jean de Testenoire, sieur de Bacot et de Saint-Christophe. »

**1E2168-1E2169 Donations et échanges.****1561-1598****1E2168 1561-1589****1561-1589**

Donation entre-vifs, par Thomas, fils de Morize (Maurice) Dufour, de la paroisse de Chenelettes, et Dimanche, sa femme, au profit de Michel de Testenoire, seigneur de Bacot, archer de la compagnie de Mgr de Nemours, de tous les biens et héritages « à luy appartenans et à Dimanche, sa dicte femme, scituez tant à Saint-Christophe que ailleurs. » Échanges faits entre Michel de Testenoire et maître Vincent Chaignie, de Saint-Christophe, et maître Benoît Lardy, de Saint-Pierre (-le-Vieux), notaires royaux, consorts, moyennant le prix convenu entre eux de 23 livres 16 sous 5 deniers tournois, « de la quarte partie des principales sommes des pensions cy après déclairées, audict Testenoire appartenantes pour sa quarte partie des biens que furent de feu messire Benoît de Laval, jadis prebste dudit Saint-Christofle ; » détail des pensions ; une copie de cet acte ; entre Michel de Testenoire et ledit Vincent de Chaignie, par lequel le premier donne un pré situé à Saint-Christophe, au lieu de Bajon, appelé « la Saigne ; » un autre pré appelé « le grand pré du Bessay ; » tous les droits qui peuvent lui appartenir sur un certain moulin, aisances, cours d'eau, etc., situés au lieu de Champelly ; le second donne en échange un pré-pâquier et un bois joints ensemble, appelés « de Broterue ; » entre le même, d'une part, et Claude Jollivet, alias des Raisses, et Michel, fils de feu Jacques des Raisses, d'autre part, par lequel le premier donne un pré appelé le « grand pré du Bessay, » et les seconds donnent la moitié indivise entre ledit sieur de Bacot, d'un pré appelé « de la Rivière » avec un autre pré joignant ; entre le même seigneur de Bacot, « collateur des messes fondées en l'esglise de Saint-Christophe, par feu messire Benoît de Laval, quand il vivoit prebste dudit Saint-Christophle, tant en son nom que au nom de vénérable messire Testenoire, prebste et curé de Trades, chapelain desdictes messes, » d'une part ; et Benoît Michel, dit Rothival, laboureur, et Jeanne Rothival, sa femme, d'autre part ; ledit sieur de Testenoire donne une verchère, située à Saint-Christophe, au lieu de Courcenoud (aujourd'hui Corcenoux), appelée « le Sepay, » et ledit Michel donne en contre-échange une autre verchère au village de Laval, appelée « la Bassande ; » entre le même Michel de Testenoire et messire Vincent Pressavin, curé de Saint-Christophe, par lequel le premier donne une verchère, une mure (masure) et une terre, situées près et au-dessous de l'église, contre une verchère appelée « du Pasquier, » donnée par le curé.

**1E2169 1590-1598****1590-1598**

Échanges entre noble Michel de Testenoire, sieur de Bacot, et les personnes suivantes : Antoine Soccand, Claudine, sa femme, et Benoît Grison, tous de Saint-Christophe-la-Montagne, d'un pré situé au lieu de Vis, appelé « le pré Soubz les Maisons, » contre un pré à Saint-Christophe, appelé « en Pasquier ; » Jean Champagnon, dit Rothival, et Lancelot, son fils, laboureur, demeurant à Cluny, de la grange, mas et tènement de la Croix, contre « tous et ung chascuns les biens et héritages et possessions que leur peuvent competer et appartenir, tant dans les paroisses de Saint-Christophe et de Trades que lieux circonvoisins ; » Louis Large, laboureur, d'un pré et d'un coin de terre au lieu de Corcenoux, contre un autre pré appelé « le Grand Pré, » y joint une copie ; Benoît du Pasquier et Benoît Bacot, son gendre, laboureurs, d'un pré et d'une terre joints ensemble, au lieu du Pasquier, appelés « la Combe, » contre un coin de pré appelé « en Rivière ; » Claude Bruaillon ; Dimanche, sa femme ; Vincent Chastellet, « leur parier et consort, » et Claudine, sa femme, d'une terre appelée « en Mollières ; » d'une autre terre au même lieu, et d'un coin de bois appelé « au Parchay, » contre la moitié indivise avec les hoirs Saint-Julien, d'un pré appelé « en Rivière ; » des droits appartenant auxdits Bruaillon et Chastelet, sur une brosse située au lieu du Pasquier, appelée « Vaujon ; » Benoît Viollet, dit Guillemain, tisserand, et Claudine Passot, sa femme, de deux celliers couverts en tuiles creuses, situés au village de Corcenoux, contre un autre cellier situé au même lieu. Échange entre noble François de Testenoire, sieur de Vaujon, pour et au nom de noble Michel de Testenoire, son père, d'une part, et Jeanne de Vis, veuve de Vincent Guillemain, Vincent et Claude Guillemain, leurs enfants, d'autre part, d'une maison avec cellier et une « mure que sollait estre grange, » contre une maison et un jardin, situés à Corcenoux, et un coin de verchère, sis audit lieu.

**1E2170 Accords et transactions.****1563-1585**

Accord entre noble Michel de Testenoire, impétrant de lettres royaux en forme de rescision, comme ayant droit par transport de Thomas de la Fougère et de Dimanche, sa femme, d'une part, et maître Vincent de Chaignie, notaire royal de Saint-Christophe-la-Montagne, d'autre part, au sujet des biens qui furent tant d'Antoine que de Henry du Bessay, desdits mariés de la Fougère, des hoirs de feu Antoine du Pasquier, de Jean de Nuzillet et de leurs hoirs, d'autre part ; par cet accord les biens en question « se partiront par lesdictes parties par moytié et esgalle pourtion, etc. » Transaction et partage de bois entre Michel de Testenoire, seigneur de Bacot, et maître Jean de Testenoire, châtelain de Coulx et d'Aloignet.

**1E2171 Aveu et dénombrement.****1601**

Aveu et dénombrement par Michel de Testenoire, sieur de Bacot, présenté au bailli de Villefranche ou à son lieutenant, des biens composant alors la seigneurie de Bacot.

**1E2172 Arrentements.****1610-1620**

Arrentements passés par noble Jean de Testenoire, écuyer, seigneur de Bacot et de Saint-Christophe-la-Montagne, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, au profit de Thomas Lijot, maçon, de la paroisse de Saint-Pierre-le-Vieux, de deux moulins couverts en tuiles, avec battoir, treuil à huile, serroir, écluses, etc., situés à Ouroux, appelés « les Moulins Testenoire, » sous la rente et pension de 72 livres tournois ; au profit de Martin Morin, meunier, natif de Monsols, et d'André, son fils, de son moulin appelé « de Bacot, » avec les écluses, prises d'eau, etc. ; de son autre moulin appelé « de Laval ; » d'une terre audit lieu, etc., sous la rente annuelle de 72 livres ; au profit de Michel Georges, cleric, de Monsols, de deux moulins situés à Ouroux, appelés « Moulins Testenoire, » sous la rente annuelle de 72 livres ; au profit de Claude Jacquet, vigneron de Saint-Lager, d'une terre située audit lieu, sous la rente annuelle de 4 livres 10 sous ; au profit du susdit Michel Georges, par demoiselle Gabrielle de Sallemard, veuve de sieur de Testenoire, tutrice de leurs enfants, d'un coin de pré situé à Ouroux, près de l'écluse du Moulin, appelé « Pré de la Planche, » sous la pension annuelle de « quatre chapons de géline bons et suffisants ou, pour la valeur de chaque chapon, 7 sols six deniers tournois. »

**1E2173-1E2197 Titres de la famille de Sarron.****1627-1688****1E2173-1E2189 Acquisitions.****1627-1656****1E2173 1627-1629****1627-1629**

Ventes faites au profit de noble Antoine de Sarron, écuyer, seigneur de Bacot et Saint-Christophe-la-Montagne (il avait épousé Madeleine, fille de Jean de Testenoire), par Claude, fils de feu Catherin des Raisses, et Claude, fils de feu Hugues Thomas, « pariers et consorts, » marchands de la paroisse de Matour, moyennant le prix de 110 livres et de 10 livres d'étrennes, d'un pré et d'un coin de terre appelé « pré Pierre, autrement du Bessey ; » par les mêmes et Dimanche des Aigay, leur mère, veuve desdits des Raisses et Thomas, pour le prix de 1,165 livres et 12 livres d'étrennes, d'une maison couverte en tuiles creuses, grange, étables, cour, aisances, jardin, chenevier, etc., au lieu de Chevenettes (aujourd'hui Chevanettes) ; par Claude Thomas, Dimanche des Aigay, sa mère, et Claude, fils de feu Catherin des Raisses, son frère utérin, pour le prix de 50 livres, d'une terre située à Saint-Christophe au mas de Chevanettes ; d'une autre terre audit lieu, appelée « les Grandes-Bruyères ; » par Siméon de Chagny (aujourd'hui Chagny), tisserand, moyennant le prix de 10 livres, d'un coin de jardin, situé au mas de Laval, appelé « la Coste ; » par Jean, fils de feu Antoine Chevanettes, laboureur, pour le prix de « six vingt une livres, » d'un cellier couvert en paille, etc., situé au mas des Chevanettes ; d'une portion de pré appelé « Pré Pierre ; » d'une portion de terre appelée « la Grande Bruyère ; » d'une autre terre appelée « Champ Martin, » et d'une verchère appelée de même ; par Lancelot Bruaillon et Dimanche Chevenettes, sa femme, gens de labeur, pour le prix de 243 livres 10 sous, d'une verchère située au mas de Chevanettes, appelée « la Rouille ; » d'un pré situé « en Pré Pierre, » d'une autre terre appelée « Champ Martin, etc. ; » par maître François Desbrosses, praticien, moyennant le prix de 60 livres, d'un pré avec une terre et un bois taillis joints ensemble, appelés « la Reclaine ; » par Benoît de la Rochette et Benoît Chaneye, laboureurs, pour le prix de 4 livres tournois, de « leur part et portion ès-bois de Roche » ; par Georges Mathieu, dit Simon, et Françoise Roze, sa femme, gens de labeur, pour le prix de 200 livres, d'une portion de leur pré, situé au mas Simon, appelé « le Grand Pré. »

**1E2174 1631-1634****1631-1634**

Ventes passées au profit d'Antoine de Sarron, par Antoine Despaisses, dit Simon, et Claudine Dumont, dite Simon, sa femme, pour le prix de 120 livres et 1 mesure de blé-sarrasin pour étrennes, d'un pré situé à Saint-Christophe-la-Montagne, au mas des Simon, appelé « le Pré Feyny ; » par Claude et Lancelot Devis, frères, fils de feu Benoît Devis, dit de Laval, laboureur, moyennant le prix de 40 livres, d'une terre appelée « Seilleron, » située au mas de Laval ; d'une terre appelée « le Gour des Fouilloux, » et d'un coin de bois taillis appelé « Mouran ; » par Benoît Michiel, dit de Laval, laboureur, et Barthélemie Large, sa femme, pour le prix de 90 livres, d'un pré situé au lieu de Laval, appelé « les Saignes ; » par Jean Soccand (ou Soccaud), laboureur à Trades, pour le prix de 270 livres, d'une verchère et d'une terre, au finage de Laval, appelé « Pré Neuf, » et d'une autre terre, appelée « en Mollard ; » ratification de cette vente par Jeanne de Vis, sa femme ; par Claude Morin, laboureur à Saint-Bonnet-des-Bruyères, et Louise Jollivet, dite des Raisses, sa femme, pour le prix de 180 livres, d'une verchère appelée « du

Crot (Crot), » et d'un pré appelé « de Breuillie ; » par Philibert de Tardy, résidant à Saint-Pierre-le-Vieux, pour le prix de 240 livres, d'une verchère et d'une terre au mas de Laval ; par Jean, fils de feu Philibert Besson, laboureur de Saint-Bonnet-des-Bruyères, moyennant la somme de 20 livres, de « sa prinse de boys et des siens grangiers et autres à l'advenir quelconques en tous et ung chacun les boys appartenant audit vendeur, » dans les bois de Charoges (aujourd'hui Charuge), situés audit Saint-Bonnet ; par Claude Morin, laboureur, et Louise des Raisses, sa femme, pour le prix de 54 livres, d'une verchère située au mas des Raisses ; par les mêmes au profit de Jean de Mussy (Muzy), seigneur de Vauzelles et de Mussery, moyennant la somme de 104 livres, d'une terre appelée « du Mont, » et d'une autre terre appelée « du Mollard ; » par ledit Jean de Muzy, au profit d'Antoine de Sarron, des immeubles mentionnés dans le contrat précédent, plus d'une autre terre appelé « du Rompay, » pour le prix de 80 livres.

**1E2175 1634-1636****1634-1636**

Ventes faites au profit de Catherin et Claude des Raisses, frères, marchands, de la paroisse de Saint-Christophe-la-Montagne, par Claude Aladenize, laboureur, de Saint-Bonnet-des-Bruyères, au village de Villemartin, pour le prix de 6 livres tournois et 2 mesures de blé-froment pour étrennes, de la moitié d'un bois indivis entre les vendeurs et les habitants de Villemartin, appelé « le Bois de Charoges (Charuge) » et « Feuillambert ; » (Ce titre paraît être étranger à la famille de Sarron) ; par Jeanne Gathi, veuve de Jean Chanel, de Saint-Christophe, au profit d'Antoine de Sarron, seigneur de Bacot, pour le prix de 84 livres tournois et, pour étrennes, 2 mesures de froment, d'un pré appelé « des Saignes ; » par Méry, de Chagnie (Chagny), marchand à Saint-Christophe, à présent demeurant à Matour, et Jacqueline Anymé, sa femme, d'un pré situé au mas de Laval, appelé « en Grand Saigne, » et d'un coin de verchère, au même lieu, pour le prix de 100 livres et 4 mesures de froment ; par Vincent Lardit, homme de labeur, résidant à Saint-Bonnet, d'un pré « naguères acquis par le vendeur » de Claude Morin, appelé « la Mollière de la Presle, » pour le prix de 12 livres ; par Georges Mathieu, dit Simon, et Françoise Roze, sa femme, d'un pré situé au mas Simon, appelé « du Vernay ; » d'une verchère audit lieu, appelé « Préquelin ; » d'une terre au même endroit, appelée « le Crot du Tremblay, » et d'une autre terre encore audit lieu, appelée « la Brosse-Laurant, » pour le prix de 150 livres, 6 livres et 12 mesures de seigle, mesure de Beaujeu, pour étrennes ; par Jean Grison, laboureur, et Étienne Viollet, sa femme, d'un pré situé à Saint-Christophe, appelé « le Pré de Bruilly, » et d'une terre appelée « des Trèzes, » pour le prix de 210 livres et, pour étrennes « un poisson vin cléret et 6 mesures bled soigle loyale et marchande, mesure de Beaujeu ; » par Georges de la Rochette, tisserand, de Saint-Christophe, de la moitié du moulin Champaignon, situé sur la rivière du Pillot (aujourd'hui Pelot), indivis avec Étienne Thévenet et Jean Manaisard ; de la moitié du battoir sous ledit moulin, la moitié de l'écluse et la moitié de la propriété dudit moulin, moyennant le prix de 15 livres ; par Antoine Simon, laboureur, et Claudine Simon, sa femme, d'une terre située au mas Simon, appelée « des Rozettes, » et de leur part d'une autre terre appelée « le Rambutin, » pour le prix de 20 livres.

**1E2176 1637-1638****1637-1638**

Ventes passées au profit d'Antoine de Sarron, écuyer, seigneur de Bacot es Saint-Christophe-la-Montagne, par Simon de Chagnie et Pierre, son fils, gens de labeur, d'un coin de terre, situé en ladite paroisse, appelé « en la Loppe de Vis, » et de la quatrième partie d'un bois taillis situé au grand Vernay, moyennant le prix « et quantité de troys mesures soille (seigle), bonne grayne loyale et marchande, mesure de Beaujeu ; » par Benoît de Laval, tisserand, et Pierrette Thozet, sa femme, d'une verchère appelée « Taluchet, » au massage de Laval, pour le prix de 18 livres ; par Vincent Champelli, dit Simon, homme de labeur, et Jeanne Thévenet, sa femme, d'un pré situé au finage des Simon, appelé « le grand Pré sous la maison, » pour le prix de 150 livres ; par Michel Sévelinge, de la paroisse d'Ouroux, Antoinette-Dimanche de Laval, sa femme, et Claudine de Laval, femme de labeur, de Saint-Christophe, au profit d'Antoine de Sarron et de demoiselle Madeleine de Testenoire, sa femme, de « leur part et portion des bois tant d'haulte fustaie que aultres qu'ilz ont et Catherine, leur mère, peuvent avoir audit Saint-Christophe, avec leur part et pourtion d'ung coing de jardin siz au mas de Laval, susdicte paroisse, » pour la prix de 3 livres tournois ; par Jean Manaizard, laboureur, et Antoinette-Mathie Champaignon, sa femme, et encore Antoinette Roze, sa belle-mère, d'un pré situé au mas du Chenal, pour le prix de 60 livres et 4 mesures de seigle pour étrennes ; par Méry de Chagnie, homme de labeur, de Saint-Christophe, demeurant à Chastelneuf, pays de Mâconnais, et Jacqueline Anymé, sa femme, d'une maison haute et basse, située au mas de Laval, pour le prix de 27 livres 10 sous ; ratification de cette vente par Jacqueline Anymé ; par Mathieu de Chagnye, laboureur, et Antoinette de Vis, sa femme, d'un pré appelé « le Pilot, avec certaine brosse y estant, » et d'un coin de bois châtaignier, appelé « le bois de Vis, » pour le prix de 55 livres et une mesure de froment, mesure de Beaujeu.

**1E2177 1638-1639****1638-1639**

Ventes faites au profit d'Antoine de Sarron, écuyer, seigneur de Bacot et Saint-Christophe-la-Montagne, par Claude de la Condamine, laboureur à Ouroux, d'un coin de bois, situé à Ouroux, au lieu appelé « des Fayolles, » pour le prix de 20 livres ; par Antoine et Jean Chanel, père et fils, gens de labeur de Saint-Pierre-le-Vieux, d'une terre située au finage de Laval, appelée « la Coste, » pour le prix de 30 livres ; par Toussaints du Ruysel, laboureur de Saint-Christophe, pour le prix de 15 livres tournois, d'une verchère au mas de Laval ; par Claude Bocquin, dit de Laval, et Catherin son fils, gens de labeur, d'une terre située au mas de Laval, appelée « des Mollières, » pour le prix de 18 livres ; par Benoît Simon, cordonnier, et Claudine Thomas, sa femme, d'une chambre avec cellier au-dessous, presque en ruines ; d'une verchère appelée « la verchère de Vend, » et d'un pâquier, le tout situé au mas Simon, pour le prix de 90 livres (1638) ; y joint le contrat de de vente des propriétés énoncées ci-dessus par

Antoine des Raisses, dit Simon, auxdits Benoît Simon et Claudine Thomas, sa femme, en 1627 ; par Vincent Tillet, homme de labour, et Claudine Billot, sa femme, d'un coin de verchère, au mas de Laval, appelée « en Taluchet, » pour le prix de 24 livres ; par Claude, fils de Benoît Ducroux, dit Thomas, laboureur, et Catherine Gathier, sa femme, d'un pré au mas de Laval, appelé « le pré du Milieu » ; d'un coin de terre situé audit lieu, appelé « la Roche » ; d'une autre terre appelée « en Sillon, » et d'une autre terre appelée « en Tache, » pour le prix de 120 livres ; par Humbert de Pardon, laboureur de Vauxrenard, et Jeanne Gathier, sa femme, d'un pré au mas de Laval, pour le prix de 120 livres ; par les mêmes, d'un pré au mas de Laval, pour le même prix de 120 livres et 6 livres d'étrennes, ledit pré appelé « de la Maison ; » par Antoinette Role, veuve de Benoît Champagnon ; Jean Manaysard et Mathie Champagnon, sa femme, gens de labour, d'une maison, grange, étables, cour, aisances, jardin, le tout joint ensemble, au finage de Montcisset, d'un coin de verchère, située audit lieu ; d'une terre, appelée « aux Agrelles, » et d'une autre terre appelée « de Charnay, » le tout situé audit lieu de Montcisset, pour le prix de 200 livres, et pour étrennes 4 mesures de seigle et 2 de froment, mesure de Beaujeu.

**1E2178 1639-1640****1639-1640**

Ventes passées au profit d'Antoine de Sarron, écuyer, seigneur de Bacot et Saint-Christophe-la-Montagne, par Georges Bruaillon, laboureur de Saint-Christophe, et Claude, son fils, d'une verchère et d'une terre jointes ensemble, situées au mas de Montcisset, appelées « La Lier ; » d'une autre terre au même lieu, appelée « d'Arraban, » pour le prix de 85 livres et 2 mesures de seigle pour étrennes ; une copie ; par Vincent Chastellet, laboureur, d'une terre appelée « du Perray, » au finage de Montcisset, pour le prix de 8 livres 7 sous ; par Benoît Champagnon, notaire à Monsols, et Jeanne Guillaume, sa femme, au profit d'Antoine de Sarron et de demoiselle Madeleine de Testenoire, son épouse, pour le prix de 60 livres tournois, d'une terre située au mas de Montcisset ; d'une autre terre audit lieu, appelée « sur le grand chemin de la Montagne ; » d'une autre terre au lieu de Petaz, appelée « en Petaz ; » d'une autre terre au lieu de la Plaigne, appelée « au Plat ; » d'une autre terre appelée « sur le Rompey ; » d'une autre terre située en Montrouan, etc. ; par Benoît de Grosbois, de Saint-Mamert, d'un bois de haute futaie et broussailles, appelé « de Fontellin, » situé audit Saint-Mamert, pour le prix de six-vingt-dix livres et pour étrennes à la femme du vendeur 30 livres ; ratification par Benoîte Blaut, sa femme ; par Méry Champelly, marchand cannebassier à Saint-Christophe, d'un pré situé au mas du Bessay, appelé « la Combe, » pour le prix de 105 livres ; par Antoine des Raisses, dit Simon, et Claudine Simon, sa femme, d'un pâquier appelé « le Fond des Rouzettes, » pour le prix de 15 livres ; par Claude Ducroux et Catherine Chanel, sa femme, d'une terre appelée « la Roche ; » d'une terre appelée « au Chassigneu » et d'une terre appelée « en Mollard ; » d'une terre vassible appelée « en....., » pour le prix de 30 livres ; par Clément, fils de feu Étienne Thévenet, d'un chenevier, situé au mas de Laval, appelé « en Verchières sous les maisons ; » d'une terre appelée « la Roche, » et d'une terro appelée « en Mollard, » pour le prix de 56 livres tournois.

**1E2179 1640-1641****1640-1641**

Ventes faites au profit d'Antoine de Sarron, écuyer, seigneur de Bacot et Saint-Christophe-la-Montagne, par Claude Dacquin, laboureur audit lieu, et Claudine Passot, sa femme, d'une terre au mas de Montcisset, appelée « sur le moulin Champaignon, » pour le prix de 9 livres ; par Lancelot Rothival et Claude, son fils, gens de labour, de « tous et ung chasquung leurs biens, fonds et héritages scituées tant audict Saint-Christofle que antres heux circonvoisins et mas de Courcenou (Corcenoux), » pour le prix de 1,400 livres ; par Jean Soccaud, laboureur, d'une verchère au mas de la Rochette ; d'une autre verchère audit lieu, et d'une terre appelée « des Aygolles, » pour la somme de 23 livres 9 sous 6 deniers ; par Benoît et Claude Chevenettes, oncle et neveu, laboureurs, et leurs femmes, pour le prix de 240 livres et 30 livres pour étrennes, d'« un leur bien, mas et tènement, appelés de Chevenettes (Chevanettes) ; » par Claude Jacob, marchand, d'un pâquier, appelé « les Moullières-Simon, » pour le prix de 15 livres ; par Antoine des Raisses, dit Simon, et Claudine Simon, sa femme, de tous leurs droits sur les biens acquis précédemment de Benoît Simon et de Claudine Thomas, sa femme (V. pièce n° 5), moyennant le prix de 4 mesures de seigle ; par Moïse Lardy, notaire royal de Saint-Christophe, d'un cellier situé au mas de Montcisset, d'une « plasse » située audit lieu, appelée « le Couzagou, » et d'une terre située au mas Picard, pour le prix de 60 livres ; par Georges Chastellet, fils d'Antoine, laboureur, et Benoîte Humbert, sa femme, de la quatrième partie des biens, fonds et héritages qui leur appartient, indivise avec Josserand et Jean Humbert, pour le prix de 400 livres et 15 livres d'étrennes ; une copie ; par Antoine des Raisses, d'une terre appelée « le fond des Gay, » située ou mas des Simon, pour le prix de 5 livres.

**1E2180 1642****1642**

Ventes passées au profit d'Antoine de Sarron, écuyer, seigneur de Bacot et Saint-Christophe-la-Montagne, par Georges Chastellet, fils d'Antoine, d'un pré à Saint-Christophe, appelé « en Pellot, » que le vendeur avait acquis de Jean et de Jean Grison, père et fils, pour le prix de six-vingt-dix livres ; par les susdits Jean et Jean Grison, d'un pré appelé « des Mers, » et d'une verchère appelée « Gouin, » pour le prix de 130 livres, 8 mesures de froment et 1 poisson de vin clair et ; par François Gobet, et Benoît, son fils, Dimanche Boucquin et Antoinette Rothival, leurs femmes, de leurs maisons d'habitation, chambres, cellier, jardin, aisances, etc. ; d'un pré appelé « de la Fond ; » d'un pré appelé « le Grand Pré, » d'un autre pré, appelé « le pré Renversar ; » d'une verchère, appelée « le Crot ; » d'une autre verchère, appelée « du Gour ; » d'une terre appelée « le Pertuis, » et d'une autre terre appelée « dessous la Brosse-Laurent, » le tout situé au finage des Raisses, pour le prix de 1,800 livres ; ratification de cette vente par Dimanche Boucquin ; par Thomas Grosbois, marchand de Saint-Mamert, et Claude, son fils, de

« toutes et une chacune des terres vassibles qu'ils ont et qui sont assizes en ladite paroisse de Saint-Christophe, appelées la Teste-de-Pommay, » pour le prix de 95 livres ; ratification par Claude Grosbois ; par Jean et Jean Grison, père et fils, d'« une brosse et tuppe ou pasquier, appelés de Bruille, » pour le prix de 20 livres tournois ; par Claude Tromprier, laboureur, d'une verchère, située au mas de Laval et d'un bois de haute futaie, situé au grand Vernay, moyennant le prix de 50 livres ; par Pasques Boucquin, laboureur, d'une terre appelée « la Coche ; » d'une terre appelée « du Rochon, » et d'une autre terre du même nom, situées à Saint-Christophe, pour le prix de 12 livres ; une copie en mauvais état.

**1E2181 1642****1642**

Ventes passées au profit d'Antoine de Sarron, écuyer, seigneur de Bacot et de Saint-Christophe-la-Montagne, par François Thévenet, laboureur audit Saint-Christophe, et Georges, son fils, d'une terre appelée « en-Charna ; » d'une terre appelée « sous le Moulin, » et d'une autre terre appelée « en Monta, » situées au mas du Pasquier, pour le prix de 80 livres ; par Antoine Thévenet, tisserand de Saint-Christophe, d'un pré et d'un vernay, appelées « des Combeilles, » pour le prix de 30 livres ; par Antoine Ferra, laboureur, et Jeanne Trompy, sa femme, d'un coin de bois de haute futaie, appelé « de Grand-Vernay, » et d'une verchère appelée « le Taluchet, » pour le prix de 50 livres ; par Josserand et Jean Haimbert (mieux Humbert), laboureurs, Vincette Bruaillon et Benoîte Michel, leurs femmes, de leurs maison, celliers, étables, four, cour et aisances, jardin, chenevier, etc., le tout joint ensemble, situé au mas de Chevanette ; d'un pré appelé « la Saigne ; » d'un autre pré appelé « de la Font ; » d'une verchère appelée « sur la Maison, » et d'une terre appelée « le Chambard, » pour le prix de 624 livres ; par Catherin Bocquin, laboureur, et Philippe Lardet, sa femme, d'une verchère appelée « ez-Verchières ; » d'une terre appelée « ez-Sellons ; » d'une terre appelée « en Bessasse ; » d'une autre terre appelée « en Replat ; » d'une terre appelée « en la Coste, » et d'une autre terre appelée « du Tremblay, » pour le prix de 100 livres ; par Étienne de Vis, veuve de Benoît de Vis, d'une terre au mas de Laval, appelée « le Charme, » pour le prix de 3 livres tournois ; par Pierre Guignebois (ou Guignebois) et Louis Augoiard, son gendre, « pariers et consorts, » laboureurs, Michelette Courtoys et Benoîte Guignebois, leurs femmes, d'une maison avec cellier, grange, étables, etc. ; d'un jardin au mas de Montcisset ; d'une verchère appelée « le Lintroin ; » d'une terre appelée « de la Serve ; » d'un pré et d'un chenevier au Grand pré ; d'une terre appelée « de la Combe ; » d'une autre terre appelée « du Colombier ; » d'une autre terre appelée « du Baraban ; » d'un bois appelé « la Forêt ; » d'un autre bois appelé « les Coches, » et d'un autre bois avec une terre, joints ensemble, appelés « le Frémy, » pour le prix de 400 livres et 20 livres pour étrennes.

**1E2182 1641-1644****1641-1644**

Ventes faites au profit d'Antoine de Sarron, écuyer, seigneur de Bacot et Saint-Christophe-la-Montagne, par Claude Rossier, laboureur, d'un bois de haute futaie appelé « de Mont-Rouan, » pour le prix de 20 livres ; par Claude Tromprier (on lit quelquefois Trompy), laboureur, et Benoîte Large, sa femme, d'un pré situé au mas de Laval, et d'un bois situé au grand Vernay, pour le prix de 160 livres et 10 mesures de froment ; par Claude Daguin, laboureur, et Claudine Passot, sa femme, d'un chenevier au mas de Montcisset, appelé « en Verchères, » moyennant le prix de 15 livres ; par Toussaints du Ruysse, laboureur, d'un coin de terre appelé « de la Charme, » au mas de Laval, pour le prix de 6 livres ; par Guillaume Gordat, laboureur, d'un coin de terre au mas Pirard, pour le prix de 4 livres 10 sous ; par Pierre de la Rochette, laboureur, d'un pré au mas du Bessay, moyennant 40 livres ; par Georges Chastelet, laboureur, d'un coin de bois de haute futaie et châtaigner, appelé « de Montrouan ; » d'un autre coin de bois du même nom ; d'une terre appelée « des Grandes Terres ; » d'une autre terre, audit lieu ; d'une autre terre appelée « la Pierrette, » et d'une verchère appelée « la verchère de Vis, » pour le prix de six-vingt-dix-huit livres ; joint à ce contrat de vente celui par lequel le bois de haute futaie et de châtaigner fut vendu à Georges Chastelet par Germain des Raisses, tisserand à Saint-Christophe, le 19 décembre 1641.

**1E2183 1644****1644**

Ventes faites au profit d'Antoine de Sarron, écuyer, seigneur de Bacot et Saint-Christophe-la-Montagne, par Vincent Tillet et Claudine Billot, sa femme, gens de labeur dudit Saint-Christophe, d'une terre située audit lieu, mas de Laval, appelée « la Roche, » pour le prix de 6 livres ; par Claude Descurty, laboureur, et Dimanche Alayné, sa femme, de la moitié d'un pré appelé « des Merts, » pour le prix de 36 livres, 14 mesures de seigle et 2 de froment ; par Guillaume Bordat, laboureur, et Claudine de Laval, sa femme, d'un coin de verchère au mas de Montcisset, appelée « la Raze, » pour le prix de 19 livres ; par Vincent Champelly, dit Simon, et Jeanne Thévenet, sa femme, d'une terre au mas Simon, appelée « de Vera ; » d'une terre audit lieu, et d'une autre terre appelée « Chenran, » avec toutes les terres vassibles qui peuvent lui appartenir, moyennant 60 livres, 4 mesures de seigle et 2 de froment ; par Claude, fils de feu Claude Thomas, cordonnier à Matour, et Jeanne Berlier, sa femme d'un domaine appelé « des Esgay, » situé à Saint-Christophe et lieux circonvoisins, pour le prix de 1200 livres et 100 livres d'étrennes ; ratification de Jeanne Berlier ; quittances ; par Jean Berthelon, laboureur, et Marie Jambon, sa femme, d'un pré au mas de Laval, appelé « Dessous les maisons, » pour le prix de 150 livres et 4 mesures de seigle ; par Claude Ducroux, laboureur, et Catherine Chanay, sa femme, d'un coin de verchère au mas de Laval, et d'une terre audit lieu, pour la quantité d'une ânée de seigle, « bonne grayne loyale et marchande ; » par Toussaints du Ruysse, laboureur, et Catherine Berthelon, sa femme, d'un coin de verchère au mas de Laval, appelée « verchère Dessoubx ; » d'une autre verchère, appelée « au Saigne, » et d'une terre appelée « de la Grêle, » pour le prix de 26 livres tournois.

**1E2184 1644-1646****1644-1646**

Ventes faites au profit d'Antoine de Sarron, seigneur de Bacot et Saint-Christophe-la-Montagne ; par Geoffroy Michiel et Benoîte Champaignon, sa femme, d'une verchère située audit Saint-Christophe, mas de Laval, appelée « ez-Verchères ; » d'une terre appelée « en Vergu ; » d'une autre terre appelée « en la Grêle, » pour le prix de 44 livres ; par Antoine Ferra, laboureur, et Jeanne Trompy, sa femme, d'un bois de haute futaie appelé « du Grand-Vernay ; » d'une terre appelée de même, et d'une autre terre appelée « la Grêle, » pour le prix de 60 livres tournois, 8 mesures de froment et 2 mesures de blé noir ; par Claude Descurty, laboureur de Matour, et Dimanche Alayné, sa femme, de « tous et un chacun les fonds et héritages qu'iceulx mariés Descurty ont et peuvent avoir en ladite paroisse de Saint-Christophe et lieu de Montcesset ; » d'un coin de chenevrié appelé « soubz le jardin Champaignon, » pour le prix de 240 livres et 20 mesures de froment, mesure de Beaujeu ; par Jean Humbert et Benoît Dubost, son gendre, laboureurs, d'un pré appelé « le pré Rober, » et d'une verchère au mas du Pasquier, appelée « la Condamine-Dessoubz, » pour le prix de 57 livres et une demi-année de froment ; ratification par les femmes des vendeurs ; par Antoine Berthelon, laboureur, et Claudine Thévenet, sa femme, de « tous les biens immeubles, fondz et héritages qu'ilz ont, situez et assiz audit Saint-Christophe, maz de Laval, » pour le prix de 240 livres ; par Benoît Ducroux, dit Thomas, et Étienne, son fils, laboureurs, d'un pré appelé « de Pillot, » pour le prix de 90 livres ; par Jacques Berthelon, laboureur de Mussery, paroisse de Saint-Bonnet-des-Bruyères, et Michelette Ducroux, sa femme, d'un pré appelé « le pré Choppin, » pour le prix de 72 livres ; par Vincent Champelly, dit Simon, laboureur, et Jeanne Thévenet, sa femme, d'« une maison, grange, jardin, chenevrié, verchère et saigne, » au mas des Simon, pour le prix de 100 livres, 2 mesures de froment et 2 de seigle pour étrennes ; par Toussaints du Ruysse, laboureur, d'un coin de jardin au mas de Laval, appelé « le Pertuis de la Rue, » pour le prix de 9 livres.

**1E2185 1646****1646**

Ventes faites au profit d'Antoine de Sarron, écuyer, seigneur de Bacot et Saint-Christophe-la-Montagne : par Claude Tromprier, laboureur, et Benoîte Large, sa femme, de « tous et un chacun leurs biens immeubles qu'ilz ont en la paroisse de Saint-Christophe, mas de Laval », pour le prix de 480 livres et 15 livres pour étrennes ; par Jean, fils de feu Vincent du Pasquier, Louise de Saint-Jacome, sa mère, et Claudine Lavin, sa femme, laboureurs à Trades, des fonds qu'ils possèdent au mas du Pasquier, pour le prix de 600 livres et 10 livres d'étrennes ; y joint une copie contenant ratification de cette vente ; par Pierre de la Rochette, laboureur, et Madeleine du Bessay, sa femme, de « tous leurs biens, maz et tènements qu'ilz ont au mas du Bessay, » pour le prix de 300 livres et, pour étrennes 1 année de seigle. (Dans cet acte et les actes suivants Antoine de Sarron prend le titre de chevalier). Y joint deux extraits des cotes de la taille pour l'année 1645 ; par Antoine Champaignon, laboureur, de la paroisse de Dompierre, et Philibert, son fils, de « leurs biens immeubles, mas et tènement au massage de Montcesset, » pour le prix de 300 livres et 40 livres d'étrennes ; par « vénérable et discrète personne messire Guillaume Testenoire, prebtre et curé de Saint-Lagier, » d'un pré situé à Saint-Christophe, appelé « de Bruille, » pour le prix de 200 livres ; par André Morin, charpentier, et Claudine Longin, sa femme, d'une terre au mas de Laval, appelée « en Mollard, » et d'une autre terre appelée « en Replat, » pour le prix de 18 livres ; par Claude Ducroux, dit Thomas, et Catherine Chanel, sa femme, d'une verchère au mas de Laval ; d'une terre appelée la « Boucheratte ; » d'une terre au lieu de Montrouan et d'une autre terre audit lieu, pour le prix de 60 livres ; par Georges Mathieu, dit Simon, et Françoise Roze, sa femme, d'une maison avec cour, un coin de jardin et de chenevrié au village des Simon, pour le prix de 40 livres et, pour étrennes, 10 mesures de seigle.

**1E2186 1646-1648****1646-1648**

Ventes passées au profit de Messire Antoine de Sarron, seigneur de Bacot et Saint-Christophe-la-Montagne : par Claude Besson, laboureur de Mussery, paroisse de Saint-Bonnet-des-Bruyères, et Claudine Passot, sa femme, d'un pré situé à Saint-Christophe, appelé « de Courbeillet, » et d'une terre au mas de Pirard, moyennant le prix de 60 livres et 3 mesures de seigle ; par Michel de la Rochette, laboureur, d'un coin de chenevrié au même mas de Pirard, appelé « du pré Philibert, » et de sa part d'un bois audit lieu, appelé « du Frénay, » pour le prix de 20 livres ; par Claude Daguin, laboureur, et Claudine Passot, sa femme, d'une terre au mas de Montcesset, appelée « des Ayrolles ; » d'une autre terre appelée « de Pétat, » et de leur part et portion d'une terre appelée « la Vigne, » pour le prix de 9 livres ; par Benoît Lardy, de Trades, et Antoinette Brellière, sa mère, d'une terre située audit Trades, appelée « Bois de Cornu, » pour le prix de 100 livres ; par Étienne Thévenet, laboureur, et Philiberte Morel, sa femme, d'une verchère au mas de Montcesset, appelée « soubz la Rue, » pour le prix de 12 livres ; par Barbe Picard, veuve de Benoît Chanay, d'un coin de chenevrié au mas Pirard, et de deux coins de bois appelés « au Frénay, » pour le prix de 18 livres ; par Michel Jollivet et Benoîte Dubost, sa femme, gens de labour, d'une maison, grange, aisances, four et jardin, le tout en ruines, au mas de Montcesset, et d'un bois taillis au lieu de Montrouan, pour le prix de 48 livres ; par noble Thomas de Boyer, seigneur de Trades et lieutenant de la juridiction de Cluny, d'« un sien mas, bien et tènement, par ledit sieur vendeur ci-devant acquis de Barbe Courtoys, veuve de Benoît Berthelon et de Jean, leur fils, » au mas de Laval, pour le prix de 500 livres ; quittance de cette somme ; y joint une copie ; par Claude Ducroux, dit Thomas, de tous ses biens situés au mas de Laval, pour le prix de 30 livres ; par Rémond Ballan, tisserand à Saint-Jacques-des-Arrêts, et Jacqueline Préaud sa femme, d'un coin de pré appelé « le Grand-Pré, » au mas de Montcesset, et d'une terre audit lieu, pour le prix de 40 livres et 8 mesures de seigle pour étrennes.



**1E2187 1648-1649****1648-1649**

Ventes passées au profit de messire Antoine de Sarron, chevalier, seigneur de Bacot et Saint-Christophe-la-Montagne : par Jeanne Coursand, veuve de Charles Mellin, tisserand, de la paroisse des Ardillats, et Benoît Coursand, laboureur de Chenellettes de « leurs biens, mas et tènement, » situés dans la paroisse de Saint-Pierre-le-Vieux, au mas de la Place, pour le prix de 60 livres, par Catherine Préaud, Vincent Bacot, laboureur, et Benoîte Préaud, sa femme, de tous leurs biens immeubles, situés à Saint-Christophe, pour le prix de 300 livres et 8 mesures de seigle pour étrennes ; par Georges Chastellet et Benoîte Humbert, sa femme, d'une mesure avec chenevier, verger et jardin joignant « à un four à cuire pain, » au mas de Vis, pour le prix de 18 livres ; par Claudine Champelly, veuve de Jean du Bessay, et Benoît, son fils, gens de labeur, de « leur part et pourcion d'une terre appelée du Crot du Gourd, indivise avec les consorts du Bessay, » pour le prix de 10 livres ; par Claude Trompy (on trouve souvent Tromprier), laboureur, d'une terre appelée « la Collonge, » et généralement de tout ce qu'il possède à Saint-Christophe, pour la somme de 15 livres ; par Jean Humbert et Benoîte Michiel, sa femme, Benoît Dubost et Claudine Humbert, sa femme, gens de labeur, d'une terre et d'une verchère appelée « en Condamine, » au mas du Pasquier, pour le prix de 40 livres ; par Jean, fils d'Antoine Jollivet, et Catherine Berthelon, sa femme, d'un leur coin de maison, couverte à thuilles creuses, cour et aysances, au mas de Laval, pour le prix de 8 livres ; par Guillaume des Combes, laboureur ; Benoîte Martray, sa femme, et Claudine Jollivet, d'une maison avec grange, étable, jardin, etc., situés au village de Jollivet (aujourd'hui Jollivay) ; d'un coin de verchère, appelé « la Saigne-Bardet, » moyennant le prix et somme de 30 livres ; par Étienne Thévenet et Philiberte Morel, sa femme, laboureurs, d'une terre appelée « aux Agrelles, » pour le prix de 4 livres tournois.

**1E2188 1650-1652****1650-1652**

Ventes passées au profit d'Antoine de Sarron, chevalier, seigneur de Bacot, Saint-Christophe-la-Montagne et autres places : par Gaspard Ruet et Ysabeau Jandard, sa femme, gens de labeur, d'un pré appelé « la Ravessarde, » au mas de Jollivet (Jollivay), pour le prix de 100 livres ; par Nicolas et François de Montceaux, père et fils, de la paroisse de Trades, grangers au bourg de la Bussière, de « leurs bien, maz et tènement, » situés au village de Laye, paroisse dudit Trades, pour le prix de 400 livres et, pour étrennes, la somme de 12 livres et 1 pièce de vin « pur et net ; » par Philibert Ducroux, résidant à Germolles, et Michelette de Diagne, sa femme, d'un leur petit bien, mas et tènement à eulx appartenant en ladite paroisse de Trades et village de Laye, pour le prix de 80 livres ; une copie de cet acte ; par Étienne Thévenet et Philiberte Morel, sa femme, de tout ce qui peut leur appartenir « en certains boys et brosse, joignant ensemble, sis audict Saint-Christophe, appelés le bois des Roches et ladite brosse, et les brosses de la Rochette, » pour le prix de 50 sous tournois ; par Claude de Gaze, dit Forey, laboureur de la paroisse de Montsoulx (Montsols), Thomasse Aumacle, sa mère, et Philiberte Jacquet, sa femme, d'un pré situé au mas de Vauljon (Vaujon), appelé « pré Borassié, » pour le prix de 100 livres et 20 livres d'étrennes ; par Antoine Jullien et Antoinette de la Condamine, sa femme, de la paroisse de Saint-Pierre-le-Vieux, de tous leurs biens, situés à Saint-Christophe, pour le prix de 30 livres et 6 mesures de seigle, pour étrennes ; par Méry Champellier, marchand, et Claudine des Brosses, sa femme, de tous les biens, mas et tènements qu'ils possèdent au finage des Champelliers, pour le prix de 2,000 livres et, pour étrennes, 50 livres et deux vaches ; par Reymond du Ruysse, laboureur, Toussaints du Ruysse, son père, et Claudine Berthelot, sa femme, de tous leurs biens meubles et immeubles, situés au mas de Laval, pour le prix de 360 livres et 40 livres d'étrennes ; ratification ; quittances.

**1E2189 1652-1656****1652-1656**

Ventes passées au profit de Messire Antoine de Sarron, chevalier, seigneur de Bacot, Saint-Christophe-la-Montagne et autres places : par Jean Jollivet dit de Laval, et Catherine Berthelon, sa femme, gens de labeur, de tous leurs biens situés au mas de Laval, pour le prix de 40 livres et 1 mesure de seigle pour étrennes ; par Geoffroy Michel et Benoîte Champagnon, sa femme, de tous leurs biens situés à Saint-Christophe, pour la somme de 40 livres et, pour étrennes, 6 mesures de seigle ; par Catherine Bocquin et Philippe Lardet, sa femme, de tous leurs biens immeubles, situés au mas de Laval, pour le prix de 30 livres ; par Méry Alainé et Benoît Laray, son beau-père, gens de labeur de la paroisse de Trades, d'une terre à Saint-Christophe, appelée « de la Charnat, » pour le prix de 120 livres ; par André Morin et Claudine Longin, sa femme, de tous leurs biens situés à Saint-Christophe, pour le prix de 24 livres ; par Claude Rosset et Thomasse Jollivet, sa femme, d'une terre au mas de Vauljon (Vaujon), appelée « en Bruille, » moyennant la somme de 14 livres ; par Millaude Champagnon, veuve de Pierre Morel, de tous ses biens situés au mas de Montcisset pour le prix de 60 livres ; par maître Hugues des Raisses, notaire royal, juge de Saint-Christophe-la-Montagne et procureur ès-cours de Beaujeu, et dame Hélie Morestin, sa femme, d'un domaine, mas et tènement, situés au village des Raisses et à Saint-Bonnet-des-Bruyères, pour le prix de 1800 livres et 50 livres pour étrennes ; ratification de dame Hélie Morestin. Amodiation dudit domaine des Raisses, par dame Madeleine de Ligier (de Testenoire de Bacot), dame dudit Bacot, Saint-Christophe-la-Montagne et autres places, veuve de messire Antoine de Sarron, vivant seigneur desdits lieux, mère et tutrice de leurs enfants, « et à présent femme et compaigne de messire Salladin de Fontette, seigneur de la Fay et autres places, » au profit de Claude Humbert et de Françoise Bruaillon, sa femme, pour six ans, au prix annuel de 120 livres.

**1E2190-1E2193 Echanges.****1631-1652****1E2190 1631-1641****1631-1641**

Échanges entre Antoine de Sarron, seigneur de Bacot et Saint-Christophe-la-Montagne, et : François Lardy et Méry Alayné, son gendre, d'un coin de verchère au lieu de Fraytay ; d'un autre coin de verchère audit lieu, appelée « du Vernaux ; » d'une terre appelée de même, et d'un coin de terre au même lieu, contre une terre et un pré au mas de Fraytay, appelés « des Buissons ; » Jean de Chapon, écuyer, seigneur de la Bottière et Saint-Julien, d'une terre au Pasquier, appelée « le Chauchemorel ; » d'une terre audit lieu, appelée « le Sardy de la Croix, » et d'une autre terre située au même endroit, appelée « la Condamine-Dessus, » contre un pré et une verchère au mas du Pasquier, appelés « la Bossande ; » un coin de pré appelé « des Rivières, » et d'un autre coin de pré appelé « le Sardy de la Croix ; » François Gobbet, laboureur, d'une portion de pré au mas des Simon, appelé « le Grand-Pré, » et d'un autre pré audit lieu, appelé le « pré Feyay, » contre un pré à Saint-Christophe, appelé « le pré du Gourd ; » une copie ; Josserand et Jean Humbert, frères, d'une terre au mas de Chevenettes appelée « des Terreux, » contre un coin de terre appelé « de la Croix, » une terre appelée « la Petite Bruyère ; » une terre appelée « le pré Pierre, » et une autre terre appelée « en Champ-Martin ; » Benoît Chevenettes et Claude, fils de Jean Chevenettes, d'un cellier « couvert à paille, » au mas de Chevenettes (Chevanettes), contre une grange et une étable, situées au même lieu ; Étienne Thévenet, laboureur ; Millaude Champaignon, sa belle-mère, et Philiberte Morel, sa femme, d'une maison avec grange, étable, etc., au mas de Montcasset, contre une maison haute et basse, grange, étable, « four propre à cuire pain, etc., » situés au même lieu ; un pré appelé « le pré Gairot ; » une terre appelée « la Coucheratte ; » une terre appelée « sous les Chaiques-Girard, » et un coin de terre appelé « la Grand'terre, » au lieu de la Montagne, moyennant la somme de 340 livres et 40 sous d'étrennes payés par le sieur de Bacot audit Thévenet.

**1E2191 1642-1645****1642-1645**

Échanges entre Antoine de Sarron, écuyer, seigneur de Bacot et Saint-Christophe-la-Montagne et : Michel Ruet, laboureur, d'une maison couverte en tuiles creuses, avec cellier et grange, au mas de Montcasset, et d'un coin de jardin audit lieu, contre une autre maison, et un coin de terre, situés de même, appelés « ez Grandes Verchères ; » Benoît Chaney, laboureur, d'une verchère, au mas Pirard, appelée « du Perrey, » contre une autre verchère, au mas de Montcasset, appelée « ez-Verchières ; » Antoine Thévenet, tisserand, « de tous les biens, fonds et héritages que ledit seigneur de Bacot a acquis cy-devant de Michel de la Condamine, » laboureur à Saint-Jacques-des-Arrêts, situés tant dans cette paroisse que dans celle de Trades, contre tous les biens, fonds et héritages que ledit Thévenet possède à Saint-Christophe et à Trades (V. 1 E 2195, pièce 2) ; une copie ; entre messire Antoine de Sarron, chevalier, etc., et demoiselle Madeleine de Ligier-Testenoire, sa femme, d'une part, et Catherin des Raisses, marchand de Saint-Christophe ; Benoîte Michon, sa femme ; Claude des Raisses, et Jeanne Michon, sa femme, d'autre part, des biens, mas, domaine et tènement « qu'ilz (les mariés de Sarron) » ont en la paroisse de Mont, au mas « aux Bergiers, » contre tous les biens immeubles des consorts des Raisses, situés à Saint-Christophe, « en quoy qu'ilz concistent, » moyennant la plus-value de 300 livres au profit de ces derniers ; une copie ; entre Antoine de Sarron et Claude Desculty et Dimanche Alayné, sa femme, d'un coin de pré au mas de Montcasset, appelé « la Saigne-Champagnon, » contre une vieille grange, une étable et une terre appelée « Frenay ; » Benoît et Étienne Ducroux, dits Thomas, père et fils, laboureurs, d'une terre appelée « des Trezens ; » d'une verchère appelée « aux verchères de Vis, » et d'une terre appelée « au Treyey, » contre une terre au mas Simon ; une terre appelée « de la Chassagnolle, » et trois terres appelées « de la Mollière et de Talichet. »

**1E2192 1646-1649****1646-1649**

Échanges entre Antoine de Sarron, écuyer, seigneur de Bacot et Saint-Christophe-la-Montagne et : Claude Michel et Guillemette Dubost, sa femme, gens de labeur, d'une verchère au village du Pasquier, appelée « la Place, » contre une verchère audit lieu et du même nom ; Benoîte Augoiat, veuve de Claude Chanel, d'une maison au mas du Bessay et d'une verchère du même lieu, appelée « le Vercheret, » contre une certaine mure (masure), cour et aisances, plus une verchère au mas du Pasquier ; Claude Thévenet, marchand, d'un pré appelé « de Joux, » contre un pré appelé « de Bruille ; » Claude Michiel, laboureur, et Guillemette Dubost, sa femme, d'une maison avec ses appartenances, au mas du Pasquier, contre un pré appelé « la Combe, » et d'une terre appelée « des Gargottières, » situés audit mas du Pasquier ; Georges Chastelet, laboureur, d'une mesure qui était ci-devant étable, avec cour et jardin, au mas de Laval, contre une maison au mas de Courcenoux, avec cour, aisances, un jardin et un chenevier ; Cathelin Préaud, Vincent Bacot et Benoîte Préaud, sa femme, gens de labeur, d'une grange et d'une étable au mas de Montcasset, contre une étable et « un petit saignet (petite mare), jouxte ladite grange ; » Antoine Champelly et Claudine Ducroux, sa femme, gens de labeur, d'un bois appelé « en Grand-Vernay », au mas de Vis, contre un bois appelé « de Montrouan ; » Claude Desculty, de « certain baptiment couvert à paille, avec ses court et aysances, ung jardin et chenevier, assiz audit Saint-Christofle, maz de Vis, » et d'une terre appelée « en Gruirat, » contre « certaine mure, les baptiments d'icelle cy-devant bruslés avec ses aisances, » au mas de Montcasset ; Vincent Chastelet et Claude, son fils, d'une terre et d'une verchère appelées « en Condamine-Dessus, » contre deux terres situées au mas des Simon ; Antoine des Raisses, dit Simon, et Claudine

Simon, sa femme, gens de labour, d'« une maison, cour, aisances, jardin et four à cuire pain, » au mas Jollivet, contre une maison, grange, etc., et toutes leurs possessions au mas des Simon.

---

## 1E2193 1649-1652

1649-1652

Échanges passés entre Antoine de Sarron, seigneur de Bacot et Saint-Christophe-la-Montagne, et : Claude Dacquin, Claudine Passot, sa femme, et Vincette de Vis, mère de Claudine Passot, de « tous les fondz et héritages qu'il (le seigneur de Bacot) a et peut avoir en la paroisse de Saint-Pierre-le-Vieux, scitués au village de Nuizelles seulement, » contre tous les fonds et héritages qui appartiennent auxdits Dacquin, Claudine Passot et Vincette de Vis, situés au village de Montcasset ; Benoît Rothival « baille audit seigneur de Bacot un pré appelé du Peyron, » au mas des Raisses, contre une partie d'un pré appelé « en Pillot, » au mas de Montcasset ; Antoine Champelly et Claudine Ducroux, sa femme, d'une partie d'un pré situé au finage de Pillot, contre un pré appelé aussi « de Pillot ; » Benoît, fils de feu François Lardy, laboureur de Trades, et Antoinette Berlière, sa femme, d'un pré situé à Trades appelé « le pré Bardon, » contre un pré tout en ruine, appelé le Grand « Pré, » situé à Saint-Christophe ; ratification d'Antoinette Berlière ; François Desbrosses, d'une terre « proche la croix de Charne ; » d'une terre appelée « Vergory, » indivise avec Claudine Champelly, veuve de Jean du Bessay ; d'une autre terre appelée aussi « Vergory ; » d'une terre appelée « Prénault, » et d'une autre terre appelée au « Gour, » contre la totalité d'une terre appelée « la Coste-Bacot ; » Siméon de Chagny, notaire royal, et Châtelain de Saint-Christophe, d'un pré situé au mas Jollivet, appelé « de la Ravessarde, » contre un pré appelé « de Vis, » au mas des Simon ; Claude Thévenet, marchand canebassier et laboureur, d'un pré appelé « du Passet, » au mas de Vaujon, contre un pré appelé « du Joux, » Claude Morin le jeune et Claudine Jacob, sa femme, gens de labour, d'une maison et dépendances, au mas de Laval, contre tous les biens immeubles desdits mariés Morin et Jacob ; Étienne, Simon et Gaspard Jollivet, de la part et portion du seigneur de Bacot dans les communaux de la montagne de Cheveau (Chevrin), contre une verchère appelée « en Bruille, » située à Saint-Christophe ; deux terres audit lieu de Bruille et une portion des communes (communaux) « estant audessous du sentier tirant à Vauljon ; » Jean de Chapon (Chapon), écuyer, sieur de la Bottière, etc., commissaire député à la conduite des gens de guerre passant en ce pays de Beaujolais, d'un domaine situé dans la paroisse de Trades, au mas de Laye, contre un domaine situé à Saint-Christophe, au mas du Pasquier, moyennant 1,500 livres de plus value et 150 livres d'étrennes données par le seigneur de Bacot.

---

## 1E2194 Accensements et abénévis.

1628-1649

Accensements et abénévis passés par Antoine de Sarron, seigneur de Bacot et Saint-Christophe-la-Montagne, au profit de : André Morin, charpentier et meunier « en son molin appelé de Laval, de certaines places et aysances estant proche ledict molin, » sous la pension annuelle et perpétuelle de 40 sous tournois ; Benoît Ducroux, dit Thomas, laboureur, des « droictz, facultés, prérogatives, possession et saisine de certaines eaux coulantes pour l'érigage (irrigation) » et abreuvement d'un sien pré appelé « le Pré Neuf ; » de l'eau pour abreuver son pré appelé « la Verchère » et « la prinse de l'eau qui flue du gourte appelé le Gourte aux bœufs, seulement trois jours de la semaine, » sous le servis annuel « d'une geline bonne et suffisante et une mesure d'avoine ; » Méry de Chagny, tisserand, de « certaines mures de maison ou grange, » au mas de Laval, moyennant 2 mesures d'avoine chaque année, portant lods et ventes ; Claude des Raisses et Claude Thévenet, frères, de Matour, d'un cours d'eau à prendre sur la rivière de Grosne (la Grosne occidentale) pour l'irrigation de leur pré appelé « pré Potaud, » sous le servis d'une mesure d'avoine ; Jean Tardy, meunier du moulin Champelly, de « la prinse des eaux fluant par la rivière de « Grosne, » pour le prix de 8 livres et le servis d'une mesure d'avoine ; Antoine Thévenet, tisserand, d'une prise d'eau dans la Grosne, pour le prix de 5 livres tournois et le servis d'une mesure d'avoine ; François Desbrosses, de Saint-Christophe, commis au grenier à sel de Saint-Symphorien-le-Château, des « eaulx et droictz d'eaulx coulant sur la rivière de Grosne, » au mas Pressavin, sous le servis d'une mesure d'avoine ; Claude Morin, charpentier, d'un moulin et d'un petit pré sur la rivière de Pelot, appelé « moulin Champagnon, » sous la rente ou pension annuelle de 18 livres et 2 chapons de géline ; augmentation de cet accensement, au profit du même, d'un coin de pré appelé aussi « Champagnon, » sous la pension annuelle de 6 livres ; Claude Desmollières et Claude Dutrage le jeune, laboureurs de Saint-Pierre-le-Vieux, des eaux de la rivière du Pelot, sous le servis d'une mesure d'avoine ; Claude de Nuzillet, laboureur, des eaux de la rivière du Pelot, sous le servis de 10 coupons d'avoine ; Philibert de la Rochette et Germain, son fils, des eaux du Pelot, sous le servis de 2 coupons d'avoine ; Édouard Dedieu et Drienne Ducroux, veuve de Benoît Lardet, des eaux du Pelot, sous le servis d'une mesure d'avoine.

---

## 1E2195 Conventions.

1638-1646

Conventions entre Antoine de Sarron, seigneur de Bacot et Saint-Christophe-la-Montagne et demoiselle Madeleine de Testenoire, sa femme, d'une part, et honnête Michel Morin, de Monsols, d'autre part, au sujet de la donation de tous ses biens faite par ce dernier au seigneur et à la dame de Bacot ; entre Antoine de Sarron et Antoine Thévenet, marchand à Saint-Jacques-des-Arrêts, au sujet d'un échange fait entre les parties (V. 1 E 2191, pièces 3 et 4), par laquelle convention Thévenet fait audit seigneur de Bacot la remise d'un pré, moyennant la somme de 200 livres ; une copie.

## 1E2196 Partages.

1643-1655

Accord et partage entre Antoine de Sarron, écuyer, seigneur de Bacot et de Saint-Christophe-la-Montagne, d'une part, et Catherin Préaud, Vincent Bacot, son gendre, et Benoîte Préaud, sa femme, d'autre part, de biens situés dans la paroisse de Saint-Christophe ; entre le même Antoine de Sarron, chevalier, etc., et Étienne Thévenet et Philiberte Morel, sa femme, de certains prés et terres indivis entre eux, situés dans la même paroisse.

## 1E2197 Madeleine de Ligier, veuve de Sarron.

1651-1668

Vente passée par Claudine de Laval, fille de feu Antoine de Laval, de Saint-Christophe-la-Montagne, au profit de dame Madeleine de Ligier (-Testenoire), dame de Bacot, Saint-Christophe et autres places, veuve de messire Antoine de Sarron, chevalier, seigneur de Bacot, etc., d'« une sienne mazure à ladite venderesse appartenant et où elle réside encore de présent, » située au mas de Laval, pour le prix de 8 livres tournois et la quantité de 4 mesures de seigle ; échange entre dame Madeleine de Ligier-Bacot, « femme et compagne de messire Salladin de Fontette, seigneur de la Fay et autres places, » et Georges de la Rochette, marchand de Saint-Christophe d'une terre au lieu de Montrouen, contre quatre coins de terre audit lieu, appelés le « Plat de Montrouen ; » échange entre la même dame et Jeanne Trompy, veuve d'Antoine Ferrat, d'une terre située à Montrouen ; de la terre « échangée ce jourd'hui de Georges de la Rochette (V. l'acte précédent), » contre deux terres situées au même lieu, et une autre terre appelée « des Plessys ; » accensement par la même au profit de Jean Jollivet et Catherine Berthelon, sa femme, gens de labour, de « certaines mures, mazures et place, au lieu appelé « du Peloux, » pour le prix annuel de 8 livres ; au profit d'Antoine de Laye, charpentier, « et à présent meusnier aux moulins Testenoire, paroisse d'Ouroux, » des deux dits moulins, aisances et appartenances, pour le prix de 72 livres par an et 2 chapons de géline ; au profit d'Honoré Morin, charpentier, d'un coin de pré situé près du moulin Champagnon, sur la rivière du Pelot, appelé « la Chana, » moyennant la pension « annuelle et foncière de 6 livres et 2 poulets de géline bons et recepvables. » Augmentation des fondations pieuses déjà faites par ladite dame dans la chapelle de Bacot et dans l'église de Saint-Christophe-la-Montagne.

## 1E2198-1E2205 Titres de la famille de Sacconay.

1585-1782

### 1E2198 Acquisitions.

1679-1719

Ventes passées au profit de messire Gaspard de Sacconay, chevalier, seigneur d'Augny, Bacot, Saint-Christophe-la-Montagne et autres places, par : demoiselle Jacqueline de la Ronzière, veuve de sieur Philibert Desbrosses, sieur de Cocelles (?), d'une rente noble qui se lève à Saint-Mamert, Trades, Monsols, Saint-Christophe, Ouroux et lieux circonvoisins, moyennant le prix de 800 livres ; une copie ; Reymond Pillot, marchand à Saint-Christophe, d'un bois situé au lieu de Roche, pour le prix de 40 livres. Ventes passées par messire Camille de Sacconay, écuyer, seigneur comte de Sacconay, Bacot, Saint-Christophe et autres lieux, major au régiment de cavalerie de Rennepont, au profit de : Philibert Combiert et Jeanne Braillon, sa femme, gens de labour, de tous les bâtimens, fonds et héritages acquis par le seigneur vendeur de Jean Gastier le père et de Madeleine Taray, sa femme, situés au finage des Jolivet, pour le prix de 220 livres ; de Philibert Grizon, laboureur, d'un petit coin de chenevier ou verchère, au mas du Pasquier, appelé « de Congrue, » pour le prix de 80 livres. Vente par Claude Thévenet, laboureur, et Claudine Humbert, sa femme, au profit d'Étienne Grizon, aussi laboureur, d'une maison basse avec cellier, en mauvais état, et deux petits coins de jardin, au mas du Pasquier, pour le prix de 60 livres. (Ce dernier acte ne paraît pas intéresser, au moins directement, la famille de Sacconay.)

### 1E2199 Reconnaissances de directe.

1585-1717

Reconnaissances de directe au profit de Me Benoît Lardy, notaire royal de Saint-Pierre-le-Vieux, par Claude Champaignon l'aîné, et Claude Champaignon le jeune, sur les biens qu'ils possèdent au lieu de Montcesset (deux copies, l'une pour servir à messire Antoine de Sarron, faite en 1641, l'autre pour messire Camille de Sacconay, en 1705) ; au profit de messire Gaspard de Sacconay, par demoiselle Jacqueline de la Ronzière, veuve de Philibert Desbrosses, bourgeois de Lyon ; au profit de Messire Camille de Sacconay, par Messire Charles-Marie de Fautrières, chevalier, seigneur de Courcenay, Saint-Julien, Saint-Mamert, baron de Coux et Aloignet.

### 1E2200 Échanges.

1669-1713

Échanges passés entre Messire Gaspard de Sacconay, seigneur d'Augny, Bacot, Saint-Christophe-la-Montagne et autres places, et : Claudine de Laval, veuve de Guillaume Bordat, du village de Montcesset, d'une portion de terre située audit village, appelée

« aux Pilliers », contre une verchère au même lieu, appelée la « Verchère-dessoubz » ; Henry de la Rochette, tisserand, d'une terre située au mas de la Rochette ; d'une terre située au même endroit ; d'une autre terre appelée aussi « de la Rochette », et d'un chemin « de la largeur d'environ 6 pas, conformément aux bornes plantées ce jourd'huy par les partyes et prudhommes », situé au lieu appelé « la terre Theulin », contre une terre audit mas de la Rochette, appelée « en Bonan », et une terre et un chemin situés à la terre Theulin ; Claudine Laurent, veuve de Guillaume Bordat, d'une terre au territoire de Montcisset, appelée « du Charney », contre une terre appelée « de la Boucharde », située au même territoire ; François Ducroux, marchand ; Michel Ferra ; les héritiers Vincent Ferra ; Claude des Raisses ; François Presly ; Claude Marin ; Claude et François Ducroux, dits Baudy, tous de Saint-Christophe, d'une partie des bois situés à Montrouen, appartenant audit Messire de Sacconay, contre la partie des mêmes bois appartenant auxdits François Ducroux et consorts ; Pierrette Chanel, veuve de Claude Dufour, d'une verchère et d'un jardin situés au mas des Pirard, appelés « ez Verchères-dessoubz-les-Maisons », contre une verchère au même territoire. Échange entre Antoine Passot, laboureur, et Philibert Grizon, aussi laboureur, d'un coin de verchère au mas du Pasquier appelé « ez Condamine d'en bas », contre un petit jardin, situé au même lieu.

---

### **1E2201 Partages.**

**1672-1680**

Procès-verbal du partage général, fait à la requête de noble Charles de Phélines, sieur de Ruyère, président en l'élection de Beaujolais, des bois, pâquerages, bruyères et glandes (glandages, glandées), indivis entre ledit sieur de Phélines et les habitants des paroisses de Saint-Christophe-la-Montagne, Saint-Pierre-le-Vieux, Saint-Bonnet-des-Bruyères et Monsols, lesdits bois appelés « de Roche, de la Gleyne et de Charuges » ; autre partage fait entre messire Gaspard de Sacconay, seigneur de Bacot, etc., d'une part, Pierrette Chanel, veuve de Claude Dufour, tutrice de leurs enfants ; Philippe et Claude de la Rochette, frères, laboureurs du village des Pirard, d'autre part, des terres et des bois indivis entre eux situés aux lieux du Rochan, la Plaigne et Vernay-Perra ; autre partage entre Gaspard de Sacconay et les habitants de Saint-Christophe, de la portion des bois de Charuges, de la Gleyne et de Roche, qui leur était échue par le partage de 1672 ci-dessus.

---

### **1E2202 Pensions.**

**1686-1782**

Quittance passée par Me Jean-Hugues de Testenoire, notaire royal au bourg d'Ouroux, au profit de messire Gaspard de Sacconay, chevalier, seigneur de Bacot, etc., de la somme de 18 livres 15 sous, pour les arrérages d'une rente ou pension, au capital de 300 livres, créée au profit de feu messire Guillaume Testenoire, curé de Saint-Lagier ; sentence de la sénéchaussée et siège présidial de Lyon, condamnant le sieur de Sacconay, héritier de Camille de Sacconay, écuyer, son père, à payer à demoiselle Marianne Aulas, veuve et héritière de Jean-Christostôme du Ligier-Testenoire, bourgeois d'Ouroux, les arrérages de la pension de 18 livres 15 sous, ci-dessus.

---

### **1E2203 Moulins de Bacot et de Laval : procédures.**

**1690-1696**

Résidus de procédures. Requêtes au juge de Bacot et Saint-Christophe-la-Montagne, par Messire Gaspard de Sacconay, pour être payé des arrérages des pensions à lui dues par Philibert et Jean de Laye, et par Honoré Morin, auxquels ces moulins avaient été abénévisés tant par Antoine de Sarron que par lui-même ; ordonnances faisant droit aux requêtes ; significations.

---

### **1E2204 Aveux et dénombremments.**

**1695-1704**

Aveu et dénombrement présenté par-devant « M. Mignot, écuyer, seigneur de Bussy et de la Martizière, conseiller du Roy et de son Altesse royale Monsieur, fils de France, frère unique du Roy, duc d'Orléans, sire et baron de Beaujolois, etc. », par messire Gaspard de Sacconay, seigneur d'Augny et Saint-Christophe-la-Montagne, des biens nobles qu'il possède dans l'étendue de la province de Beaujolais ; autre aveu et dénombrement présenté par le même Gaspard de Sacconay ; nouvel aveu et dénombrement présenté par Camille de Sacconay, au profit du duc d'Orléans, petit-fils de France.

---

### **1E2205 Amasages (asservissages, accensements).**

**1705-1710**

Amasages (asservissages, accensements) passés par Messire Camille de Sacconay, chevalier, seigneur de Bacot, etc., au profit de : Henri Morin, charpentier à Saint-Christophe, et Claudine Sauvert, sa femme, d'un moulin sur la rivière du Pelot, appelé autrefois « Moulin Champagnon », avec « ses ustensiles, fonds et dépendances, ainsi qu'ils sont spécifiés et confinés par l'asservissage ou amasage qui en a été cy-devant passé à Honoré Morin, son père, par deffuncte dame Magdeleine du Ligier-Testenoire, dame de Bacot (V. E. 2197, pièce 6) », pour le prix annuel de 30 livres, 1 chapon et 2 poulets ; Antoine Morin, charpentier, à Saint-Pierre-le-Vieux, des moulins appelés « Champagnon », sur la rivière du Pelot, sous la rente annuelle et perpétuelle de 45 livres, 2 poulets et 2 chapons ; visite et description desdits moulins ; une copie.

## **1E2206 Titres de la famille André.**

**1726-1734**

Contrat de vente passé par messire Camille, comte de Sacconay, chevalier, seigneur de Montplaisir, ancien major du régiment de Rennepont cavalerie, tant en son nom qu'en celui de dame Pauline de Séjournant, son épouse, au profit de Jean André, conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France et de ses finances, de la terre et seigneurie de Saint-Christophe-la-Montagne, province de Beaujolais, « en haute, moyenne, basse, mère, mixte et impère justice », et ses dépendances, pour le prix et somme de 300,000 livres ; ratification par dame Pauline de Séjournant ; vente passée par Jean André à messire Jacques de Valadoux, chevalier, marquis d'Arcy, capitaine en pied du régiment d'infanterie du Maine, et à dame Charlotte de Fautrières, son épouse, de la terre, fief et seigneurie de Saint-Julien-Saint-Mamel (aujourd'hui Saint-Mamert), avec toutes leurs appartenances et dépendances telles que ledit sieur André les a acquises de messire Claude-Marie de Fautrières, chevalier, comte dudit lieu, moyennant le prix de 12,500 livres et plusieurs autres charges, y compris l'affranchissement de la terre de Bacot, de toutes les redevances qu'elle devait à celle de Saint-Julien ; Arrêt du Conseil d'État accordant à Jean André une surséance de six mois à toutes poursuites de la part de ses créanciers, etc. (Pièce imprimée).

## **1E2207-1E2215 Titres de la famille Peysson.**

**1726-1769**

### **1E2207 Adjudication.**

**1734-1751**

« Description sommaire des terriers, titres et papiers de la seigneurie de Bacot, faite à la réquisition de Lambert Peysson, escuyer, seigneur de Bacot, Saint-Christophe-la-Montagne et dépendances, acquéreur de la terre de Bacot » (V. 1 E. 2222, f° 109 et suiv.). Saisie réelle de la terre de Bacot sur Lambert Peysson, à la requête de Jean-Henry Haguenot, marchand à Lyon, créancier hypothécaire de Jean André, à défaut, par ledit Lambert Peysson, de lui payer une somme de 3,000 livres ; sentence de certification de criées, rendue par le bailliage de Beaujolais ; sentence d'adjudication de ladite terre au profit de Dubost, procureur, pour lui ou son ami élu ou à élire, pour le prix de 113,000 livres ; élection en ami au profit de Jean-Philibert Peysson, écuyer, conseiller en la Cour des monnaies de Lyon ; quittance de 240,491 livres 2 sous 4 deniers passée par les directeurs des créanciers de Jean André, tant en principal qu'en intérêts et contenant un arrêté de compte au profit de Jean-Lambert, fils et seul héritier de Lambert Peysson ; jugement des « commissaires généraux du Conseil, députés par S.M. pour juger en dernier ressort les affaires et contestations concernant le sieur André, ses créanciers et débiteurs », par lequel Jean-Philibert Peysson est indemnisé de plusieurs sommes payées en trop par Lambert Peysson, son père, adjudicataire de la terre de Bacot ; quittance finale du prix de la terre de Bacot. Sentence d'adjudication de certains autres biens provenant de Jean André, à la folle enchère de Claude Pezant, père, adjudicataire desdits biens, au profit de Me Roux, avocat au Conseil d'État, pour la somme de 56,000 livres, division de cette adjudication en trois parties, dont l'une au profit de Jean-Philibert Peysson, comprenant les domaines de la grange Chassein, de la grange du Bourg et de la grange du Tel, situées dans la paroisse d'Ouroux, moyennant le prix de 20,000 livres.

### **1E2208 Echanges.**

**1737-1769**

Échange entre Jean-Philibert Peysson, conseiller à la Cour des monnaies de Lyon, agissant au nom de Lambert Peysson, son père, seigneur de Bacot, Saint-Christophe-la-Montagne et dépendances, et Pierre Ducroux, laboureur, d'« une petite place de terrain joignant les bâtiments dudit seigneur », contre « une petite contenance de verchère appelée la Roche de la Charme » ; entre Lambert Peysson et Claude Larochette, laboureur, d'une terre au territoire de Chevran, contre une portion du bois taillis de Gleyne ; confirmation de cet échange par Jean-Philibert Peysson ; entre le même et Jean, fils d'autre Jean Lardet, d'Ouroux, d'une terre appelée « la Chanal », contre une terre appelée « le Rochat. » ; entre le même et Jean Thévenet, habitant à Saint-Christophe.

### **1E2209 Reconnaissances de directe.**

**1721-1756**

Reconnaissances de directe, de cens, servis et autres droits seigneuriaux passées par : messire Antoine Letellier, prêtre et chanoine de Beaujeu, au profit du duc d'Orléans, sire et baron du Beaujolais, régent du royaume ; sentence du bailliage du Beaujolais condamnant ledit Letellier à passer nouvelle reconnaissance au profit de Lambert Peysson, seigneur de Bacot ; Jean du Bessay, au profit de l'église collégiale de Notre-Dame du château de Beaujeu ; Jean et autre Jean Lardet, père et fils, au profit de Jean-Philibert Peysson ; Claude Champelly, au profit du marquis de Valadoux ; Benoît Jambon, de Saint-Jacques-des-Arrêts, au profit de Jean-Philibert Peysson. (Tous ces titres sont expédiés au seigneur de Bacot.) Énumération de ce qui appartient à M. de Bacot, suivie d'un extrait d'une enquête faite en 1539, au sujet des limites de la dimerie de Saint-Christophe-la-Montagne, appartenant à l'abbé de Cluny (note non signée).

### **1E2210 Amasage, ventes, partage.**

**1742-1768**

Amasage (accensement) passé par messire Jean-Philibert Peysson, seigneur de Bacot, au profit de « messire Jean d'Asnière, très-digne prestre et curé de Saint-Christophe », d'une terre située « sous l'église dudit Saint-Christophe », moyennant la rente annuelle et perpétuelle de 3 livres. Ventas passées au même Jean-Philibert Peysson, par : Claude Braillon, laboureur de Saint-Pierre-le-Vieux, et Antoinette Larochette, sa femme, d'un pré appelé « le pré Petit », et d'une terre appelée « ez-Molards », pour le prix de 500 livres ; Philibert Grison et Jacqueline Combier, sa femme, d'une maison avec grange, écurie et jardin, au lieu du Pasquier ; d'un chenevier, appelé « ez-Condamine » ; d'une terre appelée « de Vis » ; et finalement de tout ce qui peut leur appartenir en immeubles en ladite paroisse de Saint-Christophe et lieux circonvoisins, pour le prix de 450 livres ; Benoîte Ducroux, veuve de Georges Lacondamine, laboureur, d'une verchère appelée « ez-Grandes Verchères » ; d'une partie d'un pré appelé « la Saigne », et d'une verchère appelée (le nom en blanc), pour le prix de 530 livres. Partage entre Lambert Peysson, écuyer, acquéreur de la terre et seigneurie de Bacot, et Claude Larochette « des bois qui servent à l'usage tant du domaine de Claude Larochette que de celui du seigneur Peysson, scitués au même lieu (mas de Montcesset), appelés de Guigneboost. » Obligation de la somme de 120 livres passée par Philibert Grison, de Saint-Christophe, et Jacqueline Combier, sa femme, au profit de Jean-Philibert Peysson.

---

## 1E2211 Procédures.

1765-1790

Déclaration présentée par Jean-Philibert Peysson, seigneur de Bacot, à la maîtrise particulière des eaux et forêts de Beaujolais, par laquelle il annonce son intention de faire des coupes dans les bois qu'il possède dans la paroisse d'Ouroux ; arrêt prononcé par « les juges ordonnés par le Roi pour juger en dernier ressort et sans appel les procès de réformation des eaux et forêts de France au siège général de la Table de marbre, au palais, à Paris », entre Nicolas Peysson de Bacot, seigneur dudit lieu, Saint-Christophe, Trades, etc., capitaine de cavalerie, maréchal général des camps et armées du Roi, intimé, et Catherine Larochette, veuve d'Antoine Champly (Champely), appelante d'une sentence de la « justice gruerie » de Saint-Christophe, « défailante faute de comparoir », par lequel arrêt Catherine Larochette est déclarée déchuë de son appel, ordonnant que ladite sentence sera exécutée selon sa forme et teneur, condamne l'appelante à l'amende ordinaire et aux dépens. (Y joint une seconde expédition.)

Epaves de procédure : revendication de sa qualité de noble chevalier par Philippe-Nicolas Peysson de Bacot, pour n'être pas compris au rôle des tailles de la paroisse de Saint-Léger-sous-la-Bussière; oppositions formées au bureau des hypothèques par M. de Bacot, contre Claude Braillon fils, de Saint-Christophe, les mariés Thévenot et Larochette, le marquis de Valadoux ; demande et assignation contre Benoît Perret, de Monsols, pour le paiement d'une somme de 16 livres ; contre Marie-Louise-Thérèse, veuve du marquis de Valadoux ; sommations à plaider, etc.

---

## 1E2212 Foi et hommage, aveux et dénombremments.

1734-1778

Prestation de foi et hommage et de serment de fidélité à Louis d'Orléans, premier prince du sang, sire et baron de Beaujolais, par Pierre Puy de Rosny, avocat en parlement, au nom et comme procureur de Lambert Peysson, écuyer, seigneur de Bacot, Saint-Christophe-la-Montagne et autres lieux, entre les mains de Marc-Pierre de Voyer de Paulmy, comte d'Argenson, etc., chef du conseil et garde des sceaux du duc d'Orléans, pour raison de la terre et seigneurie de Saint-Christophe et du fief de Bacot (signature autographe de Voyer d'Argenson) ; lettres patentes du duc d'Orléans à ce sujet donnant mainlevée de toute saisie féodale qui aurait pu avoir lieu. Foi et hommage par Jean-Philibert Peysson, seigneur de Bacot et Saint-Christophe, par-devant le lieutenant général du bailliage de Beaujolais ; aveu et dénombrement ; commission dudit lieutenant général (Jacques de la Colonge) au curé de Saint-Christophe, pour la publication au prône de l'acte de foi et hommage, et de l'aveu et dénombrement affirmé par Jean-Philibert Peysson ; sentence du bailliage de Beaujolais, portant admission dudit aveu et dénombrement. Aveu et dénombrement des terres de Bacot, Saint-Christophe et Trades par Philippe-Nicolas Peysson de Bacot (y joint une copie) ; commissions du bailliage-sénéchaussée de Beaujolais aux curés des paroisses de Saint-Christophe et de Trades, pour la publication de ces actes ; certificats de publication ; sentence d'admission.

---

## 1E2213 Foires.

1775-1776

Lettres patentes du roi Louis XVI portant création de deux foires à Saint-Christophe-la-Montagne, le 2 mai et le 13 novembre, à la requête de Philippe-Nicolas Peysson de Bacot, mousquetaire de la première compagnie ; arrêt du parlement ordonnant qu'avant l'enregistrement des lettres patentes, il sera procédé à une enquête de commodo et incommodo ; ordonnance de l'intendant de la Généralité de Lyon, autorisant une assemblée des habitants de Saint-Christophe, sur leur requête, pour délibérer et donner leur consentement aux lettres patentes ; avis favorable des habitants ; tarif des droits à percevoir par le seigneur sur les bestiaux, denrées et marchandises ; arrêt d'enregistrement des lettres patentes, etc. Sentence de la chambre du trésor de la baronnie de Beaujolais, ordonnant l'enregistrement de toutes les pièces ci-dessus.

---

## 1E2214 Rente de Bacot : recette.

1785

“Recette sommaire de la rente de Bacot”, avec table alphabétique des tenanciers.

## **1E2215 Correspondance d'affaire.**

**1735-1769**

Correspondance relative aux affaires de MM. Peysson, entre eux et Dubost, procureur au bailliage de Beaujolais ; de Royer, seigneur de Trades ; Despiney, secrétaire du Roi ; de Larochette ; Ronjon, procureur à Villefranche ; d'Aigueperse, l'ainé, lieutenant de la juridiction de Bacot ; Durand ; du Ligier Testenoire, etc., au sujet : de la vente de la terre de Bacot, par M. de Sacconay, à M. André ; des procès entre plusieurs particuliers touchant la vente forcée de la même terre, saisie sur M. André ; des arrrages de servis dus par M. de Sacconay avant l'acquisition de ladite terre par M. Peysson ; de la chasse dans la terre de Bacot ; des mainlevées d'oppositions formées au décret de cette terre ; de la mesure des grains d'Écussole (perdue depuis un temps immémorial), servant à mesurer les servis en céréales dus à la rente dudit lieu (V. à ce sujet le traité mentionné à l'article 1 E 2223) ; des concurrences de directe ; des fonctions de greffier à Bacot ; des empiétements des fermiers de M. de Bacot sur les propriétés de du Ligier-Testenoire, à Ouroux, etc.

## **1E2216-1E2221 Justice de Bacot.**

**1487-1752**

### **1E2216 Vérification de limites.**

**1487-1777**

Procès-verbaux de vérification des limites entre les paroisses de Saint-Christophe et de Monsols, pour Jacques d'Amboise, abbé de Cluny, à cause de son doyenné d'Écussoles (V. 1 E 2222, f° 1) ; entre les dîmeries de Saint-Christophe et de Saint-Pierre-le-Vieux, appartenant à l'abbé de Cluny (cardinal de Lorraine 1539. V. *ibid.*, f° 4).

Procès-verbaux de tenues d'assises à Saint-Christophe ; publications d'ordonnances de police ; dénombrement des habitants ; publication d'une ordonnance de police pour la justice de Chevagny-le-Lombard ; publications pour la tenue des assises à Bacot ; vérification des limites, dénombrement des habitants, fermiers, grangers, locataires ; assignations données à la dame de Vauzelles, au seigneur de Trades (Pierre de Boyer), au marquis des Prés (Claude-René de Thibaud de Noblet), à d'Arcy de Valadoux, seigneur de Saint-Julien, Saint-Mamert et autres places, et au duc d'Orléans, sire et baron de Beaujolais, aux fins de se trouver aux assises et d'assister à la vérification des limites entre leurs justices et celle de Bacot et Saint-Christophe ; procès-verbal de cette vérification ; nouveau récolement et dénombrement des habitants, fermiers, etc.

Procès-verbal de plantation des bornes faite à la réquisition de Nicolas Peysson de Bacot (1777).

## **1E2217 Acquisition des droits du duc de Montpensier.**

**1603-1604**

Bref contenant « les articles accordés entre les sieurs commissaires députés aux aliénations que prétend faire Monseigneur (Henry de Bourbon, duc de Montpensier, sire et baron de Beaujolais), à noble Jean de Testenoire, écuyer » ; vente passée par lesdits commissaires à Jean de Testenoire, sieur de Bacot, gentilhomme ordinaire de la maison du Roi, des cens, servis, rentes et droits de justice haute, moyenne, basse, mère, mixte, impère, droits de guet et garde et autres droits seigneuriaux « appartenans à Sa Grandeur en et sur la paroisse de Saint-Christophe-la-Montagne, pays de Beaujollois et dépendans de la châteltenie de Coux et Aloignet », pour le prix et somme de 1,742 livres 15 sous 1 denier tournois. (Copie collationnée à laquelle sont jointes deux autres copies.)

## **1E2218 Acquisition des droits du marquis des Prés.**

**1706-1717**

Signification faite aux habitants de Saint-Christophe-la-Montagne, à la requête de Messire Camille de Sacconay, seigneur dudit lieu, leur faisant connaître que les parties de la paroisse qui dépendaient de la justice de Chevagny-le-Lombard, appartenant au marquis des Prés, dépendent maintenant de la justice de Bacot et Saint-Christophe, par contrat d'acquisition du 13 septembre 1705 ; traité et compte arrêté entre dame Henriette-Brigitte de Martel, veuve et héritière de Messire Philibert-Joseph de Thibaut de Noblet, chevalier, marquis des Prés, etc., mère et tutrice de leurs enfants, et messire Camille de Sacconay, au sujet de la vente passée à ce dernier par le marquis des Prés ; copie de pièces, parmi lesquelles se trouve l'acte de cette vente (qu'on trouve aussi à l'article 1 E 2222, f° 74) ; ordonnance et commandement à Camille de Sacconay, à la requête de Messire Abel-Michel Chesnard de Layé, baron de Layé, et de Vinzelles, etc., cessionnaire de Philibert-Joseph de Thibaut, de lui payer 3,800 livres pour l'intérêt de la somme de 12,000 livres, prix de l'acquisition de la justice de Chevagny-le-Lombard, sur Saint-Christophe-la-Montagne.

## **1E2219 Acquisition des droits du duc d'Orléans.**

**1751-1752**

Contrat de vente passé par Lemoyne de Bellisle, intendant des finances de S.A.S. Mgr le duc d'Orléans, au profit de Jean-Philibert Peysson, seigneur de Bacot et Saint-Christophe, de « la partie appartenante à sadite A.S. dans les greffes de la justice dudit Bacot et Saint-Christophe, ledit sieur Peysson étant déjà propriétaire de l'autre partie », sous la redevance annuelle et perpétuelle de 5



mesures de froment ; ratification du duc d'Orléans « en son conseil. »

---

**1E2220 Minutes de la justice de Bacot et Saint-Christophe-la-Montagne.**

**1705-1727**

Procès-verbal au sujet d'un vol commis dans l'église de Saint-Christophe ; emprisonnement de Noël Raclet, commissaire en droits seigneuriaux ; déclarations de grossesses ; procès-verbal de la levée du cadavre d'une jeune fille noyée : main-levée d'une saisie sur l'hoirie de Henry de Larochette, au profit de Claude Braillon ; sentence condamnant Joseph Jandard et Angèle Préau, sa femme, à payer au comte de Sacconay des arrérages de cens et servis ; plainte de Joseph Comby le jeune, contre Messire Henry Pressavin, curé de Saint-Christophe, qui l'avait battu et fait battre par son valet ; plainte du curé contre Comby et Philippe Larochette ; levée du cadavre de Philippe Braillon, tué par son cheval ; décret d'ajournement contre Saladin Guillot, accusé d'avoir frappé le curé Pressavin, jusqu'à effusion de sang ; plainte du curé ; assignations de témoins ; plainte de Guillot contre le curé ; informations contre le curé (sans suite) ; Appositions et levées de scellés, etc.

---

**1E2221 Registres des audiences de la justice de Bacot et Saint-Christophe-la-Montagne.**

**1706-1723**

---

**1E2222 Recueil des titres de la seigneurie de Bacot.**

**1487-1760**

Recueil de copies collationnées par des secrétaires du Roi, maison et couronne de France, de la plus grande partie des titres analysés ci-dessus, relatifs à la seigneurie de Bacot et Saint-Christophe-la-Montagne, et à ses possesseurs successifs. On y trouve : les limites anciennes de la paroisse de Saint-Christophe-la-Montagne et de celles de Monsols ; les limites de la dimerie appartenant à l'abbé de Cluny ; les acquisitions et les ventes des divers seigneurs : les Testenoire, de Sarron, de Sacconay et Peysson ; les foi et hommages, aveux et dénombremments ; les tenues d'assises, les dénombremments des habitants et les ordonnances de police ; les partages de bois ; les abénévis et accensements ; la vente de la seigneurie de Bacot à Jean André ; la vente forcée au détriment de ce dernier par les commissaires généraux du Conseil d'État au profit de Lambert Peysson ; les baux à ferme ; les échanges ; les ventes de justice et de greffe, etc.

---

**1E2223-1E2227 Seigneurie de Trades.**

**1680-1769**

Biographie ou Histoire :

Les seigneurs de Trades furent successivement : les ducs de Bourbon ; les Beaujeu-Linière ; Henry de Bourbon, duc de Montpensier ; Claude Ducret (ou du Cret), par acquisition du précédent, en 1606 ; Anne Charreton ; Boyer de Ruffé (1620) ; Quarré de Champigny (1750) ; Peysson de Bacot (1780). Cette famille possédait encore cette seigneurie en 1789.

---

**1E2223-1E2224 Titres de la famille de Boyer.**

**1680-1709**

---

**1E2223 1680-1695**

**1680-1695**

Échange entre noble Archambaud de Boyer, conseiller du Roi en l'élection du Mâconnais, seigneur de Trades, d'une part, et Antoine, fils de feu Méry Passot, laboureur à Tramayes ; Guillaume Dallier, sa femme, et Benoîte Thomas, veuve dudit Méry Passot, sa mère, d'autre part, d'une maison et dépendances situées à Tramayes, au finage des Seyves, ensemble les prés, terres, verchères et pasquiers appartenant audit sieur de Boyer, contre les maisons, grange, étable, cour, jardin, etc., et « généralement tout ce qui leur compète et appartient » à Trades, au hameau du Tradet ; cession faite par dom Claude de Biou, archidiacre de Cluny, « faisant pour très hault, très puissant et éminentissime prince Emmanuel-Théodose de la Tour-d'Auvergne, cardinal de Bouillon, grand aumosnier de France, eslu abbé chef supérieur et général administrateur perpétuel de l'abbaye et de tout l'ordre de Cluny », au profit d'Archambaud de Boyer, de tous droits de dîme, cens, servis, droits de lods et patronage, dépendant du doyenné d'Écussoles, moyennant de nombreuses conditions, dont la principale est le paiement par ledit seigneur acquéreur de la portion congrue du curé de Trades ; vente par Antoine Chaintreuil, laboureur, de Saint-Pierre-le-Vieux, à noble Archambaud de Boyer, d'une terre située dans ladite paroisse, etc., pour le prix de 300 livres et une ânée de froment ; ordonnances du bailli de Beaujolais, portant défense de dégrader les bois dépendant de la seigneurie de Trades.

---

**1E2224 1697-1709**

**1697-1709**

Cession d'un pré appelé « des Aires » et d'une terre appelée « du Vercherot », par messire Hugues de Boyer, prêtre, seigneur de Trades, à Messire Claude de Saint-Loup, curé de ladite paroisse, à condition que le curé le tiendra quitte de certaines fondations ; une copie ; amasage (accensement) passé par le même Hugues de Boyer, au profit de Philibert Morin, charpentier à

Saint-Christophe-la-Montagne, d'un moulin et dépendances, le tout situé à Trades, moyennant la rente annuelle et perpétuelle de 75 livres ; procès-verbal de la visite du château de Trades, après le décès de Hugues de Boyer. Traité après procès en la justice mage de Cluny, intenté à la requête du sieur Gabriel d'Hauteville, ci-devant fermier des revenus de l'abbaye de Cluny, à Pierre de Boyer, écuyer, seigneur de Trades, Rufé et Mercé, entre ce dernier et Jean-Baptiste-Philibert Micollier, avocat du Roi au bailliage de Beaujolais, procureur spécial de Dominique de la Rochefoucault, archevêque de Rouen, abbé de Cluny, au sujet de la mesure des grains du doyenné d'Écussoles, perdues depuis longtemps. Les parties conviennent que la nouvelle mesure contiendra « 24 livres poids de marc bon bled froment. »

---

### **1E2225 Titres de la famille Quarré.**

**1769**

Aveu et dénombrement de la seigneurie de Trades, présenté au bailliage de Beaujolais, par messire Quarré, seigneur de Champvigny, Plomp et Trades, capitaine des chasses du comté de Charollais ; Sentence du bailliage de Beaujolais, portant admission desdits aveu et dénombrement.

---

### **1E2226 Titres de la famille Peysson.**

**1778-1784**

Baux à ferme passés par Philippe-Nicolas Peysson, chevalier, seigneur de Bacot, Saint-Christophe-la-Montagne, Trades et dépendances, au profit de : Benoît Gauthier, laboureur à Trades, et Antoinette Châtelet, sa femme, d'un domaine dépendant de sa seigneurie de Trades, appelé « de Cornus », pour le prix annuel de 125 livres ; Benoît Braillon, laboureur, d'un domaine appelé « de Chambost », pour le prix annuel de 1,000 livres ; Benoît Gauthier, le jeune, laboureur, du domaine appelé « le haut du Tradet », pour le prix annuel de 1,000 livres, Claude Pouly, du domaine appelé « Fréret », pour le prix de 400 livres. Obligations passées au profit de Philippe-Nicolas Peysson, seigneur de Trades, par : Benoît Gauthier, l'aîné et Antoinette Châtelet, sa femme, de la somme de 200 livres ; Benoît Gauthier le jeune, de 1,800 livres ; Benoît Braillon, de Trades, de 1,380 livres. Vente passée au profit de Philippe-Nicolas Peysson, par Pierre Lardet, laboureur à Cenves ; Claudine Larochette, sa femme ; Georges Larochette, laboureur à Germolles, etc., d'une petite maison « couverte à thuilles creuses », grange, écurie, pré, pasquier et terres, le tout situé en la paroisse de Trades, pour le prix de 1,100 livres. Résidus de procédures intentées par Philippe-Nicolas Peysson, aux mariés Toussaints Dubost et Claudine Gauthier, et aux mariés Thévenet et Besson, ses fermiers.

---

### **1E2227 Église de Trades.**

**1751**

Sommation et interpellation du cardinal de la Rochefoucault, archevêque de Bourges, abbé de Cluny, seigneur décimateur de la paroisse de Trades, aux habitants de cette paroisse, au sujet des réparations à faire à leur église qui menace ruine rôle de l'imposition incombant à chaque propriétaire, d'après son revenu dans la paroisse : M. de Boyer, seigneur du lieu, ayant un revenu de 4,000 livres, est imposé à la somme de 277 livres 11 sous ; M. de Thy, imposé à 27 livres 16 sous, pour un revenu de 400 livres ; M. de Lamartine d'Hurigny, à 20 livres 17 sous, pour un revenu de 300 livres, etc. Souscriptions de de Thy, de Lamartine d'Hurigny et de la veuve Teyras ; quittances pour les frais de la visite de l'église et des réparations.

---

### **1E2799-1E2803 Phélines (famille) et prédécesseurs : seigneurie de La Chartonnière (Beaujolais).**

**1462-1787**

Biographie ou Histoire :

La Roche La Carelle consacre à la seigneurie de la Chartonnière la notice suivante :

« Le fief de la Chartonnière était situé à OUILLY et appartenait, au XIVE siècle, à la maison de Chanains en Dombes. Il passa par suite d'alliances, vers l'an 1400, à Edouard de Rosset, écuyer, devenu par son mariage seigneur de Chanains, la Chartonnière, Portebeuf, etc. Aynarde de Rosset, sa fille, porta la Chartonnière à Jean de la Madelaine-Ragny, avec lequel elle s'allia. La branche de Rosset-Chanains s'étant éteinte en la personne d'Edouard, les enfants d'Aynarde de Rosset et de Jean de la Madelaine furent appelés à recueillir son héritage. Noble Girard de la Madelaine, écuyer, donna le dénombrement de la Chartonnière le 1er mars 1539. Vers 1600 ce fief fut vendu à noble Richard de Serein, receveur du grenier à sel à Lyon, qui fit son dénombrement le 7 avril 1601. Plus tard, vers 1630, il fut acquis par noble Pierre de Phélines, dont les descendants possédaient encore la Chartonnière en 1789 ».

Les documents inventoriés ci-après laissent suggérer une transmission plus complexe.

---

### **1E2799 Familles Rosset et Thibaud.**

**1462-1478**

Vente de servis par Philibert Rosset, seigneur de Chavans et de la Chartonnière, à Humbert et Jean Thibaud (1462) ; acquisition de

servis par Jean et Claude Thibaud (1472) ; sauvegarde concernant la maison de la Chartonnière (1474) ; insinuation et homologation du décret du juge ordinaire de beaujolais, des ventes de l'étang de la Chartonnière et d'un pré par Philibert Rosset au profit de Humbert et Jean Thibaud (1474) ; renonciation de faculté de rachat faite par Philibert Rosset en faveur de Jean et Claude Tybaud, marchands et bourgeois de Villefranche, du château et de la terre de la Chartonnière qu'il leur avait vendu précédemment (1475) ; confirmation de l'abandon de la faculté de rachat du domaine de la Chartonnière, faite par Philibert Rosset vendeur à Claude Tybaud acquéreur (1476) ; vente d'une pension annuelle sur le pré de Chavannes passée par le doyen et le chapitre de Beaujeu à Jean Thibaud et Claude son neveu (1477) ; ratification des ventes passées par Philibert Rosset (1478).

---

### **1E2800 Famille de Rochefort et de Maleval.**

**1503-1533**

Famille de Rochefort. Vente de servis au profit de Geoffroy de Rochefort, seigneur de la Chartonnière et Catherine Robinel sa femme (1503) ; testament de Geoffroy de Rochefort, deux exemplaires (1507) ; ventes passées par Jean de Rochefort (1512-1518).

Girard de la Madeleine, bailli d'Auxois : acquisition de la succession de Guillemine de Maleval (1533).

---

### **1E2801 Jean d'Aulhon (ou d'Oulhon), seigneur de Chiel.**

**1513-1545**

Vente pour le prix de 3500 l. t. du fief appelé de Chiel avec ses appartenances, assis entre Anse et Lucenay, passé par Martial du Peyrat, notaire et secrétaire du roi, élu de Soissons, tant en son nom que comme se portant fort de Sidoine de Rancé, veuve de Jean du Peyrat, vivant citoyen de Lyon, ses père et mère, à Jean Daulhon, aussi citoyen de Lyon : copie collationnée au Châtelet de Paris en 1520, en présence des procureurs de Jean Daulhon et de Claude Quatrelivres, veuve de Martial du Peyrat, tutrice de Sidoine du Peyrat sa fille mineure (1533) ; acquisition des seigneuries de la Chartonnière et de Maleval (1541) ; autres pièces (1513-1545).

---

### **1E2802 Autres propriétaires.**

**1568-1583**

François Guerrier, sieur de Combelande. Adjudication des terres de La Chartonnière et Maleval (1568).

Antoine Bonyn, sieur de Serrières et de Puzy. Donation entre vifs de la terre de la Chartonnière et de tous les droits que pouvait avoir Georges d'Aulhon, prieur d'Aurelles en Limousin, à raison de la substitution à lui faite par le testament de Jean d'Aulhon son père, ladite donation en faveur de son frère utérin, Antoine Bonyn, sieur de Serrières et de Pusy (27 mai 1569) ; acquisition par Antoine Bonyn de servis dus à l'abbaye de Joug-Dieu sur les fonds de la Chartonnière, et ratification par lettres royaux (7 septembre 1569).

Antoine Grolier, notaire et conseiller du roi, général de ses finances en Dauphiné (1571-1583).

---

### **1E2803 Famille de Phélines.**

**1622-1787**

Pierre de Phélines. Acquisition de la moitié du domaine de la Chartonnière (1622), adjudication par décret des maisons de la Chartonnière et Maleval (1626) vente et quittance de l'office de receveur particulier du taillon en l'élection de Beaujolais à Pierre de Phélines par Jean du Saulzey (1630), adjudication des biens de Charles et Pierre Coursand avec une élection en ami au profit de Pierre de Phélines (1632), aveu et dénombrement du fief de la Chartonnière (1634, deux exemplaires), contrat d'appensionnement de deux terres (1642), acquisition du domaine des Cailloidières (1642).

David de Phélines. Lettres de noblesse (1676), description de la terre de la Chartonnière (s.d.), requête et ordonnance pour la défense des prés à Besonnes (1681), quittance à sa veuve pour la finance d'une lettre de noblesse (1697).

Pierre de Phélines. Quittance pour la finance d'une lettre de noblesse (1699).

Nicolas Joseph de Phélines, fils de Pierre. Placet au régent pour sa noblesse (après 1715).

Plan muet de La Chartonnière (1762).

Pierre de Phélines. Inventaire après décès des effets trouvés à la Chartonnière (1787).

---

### **1E2234-1E2302 Pianello de Mascranny (famille), seigneurs de la Valette (Forez).**

**1502-1757**

Biographie ou Histoire :

Le fief de la Valette-lès-Saint-Etienne est acquis le 16 février 1622 par Jean Besset, conseiller du roi au présidial de Lyon, permettant à la famille Besset de progresser dans la hiérarchie féodale. Marie Besset, sa fille, épouse en 1638 Baptiste Pianello, d'une famille d'origine italienne fixée à Lyon, et lui apporte la seigneurie de la Valette.

Leur fils, Laurent II Pianello, seigneur de la Valette, né en 1644, trésorier de France, président au bureau des finances de la généralité de Lyon, réunit une bibliothèque de manuscrits remarquables (dont le célèbre cartulaire d'Etienne de Villeneuve aujourd'hui conservé aux Archives de la ville de Lyon). Il fait changer son nom, par lettres de chancellerie, en celui de Pianelly, famille du royaume de Naples dont il prétendait être descendu.

Laurent II Pianello épousa Laurence de Mascranny, également issue d'une famille italienne installée à Lyon à la fin du XVIe s. Alexandre de Mascrany est seigneur de Thunes, conseiller du roi, trésorier général de France en la généralité de Lyon et prévôt des marchands de Lyon de 1642 à 1644 ; Paul de Mascranny est également prévôt des marchands de 1667 à 1669.

Leur fils, Jean-Baptiste Pianello de Mascranny (1680-1758) est conseiller du roi en la Cour des Monnaies de Lyon, et membre de l'académie de Lyon. Le fils de celui-ci, également prénommé Laurent, transporta la riche bibliothèque familiale en partie dans son hôtel à Paris et en partie dans le château de Thorigny, près de Sens. Le fils de ce dernier, Louis-Gabriel, émigra et ses biens furent confisqués.

On trouve surtout dans ces papiers des pièces historiques intéressant l'histoire de Lyon. La plupart d'entre eux (1 E 2235 à 2268) proviennent des archives du département de l'Yonne, où ils furent déposés après l'émigration de Louis Gabriel Planelly, marquis de Maubec, qui habitait le château de Thorigny, près de Sens. Ils furent remis au département du Rhône en vertu d'une décision ministérielle du 28 février 1855. Pour plus amples détails, tant généalogiques que bibliographiques, voir la « Notice historique sur la bibliothèque La Valette, » publiée par Auguste Bernard, Lyon, Vingtrinier, 1854).

Documents en relation :

Arch. Dép. Yonne, Papiers Pianello de la Valette, série E.

Bibliographie :

Josette Garnier, *Bourgeoisie et propriété immobilière en Forez aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Saint-Etienne, 1982 ; Jean-Antoine de La Tour de Varan, *Etudes historiques sur le Forez : armorial et généalogie des familles qui se rattachent à l'histoire de Saint-Etienne*, 1854 ; Roger Chartier, « L'Académie de Lyon au XVIIIe s., étude de sociologie culturelle », dans *Nouvelles études lyonnaises*, Genève-Paris, 1969, p. 131-250 ; Karine Deharbe, *Le bureau des finances de la généralité de Lyon*, Paris, 2010.

---

## 1E2234 Famille Pianello : titres de famille.

1676-1757

Constitutions de rente : au profit d'André Pianello (on trouve ce nom écrit de diverses manières, Pianelli, Planello, Pianello, Pianelly, etc.), « conseiller du Roy, magistrat en la sénéchaussée et siège présidial de Lyon, et de dame Marie Quiron, son espouze, » par Messire Simon Lerupt, étudiant en théologie au collège de Sorbonne à Paris, bourgeois de Lyon, de deux rentes annuelles et perpétuelles, l'une de 100 livres, au capital de 2,000 livres, pour ledit sieur Pianello, et la seconde de 200 livres, au capital de 4,000 livres, pour ladite dame Quiron ;

au profit de Messire Laurent Pianello Besset, seigneur de la Vallette, chevalier, trésorier général de France au bureau des finances de la Généralité de Lyon, par les présidents trésoriers généraux de France audit bureau, d'une rente annuelle de 200 livres au principal de 4,000 livres ;

au profit du même, par les mêmes, d'une rente de 400 livres, au capital de 8,000 livres;

au profit de Messire Jean-Baptiste Planelly de Mascranny, chevalier, seigneur de la Valette, Charly, Vernaison, le Vivier et autres lieux, par Messire Nicolas-Étienne d'Augny (voir 1 E 56-58), chevalier, sous-lieutenant au régiment des gardes françaises, d'une rente annuelle et perpétuelle de 450 livres, à 4 1/2 pour cent, au capital de 10,000 livres.

“Etat des sommes avancées par messieurs Pianello, frères, héritiers de feue Madame Austrem leur soeur decedee”.

---

## 1E2235-1E2239 Généalogies.

XVIIe-XVIIIe s.

---

### 1E2235-1E2238 Listes généalogiques des chanoines-comtes de Lyon par Laurent Pianello de la Valette.

XVIIe s.

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

4 registres, petits in-folio.

Bibliographie :

Sur les chanoines de Lyon, l'ouvrage de référence reste : Jean Beyssac, *Les chanoines de Lyon*, 1914.

**1E2235 1er registre (A-E)**

Berard Aiglerii ; Jean d'Aigny ; Jean Alberti ; Elzear Alberti ; Gilles d'Albon et les dix-sept d'Albon qui suivent : Renaud ; Philibert ; Guichard, qui fut chantre ; Guy ; Louis, qui fut aussi chanoine de Théroanne ; Henry, fut charrier ; Bertrand ; René ; Antoine, fut successivement prévôt et doyen ; François, fut abbé de Savigny ; Guillaume, fut précenteur, puis doyen ; Claude, fut successivement chantre, précenteur et archidiacre ; Gilbert-Claude ; Charles ; François, et Claude-Joseph. - Charles d'Alençon, qui fut archevêque de Lyon ; Louis d'Alinges ; Archimbaud Allemand ; Gallois Allemand ; Claude Allemand ; Boniface Allemand ; Louis Allemand, fut évêque de Maguelonne, archevêque d'Arles et cardinal ; Hector d'Aly ; Jacques d'Amanzé, fut custode ; Antoine d'Amanzé de Chauffailles ; Jacques, dit Jacquelin d'Amanzé (quitta son canonicat pour se marier) ; Jean d'Amanzé ; Antoine d'Amanzé ; Jean d'Amanzé ; Béraud d'Amanzé ; Renaud d'Amanzé ; Pierre d'Amanzé ; Jean d'Amanzé de Chauffailles ; Claude d'Amanzé ; Jacques d'Amoncourt ; Antoine d'Andelot ; Jean d'Andelot ; Simon d'Andelot ; Charles Andrault de Langeron ; Jean d'Anthon ; Antoine d'Apchon ; Guichard d'Arcy ; Hector-Christophe d'Arcy ; Geoffroy Arrici ; Antoine d'Ars ; Henry d'Ars ; Antoine d'Ars ; Humbert d'Ars ; Antoine d'Ars ; Henry d'Avaugour ; Antoine de l'Aubespain ; Jean de l'Aubespain ; Guillaume de l'Aubespain ; Simon de l'Aubespain ; Jacques de l'Aubespain ; Pierre de Augusta ; Guillaume d'Aullia (?) ; Guillaume Eموin (placé ici par erreur) ; Amélie (?) Baffeti ; Étienne de la Barge ; Guillaume de la Barge ; Louis de la Barge ; autre Louis de la Barge ; Gilbert de la Barge ; Pierre de la Baume ; Claude de la Baume ; Geoffroy de la Baume ; Étienne de la Baume ; Guichard de la Baume ; Humbert de la Baume ; Pierre de la Baume Montrevel ; Robert de la Baume ; Guigues de Beaujeu (en 1094) ; Hugues de Beaujeu (1127) ; Humbert de Beaujeu (1290) ; Guillaume de Beauvoir ; Charles de Beauvoir ; Jacques de Baternay ; Charles de Becerel ; Charles de Blauf de Gilbertez ; Claude de Blauf de Gilbertez ; Antoine de Blauf de Gilbertez ; Barthélemy de Bochaille ; Rodolphe du Bois ; Tristan du Bois ; Jean de Bonnay ; Philibert de Bonnay ; Guillaume Boseti ; Guillaume de Boulier ; Pierre de Bournel ; Gilbert de Brie ; Charles de Brie ; Charles de Busseuil ; Jean de France, duc de Berry, chanoine d'honneur en 1392 ; Charles de Bornant, fut évêque de Sisteron (la Gallia christiana l'appelle de Bornas. I. 498. C.) ; Guy Bourgeois ; Nicolas de Brancas ; Jean du Breuil, autrement d'Ambourg ; Pierre de Bourbon 1151) ; Charles de Bourbon, fut archevêque de Lyon et cardinal ; Humbert de Briord ; Guillaume de Bron ; Antoine de Bron ; Hugonet de Bron, dit Isnard ; Pierre de Brosse ; Hugo Bruni ; Pierre de Capella ; Charles de Chiel ; Guillaume de Chabanes ; Jean de Chantelot de la Cheze ; Guichard de Chantelot ; Théobald de Chalamont ; Georges de Chaland ; Jean de Champetières ; Étienne de Chandée ; Pierre de Chandée ; Étienne de Chandieu ; Artaud de Charnay ; Emmanuel Charpin de Genetines ; Antoine Charpin de Genetines ; Louis Charpin de Genetines ; Guillaume Charpinel ; François de Châteaubriant ; Charles de Châteauneuf de Rochebonne, prévôt puis charrier ; Christophe de Châteauneuf de Rochebonne, fut également prévôt et charrier ; Jean-Christophe de Châteauneuf, fut encore prévôt et charrier, par démission et résignation du précédent ; Charles de Châteauneuf de Rochebonne ; Jean du Chastel ; Gabriel, Alias Olivier du Chastel, fut évêque d'Uzès ; Jean de Chastelard ; Olivier de Chavanes ; Georges de Changy ; Guillaume de Chauvirey ; Philippe de Chauvirey ; Pierre de Chauvirey ; Guillaume de Chevelu ; François de Chiel ; Charles de Chiel ; Charles de Choiseul de Chevigny ; Claude de Chosnies ou de Choisinet (ces noms paraissent devoir être écrits Cheymès ou Chesmès) ; Balthasar de Clermont-Montoison ; Jean-François de Clermont-Montoison ; Jean de Chattes (Chaste ?) ; Charles de Chattes (Chaste) ; Fouques de Cocy (1151) ; Jacques de Coligny, fut chantre ; Antoine du Colombier ; Guillaume de Colonges ; Armand de Colonges ; G. de Columna (1193) ; Jacques de Comborn ; Louis de Comborn ; Ponce de Copponay (1151) ; Jacques de Corent ; Hugues de Corgenon ; Guillaume de Corgenon ; Édouard de Corgenon ; A. de Cosant (1193) ; Hector de Crémeaux, fut précenteur, puis doyen ; Marc de Crémeaux ; Antoine de Crémeaux ; Jean de Crémeaux ; François de Crémeaux ; Pierre du Crozet ; Perrin du Crozet ; Bertrand du Crozet ; Girard de Crussol ; Claude de Damas ; Christophe de Damas ; Antoine de Damas ; Claude de Damas La Bastie ; autre Claude de Damas ; Roger-Joseph de Damas, fut doyen ; autre Claude de Damas ; Hugues de Digoine ; Guillaume de Digoine ; Louis de Dortans, François des Escures.

**1E2236 2e registre (E-M)**

Guillaume de l'Escherenne ; François des Escures ; Pierre d'Espinac, successivement charrier, doyen et archevêque de Lyon ; Guichard de l'Espinace ; Guillaume de l'Espinace ; Antoine d'Estaing, fut doyen, puis évêque d'Angoulême ; Jean d'Estaing ; Charles d'Estaing ; François d'Estaing, fut évêque de Rodez ; Jean d'Estaing ; Joachim-Joseph d'Estaing ; Joachim d'Estaing ; Louis d'Estaing, Roger d'Estampes ; Guillaume d'Estouteville ; Gaspard d'Eurre la Touche ; Guichard de Farnay ; Geoffroy de Farnay ; François de Faverges de Rébé ; Edme de Fauquier, fut précenteur, puis doyen ; « fut tué par une pierre qui tomba du clocher de Saint-Jean quand on monta la grande cloche le 19 mai 1642 ; » Bremond de La Faye ; Jean de La Fayette, fut custode ; François de La Fayette ; Jacques de La Fayette ; Henry Ferlay ; Antoine de Feurs ; Jean de Filhet ou de La Curée ; Guillaume de Fitigny ; Jean de Fitigny, fut évêque de Chartres ; Arnould de Fontanais ; Jossierand de Fontanais ; Hector de Fontanais-Chémé ; Guillaume de Fontanel d'Auliat ; Humbert de Forest (Forez) en 1193 ; Georges de La Forest ; Claude de Fougères ; Girard de Fougères ; Achille de Fougères ; Christophe de Foudras ; Gaspard de Foudras ; Jean de Foudras ; Gaspard de Foudras ; Antoine de Foudras Contenson ; Gaspard de Foudras Contenson ; François de Foudras Contenson ; Guy de Franchelins ; Emmanuel de Froulay ; Jean de Gebenna (de Genève) ; Claude de Gaste ; Jean de Gaste de Luppé ; Pierre de Gaste ; Antoine de Gaste ; Guillaume de Gorrevod ; Milon de Grancey ; Jean Le Groing (mieux Legroing) de Villebouche ; Calais de La Guiche ; Charles de Grilly ; Geoffroy de Grandmont ; Guy de Grôle ; Aymard de Grôle ; Pierre de Grôle ; Humbert de Grôle ; Jean de Grôle ; Antoine l'Hermitte de La Faye ; Claude de Jaillon ; Godemard de Jareys (Jarez, 1254) ; Guy de Jareys ; Gademard de Jareys (1120) ; Hugonin Jarole ; Amblard de Joinville ; René de Josseume ; Pierre de Juys ; Jean de Langeac ; Philippe de Laye ; Lambert de Laye ; Étienne de Layre ; Guichard de Layre ; Jean de Layre de Cuzieu ; Antoine de Lévis, comte de Villars, « fut receu chanoine d'honneur et comte de Lyon à la manière des anciens de sa famille, le 18 avril 1446 ; » Eustache de Lévis (1468) ;

Eustache de Lévis (1513) ; Christophe de Lévis Couzan ; Antoine de Lévis Châteaumorand, fut évêque de Saint-Flour : Jacques de Lévis Couzan ; François de Lévis ; Briand de Lavieu ; Bertrand de Lavieu ; Jacques de La Lière, non acceptant ; André de Lignières ; Girard de Laubier ; Jean de Longueil ; Jean de Lorgue ; Pierre de Lornay ; Jean de Lucinges d'Aranthon ; Hugues de Lugny ; Jean de Lugny ; Marlet 1151, fut doyen (Mallenus, Gallia christiana, 1149. IV. col. 201. E) ; Mallenus (1350) ; P. de Mantels (1193) ; Jacques de Mars ; Antoine Le Mastin de Villeneuve ; François Le Mastin ; Thimoléon de Maugiron ; Louis de Maugiron ; Antoine de Marchamp ; Louis de Marchamp ; Jean Mareschal ; Pierre Mareschal ; Girard de Mays ; Guillaume de Marzé (1151) ; Étienne de Marzé ; Hugues de Marzé ; Jean de Marzé, fut doyen ; Thomas de Meschatin La Faye (1585) ; Jean de Meschatin La Faye ; Thomas de Meschatin La Faye (1624) ; Philippe de Meschatin La Faye ; Guillaume de Meschatin ; Jean Meslet de la Besnerie ; Zacharie de Meyse ; H. de Miribel (1193) ; Antoine Mitte ; Pons Mitte ; Jean Mitte de Chevières ; Gaspard Mitte de Chevières, fut prévôt, chamarié et archidiacre ; Antoine Mitte de Chevières ; autre Gaspard Mitte de Chevières ; François Mitte de Saint-Chamond ; Rothold de Molon (1151) ; Théodore de Montaigny ; Théobald de Montaigny ; Louis de Montaigny de la Rafinière ; Louis de Montaigny ; Aroud de Montaigny (1136) ; Guillaume de Montaigny (1217) ; Guiffred de Montaigny ; Gilles de Montaigny ; Aymé de Montbel d'Entremont ; Guillaume de Montboissier ; Gilbert de Montboissier ; Gilbert de Montboissier Beaufort ; Geoffroy de Montchenu ; Amédée de Montchenu ; Claude de Mont-d'Or ; Abo de Mont-d'Or (1193) ; Marc-Marie de Montferrand ; Pierre de Montjeu ; Claude de Montjeu ; Humbert de Montluel ; Jean de Montmartin ; Quentin de Montmartin ; Jean de Montmorin, fut prévôt, puis évêque d'Agde ; Louis de Montmorillon ; Antoine de Montmorillon ; Philippe de Morbosio ; Étienne Morelli, « fut chambellan du pape Sixte quatriesme, fut évêque de Morienne (Saint-Jean-de-Maurienne) ; » Jean de Mornay ; Charles Mottier dit de Champetières ; Hugues de Moyria (1264) ; Hugues de Moyria (1334-1340), et Jean de Montmartin.

### 1E2237 3e registre (N-S)

Alexandre de Nagu ; Pierre de Nagu ; Étienne de Nanton ; Antoine de Noailles ; Camille de Neufville, fut archevêque de Lyon ; Jean de Norry (Norris), « fut archevesque de Sens, » c'est-à-dire qu'il fut compétiteur de Henry de Savoisy ; Louis d'Orly ; Louis d'Oncieux ; Uldric Palatin (1193) ; Simon Palatin (1264) ; Claude-Henry Palatin de Dio de Montmort ; Guillaume de La Palud ; Guy de La Palud ; Jean de La Palud ; Henry de La Palud ; Pierre de La Palud ; Perceval de La Palud ; Pierre de La Palud ; Guillaume de La Palud ; Hugues de La Palud ; Claude de La Palud ; Girin Parentis ; Marc de Passac ; François de Passac ; Théobald Pélerin ; Philippe de Poitiers de Saint-Vallier ; Louis de Poitiers ; Geoffroy de Pompadour, fut évêque du Puy ; autre Geoffroy de Pompadour, neveu du précédent ; Charles Le Poulcre ; Guillaume de La Poype ; Barthélemy de la Poype ; Louis de Proprières, le cadet ; Jean de la Poype ; Jean-Claude de La Poype Vertrieu ; François de La Poype de Serrières ; Charles de Pons La Grange ; Antoine de Pons La Grange ; Pierre de Pons La Grange ; Guidon de Prugnio ; Louis de Propières l'aîné ; Hugues de Propières ; Hugues de Pyseys (Pizays) ; Guiot de La Queille ; Aymé du Quart ; ..... de La Ratte ; Jacques de Rébé ; François de Rébé, fut chantre et archidiacre ; Claude de Rébé, fut chantre, puis archevêque d'Héraclée et coadjuteur de l'archevêque de Narbonne ; Hugues de Revois ; Gaudemar de Revois ; Anthelme Rigaud, fut doyen en 1251 (Anselme, d'après la Gallia christiana, IV, col. 204) ; Théobald de Rieux ; Étienne de Rivoire ; Jean de Rivoire ; Aimar de Rivoire ; Théodard de Roannois, chamarié en 1139 ; Claude de La Roche de La Motte Mongan ; Jean de La Roche ; Jean de Rochebaron, précenteur en 1140 ; François de Rochechouard ; Falcon de Rochefort (1280) ; Guillaume de Rochefort ; Ponce de Rochefort ; Henry de Rochefort ; Antoine de Rochefort ; Claude de Rochefort ; Étienne de Rochetaillée, doyen vers 1200 (suivant la Gallia christiana, IV, col. 202) ; Jacques de La Rochette ; Pierre de La Roue ; Jacques de La Roue ; Bertrand de Rougemont ; Guillaume de Roussillon ; Guy de Roussillon ; Amédée de Roussillon ; Adhémar de Roussillon ; Guillaume Roux (1193) ; Lancelot de Roye, « quitte son canonicat pour estre du monde ; » Joachim de Rye ; Guichard de Sachins ; Henry de Sacconay ; Jacques de Sacconay ; Jean de Sacconay ; François de Sacconay ; autre François de Sacconay ; Gabriel de Sacconay, archidiacre et doyen ; Martial de Sacconay ; Théodore de Sacconay ; Louis de Sacconay ; Jacques de Sacconay ; Jacquemin de Sacconay ; François de Sacconay ; Marc de Sacconay ; Gaspard de Sacconins Praveux ; Jean-Jérôme de Sacconins ; Rodolphe de Sacconins ; Jean de Saint-Alban ; Étienne de Saint-Amour, 1198 ; Guillaume de Saint-Amour, 1363 ; Jean de Saint-Amour, 1370, fut doyen, 1375 ; Aymé de Saint-Aubin ; Jacques de Saint-Aubin ; Claude de Saint-Aubin Saligny ; François de Saint-Aubin de Saligny ; Guillaume de Saint-Bonnet, 1193 ; Jean de Saint-Chamond, fut archevêque d'Aix ; il est mentionné dans la Gallia christiana sous le nom de Jean de Saint-Romain ; Antoine de Saint-Chaumont (Saint-Chamond) ; François de Sainte-Colombe ; Antoine de Sainte-Colombe ; François-Ferdinand de Sainte-Colombe de l'Aubespain ; Louis de Saint-Exupère (?) ; Claude de Saint-Georges, fut précenteur, évêque de Clermont, nommé à l'archevêché de Tours et, enfin, archevêque de Lyon ; Hugues de Saint-Germain, 1193 ; Jean de Saint-Germain ; Antoine de Saint-Germain d'Apchon ; Claude de Saint-Marcel ; Jacques de Saint-Marcel ; Odet de Sainte-Marie-La-Blanche ; Gilles de Saint-Point ; Floris de Saint-Priest, 1193 ; Antoine de Saint-Priest ; Jacques de Saint-Priest ; Claude de Saint-Priest ; autre Antoine de Saint-Priest ; Jean-Richard de Saint-Priest « en Dauphiné ; » Laurent de Saint-Prix ; Gilbert de Saint-Quentin ; Jean de Saint-Romain ; Ponce de Saint-Symphorien, 1207 ; Girin de Saint-Symphorien, 1269, frère de Guichard qui suit ; Guichard de Saint-Symphorien, 1269 ; Bertrand de Saint-Symphorien ; Dalmace de Saint-Trivier, 1151 ; Guichard du Saix, 1151 ; Jossierand du Saix ; Hugues du Saix ; François du Saix ; Étienne de Salins ; Geoffroy de Salmard (mieux Salemard) de Rassis ; Claude de Salemard de Rassis ; autre Claude de Salemard de Rassis ; Pierre de Salornay ; Antoine de Salornay ; Claude de Salornay ; Amédée de Saluces, fut cardinal ; Pierre de Saluces ; Georges de Saluces, fut évêque d'Angoulême en 1432 (?) ; Charles de Saluces ; Frédéric de Saluces ; Bon de Saluces ; Jean-Louis de Saluces ; Gabriel de Saluces ; Henry de Saluces ; Adrien de Saluces ; Valeran de Saluces ; autre Adrien de Saluces ; Victor de Saluces ; Jean de Sarron ; Jacques-Hugues de Sarron ; François de Sarron ; Pierre de Savoie, fut doyen et archevêque de Lyon ; Charles de Savoie, « chanoine d'honneur à cause de la terre de Villars-en-Bresse ; » Amédée de Savoie, fut évêque de Maurienne ; Emmanuel de Savoie, « chanoine d'honneur à cause de la terre de Villars-en-Bresse ; » Guillaume de Semur ; Étienne de Semur ; autre Étienne de Semur, fut doyen de Châlon-sur-Saône ; Jacques de Semur ; Pierre de Semur ; Philippe de Semur ; Rolin de Semur ; Charles de Semur ; autre Rolin de Semur ; Jean de Semur ; autre Rolin de Semur ; René de Semur ; Antoine de Sennectere, alias

Saint-Nectaire ; Georges de Senecterre ; Jean de Serron, « vivant en 1515 ; » Jean des Serpens ; Laurent de Simianes ; Gabriel de Simianes ; Edmé de Simianes ; François de Simianes ; Antoine-François de Simianes, Louis de Sivria ; Jean de Sivria ; Ponthus de Solleillant ; Charles de Souvré ; Odo de Surre, 1193.

## 1E2238 4e registre (T-U)

Guy de Talaru, fut sacristain en 1167 ; Hugues de Talaru, 1193 ; Jean de Talaru, fut doyen, archevêque de Lyon et cardinal ; Philippe de Talaru ; Hugues de Talaru ; Matthieu de Talaru ; Guillaume de Talaru ; Amédée de Talaru ; Louis de Talaru, « mourut en Avignon en y étudiant en 1425 ; » autre Amédée de Talaru ; Philippe de Talaru ; autre Matthieu de Talaru ; Hugues de Talaru, fut archevêque de Lyon, nommé par le chapitre ; il eut pour compétiteur le cardinal André d'Espinay ; Antoine de Talaru ; Jean de Talaru ; autre Jean de Talaru de Chalmazel ; Antoine de Talaru Chalmazel ; Claude de Talaru Chalmazel ; Edmé-François de Talaru Chalmazel ; Laurent de Talaru ; autre Laurent de Talaru ; Étienne de Thélis ; Ponce de Thoire ; Lyonnet de Thiel, autrement de La Douze ; Hugues du Thil ; Guy de Thiers, 1269 ; Alexis de Thenay ; Guichard de Tholigny ; Claude de Thorigny « ou de Saint-Marcel ; » Regnault de Thurey ; Pierre de Thurey, fut évêque de Maillezais ; Guillaume de Thurey, fut archevêque de Lyon ; Philippe de Thurey, fut aussi archevêque de Lyon ; Henry de Tolonjon (?) ; Guillaume de La Tour d'Oliergues ; Jean de La Tour ; Bertrand de La Tour de Saint-Vidal ; Antoine de La Tour de Saint-Vidal ; Jean de La Tour de Saint-Vidal ; autre Bertrand de La Tour de Saint-Vidal ; Hugues de Tournon, 1269 ; Charles de Tournon ; Jacques de Tournon, fut évêque de Castres ; autre Jacques de Tournon, fut évêque de Valence et de Die ; Antoine, alias de Trézettes ; Pierre de Trézettes ; ... de Vallibus, 1193 ; Humbert de Varax ; Hugues de Varennes, 1151 ; Jean de Varennes, 1170 ; Jean de Varennes, 1290 ; Philibert de Varennes de Rappetour ; Pierre de Vassalieu, 1151 ; Thibaud de Vassalieu, 1307 ; Étienne de Vassalieu, 1312 ; Guillaume de Vassalieu, 1334 ; François de Vaurion ; Milon de Vaux, 1260 ; Claude de La Veyssière de Cantonet ; Thomas del Veschio, « Ferrarois ; » Aymon Vert, 1240 ; Eustache Verd, 1300 ; Astorge de Verd ; Alphonse de La Vergne de Tressan ; Louis de La Vergne ; Guillaume de Veres ; Guillaume du Vernay, 1293 ; Théodore de Vichy ; Antoine de Vichy ; Guichard de Viégo ; Simon de Viégo, 1193 ; Antoine de Vienne ; Olivier de Vienne ; Ulrich de Villars, 1174, fut doyen ; Henry de Villars, fut archevêque de Lyon ; Louis de Villars, fut aussi archevêque de Lyon ; Jean de Villars ; Henry II de Villars, fut archevêque de Lyon ; Louis de Villars, fut évêque de Valence et de Die ; Antoine de Villeneuve ; Claude de Villiers ou de La Barrolière ; Fl... de Villon, 1193 ; Claude de Viry ; Jacques de Vitry ; Anne Durphé (d'Urfé) ; Henry d'Urgel, 1195, et Josserand d'Urgel, 1250.

## 1E2239 Extrait des archives de la chambre des œuvres pies du diocèse de Lyon par Claude Le Laboureur.

XVIIIe s.

« Extraits des archives de la chambre des œuvres pies du diocèse de Lyon, par M. Le Laboureur (auteur des Masures de l'abbaye royale de l'Isle-Barbe), précédés d'une table de plusieurs testaments extraits par M. Le Laboureur, ancien prévôt de l'Isle-Barbe, des registres des causes pies. » (Cette table est de la propre main de Laurent Pianello de La Valette). On y remarque les extraits des testaments et des donations de Guillemette d'Albon, abbesse de Saint-Pierre (1498) ; Louis Nagu, seigneur de Magny ; noble Marguerite de Moyria, veuve de Guichard de Saint-Trivier, seigneur de Chazelles ; Jean de La Poype, seigneur de Serrières (1468) ; Marguerite de Coligny, dame de Montluel (1323) ; Antoine d'Ars, prévôt de l'église de Lyon (1460) ; Philibert de Chaponnay (1476) ; Symphorien Champier, docteur en médecine, seigneur de la maison forte de Faverge en Lyonnais (1531) ; Guillaume de Champier, de Saint-Symphorien-le-Château (1368) ; Hugues de Marzé, chanoine de Lyon (1334) ; Jacques de Pavie, « professeur de droit ; » habitant de Lyon (1348) ; Jean Champier, de Saint-Symphorien-le-Château (1420) ; Léonard de Varey, citoyen de Lyon (1355) ; Jean Champier, drapier, de Saint-Symphorien-le-Château (1479) ; Pernelle de Mont-d'Or, veuve d'Étienne de Boisson (du Buisson), dit Chauffer (1298) ; Geoffroy de Monspey, seigneur de Luisandres (1481) ; Guichard de Bourg, citoyen de Lyon (1488), etc., etc. - Extrait de l'obituaire du prieuré de Saint-Thomas en Forez ; généalogies : de la famille de Bec (de Beck) ; des maisons de La Roue (Forez) ; de Garadeur (Beaujolais) ; de la famille de Chaponay, « avec les preuves par titres, mariages, testaments, commissions, lettres patentes et de achat, provisions d'offices, contrats, épitaphes et autres quelzconques ; » y jointes deux pièces imprimées, dont la première a pour titre : « Plusieurs tombeaux et inscriptions, qui sont en divers lieux et endroits en la ville de Lyon et de Vienne, de plusieurs familles dont les enfans de Monsieur de Chaponay, seigneur de l'Isle de Méan et autres lieux, conseiller du Roy en tous ses conseils, maistre des requestes ordinaires de son hostel, et de dame Éléonore de Villars, son espouse, sont sortis et descendus. » La seconde est intitulée : « Épitaphes qui sont dans la ville de Lyon et en plusieurs endroits de la province de Dauphiné, de ceux de la famille de Chaponay. » Projet de généalogie de la famille de Nagu.

## 1E2240-1E2268 Minutes des Dorlin et autres notaires de Lyon.

1502-1620

Biographie ou Histoire :

Nicolas Dorlin, notaire à Lyon de 1555 à 1599, succéda à Pierre Dorlin.

## 1E2240 Répertoires et inventaires.

« Inventaire des protocoles de feu Me Pierre Dorlin, notaire royal, remis à Messire Laurent Pianello Besset, seigneur de la Valette, trésorier général de France à Lyon, par Me Gaspard Fillion, notaire royal audit Lyon, le 1er avril 1684, » suivi de deux actes par

lesquels : 1° Barthélemy de Grassy, sieur de la Cluzelle, remet à Me Fillion les protocoles ci-dessus inventoriés pour la somme de 90 livres, « pour en faire par ledit Me Fillion les expéditions à qui il appartiendra et en uzer comme chose à luy acquise ; » quittances réciproques de Fillion et de Grassy ; 2° déclaration de Fillion portant que l'acquisition qu'il a faite des protocoles ci-dessus inventoriés, n'a « esté que pour mondit sieur Pianello de la Valette, et que la somme de 90 livres payée pour la vente est provenue des deniers dudit sieur de la Valette, etc. ; » « inventaire des registres du protocole des Dorlin. » (incomplet) ; « mémoire des actes que Me Fillion a expédié sur le protocole de Dorlin. » Ce mémoire n'est pas signé, mais est écrit de la main de Laurent Pianello ; voici une note de ce mémoire : « En 1685 il a expédié l'acte d'engagement de la terre de Saint-Bonnet-le-Châtel, du 16 octobre 1543, pour laquelle expédition il a eu 18 livres dont je luy ay laissé 6 livres. »

---

## 1E2241 Tables et inventaires.

Table chronologique et analytique des protocoles des Dorlin. (Cette table ne contient que les noms et les qualités des contractants, mais ne mentionne pas la nature des actes) ; inventaire des liasses des mêmes protocoles. (Cet inventaire fait connaître la nature des actes) ; inventaire des registres. - « Répertoire alphabétique des familles dont il y a des actes dans le protocole de Pierre Dorlin » (c'est le répertoire de la table précédente) ; notes biographiques de peu d'importance. (Tous les documents ci-dessus sont de la main de Laurent Pianello.) Note mémorative, écrite vraisemblablement par le petit-fils du précédent, connu sous le nom de M. de Charly, ainsi conçue : « Ce 23e may j'ay envoyé par le coche à Paris à Monsr d'Hozier, généalogiste de France, les carnets contenant les minutes des protocoles des Dorlin, notaires, à la réserve des carnets 10, 20, 21, 23 et 34 et plusieurs vieux carnets de minutes signées Bonet, de 1570, que je me suis réservé. Je luy ay aussy envoyé en même temps les registres des minutes desdits Dorlin nos 3, 4 et 5. - Se souvenir que si j'avois besoin de quelqu'uns (sic) de ces actes, Mr d'Hozier, à qui je les ay donnés gratuitement, me les procurera aussy gratis. » « Mémoire des protocoles des notaires estants aux archives du Palais royal de justice de Lyon. » (Non signé et sans date).

---

## 1E2242-1E2244 Accords, transactions, partages, conventions.

1545-1620

---

### 1E2242 1545-1620

1545-1620

Accords, transactions, partages, conventions, etc., entre : Me Jean Albisse, notaire et secrétaire du Roi, seigneur d'Yvours, (ou Ivours), d'une part, et Claude Montpensier, héritier de Jean Montpensier, bourgeois de Lyon, et Chrétienne Bussillet, veuve de ce dernier, au sujet d'un procès relatif à la vente d'une terre située « en Terremorte, » faite par Albisse audit Montpensier ; Catherine de Berny, veuve de Henry Austrein, bourgeois de Lyon, et sieur Nicolas Austrein, tuteur et curateur des enfants dudit Henry Austrein, d'une part, et Louis de Berny et Jacques Hubles, marchands de Lyon, « cy-devant compagnons et associez en faict de marchandises avec ledit feu Austrein, » au sujet de la continuation de leur négoce ; Claude Bourbon, sieur de Saint-Fons et de Lymans (Lymas), d'une part, et noble François et Philippe Gayant, seigneur des Grivets-sur-Charlieu, d'autre part, après plusieurs procès au bailliage de Beaujolais et au parlement de Paris, au sujet de la possession de certaines vignes situées dans la paroisse de Lacenas ; partage entre noble François Bullioud, sieur de Sellettes, et demoiselle Catherine Bullioud, sa sœur, femme de noble Lambert Croppet, sieur de Saint-Romain-de-Couzon, lieutenant civil et criminel au bailliage de Forez, héritiers de demoiselles Marie et Françoise Allard, qui l'étaient de noble Pierre Allard, écuyer, sieur de Sarron, conseiller en la sénéchaussée et siège présidial de Lyon, auditeur de camp au gouvernement de Lyonnais et conseiller au parlement de Dombes ; partage et transaction entre dame Antoinette de Vinols, femme de noble Jean Camus ; Marie de Vinols, veuve de Claude Teste ; noble Antoine Regnaud, seigneur de Champagneux ; Pierre Regnaud, seigneur de Saint-Trivier ; demoiselle Andrée Regnaud, femme de noble César Gros, seigneur de Saint-Jouaire (Saint-Yoire) en Piémont, représentants de feu demoiselle Claude de Vinols, leur mère, d'une part ; et demoiselle Marie de Vinols, héritière par bénéfice d'inventaire de Pierre de Vinols, son père, et Messire Nicolas de Langes, lieutenant particulier civil et criminel en la sénéchaussée de Lyon, père et légitime administrateur de Françoise de Langes, héritière par bénéfice d'inventaire de noble Claude de Vinols, élu en l'élection de Lyon, d'autre part, au sujet de l'hoirie d'Antoine de Vinols, aussi élu à Lyon.

---

### 1E2243 1573-1593

1573-1593

Sentence arbitrale prononcée par Guyot Henry, Baptiste Dufour, Guyot de Masso et Nicolas Dorlin, « arbitres arbitrateurs et amiables compositeurs esleuz est nommez, » entre noble Me Jean Charles, élu en l'élection de Lyon, « tant en son nom que comme père et légitime administrateur des personne et biens de Hélénore, sa fille, aussi fille et héritière de feu damoysselle Magdelaine Montagnard, sa femme, et auparavant vefve de feu sieur Raphaël Maleyzieu (alias Malezieu. V. E. 1488-1494), en son vivant marchand citoyen de Lyon, d'une part, et sieur Mathieu Maleysieu, tant en son nom que de Claude Rodilhas, tuteur, et à ce nom de Anthoine, Claude et Marie Maleysieu, enfans dudict feu Raphaël Maleysieu et cohéritiers de ladite feu damoysselle Magdelaine Montagnard, leur mère, d'autre part, » au sujet de l'hoirie de cette dernière ; transaction entre Jean Guilliens (on trouve ailleurs Guillens) de Sala, garde des sceaux au siège présidial de Lyon ; Jean Sala, sieur du Rieu, valet de chambre du Roi, d'une part ; et Antoine Guillens de Sala, frère du premier, seigneur du Clos, capitaine de la ville de Lyon et gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, héritier universel de François Sala, chevalier de l'ordre du Roi, d'autre part, au sujet de l'hoirie de Geoffrey Sala, en son



vivant conseiller au parlement d'Aix en Provence ; entre dame Claude Laurencin, dame du Plat, veuve de François Sala, seigneur de Montjustin, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme de sa chambre, et Messire Maurice du Peyrat, aussi chevalier de l'ordre du Roi, d'une part, et noble Antoine Guilliens de Sala, capitaine de la ville de Lyon, d'autre part, au sujet des droits dotaux de ladite dame Laurencin ; entre Guillaume Hauldry, bourgeois de Lyon, d'une part, et Michel de La Doy, marchand audit Lyon, comme tuteur de Marie de La Doy, sa nièce, fille et héritière par bénéfice d'inventaire de Jean de La Doy, d'autre part, au sujet d'une dette de ce dernier, prétendue par Hauldry ; promesse de François Faure, procureur à Lyon, d'indemniser et garantir noble Jacques Hubles, bourgeois de Lyon, de la gestion des biens de Françoise Quémet, fille et héritière de Jean Quémet, de laquelle ledit Hubles était curateur.

---

## 1E2244 1567-1590

1567-1590

Accords, transactions, partages, conventions, etc. entre : les héritiers de noble Benoît Leroy, seigneur de Fléchières, vivant receveur pour le Roi en Beaujolais, au sujet de son hoirie et des comptes de la tutelle de Louis Leroy, son fils, et de demoiselle Anne Gaspard, sa femme ; Claude de Montfouilloux, laboureur, demandeur en lettres de sauvegarde, d'une part, et Michelette Dufiert, veuve d'Antoine Desmots, laboureur de Vernaison, défenderesse et opposante, d'autre part, au sujet du testament de Hugues Dufiert ; Claude Moreau, trésorier de France à Lyon, créancier de feu noble François de Chalvet, seigneur du Fréloc, Trizac et Cheyrouze, en Haute-Auvergne, aussi trésorier de France, de la somme de 8,475 livres, d'une part, et dame Ysabeau Cey, veuve dudit seigneur du Fréloc, d'autre part, au sujet du paiement de ladite somme ; les créanciers de feu Jean Puget, marchand drapier, citoyen de Lyon, et Françoise Fradin, sa veuve, tutrice de leurs enfants, au sujet de la succession de Jean Puget ; Catherine de Roussy, fille de feu Gabriel de Roussy, « contreroleur des deniers communs de la ville de Lyon et des réparations d'icelle, sa fille unique et de feu Clémence Dufour, sa première femme, » d'une part, et « damoiselle Marguerite Sève, sa seconde femme, » ses héritières par moitié, au sujet de la succession de Roussy ; Messire Philibert-Philippe de Saint-André et de Beaufort, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur dudit lieu de Beaufort et de Servières « en Roargues » (Rouergue), et dame Jeanne de Thezan, femme de Messire Vital Izarn, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur de Fraissinet et de..., au sujet des redevances contestées sur la vente à grâce de rachat pour neuf ans, faite par ledit seigneur de Saint-André à ladite dame de Thezan ; Michel-Antoine de Saluces, sieur de la Mante, chevalier de l'ordre du Roi, et sieur « Luc-Antoine de Muratori et compagnons, de Lyon, » au sujet d'une somme de 2,271 écus et 1 tiers d'écu d'or sol que ledit sieur de la Mante avait été condamné à payer auxdits de Muratori et compagnie, par arrêt du parlement de Dauphiné ; noble Antoine Scarron, bourgeois de Lyon, et demoiselle Catherine David, sa femme, fille et héritière de feu Jacques David, d'une part, et Messire Pierre Scarron, trésorier général de France à Lyon, et demoiselle Françoise David, sa femme, d'autre part, au sujet de l'hoirie de Jacques David ; le même Pierre Scarron, d'une part, et André Puy, Maurice de Chastillon et autres défendeurs, d'autre part, au sujet des limites du « lieu et tènement de Tunes (alias Thunes), situé en ceste ville de Lyon, près et audessus du quartier appelé de Bourgneuf, » que ledit Scarron avait acquis « par arrest de Nosseigneurs du Grand Conseil. »

---

## 1E2245 Baux et fermages.

1574-1607

Baux, fermages, etc., au profit de : Denis Champryn, laboureur de Fleurieux(-sur-Saône), par demoiselle Marguerite Camus, veuve de Pierre Sève, bourgeois et marchand à Lyon, de ses terres et vignes « qu'elle a au lieu de Vimy (aujourd'hui Neuville), appelées en Montellier, » pour quatre ans, à moitié fruits ; André Pict, laboureur à Brignais, par noble homme Catherin Trye, seigneur de Varennes et de la maison forte de Liserable, bourgeois de Lyon, des vignes de la Coste, la Girardie, la Lande, etc., à lui appartenant ; Étienne Vial, clerc et praticien de Saint-Genis-Laval et Jean Tavernier, du lieu du Perron, par Bonaventure Camus, « procureur et négociateur de Marc-Antoine Camus, conseiller du Roy, seigneur du Perron et trésorier en la Généralité de Lyonnois, » du bois-garenne appelé le bois des Fouilleuses, pour huit années, pour le prix annuel de 150 livres et 8 chapons de géline.

---

## 1E2246 Cessions et transports.

1578

Cessions et transports au profit de : haut et puissant seigneur Guillaume de Gadagne, seigneur de Saint-Victor et Bothéon (Bouthéon), chevalier de l'ordre du Roi, capitaine de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances et sénéchal de Lyon, par Georges Thomé, praticien à Lyon, de la somme de 3,333 écus et 1 tiers d'écu et de la somme de 266 écus et 2 tiers d'écu sol ; noble Pierre Manuelli, marchand florentin à Lyon, par François Manuelli, aussi marchand florentin audit Lyon, « comme ayant le gouvernement et administration et au nom de la compagnie intitulée en ceste ville de Lyon soubz les noms des sieurs Paul-Nicolas et Paul-Antoine Manuelli, aussi marchands florentins et compagnons dudict Lyon, » de la somme de 532 livres 10 sous, sur la somme de 2,452 livres 8 sous d'une rente constituée auxdits Manuelli, « par Nossieurs les conseillers et échevins de la ville de Rouen. »

---

## 1E2247 Donations.

1552-1597

Donations faites au profit de : Marguerite Antinory, par Jeanne Albisse, sa mère, veuve de Charles Antinory, marchand florentin, fréquentant les foires de Lyon (voir 1 E 2254) ; Jean Bugnet, marchand, citoyen de Lyon, par Claude Bugnet, bourgeois de Seyssel en Savoie (Bugey) ; Perret Duboys, laboureur à Saint-Didier-au-Mont-d'Or, par Jean Duboys, son père ; demoiselle Philippe Pérès,

par Ysabeau Mendès, sa mère, femme de Manuel Pérès, « marchand portugalloys ; » Benoît Perrin, par Jeanne de Busseur, sa mère, veuve de Guillaume Perrin, bourgeois de Lyon ; Gabriel Viond (alias Vyon), marchand à Crest en Dauphine, par Philippe Genine, sa mère, veuve de sieur Antoine Viond, bourgeois de Crest, en faveur de son mariage avec Ysabeau, fille de feu Claude Audrin (alias Haudry. voir 1 E 2252-2256).

---

### 1E2248 Échange entre noble Jacques Teste et maître Marie Belloys.

1579

Échange entre noble Jacques Teste, écuyer, seigneur direct de Rillieu en Bresse, receveur général du taillon en Lyonnais, bourgeois de Lyon, et maître Marie Belloys, sergent ducal à Mionnay et Huguette Barbier, sa femme, d'une grange avec ses appartenances, située audit Mionnay, près du monastère de Polleteins, donnée par Teste, contre des maisons, cours, granges, etc., situées à Rillieu et en Échez (Échets), données par Belloys.

---

### 1E2249-1E2256 Contrats de mariages.

1502-1597

---

#### 1E2249 1566-1593

1566-1593

Contrats de mariage de : Pierre Allard, docteur en droits, avocat à Lyon, fils de noble Jean Allard, capitaine-châtelain de Rive-de-Gier, et de Claudine Gayant, avec demoiselle Marguerite Barailhon, fille de Me Jean Barailhon, conseiller à la sénéchaussée de Lyon, et de Marguerite Baronnat (expédition) ; noble Alexandre Appiano, marchand milanais, fils de Jérôme Appiano, avec Antonia Boujon, fille de François-Bernardin Boujon, contrôleur à la douane de Lyon ; messire Jean Baraillon (on lit souvent Barailhon), seigneur de Nantas en Forez, trésorier de France en la Généralité de Lyon, fils de feu Jean Baraillon, conseiller à la sénéchaussée, et de Marguerite Baronnat, avec demoiselle Marie Austrein, fille de feu noble Henry Austrein, bourgeois de Lyon, et de demoiselle Catherine de Berny ; Claude Bardeillon, marchand mercier, fils de Benoît Bardeillon, du lieu d'Arbent en Savoie (lire en Bugey), avec Catherine Dufour, fille de feu noble Louis Dufour, « prévost de Messieurs les Mareschaux de France au pays de Lyonnais, » et de dame Andrée Doyen ; noble Jacques Baronnat, bourgeois de Lyon (promesse et contrat), avec demoiselle Clémence Sève, fille de noble Pierre Sève, aussi bourgeois de Lyon, et de dame Marguerite Camus, « le mariage devant être célébré en l'église réformée, selon la parole de Dieu ; » prudent homme Mathieu Bartholomei, citoyen et marchand florentin, « demeurant en ceste ville de Lyon, soubz les privilèges des foyres, » avec demoiselle Confesse (plus bas on lit Contesse), fille de feu noble André Rivieri, citoyen florentin, et de demoiselle Bacha (ou Vacha) Corbinelli ; Thomas Bartholy, écuyer, fils de noble Raphaël Bartholy (alias, Bartoli, voir 1 E 2254,) citoyen florentin, et de demoiselle Jeanne Altoniti, avec dame Suzanne de Villars, veuve de Mathieu Vaillant, citoyen de Lyon ; Pierre Bégule le jeune, notaire et tabellion royal à Lyon, fils de feu Gabriel Bégule, marchand de Saint-Symphorien-le-Châtel, et de Marie Noyer, avec Marie Pierrefort, fille de Claude Pierrefort et de dame Ysabeau Mutin ; Jean Bernier, avocat à la sénéchaussée de Lyon, fils de noble Pierre Bernier, bourgeois de Lyon, et de demoiselle Claudine Cropet, avec demoiselle Catherine Hubles, fille de noble Jacques Hubles, bourgeois de Lyon, et de demoiselle Françoise Austrein ; Louis de Berny, fils de feu Jacques de Berny, bourgeois d'Amiens, et de Marguerite de Chaulne, avec Claudine Girard, fille de feu Pierre Girard, marchand, citoyen de Lyon, et de Jeanne Monicque.

---

#### 1E2250 1515-1597

1515-1597

Contrats de mariage de : noble et puissant seigneur Bertrand de Bourbon, seigneur de Carency, avec demoiselle Anne de La Marche, fille de noble et puissant seigneur Guillaume de La Marche, chevalier de l'ordre, conseiller et chambellan du Roi, seigneur d'Aigremont et de Montbazou, et de dame Renée du Fou (25 juillet 1515, reçu par les notaires Louis Mazeno [d] et Lambert Parret (Expédition). Ce contrat de mariage fut traité après une condamnation du seigneur de Carency, par arrêt du parlement, à payer 20,000 écus à Guillaume de La Marche, « par le moyen de très-haulte et très-puissante princesse madame Anne de France, duchesse de Bourbonnoys et d'Auvergne, et de très-hault et illustre prince monseigneur Charles, duc de Bourbon, connestable de France. » Le mariage ne devait être célébré que lorsque serait « la dicte damoysselle venue en l'aage de douze ans ; » de noble Claude Bourbon, « recepveur des aides et des tailles pour le Roy au pays de Beaujolloys, bourgeois de Villefranche, » avec demoiselle Françoise Turquet, fille de feu Étienne Turquet, bourgeois de Lyon, et de dame Claude Clavel ; de noble François de Bourges le jeune, seigneur de Mions en Dauphiné, avec demoiselle Étienne Seignorin, fille de feu Cosme Seignorin, bourgeois de Lyon, et de demoiselle Étienne Clément ; Jean-Baptiste Bruno, marchand, citoyen de Lyon, avec demoiselle Marguerite, fille de noble César Gros, seigneur de Saint-Jouaire, valet de chambre ordinaire du Roi et maître d'hôtel « de monseigneur et madame la duchesse de Savoye et de Berry ; » Claude de Buffavent (Buffevent) et de la Castillière, « maistre de camp de vingt compagnies de gens de pied françoys, et collonnel des légionnaires du Dauphiné pour la Sainte Union, fils de messire Antoine du Buffevent, sieur de Flein (Flévins ?) et Buffevent, chevalier de l'ordre de France, » et de dame Anne de Combourcier, avec demoiselle Hélène Cousin, veuve de noble Antoine de La Porte ; noble Baptiste Ballian, citoyen genevois, demeurant à Lyon, avec demoiselle Angèle Cenamy, veuve de Louis Guddicion, marchand luquois, demeurant aussi à Lyon ; noble Édouard Bussillet, docteur en droit, avocat ès-cours de Lyon, seigneur de Messimieux-lez-Anse et de Venissy (Vénissieux) en Dauphiné, fils de feu Louis Bussillet, conseiller en la sénéchaussée de Lyon, avocat au parlement de Dombes et président au pays de Genevois et Faucigny, et de demoiselle Marie Dubos, avec demoiselle Marie, fille de noble François Benoist, seigneur de

la Chassagne en Lyonnais (voir 1 E 40-42), bourgeois de Lyon et échevin de cette ville, et de demoiselle Catherine Gellas.

---

**1E2251 1543-1593**

**1543-1593**

Contrats de mariage de : Jean-André Cazale, fils de Gasparin Cazale, du duché de Milan, demeurant à Lyon, avec Françoise Bas, fille de Claude Bas, dit de Gerbes, citoyen de Lyon, et d'Antoinette Fieyn ; François Chaulvet, seigneur de Forlen (?), bourgeois de Salles en Auvergne, avec Ysabeau Rey, fille de feu Louis Rey et d'Ennemonde Giraud, sa veuve ; Jacques Coppier, notaire royal à Lyon, fils de Pierre Coppier, également notaire royal, procureur du Roi au bailliage de Forez, avec Françoise Quémet, fille de Jean Quémet, contrepointier à Lyon, et de Barthélemie Quémet (promesse et contrat) ; Jean Daigny, fils de feu Antoine Daigny, notaire royal au bourg de Vaise-lez-Lyon, avec Antoinette Laurentz, fille de feu Jean Laurentz, de Marcilly-d'Azergues ; Jullio Foulquier, dit de Ville-Saint, praticien à Lyon, avec Marie Hauldry, fille de Claude Hauldry, bourgeois de Lyon, et de Sibylle Regnauld ; Jaques Faye, conseiller du Roi et maître des requêtes ordinaires de son hôtel, fils de Barthélemy Faye, président des enquêtes à Paris, et de dame Marie Violle, avec Françoise de Chalvet, fille de messire François de Chalvet, et de demoiselle Ysabeau Sey ; Antoine Froyssart, joueur d'instruments, natif de Turin, avec Anne Cantornoys, fille de feu Philibert Cantornoys et de Monde Favard ; Antoine Gojon, marchand chapelier à Lyon, avec Marguerite, fille de feu Martin Charles, vivandier à Lyon ; Boniface Golin, « chastelain de Jouz au pays de Dauphiné, » avec Sibylle Dufour, fille de Louis Dufour, bourgeois de Lyon ; Pierre Gonnard, fils de Pierre Gonnard, marchand à Lyon, avec Madeleine Chapuys, veuve de feu Antoine Martellanche, citoyen de Lyon.

---

**1E2252 1565-1598**

**1565-1598**

Contrats de mariage de : Pierre Lefebvre, marchand à Lyon, avec Sibylle Chanal ; Jean Lemort, seigneur de la Part-Dieu, « secrétaire ordinaire de la Royne, mère du Roy, de madame la duchesse douairière de Ferrare et de monseigneur le duc de Genevoys et de Nemours, et l'un des maîtres en sa chambre des comptes dudict Genevoys, » avec demoiselle Françoise Pasquin, fille de feu noble Antoine Pasquin, citoyen florentin, demeurant à Lyon, et de demoiselle Jeanne Morel ; F... De Lestra, marchand contrepointier à Lyon, avec Lucrèce, fille de Joseph Bretagne, lucquois, et de dame Barbe Gibert ; Antoine Mabyer, fils de Claude Mabyer, bourgeois de Villefranche en Beaujolais, avec Anne Dumas, fille de feu Jean Dumas, marchand audit Villefranche ; Jean Maillet, procureur d'office de Saint-Romain-en-Jarez, avec Sibylle, fille de noble Louis Dufour, prévôt de MM. les Maréchaux de France au pays de Lyonnais, et de dame Andrée Doyen ; Joseph de Martin, docteur en médecine, du Puy-en-Velay, avec demoiselle Ysabeau Hauldry, veuve de Gabriel Vyon, de Crest en Dauphiné (V. 1 E 2247) ; Antoine de Masso, docteur ès-droits, avocat en la sénéchaussée de Lyon, fils de noble Humbert de Masso, receveur des tailles en Beaujolais et de demoiselle Clémence Grollier, avec demoiselle Bonne Bullioud, fille de noble Pierre Bullioud, procureur du Roi à la sénéchaussée et siège présidial de Lyon, et de feu demoiselle Bonne Prunier (expédition) ; Antoine Mey, fils de Vagio Mey et de dame Catherine Siony (?), avec demoiselle Marguerite Ravot, fille de feu noble Jean Ravot, « quand vivoit prévoust général de Messieurs les Mareschaux de France au gouvernement de Lion, Lionnois, Forestz, Beaujollois, Auvergne et païs de l'ancien gouvernement, et de feue damoysele Marguerite Pierin » ; noble Pierre de Montconys, conseiller à la sénéchaussée de Lyon, fils de noble Benoît de Montconys, seigneur de Liergues, et de feu demoiselle Léonarde Arconsin, avec demoiselle Léonarde Mornieu, fille de feu noble André Mornieu, conseiller en l'élection de Lyon, et de demoiselle Françoise Tribolet. (V. 1 E 2255).

---

**1E2253 1528-1587**

**1528-1587**

Contrats de mariage de : noble Morelet de Museau, notaire et secrétaire du Roi et trésorier des liguees (suisses), fils de messire Morelet de Museau, chevalier, seigneur de Montbrillays (alias Montbrillois), conseiller et maître d'hôtel ordinaire du Roi « et son ambassadeur vers Messieurs desdictes liguees, » avec noble demoiselle Claude Buyer, fille de feu noble Jacques Buyer, bourgeois de Lyon, et de noble Pernelle Rubys (1528) ; Gaspard de Mornieu, docteur ès-droits, avocat à la sénéchaussée de Lyon, fils de noble André Mornieu, élu en l'élection de Lyonnais, et de feu demoiselle Françoise Tribolet (V. 1 E 2252), avec demoiselle Françoise de la Tour ; noble François de Musino, président en l'élection de Lyonnais, avec demoiselle Catherine Bournicart, fille de feu noble Jacques Bournicart, bourgeois de Lyon, et de demoiselle Andrée Faure (expédition) ; noble Pierre Mutin, fils de Jean Mutin, bourgeois de Lyon, receveur des aides au pays de Forez, et de dame Claude Roulet, avec Aymare Manillier, fille de feu Pierre Manillier, bourgeois de Montbrison, et de Catherine Duranton ; noble Justinien Pense, fils de noble Gerardin Pense, et de demoiselle Marguerite Pornas, bourgeois de Lyon, avec demoiselle Émeraude Bullioud, fille de noble Pierre Bullioud, procureur du Roi en la sénéchaussée et siège présidial de Lyon, et de demoiselle Émeraude de la Porte (promesse, contrat et expédition).

---

**1E2254 1563-1598**

**1563-1598**

Contrats de mariage de : Antoine Pilhon, natif du lieu de Saint-Martin en Suisse, « à présent sommelier de Monseigneur de Mandelot, gouverneur et lieutenant pour le Roy en ceste ville de Lyon, pays de Lyonnois, Forestz et Beaujollois, » avec Françoise Gy, veuve d'Antoine Payot ; Alexandre Pity, Florentin, demeurant à Lyon, avec dame Jeanne Albisse, « relaissée de feu honorable homme Charles Antynory, en son vivant aussy Florentin résidant à Lyon (V. 1 E 2247) ; » noble Maurice Pocolot, commissaire

ordinaire des guerres, avec demoiselle Marguerite de Roville, fille de Guillaume de Roville, citoyen de Lyon, veuve et héritière par moitié de sieur Pierre Verdonnay, citoyen de Lyon ; Jullien de Pradel-Austherin, « avocat au souverain sénat et référendaire pour Son Altesse en la chancellerie de Savoye, » fils de feu Aynard de Pradel-Austherin, avocat audit sénat, et de feu Pernelle de Regnaud, avec demoiselle Catherine, fille de Me Jean-Philibert Bouchard, docteur-médecin, bourgeois de Lyon et de demoiselle Marguerite Mabilie ; Benoît Prost, cordonnier à Saint-Bel, fils de Pierre Prost, marchand dudit lieu, avec Fleurie de Beauchesne ; noble Jean de Raverye, écuyer, fils de feu noble Claude de Raverye et de dame Constance de Montconys, avec demoiselle Hippolyte, fille de « noble et scientifique personne Monsieur Maistre Nicolas de Langes, seigneur dudit lieu et de Laval, lieutenant criminel en la sénéchaussée et siège présidial de Lyon, » et de dame Louise Grolier ; Jean Ravot, « secrétaire de la ville et communauté de Lyon, » avec demoiselle Marguerite Girard, veuve d'Antoine Viette, marchand, bourgeois de Lyon ; noble Jean-Baptiste Regnault, bourgeois de Lyon, fils de feu noble Guillaume Regnault, aussi bourgeois de la même ville, et de demoiselle Jeanne de Juneti, avec demoiselle Hélène Bartoli (alias Bartholy, V. 1 E 2251), fille de noble Raphaël Bartoli, gentilhomme florentin et de demoiselle Jeanne Altoniti.

---

## 1E2255 1567-1587

1567-1587

Contrats de mariage de : Monsieur Maître Jean Ricaud, ministre du saint évangile, natif de Digne en Provence, demeurant à Lyon, avec honnête femme Ysabeau Baroncin, veuve de Pierre Chevalier, maître chirurgien ; Benoît Roche, mesureur de sel pour le Roi à Lyon, avec Françoise Vanelle, fille de feu Claude Vanelle marchand tonnelier à Lyon ; Georges de la Rochette, conseiller à la sénéchaussée de Lyon, avec demoiselle Étienne, fille de feu Côme Seignorin, bourgeois de Lyon, et de demoiselle Étienne Clément ; Louis-François de Roddes, fils de feu noble Jean de Roddes, bourgeois de Lyon, avec Catherine, fille de Lazare Daveronne, citoyen florentin, demeurant à Lyon, et de demoiselle Constance Attanase ; Claude du Rubys (de Rubys), « docteur ès-droits, conseiller de Sa Majesté en la sénéchaussée et siège présidial de Lyon, et procureur général de la communauté de ladite ville, espoux futur » (auteur d'une histoire de Lyon), avec demoiselle Françoise Buatier, fille de feu noble Symphorien Buatier, seigneur de Montjolly, receveur du domaine à Lyon, et de demoiselle Léonarde Albisse (9 mai 1580) ; Barthélemy Scandoliera, natif de Plurio, au pays des Grisons, fréquentant les foires de Lyon, avec demoiselle Claude Groz, fille de feu noble César Groz, seigneur de Saint-Jouaire, bourgeois de Lyon, et de demoiselle Andrée Regnault ; Claude Scarron, bourgeois de Lyon, avec demoiselle Léonarde Duboys, veuve en dernières noces de Jacques Orello, citoyen de Lyon ; noble Jean Scarron, fils de feu noble Antoine Scarron, bourgeois de Lyon et de dame Antoinette Berjon, « à présent femme de noble Christophe Morron, Milanais, citoyen de Lyon, » avec Marie Videlli, fille de Jean Videlli, greffier en la sénéchaussée de Lyon, et de dame Jeanne Clapisson.

---

## 1E2256 1502-1586

1502-1586

Contrats de mariage de : noble Jean Sève, seigneur de Fromente, receveur général des finances à Lyon, fils de noble Benoît Sève, seigneur de Saint-Didier, bourgeois de Lyon, et de feu demoiselle Anne Tricault, avec demoiselle Jeanne Vibert, fille de feu Jacques Vibert, aussi bourgeois de Lyon, et de dame Jeanne Bruet (6 décembre 1586) ; noble Camille Strossy (Strozzi), fils de noble Léonard Strozzi, gentilhomme florentin, et de demoiselle Geneviève Altoniti, demeurant à Lyon, avec demoiselle Jeanne de Clapisson, fille de noble Philippe de Clapisson, seigneur de Monteynard et de Layer, capitaine châtelain de la baronnie et juridiction de Dargoire et Châteauneuf (24 mai 1583) ; Pierre de Tardes, « escuyer d'escuyrie dudit seigneur (le Roi), » avec noble demoiselle Louise, fille de noble et puissant seigneur messire Étienne Guerrier, chevalier, seigneur de Meyzieu en Dauphiné. Ce mariage fut « traicté par le Roy (Louis XII), notre souverain seigneur, » et le contrat passé en sa présence audit lieu de Meyzieu. A cette occasion, le Roi donna à Pierre de Tardes la seigneurie de Saint-Laurent-du-Pont, en Dauphiné (17 octobre 1502). Expédition pour Pierre de Tardes ; Jacques Teste, receveur général du taillon en Lyonnais, Forez et Beaujolais, fils de feu noble Claude Teste, bourgeois de Lyon, et de demoiselle Marie de Vinols, avec demoiselle Marguerite d'Allières, fille de noble Pierre d'Allières et de demoiselle Ysabeau Chevrot ; Gabriel Vyon, marchand à Crest, diocèse de Die, fils de feu Antoine Vyon, bourgeois dudit Crest, et de Philippe Genyne, avec Ysabeau, fille de feu Claude Haudry, bourgeois de Lyon, et de dame Sibylle Regnault, dite Gorrin (V. 1 E 2247).

---

## 1E2257 Obligations, reconnaissances, etc.

1587-1595

Obligations, reconnaissances, etc., au profit de : Antoine Grolier, seigneur de Servières, etc., conseiller du Roi et son maître d'hôtel ordinaire, de la somme de 11,000 écus d'or sol, par Messire Jean Masson le jeune, Gabriel Courvoisier et Me Denis Bernard, de Poligny, docteurs en droits, au nom et comme procureurs des habitants de Poligny en Franche-Comté ; noble François du Puy, seigneur de Rochefort en Dauphiné, par noble Martin Jacquet, bourgeois de Lyon, de la somme de 800 écus d'or « pour cause de vray et royal (loyal) prest ; » Robert de Ricci, marchand florentin, par Jean Compier, avocat ès-Cours de Lyon, tuteur des enfants héritiers de Symphorien Beraud, vivant marchand libraire à Lyon, et Julien Rigny, administrateur des biens desdits enfants, de la somme de 5,000 écus sol, « pour vray, juste et amyable prest. »

## 1E2258 Procurations.

1563-1570

Procurations passées à : noble Alexandre Fioraventi, banquier florentin, demeurant à Paris, par noble Jean Albisse, seigneur d'Yvours, comme tuteur et légitime administrateur de demoiselles Hélène et Lucrece Albisse, ses filles ; Raphaël Bertholi (alias Bartholy et Bartoli), marchand banquier, citoyen de Lyon, à présent demeurant en Savoie, par dame Jeanne Albisse, veuve de Charles Antinory, citoyen de Lyon.

## 1E2259 Provision de l'office de notaire de Jean Cadier.

1541

Provisions de l'office de notaire « en la ville et sénéchaussée de Lyon, du nombre des six vingtz ordonnez et establiz en ensuyvant la réduction naguières faicte des offices desdicts notaires ès pays et sénéchaussée de Lyonnois au nombre de deux cens cinquante, etc. » au profit de Jean Cadier.

## 1E2260-1E2261 Quittances.

1535-1595

### 1E2260 1535-1595

1535-1595

Quittances passées au profit de : dame Catherine de Berny, veuve de noble Henry Austrein, par Jean Barailhon, sieur de Nantas, et dame Marie Austrein, sa femme, de la somme de 5,000 écus d'or sol ; seconde quittance de la somme de 6,000 écus ; noble François Benoist, seigneur de la Chassagne (V. E. 40-42), bourgeois de Lyon, par noble Pierre Pollailhon et demoiselle Françoise Benoist, sa femme, de la somme de 4,000 écus, « ensemble deux robes et deux coctes nuptiales, etc. ; » Jean Durand, greffier en la sénéchaussée de Lyon, par Jean Albisse, notaire et secrétaire du Roi, seigneur d'Yvours, des lods dus à ce dernier ; demoiselle Pernette Perrin, veuve et héritière de Guillaume Durier, bourgeois de Lyon, de la somme de 1,000 écus d'or sol, par Barthélemy Noyer, docteur en droit, avocat ès-Cours de Lyon ; Jacques Fenoil, bourgeois de Lyon, par noble André Scarron, seigneur des Forges, d'un mi-lod (la somme n'est pas exprimée) ; Messires François et Gaspard Fléard (on lit aussi Fléhard) frères, seigneurs de Morettes, Tullins et Pressins, « premier président des comptes et président en la Cour de parlement de ce pays de Dauphiné » (François, premier président en la chambre des comptes, et Gaspard, président au parlement), par noble Pierre Palmier, seigneur de la Bastie, Montgascon, la Palud, Saint-Georges-d'Espéranche et Ternay, de la somme de 3,300 livres, conformément à une précédente transaction ; Marguerite de Chaste, veuve de Balthasar Gayant, seigneur de la Mosserolle, par Ysabeau Mellier, veuve de noble Claude Gayant, écuyer, de Condrieu, de la somme de 4,846 livres 17 sous 9 deniers.

### 1E2261 1567-1595

1567-1595

Quittances passées au profit de : Nicolas Girard, seigneur des Tournelles et du Tillay en partie, par noble Gaspard Merle, secrétaire du Roi, bourgeois de Lyon, de la somme de 208 écus et 1 tiers d'écu sol, de la rente annuelle due audit Merle par messire Charles de Neufville, sieur d'Halincourt, « capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du Roy, seigneur chastelain et gouverneur de la ville de Ponthoise ; » noble Jacques Hubles, bourgeois de Lyon, par Jacques Coppier, notaire et tabellion royal, citoyen de Lyon, et Françoise Quemet, sa femme, de la somme de 800 écus sol ; Claude de Laroche, notaire de Saint-Chaulmont (Saint-Chamond), et Jean Pierrefort, citoyen de Lyon, par Messire Claude d'Igny, prieur de Saint-Irénée-sur-Lyon, et noble Gaspard Merle, secrétaire du Roi et de monseigneur de Mandelot, d'« ung terrier sain et entier, escript en papier, de la rente deue audit Saint-Chaulmont et autres lieux circonvoysins ; » noble Léonard du Perret, sieur de Fétan, bourgeois de Lyon, mari de demoiselle Catherine Rochefort, fille de feu Jean Rochefort et de Marguerite Seveton, pour arrêté de comptes entre du Perret et Marguerite Seveton, mère de ladite Catherine Rochefort ; noble Jean Richomme, par Claudine Brocquin, veuve de Claude Valleton, bourgeois de Lyon, de la somme de 733 écus et 1 tiers d'écu sol, pour rachat d'une pension ; Antoine Scarron, bourgeois de Lyon, par noble Jean Lemort, sieur de la Part-Dieu, secrétaire du Roi et de la Reine-mère et maître des comptes du duc de Nemours et de Genevois, des copies collationnées des contrats de l'acquisition faite par messire Albert de Roussellet de la terre et seigneurie de Lilly en Normandie « au dedans de la forest des Lyons, etc. » (Lions-la-Forêt).

## 1E2262 Rentes.

1585-1593

Création d'une rente annuelle au profit de : Maître Jacques Coppier, notaire et tabellion royal, citoyen de Lyon, et de dame Françoise Quemet, sa femme, par Pierre Viau, bourgeois de Lyon, de 12 écus sol, au capital de 200 écus ; Maître Jean Gauthier, « par cy devant receveur de l'augmentation des gaiges et solde de la gendarmerye, créée en l'eslection de Lyonnois, » montant à la somme de 63 écus et 56 sous, à « la raison du denier douze de la somme de 766 escus 6 solz tournois, fournie, payée et mise ès coffres de Sa Majesté par ledict Gauthier, » pour le rembourser de la finance de sa charge supprimée par l'édit donné à Saint-Germain-en-Laye au

mois de décembre 1583.

---

### **1E2263 Sommation par le seigneur de Bagnols pour la réparation du moulin d'Yvours.**

**1605**

Sommation faite au nom de noble Charles Camus, seigneur et baron de Bagnols, Frontenas et Yvours, à Louis Cellier, fermier, avec Étienne Point, du moulin appelé d'Yvours, appartenant audit Camus, pour faire des réparations audit moulin qu'ils avaient laissé détériorer par leur faute ; offre que font les fermiers « d'en demeurer à dicte de preud'hommes à ce cognoissans. »

---

### **1E2264 Testaments et donations à cause de mort.**

**1545-1583**

Projet du testament de (le nom du testateur est en blanc, mais il s'agit de Jean Albisse, seigneur d'Yvours), par lequel il partage ses biens entre Hélène et Lucrèce Albisse, ses deux filles et de Clémence Violet, sa femme ; il donne à la première, mariée à noble Maurice du Peyrat, la terre et seigneurie d'Yvours en Lyonnais et à la seconde tous ses autres biens (cet acte n'est ni signé ni daté) ; testament d'André Garnier, docteur en droits, citoyen de Lyon, au profit de Claudine Garnier, sa fille ; de noble Claude Laurencin, « sieur et baron de Riverie, aussi sieur de Chastellus et Fontenay, bourgeois de Lyon, » nommant pour son héritier universel noble Claude Laurencin, son fils, receveur des tailles en Lyonnais, auquel il substitue René Laurencin, et à celui-ci Antoine Laurencin, ses autres fils (copie non signée) ; codicile de dame... de Giraud, veuve de noble Louis....., citoyen de Lyon, par lequel elle ratifie un legs fait à « Claude, sa chambrière ; » donation à cause de mort, par Jean Valfort, tailleur d'habits à Lyon, âgé de vingt ans ou environ (« étant sur le point de s'acheminer pour s'en aller courir pays travailler de son estat à la part où il verra pour le mieulx et réservant l'advènement de son retour, ») de tous ses biens à Marie Foillet, fille de Jean Foillet, son beau-frère, et de Violante Valfort, sa sœur.

---

### **1E2265-1E2268 Ventes, rachats, etc.**

**1534-1618**

---

#### **1E2265 1534-1586**

**1534-1586**

Ventes, rachats, etc., au profit de : noble Jean Albisse, seigneur d'Yvours, d'une pension de quatre quarts de vin « cléret, bon, pur, loyal et marchand, au meilleur de creu, » par Claude Thésier, laboureur de Charly, mandement de Vernaison, pour le prix de 80 livres tournois ; noble Christophe Boytier, citoyen de Lyon, par noble Raphaël Bartolli, Florentin, résidant audit Lyon, de plusieurs rentes pour la somme totale de 4,800 livres ; Pierre Bullioud, conseiller au parlement de Dombes, par noble André de Serron (Sarron), seigneur des Forges, Civrieux, etc., de la tour et fief d'Espinois (Espinay) et dépendances, dans la paroisse d'Irigny, pour le prix de 3,000 livres (copie non signée) ; noble Jean Camus, bourgeois de Lyon, seigneur de Saint-Bonnet-le-Châtel, par maître André Baronnat, docteur ès-droits, procureur général à la sénéchaussée de Lyon, d'une prolongation de grâce de rachat sur des biens que ce dernier lui avait précédemment vendus ; noble Alexandre de Cappony, seigneur d'Ambérieux et de Roche-la-Molière par Jacques de Lévis, baron de Couzan, en son nom et en celui du sieur de Couzan, son père ; de Pierre de Flaghac (mieux Flagehac), comme mari de dame Marguerite de Rostaing, fille de Messire Tristan de Rostaing, chevalier des deux ordres du Roi, etc., de la terre, seigneurie et baronnie de Feugerolles, pour le prix de 23,333 écus et 1 tiers d'écu sol ; noble et égrège personne Maître Mathieu Chalan, docteur ès-droits, citoyen de Lyon, du « chasteau, forteresse et seigneurie de Virieu », pour le prix de 5,000 livres tournois, par demoiselle Philiberte Faye, femme de noble Antoine de Varey, seigneur de Balmont et baron de Mallevat ; noble Jean de Chastellier, seigneur de Millieu (Milieu) en Dauphiné, de « la moytié de certain moullin à bled et huile, scitué au territoire des Terres basses (Terrebasse ?), appelé le mollin de la Trappe, » pour le prix de 433 écus et 1 tiers d'écu sol, par Jean Sanyon, élu en l'Élection de Lyonnais, et Laurence Caillat, sa femme.

---

#### **1E2266 1558-1618**

**1558-1618**

Ventes, rachats, etc., au profit de : Pierre Christofle, maître maçon à Lyon, d'un certain tènement « consistant en jardin et vigne situés au terroir de Chiollans (Choulan), dans lequel a esté puy naguières édifié une chapelle en l'honneur Monsieur Saint-Roch, » pour le prix de 400 écus sol, par Messire Pierre de Digny, prieur de Saint-Irénée ; ratification par le chapitre ; Julio Fauquier, dit de Villesaint, par Pierre de la Cour (La Cour-Bourgoin ou La Cour-de-Buys), seigneur de Morvillers en Dauphiné, et Jeanne de Gilliers, sa femme, d'une maison haute, moyenne et basse, située à Lyon, rue de Nonvial (?) autrement du Charbon-blanc, pour le prix de 166 écus et 2 tiers d'écu sol ; sieur Gromelli et Catherine Guigali, sa femme, demeurant à Lyon, d'une maison avec un petit jardin, situés « au destroit de Pinerol (Pignerol), » pour le prix de 634 florins, monnaie de Piémont, « à raison de 12 gros par florin, » par Bartholomy et Augustino Guigali de Gotto, frères, demeurant à Lyon ; noble César Gros trésorier des réparations et fortifications de Lyon, d'une maison haute, moyenne et basse, située rue de la Pescherie, pour le prix de 1,620 livres, par demoiselle Marguerite de Bourg, veuve de noble Antoine Bullioud, « en son vivant conseiller du Roi et général de ses finances au pays de Bretagne ; » nobles Philippe Jacomini, « consul ceste présente année de la nation de Florence, Jean-Baptiste Bruno, et Jannetto de Lecqui, demeurans audiet Lyon, » d'une maison et d'un jardin appelés de Confort, situés à Lyon, « au-dessus la reclusière Sainct-Berthe[lemy], » pour le prix de 3,600 livres tournois, par noble Nicolas de Lanchisa, marchand florentin, au

nom de Thomas de Gadagne, seigneur de Beauregard ; Benoît de La Porte, marchand, bourgeois de Villefranche, par Claude Juge, bourgeois de Lyon, d'une maison située en la paroisse de Lurcy-en-Dombes, pour le prix de 250 livres de rente ; noble Gaspard Lemerle, secrétaire du Roi et de monseigneur de Mandelot, gouverneur de Lyon, d'une grande maison, consistant en trois corps de logis, située place des Changes, « en la rue du Puys de la Pêcherie, » pour le prix de 4,900 écus sol « et 100 escus pour madamoyse du Fenoil, » par noble Claude du Fenoil, gentilhomme ordinaire du Roi et sergent major de la ville de Lyon.

---

**1E2267 1535-1592**

**1535-1592**

Ventes, rachats, etc., au profit de : messire Pierre de Masso, abbé commendataire de l'abbaye de Valbenoîte, et de noble Guyot de Masso, son frère, seigneur de Saint-André-du-Coing et Limonest, d'une maison située à Lyon, « à la descente de la porte de l'église Saint-Just, rue de Beauregard, tirant en Gourguillon, » par Vincent Consilly, marchand confiseur, pour le prix et introge de 140 écus sol et une pension annuelle et foncière de 30 écus. (Cet acte n'est que la ratification de ladite vente par Catherine Consilly, fille du vendeur) ; noble André Mornieu, élu en l'Élection de Lyonnais, de deux maisons et dépendances, situées dans la paroisse d'Oullins ; d'une vigne au territoire de Montmain ; d'une autre vigne au territoire de Chasses, pour le prix de 2,900 livres tournois, par Françoise Bullioud, « veuve en dernières nopces de maître G... de Fontville, greffier en la Cour ordinaire de Lyon, et noble Guillaume de Fontville, leur fils ; » Barthélemy Noyer, avocat au siège présidial de Lyon, pour la somme de « 27 écus d'or sol, de deux places joignans la maison dudict Noyer, » situées dans la paroisse de Vernaison, « d'un petit jardin, etc., par mademoiselle Marguerite Lorideau, veuve de noble Jean Bazines, bourgeois de Lyon, et noble Jean Henry, sieur de Jarniost, son gendre ; Benoît Rigaud, marchand libraire à Lyon, d'une maison haute, moyenne et basse, par noble Louis Mutin, demeurant à Paris, pour le prix de 300 écus sol ; noble Philippe de Rivoyre, seigneur de la Bastie et Montgascon en Dauphiné, par noble Mérault de Boullieu, seigneur de Jarniost en Lyonnais et de la Roche en Beaujolais, des château, maison forte, place, terre et seigneurie de Jarniost, pour le prix de 8,400 livres tournois ; noble Louis-François de Roddes, bourgeois de Lyon, par noble Guyot de Masso, seigneur de Saint-André du Coing et Limonest, receveur des deniers communs, dons et octrois de la ville de Lyon, d'une maison et d'une grange situées dans la paroisse de Vourles et d'autres biens dans ladite paroisse.

---

**1E2268 1563-1582**

**1563-1582**

Ventes, rachats, etc., au profit de : noble maître Jean Sanyon, élu en l'Élection de Lyonnais, par Françoise Cappelle, veuve de sieur Jean Malland, marchand, citoyen de Lyon, d'un chemin ou passage « à charrettes, » joignant une terre dudict sieur Sanyon, pour le prix de 6 écus et 2 tiers sol ; honnête Antoine Teste, marchand, citoyen de Lyon, par noble Claude Gaspard, seigneur du Sou (voir 1 E 1696 et suiv.), des maisons et tènements à lui appartenant, situés à Saint-Romain-de-Couzon, pour le prix de 133 écus et 1 tiers d'écu sol ; Antoine Teste, d'une terre, autre fois vigne, située dans la même paroisse de Saint-Romain, par Fleury Beyron, laboureur, de la paroisse d'Écully et Antoinette Bertrand, sa femme, pour le prix de 206 écus d'or sol ; honorable homme Symphorien Thélusson, marchand, bourgeois de Lyon, d'« une maison ou place d'icelle, » située rue de Bourgneuf, moyennant la pension annuelle, perpétuelle et foncière de 120 livres tournois, par Baptiste Vivian, marchand genevois, demeurant à Lyon, comme tuteur de Simon, fils et héritier d'Ambroise de Trany, et Claude de la Brosse, aussi comme tuteur de Jacob, fils et héritier de Perrin de Trany, frère du susdit Ambroise ; Gabriel Veyny, marchand, citoyen de Lyon, par André de La Chapelle, aussi marchand de la même ville, comme tuteur des enfants de Jean de La Chapelle, docteur en médecine, d'une pension annuelle, perpétuelle et foncière de 60 livres tournois, pour le prix de 1,000 livres ; Gabriel Veyny, par Jean de Beaujeu, citoyen de Lyon comme donataire de feu Messire Jean de Vauzelles, chevalier en la sénéchaussée de Lyon, prieur de Montrotier, d'une maison haute, moyenne et basse située à Lyon « à la descente du pont de Saosne à la part de Fourvières, » pour le prix de 6,250 livres ; Jean de Villepourvoyre, marchand apothicaire à Lyon, par Étienne Floret, marchand, de « toute la part et portion contingentes, appartenantes, par indivis, audict Floret avec ledict de Villepourvoyre, » des biens situés dans la paroisse de Chassieu, pour le prix de 581 livres 2 sous 7 deniers.

---

**1E2269-1E2302 Documents historiques, statistiques et topographiques.**

**1527-1754**

Histoire de la conservation :

Documents recueillis par Laurent Pianello de la Valette et ses successeurs.

---

**1E2269-1E2278 Classement par ordre alphabétique de lieu.**

**1671-1754**

---

**1E2269 Ainay (Lyon).**

**1696**

Etat des revenus des abbayes d'Ainay, de l'Ile Barbe et de Belleville.

**1E2270 A-B.**

**1671-1744**

Dénombrement de la terre et comté d'Ally (Ailly) dans les paroisses de Parigny, Saint-Cyr-de-Favières, l'Hôpital et Commelles ; Arcueil, Maubec et Bourgoin : placard-affiche annonçant la vente judiciaire « de par le Roy et Nosseigneurs les commissaires généraux du Conseil, députés par S.M. pour juger en dernier ressort toutes les contestations nées et à naître concernant les successions des prince et princesse de Guise, » de la terre et seigneurie d'Arcueil, près de Paris, du marquisat de Maubec et de la baronnie de Bourgoin, situés en Dauphiné (imprimé) ; la Bastie : État des revenus de la terre de la Bastie, en Bresse ; Bail à ferme du Bois-de-la-Chaux et dépendances, appartenant au Roi, au profit d'Antoine-Clément du Plessis, bourgeois de Saint-Galmier ; Bourg-Argental : États des revenus de la terre et baronnie de Bourg-Argental ; lettre de Pontchartrain à d'Herbigny, intendant de Lyon, demandant de nouvelles publications pour la vente de cette terre, pour laquelle on offre 12,000 livres.

**1E2271 Chalancon.**

**1671-1697**

Acquisition de la terre et baronnie de Chalancon par Just-Henry de Ginestoux, seigneur et marquis de Durlfort, provenant de la succession vacante de Christophe (François-Cristophe) de Lévis, duc de Damville ; aveu et dénombrement de la baronnie de Chalancon, fait par-devant les « commissaires députés par le Roy pour la confection du papier terrier dans la province de Languedoc et ressort de la Cour des comptes, aides et finances de Montpellier, » par Just-Henry de Ginestoux de la Tourette, chevalier, baron de Chalancon, fils dûment émancipé de Messire Just-Henry de Ginestoux de la Tourette, chevalier, baron de Durlfort et Saint-Fortunat, etc. (1672) ; autre dénombrement fait par le même, par-devant la même Cour (1697) ; « factum pour Just-Henry de Ginestoux, chevalier, marquis de la Torrette, baron de Chalancon, colonel d'un régiment d'infanterie, demandeur à ce qu'il soit procédé au jugement du dénombrement de sa baronnie de Chalancon et incidemment opposant aux dénombremens donnés au Roy par plusieurs vassaux de sa baronnie des terres et seigneuries qui en relèvent immédiatement et en arrières fiefs de S.M., et défendeur contre M. le procureur général et contre lesdits sieurs vassaux. » (Imprimé.)

**1E2272 C.**

**1696-XVIIIe s.**

Chambéon et Marclop : État des revenus de la châtellenie de Chambéon et Marclop, avec deux lettres d'envoi à l'intendant de Lyon et à M. de la Valette (Pianello. Il était alors subdélégué général) ; Chanves : état des biens et héritages du château de Chanves, près de Lagneu en Bugey ; Chatelneuf (Châteauneuf) : état de revenus ; Chevières : état des revenus de la terre de Chevières, relevant du Roi à cause de son comté de Forez, par Messire Melchior Mitte de Saint-Chamond, seigneur marquis dudit lieu, Chevières et autres places, premier baron du Lyonnais ; châtellenie de Cleppé : état des revenus ; dénombrement des terres de Cormatin et Uxelles, en Mâconnais ; état des revenus de Cuzieu et Unias, en Forez.

**1E2273 D-M.**

**1696-1748**

État des revenus de la châtellenie royale de Donzy ; dénombrement de la terre de Feugerolles ; état des revenus de la châtellenie de Feurs ; dénombrement de la terre et seigneurie de Jarnios en Lyonnais ; de la baronnie de Jons en Dauphiné ; de la châtellenie royale de Lavieu ; de la terre de Magny en Beaujolais ; état des revenus de la châtellenie de Marcilly-le-Châtel ; état de la consistance de la terre de Meyzieu en Dauphiné ; bail à ferme de la baronnie et terre de Millery et Montagny par dame Jeanne-Anne-Madeleine de Groslée de Viriville, veuve de François-Olivier de Senozan, au profit de Me François Chalamel, procureur d'office à Vernaison, pour le prix annuel de 4,600 livres ; état des revenus de la châtellenie de Montbrison ; dénombrement de la terre et marquisat de Montellier ; de la terre de Montmartin en Dauphiné.

**1E2274 N-P.**

**1686-XVIIIe s.**

État des revenus de la châtellenie de Néronde ; mémoire non signé tendant à prouver que la justice de Pélussin, la baronnie de Malleval et la terre de Chavanes « n'ont, jamais été du domaine » (royal) ; « état des revenus des terres de Péraud et Andance, de la baronnie de Thoraine et Andance ; » « dénombrement des terres de Perrex et de Montfalconnet, situées en Bresse, entre Mâcon et Bourg ; » état de la « terre et seigneurie de Perrex en Bresse, située à une lieue et demie de Mâcon, et de la baronnie de Montfalconnet en dépendante et appartenante à M. le comte de Saint-Amour » (de La Baume) ; arbre généalogique grossièrement tracé de Jacques-Philippe de La Baume, possesseur actuel des terres de Perrex et de Montfalconnet, fils de Charles-François, fils de Jacques-Nicolas, fils de Philibert-Emmanuel, fils de Louis ; état des fonds du domaine de Pesselay, paroisse de Chasselay ; foi et hommage du fief de Prapain et des rentes nobles de Thomassin et de La Fay, situés dans la paroisse d'Orliénas, par Gaspard de Laurencin, chevalier, seigneur de Prapain ; état des revenus de la terre de Pusignan en Dauphiné.



### **1E2275 R-Ro.**

**1674-1746**

État des fermes de la terre et seigneurie de Rébé et dépendances ; des revenus de la châtellenie de Rocheblaine et Pailleret ; de la consistance de la terre et comté de la Roche-Millay, « située à quatre lieues d'Autun et à pareille distance de Château-Chinon ; » reconnaissance des fonds du château de la Rochette, mouvants de la rente de Cuire-la-Croix-Rousse, appartenant à la ville de Lyon, par Jean Charrier, seigneur de Soleymieu ; plan du clos de la Rochette ; baux de la Rochette, passés par Jean-Baptiste Planelli (Pianello), seigneur de la Valette, de Charly et autres lieux, au nom de Messire Lescalopier, intendant de Champagne, tuteur et administrateur de ses enfants, héritiers de Jean Charrier, seigneur de Soleymieu ; par Baptiste Planelly de Mascranny de la Valette, au nom du même Lescalopier, intendant de Montauban, etc.

### **1E2276 Ru-Sa.**

**1696-1719**

Dénombrement de la terre et marquisat de Rully et dépendances ; mémoire à consulter au sujet de la terre de Saint-Amour et au sujet des substitutions en Franche-Comté et des édits y relatifs ; avis des avocats Renard et d'Orval de Besançon ; état du revenu de la seigneurie de Saint-Bonnet-le-Château ; de Saint-Bonnet-les-Oulles ; du greffe criminel de Saint-Étienne, des présentations, affirmations de voyage, contrôle des greffes, amendes et prisons ; de la châtellenie de Saint-Galmier ; de la châtellenie de Saint-Héand, état des bois adjugés à M. de Canaye ; de la seigneurie de Saint-Jean-de-Bonnefonds.

### **1E2277 Terre de Serqueux en Normandie.**

**1712-1739**

Copie non signée du bail à ferme de la terre de Serqueux par Messire François-Joachim-Potier, chevalier, marquis de Gèvres, colonel d'un régiment de cavalerie, au profit de Pierre Guignant, herbager de la paroisse de Serqueux, pour le prix de 360 livres ; renonciation à l'héritage du marquis de Gèvres, par Jean-Baptiste Planelly, chevalier, seigneur de la Valette et de Charly, fondé de procuration de Joseph de Mascranny, seigneur de la Ferrière ; de dame Marie de Mascranny, veuve de Louis Gayot, chevalier, seigneur de la Bussière ; de dame Laure Mascranny, épouse de Messire Laurent Pianelly, ancien président au bureau des finances et ancien prévôt des marchands de Lyon, lesdites dames, seules héritières « quant aux propres paternels par bénéfice d'inventaire » de défunte dame Marie-Émilie de Mascranny, leur nièce, « au jour de son décès épouse de Messire François-Joachim Potier, marquis de Gesvres » (2 copies) ; comptes du fermier Guignant ; nouveau bail au profit de Guignant, par Messire Jean-Baptiste Gayot, prêtre, docteur de Sorbonne, fondé de procuration de Messire Joseph Mascranny, seigneur de la Verrière, Serqueux, Forges et autres lieux, pour le même prix de 360 livres ; état et consistance de la terre de Serqueux et de ses revenus, etc.

### **1E2278 Su-V.**

**1696-1754**

État des revenus de la châtellenie de Sury-le-Bois ; de la Tour-en-Jarez ; du marquisat de Valromay ; copie informe d'un arrêt du parlement de Dijon entre Philippe-Eléazar (Elzear) de Lévy (il faut lire Lévis), marquis de Châteaumorand et de Valromey, « ayant pris le fait et cause pour son procureur fiscal au marquisat de Valromey, » appelant d'une sentence du bailliage de Belley, contre les recteurs et religieux de la compagnie de Jésus du collège de Chambéry et autres ; « déclaration de la baronnie du Vaux-de-Chizeuil, scituée en Masconnois et Charolois, à trois petites lieues de Charoles et à deux de Paray-le-Monial (Monial) ; » note contenant les conditions de la vente de ladite baronnie, « valant 100,000 écus au denier trente du prix réel de la ferme, et qu'on laisse à 280,000 francs » ; dénombrement de la terre de Vertrieu ; mémoire instructif sur la terre de Veyssillieu, composée de trois paroisses, Veyssillieu, Moras et Panossas, vendue à M. Argoud, de la Côte-Saint-André, 104,000 livres ; état des revenus de la terre de Virigneu en Forez. - « Estat des chastellenies dont le Roy jouist en Forest, de leur consistance et de leur valeur par année commune, avec la haulte, moyenne et basse justice : » La Tour-en-Jarez ; Saint-Jean-de-Bonnefonds ; Virigneux ; Saint-Galmier ; Saint-Héand ; Cleppé ; Sury-le-Bois ; Saint-Bonnet-le-Château ; Châteauneuf ; Marcilly-le-Châtel ; Montbrison ; Feurs ; Saint-Étienne ; Chambéon et Marcloup ; Bourg-Argental ; Néronde ; Donzy ; Lavieu, et Rocheblaine-et-Pailleret.

### **1E2279-1E2302 Classement thématique.**

**1478-1725**

### **1E2279 Généralité de Lyon.**

**1687-1694**

« Mémoire servant d'instruction pour M. l'intendant qui sera successeur de M. Lebret à l'intendance de Lyon, » au sujet des tailles ; du domaine du Roi ; des ponts et chaussées ; de « diverses petites affaires, » des toiles des Indes peintes et blanches ; de l'abbaye de Brienne ; des toiles du Beaujolais ; des religionnaires et des nouveaux convertis ; des haras, et de l'argent à restituer aux communautés ; copie non signée d'une lettre du contrôleur général à M. Lebret au sujet des religieuses de Brienne.

### **1E2280 Domaines aliénés.**

**1686-1694**

Arrêt du Conseil d'État pour la vente et l'aliénation des domaines sujets à réparations dans les provinces et Généralités du royaume, du 23 juillet 1686 (imprimé) ; autre arrêt pour l'exécution du précédent dans la Généralité de Lyon, avec lettres d'attache adressée à Leuret, intendant ; mémoires pour l'exécution dudit arrêt ; états des domaines à aliéner ; états des grosses de contrats d'aliénations, envoyés à M. de Bérulle, intendant ; arrêt du Conseil d'État portant inféodation du « Parc du Roy, » à Sury-le-Bois, au profit du sieur du Palais ; autre arrêt et ordonnance de M. de Bérulle, intendant de Lyon, prescrivant la recherche des terriers de la châtelainie de la Fouillouse, sur l'avis donné au Conseil qu'ils étaient recelés dans le couvent des PP. Minimés de Feurs.

### **1E2281 Bois du Roi.**

**1686-1696**

Arrêt du Conseil d'État, ordonnant qu'il sera incessamment procédé « à la connoissance, visite exacte et mesurage des forests et bois de la Généralité de Lyon » (copie non signée) ; état des bois appartenant au Roi dans le Forez ; extrait sommaire du procès-verbal de la visite générale des bois du Roi dans cette province ; autre état des bois du Roi en Forez, contenant, en forme de tableau, « noms des bois ; qualité desdits bois et des terroirs où ils sont situés ; contenance desdits bois ; valeurs desdits bois ; noms des châtelainies dans lesquelles lesdits bois sont situés. »

### **1E2282 Documents relatifs à Jacquemin, receveur général du domaine en Forez.**

**1683-1687**

Récépissés de Jacquemin, receveur général du domaine en Forez, de terriers de diverses châtelainies de ce pays, retirés du greffe de l'intendance ; déclaration notariée de maître Benoît Critollier, notaire royal à Roanne, adressée à l'intendant de Lyon, portant que « quoiqu'il eût traité avec le sieur Jacquemin pour la rénovation du terrier de la châtelainie royale de Charlieu, ledit traité a été sans effet, en ce qu'il n'a jamais eu aucuns terriers, livres, n'y enseignement pour y pouvoir travailler » ; mémoire du sieur Jacquemin, receveur général des domaines, contre le sieur Vivien, directeur des domaines de la Généralité qui « refuse de luy remettre les fonds destinez pour le payement des charges locales, etc. »

### **1E2283 Droits d'amortissement et de nouvel acquêt.**

**1689-1699**

Arrêts du Conseil d'État : du 27 août 1689, pour le recouvrement des droits d'amortissement et de nouveaux acquêts, « ordonnez estre levez par la déclaration du Roy du cinquième juillet 1689 » ; portant nomination de commissaires à cet effet (10 septembre 1689) ; fixant les frais de procédure desdits recouvrements (24 janvier 1690) ; recueil des décisions générales du Conseil royal au sujet des droits d'amortissement et de nouvel acquêt, provoqués par Jean Fumée, chargé du recouvrement de ces droits ; une seconde copie ; mémoire pour MM. les intendants, au sujet de la recherche desdits droits dans les provinces ; second mémoire instructif pour le même objet ; liquidation de ces droits dus par les religieuses Ursulines de Blois (note non signée).

### **1E2284 Îles et îlots.**

**1694**

Questionnaire adressé à M. de Bérulle, intendant de Lyon, au sujet du recouvrement des îles et îlots ; « questions proposées par M. de Bérulle pour l'exécution de l'édit du mois de décembre 1693, » pour le même objet ; lettres d'envoi de Pontchartrain (Louis Phelypeaux, qui fut plus tard chancelier de France) à l'intendant de Lyon ; ordonnance de M. de Bérulle, intendant, portant modération de 7 livres 15 sous par 1,000 livres de la valeur de leurs fonds en faveur des particuliers compris au rôle des îles et îlots.

### **1E2285 Ports, ponts, passages et bacs.**

**XVIIe s.**

« États des ports et bacs qui sont sur la rivière de Loire, dans l'étendue de la Généralité de Lyon en descendant la rivière » (annoté de la main de Laurent Pianello) ; sur le Rhône, en descendant ; sur la Saône, en descendant ; lettre d'envoi de Pontchartrain à de Bérulle, intendant de Lyon, de deux lettres de change montant à 6,000 livres pour le payement des réparations faites aux ponts de Ganey (Gannay-sur-Loire ?) et de Chambon ; copie des lettres de change.

### **1E2286/0-1E2286/1 Collège de la Trinité.**

**1527-1567**

« Traité fait et accordé entre MM. les conseillers de la ville et communauté de Lyon, d'une part, et MM. les courriers (procureurs) de la confrérie de la Sainte-Trinité, d'autre, pour l'établissement du collège de la Trinité, autrement dit le Grand-Collège » (1527) ;

« traité fait par MM. les eschevins de la ville de Lyon avec M. Barthélemy Aneau pour le collège de la Trinité, tiré des registres de la ville (1558) ; » une note finale porte que « ledit Barthélemy Aneau fut massacré au mois de juin 1561 » et ajoute : « cette date sur laquelle les historiens ont varié est constatée par le rapport des chirurgiens que M. le président Dugas a en original. Rubys ne s'est point trompé comme l'on cru plusieurs auteurs ; » sentence de la sénéchaussée pour la mise en possession « par provision » du collège de la Trinité au profit du P. Emond Auger, docteur en théologie, « provincial ez parties de France pour l'ordre de ceux du nom de Jésus (1565) ; » contrat de la remise dudit collège, par les échevins de la ville de Lyon aux PP. Jésuites et, pour eux, au P. Emond Auger. (Copies non signées).

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

La pièce 1E2286/1 est conservée à part pour des raisons matérielles.

---

## **1E2287 Notaires : testaments.**

**1691-1696**

Édit du Roi, du mois d'octobre 1691, portant réduction des notaires de la ville de Lyon au nombre de quarante, suivi d'une ordonnance de Pierre de Bérulle, intendant de Lyon, à ce sujet ; édit du Roi, du mois de décembre 1691, portant création de notaires royaux et apostoliques ; déclaration du Roi (5 mai 1693), portant réunion des offices de notaires royaux-apostoliques aux offices des quarante conseillers du Roi, notaires de Sa Majesté, réservés pour la ville de Lyon et ses faubourgs ; arrêt du Conseil d'État, portant privilège aux quarante notaires de la ville et faubourgs de Lyon de stipuler tous actes entre vifs et à cause de mort sans appeler aucuns témoins, en les faisant signer en second par un de leurs confrères, comme il se pratique à Paris (16 juin 1693) ; nouvel arrêt du Conseil d'État (7 avril 1696), révoquant l'arrêt précédent en matière de testaments, suivi d'une déclaration du Roi pour son exécution ; lettre d'envoi à l'intendant de Lyon, par Pontchartrain (Phélypeaux de), contrôleur général des finances ; mémoire relatif à ce dernier arrêt, annoté par d'Herbigny, intendant de Lyon.

---

## **1E2288 Commerce et industrie.**

**1688**

Demande de renseignements sur le commerce qui se fait à Lyon, et sur les droits qui se lèvent à la douane, etc. ; questionnaire, avec les réponses, au sujet du commerce des soies à Lyon ; Note sur la fabrication des toiles en Beaujolais.

---

## **1E2289 Police administrative.**

**1698**

« État de la dépense faite par MM. les prévôt des marchands et échevins de la ville de Lyon, pour les lanternes dont Sa Majesté a ordonné l'établissement en cette dite ville, par édit et arrest de son Conseil d'État du mois de juin de l'année 1697, » montant à 14,888 livres 15 sous ; requête à l'intendant pour régulariser la perception de cette somme. - Note sur la chambre de l'abondance établie à Lyon.

---

## **1E2290 Edit du Roi sur les octrois de Lyon.**

**1711**

Édit du Roi qui décharge la ville de Lyon de l'établissement du doublement des octrois, du dixième de ses revenus et de l'imposition sur les suifs (imprimé).

---

## **1E2291 Police de Lyon.**

**XVIIe s.**

« Nouvelle ordonnance et règlement de police pour la ville de Lyon et faux bourgs d'icelle, concernant les poids, mesures et taxes que doit prendre l'échantilleur pour les ajuster, échantiller et marquer. » Mémoire au sujet de la création en titre d'office de jurés mesureurs et porteurs de charbon ; de jurés visiteurs, peseurs et compteurs de foin ; des aides à mouleurs de bois, de même qu'à Paris.

---

## **1E2292 Te Deum.**

**1693**

Lettres closes du Roi, adressées : à l'archevêque de Lyon, l'informant que son intention est de faire chanter un Te Deum dans toutes les églises cathédrales et autres de son royaume et terres de son obéissance, au sujet de la prise de la ville de Heidelberg ; au comte de Canaples, commandant en Lyonnais, Forez et Beaujolais, ou, en son absence, à l'intendant, lui ordonnant d'assister au Te Deum qui sera chanté dans l'église métropolitaine de Lyon, au sujet de la reddition de Roses, en Catalogne.

---

---

**1E2293 Mélanges.**

**1478-1687**

Fragment d'une copie du traité passé, du consentement de l'archevêque de Lyon, entre l'abbé (Louis de Chandée) et les religieux de la Chassagne, d'une part, et les consuls de la ville de Lyon, d'autre part, par lequel l'administration de l'Hôpital du pont du Rhône est cédée à ces derniers ; estimation des moulins de Lyon ; transcription de quelques épitaphes inscrites sur les tombeaux du cloître des Dominicains ; « relation de ce qui se passa dans l'affaire de M. de la Veüe (?) et de Lanchenu » (guet-apens dont Lanchenu fût victime) ; plan de l'Hôpital de Roanne.

---

**1E2294-1E2302 Tailles.**

**1556-1725**

Biographie ou Histoire :

Laurent Pianello, en sa qualité de président au Bureau des finances, était député par Sa Majesté pour le département des tailles.

---

**1E2294 Charly, Vernaison.**

**1724-1725**

Copie du rôle des habitants de Charly ; noms de Messieurs les bourgeois de Charly ; de Vernaison ; total des hommées de vignes (mesure agraire, variant suivant les localités, de 4 à 5 ares environ) des paroisses de Charly, Frontigny et Vernaison ; dénombrement des fonds des habitants de Vernaison.

---

**1E2295 Elections de Montbrison, Roanne et Saint-Etienne : greffiers des rôles de tailles.**

**XVIIe s.**

« Etat des villes et bourgs de l'eslection de Monbrison, dans lesquels l'on pourra établir des greffiers des rooles des tailles et les paroisses que l'on pourra joindre auxdites villes et bourgs, suivant la distance des lieux, pour la plus grande commodité des collecteurs ; » états semblables pour les élections de Roanne et de Saint-Étienne.

---

**1E2297 Election de Lyonnais.**

**1566-1713**

« Assiette de la grand'taille du pays et élection de Lyonnais pour l'année finissant en décembre 1556 ; » « estat des sommes deues en reste par aucunes paroisses dépendantes de l'élection de Lyonnais pour la grand'taille, subsistances et droitz d'offices imposés l'année dernière 1648 ; » tableau des impositions sur les paroisses de l'élection pour les années 1672 à 1686, avec les noms des seigneurs de chaque paroisse ; mêmes tableaux pour les années 1696 et 1713 ; liste des paroisses avec les noms des décimateurs ; même liste avec l'indication du diocèse auquel appartient chaque paroisse ; notes.

---

**1E2298 Election de Montbrison.**

**1696-1713**

Tableau de l'imposition de la taille dans l'Élection de Montbrison, pour l'année 1696, contenant les noms des paroisses, les noms des seigneurs, et la nature et la qualité des fonds de chaque paroisse ; même tableau pour l'année 1713 ; liste des paroisses avec les noms des décimateurs ; même liste indiquant à quel diocèse appartient chaque paroisse.

---

**1E2299 Election de Roanne.**

**1713**

Tableau de l'imposition de la taille dans l'élection de Roanne, pour l'année 1713 ; liste des paroisses avec les noms des décimateurs ; liste des paroisses avec l'indication des diocèses auxquelles elles appartiennent, etc.

---

**1E2300 Election de Saint-Etienne.**

**1696-1713**

« Etat des paroisses de l'Eslection de Saint-Etienne avec l'imposition de l'année 1696, les noms des seigneurs et la qualité du terroir de chascune desdictes paroisses ou parcelles ; » même état ou tableau pour 1713 ; liste des paroisses de la même Élection avec les noms des décimateurs ; liste des paroisses avec l'indication des diocèses auxquelles elles appartiennent, etc.

### **1E2301 Election de Villefranche.**

**1709-1713**

Tableau de l'imposition de la taille dans l'élection de Villefranche, pour l'année 1713 ; liste des paroisses de ladite élection avec les noms des décimateurs ; liste des paroisses avec l'indication des diocèses auxquels elles appartiennent ; notes ; ordonnance de Trudaine, intendant de Lyon ; de Laurent Pianelli-Besset, seigneur de la Valette, président au bureau des finances, aussi député par Sa Majesté pour le département des tailles, et des élus de l'élection de Villefranche, adressée « aux consuls, assésurs et collecteurs des tailles, manans et habitans de la paroisse d'Émeringes, » pour la levée des tailles dans cette paroisse.

### **1E2302 Cotisations d'office.**

**1701-1713**

Cotes (cotisations) d'office dans les élections de Lyon, Montbrison, Roanne, Saint-Étienne et Villefranche ; avis adressés à l'intendant de Lyon pour cotiser ou taxer d'office à la taille et à la capitation quelques personnes dans les paroisses de Luppé, Maclas et Véranne.

### **1E2296-1E2302 Pièces isolées diverses.**

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :

La pièce 1E2297/1 est conservée à part pour des raisons matérielles.

### **1E2328-1E2397 Pingon de Prangin (famille).**

**1276-1790**

Biographie ou Histoire :

La famille est originaire d'Aranc, en Bugey, comme l'attestent les documents conservés dans le fonds. Elle s'élève au service du duc de Savoie : en 1773, Aimé-Vincent Gaspard de Pingon est « chevalier, cornette au régiment des dragons du roi de Sardaigne, chevalier des SS. Maurice et Lazare, seigneur de Pingon en Savoie et de Prangin en Bugey ».

L'essentiel du fonds se rapporte au seul Gaspard de Pingon, né en 1718, chanoine-comte de Lyon, chamarier en 1779, vicaire général du diocèse de Vienne ; en décembre 1790, il réussit à se réfugier en Savoie après avoir été arrêté quelques jours.

### **1E2328-1E2332 Titres personnels de Gaspard de Pingon.**

**1420-1780**

### **1E2328 Titres de famille.**

**1420-1789**

Reconnaissance de plusieurs terres passée par François de Pingon ou Pierre de Pingon, son père, du lieu d'Aranc (Bugey), tant en son nom qu'en celui de son neveu Pierre, secrétaire ducal de Savoie, au profit de noble Jean Caron ; testament de noble François de Pingon, d'Aranc, fils de Pierre de Pingon, damoiseau, par lequel, après avoir fait des legs à noble Pierre de Pingon, secrétaire ducal de Savoie, son neveu, et à Jean de Pingon, son frère, il nomme pour son héritier universel Antoine de Pingon, son fils (1424) ; vente passée par Benoît Blanc, dit Barbier, laboureur d'Aranc, au profit de noble Benoît de Pingon, fils de feu noble Claude de Pingon, d'un curtil situé audit lieu ; d'un pré appelé « de Salagnye ; » d'une demi-sétive de pré appelé « de la Baratonière, » pour le prix de 87 livres tournois ; une seconde copie collationnée ; note non signée énumérant les « titres qui regardent la maison de Pingon, dont les originaux sont aux archives de la Chambre des comptes de Turin ; » extrait de l'acte baptistaire de Claude-Antoine, fils de Jean-Baptiste de Pingon et de Françoise Leschenard, par le curé d'Etrépigney en Franche-Comté (1698) ; contrat de mariage de messire Aimé-Vincent-Gaspard de Pingon, chevalier, cornette au régiment des dragons du roi de Sardaigne, chevalier des SS. Maurice et Lazare, seigneur de Pingon en Savoie, de Marlioz en Genevois, de Prangin en Bugey, etc., fils de feu messire Hiacynthe de Pingon, chevalier, comte de Sallenôves, et de dame Louise-Catherine de Malyvert, avec dame Marie-Catherine de Bernard de Montessus, « chanoinesse non professe du chapitre royal de Migette en Franche-Comté, » fille de messire Charles-François de Bernard de Montessus de Rully, et de dame Marie-Ferdinande-Agathange de Vauldrey (1773) ; extrait mortuaire de messire Augustin de Pingon, chanoine de Lagnieu en Bugey ; « généalogie de la maison de Pingon établie à Dôle en Franche-Comté, fondatrice de la chapelle d'Aranc ; » acte sous seing privé portant acquisition d'une prestation de 40 mesures de froment et de 60 mesures d'avoine, par Aimé-Vincent-Gaspard de Pingon, comte de Sallenôves, chevalier des SS. Maurice et Lazare, capitaine dans la légion des campements à cheval du roi de Sardaigne, seigneur de Pingon, Marlioz, Prangin, etc., de messire Guy-Balthasar, marquis de Meximieux, pour le prix de 5,500 livres.

### **1E2329 Coursus universitaire.**

**1738-1740**

Extraits des registres de l'Université de Valence : supplique adressée aux recteur, professeurs et agrégés à la faculté de droit de Valence, par noble Gaspard de Pingon, d'Annecy en Savoie, pour obtenir « la nomination de commissaires examinateurs pour le baccalauréat sur le droit canonique et le président, la matière et le jour du soutien de ses thèses publiques, » ses inscriptions à l'université ; attestations d'études par les professeurs ; Lettres de sous-diaconat accordées à Gaspard de Pingon par le vicaire général de l'évêché de Genève (à Annecy), le siège vacant ; titre clérical par lequel Antoine de Pingon accorde à son fils Gaspard une pension annuelle de 300 livres de Savoie ; attestation donnée par quatre témoins de la noblesse de Gaspard de Pingon, étudiant en droit canonique en l'université de Valence, par-devant « le juge-mage de la duché de Genevois ; » lettres de baccalauréat et diplôme de bachelier délivrés à Gaspard de Pingon par l'Université de Valence ; lettres de diaconat à lui accordées par Alexandre Milon, évêque de Valence.

### **1E2330 Prise de possession de chapelle à Metz en Genevois.**

**1740**

Procuration de Gaspard de Pingon, à Joseph Cottin, curé de Metz en Genevois, pour prendre possession en son nom de la chapelle de Saint-Sébastien et Saint-Roch, fondée dans l'église paroissiale dudit lieu, ensuite de l'institution faite en sa faveur par Joseph de Rambert, vicaire général du diocèse de Genève (Annecy).

### **1E2331 Admission et activité au chapitre cathédral de Lyon.**

**1739-1779**

Certificat de noblesse de la famille de Pingon de Prangin, délivré par les « syndics et officiers du corps de la noblesse du Bugey, assemblés à Belley ; » placets au chancelier de France par Gaspard de Pingon, sous-diacre, demeurant à Valence en Dauphiné, pour obtenir « des lettres de naturalité avec congé de tenir bénéfice si Sa Grandeur le jugeoit nécessaire, » pour pouvoir être admis « à entrer au chapitre de Saint-Jean de Lyon et être reçu comte, où il a déjà fourni ses preuves (ces preuves se trouvent dans les actes capitulaires de l'église métropolitaine, registres 162 et 163) ; » note non signée de la chancellerie portant que M. de Pingon n'a pas besoin de lettres ; lettres de provisions d'un canonicat-comté au profit de Gaspard de Pingon ; prise de possession ; sa nomination à l'office de grand-prêtre par Antoine de Malvin de Montazet, archevêque de Lyon ; sa nomination, par le chapitre, à la dignité de chamarier de l'église de Lyon et sa prise de possession ; quittance passée par Gaspard de Pingon, chamarier comte de l'église de Lyon, de la somme de 4,000 livres, au profit de demoiselle Françoise-Honorée Blanchet, fille majeure, pour les droits de lods et portages à lui dus à cause de sa rente de la chamarerie, résultant de l'acquisition d'une maison par la demoiselle Blanchet.

### **1E2332 Nominations en qualité de vicaire général du diocèse de Vienne.**

**1754, 1774**

Nomination de Gaspard de Pingon en qualité de vicaire général du diocèse de Vienne, par Guillaume d'Hugues, archevêque ; autre nomination du même aux-mêmes fonctions par l'archevêque Jean-Georges Le-franc de Pompignan

### **1E2333-1E2379, 1E2396-1E2397 Seigneurie et domaines.**

**1276-1789**

#### **1E2333-1E2336 Baronnie de Givors. 1706-1787**

#### **1E2333 Titres des mansionnaires de Givors au chapitre de Lyon. 1706-1757**

Cession par François Brionnet, écuyer, seigneur de Givray, « sous-lieutenant à la louverterie de France, » au profit de Philibert Giroud, fabricant en draps d'or et de soie à Lyon, d'une partie de sa terre située au lieu de Chamoyer, paroisse de Saint-Romain-en-Gier, contre la faculté accordée au sieur de Givray d'appuyer la levée de son moulin des Buissons, à la balme du pré du sieur Giroud ; vente d'une terre et d'un bois audit Saint-Romain, par Étienne Servant, marchand à Lyon, au nom de Jean Servant, son frère, trésorier de France en la Généralité de Dauphiné, à Philibert Giroud, moyennant 1 denier de cens et servis portant lods, ventes et autres droits seigneuriaux. - Baux à ferme de la pêche sur le fleuve du Rhône et la rivière du Gier, dans l'étendue de la baronnie de Givors, par Claude-Marie de Saint-Georges, prévôt de l'église, comte de Lyon, seigneur mansionnaire, au profit de Mathieu Verne, pour le prix annuel de 24 livres ; par le même, au profit d'Antoine Verne, marchand, des greffes de la baronnie de Givors, du pontonage du Gier, des bois taillis et branchages, des droits de langues, d'épaves sur le Gier et le Rhône, des droits de marque sur toutes sortes de mesures, etc., pour le prix annuel de 165 livres ; par messire Gaspard de Pingon, chamarier de l'église comte de Lyon, mansionnaire de Givors, des mêmes droits au profit de Michel Pitrat, Jean-Pierre Chomier et

autres ; du greffe de Givors en faveur d'Odet Michel, notaire royal à Grigny. - Requête à messire de Pingon, par des particuliers, pour se faire rendre justice à la juridiction de Givors.

---

### **1E2334 Procédure contre les Chartreux de Sainte-Croix. 1739-1756**

« Pièces de Monsieur le comte de Pingon contre les PP. Chartreux de Sainte-Croix ; » Plan d'une portion du territoire de la baronnie de Givors, où sont indiquées par un liseré rouge les propriétés revendiquées par les Chartreux ; plan d'une partie de ce territoire ; copies collationnées de concessions ou de ventes de terres par Claude-Marie de Saint-Georges, prévôt de l'église comte de Lyon ; par Hector de Lévy, précenteur de l'église, comte de Lyon, seigneurs mansionnaires, à plusieurs particuliers ; bail à ferme par de Saint-Georges à plusieurs habitants de Givors, « à chacun d'eux d'un espace de terrain et jardin, situé au territoire de Saint-Gérard, paroisse de Givors et près le château dudit Givors ; » copie non signée des actes précédents ; lettres à ce sujet du P. Fuzeaud, prieur de Sainte-Croix.

---

### **1E2335 Procédure contre Claude Guérin, receveur général des domaines et bois du roi. 1771-1774**

Pièces d'une procédure au bureau des finances de la Généralité de Lyon, entre Gaspard de Pingon, chanoine de l'église, comte de Lyon, seigneur mansionnaire et haut justicier de la baronnie de Givors et Bans, et Claude Guérin, receveur général des domaines et bois du Roi, au sujet de la vente des biens de Louise Billet, veuve Laurent, condamnée à mort par arrêt du parlement de Paris, pour avoir assassiné son mari, à la confiscation de ses biens et à l'amende de 200 livres envers le seigneur haut justicier : Arrêt du parlement ; ordonnance des trésoriers de France pour la vente des biens de Louise Billet ; opposition de Gaspard de Pingon ; publications de la vente aux enchères ; requête de Claude Guérin pour obtenir la collocation des créanciers de Louise Billet ; requête de Pingon pour être payé de l'amende à lui adjugée par l'arrêt du parlement ; sommations à plaider, etc. (Sans suite.)

---

### **1E2336 Procédure contre Armand de Sautereau, seigneur de Chasse. 1779-1787**

Pièces d'une procédure entre Gaspard de Pingon, chanoine comte de Lyon, seigneur mansionnaire de Givors, demandeur, et Armand de Sautereau, seigneur de Chasse, Berlie (Berlioz) et autres lieux, défendeur, et encore Leclerc de La Verpillière, défendeur appelé en garantie par de Sautereau, au sujet des lods dus au demandeur sur une île ou brotteau sur le Rhône que ledit Sautereau avait acquise de madame de Varissan, femme dudit de La Verpillière, vis-à-vis de la baronnie de Givors : requête de Gaspard de Pingon au vi-bailli de Vienne pour être autorisé à faire assigner de Sautereau à la sénéchaussée de Lyon ; requête du même au parlement de Dauphiné au même sujet ; ordonnance du procureur général de Bérulle de « soit montré à partie pour répondre dans trois jours ; » sentence de la sénéchaussée de Lyon condamnant de Sautereau à passer nouvelles reconnaissances du brotteau dont il s'agit et à payer les arrérages des servis échus de vingt-neuf années ; mémoire d'Armand de Sautereau, présenté à la sénéchaussée après son opposition à la sentence précédente ; ajouté d'inventaire par Gaspard de Pingon ; mémoire de Leclerc de La Verpillière et de la dame de Varissan, son épouse ; sentence de la sénéchaussée déboutant de Sautereau de son opposition et ordonnant que ladite sentence sera exécutée selon sa forme et teneur ; déclaration de dépens par Gaspard de Pingon. - Continuation de cette procédure en appel au parlement de Paris ; écritures pour Gaspard de Pingon ; commission donnée par le parlement, à la requête de Pingon, d'assigner à la troisième chambre des enquêtes la veuve, les enfants héritiers ou représentants de feu sieur Armand de Sautereau, et les sieur et dame de La Verpillière ; arrêt du parlement confirmant la sentence de la sénéchaussée de Lyon, avec amende et dépens.

---

### **1E2339-1E2360, 1E2397 Prieuré de Bard en Forez.**

**1276-1789**

---

#### **1E2339 Inventaire des titres.**

**1674**

« Inventaire raisonné des titres et papiers du prieuré de Bar, appartenant à messire Laurent de Talaru-Chalmazel, chanoine de l'église comte de Lyon et prieur dudit Bar, fait par Christophle Néron, bourgeois de Lyon, en l'année 1674, » contenant l'analyse des titres concernant : les acquisitions et les échanges de rentes et de fonds ; les droits de sépulture ; les droits de chasse ; les reconnaissances des tenanciers au profit du prieur ; les dîmes ; les investissements ; les manœuvres dues au prieuré par les vassaux ; les fondations ; les transactions passées entre les prieurs et les curés de Bard au sujet des offrandes, de la portion congrue, des droits de sépulture et autres droits curiaux ; les titres communs, et les terriers.

### 1E2340 Fragment de la liève d'un terrier.

XIIIe s.

État des cens dus au prieuré de Bard par Pierre Grangier, de Condamines ; Jean Grangier, du même lieu ; Antoine Giraud ; Barthélemy Boarels ; Durand Bertrand ; Lucha, fille de feu Petit ; Pierre Raymond ; Jean de la Conche ; Étienne Petit ; Marc Bertrand ; Peronnet Giraud ; Peronnet Crespel ; Andrée Crespel ; Michel Pargear et Thomas, son neveu ou son petit-fils (nepos).  
Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :  
Petit rouleau.

### 1E2341 Terrier.

1513

« Sequitur tenor terrarii prioratus Barri renovati per dominum Saignes, curatum Castrinovi (Châteauneuf), quod terrarium ego Antonius Malleti, presbiter Sancti Johannis Lavestre, censarius dicti prioratus, extrassi hoc anno millesimo quingentesimo decimo tertio. » Reconnaissance au profit du prieur par les tenanciers habitants de Bard : Mathieu Marco ; Jean Pargeour, alias Marco ; Jean Reynaud ; Mathieu Probi ; Jean Bertrand ; Étienne Girard ; Jacques Chatard ; André Chatard ; Antonia Aymi ; Marguerite Ratinelle ; Vitalis Barge ; Claude de Villars ; Antonia, fille de feu Bertrandi ; Claudia, fille de feu Étienne Pointa ; Par les tenanciers habitants de Celles, paroisse de Bard : Mathieu, de Celles ; Jean Michel ; Mathieu Boniti ; François Clusel ; Par les habitants de la Grange : André Granger. - De Vinols : Jean Cellier ; Georges et Claude Gay ; Mathieu Brunel ; Georges ; De Rivière (apud Riapariam), paroisse de Bard : Jean Coignet ; André Baret ; Jean Gouyn ; Antoine Jambin ; Jean Rochette ; Mathieu Rochette. - De Contuel : Pierre Espinat ; Jean Crepel ; Antonia Pugnet ; Georges Pinquet ; Pierre Fornil ; Mathieu Fornil. - De la Molle : Mathieu Durand ; Antoine et Michel Tevenon. - De Fougerolles, paroisse de Bard : Étienne. - Du Monteyl : André Brunel ; Barthélemy Soleysel. - Du Meysonis : Jean Roa ; Pierre Laurent ; Jean. - Du Sauzey : Jean Berger ; Barthélemy Baile ; Simon Baile ; Blaise Roland ; Mathieu Pont ; Mathieu Petit. - Du Croset : Étienne du Croset ; Antoine du Croset ; Jean Fabre. - De la Goute : Georges Formel ; Jean de la Goute.

### 1E2342 Droit de sépulture.

1276-1496

Déclaration de Poncia, prieure de Saint-Thomas en Forez, portant que, quoique il ait été enterré deux enfants impubères dans le cimetière de son prieuré, l'un fils de Guillaume Chauderon d'Écotay, chevalier, l'autre fils de Guillaume d'Écotay, damoiseau, conformément à un accord entre elle et Guillaume de Verneto, chantre de Montbrison, administrateur du prieuré de Bard, et du consentement de ce dernier, elle n'a pas entendu contrevenir audit accord ; transaction, sous l'arbitrage de J., abbé d'Ainay (Jocerand de Lavieu), et de G., abbé de Manlieu, diocèse de Clermont, entre le prieur de Saint-Romain-le-Puy, administrateur du prieuré de Bard, et la prieure de Saint-Thomas, par laquelle cette dernière s'engage à ne faire enterrer aucun paroissien d'Écotay dans le cimetière de son église, à l'exception des nobles qui y auront élu leur sépulture par leur testament (1282. Copie vidimée en 1297) ; autres transactions ou accords : entre le prieur de Bard, qui n'est pas nommé, et Agnès de Villeneuve qui paiera 20 sous viennois pour le droit de lit et la sépulture de Jean de Verneto ; Jean Delbenevis, 18 sous pour le lit et la sépulture de sa sœur ; Gorguetz, d'Écotay, 10 sous pour la sépulture de son maître (domini sui) et 10 sous au curé d'Écotay ; entre Artaud de Varenne, prieur, et Antoine Petiti, de Bard, après procès, par laquelle Petiti s'oblige à payer au prieur la somme de 20 sous tournois pour le lit et la sépulture de sa mère et 20 sous pour sa part des frais du procès qui montaient à 10 livres ; sentence de la sénéchaussée de Lyon entre Pierre de La Bastie, prieur, et Guillaume Giraud, alias Couysier, prêtre, par laquelle le prieur est maintenu dans les droits honorifiques et utiles de son prieuré (copie collationnée en 1783) ; transaction entre le même Pierre de la Bastie et plusieurs habitants de la paroisse de Bard, au sujet de la sonnerie des cloches pour les enterrements, etc.

### 1E2343 Promesses de ne pas intenter de procès.

1343

Promesse avec serment sur les saints évangiles, faite par Vital Bocheta et Barthélemy de la Chanal, de ne rien entreprendre contre le prieur et de ne pas intenter de procès à l'église de Bard.

### 1E2344 Droit de chasse.

1336-1483

Ajournement par devant le juge de Forez, à la requête du prieur de Bard, de plusieurs habitants qui avaient chassé avec chiens et filets dans une garenne du prieuré, située au territoire de la Molle et de Fougerolles ; assignations ; commission du parlement de Paris, donnée à la requête de Bertrand Molinart, prieur, pour assigner Annet de Talaru et Jacques, bâtard d'Écotay, qui le troublaient dans son droit de garenne et de chasse.



### 1E2345 Directe.

1312

Transaction entre Arnaud de Varenne, prieur, et Mathieu et Pierre Dupont, de Conols, au sujet de la directe sur des fonds dépendant du prieuré ou appartenant auxdits Mathieu et Pierre Dupont, par laquelle ces derniers s'engagent à payer au prieur un cens annuel d'un denier viennois (y joint une copie) ; requête du prieur Artaud de Varenne, à l'official de Lyon, pour obtenir le payement d'un servis de 3 deniers fort nouveaux, imposé sur le pré de Vernet, dû par Mathieu Truchard et Pétronille, sa femme.

### 1E2346 Corvées, manœuvres et charrois.

1329-1343

Transaction entre Artaud de Varenne, prieur, et Bernard Robert et Étienne de Paperotes, par laquelle ces derniers se reconnaissent obligés de faire chacun, une fois par an, un charroi au prieuré ; sentence arbitrale, prononcée entre Artaud de Varenne, prieur, et les habitants de Bard, par laquelle ceux-ci sont condamnés à faire, chaque année, une manœuvre ou une journée de travail dans la vigne du prieur située au Plan de Vinols ; compromis entre le prieur et les habitants, au sujet de l'exécution de la précédente sentence à laquelle il est annexé ; reconnaissance par laquelle Vincent de Bona et Pierre Chamba confessent devoir fournir au prieur de Bard, à présent et à toujours, chaque année, une manœuvre (manoperam) pour travailler aux vignes du prieuré, à condition que le prieur nourrira ladite manœuvre ; autre transaction entre le même Artaud de Varenne et Martin Reynod, Antoine Petit, Vital Girard, Jean Perrard, Laurent Tissot et Simon de Ganat ou Girarde, au nom d'André Girard, son mari, au sujet des manœuvres qu'ils doivent fournir au prieur pour travailler à sa vigne.

### 1E2347 Acquisitions.

1309-1352

Acquisitions : par Martin Poncet, fils de Pierre, de Jean de la Place (de Plateal), d'un jardin situé à Bard, pour le prix de 30 sous viennois ; par Marguerite, dite Canola, pour le prix de 7 livres viennoises, de Mathieu, du Croset, d'un moulin situé audit lieu ; par Artaud de Varenne, prieur, de Geoffroy de Sal, bourgeois de Montbrison, d'une rente en directe de 12 deniers viennois, imposée sur une maison et un jardin, situés à la Reynardière, pour le prix de 7 livres viennoises ; par Pierre Pinet, de la paroisse de Saint..., d'Aymon Monates, prêtre, comme tuteur de Pierre, fils de Mathie, femme d'Étienne Lamblaout, de Maissiliaco, pour le prix de 40 sous viennois, d'une maison appelée Beau-Regard et d'autres fonds dépendant ; par le prieur de Bard (sans doute Artaud de Varenne), de Thomas Conors, de Montbrison, d'une pièce de terre située au Plan de Vinols, pour le prix de 5 sous viennois ; par le même, d'Étienne Gris (?), d'une portion de pré, située à la Rajasse (en la Rachassi) ; par le même, de Mathieu... et de Mathieu Henemond, exécuteurs testamentaires de Simon Boc, du Maysonitz (?), paroisse de Bard, et de Luc Borel, de la Bassonnière, paroisse de Lérygneux, d'un pré situé près de Freydefont (de Frigido Fonte), pour le prix de 40 sous courants ; par le même, de Jacquême, d'Urbize, de plusieurs portions de pré, pour le prix de 60 sous ; par le même, de Jacquette Garassus, veuve de Jean Lomeins, de portions de terre et de pré, pour 60 sous viennois ; par le même, d'Étienne d'Ussel, dit Picolous, damoiseau, d'une rente en seigle qui se lève, au territoire, de Pleney, sur une pièce de terre appelée « en la Comba. »

### 1E2348 Donations.

1326-1505

Donations : par Guillaume de Caraignac, prêtre, habitant de Bard, à frère Artaud de Varenne, prieur, de tous ses biens après sa mort, à l'exception de quelques parties réservées ; par Jean Martin, dit Pargeares, au même prieur, de tous les droits qu'il avait sur les biens de son père et de sa mère ; par Antoine de Pleynoy, à frère Pierre de Gresolles, prieur, de tous les droits qu'il avait sur les prés des Saignes et de Fillagii, etc. ; par Jean Girard, fils et héritier d'Étienne Girard, à Guillaume Girard, curé de Bard et d'Écotay, d'un pré et d'un jardin.

### 1E2349 Abénévis et investitures.

1331-1466

Investison (investiture) d'une vigne par le prieur de Bard, en faveur de Laurent Neyelli, curé de Moingt, sous le cens annuel de 4 deniers forts nouveaux (1334) ; abénévis par Artaud de Varenne, prieur, au profit de Béatrix, fille de feu Vincent, de Bard, d'une maison et d'un jardin, moyennant le cens annuel de 10 deniers et obole viennois et 5 sous viennois chaque année (1334) ; par Pierre de Grésolles, prieur, au profit de Pierre de Seynolles, de Bard, de la grange de la Condamine, d'un jardin, de prés, terres, pâturages dans les bois du prieuré, etc., le tout exempt de dîmes, sous les cens et servs annuels de 2 septiers de seigle, 1 quartal d'avoine, 50 sous viennois, 3 gelines et 3 manœuvres, le prieur se réservant le droit de chasse (1358) ; par Jean du Soleillant, prieur, au profit d'André Griffon, d'une maison située à Montbrison (1414). A cet acte sont annexés : 1° une quittance passée par Geoffroy de Sal, en 1331, au profit du prieur Artaud de Varenne, d'une somme de 10 livres 10 sous viennois pour l'acquisition d'une rente avec directe de 12 deniers, imposée sur la maison dont il s'agit (V. E. 2347) ; 2° l'investison passée par le même Artaud de Varenne, en 1334, d'une maison au profit de Pierre, fils de Mathie (V. E. 2347), sous les cens et servs de 12 deniers viennois ; par Sébastien de Vaux (de Vallibus), autorisé par Agnetus de Montmorin, abbé de Manlieu (Magni Loci), diocèse de Clermont, au profit de Jean

Chatard, d'un ruisseau et d'un pré, situés au Bouchat-en-Ladret, appelés « Prat-Ferrand, » sous le servis annuel de 15 deniers.

---

### **1E2350 Dîmes.**

**1310-1571**

Sentence arbitrale entre Artaud de Varenne, prieur, d'une part ; Simon, de Villars, et Ennemond de Benevis (?), paroissiens de Bard, d'autre part, par laquelle ces derniers sont condamnés de payer au prieur la dîme des agneaux et autres bestiaux qu'on aura fait paître dans l'étendue de la dîmerie du prieuré ; transaction entre Artaud de Varenne et Barthélemy Canaly par laquelle ce dernier s'engage à payer au prieur, pour la dîme des agneaux, un sur dix, et, au-dessous de ce nombre, 1 obole viennoise pour chaque agneau ; accensement de la dîme du blé du prieuré de Bard, par frère Perceval de Lavieu, prieur, au profit d'Artaud du Soleillant, damoiseau, et de Simon Painbénit (Panbeneyt), habitant de Bard (1 copie) ; transaction, après sentence de l'official de Lyon, entre Pierre de la Bastie (de Basticia), prieur de Chandieu et de Bard et les habitants de cette dernière paroisse, au sujet de la dîme des agneaux (1 copie collationnée en 1753) ; entre Louis Plaignieu, clerc, notaire de la Cour de Forez, procureur de Pierre de la Bastie, prieur, et Guillaume Giraud, curé ou vicaire perpétuel de Bard, au sujet des dîmes de la Boissonnière ; compromis entre ces deux parties au sujet de l'affaire précédente ; autre compromis ou transaction entre les mêmes touchant la même dîme de la Boissonnière, la première messe du dimanche, et la perception des offrandes en l'église de Bard ; commission donnée, à la requête de Pierre de la Bastie, prieur, par François Josserand, official de Lyon, à Pierre Beraud, François Coquet, Jean Chevalier, Antoine de Sacquens, notaires publics, pour procéder à une enquête de commodo et incommodo, au sujet de la transaction précédente concernant le service divin ; enquête à ce sujet (copie moderne) ; transaction entre Pierre de la Bastie, d'une part, et Jean, Simon et André, de Villars, de la paroisse de Bard, d'autre part, par laquelle ceux-ci s'obligent à payer au prieur 4 bichets seigle et 2 raz d'avoine pour la plus value de la dîme imposée sur un tènement de terre, situé au territoire de Villars ; procès-verbal d'enchères des dîmes du prieuré.

---

### **1E2351 Dîme des agneaux : procédure entre Gaspard de Pringon et les habitants de Bard.**

**1756-1763**

Procédures au parlement de Paris, intentées aux habitants de la paroisse de Bard par messire Gaspard de Pingon, prieur, au sujet de la dîme des agneaux qu'ils refusaient de payer. - Sentence des requêtes du palais portant défaut en faveur de Gaspard de Pingon, contre les habitants de Bard, assignés pour fournir un état du nombre des agneaux élevés dans leurs maisons depuis quelques années ; sentence de la même juridiction recevant les habitants de Bard opposants à la précédente ; pièces produites par le comte de Pingon ; nouveau défaut au profit de ce dernier ; nouvelle sentence condamnant les habitants de Bard à fournir au prieur les états exacts demandés et aux dépens ; taxation des dépens ; requête de Pingon au bailli de Forez, pour assurer l'exécution de cette sentence ; signification ; arrêt de la grande chambre du parlement ordonnant que nonobstant l'appel des habitants de Bard, la sentence des requêtes du palais sera exécutée selon sa forme et teneur (y joint une copie) ; mémoire « de ce qu'il faut faire pour l'exécution de la sentence des requêtes et de l'arrêt de la grand'chambre ; » mémoire pour messire Gaspard de Pingon, contre les habitants et la communauté de Bard ; arrêt d'appointement de conclusions obtenu par les habitants de Bard ; demande en jugement pour le comte de Pingon ; arrêt définitif mettant l'appellation des habitants au néant, ordonnant que ce dont est appel sortira son plein et entier effet, condamnant lesdits habitants à l'amende de 12 livres et aux dépens (y joint quatre copies).

---

### **1E2352 Bois du prieuré.**

**1498-1786**

Transaction passée entre Pierre de la Bastie, prieur de Chandieu et de Bard, et Pierre Cordalier (Cordalherie), Jean, son fils, Antoine, Mathieu, Barthélemy et Jean Cordalier junior, au sujet de l'usage des bois de Bochat et de Montpérourx (y joint deux copies modernes) ; ordonnance de Juvénal Henet de Courbois, grand-maître enquêteur et général réformateur des eaux et forêts de France, par laquelle Gaspard de Pingon, prieur, est autorisé à vendre ou à employer 337 pieds d'arbres abattus ou déracinés par les vents, aux réparations des bâtiments du prieuré ; acte de vente aux enchères de ces arbres par Charles de Roussy, sacristain de Montbrison, chargé de la procuration de Gaspard de Pingon, au profit de Jean Monier, menuisier, pour le prix de 1,000 livres ; requête de Gaspard de Pingon, aux officiers de la baronnie d'Écotay, Beauvoir et dépendances, pour empêcher les habitants de Bard de mener paître leurs troupeaux et leurs chèvres dans les bois de Bouchard, de la Pinatelle et de Montpérourx, situés dans ladite paroisse ; ordonnance conforme ; significations (pièce imprimée en forme de placard) ; extrait du journal de Roussy, sacristain de Montbrison, en ce qui concerne les dépenses qu'il a faites pour l'administration des bois du prieuré ; arrêt du Conseil d'État, permettant à Gaspard de Pingon de faire couper les bois dépendant du prieuré, pour servir aux réparations des bâtiments ; adjudication desdits bois au prix de 2,800 livres ; quittances des paiements faits par les adjudicataires.

---

### **1E2353 Accensements et baux à ferme.**

**1577-1789**

Accensements et baux à ferme du prieuré et de ses revenus, passés par Claude de Chalmazel, archidiacre comte de l'église de Lyon, prieur commendataire du prieuré de Bard, au profit d'Antoine Reynaud, notaire royal à Écotay et de Pierre Boucher, laboureur, pour quatre ans, au prix annuel de 740 livres tournois ; par Laurent de Talaru de Chalmazel, chanoine comte de Lyon, prieur, en faveur d'Antoine, de Galles, laboureur à Jambin, et de Jean Bayle, laboureur à Écolay, de la dîme du village de Messonnier, paroisse de Bard ; au profit de Jean Janois, laboureur ; de Guillaume et de Pierre Lavillette, père et fils, laboureurs à

Bard, de la dîme dudit lieu ; au profit de Claude Menaide, laboureur au village de Conteol, de la même dîme ; au profit de Guillaume Lavillette, de tous les bâtiments et jardins dépendant du prieuré et de quelques terres environnantes ; au profit d'Étienne Gounost, laboureur de Condamines, paroisse de Verrières, d'un pré appelé « Saigne-Longe, » et de trois terres, situées près du bois Bouchat ; au profit de messire Pierre Bruyère, curé de Bard, et de Claude Cogniasse, laboureur au village de Celles, de la dîme des grains, vins et chanvres de la parcelle de Celles ; par Gaspard de Pingon, chanoine, comte de Lyon, prieur de Bard, au profit d'Étienne Brunel, le jeune, marchand à Bard, et de Marie Rage, sa femme, de tous les biens et revenus du prieuré, pour le prix de 1350 livres chaque année ; déclaration de Brunel et de Marie Rage, portant qu'ils consentent à ne pas exiger le droit de charnage compris dans leur bail et qui fait l'objet d'un procès au parlement, jusqu'à ce que le prieur ait obtenu un arrêt favorable ; bail à ferme du prieuré par le même, au profit de Jean de la Rivière, pour six ans, au prix annuel de 2,200 livres ; articulat des bâtiments et fonds dépendant du prieuré ; quittances, etc.

---

### **1E2354 Bâtiments ; réparations ; revenus.**

**1683-1772**

Prix fait pour la réfection de la sacristie, passé par Laurent de Talaru de Chalmazel, prieur, à Pierre Breton, maître maçon de Saint-Sylvain-Bellegarde, province de la Marche ; quittance de Breton au profit du prieur ; procès-verbal de visite des bâtiments du prieuré, faite à la requête de Jean-Charles Descombes, prêtre, religieux de l'ordre de Saint-Benoît, nouveau prieur titulaire de Bard, « demeurant en l'abbaye royale de Saint-Menoux (Saint-Menou, diocèse de Bourges) » successeur de Laurent de Talaru-Chalmazel ; autre procès-verbal de visite à la requête de Jean-François de Dortan, chanoine de l'église comte de Lyon, prieur dudit Bard, par Balthasar Chazal, huissier-audiencier au grenier à sel de Lyon ; déclaration des revenus du prieuré faite par Jean-François de Dortan, conformément à la délibération de l'Assemblée générale du clergé de France, du 12 décembre 1726, suivie d'un bail à ferme du prieuré, passé par Claude Pitrat, prêtre, et bénéficiaire de l'église de Lyon, au profit d'Étienne Brunel, marchand à Bard, et de Pierre Jambin, laboureur, du village des Jambins, pour le prix de 1,020 livres par année (copie collationnée) ; procès-verbal de visite des bâtiments et des bois du prieuré, à la requête de Gaspard de Pingon, prieur, par devant Gilbert Souchon, lieutenant de la baronnie d'Écotay, compte des dépenses faites par de Roussy, sacristain de Montbrison, pour le compte de Gaspard de Pingon ; autre compte du même pour les réparations ; « État des réparations du prieuré de Bard, argent déboursé par M. l'abbé Valette, vicaire de Bard ; » « État de l'argent déboursé par monsieur le comte de Pingon pour les réparations du prieuré de Saint-Jean de Bard. »

---

### **1E2355 Cure.**

**1487-1497**

Transaction passée entre Pierre de La Bastie, prieur, et Guillaume Giraud, curé de la paroisse, au sujet de la portion congrue et des offrandes, des dîmes des blés, charnages et novales ; annulation des transactions précédentes : homologation de cette transaction par Geoffroy, abbé de Manlieu ; autre transaction entre les mêmes parties, relatives : aux messes solennelles ; à l'administration des sacrements dans les paroisses de Bard et d'Écotay ; à la clef du clocher de l'église qui doit rester à la garde du prieur ; à la dîme de la Boissonnière, etc. ; ratification de cette transaction par l'official de Lyon ; enquête au sujet du service divin.

---

### **1E2356 Portions congrues.**

**1726-1788**

Déclarations du Roi portant règlement sur le titre, les droits, les fonctions et les charges des curés primitifs, en faveur des curés-vicaires perpétuels (1726) ; concernant les portions congrues ; copies des lettres écrites à M. le comte de Pingon, prieur de Bard, par Me de La Grye, son procureur à Montbrison, au sujet des portions congrues des curé et vicaire de Bard, pour lesquelles ils étaient en contestation avec le prieur ; copie d'une saisie des sommes dues par le fermier du prieuré à Gaspard de Pingon, faite à la requête de Jean Valette, curé, et de Julien Valette, vicaire de Bard ; quittances de la portion congrue, passées par les curés au profit du prieur de Bard.

---

### **1E2357 Église d'Écotay.**

**1663-1788**

Acte octroyé aux habitants d'Écotay par maître Jean Mialou, procureur d'office à Écotay ; maître Jean Brunel, notaire royal à Bard, et maître Gabriel Barrieu, greffier à Écotay, portant que lesdits habitants ont affirmé, au nombre de quatorze, qu'ils dépendent de l'église d'Écotay et que, de plus, Antoine Fayno, l'un d'eux, « a ouy dire qu'il y a sept ou huit cents ans que l'église dudit Écotay a été fondée et consacrée ; » requête à l'archevêque par les habitants d'Écotay-le-Bas pour obtenir que le service divin soit continué dans leur église « comme il s'y était fait depuis son établissement ou du jour de sa consécration ; » requête à l'intendant de la Généralité de Lyon, par les fabriciens, syndics et habitants de la paroisse de Bard, pour obtenir l'autorisation de s'assembler par-devant un notaire, aux fins de délibérer sur la nécessité d'établir un vicaire dans la paroisse et d'obliger le décimateur (le prieur) à lui payer sa portion congrue ; ordonnance conforme ; signification à Valette, curé de Bard ; mémoire en forme d'observations du prieur de Bard (de Pingon) contre les prétentions des paroissiens ; sommation des habitants d'Écotay au curé de Bard « de leur donner le service divin dimanche prochain, etc. ; » note non signée par laquelle le prieur (de Pingon) refuse de reconnaître la chapelle d'Écotay comme annexe de Bard ; réponse du marquis de Rivarol, seigneur de Bard et d'Écotay, à une assignation aux requêtes du palais, à lui donnée par de Pingon, pour l'obliger à payer la portion congrue du vicaire d'Écotay,

comme décimateur, par laquelle le marquis affirme qu'il ne perçoit aucune dîme dans les deux paroisses ; requête des marguilliers, fabriciens et habitants d'Écotay aux requêtes du palais pour être reçus partie intervenante dans la cause entre de Pingon, prieur, et Valette, curé de Bard. (Sans suite).

---

### **1E2358 Église d'Écotay : prébende de la chapelle des Tailloux.**

**1667-1669**

Pièces d'une procédure incomplète entre Bernardin de La Mure, chanoine et maître du chœur de l'église de Montbrison, prébendier de la chapelle de Saint-Étienne, dite des Tailloux, fondée en l'église d'Écotay, annexe de Bard, d'une part, et Pierre Bruyère, curé de Bard, récemment nommé titulaire à cette prébende, au sujet de défaut de service divin : nomination de Pierre Bruyère à la prébende des Tailloux, par Antoine de Neuville, abbé de Saint-Just (diocèse de Beauvais), vicaire général de Camille de Neufville, archevêque de Lyon ; copies d'une promesse de Cître, prêtre de l'église de Montbrison, faite à Bernardin de La Mure, maître du chœur de la même église et prébendier de la prébende des Tailloux, de faire le service de ladite prébende, moyennant la somme de 7 livres par an ; refus du marguillier de remettre les clefs de l'église d'Écotay audit Cître ; bail à ferme par Bernardin de La Mure, en qualité de prébendier, au profit d'Antoine Perronin et de Bonaventure Guillaume, laboureurs à Écotay, des vignes, terres, prés et rentes dépendant de ladite prébende, moyennant la somme de 43 livres et demi quarte d'huile de noix ; additions aux dernières réponses de Bernardin de La Mure aux contredits de Pierre Bruyère, soi-disant prébendier de la prébende des Tailloux (Sans suite).

---

### **1E2359 Procédures diverses.**

**1550-1573**

Procuration passée par Gabriel de Saconay, présenteur de l'église, comte de Lyon, prieur de Bard, à Jacques Baudoin, pour suivre ses procès au parlement de Paris ; nouvelle procuration du même prieur, nommant pour ses procureurs généraux et messagers spéciaux « les maîtres procureurs en la vénérable Court de parlement à Paris, et ung chascun d'eulx, » et révoquant les pouvoirs donnés à Jacques Bodin (plus haut Baudoin) en désavouant ce qu'il pourrait avoir fait. - Procédure en appel au parlement de Paris, pour la possession du prieuré, entre Jean Bertauld, intimé, et Imbert Lovat, appelant d'une sentence du bailliage de Montbrison ; arrêt du parlement mettant l'intimé « en possession et saisine » du prieuré ; exécutoire ; procès-verbal de mise en possession au profit de Bertauld ; renonciation à toutes ses prétentions par Imbert Lovat.

---

### **1E2360 Correspondance.**

**1756-1788**

Lettres adressées à Gaspard de Pingon, au sujet des affaires de son prieuré de Bard, par : Chapot, curé de Saint-Haon-le-Châtel ; lui recommande un commissaire à terriers ; de Courtine, de Belley, au sujet de la mort de M. de Roussy, sacristain de Montbrison, chargé des affaires du prieuré ; Ducroux, commissaire en droits seigneuriaux ; offre de faire la rénovation du terrier de Bard ; Dupuy, maître particulier des eaux et forêts de Montbrison, concernant une coupe des bois du prieuré ; Dutroncy, procureur, relativement à un procès au sujet des dîmes du prieuré ; Dutroncy et Brunel, procureurs à Montbrison, au sujet d'un procès pour concours de directe, intenté par le sieur Chaland ; Faure de Montgirard, de Chazelles, au sujet des dîmes ; de La Grye, procureur à Montbrison, relativement à une anticipation de terrain sur les bois du prieuré par le curé de Bard ; à la portion congrue dudit curé ; Mallet, curé de Bard, annonce que Laurent fils consent à payer la dîme des agneaux ; de Roussy, sacristain de Montbrison : au sujet de la vente des bois du prieuré ; des réparations faites aux bâtiments ; des nombreuses détériorations causées aux murs par des amas de terre ; des ravages que font les chèvres dans les bois ; de l'arpentage des bois ; des frais à faire pour le martelage des arbres par les officiers de la maîtrise des eaux et forêts ; de la dîme des agneaux ; affaires litigieuses ; Salles, curé de Verrières-sur-Montbrison : annonce la mort de l'abbé de Roussy ; offre ses services pour veiller aux intérêts du prieuré ; Valette, curé de Bard : réclame la liève du prieuré pour les nouveaux fermiers ; réparations à faire aux bâtiments ; dit que les habitants de Bard réclament un vicaire ; donne des détails sur les prébendes des Tailloux et de Balzac en l'église d'Écotay ; parle des dégâts causés par les vents aux bâtiments et dans les bois du prieuré, etc.

---

### **1E2397 Terrier.**

**1328, 1412**

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :  
[1 reg. 82 f°]

---

### **1E2361-1E2365, 1E2396 Abbaye de la Cluse en Piémont et prieuré de Tallard, en dépendant.**

**1312-1774**

---

### **1E2361 Abbaye de la Cluse.**

**1700-1764**

Copie informelle des lettres du prince Eugène (de Savoie), abbé commendataire de l'abbaye de la Cluse, en Piémont, nommant pour son vicaire général l'abbé « de Girardinis, » en remplacement de l'abbé de Châteauneuf, pour la partie des biens de cette abbaye,

situés en France dans les diocèses d'Embrun, de Gap, de Die, d'Avignon, de Toulouse, de Montpellier, de Narbonne, de Gironne (Catalogne), de Cahors, de Carcassonne, de Comminges, de Conserans, du Puy, de Poitiers et de Bourges, lettres datées de Vienne en Autriche, le 1er mai 1700 ; nomination en la même qualité de Claude-François de Montboissier-Beaufort de Canillac, par le cardinal Guido-Bonus Cavalchini, abbé de la Cluse ; autre nomination à la même dignité, en faveur de Gaspard de Pingon, par le même cardinal-abbé Cavalchini ; « nota delle spese occorse per la spedizione delle lettere patenti dell'Eminentissimo Cavalchini per il gran vicariato dell'abbazia di San-Michele della Chiusa, a favore dell'illustrissimo signore abbate di Pingon, canonico et conte de Lione ; » lettres patentes du chapitre de l'église collégiale de Saint-Laurent, martyr, de Saveni (?), portant confirmation du vicariat général de la Cluse, l'abbaye vacante, en faveur du même Gaspard de Pingon ; pouillé (non authentique) des bénéfices de l'abbaye de Saint-Michel de la Cluse, situés en France.

### 1E2362 Prise de possession par Gaspard de Pingon.

1765-1774

Lettre du cardinal Cavalchini, abbé de la Cluse, à l'abbé de Pingon, vicaire général de cette abbaye, par laquelle le cardinal-abbé lui annonce qu'il lui confère le prieuré de Tallard ; prise de possession du prieuré de Saint-Grégoire de Tallard par Gaspard de Pingon, chanoine comte de l'église de Lyon, vicaire général du diocèse de Vienne (V. E. 2332) et de l'abbaye Saint-Michel de la Cluse (V. E. 2361), abbé commendataire de l'abbaye Saint-Sauveur de Blaye (V. E. 2366) ; « état et inventaire des papiers dépendants du prieuré Saint-Grégoire de Tallard pour être remis à Monsieur l'abbé de Pingon, comte de Lyon, prieur dudit Tallard, par Me Jean Reinoard, procureur à Gap, en qualité de procureur fondé des héritiers de M. l'abbé de l'Isle, abbé de Clausonne, cy devant prieur dudit Tallard » ; consultation de Me Chieze, avocat à Grenoble, au sujet de la portion des fruits décimables du prieuré, pour le vingt-quatrième des pauvres ; bail à ferme de tous les revenus du prieuré passé par Gaspard de Pingon, au profit de Jean-Pierre Meyer et de Gaspard Robert, négociants de Gap, pour huit années, moyennant la rente annuelle de 2,575 livres (y joint une copie) ; procuration de Gaspard de Pingon, à l'abbé de Bagneu, archidiacre de l'église de Gap, pour se faire payer des arrérages dus par les fermiers du prieuré ; compte des sommes dues à l'abbé de Pingon, adressé par l'abbé de Bagneu ; arrêt « du Conseil d'État du Roi qui ordonne que les prieurés et autres bénéfices situés en France, dépendans de l'abbaye de la Cluze en Piémont, seront à l'avenir à la nomination du Roi ; et permet à l'économe-séquestre de Sa Majesté d'en faire saisir les revenus lors des vacances ; » signification faite à Gaspard de Pingon par Alexandre Reybaud, huissier royal au bailliage de Gap, à la requête de Louis-Pierre-Sébastien de Saincy, économe général des bénéfices vacants à la nomination du Roi.

### 1E2363 Terrier au profit de Rémy de Feys, prieur.

1525-1595

Terrier reçu par Esprit Duplessis, notaire public de Tallard, au profit de Rémy de Feys, chamarier de l'illustre monastère de Saint-Michel de la Cluse (de Cluxa), diocèse de Turin, prieur de Saint-Grégoire de Tallard ; préambule contenant les lettres de commission accordées par Antoine de Clermont, chevalier, vicomte de Tallard ; reconnaissances de : Pierre Albin ; Jean Ysoard ; Jean Desvignes, senior. - Antoine Amédée, cardeur ; Arnulphe Fabre ; Grégoire Albin, barbier ; Catherine, femme de Gaspard Grégoire, barbier ; Pierre et Jean Bellimin, frères ; Anthelme Reynaud, maréchal ; Guillaume Rostaing ; Gaspard Bodellis ; Vincent Fabre, alias Esgarrand ; Antoine Fabre, alias Esgarrand, senior ; Antoine Fabre, alias Esgarrand, junior ; Ambroise Dupont ; Guillaume ou Guillerme Boyssonet ; Jean Gondoyne ; Pierre Benoît, alias Fougou ; Martin Benoît, alias Fougou ; noble Barthélemy Maynerii ; noble Louise Maynerie, femme de noble Reymonet Gandellin, viguier de Tallard ; Guillaume Maynerii ; Jeanne, veuve de Reymond Floris, comme tutrice et au nom de Jean, Pierre et Louis Floris, leurs enfants Antoine Richaud, alias Court, fils de feu Humbert ; des héritiers de Bernard Tholozé et de Louise Richaude, sa femme ; Jean et Antoine Marcel, frères ; Elzéar Ayraud, charpentier ; Jean Bellet ; Marthe, veuve de noble Grégoire Platel, mère et tutrice de Pierre Platel et Jeanne, veuve de noble François Platel, mère et tutrice de nobles Esprit, Louis, Jean et Michel Platel, etc. - Affirmations de l'authenticité du présent terrier par des notaires en 1542 et 1595.

### 1E2364 Terrier au profit de Jean Lecamus de Montaudier de Pepin, prieur.

1734-1736

Terrier reçu par Joseph Bosse, « notaire royal de Barcelonnette et commissaire à la rénovation des reconnoissances dudit prieuré, » au profit de messire Jean Lecamus de Montaudier de Pepin, prieur. - Lettres de commission ; Reconnaissances de : Pierre Faure, maître chirurgien ; Grégoire Astier ; Grégoire Roche ; Pierre Parrat Ricabou ; Antoine Livetier, menuisier ; Gabriel Ferrier, mari et maître droits de Jeanne Chabal ; Marie Boisset, veuve de François Faure ; Jean-François de Cazaneuve ; demoiselle Catherine Lussignol, veuve de sieur Étienne Laugier ; Barthélemy Escallier ; Jean Bonafoux ; Henry Escallier, lieutenant en l'élection de Gap, etc.

### 1E2365 Pièces diverses relatives au prieuré.

1312-1720

Transaction après procès entre religieuse personne Philippe de Luceria (?), chamarier de la Cluse, prieur de Saint-Grégoire de Tallard, d'une part, et Guillerme Franciani et Guillerme G....., en leur nom et en celui des habitants de Tallard, d'autre part, au sujet des dîmes dues audit prieuré par les habitants (copie vidimée par deux notaires royaux en 1642) ; permission accordée par Antoine de Cassenatico (c'est Sassenage) (?), chevalier, seigneur de Saint-André, vicomte de Tallard, à Jacques Pilosii, du lieu de Neffes,

d'ouvrir un béal (bief, unum bedale) à la tête de son pré pour arroser celui dudit Pilosii ; déclaration notariée par laquelle messire Reynaud du Serre, seigneur et baron de Tese (Theze), « chevalier de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et de Saint-Lazare-de-Hiérusalem, » et prieur des prieurés de Gréaux (?) et de Tallard, confesse « que le prieuré de Tallard, dont il est pourveu, étant au diocèse de Gap, n'est pas de la milice de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et de Saint-Lazare et qu'il n'a pas accoustumé d'estre possédé par les chevaliers desdits ordres, mais qu'il est dépendant de l'abbaye de la Cluse et qu'il ne le garde qu'en vertu d'un indult du pape, etc. ; » appointment en droit, à écrire, produire et remettre, entre Reynaud du Serre, qualifié ici chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, prieur de Tallard, demandeur, et la communauté de ladite ville ; protestation de messire Antoine-François Le Camus, prêtre, docteur en théologie, prieur de Tallard et vicaire général du diocèse d'Arles, contre les consuls de Tallard qui avaient nommé un jeune ecclésiastique à la chapelle de Notre-Dame-de-la-Miséricorde sans son agrément.

---

**1E2396 Prieuré de Tallard : pièces de procédure intéressant le chevalier de Thézé.**

**1683-1736**

À noter la présence d'une pièce parchemin de 1388, en plus d'un document anciennement coté E familles 2351.

---

**1E2366-1E2377 Abbaye de Saint-Sauveur-de-Blaye.**

**1729-1788**

---

**1E2366 Prise de possession par Gaspard de Pingon.**

**1763-1785**

Bulle du pape Clément XIII, conférant l'abbaye de Saint-Sauveur de Blaye, ordre de saint Benoît, à Gaspard de Pingon, après le décès d'André Roussel de Tilly ; formule du serment de Gaspard de Pingon ; une copie des deux pièces précédentes, non signée ; brevet du Roi portant nomination du même de Pingon à la même abbaye ; autre brevet faisant don à de Pingon des fruits et revenus de l'abbaye « échus et à échoir depuis le jour de son brevet de nomination, jusqu'à celui de sa prise de possession ; » ordonnance du vicaire général de l'archevêque de Bordeaux, official métropolitain, commissaire en cette partie, pour la mise en possession du nouveau titulaire ; certificat de la prestation de serment de Gaspard de Pingon en qualité d'abbé de Saint-Sauveur, par Louis-Jacques d'Audibert de Lussan, archevêque de Bordeaux, primat d'Aquitaine ; procès-verbal notarié de la prise de possession de l'abbaye de Saint-Sauveur par l'abbé de Pingon ; arrêt du parlement de Bordeaux portant homologation d'un bref du pape Pie VI, en faveur de Gaspard de Pingon, à l'effet de conférer en commende « les bénéfices réguliers dépendans de l'abbaye de Saint-Sauveur de Blaye ; » suit la transcription du bref ; lettres d'attache.

---

**1E2367 Procès-verbal de visite des propriétés de l'abbaye.**

**1765**

Procès-verbal de visite, par devant un notaire de Blaye, en présence des fermiers et des témoins, de la maison appelée « du Prat » et dépendances ; de la maison noble des Bernards, située dans la paroisse de Cars ; de la métairie du petit marais de Blaye, et du chais de l'abbaye (copie non signée).

---

**1E2368 Bois de l'abbaye.**

**1778**

Arrêt du Conseil d'État autorisant Gaspard de Pingon, abbé de Saint-Sauveur, à couper des bois appartenant à son abbaye, à la charge d'en employer le prix aux réparations des bâtiments ; y joint trois copies ; acte de vente desdits bois, passé par Gaspard de Pingon à François Viallard, marchand, de la paroisse de Marat en Auvergne, et à Claudine Girard, sa femme, pour le prix de 3,000 livres « moins un sol. » Suit la procuration de Claudine Girard à son mari.

---

**1E2369 Fermes et fermiers : baux.**

**1764-1788**

Projet de bail à ferme de tous les revenus temporels et de tous les biens de l'abbaye ; procuration passée par Gaspard de Pingon, abbé, à messire Godefroy Guyonnet de Monbalin, abbé de Calers, archidiacre de Blaye et vicaire général de l'archevêque de Bordeaux, pour la régie des biens et revenus de l'abbaye de Saint-Sauveur ; mémoire des charges de l'abbaye ; bail à ferme de l'abbaye ; passé par l'abbé de Monbalin (on lit aussi Monbalen), fondé de procuration de Gaspard de Pingon, pour neuf ans, à Charles Tissier, Jean Rabaine et Gabriel Licteril, pour la somme de 12,800 livres par année ; copie non signée d'une lettre de l'abbé de Pingon à ses fermiers, les menaçant de poursuites judiciaires pour obtenir le paiement des arrérages de leur ferme ; conventions entre Gaspard de Pingon, abbé de Saint-Sauveur et François Viallard, marchand, habitant de Marat, en Auvergne, par laquelle ce dernier est subrogé au lieu et place du seigneur abbé dans la perception de la ferme de l'abbaye ; procuration du seigneur abbé à François Viallard, pour l'exécution des conventions précédentes ; consultation de Guillin de Pougelon, avocat, au sujet d'une stipulation contenue dans le bail à ferme passé par l'abbé de Monbalen, relative au paiement « à la rigueur » des lods et à la perception au tiers desdits lods ; quittances de Gaspard de Pingon au profit de Viallard ; révocation des procurations ci-devant données par M. de Pingon à MM. Dudon, chanoine honoraire de l'église Saint-André de Bordeaux et Guyonnet de Monbalen,

archidiacre de Blaye et vicaire général du diocèse ; nouveau traité entre Gaspard de Pingon et François Viallard au sujet de la régie de l'abbaye de Saint-Sauveur, portant quittance réciproque entre les deux parties ; y joint une copie.

---

**1E2370 Cure.**

**1776-1786**

Mémoire d'Augustin de Valcarcel, curé de Saint-Sauveur et de Sainte-Luce de Blaye, au sujet de l'augmentation de sa portion congrue, vainement réclamée depuis longtemps ; compte de l'argent déboursé par le curé de Saint-Sauveur pour les ornements de l'église, à la charge de l'abbé ; procuration du curé (le nom du procureur en blanc) pour la poursuite d'un procès contre l'abbé de Pingon au parlement de Guyenne ; quittance du curé de toutes les sommes à lui dues par l'abbé de Pingon.

---

**1E2371 Consultations d'avocats concernant les affaires de l'abbaye.**

**1778-1782**

Consultations d'avocats pour M. le comte de Pingon, abbé de Saint-Sauveur, concernant les affaires de l'abbaye : de Me Durand, avocat à Lyon, au sujet des ornements et des réparations à faire au chœur de l'église de Saint-Christoly ; des avocats Lagrange, Brochon et Pouget, de Bordeaux, au sujet du partage des biens de l'abbaye, réclamé par les chanoines ; de Chéry de Saint-Corantin, de Blaye, relative à la demande faite par le syndic du chapitre à l'abbé de Pingon de déclarer les sommes qui proviendront de la coupe des bois de l'abbaye ; de Dacier, à Lyon, sur les obligations des seigneurs décimateurs ; y joint une copie ; de Jacquet, à Lyon, sur le même sujet ; une copie.

---

**1E2372 Procédure entre Gaspard de Pingon et le chapitre.**

**1780-1782**

Copies de pièces d'une procédure (incomplète) à la sénéchaussée de Guyenne, entre Gaspard de Pingon, abbé de Saint-Sauveur, et le chapitre, au sujet de la demande du partage des biens de l'abbaye formée par ledit chapitre : assignation ; cédula de présentation pour Gaspard de Pingon ; dire de l'abbé de Pingon en défense à la demande du chapitre ; requête du chapitre ; requête de l'abbé contre la prétention du chapitre ; état du revenu de la mense abbatiale ; ordonnance adjugeant au chapitre une provision de 2,000 livres ; adjudication au rabais des réparations à faire à l'église abbatiale ; requête des adjudicataires des travaux de réparations, pour être payés du « premier pacte » de leur entreprise ; bail à ferme des revenus de l'abbaye par Godefroy Guyonnet de Monbalen, procureur de Gaspard de Pingon, au profit de Charles Tessier, Jean Rabaine et Gabriel Licterie (V. 1 E 2369, pièce 4) ; commandement fait à la requête de l'abbé de Pingon à ses fermiers pour lui payer une année du prix de leur ferme ; mandat de la somme de 1400 livres sur les fermiers de l'abbaye payée par Viallard, fondé de procuration de l'abbé de Pingon ; protêt dudit mandat ; requête de l'abbé de Pingon au grand sénéchal de Guyenne, contenant ses conclusions tant contre ses fermiers que contre le chapitre ; assignation aux fermiers ; défaut contre les fermiers ; acte par lequel les entrepreneurs des réparations de l'église abbatiale déclarent abandonner leur entreprise, faute de paiement « des pactes convenus ; » requête du chapitre contenant l'état des articles qu'il demande à l'abbé pour pouvoir célébrer le culte divin ; sommation à plaider pour l'abbé de Pingon ; observations de l'abbé de Pingon, etc. ; transaction entre Gaspard de Pingon, abbé, d'une part, et les six chanoines composant le chapitre de Saint-Sauveur, d'autre part, par laquelle l'abbé de Pingon promet de faire payer par ses fermiers à chacun desdits chanoines 220 livres d'augmentation, etc.

---

**1E2373 Quittances, compte des réparations.**

**1778-1782**

Quittance de Neveu, notaire à Blaye de la somme de 200 livres payée par Tissier, fermier de l'abbaye, pour être remise au curé de Saint-Christoly ; mandat de 83 livres 13 sous sur les fermiers de l'abbaye au profit de l'abbé Castau, pour fournitures faites à l'église de Saint-Sauveur ; quittance ; quittance de 150 livres 18 sous, par Turmeau, fondeur à Bordeaux, pour la refonte d'une cloche ; quittance de Sandré, curé de Puypaulin, de la somme de 246 livres pour avances faites à l'abbé de Pingon ; compte des réparations faites à l'église de Saint-Sauveur, par Catellineau, entrepreneur.

---

**1E2374 Suppression des deux chapitres de la ville de Blaye.**

**1778**

Mémoire non signé pour les maire, lieutenant de maire et jurats de la ville de Blaye ; traité passé en présence du prince Ferdinand de Rohan, archevêque de Bordeaux, entre Pierre Ollanger, juge civil et lieutenant criminel de la ville et prévôté royale de Blaye ; Joseph Audoire, conseiller du Roi, et Jean Campet, lieutenant de maire et jurat, députés de ladite ville, d'une part, et Me Charles-Gaspard de Montdauphin, vicaire général du diocèse et supérieur du séminaire de Saint-Raphaël, d'autre part, au sujet de l'exécution des décrets portant suppression des deux chapitres et union de leurs revenus audit séminaire.

### **1E2375 Vente du domaine de Laumède.**

**XVIIIe s.**

Notes non signées au sujet de la vente du domaine de Laumède dont les deux tiers relèvent de l'abbaye ; certificat de Cattelineau, arpenteur-expert, de la contenance dudit domaine.

### **1E2376 Droits de « quartier » (quartère).**

**1729-1755**

Transaction passée entre messire François Rousset de Tilly, abbé commendataire des abbayes de la très Sainte-Trinité de Mauléon et de Saint-Gilbert-des-neuf-fontaines, fondé de la procuration de messire André de Tilly, son frère, abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Sauveur de Blaye, d'une part, et messire Jean Pandellé, curé de la paroisse de Saint-Giron-d'Aiguevives, au sujet de la perception des droits décimaux, par laquelle ce dernier s'engage à livrer à l'abbé ou à ses fermiers 6 quartiers de froment et 5 quartiers de méture ; autre transaction entre messire Henry Urbain-Daniel, curé de Saint-Giron, et messire Pierre d'Houillet, prieur de Saint-Sauveur et de Saint-Giron, au même sujet ; note par laquelle il paraît que « les quartiers sont un droit dû à Mgr l'archevêque et qu'il n'y a que les anciennes dîmes qui soient sujettes à cette redevance, car les nouvelles n'en payent pas. »

### **1E2377 Correspondance reçue par Gaspard de Pingon.**

**1773-1790**

Lettres adressées à Gaspard de Pingon, abbé, par : Aussenac, fermier de l'abbaye, relativement à un vicaire pour l'annexe de Sainte-Luce ; aux ornements de cette église ; à la ferme de l'abbaye, refuse le nouveau bail à ferme comme onéreux ; Benoît, prévôt de l'abbaye de Saint-Romain, à Sandré, curé de Puypaulin, au sujet de l'augmentation des pensions des chanoines de Saint-Romain et de Saint-Sauveur ; Catellineau, entrepreneur, se plaint de n'avoir pas été payé de ses travaux des réparations de l'église de Saint-Sauveur ; Catellineau et Viallard, au sujet de la ventilation du bien de Laumède ; le cardinal Cavalchini, protodataire de la Cour de Rome, le complimente sur sa nomination à l'abbaye de Saint-Sauveur et lui annonce qu'il a obtenu ses bulles pour la moitié du droit ordinaire (en italien) ; le chapitre de Saint-Sauveur, demande une augmentation de pension ; réponse dilatoire de l'abbé de Pingon ; Delpech, de Bordeaux, lui demande d'être chargé de ses intérêts temporels ; Duverger, syndic du chapitre de Saint-Sauveur, au sujet de l'augmentation de pension demandée par le chapitre, se plaint de la conduite des fermiers de l'abbé qui laissent l'église tomber en ruines par défaut de réparations ; relativement au partage des revenus ; à la refonte d'une cloche ; nouvelles plaintes contre Viallard, fermier de l'abbaye ; le chevalier d'Ersellot, de Blaye, réclame la ratification des accensements à lui passés par ses procureurs ; l'abbé de Guyonnet de Montbalen, au sujet de la nomination d'un vicaire à Sainte-Luce, ordonnée par arrêt du parlement de Bordeaux ; de la suppression des menses canoniales de Saint-Sauveur et de Saint-Romain de Blaye, ordonnée par arrêt du conseil d'État ; Lostau, prêtre, l'informe de l'arrêt qui ordonne l'établissement d'un vicaire à Sainte-Luce ; de Montdauphin, vicaire général de Bordeaux, demande son consentement à la suppression des places canoniales et des offices claustraux du chapitre de Saint-Sauveur ; Nepveu, notaire à Blaye, lui conseille de s'opposer à la suppression de la mense canoniale de Saint-Sauveur ; les jurats de Blaye et les chanoines de Saint-Sauveur et de Saint-Romain consentent à cette suppression ; nécessité de réparer l'église ; Ollière l'ainé, de Blaye, lui annonce la chute d'un pilier de l'église, de deux arceaux et de quinze brasses de lambris. - Lettres de Gaspard de Pingon, abbé de Saint-Sauveur, à l'abbé Sandré, curé de Puypaulin à Bordeaux, au sujet de ses procès contre les chanoines de Saint-Sauveur ; de la refonte d'une cloche, etc. - Lettres adressées à Gaspard de Pingon, par : Prévost, receveur des droits réunis à Blaye ; donne des détails touchant la sonnerie de l'église de Saint-Sauveur ; manque d'un vicaire à Sainte-Luce ; demande un bénéfice pour son neveu ; Rabaine, l'un de ses fermiers, affaires litigieuses ; Sandré, curé de Puypaulin à Bordeaux, son procureur, réclame une diminution du prix du bail de l'abbaye, les récoltes ayant été mauvaises ; des ornements pour l'église de Sainte-Luce ; envoi des lettres de change ; Tessier, l'un de ses fermiers, au sujet de ses comptes ; de Valcarcel, curé de Saint-Sauveur, réclame des ornements pour son église ; annonce la mort de l'abbé Sandré, curé de Puypaulin et titulaire d'une chapelle dans l'église de Saint-Sauveur ; demande cette chapelle pour lui-même en qualité de curé ; remerciements ; s'en rapporte à lui pour terminer leurs différends ; effervescence des paroissiens de Sainte-Luce qui veulent avoir un curé pour leur paroisse « même par le moyen des armes » (1790) ; Viallard, son fondé de pouvoirs, au sujet de ses affaires d'intérêt, etc.

### **1E2337-1E2338, 1E2378-1E2379 Autres domaines et charges.**

**1655-1785**

### **1E2337 Seigneurie de Saint-Cyr, Saint-Didier et Saint-Fortunat, au Mont-d'Or, et du plan de Vaise.**

**1771-1779**

Bail à ferme passé par messire Gaspard de Pingon, chanoine de l'église comte de Lyon, en cette qualité seigneur mansionnaire de Saint-Cyr, etc., au profit de Guillaume Jaume et de Michel André, négociants, et de Jacques Dubuisson, agent de change à Lyon, de tous les appartements du château de Saint-Cyr et du droit de pêche dans la Saône, des droits de langues, enfin de tous les droits et revenus attribués à sa qualité de seigneur mansionnaire, pour neuf ans, moyennant le prix annuel de 425 livres ; autre bail du



droit de pêche, par le même, au profit de Gabriel et de Pierre Regnault, frères, libraires-imprimeurs, à Lyon, pour six ans, moyennant le prix de 200 livres payable chaque année ; nouveau bail, par le même seigneur, au profit du sieur Guillaume Jaume, négociant à Lyon, Clément d'Audignac, directeur des octrois de Lyon, Pierre Rossat et Claude Mathieu, négociants, des appartements du château de Saint-Cyr, des droits de pêche, de langues, etc., pour six années, au prix annuel de 450 livres.

---

### **1E2338 Aumônerie du roi de Sardaigne.**

**1781-1785**

Lettres patentes de Victor-Amédée (III), roi de Sardaigne, confirmant Gaspard de Pingon dans sa qualité d'aumônier, après que celui-ci eût manifesté le désir d'obtenir un honorable repos, et le nommant conseiller d'État ; note des frais de l'expédition des ces lettres patentes ; lettres missives de l'archevêque de Turin, grand aumônier du Roi, adressées au comte de Pingon, l'informant que le Roi, en lui accordant le titre de son conseiller, lui conserve celui de son aumônier et « l'a nommé à une pension de 3,000 livres sur l'abbaye de Saint-Bénigne » (2 copies) ; bulles du pape Pie VI, confirmant à Gaspard de Pingon la pension à lui accordée par le roi de Sardaigne sur l'abbaye sécularisée des Saints-Benoît et Bénigne, autrefois monastère de l'ordre de Saint-Benoît, n'appartenant à aucun diocèse, mais soumise immédiatement au Saint-Siège ; notes au sujet des frais d'expéditions desdites bulles ; exequatur de ces bulles, délivré à la requête de l'abbé de Pingon, par le sénat de Turin.

---

### **1E2378 Ermitage du Mont-Cindre.**

**1655-1784**

Notes commémoratives d'une requête présentée au chapitre de l'église de Lyon, par frère Jean-Jacques, visiteur des ermites de l'institut de Saint-Jean-Baptiste, pour la construction d'un ermitage ; de la permission accordée par le chapitre ; de la ratification par le chapitre du contrat de concession de l'ermitage du Mont-Cindre par M. de Contenson, seigneur mansionnaire de Saint-Cyr, au profit du frère Jean-Jacques, visiteur des ermites. - Permission donnée par Charles de Châteauneuf de Rochebonne, chararier de l'église, comte de Lyon, à Louis Daguerre, prêtre natif de la ville de Saint-Lô, d'aller résider à l'ermitage de Notre-Dame au Mont-Cindre, avec le frère Jean Bochart ; une copie ; permission du provincial du tiers-ordre de Saint-François de l'Observance, à Rome, donnée à Jean Bouchard, de prendre l'habit d'ermit ; certificat d'Antoine de Neuville, abbé de Saint-Just (diocèse de Beauvais), vicaire général de Camille de Neuville, archevêque de Lyon, portant que Jean Bouchard a résidé pendant six ans à l'ermitage du Mont-Cindre ; extrait baptistaire de frère Pierre Chazelle ; prise d'habit de frère Pierre Chazelle chez les PP. du tiers-ordre de Saint-François, dans leur couvent de la Guillotière ; nominations successives d'Étienne Magdinier et Pierre Chalupin en qualité des gardes de l'ermitage, par Gaspard de Pingon, chanoine de l'église, comte de Lyon, en sa qualité de seigneur mansionnaire de Saint-Cyr ; compte des réparations faites à l'ermitage par Jouvard, serrurier de Saint-Cyr, et par Jean-Louis Manissier, maçon.

---

### **1E2379 Domaine d'Écully.**

**1679-1782**

Domaine d'Écully, acquis par dame Anna-Josephe de Biérix, veuve de messire Claude-Antoine de Pingon, chevalier, des héritiers de feu sieur Jean Péricaud (voir 1 E 2088). - Fondation de trois messes basses, par Jean Guillet, bourgeois de Lyon, dans une chapelle « que ledit sieur fera bastir » dans son domaine d'Écully (on lit au dos : « actuellement possédé par Madame la veuve de Pingon, 21 novembre 1782 ») ; reconnaissances des fonds possédés dans la paroisse d'Écully par Louis, Hugues et Claude Himbert, laboureurs audit lieu, au profit des seigneurs chanoines, comtes de Lyon, à cause de leur seigneurie d'Écully ; Vente d'une prise d'eau dans leur puits par Louis et Claude Imbert (on lit aussi Himbert), père et fils, en faveur de sieur Rémond Estienne, marchand, bourgeois de Lyon, moyennant la somme de 110 livres ; homologation de cette vente par le chapitre de l'église de Lyon ; fondation de cinq messes dans la chapelle qu'il a fait bâtir dans l'église d'Écully, par Rémond Estienne, ancien échevin ; quittance de la somme de 20 livres 15 sous pour droit d'amortissement de la rente de 6 livres 5 sous de la fondation des cinq messes par Rémond Estienne ; transaction entre les curés et luminiers de la paroisse d'Écully, et sieur Jean Péricaud, bourgeois de Lyon, acquéreur du domaine dont il s'agit, au sujet de l'usage de la chapelle fondée par Rémond Estienne ; observations pour madame Péricaud contre les prétentions du curé relativement à ladite chapelle ; dénombrement des fonds qui dépendent du « domaine de madame Péricaud » (3 copies) ; dénombrement générique du « mobilier de madame la veuve Péricaud » (2 copies) ; contrat de vente dudit domaine par les héritiers de Jean Péricaud au profit de Madame Anne-Josephe de Biérix, veuve de messire Claude-Antoine de Pingon, chevalier, moyennant le prix de 31,000 livres pour les bâtiments et les fonds, et de 3,000 livres pour les meubles et denrées ; état des denrées quittancé par la veuve Péricaud ; estimation des droits de lods dus à l'occasion de cette vente aux chapitres de Lyon et de Saint-Just et à la rente de Poleymieux appartenant aux héritiers Mathon ; transaction entre madame de Pingon, d'une part, Étienne Desvignes, vigneron, et Andrée Viancey, sa femme, veuve en premières noces de Jacques Humbert et fille de Claude Imbert, au sujet de la prise d'eau vendue par Louis et Claude Imbert à sieur Rémond Estienne, le 1er mars 1699, y joint une copie.

---

### **1E2380-2395 Pièces personnelles.**

**1744-1790**

---

**1E2380-1E2381 Pièces diverses.**

1756-1789

---

**1E2380 Dispense de lire le bréviaire.**

1778

Dispense de lire le bréviaire accordée à Gaspard de Pingon, par la sacrée pénitencerie de Rome, motivée par la faiblesse de la vue dudit de Pingon ; certificat de l'avocat expéditionnaire en Cour de Rome portant qu'il a sollicité et obtenu la dispense ci-dessus.

---

**1E2381 Fournisseurs, revenus, quittances.**

1756-1789

Notes, mémoires des marchands et fournisseurs de M. le comte de Pingon ; quittances, etc. - États de ses revenus ; des sommes qui lui sont dues, etc.

---

**1E2382-1E2384 Procédures.**

1744-1788

---

**1E2382 Contre les chanoines de Lyon.**

1788

- « Mémoire pour M. le comte de Pingon contre plusieurs de MM. les comtes, ses confrères » (chanoines comtes de l'église de Lyon), au sujet de la distribution entre les chanoines, des revenus du chapitre. (Les quatre premiers feuillets de ce mémoire sont lacérés).

---

**1E2383 Procurations générales.**

1744-1757

Procurations générales passées par : Hiacynthe de Pingon à Nicolas, fils de Jean-Jacques Poncet, avocat au sénat de Savoie ; Gaspard de Pingon, chanoine, comte de Lyon, à Benoît Barlet, procureur au sénat de Savoie ; nobles François-Marie-Hyacynthe de Pingon, chevalier non profès de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, à noble Gaspard de Pingon, son frère ; Gaspard de Pingon à François-Marie-Hiacynthe de Pingon, etc.

---

**1E2384 Héritage d'Antoine de Pringon.**

1747-1748

Pièces d'une procédure au sénat de Savoie, intentée à noble Hiacynthe de Pingon des comtes de Sallenove, seigneur de Prangin, par nobles Gaspard de Pingon, chanoine de l'église comte de Lyon et par François-Marie-Hiacynthe de Pingon, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, ses frères cadets, réclamant leur part de l'héritage de leur père Antoine de Pingon, seigneur de Prangin, et de leur mère dame Madeleine d'Arestel. - Requêtes ; ajournements ; assignations ; consultation pour Gaspard de Pingon par les avocats Demos, Pomel, Mollinga et Dolin. (Procédure incomplète). - Notes non signées au sujet de la seigneurie de Marlioz en Genevois.

---

**1E2385-1E2393 Correspondance reçue par Gaspard de Pringon (par ordre alphabétique de correspondant).**

1754-1790

---

**1E2385 B.**

1754-1780

Lettres adressées à Gaspard de Pingon, par : Baril fils, de Givors, au sujet du payement d'une redevance par Pitrat ; Bavet, son châtelain à Givors, au sujet d'un mai que les jeunes gens de Givors voulaient planter devant la maison du châtelain ; l'abbé de B... (de Bagneu ? voir 1 E 2362), de Gap, au sujet de la ferme du prieuré de Tallard ; Christophe de Beaumont, archevêque de Paris ; vœux de bonne année ; dame Beltram-Vallaise, de Turin : remerciements pour un envoi de gants ; Jean-Pierre Biord, au sujet d'un postulant à un bénéfice, recommandé par de Pingon ; de Bouillé, chanoine, comte de Lyon, compliments ; Bovet, de Paris, son cousin, lui rend compte des démarches faites en sa faveur près du cardinal de Soubise, de M. de Mirepoix et de l'évêque de Chalon.

**1E2386 Ch-Co.**

**1756-1785**

Lettres adressées à Gaspard de Pingon, par : Jérôme-Marie Champion de Cicé, archevêque de Bordeaux : lui recommande un sujet pour une cure dont il a la nomination en qualité d'abbé de Saint-Sauveur de Blaye ; demande sa procuration pour nommer en son nom aux cures vacantes dont il a la collation ; de Chauvelin, garde des sceaux, compliments de nouvelle année ; Gaspard de Cordon, chanoine, comte de Lyon, au sujet d'un procès au parlement ; de l'affaire du pont qui n'avance pas (il s'agit, sans doute, du nouveau pont de l'archevêché, sur la Saône à Lyon) ; lui annonce sa convalescence et lui demande à emprunter une somme pour son frère le sous-doyen de Saint-Chef ; annonce la mort de Castellans le cadet, chanoine, comte de Lyon, la nomination de l'abbé de Mettey, grand vicaire d'Aix, au canonat vacant et sa propre nomination à la dignité de précenteur ; lui demande une prébende.

**1E2387 Cu-D.**

**1755-1770**

Lettres adressées à Gaspard de Pingon, par : Curlando, de Turin, au sujet de copies de certains titres qu'il a fait faire aux archives de Turin, avec le détail des frais ; lui annonce que la misère est grande et que « M. l'évêque d'Aqui a été transféré à l'évêché de Mondovi, deux fois plus riche que celui qu'il vient de quitter » ; Joseph Deschamps de Chaumont, évêque de Genève (Annecy), souhaits de bonne année ; Devigo, son procureur fiscal à la juridiction de Givors, lui fait savoir qu'Eynard, directeur de la verrerie, fait faire des murs sans avoir obtenu les alignements ; lui demande l'empreinte de ses armes pour faire graver un sceau à l'usage de la juridiction ; demande un prêtre pour desservir l'église de Bans ; lui envoie un fermier, au sujet d'un procès avec les chartreux de Sainte-Croix, réclamant la propriété de jardins à Givors (V. E. 2334) ; concernant l'abénévis des eaux et des atterrissements ; rapporte que Pierrette Giraud a été violée par Jean Muni ; que le mari ne veut pas se porter partie civile et désire que Muni soit poursuivi d'office aux frais du seigneur ; Dutroncy, de Montbrison, au sujet de travaux mal exécutés au prieuré de Bard.

**1E2388 G-L.**

**1757-1758**

Lettres adressées à Gaspard de Pingon, par : Gelez, de Paris, relativement à un procès au parlement de Paris, entre de Pingon et ses fermiers ; Guillaume d'Hugues, archevêque de Vienne, lui demande ses bons offices pour obtenir la grâce d'un jeune homme de Condrieu qui a tué son camarade dans une rixe « qu'ils ont eu ensemble sur le Rhosne ; » compliments de nouvelle année ; Hussenet, de l'ordre de Malte, de Chambéry ; déconvenue d'un imposteur, se disant de la Roche de Fontenille, officier blessé sur les vaisseaux du bailli de Suffren, reconnu, après avoir fait des dupes et conduit à Chapareillan par quatre archers ; Louis-Sextius de Jarente de La Bruyère, évêque de Digne, compliments de nouvelle année ; Jean-Georges Lefranc de Pompignan, archevêque de Vienne, le complimente sur sa nomination à la dignité de chamarié de l'église de Lyon ; François-Marie Lemaître de la Garlaye, évêque de Clermont, qui annonce que ses lettres de promotion au grand vicariat de l'abbaye de Saint-Michel de la Cluse seront insinuées au greffe des insinuations de son diocèse ; Auguste Lipinski, à Paris, lui donne son adresse à Paris et le charge de complimenter plusieurs personnes à Turin ; De Lurieu, de Lyon.

**1E2389 M.**

**1757-1786**

Malyvert de Pingon, au sujet d'une consultation d'avocat relative au prieuré de Tallard ; dame de Malyvert de Pingon, lui demande à emprunter de l'argent pour le trousseau de sa fille ; Yves-Alexandre de Marbeuf, évêque d'Autun, compliments ; Jean-Baptiste Marchesi, au sujet de l'envoi du portrait du cardinal Cavalchini par l'abbé-comte Zenoni, avec la minute d'une lettre de remerciement à ce dernier ; l'archevêque de Mira, n'a pu jusqu'à présent parler en faveur du cardinal de Soubise et le remercie des compliments qu'il lui a adressés sur sa nomination à la nonciature de France ; Mormate, de l'ordre de Malte, concernant des emprunts à faire pour le chevalier de Pingon, son frère, commandeur des Feuillées ; de Montjour, doyen du chapitre et comte de Lyon, envoi du prospectus de l'histoire de l'église de Lyon pour être présenté au roi de Sardaigne et à la famille royale ; de Montmorillon, chanoine et comte de Lyon, au sujet d'un traité avec le sieur Siseron (Ciscron-Rival ?) qui « servira dans l'occasion à prouver la constance du chapitre [de Lyon] à refuser la nouvelle liturgie, puisqu'il se constituoit en dépense pour conserver l'ancienne ».

**1E2390 O-Pie.**

**1761-1780**

Orizel, de Montbrison, au sujet d'un procès contre des fermiers ; Ossorio, de Turin, félicitations sur sa nomination de vicaire général en France de l'abbaye Saint-Michel-de-la-Cluse par le cardinal Cavalchini ; François Ours de Turin, au sujet de son portrait retardé par le portrait du roi de Sardaigne, de son buste en terre cuite remis à M. Bonnafous pour le lui faire parvenir à Lyon ; copie d'une lettre du pape Pie VII à l'archevêque de Turin relative au jubilé de 1775.

### 1E2391 Pin-R.

1755-1787

Pièces 1 à 22. Le chevalier de Pingon, son frère, au sujet de la rivière de l'Albane et d'un canal d'irrigation projeté ; le comte de Pingon, son frère, concernant les terres de Sarlioz et Mallenove, il se plaint du peu de revenu que lui donnent ses terres et de la difficulté qu'il éprouve à faire de l'argent à ses sœurs, des embarras financiers, de ses procès en général et en particulier contre M. Duclos au sujet de la terre de Marlioz que revendique ce dernier ; Praire de Terrenoire, de Saint-Etienne.

Pièces 23 à 30. De Rivirie, au sujet d'une petite rente qu'il lui doit ; Charles de Rohan, prince de Soubise, compliments de nouvelle année ; Claude-Humbert de Rollan, archevêque de Tarentaise, parle de la mort de Mme de Mondroux et de Mlle de Valerieu, demande pour un protégé une place de garçon perruquier à Lyon, du linge de table et des chemises, accuse réception de bière envoyée de Lyon, et félicite au sujet de sa nomination de vicaire général en France de l'abbaye Saint-Michel-de-la-Cluse par le cardinal Cavalchini ; de Rossi de Toningue, accuse réception d'une lettre que Gaspard de Pingon lui a écrite et annonce qu'il l'a envoyée à Turin pour être mise sous les yeux du roi de Sardaigne.

### 1E2392 S.

1772-1787

De Saint-Germain, de Turin, félicitations sur sa nomination à une abbaye en France (Saint-Sauveur-en-Blaye) ; la comtesse de Saint-Paul, démarches infructueuses au sujet d'une généalogie ; de Saligny, chanoine et comte de Lyon, l'informe qu'il a pourvu, en vertu de sa procuration, à plusieurs prébendes dont il est collateur ; Pierre-François de Salles de Thorens, évêque d'Aoste, compliments de nouvelle année ; Sanson, de Paris, au sujet de plusieurs procès en Parlement, annonce le gain de son procès contre MM. de Sautereau et de la Verpillière, l'informe d'un arrêt par lequel « les pairs et magistrats du parlement ont tous juré, d'une voix unanime, de n'entrer dans aucun corps, aucune compagnie qui ne serait pas le Parlement tel qu'il est aujourd'hui, revêtu des mêmes pouvoirs, etc. » ; mise à la Bastille des douze députés que la noblesse de Bretagne avait envoyés à Paris « pour présenter des mémoires au Roi contre les nouvelles opérations » ; disgrâce du duc de Rohan-Chabot, du duc de Praslin, de Boisgelin et de La Fayette, qui avaient signé ces mémoires ; départ du maréchal de Vaux « pour commander à Grenoble et y rompre l'assemblée des communes qui étoit indiquée pour le 21 de ce mois [juillet 1788] » ; au sujet de son procès contre les habitants de la paroisse de Bard dont il est prier ; remise des Etats généraux du 4 mai prochain [1789], bruit à la mort de l'empereur d'Allemagne ; siège de la maison Réveillon par les ouvriers du faubourg Saint-Antoine à Paris ; suppression (dit-on) des écoles de droit, des académies des sciences, sculpture, peinture etc. ; il ajoute : « c'est aujourd'hui ou demain qu'on doit arrêter le plan des finances. On attend ce résultat avec bien de l'empressement car c'est de là que dépend le salut de la France » ; aliénation des biens du clergé ; assemblée des députés qu'on appelle « les Noirs » aux capucins de la rue Saint-Honoré, pour protester contre ce décret ; suppression des parlements, etc. Duchesse Mariane de Savoie, compliments de nouvelle année, elle serait charmée de le voir à Bourbonne, l'a recommandé au cardinal de La Rochefoucauld, etc. ; Simon, négociant de Marseille : paiements faits pour ses frais de commandeur ; le cardinal de Soubise : compliments de nouvelle année ; le maréchal de Soubise : même objet.

### 1E2393 T-V.

1755-1790

Le cardinal de Tencin, archevêque de Lyon ; l'abbé de Tonnerre : compliments ; Thérèse de Valerieu, sa cousine, de Turin : lui donne l'espoir d'être nommé à un évêché par la protection de la princesse de Carignan ; Vasselier, de Lyon : nouvelles de Lyon, remblais de la presqu'île de Perrache, établissement de la manufacture d'indiennes de Fazy de Genève ; le baron de Vautravers, de Rocall en Suisse, l'engage à venir le voir en se rendant à son poste à Turin, lui fait espérer qu'il l'accompagnera dans cette ville, et espère pouvoir se rendre utile au service du roi de Sardaigne.

### 1E2394 Correspondance adressée à François-Marie-Hyacinthe de Pingon, commandeur de la commanderie des feuillets, en Bresse.

1754-1786

Le chevalier de l'Aubépin, annonce qu'il lui a acheté un fusil à deux coups à Saint-Etienne, lui parle d'un procès et d'autres affaires d'intérêt ; de Lesgallery, de Montbrison, se disculpe d'avoir intenté un procès aux anciens fermiers de la commanderie [de Chazelles, de saint-Jean-des-Prés, de Montbrison ?] ; l'archevêque de Mira, de Paris, lui donne l'assurance qu'il ne négligera rien pour obliger son frère ; le chevalier de la Vilatte, de Malte, condoléances au sujet de la mort de son frère aîné (Hyacinthe, mort en 1770), l'engage à s'occuper de ses affaires en France, de ses bois à la commanderie de Villedieu, etc.

### 1E2395 Cote vacante

Documents transférés dans la sous-série 10 G. Une note au crayon papier renvoie à l'armoire Loth, vol. 2, n° 11 bis [titres à Turin] et la seconde renvoie à l'armoire Abram bis, vol. 19, n° 8 [mémoire sur les ouvriers fabricants d'étoffes à Lyon].

## 1E2804- 1E2839 Pomey (famille) et seigneurie de Rochefort (Beaujolais, Lyonnais).

1368-1790

### Biographie ou Histoire :

La famille de Pomey, originaire peut-être de Chessy, s'établit à Amplepuis au XV<sup>e</sup> siècle, à la suite d'une alliance avec la famille des Chézaux. « Elle exerça des charges de judicature et forma de nombreuses branches, toutes éteintes à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, excepté une qui a possédé le château de Rochefort jusqu'en 1887 et dont le dernier descendant mâle est mort en Charolais, en 1890. Au XVII<sup>e</sup> s. elle a donné deux échevins et un prévôt des marchands à la ville de Lyon, un trésorier de France, des magistrats au Présidial de Lyon et au Parlement de Dombes. Elle a possédé le château de Rochefort de 1606 à 1887 », date de la mort d'Hippolyte de Pomey qui ne laissait que deux filles, ayant vu mourir ses six autres enfants (Paul de Varax). Les Pomey étaient notamment seigneurs de Rochefort, des Sauvages, de Montchervet et Croizel en Beaujolais ; La Forest et Combefort en Lyonnais ; Rancé en Franc-Lyonnais.

Antoine de Pomey, vivant en 1526 et 1536, eut cinq enfants dont :

- Briand de Pomey, qui forma la première branche des seigneurs de Rochefort, laquelle s'éteignit avec son petit-fils Hugues de Pomey ;

- Jean de Pomey, dont l'arrière petit-fils Hugues forma la deuxième branche des seigneurs de Rochefort.

Briand de Pomey (mort en 1617), notaire royal et greffier d'Amplepuis, avait épousé en 1559 Françoise Gaultier, dont il eut :

- Benoît, qui acheta en 1606 la seigneurie de Rochefort à Claude de Rébé, et qui mourut en 1645 sans postérité ;

- Jean, qui suit ;

- Pierre, seigneur de Croizel, mort en 1605

- Et quatre filles dont Philiberte (baptisée en 1580, morte en 1666, marraine de la grande cloche de l'église d'Amplepuis en 1602) : elle épousa en 1611, en secondes noces Pierre Guillard (1589-1653), greffier, puis lieutenant, puis juge civil et criminel de la baronnie d'Amplepuis, dont le fils également prénommé Pierre fut trésorier de France en la généralité de Lyon. Son nom apparaît dans les terriers.

Jean de Pomey, juge ordinaire d'Amplepuis, avocat au siège présidial de Lyon, procureur du roi en la sénéchaussée et siège présidial de Lyon, procureur général au parlement de Dombes de 1620 à 1626, échevin de Lyon de 1636 à 1638, recteur du grand Hôtel-Dieu de Lyon, mourut en 1642.

Son fils Hugues, baptisé en 1606, hérita de son oncle Benoît la seigneurie de Rochefort, les Sauvages, Montchervet, Combefort, La Forest et Rancé. Il mourut en 1688, lui aussi sans postérité. La seigneurie de Rochefort passa donc à la deuxième branche, soit à Hugues de Pomey, cousin et filleul du précédent, qui mourut en 1710 ou 1711. Son fils Jacques (1692-après 1769) lui succéda.

Le dernier descendant mâle de la famille de Pomey, Hippolyte, mourut en 1887. Sa fille Adèle avait épousé en 1876 le comte Paul de Varax, c'est ainsi que le château entra en possession de cette famille ; les Varax résidèrent à Rochefort et Paul de Varax écrivit l'histoire de la famille.

Le collège d'Amplepuis porte encore le nom d'Eugénie de Pomey (1814-1881), sœur d'Adèle et fille d'Hippolyte : « elle fut chanoinesse de Sainte-Anne de Bavière et mourut au château de Rochefort, le 2 septembre 1881, vénérée et regrettée de sa famille, des pauvres et de tous ceux qui la connaissaient » (Varax, *op. cit.*). Elle avait une nièce, également prénommée Eugénie (1855-1883).

### Bibliographie :

Paul de Varax, *Un livre de famille. Généalogie de la famille de Pomey, sa descendance par les femmes, ses fiefs et seigneuries, les ascendants des enfants d'Hippolyte de Pomey de Rochefort et de Pauline Ravel de Maval, leur descendance*, Lyon, 1899.

---

## 1E2804 Acquisition de la seigneurie de Rochefort.

1606-1616

Compte de recette (1606-1610); "déclaration et explication du contrat de vente de la terre et seigneurie de Rochefort et les Sauvages" (1609); ordonnance du Roi maintenant Benoît de Pomey dans ses possessions (1612); contrat d'achat des rentes et servis de Rébé (1613); bail à ferme de la terre de Rochefort (1615 à 1618); quittance (1616).

---

## 1E2805-1E2811 Terriers antérieurs à la famille de Pomey.

1368-1602

**1E2805 Terrier vieux de la rente de Rochefort.**

**1368-1508**

Recueil, sans ordre chronologique, de fragments et extraits de terriers dont les cens et servis se perçoivent dans la paroisse d'Amplepuis, reconnus au profit de : fol. 1 : Noble Jeanne de Rochefort, femme de noble Guiot de Vaux (1427) ; fol. 1 v° : André de Rochefort, damoiseau (1368) ; fol. 2 : noble Guiot Buzon, alias de Vaux, et Jeanne de Rochefort, sa femme (1416) ; fol. 3, 10 v°, 14, 21 v°, 22 : Guillaume et Henri de Taney, frères, damoiseaux (1381-1451) ; fol. 4 : noble Guillaume [Girin] de Vizeria, damoiseau (1417) ; fol. 5 v° et suiv. : noble Jean Girin de Vizeria, damoiseau (1418-1451) ; fol. 11, 15 et suiv. : nobles Antoine et Jean Girin de Vizeria, damoiseaux (1441-1452) ; fol. 12 v° : noble Benoît de Sarron, damoiseau, seigneur de Rochefort (1508) ; fol. 23 v° : noble Antoine de Vizeria, seigneur de Vareilles (1464) ; fol. 24 et suiv. : noble Guichard de Sarron, seigneur de Marcoux, et Jeanne, sa femme, fille de feu Jean de Vaux (1445) ; fol. 33 et suiv. : noble Benoît de Sarron, damoiseau, seigneur de Marcoux et de Rochefort (1491), pour des rentes qui appartenaient précédemment à Antoine et Jean de Vizeria, puis à noble Nicolas Troignard et Jeannette, sa femme, d'Amplepuis, qui les vendirent à Benoît de Sarron [fol. 31].

**1E2806 Terrier de la rente de Passinge.**

**1476-1535**

Terrier reçu par plusieurs notaires, dont les rentes se perçoivent dans la paroisse de Machezal, de Cherassimont, de Saint-Just-la-Pendue, des Sauvages, de Fourneaux, d'Amplepuis, de Rigny, au profit : de Marie de Nagu, dame de Passinges, veuve d'Antoine de Saint-Romain, seigneur de Valorges ; de Rolin de Saint-Romain, seigneur de Valorges, fils d'Antoine (1477-1494) ; de Guy de Ferrières, seigneur de Valorges et Jeanne de Saint-Romain, sa femme (1527-1535).

**1E2807/1-1E2807/2 Terrier de la rente des Forges.**

**1508-1541**

**1E2807/1 Minute.**

**1508-1541**

Terrier reçu par Jean Dubecy, notaire royal, au profit de Parceval de La Balme et Jacqueline Namy, sa femme. Reconnaissances de fonds dans les paroisses de Saint-Jean-la-Bussière, Amplepuis, Ronno, les Sauvages, Fourneaux, Saint-Vincent-de-Reins.

**1E2807/2 Copie non signée du terrier précédent.**

**XVIIe s.**

**1E2808 Terrier de la rente de Montchervet.**

**1512-1530**

Terrier reçu par Pierre Dubecy, clerc notaire d'Amplepuis, au profit de noble Claudie de Talaru, dame de Meyré et de Montchervet. Reconnaissances de fonds dans les paroisses d'Amplepuis, Les Sauvages, Machezal. Accord entre noble Antoine de Thélis et Jeanne de Saint-Romain, sa femme, seigneur et dame de Lespinasse et de Valorges, d'une part, et Pierre de Foudras, écuyer, seigneur de La Farge, pour et au nom de ladite Claudie de Talaru, d'autre part, au sujet des servis dus par les tenanciers du tènement de la Seretière, paroisse d'Amplepuis et Machezal (1519).

**1E2809 Terrier de la rente de Rochefort.**

**1527-1557**

Terrier reçu par Antoine Marchand, clerc notaire d'Amplepuis, au profit de noble Claude de Sarron, seigneur de Rochefort, fils et héritier universel de feu Benoît de Sarron. Reconnaissances de fonds dans les paroisses de Machezal, Amplepuis et Ronno. Fol. 45 : deux autres reconnaissances reçues par Gojard et Guillard, notaires royaux, au profit de Claude de Sarron (1551 n.st. 1557).

**1E2810 Terrier de la rente de Rochefort (3 cahiers sous une même pochette).**

**1571-1579**

Minute du terrier reçu par Pierre Guillard, clerc notaire d'Amplepuis, prenant dans les paroisses de Ronno et d'Amplepuis, reconnu au profit de François de Sarron, seigneur de Vaux, Rochefort, Chalatofrey et Dublize, à cause de sa seigneurie de Rochefort.

Copie du précédent, signée Guillard. Fol. 43 : copie du contrat de vente « de la rente noble des cens et servis annuel et perpétuel, portant lodz, vendz et aultres droictz seigneuriaux, selon la coustume de lad. baronnie d'Amplepuis », passée par Claude de Rébé, seigneur et baron d'Amplepuis, Thizy, Rébé et Rochefort, au profit de noble Pierre d'Ausserre, conseiller du Roi, avocat au siège

présidial de Lyon, seigneur du lieu d'Ausserre, Le Planil et Peyvolla (1579).

Fragment d'un terrier reconnu au profit du seigneur de Rochefort. 1571-1572

---

**1E2811 Terrier de la rente des Forges.**

**1590-1602**

Terrier de la rente des Forges reçu par Pomey, notaire royal, au profit de Pierre de Sarron, écuyer, seigneur des Forges, Civrieux et Montagny. Reconnaissances dans les paroisses d'Amplepuis, Les Sauvages, Saint-Jean-La-Bussière, Fourneaux, Saint-Symphorien-de-Lay, Chirassimont et Machezal. Manquent les quatre premiers feuillets.

---

**1E2812-1E2839 Terriers de la famille de Pomey.**

**1566-1790**

---

**1E2812 Briand de Pomey.**

**1584-1585**

Terrier de la rente acquise de l'infirmier de Saint-Irénée par Briand de Pomey, notaire royal d'Amplepuis, reçu au profit de celui-ci par Dubecy, notaire royal. Reconnaissances dans les paroisses de Ronno et d'Amplepuis. Petit in-fol., papier ; 9 feuillets.

---

**1E2813-1E2823 Benoît de Pomey.**

**1566-1635**

---

**1E2813 Montchervet. Terrier de la rente.**

**1566-1571**

Expédition signée Pierre Guillard, notaire royal, du terrier « de la rente de Montchervet (qui se perçoit dans la paroisse d'Amplepuis) » reconnu au profit de Jean Le Nagu, seigneur de Varennes, Montchervet et Meyré, à cause de la seigneurie de Montchervet de 1566 et 1571, « duquel Me Claude Farges a droit par acquisition et duquel Me Benoit de Pomey a acquis ».

Belle reliure en cuir.

---

**1E2814 Montchervet. Terrier de la rente : copie du précédent.**

**1566-1571**

---

**1E2815-1E2818 Grand terrier de Benoît de Pomey.**

**1609-1635**

Terrier reçu par Guillard notaire royal, au profit de noble Benoît de Pomey, conseiller du roi, trésorier pour le Roi en la généralité de Lyonnais, seigneur de Rochefort, Les Sauvages et La Forest. Lettres patentes du Roi, portant commission pour la rénovation du terrier de Rochefort ; commission du bailli de Beaujolais à Pierre Guillard pour la réception dudit terrier ; acte de prise de possession par Benoît de Pomey « de ses terres et seigneurie de Rochefort et Les Sauvages » ; préambule du terrier. Reconnaissances des rentes de Rochefort, du prieuré de Beaulieu, de la communerie de Savigny, de Charrelon, qui se perçoivent dans les paroisses de Ronno, Amplepuis, Les Sauvages. Fol. 899 : vente au profit de Benoît de Pomey par Jean de Sarron, seigneur des Farges, Vaudragon etc., de « tous les cens et servis, revenus et rentes annuelles... audict lieu de Sarron deubz par ledit sieur de Pomey sur ses domaines ou parties d'iceux » situés dans les paroisses de Les Sauvages, Saint-Symphorien, Fourneaux etc. (1632). Fol. 901 : autre vente au profit du même Benoît de Pomey par Philibert de Rébé, seigneur et baron d'Amplepuis, des cens et servis mentionnés dans l'acte (1632).

Le registre est dérelié et les cahiers, qui ont été rentoilés, sont conservés séparément.

---

**1E2815 Table et fol. 1 à 220.**

---

**1E2816 Fol. 221 à 460.**

---

**1E2817 Fol. 460 à 680.**

---

**1E2818 Fol. 681 à 920.**

**1E2819 Extraits de terriers (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s).**

**XVII<sup>e</sup> s.**

Extraits de terriers prenant dans les paroisses d'Amplepuis, Merchezal, Ronno, Les Sauvages, faits par Delaroche et Guillard, notaires royaux, pour servir à Benoît de Pomey, seigneur de Rochefort, Les Sauvages et La Forest, reconnus au profit des suivants. Fol. 8 : Claude Farges, notaire royal de Ternant, seigneur de Montchervet (1618-1619) ; fol. 50 : Benoît de Pomey, seigneur de Rochefort, à présent de Montchervet (1624-1645) ; fol. 192 : « extrait des confessions et reponces de la rente [du prieuré] de Boulieu, paroisse d'Amplepuis, acquise par Benoît de Pomey, seigneur de Rochefort, de Pierre Guillard, notaire royal d'Amplepuis », reconnue au profit dudit prieuré (1344-1515) ; fol. 220 : reconnaissances au profit de Jean Namy, écuyer, seigneur de La Forest, ayant droit des dames de Beaulieu (1592) ; fol. 244 v° : au profit d'Édouard de Beaujeu, seigneur d'Amplepuis (1461) ; fol. 363 : au profit de Jean Regrey, notaire de Sienne, paroisse des Sauvages (1509-1515) ; fol. 406 : au profit de Jean de Valenciennes, écuyer et Philiberte, sa femme (1505) ; fol. 416 : au profit de Jean Charellon, notaire royal de Saint-Cyr-de-Vallorges, au lieu et place des Regrey, de Sienne (1564-1565).

Fol. 440 Extrait du vieux terrier de Rochefort, reconnu au profit des suivants. Fol. 440 : Jean de Rochefort (1427) ; fol. 442 : André de Rochefort (1368) ; fol. 443 : Guyot Buzon et Jeanne de Rochefort, sa femme (1440) ; fol. 444 v° : Guillaume et Jean de Taney, frères (1402) ; fol. 449 : Jean Girin, seigneur de Vareilles (1430) ; fol. 460 v° : Henri de Taney (1381) ; fol. 463 v° : Antoine et Jean Girin, seigneur de Vareilles (1451) ; fol. 471 : Benoît de Sarron, seigneur de Marcoux et de Rochefort (1491) ; fol. 504 : Claude de Sarron, seigneur de Rochefort, fils et héritier de Benoît de Rochefort (1527-1557) ; fol. 597 : François de Sarron, seigneur de Rochefort (1571) ; fol. 674 : Hugon Lestoux, prieur de Rigny (1408) ; fol. 678 : Jean Malvoisin, prieur de Rigny (1457) ; fol. 690 : Pierre Charbonnier, prieur de Rigny (1490) ; fol. 699 : Jacques de Hugon, prieur de Rigny (1525) ; fol. 705 v° : Louise de La Rivoire, femme de noble Jean de Guétrières, chevaucheur de Saint-Symphorien-de-Lay (1579-1586) ; fol. 723 : François Mathei, communier de savigny (1495-1501).

Belle reliure (à restaurer).

**1E2820 Les Sauvages. Extrait de terrier.**

**1620**

Extrait du terrier de l'archevêque de Lyon par Rossignol et Souzy, notaires royaux, « pour servir à noble Benoist de Pomey, ecuyer, sieur de Sauvages, la Forest, Rochefort et Montchervet, trésorier général de France en la généralité du lyonnais, et propriétaire de ladite rente et autrefois acquise de mond. seigneur archevesque de Lyon ». Reconnaissances dans les paroisses de Les Sauvages, Fourneaux et Chirassimont.

**1E2821 Amplepuis. Extrait de terrier (1476-1484). XVII<sup>e</sup> s.**

**1476-1484**

« S'ensuit l'extrait des confessions et reconnoissances (1476-1484) passées au proffict du susnommé messire Jacques de Beaujeu, tant en la parroisse des Sauvaiges que d'Amplepuis, vendues et allienees par les sieurs barons d'Amplepuis aud. noble Benoist de Pomey, led. extrait prins et levé (par Guillard et Delaroche notaires royaux) sur le terrier dud. Amplepuis, receu et signé Namy, collationnées aux originaux desd. confessions exhibé et retiré par les sieur et dame de Rébé ».

**1E2822 Amplepuis. Extraits de terriers (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.).**

**XVII<sup>e</sup> s.**

Extraits par Guillard et Delaroche, notaires royaux, des terriers dont les rentes se perpétuent dans la paroisse d'Amplepuis pour servir à Benoît de Pomey, seigneur de Rochefort. Fol. 1 : reconnaissance de fonds au profit de la duchesse de Bourbon, dame de Beaujeu (1508) ; fol. 127 : au profit de Giulio Reste, gentilhomme milanais, seigneur et baron d'Amplepuis, Thel, Ranchal et La Goutte, à cause de son « chatel d'Amplepuis et baronnie dudit Amplepuis » acquis des duc et duchesse de Nivernais, qui furent auparavant de Jacques de Beaujeu, vivant baron et seigneur d'Amplepuis (1568-1570) ; fol. 190 : autres extraits, non signés, des reconnaissances passées au profit de la rente du prieuré de Beaulieu en Roannais, vendue au profit de Pierre Guillard, notaire royal, à Benoît de Pomey, seigneur de Rochefort (1344-1515) ; fol. 214 v° : au profit de Jean Namy, écuyer, seigneur de La Forest, « ayant droit en cette partie des dames de Beaulieu » (1589) ; fol. 216 v° : au profit de Pierre Guillard, notaire royal (1592).

**1E2823 Meyré et Montchervet. Extrait du terrier de 1534. XVII<sup>e</sup> s.**

**1534**

Extrait signé Farges, notaire royal, du terrier reçu par Courtoys (1534) au profit de noble Pierre de Vualty, à cause des maisons de



Meyré et Montchervet, dont les rentes sont dues dans les paroisses d'Amplepuis et Machezal, pour servir à Claude Farges, seigneur de Montchervet [incomplet du commencement et de la fin].

---

**1E2824-1E2826 Hugues de Pomey : terrier Janson et Dubois.**

**1677-1680**

Terrier reçu par Janson et Dubois, notaire royaux, au profit de Hugues de Pomey, écuyer, conseiller du roi, seigneur de Rochefort, Les Sauvages, La Forest et Ranée, ancien prévôt des marchands.

---

**1E2824 Vol. 1. Paroisses d'Amplepuis, Ronno et Machezal.**

**1677-1680**

Reconnaisances de fonds dans la paroisse d'Amplepuis, aux territoires du Mont et des Perretons, de Vaux et de la Gandalière, du curtil des Fours, des petits Chazeaux, de Rodet, de Grollet, de la Péroudière, de chez Tiroyon, de chez Varines, de la Goutardière, des Plasses, de Goutelon, de Mioland, du Rat, de Bezachères, de Montretu, de Berland, de Silloux, de Guerre, de la Pierre, de Vercolon, de la Céretièrre, de Barberel, Echallon et Rossillon, du domaine Blanchon ; reconnaissances de fonds dans les paroisses de Ronno et de Machezal.

---

**1E2825 Vol. 2. Paroisse des Sauvages.**

**1677-1680**

Reconnaisances de fonds situés dans la paroisse des Sauvages aux terroirs de Charpeney, La Rivoire, La Renardièrre, la Messonnière et du Chavanis, de Lagay, de la Chapelle-de-Suene, de Bostmangu.

---

**1E2826 Copie incomplète du précédent.**

**1677-1680**

Non relié, manque la fin.

---

**1E2827-1E2835 Jacques de Pomey.**

**1709-1764**

---

**1E2827-1E2828 Seigneurie de Rochefort. Terrier des rentes nobles.**

**1726-1730**

Terrier des rentes nobles du château de Rochefort, expédié par Belle, notaire royal, au profit de Jacques de Pomey.

---

**1E2827 Vol. 1. Paroisse d'Amplepuis.**

**1726-1730**

Curtils et mas des Fours, du Mont, de Baliage, des petits Chezaux, de Vaux, de Rodet, de Grolet, chez Guerre et Brossard, des Plasses, de la Motte ou Varenne, de Thivoyon et de la Chavanerie, du Rat ou chez Poulet, de Montretu, de Bissachère, de Mioland, de Goutelon, de la Berchottièrre, de Valcolon, de la Perraudièrre, du Thel et de la Coutouvrière, de Silloux, des Nioules, Goujard, Lapierre, de Barberel.

---

**1E2828 Vol. 2. Paroisses des Sauvages, Tarare (Valsonne), Machezal et Ronno.**

**1726-1730**

---

**1E2829-1E1830 Les Sauvages.**

**1709-1710**

---

**1 E 2829 Terrier.**

**1709-1710**

Rentes dues dans la paroisse de Les Sauvages, reçu par Tillard, notaire royal, au profit de Claude de Sarron, seigneur des Forges, Civrieux, Vareilles etc.

### **1E2830 Extrait du terrier précédent.**

**1709-1710**

Extrait établi suite à l'acquisition par Jacques de Pomey. 1745

Extrait collationné Sandrin, notaire royal, du terrier des rentes nobles des Forges, Namy, Passinges, Vareilles etc., qui se perçoivent dans les paroisses de Joux, de Les Sauvages et partie en celle d'Amplepuis, reçu en 1709-1710 par Teillard, notaire royal, au profit de Claude de Sarron, seigneur des Forges, Civrieux, Vareilles etc. Fol. 1 : expédition du contrat de vente desdites rentes passée par Jacques Hugues de Sarron, seigneur des Forges, Civrieux, Vareilles etc., au profit de Jacques de Pomey, seigneur de Rochefort, 18 février 1745.

### **1 E 2831-1E2833 Rente des Arrières.**

**1742-1764**

#### **1E2831 Extraits de terriers antérieurs (XVIIe-XVIe).**

**1742**

Fol. III : expédition du contrat de vente de la rente des Arrières situées dans les paroisses d'Amplepuis et Machezal, passée à Jacques de Pomey, seigneur de Rochefort, les Sauvages, Montchervet et autres places, par Diane d'Yzerand veuve de François de Sainte-Colombe, seigneur de Laubépin (1742) ; fol. 1 : extrait collationné en 1744 par Dupéray, notaire royal, du terrier reconnu au profit de François de Sainte-Colombe, seigneur et baron de Laubépin, Saint-Just-la-Pendue, Thorigny, Sarry (1659-1660) ; fol. 45 : extrait collationné d'un autre terrier reconnu au profit de Rolin de Semur, seigneur de Laubépin (1580) ; fol. 48 : extrait collationné d'un autre terrier prenant à Machezal et reconnu au profit du même (1580-1582).

#### **1E2832 Extraits de terriers antérieurs (XVIe-XIve).**

**1744-1746**

Extrait du terrier de la rente noble des Arrières, paroisse de Machezal, fait en 1744 et 1746 par Dupéray, notaire royal, au profit de Jacques de Pomey, écuyer, seigneur de Rochefort, par lui acquise en 1742 de Diane d'Yzerand, veuve et héritière de François de Sainte-Colombe, seigneur marquis de Laubépin : reconnaissances de fonds dans les paroisses de Machezal et Amplepuis en faveur de Louis de Semur, seigneur de Laubépin (1518-1528) ; de Louis de Lorgue, damoiseau (1409-1411) ; de Jean de Thélis, dit de Copiers, seigneur de Laubépin (1384-1418).

#### **1E2833 Rente des Arrières. Terrier.**

**1762-1764**

Terrier de la rente noble des Arrières, paroisse de Machezal, expédié par Blanc, notaire royal, au profit de Jacques de Pomey, écuyer, seigneur de Rochefort, rente qu'il avait acquise en 1742 de Diane d'Yzerand, veuve du marquis de Laubépin : reconnaissances de fonds dans les paroisses d'Amplepuis et Machezal.

### **1E2834 Rente de Namy. Extraits de terriers (XVIe-XVIIe s).**

**1746**

Fol. 1 : extrait du terrier signé Sandrin, notaire royal, prenant dans la paroisse d'Amplepuis, reconnu au profit de Jean de Sarron, seigneur des Forges, héritier testamentaire de feu Pierre de Sarron, seigneur des Forges, pour servir à Jacques de Pomey, seigneur de Rochefort, de la rente noble de Namy, paroisse d'Amplepuis, acquise en 1618 par Pierre de Sarron auprès de Ponthus Ciberand, seigneur de Boyer, et de la rente noble de Passinges, paroisse de Les Sauvages, acquise par le même en 1597 auprès de Jean de Thélis de Saint-Romain, seigneur de Valorges (1622-1625).

Fol. 71 : extrait du « petit terrier Guillard » prenant dans la même paroisse, reconnu au profit de Benoît Ciberand, seigneur de Boyer, et de Jacqueline Marcoux dite Namy, morte en 1562, héritière testamentaire universelle de feu Jacqueline Namy sa tante (1559-1562).

Fol : autre extrait de terrier prenant dans la paroisse de Les Sauvages, reconnu au profit de Jean de Saint-Romain de Thélis (1575) ; fol. 101 v° : idem au profit de Rolin de Saint-Romain, seigneur de Valorges (1504) ; fol. 103 v° : de Louis Namy (1457) ; fol. 104 : de Rodolphe de Sarron, seigneur des Forges (1378) ; fol. 105 : de Parceval de la Balme et Jacqueline Namy, sa femme (1508) ; fol. 108 v° : de Pierre de Sarron, seigneur des Forges (1590-1592) ; fol. 114 : de Jeanne de Saint-Romain, dame de Valorges (1551).

**1E2835 Rente de Rébé. Extraits de terrier.****1763**

Fol. VIII : copie de la transaction portant échange d'articles de directe, entre Jean-Baptiste du Sauzey, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, brigadier des armées du Roi, capitaine au régiment des gardes françaises, baron d'Amplepuis, seigneur dudit lieu, de Rébé, Jarnioux, Vauchelles, Morlancourt et autres terres, et Jacques de Pomey, chevalier, seigneur de Rochefort, du quartier d'en-haut d'Amplepuis et des Sauvages (1763) ; copie ou extraits de terrier dont les rentes se perçoivent dans la paroisse d'Amplepuis, reconnus au profit de : fol. 1, Jean-Baptiste du Sauzey (1757-1760) ; fol. 25, 27, 29, 35, 57 v°, 116 : François de Rébé, chanoine comte de Lyon, tuteur de Philibert et François de Rébé (1619-1629) ; fol. 26, 28 v°, 54 : Philibert de Rébé, baron d'Amplepuis (1630) ; fol. 33 v°, 82 v° : Claude de Rébé, baron d'Amplepuis (1562-1586) ; fol. 66 : Jacques de Beaujeu, seigneur d'Amplepuis (1476-1477) ; fol. 73, 92 : Julio Reste, gentilhomme milanais, baron d'Amplepuis, à cause de son château de la Goutte (1568-1571) ; fol. 101 : Pierre de Mars, à cause de son château de La Goutte (1513-1514) ; fol. 104 v° : Bertrand Le Merle, seigneur de Rébé (1510-1519) ; fol. 109 : Claude de Ronchivol, sacristain de Cluny (1548-1549) ; fol. 113 v° : Antoine Grasson, sacristain de Cluny (1510) ; fol. 113 v° : Guillaume Palmier, prieur de Thizy (1506) ; fol. 114 v° : Amphilise de Malvoisin (14555) ; fol. 175 v° : Théodore, cellérier de Savigny (1486) ; fol. 119 : accensement d'une terre située à Amplepuis par Isabelle Popillon, veuve de Zacharie de Rébé (1626).

**1E2836-1E2839 Jean-Joseph-Luc de Pomey.****1735-1790****1E2836 Extraits de terriers (XVe-XVIe s.).****1773**

Extrait authentique de plusieurs reconnaissances extraites des terriers Fachon (1461) et Dubecy (1508), exhibées par le chevalier Jacques Hugues de Sarron, seigneur des Forges, reconnues au profit du chevalier Jean Joseph Luc de Pomey, seigneur de Rochefort.

**1E2837 Liève manuelle des rentes de Rochefort.****1777**

« Lieve manuelle faite sur le terrier signé Blanc, notaire royal, des rentes nobles de Rochefort, commencé à la Saint-Martin » 1777 : noms des redevables, avec indication des servis et rentes qu'ils doivent annuellement au seigneur de Rochefort, suivant leurs nouvelles reconnaissances ; table des noms des redevables et des territoires.

**1E2838 Dîme des agneaux et dîme du charnage.****1735-1790****1E2839 Copies d'actes extraits des terriers de Pomey.****XVIIIe s.****1E2840-1E2864 Saint-Priest et Chalus (familles)****1344-1727**

Biographie ou Histoire :

Les familles sont unies par suite du mariage, en 1624, de Claude de Chalus, fils de Gilbert de Chalus et de Claudine Serment, et d'Antoinette de Saint-Priest, fille d'Aymar de Saint-Priest et de Catherine de Polignac, en 1624. Gilbert de Chalus, leur fils, reçut la terre de Saint-Priest par donation de son oncle maternel Louis de Saint-Priest.

Le 3 août 1723, François de Saint-Priest vendit la seigneurie à Abraham Peirenc de Moras, chevalier.

1E2840-2848 Famille de Saint-Priest. 1344-1715

A Jean de Saint-Priest († 1476) succéda son fils Gabriel, époux d'Anne de la Roue († 1521), dont le fils Pierre († 1570) eut quatre fils : Antoine fonda la branche des seigneurs de la Fouillouse et Aymar hérita de Saint-Priest. Il épousa Catherine de Polignac. En 1584, il fut déchu de ses droits et condamné à la mort civile après le meurtre d'Antoine d'Augerolles, seigneur de Roche-la-Molière, et de son fils.

L'inventaire sur fiches établi au début du XXe s. (?) mentionne un cartulaire des seigneurs de Saint-Priest, XVIIIe s., qui n'a pas été retrouvé.

Documents en relation :

Sources complémentaires. Cinq terriers de la seigneurie de Saint-Priest sont conservés aux archives de la ville de Saint-Étienne : le terrier Paulat (1515-1517), le terrier Cellion (1581-1583), le terrier Dupont (1706-1711), un autre terrier Dupont consécutif à la vente de 1723 (1725-1729) et un atlas terrier (1767-1773).

Bibliographie :

Sur la famille de Saint-Priest, voir les travaux de Claude-Philippe Testenoire-Lafayette, en particulier : Aymar Durgel, seigneur de Saint-Priest et de Saint-Etienne : 1575-1584, 1897.

---

**1E2840-1E2841 Inventaires d'archives.**

**1715**

---

**1E2840 Inventaire des titres du marquis de Saint-Priest. .**

**1715**

---

**1E2841 Fiches analysant certains titres des archives de Saint-Priest.**

**XVIIIe s.**

---

**1E2842-1E2848 Famille de Saint-Priest.**

**1344-1651**

---

**1E2842 Prédécesseurs de Guy de Saint-Priest.**

**1344-1377**

Gaudemar de Jarez. Partage des biens de Gaudemar, seigneur de Jarez, entre ses enfants et descendants (1344).

Jocerand d'Urgel de Saint-Priest. Vente de fonds situés dans la paroisse de Saint-Martin-la-Plaine, faite au profit de Jocerand d'Urgel de Saint-Priest par Poncet Chabert, de Valence, citoyen de Lyon (1303).

Briand d'Urgel de Saint-Priest. Donation entre vifs de ses droits sur les héritages de son père faite par Alexandra de Saint-Priest, veuve de Guillaume d'Ampuis, en faveur de Briand de Saint-Priest, son neveu ; donation du château et mandement de Meys faite à Briand d'Urgel par Béatrice Pagane, dame d'Argenton ; copie du testament de Briand d'Urgel (1311-1377).

---

**1E2843 Guy de Saint-Priest et son fils Jean.**

**1380-1474**

Guy de Saint-Priest. Contrat de mariage de Guy de Saint-Priest et Marguerite de La Roue (1380) ; donation faite par Marguerite de La Roue à Guy de Saint-Priest, son mari (1386) ; contrat de mariage de Guy de Saint-Priest et Philiberte de Merle (1388) ; donation de la perrière appelée de Rioux faite par Guillaume Balsieu, de La Roche, à Guy de Saint-Priest ; commission pour faire expédier la donation faite entre Guy de Saint-Priest et Marguerite de La Roue, du château de Dunières et du village de Saint-Just (1397) ; testament de Guy de Saint-Priest (1415) ; transaction entre Bellonde de Langeac, veuve de Pierre, alias Goyet, seigneur de La Roue, et Guy de Saint-Priest (1415).

Jean de Saint-Priest, fils de Guy. Testament (1441), foi et hommage au duc de Bourbon (1474).

Léonard de Saint-Priest, fils de Jean. Testament (1470).

---

**1E2844 Gabriel de Saint-Priest et ses enfants (dont Pierre de Saint-Priest).**

**1494-1567**

Gabriel de Saint-Priest, fils de Jean, seigneur de Saint-Priest, et Anne de La Roue, sa femme. Donation entre vifs faite par Isabeau de Saint-Priest, fille de Jean, à Gabriel de Saint-Priest, son frère : quittance de 1000 l. en déduction de la dot d'Isabeau de Saint-Priest, passée par Dauphin d'Augerolles, son mari, à Gabriel de Saint-Priest (1484) ; contrat de mariage de Gabriel de Saint-Priest et d'Anne de La Roue ; donation universelle entre vifs par Jacques de Saint-Priest à Gabriel de Saint-Priest ; quatre copies, dont une signée, du testament de Gabriel de Saint-Priest (1521).

Anne de Saint-Priest, fille de Jean, religieuse. Pension annuelle de 15 l. constituée à Anne de Saint-Priest, religieuse de l'abbaye de Saint-Pierre de Lyon, par Gabriel de Saint-Priest, son frère (1491).

Jean de Saint-Priest, fils de Gabriel, clerc : concession par le vicaire général de l'archevêque de Lyon de l'église paroissiale de Saint-Étienne de Furan (1523).

Pierre de Saint-Priest, fils de Gabriel, seigneur de Saint-Priest. Vente d'un pré et d'une terre faite par Pierre Valencier, de

Charpeney, à Antoine alias Bisson, de Curnieu, paroisse de Villars, mandement de saint-Priest, et au dos revente de ces fonds à Pierre de Saint-Priest (1531) ; réception de la foi et hommage faite au Roi par Pierre de Saint-Priest, pour ses terres de Saint-Priest, Saint-Étienne-de-Furan, Meys et sainte-Foy-l'Argentière (1533) ; quittance (1535) ; donation à Antoine de Saint-Priest, son fils aîné (1538) ; procédure avec Jean et Jacques Poulat (1556) ; partage de ses biens entre Jean, Gabriel, Aymar et Louis de Saint-Priest, ses fils (1569).

François de Saint-Priest, fils de Gabriel. Donation de fonds faite par Anne de La Roue, veuve de Gabriel de Saint-Priest, à François de Saint-Priest, son fils, à Antoinette, abbesse du monastère de Sainte-Claire d'Annonay, et à Jeanne, religieuse au même monastère, ses filles (1532) ; contrat de mariage de François de Saint-Priest et de Catherine Barronnat du Verney (1551) ; testament de François de Saint-Priest (1568).

Jean de Saint-Priest, fils de François. Contrat de mariage entre Jean de Saint-Priest, seigneur de La Rivettière, et Huguette de Vaurion (1588).

---

## 1E2845 Aymar de Saint-Priest.

1567-1596

Brevet de gentilhomme de la chambre du Roi en faveur du « baron de Saint-Priest » (1567) ; lettre du roi Henri III relative à la fuite du duc d'Alençon (1575) ; contrat de mariage entre Aymar de Saint-Priest et Catherine de Polignac, avec deux copies (1576) ; obligation du prêt de 500 l. faite par Antoine de Montad et consorts à Aymar de Saint-Priest, quittance au bas (1576) ; quittance passée par Gaspard de Simiane, seigneur d'Eveaunes [époux de la veuve de Jean de saint-Priest, frère aîné d'Aymar], à Aymar de Saint-Priest (1580) ; articles en faveur d'Aymar de Saint-Priest, héritier par bénéfice d'inventaire de feu Jean de Saint-Priest, son frère, contre Jean Cozon, châtelain de saint-Étienne (1583) ; sentence du parlement de Paris déboutant le prévôt d'Annonay de son appel contre Aymar de Saint-Priest (1584) ; extrait de sentence de la cour criminelle du bailliage de Forez relative à la poursuite et oppositions des créanciers à la saisie et criées des terres et seigneuries de Saint-Priest et Saint-Étienne, et autres biens appartenant à Aymar de Saint-Priest (1584) ; copie d'arrêt du Parlement aux termes duquel Catherine de Polignac, femme séparée de biens d'Aymar de Saint-Priest, frappé de mort civile, sera payée de ses deniers dotaux (1588) ; donation faite par Jean de Saint-Priest, frère d'Aymar, sur le point de devenir profès en l'abbaye de Savigny, à Catherine de Polignac, sa belle-sœur, de tous ses droits sur la seigneurie de Saint-Priest (1593) ; reconnaissance des services du baron de Saint-Priest (1596).

---

## 1E2846-1E2848 Louis de Saint-Priest.

1585-1651

---

### 1E2846 Archives familiales.

1585-1650

Dossier 1. Louis de Saint-Priest. Procuration passée par Christophe de Chalençon au nom et comme tuteur de Louis de Saint-Priest (1585) ; sentence du bailliage de Forez par laquelle Christophe de Polignac, seigneur de Chalançon, est déchargé de la tutelle de Louis de Saint-Priest, au profit de Catherine de Polignac, sa mère, et du sieur « d'Ausserre » (1585) ; promesse faite à Louis de Saint-Priest par Christophe de Polignac de lui rendre et restituer les terres et seigneuries de Saint-Priest et de Saint-Étienne mises en criées, au cas qu'elles lui seraient adjugées (1594) ; contrat de mariage de Louis de Saint-Priest et de Marguerite de Lévis (1602) ; extrait de donation passée par Charles de Saint-Priest en faveur de Louis, son frère (1614) ; procuration passée par Just de Bron à Charles de Saint-Priest, chevalier de Malte, frère de Louis (1615) ; pièce de procédure (1620) ; contrat de mariage de Louis de Saint-Priest et de Gabelle Isabeau de la Rochefoucault, veuve de Jean du Quesnel (1630) ; copie du testament de Louis de Saint-Priest (1649) ; quittances (1610-1639).

Dossier 2. Aymar de Saint-Priest, fils (prédécedé) de Louis de Saint-Priest et de Marguerite de Lévis : brevet de gentilhomme ordinaire de la Chambre du roi (1624).

Dossier 3. Jeanne de Saint-Priest, fille de Louis de Saint-Priest. Contrat de réception au couvent de la Seaune (1633).

---

## 1E2847 Succession de Gaspar de Lévis : procédure.

1621-1651

Louis de Saint-Priest avait épousé en 1602 Marguerite de Lévis Couzan, fille de Jacques de Lévis. Celui-ci avait eu, de son premier mariage, deux enfants, Marguerite et Gaspard ; et d'un deuxième mariage six autres enfants dont Balthazar et Claude. Dès la mort de Jacques de Lévis, une contestation sur sa succession s'éleva entre Balthazar, désigné comme héritier par son père, et Gaspard, qui obtint finalement les terres de Couzan, Boën, Châlin d'Uzore et Champs. A la mort de Gaspard, décédé ab intestat, Louis de Saint-Priest, au nom et comme administrateur (puis comme unique héritier) de son fils Aymar de Saint-Priest, fils de Marguerite de Lévis et neveu de Gaspard, revendiqua la succession de ce dernier. Il obtint finalement la reconnaissance de ces droits face à Balthazar et, après le décès de celui-ci, contre son frère Claude, seigneur de Vougy.

Procédure contre Balthazar de Lévis : en particulier, arrêt rendu au parlement de Paris à la requête de Louis de saint-Priest, condamnant ceux qui avaient fabriqué un soi-disant testament de Gaspard de Lévis

Procédure contre Claude de Lévis, baron de Vougy et de Lugny.

Copies de pièces relatives à la famille de Lévis, produites à l'appui des procédures : testament d'Eustache de Lévis (1459) ; échange entre Jean et Guy de Lévis (1469) ; copie du codicille de Gabriel de Lévis (1535) ; mariage de Jacques de Lévis (1584).

---

## 1E2848 Autres procédures, quittances.

1603-1650

Procédures contre Gaspard de Caponi, baron de Fougerolles (1641) ; Catherine de La Croix de Chevrières (1645) ; Gilbert de Chalus, sieur d'Orcival (1650).

Pièces de procédures avec des créanciers (1620, 1644).

Etat des causes, état des frais engagés, s.d.

Contrats et reconnaissances. Transaction entre Louis de Saint-Priest et Amable Thierry, bourgeois de Lyon, pour une somme de 1620 l. (1603) ; transaction entre Louis de Saint-Priest et Pierre de Sarron, touchant une somme de 15 780 l. due à celui-ci (1604) ; obligation de 4 000 l. passée par Louis de Saint-Priest au profit de Jean Lyvet, sieur du Collombier ; mise en possession des biens de Couzan avec estimation (1623) ; vente d'une maison à Saint-Priest, en faveur de Mathieu de Sollzel (1634) ; reconnaissance de dette à Florys Frotton (1644) ; quittances (1603-1647).

---

## 1E2849-1E2860 Famille de Chalus.

1394-1727

Biographie ou Histoire :

Guillaume de Chalus, seigneur des Tours (en Auvergne), est attesté dès 1264.

Gilbert de Chalus, qui reçut de son oncle en 1641 la seigneurie de Saint-Priest, a laissé une détestable réputation. Ses violences et exactions entraînèrent, en 1667, sa condamnation à mort par le Parlement de Paris. Il se pourvut en cassation devant le parlement de Dijon mais mourut, avant que le jugement n'ait été rendu, en 1682. Son frère cadet, François († 1695), d'un tempérament très différent, lui succéda. Cette succession difficile entraîna une série de difficultés dont les archives se font l'écho.

Le fils de François, également prénommé François, avait épousé Marie-Anne Peyrenc de Moras, fille d'Abraham Peyrenc de Moras, ancien inspecteur général de la banque de Law, financier d'origine modeste mais à l'ascension fulgurante (et dont le fils, également prénommé François, devint ensuite contrôleur général des finances, puis secrétaire d'Etat de la Marine). Peyrenc de Moras achète la seigneurie de Saint-Priest à son gendre en 1723.

Bibliographie :

Sur la famille de Chalus, voir notamment *Le Laboureur, Les mesures de l'île Barbe*, p. 268-sv.

---

## 1E2849 Inventaire d'archives et généalogie.

XVIIIe s.

Généalogies de la maison de Chalus depuis Guillaume de Chalus, seigneur des Tours (1264) jusqu'à François de Saint-Priest.

Inventaire d'archives de la maison de Chalus, XVIIIe s.

---

## 1E2850 Prédécesseurs d'Amblard de Chalus.

1394-1513

Robert de Chalus. Extrait d'un terrier (1394).

Jean de Chalus. Vente d'une place à Boën (1421).

Guillaume de Chalus. Lettres royaux obtenus à sa requête par Guillaume de Chalus, seigneur des Tours et de Mauriac, demandeur, contre Antoine Roullant, Louis et Jean, ses frères, défendeurs, détenteurs du manoir et dépendances appelé la Court, sis en la paroisse de Saint-Georges-de-Géelles, ainsi que du lieu et paroisse de Vauges, ayant appartenu à l'aïeul et au père dudit Guillaume de Chalus. Mise en possession desdits biens. Fragment d'écritures pour Guillaume de Chalus contre le procureur de Rochefort au sujet de la justice (1459).

Jacques de Chalus. Procédure incomplète aux requêtes du Palais à Paris entre Jacques de Chalus, seigneur des Tours et de Cordes, défendeur, et Gilbert de Chabannes, seigneur de Rochefort, demandeur, pour raison de ce que ledit de Chalus faisait achever la construction d'une maison forte que son père avait commencé à édifier, arguant que la seigneurie de Cordès est située sur les terres de sa haute justice (1486-1490).

Jean de Chalus. « Examen et atestation de tesmoings fait par nous Michiel Pontuyse, notaire royal, chastellain de la juridiction de Tours, Courdez, Monteil, Meyre et Vauges... » à la requête de Jean de Chalus, seigneur desdites seigneuries, au sujet de la justice sur lesdits lieux qui lui est contestée par Jean de Chabannes, baron de Rochefort (1506). Transaction sur procès entre Jean de Chalus, écuyer, défendeur, et Gilbert de Chalus, écuyer, son frère, demandeur, pour raison des successions de Jacques de Chalus leur père, Briand de Chalus leur oncle et Antoine de Chalus leur frère (1513).

## **1E2851 Amblard de Chalus.**

**1540-1569**

Partage entre Amblard de Chalus, seigneur de Cordès et Jacques de Chalus, son frère, des biens et successions de leur père, de Gilbert de Chalus seigneur de Mauriac leur oncle, de Charles de Chalus chevalier de Rhodes leur frère (1540).

Procédure (en mauvais état) entre Amblard de Chalus, seigneur de Cordès et de Mauriac, Jacques de Chalus, seigneur de Saint-Martin, tuteur et curateur des enfants dudit Amblard et de feu Madeleine Delage, veuve en premières noces du seigneur de Beaumont, François Delage, conseiller du roi en sa cour de parlement, président de la chambre des requêtes et Jacques Delage, écuyer, son frère, au sujet des biens dotaux de ladite Madeleine (1547).

Inventaire des meubles, effets et papiers délaissés par Amblard de Chalus, fait à la requête du procureur du roi et de Jacques de Chalus, seigneur de Saint-Martin, tuteur de Jean de Chalus, fils d'Amblard (1569).

## **1E2852 Jean de Chalus et Gilbert de Chalus, son fils.**

**1544-1626**

Jean de Chalus, fils d'Amblard. Donation en sa faveur par Amblard de Chalus, son père (1544).

Jeanne de Chabannes, veuve de Jean de Chalus. Obligation pour fournitures, consentie par Jeanne de Chabannes à Claude Dehere, marchand de soie à Paris (1571) ; prix-fait du couvert du château de Cordes, quittances du couvreur, quittance du charpentier, pour la façon de la porte de la basse-cour (1573) ; copie de sentences entre François de Chabannes, marquis de Curton, et Jeanne de Chabannes, dame de Cordes, veuve de Jean Chanet, seigneur de Cordes, pour raison du retrait féodal de la seigneurie de Polignac acquise par ladite Jeanne de Gilbert de Langhac (1574) ; quittance de la réfection de la chaussière de l'étang de Las Mellas, « laquelle chaussière avoit esté demolye par inconvenient des eaulx » (1579).

Gilbert de Chalus, fils de Jean. Acquisition de la moitié des fruits d'une vigne sise au terroir des Gardes ; dénombrement des cens, rentes, droits et devoirs que doit Gilbert de Chalus, seigneur et baron de Cordes et Orcival, à Christophe de Chabannes, marquis de Curton, comte de Rochefort, « seigneur dominant en fief » ; anticipation et exploit pour Christophe de Chabannes contre Gilbert et Claude de Chalus, seigneurs de Cordes ; vente d'une pièce de terre par Gilbert de Chalus et Claude de Chalus, son fils (1602-1626).

## **1E2853 Claude de Chalus et Antoinette de Saint-Priest, sa femme.**

**1606-1638**

Acte d'émancipation de Claude de Chalus, fils de Gilbert de Chalus, seigneur de Mauriac ; confirmation de la donation faite par Gilbert de Chalus à Claude de Chalus, son fils, à l'occasion de son mariage avec Antoinette de Saint-Priest ; procédure en la sénéchaussée de Riom, entre Antoinette de Saint-Priest, veuve de Claude de Chalus, baron d'Orcival, et Christophe de Chabannes, marquis de Curton, comte de Rochefort, appelant de l'exécution des lettres patentes portant établissement à Orcival de deux foires par an et d'un marché par semaine, obtenues par Claude de Chalus au mois de juillet 1628 ; transaction entre Antoinette de Saint-Priest, tutrice de ses enfants, et Gilbert de Chalus, seigneur de Saint-Martin, au sujet de la succession de Claudine de Serment, femme de Gilbert de Chalus, baron de Chalain ; actes et appointements pour Antoinette de Saint-Priest, veuve de Claude de Chalus, contre François de Rondy, sieur de Féligonde ; état des pièces originales envoyées par Roux, notaire royal et procureur d'office d'Orcival, à Antoinette de Saint-Priest, baronne de Cordes et d'Orcival ; décharge pour le notaire Roux.

## **1E2854 Gilbert de Chalus de Saint-Priest.**

**1633-1684**

Archives familiales. Constitution de procureur par Antoinette de Saint-Priest et Gilbert de Chalus (1633) ; obligation en faveur de Mathieu de Soleyzel (1645) ; brevet de nomination de maître de camp d'un régiment d'infanterie (1654) ; accord entre Gilbert de Chalus de Saint-Priest d'une part, Gilbert et François de Chalus d'autre part, ses frères, relatif à la succession de Claude de Chalus et d'Antoinette de Saint-Priest, leurs père et mère, Gilbert de Chalus, leur grand-père, et Gilbert de Chalus sieur de Saint-Martin, leur oncle (1654) ; accord entre Gilbert de Saint-Priest et Gabrielle de la Rochefoucauld, veuve de Louis de Saint-Priest (1656) ; accord entre Gilbert de Saint-Priest et ses frères Gilbert et François de Chalus (1658) ; quittance de 99 000 l. , montant de la vente des seigneuries de Cordes et d'Orcival, passée par Gilbert de Saint-Priest, Gilbert et François de Chalus, frères, au profit d'Emmanuel d'Alligre (1659) ; copie d'un arrêt de la chambre des requêtes du Palais condamnant Gilbert de Saint-Priest à payer à Georges Rouzault, écuyer, sieur de la Pierre et de Chazelles-sur-Lavieu, le montant de deux obligations consenties par Louis de Saint-Priest, père de Gilbert, à Pierre Rouzault, père de Georges (1660) ; copie du contrat de mariage de Gilbert de Chalus, marquis de Saint-Priest, seigneur de Saint-Étienne et de Madeleine du Prat de Nantouillet (1671).

Seigneurie de Couzan : procès-verbal de la vente de baronnie de Couzan passée par Gilbert de Saint-Priest à Jean de Luzy, marquis de Pélissac (1656) ; copie de la sentence du bailliage de Forez du 24 mars 1670 entre Claude de Lévis, baron de Lugny, demandeur, et Jean de Luzy, marquis de Pélissac, défendeur, aux termes de laquelle Claude de Lévis est maintenu dans le droit et possession de la chapelle appelée de Couzan, fondée en 1530 en l'église Notre-Dame de Montbrison par Eustache de Lévis, chanoine-comte de Lyon, et chanoine et chantre de ladite église de Montbrison : Jean de Luzy est condamné à faire disparaître ses armes qu'il avait fait mettre aux vitres de la chapelle sous prétexte qu'il avait acquis en 1656 la terre de Couzan du marquis de Saint-Priest ; appel

interjeté de la sentence du bailliage de Forez par Jean de Luzy ; assignation donnée à la requête de Jean de Luzy à Gilbert de Saint-Priest, son garant et vendeur (1671).

Procédures. Succession de Louis de Saint-Priest : « Inventaire des pièces que met et produit par devant vous nosseigneurs du Parlement Me François de Solers, baron de Meillard, héritier testamentaire soubz bénéfice d'inventaire des réservez faites par feu M. Louis de Saint-Priest... contre M. Gilbert de Saint-Priest, marquis dud. Lieu, donataire dud. deffunct sr Louis de Saint-Priest... » (1671) ; pièce de procédure entre Gilbert de Saint-Priest et Melchior de Polignac au sujet du codicille de Catherine de Polignac (1671) ; consultation relative à la donation consentie par Louis de Saint-Priest (1684).

---

### **1E2855 François de Chalus de Saint-Priest, frère et successeur de Gilbert.**

**1658-1695**

Procédure contre l'abbaye de la Seaune : transport fait à François de Chalus, baron de Saint-Martin, par Marie de Chalus, abbesse du monastère de la Seaune, des arrérages d'une pension annuelle et viagère montant à 9871 l., constituée en 1633 à Jeanne de Saint-Priest, abbesse du monastère, par Louis de Saint-Priest, son père ; pareatis obtenu par l'abbesse contre de la Seaune contre François de Chalus ; mémoire pour le même ; transaction passée entre Catherine Du Prat des Cornets, abbesse du monastère de la Seaune, et François de Chalus, tant en son nom qu'en celui de Nicolas Foray, son cessionnaire (1658-1664).

Mémoire concernant les terres de Boën et d'Authun (1667).

Procès verbal justificatif de noblesse pour François de Chalus, seigneur de Saint-Martin, Gilbert de Saint-Priest, seigneur de Saint-Etienne, et Gilbert de Chalus, seigneur d'Orcival, ses frères (1668).

Transaction par laquelle François de Saint-Priest promet de payer une rente de 1500 l. à Madeleine du Prat de Nantouillet, femme de Gilbert de Chalus (1686).

Seigneurie de Couzan : transaction entre François de Saint-Priest et les curateurs en la succession de Jean de Luzy (1686).

Quittances (1685, 1695).

---

### **1E2856 Catherine Desfriches de Persigny, veuve de François de Saint-Priest, et François de Saint-Priest, son fils.**

**1706-1727**

Testament de Catherine Desfriches de Persigny (1706)

Vente du régiment de dragons de Sommeville faite par le procureur d'Antoine d'Hautefort pour le prix de 60 000 l. à Catherine Françoise Desfriches de Persigny, veuve de François de Chalus marquis de Saint-Priest, au profit de François de Saint-Priest leur fils (1709-1710), et difficultés avec Jean Joseph de la Guiole, écuyer, secrétaire du Roi, en raison du prêt de 4000 livres consenti pour cet achat (1710-1720).

Vente du domaine de Chazenas, paroisse de Bauf et de Limany, faite par François de Saint-Priest à Charles-Joseph Mathon, conseiller au parlement de Dombes (1714).

« Mémoire des papiers envoyés à monsieur le marquis à Paris le 8 décembre 1717 par monsieur l'abbé Thomas ».

« Mémoire des effets que j'ai laissés dans la chambre que j'occupois chez le sieur Alain, aubergiste, rue Quincampoix, au mois de may 1718 ».

Donation de tous ses biens faite par Catherine Françoise Desfriches de Brasseuse à son fils François de Saint-Priest, sous la réserve d'une pension annuelle et viagère de 2000 l. (1721).

Saisie des terres et marquisat de Saint-Priest et Saint-Etienne (s.d.)

Copie d'accord entre le fondé de procuration du marquis de Saint-Priest et les administrateurs de l'Hôtel-Dieu, par lequel il est stipulé que les droits d'indemnité, lods et arrérages de cens et servis dus par l'Hôtel-Dieu sur des fonds situés dans l'étendue de la terre de Saint-Priest, seront compensés par les frais de nourriture et d'entretien des enfants exposés, dus par le marquis de Saint-Priest aux directeurs de l'Hôtel-Dieu (1724).

Vente de la terre de Saint-Priest : « Inventaire des titres et papiers remis à Monsieur Peyrenc de Moras, maître des requestes, acquéreur de la terre de saint-Étienne et de saint-Priest, en Forest, par monsieur le marquis de Saint-Priest en consequence du contract de vente qu'il luy en a passé » (1724).

Lettres de la chancellerie de Paris permettant à Catherine Françoise Desfriches de Brasseuse de se dire et nommer héritière sous bénéfice d'inventaire de François de Chalus, marquis de Saint-Priest, son fils (1727).

---

### **1E2857 Procédures particulières.**

**1694-1719**

Procès entre Catherine Desfriches de Persigny, veuve de [François de St-P] et tutrice de François de Saint-Priest son fils, et Pierre du Coin, bourgeois de Saint-Étienne (1694-1701) ; pièces d'une procédure entre Catherine Françoise de Persigny, veuve de François de



Saint-Priest, marquis de Saint-Étienne, premier baron du Forez, et Odet Joseph de Soleysse, abbé, et consorts, créanciers des successions de Louis et Gilbert de Saint-Priest (1707) ; requête (le début manque) contre le sieur de Soleysel (1708) : procédure contre Marie-Anne de Saint-Priest, fille de Claude de Saint-Priest : mémoires, consultations, avis de procureurs et pièces d'une procédure concernant les biens substitués de Gabriel de Saint-Priest (1713-1719)

---

**1E2858 Procédures contre divers créanciers.**

1695-1725

---

**1E2859 Correspondance, mémoires, quittances.**

1695-1726

Obligations, promesse et billets ; mémoires de fournitures et de menus travaux ; quittances ; recettes et dépenses faites par Antoine Troblaine, agent de François de Saint-Priest (1695-1726).

Correspondance (1712-1726).

---

**1E2860 Seigneurie de Saint-Priest.**

1466-1720

Pièces concernant la directe ; les dîmes ; la justice et la taille ; la boucherie ; le charnage ; les droits de poids ; les droits sur les vins (1466-1720).

---

**1E2861-1E2863 Familles alliées.**

1379-1720

---

**1E2861 Alliances de la maison de Saint-Priest : familles de Saint-Priest de Fontenais, de La Roue, de Monteil et de Polignac.**

1379-1720

Maison de Saint-Priest de Fontenais (issuée d'Aymar de Saint-Priest, seigneur de Fontenais, fils de Louis de Saint-Priest). Généalogie ; procès de Damien de Saint-Priest contre Duffour : sentence rendue en la Chambre des requêtes de Trévoux entre Damien de Saint-Priest de Fontanais et Marguerite Messié, sa femme, demandeurs, d'une part, et Claude Duffour, greffier criminel à Lyon, défendeur, d'autre part, pour raison d'une obligation de 420 l. consentie en 1665 par Laurence Dumontet au profit des seigneurs de Tourvéon ; quittance finale passée par Claude Duffour à Damien de Saint-Priest de Fontanais et sa femme (XVIIe s. – 1720).

Famille de La Roue, alliée aux Saint-Priest par le mariage d'Anne de La Roue et de Gabriel de Saint-Priest en 1486. Titres personnels ; copie du testament d'Arnaud de La Roue (1379) ; d'autre Arnaud de La Roue (1452) ; de Claude de la Roue (1469) ; de Guillaume de La Roue (1479) ; d'autre Guillaume de La Roue (1517).

Famille de Monteil, alliée aux Saint-Priest par le mariage d'Anne de Saint-Priest avec Louis-Adhémar de Monteil en 1504. Testament d'Anne de Saint-Chamond (Saint-Priest), veuve de Louis Adhémar de Monteil, comte de Grignan (1564).

Famille de Polignac, alliée aux Saint-Priest par le mariage de Catherine de Polignac et d'Aymar de Saint-Priest vers 1570. Codicille de Catherine de Polignac, comtesse de Plézian (1668).

---

**1E2862 Alliances de la maison de Chalus : famille Desfriches de Persigny.**

1662-1694

Famille alliée aux Chalus par le mariage de François de Chalus, marquis de Saint-Priest, avec Catherine Françoise Desfriches de Persigny.

Contrat de mariage de Pierre Desfriches, seigneur de Persigny, et de Catherine de Masquerel (1662).

Curatelle de Jean-Baptiste-Charles, Marie-Charlotte et Catherine-Françoise Desfriches, enfants de Pierre Desfriches et Catherine de Masquerel, déferée à Antoine Desfriches de Brasseuse, chevalier de Malte. Lettres de bénéfice d'âge, reddition de comptes ; testament de Jean-Baptiste de Contes, doyen de l'église de Paris et pièces d'une procédure relative à sa succession entre Jean-Baptiste-Charles Desfriches, chanoine de l'église de Paris, Marie-Charlotte et Catherine-Françoise Desfriches, enfants émancipés d'âge de Pierre Desfriches, et Charles-Ennemond de Fay-Martel, seigneur de Bacqueville, et Marie de Masquerel, sa femme ; pièces d'une procédure pour Bonne-Charlotte de La Barre, veuve d'Edme de Bougueret, seigneur de Mosny, contre François de Bougueret, chanoine de l'église de Paris, Madeleine de Bougueret, veuve de Sylvain Charost, Jean-Baptiste-Charles, Marie-Charlotte et Catherine-Françoise Desfriches, légataires de Jean-Baptiste de Contes ; pièces d'une procédure concernant la saisie réelle de la terre et seigneurie de Bailleul et de Bois-Geoffroy sur Pierre de Masquerel, fils de Pierre de Masquerel, à la requête de Jean-Baptiste de Bouguerel, doyen de Notre-Dame de Paris, curateur de Marie-Charlotte et Catherine-Françoise Desfriches ;

arrêt de la Cour des Aides pour Catherine-Françoise Desfriches, légataire de défunt Jean-Baptiste de Contes, doyen de l'église de Paris, et héritière en partie de Marie-Charlotte, sa sœur, religieuse, opposante aux criées, vente et adjudication de la terre et seigneurie de Saint-Martin-la-Rivière, saisie sur Pierre de Masquerel, seigneur de Bois-Geoffroy (1679-1694).

Papiers personnels de Jean-Baptiste-Charles Desfriches de Persigny, chanoine de l'église de Paris, prieur du prieuré séculier de sainte-Marie-Madeleine de Mello, diocèse de Beauvais, et de saint-Eloy d'Hurville, diocèse de Rouen (1680-1716).

---

### **1E2863 Alliances de la famille Desfriches de Persigny : famille de Masquerel.**

**1579-1676**

Famille alliée aux Desfriches par le mariage de Pierre Desfriches avec Catherine de Masquerel (1662).

Généalogie, notices sur cette famille ; copie du partage de la succession d'Antoine de Masquerel, seigneur de Bailleul et d'Hermanville, entre ses fils Antoine, Charles, François et Jean ; contrat de mariage de Charles de Masquerel, seigneur de Blinville, et de Catherine de Bagis ; compte de l'administration des biens et droits d'Antoine de Masquerel, seigneur du Castelier, mort en 1672, rendu par Jean-Baptiste de Contes, doyen de l'église de Paris, son tuteur ; débats dudit compte, baillé aux requêtes du Palais par les créanciers d'Antoine de Masquerel.

---

### **1E2864 Titres étrangers.**

**1471-1629**

Généalogie de la famille de Verthamon (famille du Limousin) (XVIIIe s.)

Transaction au sujet des dîmes entre Antoine Bleyn, curé de Saint-Étienne, et Antoine d'Augères (1453).

Acquisition d'une pension par Jean Rivollier (1471).

Appointement entre la veuve de Blain Loup et François de Bar (1532).

Acquisition d'un pâturage par Étienne Amblard, écuyer (1536).

Enquête pour François Dormy contre Michel de Verny (1558).

Acquisition par Jean Crozet du greffé civil et criminel de Saint-Étienne (1573).

Provisions de la cure de Saint-Priest pour Antoine Escoffier (1597).

Mise en possession de la cure de Saint-Pierre-Roche pour Pierre Bouscheix (1627).

Acquisition de cens et servis par Gabriel Palerne (1629).

---

### **1E2865-1E2886 Sainte-Colombe (famille de) et prédécesseurs (Luzy, Bussièrès, Busseul, Semur) : seigneurie de l'Aubépin (Forez) et de Sarry (Bourgoine).**

**1315-1718**

Le fonds se rapporte aux familles de Semur et de Sainte-Colombe, seigneurs successifs de l'Aubépin (dép. de la Loire, commune de Fourneaux), mais aussi aux familles de Bussièrès et de Busseul, seigneurs de Sarry (Yonne), dont la succession échet à la famille de Semur.

Documents en relation :

Sources complémentaires : archives de la Diana, fonds de Laubépin.

Bibliographie :

VARAX (Vicomte Paul de), Généalogie de la maison de Sainte-Colombe, ses alliances et ses seigneuries, Lyon, 1881.

LE LABOUREUR (Claude), Histoire généalogique de la maison de Sainte-Colombe, Lyon, 1673, publ. par Charpin Feugerolles et guigues, Masures, t. III, 1895, p. 273-354.

---

### **1E2865-1E2866 Familles de Luzy et de Bussièrès.**

**1315-1430**

Biographie ou Histoire :

La famille de Bussièrès possédait la seigneurie de Sarry, en Brionnais. On trouve au début du XIVe siècle Renaud de Bussièrès, Guillaume de Bussièrès son frère et Guillemette de Bussièrès, leur sœur, qui épousa Regnaud de Luzy, seigneur d'Oyé.

---

**1E2865 Famille de Luzy.**

**1315-1350**

Regnaud de Luzy, seigneur d'Oyé et de Sarry : reconnaissance de foi et hommage par Isabelle, veuve de Pierre Cellérier, tutrice de ses enfants (1315). Guillaume et Dalmas d'Oyé, fils de Regnaud de Luzy : vente, quittance de lods et vente suite à une vente (1332). Guillaume de Luzy, seigneur de Bussières et de Sarry : vente (1339) et reconnaissance de fief en sa faveur (1350).

---

**1E2866 Famille de Bussières.**

**1399-1430**

Luce de Laye, dame de Bussières et de Sarry, veuve de Renaud de Bussière, tutrice des enfants Amphorce, Henriette et Marguerite : reconnaissance de fief de Jean de Fraxino, damoiseau, seigneur de Saint-Alban (1399) ; reconnaissance de fief de Jean de Garde, damoiseau, seigneur dudit lieu (1400) ; attestation de la cession d'une terre (1406). Amphorce de Bussières, seigneur de Sarry (1412-1430).

1E2867-2877 Famille de Busseul. 1363-1544

---

**1E2867-1E2877 Famille de Busseul.**

**1363-1544**

**1E2867 Jean I de Busseul.**

**1363**

Hommage à Marguerite de Poitiers, dame de Perreux et de Semur (1363).

---

**1E2868 Jean II de Busseul.**

**1435-1479**

Jean « II » de Busseul, seigneur de Martenet : vente par Amphorce de Bussière à Jean de Busseul, seigneur de Martenet, représenté par Jean de Busseul, seigneur de Molins, damoiseau, de la maison forte de Sarry (1435) ; vente par Pierre de Luzy, en son nom et au nom de sa mère Jeanne d'Arcy, dame d'Oyé, à Jean de Busseul, seigneur de Martenet, et à Madeleine d'Espeinbart, sa femme, de la terre de Fleurie (1437) ; actes divers (1438-1461) ; procuration passée par Madeleine d'Espeinbart, veuve de Jean de Busseul (1479).

---

**1E2869 Jean « III » de Busseul (dit aussi l'aîné).**

**1467-1507**

Biographie ou Histoire :

Jean de Busseul et Madeleine d'Espeinbart eurent deux enfants prénommés Jean, Jean « l'aîné » et Jean « le jeune » qui mourut sans descendance, ainsi que trois autres fils, André (mort sans descendance), Jacques et Philippe.

Lettres de sauvegarde, échanges, procurations (1467-1489) ; pièces d'une procédure entre Jean de B. d'une part, Jacques de Busseul, chanoine de Besançon et d'Autun son frère, et Isabeau de Chassault, veuve de Philippe de Busseul leur autre frère d'autre part, au sujet de la possession de la maison forte de Martenet (1481) ; Marguerite de Tenare, veuve de Jean « III » de Busseul (1491-1507).

---

**1E2870-1E2875 Guillaume de Busseul.**

**1499-1544**

**1E2870 Accords et échanges.**

**1499-1542**

Transaction entre Guillaume, Jean et Catherine son frère et sa sœur, et Marguerite de Tenare leur mère (1499) ; accord avec Jean de Busseul son frère (1504, 1520) ; accord avec Humbert Borbon de Sarry (1542) ; procédures, rentes, corvées (1508-1527).

---

**1E2871-1E2873 Acquisitions.**

**1506-1544**

<b>1E2871 1506-1528</b>	<b>1506-1528</b>
<b>1E2872 1529-1530</b>	<b>1529-1530</b>
<b>1E2873 1531-1544</b>	<b>1531-1544</b>
<b>1E2874 Remises ou transports de fonds.</b>	<b>1508-1542</b>
<b>1E2875 Échanges.</b>	<b>1503-1541</b>
<b>1E2876 Jeanne de Rougemont, femme de Guillaume de Busseul.</b>	<b>1529-1531</b>
Acquisitions et échanges.	
<b>1E2877 Jean de Busseul, frère de Guillaume.</b>	<b>1525-1533</b>
Jean de Busseul, coseigneur de Sarry, chantre de l'église collégiale de Semur. Acquisitions, accords, échanges.	
<b>1E2878-1E2881 Famille de Semur.</b>	<b>1440-1606</b>
Biographie ou Histoire : Le 7 mars 1531, Girard de Semur, fils de Georges de Semur, épouse Gilberte de Busseul, fille de Guillaume de Busseul. Son frère, Rolin de Semur, chanoine-comte de Lyon, était seigneur de l'Aubépin dont il avait hérité de leur frère aîné, Louis de Semur, qui testa en 1535. Girard de Semur mourut au tout début de 1559. Son fils, Rolin, également chanoine-comte de Lyon, lui succéda comme seigneur de l'Aubépin. Il testa et mourut en 1593. Sa sœur Claudine avait épousé Jacques de Sainte-Colombe, seigneur du Piney. Leur fils, Rolin de Sainte-Colombe, hérita des seigneuries de l'Aubépin, Villars, Coppiers et Sarry de par son oncle maternel ; il eut également les seigneuries de Villette et de Thorigny par son père.	
<b>1E2878 Prédécesseurs de Girard de Semur.</b>	<b>1519-1544</b>
Claude de Semur, seigneur de Sancenier, et Françoise de Belletruche, sa femme : contentieux avec Guillaume de Busseul, seigneur de Sarry, sur l'étang du pré Marraix, paroisse de Briant (1519-1523). Rolin de Semur, frère de Girard : acquisitions (1540-1544).	
<b>1E2879 Girard de Semur et Gilberte de Busseul.</b>	<b>1440-1585</b>
Succession de Guillaume de Busseul (1540-1547) ; droits sur le moulin Guynard (1440-1547) ; procédure relative à une donation entre vifs faite par Gilberte de Busseul à Françoise de Semur, dame d'Anglure, sa fille, femme de François d'Amanzé (1573-1585) ; pièces de procédure (1440-1585) ; acquisitions (1540-1565) ; échanges (1545-1553).	
<b>1E2880 Rolin de Semur, chanoine comte de Lyon.</b>	<b>1585-1603</b>
Transactions, acquisitions, échange, abénévis.	

---

### **1E2881 Succession de Rolin de Semur, chanoine comte de Lyon.**

**1593-1606**

Procès relatif à la possession de la seigneurie de Sarry entre Rolin de Sainte-Colombe, seigneur de Laubépin, Laurent de Busseul, seigneur de Saint-Sernin et Diane d'Amanzé, sa femme : testament de Rolin de Semur (1593), première transaction entre les parties (1599), deuxième transaction entre les mêmes (1606), pièces de procédure.

---

### **1E2882-1E2883 Famille de Sainte-Colombe.**

**1501-1718**

Biographie ou Histoire :

Rolin de Sainte-Colombe testa le 9 août 1627. Sa femme, Marguerite Bourgeois, veuve en 1631, testa le 14 février 1640. Leur fils, François, fut leur héritier universel. Il épousa d'abord Suzanne d'Albon, puis Henriette de la Guiche, dont il eut un fils Claude, qui lui succéda, et qui donna tous ses biens, terres et seigneuries à son propre fils François, en 1715, à la faveur du mariage de celui-ci.

---

### **1E2882 Transactions et procédures.**

**1501-1718**

François de Sainte-Colombe, moine de Savigny : réception (1501).

Antoine de Sainte-Colombe, prieur de Teylan : acquisition (1598).

Rolin de Sainte-Colombe, seigneur de Laubépin et baron de Semur et Sarry : minute du terrier Rambaud (1619), procédure (1569-1600), échanges (1600-1608).

François de Sainte-Colombe, seigneur de Laubépin et Henriette de la Guiche, sa femme : transactions, procédures (1655-1687).

Claude de Sainte-Colombe, seigneur de Laubépin et Sarry : transactions, procédures (1684-1718).

---

### **1E2883 Amodiations.**

**1607-1608**

Amodiations des terres des seigneuries de Semur et Sarry ; sommaire du revenu. 1 registre.

---

### **1E2884-1E2886 Pièces relatives aux seigneuries de Sarry et de Semur.**

**1373-1691**

---

### **1E2884 Paroisses.**

**1517-1619**

Église de Saint-Georges de Sarry : délimitation des paroisses de Briant et de Sarry, lettre de Philiberte de Busseul [veuve de Philibert de Rougemont, mère de Jeanne de Rougemont qui avait épousé Guillaume de Busseul] à Jean de Canali au sujet d'une fondation de messe, mise en possession de la cure d'Adrien Sève, prêtre du diocèse de Lyon (1517-1573).

Église de Saint-Didier en Brionnais : inventaire des pièces concernant la cure de Saint-Didier (1619) ; quittances des décimes (1549-1556) ; provision et mise en possession de Jean Gayet (1563) ; arêts rendus au parlement de Dijon entre Jean Gayet, prêtre, pourvu par l'évêque d'Autun, et Jean de Villars, prêtre (1564-1567) ; dîme de la métairie : procédure et transaction entre Louis Truchet, curé et recteur de l'église paroissiale de Saint-Didier, et Antoine de Laubépin, comte et custode de Lyon, ayant la garde noble d'Antoine et Charles de Busseul enfants mineurs de Claude de Busseul [seigneur de Molins] (1578-1579).

---

### **1E2885 Acquisitions et échanges effectués par des particuliers.**

**1472-1546**

---

### **1E2886 Autres pièces.**

**1373-1691**

Dîme de Charangue, paroisses de Varennes et de Saint-Didier de Sarry : vente de deux parts de la grande dîme appelée de Charangue, faite à Girard Chareton par Guillaume de Varennes pour le prix de 80 francs d'or ; transaction entre nobles Jean et Guillaume Petitjean, damoiseaux, frères, et nobles Philibert de Fautrières et Alix Chareton, fille et héritière de Guillaume Chareton, par laquelle les deux époux cèdent la totalité de la dîme aux deux frères en règlement de la somme de 60 l.t. qu'ils leur doivent ; revente de la dîme par Pierre Petitjean d'Auzy, neveu de Jean et Guillaume Petitjean, à Charles et Jean de Fautrières, pour le prix de 60 l.t.

Procédures : arrêt donné à Dijon entre Alice et Agnès Brigant, et Bonnet Galois (1545) ; criées et décrets sur les biens immeubles de Benoît Joanin (1660) ; sentence rendue à la juridiction de Sarry (1691).

---

## **1E2887-1E2952 Simiane (famille de) : branche des seigneurs de Montcha.**

**1296-1696**

### Biographie ou Histoire :

La famille de Simiane est une famille d'origine provençale, dont le fier château domine encore la cité de Gordes. Une grande partie du fonds d'archives de la maison de Simiane est conservée aux Archives nationales (cartons M//546-M//580, registres MM//763-MM//806). Les dossiers conservés aux Archives du Rhône intéressent la branche des Simiane Moncha, seigneurs de Moncha en Forez, apparue au XVI<sup>e</sup> siècle et qui s'allie au XVIII<sup>e</sup> siècle à la branche aînée avant de disparaître à son tour.

Le fief de Moncha (Montchal, Montchat) se situe en Forez dans l'actuelle commune de Burdigues ; il ne subsiste du château qu'un pan de mur. On ignore les origines de la famille de Moncha ; dès 1296 le fief appartenait à Jacquemet seigneur de Jarez. Il passa aux Saint-Priest et aux Chevrières .

Le 8 octobre 1576, Catherine Mitte, fille de Jean, seigneur de Chevrières, épousait Gaspard de Simiane, seigneur d'Eveaunes en Provence, huitième fils de Bertrand-Rambauld de Simiane, baron de Gordes, et lui apportait la seigneurie de Moncha. Gaspard fut nommé chevalier de l'Ordre du Roi en 1576 et gentilhomme ordinaire de la Chambre en 1598. Il testa le 6 juin 1603 et eut notamment pour enfants :

- Bertrand de Simiane, comte de Moncha en Forez, qui hérita également de la seigneurie de la Rochegiron (Alpes-de-Haute-Provence) après la mort d'Aymar de Simiane son oncle ; il épousa Louise de Mâlain, fille d'Edme, baron de Lux (dont le prénom fut désormais porté par les fils de la famille de Simiane) ;
- Jacques, seigneur d'Eveaunes, capitaine au régiment des Gardes-françaises en 1632, gouverneur de Valence en Dauphiné, mort sans alliance ;
- Laurent, prieur de Saint-Rambert-en-Forez, archidiacre de Lyon, vivant encore en 1630.

Bertrand de Simiane († 1642) et Louise de Mâlain († 1648) eurent de leur mariage :

- Edme, seigneur de Jonage, mort sans alliance ;
- Claude-Edme (ou Edme Claude), qui suit ;
- Antoine-François, chanoine et comte de Lyon

Claude Edme de Simiane, comte de Moncha, gouverneur de Valence, lieutenant général des armées du Roi, prisonnier à Rocroi (1642), épousa en mars 1649 Claudine-Renée de Ligneville. Il acquit en 1679 la seigneurie de La Faye. De son mariage naquit un seul fils, François-Louis-Claude-Edme de Simiane, qui épousa le 21 mars 1682 sa cousine Anne-Thérèse de Simiane, héritière de la branche aînée de Simiane (branche des comtes de Gordes) après la disparition de son frère Jacques (qui avait lui-même épousé la sœur de François Louis). Mais ils n'eurent que deux filles : Anne-Marie-Thérèse, chanoinesse à Bouxières, morte en 1721, et Anne-Marie-Christine, morte le 8 août 1722. Elle avait épousé le 16 mai 1720 Emmanuel-Théodose de La Tour, duc de Bouillon et d'Albret. Leur unique fille fut la première épouse du Prince de Rohan Soubise, lequel hérita des titres et droits de la maison de Simiane.

---

## **1E2887-1E2909 Archives familiales.**

**1440-1690**

---

## **1E2887-1E2901 Famille de Simiane.**

**1521-1690**

---

## **1E2887-1E2890 Gaspard de Simiane, seigneur d'Eveaunes, et Aymar de Simiane, son frère.**

**1556-1612**

---

## **1E2887 Gaspard de Simiane : titres personnels.**

**1568-1612**

Quittance de 222 écus et d'une chaîne d'or passée par Françoise de Grasse, dame d'Astragnolle, veuve de Claude Astraud, maître de camp « des bandes vielhes de Piedmont » à Jean Antoine de Simiane, protonotaire du lieu de Gordes, stipulant pour Gaspard de Simiane, seigneur d'Eveaunes, son frère, et Esprit de Barras, sieur de la Robbine, exécuteurs testamentaires dud. Astraud (1568). Instructions détaillées de Charles IX relatives au licenciement des troupes suisses et au paiement de leur solde

(Villers-Cotterêts, 22 octobre 1572). Mémoire des paiements faits aux Suisses (s.d.). Certificat délivré par Anne de Joyeuse attestant que le sieur d'Eveaunes, gentilhomme ordinaire de la Chambre, a servi le Roi du 15 janvier au 31 mars 1583 (1583). Procédure contre Hugues Romieu (1599). Ordre du duc de Montpensier au châtelain d'Anthon, de délivrer au sieur d'Eveaunes, auquel il en avait fait don, cinquante charrettes de bois de chauffage par an durant trois ans, à prendre dans la forêt de Planaize (1601). Échange de cens et servis passé entre Gaspard de Simiane, seigneur d'Eveaunes, et Fleuri de la Rivoire, seigneur de Chadenac, avec copie pour le seigneur d'Eveaunes de l'échange des cens et servis passé en 1554 entre Antoine Arrestais, en son nom et celui de Marguerite Poisson sa femme, et Étienne et Aymar Boullioud, père et fils, de Bourg-Argental (1602). Procédure pour Gaspard de Simiane, seigneur d'Eveaunes, contre Jean Moyosson, fermier de biens, rentes et revenus du sieur de Gordes, son neveu, situés à Saint-Symphorien-d'Ozon et environ (1597-1601). Ordres de paiement en sa faveur (1576, 1577) et quittances (1581, 1612).

---

### **1E2888 Gaspard de Simiane : correspondance reçue.**

**1556-1587**

Charles IX (1573) ; Henri III (1573, 1578, 1580, 1586) ; François de Bourbon (1584, 1585) ; Charles de Savoie (1587) ; Henri de Lorraine (s.d.) ; Charles de Lorraine (1580, 1581) ; Brissac (1556-1558) ; de Montmorency (1563) ; Dampierre (1573, 1577) ; Gounort (1558) ; Paule de Termes (1556-1559) ; Bordillon (1560-1561, avec des lettres adressées à Bordillon ou le concernant) ; Françoise de Grasse (1570) ; Brûlart (1573) ; Henri de Mesmes (1577) ; Bellièvre (1573-1578) ; Diane d'Isermon (1581) ; de Neufville (1579, 1584) ; d'Yllins (1585) ; Lavalette (1586) ; de Maugiron (1578-1586) ; Possini (?) (1562) ; « M. le grand prieur » (1585).

---

### **1E2889 Aymar de Simiane, seigneur de Rochegiron, frère de Gaspard, et sa descendance : titres personnels.**

**1585-1605**

Titres et papiers personnels d'Aymar de Simiane et de Marguerite de Bressieu, sa veuve (à noter : procès entre Aymar de Simiane et les consuls et communautés d'Omergues au sujet des pensions, 1599-1605) ; de Paul de Simiane, fils d'Aymar ; de Baptistine de Simiane, veuve de Georges de Vassadel ; d'Antoine de Simiane, seigneur de Sebron.

---

### **1E2890 Aymar de Simiane, seigneur de Rochegiron : correspondance reçue.**

**1585-1597**

Henri IV (1591), « M. le grand prieur » (cf. 1E2888) (1585), Lesdiguières (1594-1596), par un grand prieur, Moyssac, Genest, les consuls de Banon, Henri IV, Ramefort, d'Epemon, Lesdiguières, La Noue (copie) (1585-1597).

---

### **1E2891-1E2896 Bertrand de Simiane et ses frères.**

**1521-1666**

---

#### **1E2891 Bertrand de Simiane et Louise de Mâlain : titres personnels.**

**1610-1648**

Dossier 1. Titres et papiers. A noter : inventaire des papiers retirés par le châtelain de Montcha (1612) ; brevet d'une pension accordée par le roi (1613) ; contrat de vente de la seigneurie de Mâlain à Jean de Mâlain (1623).

Dossier 2. Comptabilité. A noter : registre de compte de la maison de Montcha (1641-1642).

Dossier 3. Lettres reçues : Chastel (1637), Condamyne (1633), Saint-Canot (1630), Saint-Chamond (1618), Jacques de Simiane son frère (s.d., 3 pièces).

Dossier 4. Louise de Mâlain. A noter : apposition des scellés suite à son décès, inventaire après décès (1648).

---

#### **1E2892 Bertrand de Simiane : procédures.**

**1619-1637**

Affaire entre le comte de Simiane et le duc de Bellegarde au sujet des greniers à sel de Montluel, Lagnieu, Bourg et Mâcon (1622-1636) ; procédure contre Philibert Goudard (1637) ; procédures diverses (1619-1634).

---

#### **1E2893 Antoine-François de Simiane, chanoine de Lyon, fils de Bertrand.**

**1642-1656**

Antoine-François de Simiane, chanoine comte de Lyon, prieur de Saint-Rambert-sur-Loire : papiers personnels, procès au sujet du droit de passage et de pontonnage sur la Loire à Saint-Rambert, arrentement des dîmes de Banon.

### **1E2894 Autres enfants de Bertrand de Simiane.**

**1622-1666**

Gabriel de Simiane : réception comme chanoine de Lyon (1622) .

Jeanne de Simiane, religieuse à Sainte-Colombe : réception, profession et quittances (1628-1632).

Françoise de Simiane : réception au monastère Sainte-Ursule de Lyon (1633).

Madeleine de Simiane : réception au monastère Sainte-Ursule de Lyon (1636).

Marie-Angélique de Simiane : réception au monastère de la Visitation de Lyon, acte de profession à Sainte-Colombe (1643, 1666).

Marie de Simiane, duchesse d'Arpajon : en particulier, mémoires des frais funéraires de son frère Antoine-François (1648-1657).

Louis de Simiane, abbé de la Coste (1654).

### **1E2895 Jacques de Simiane, seigneur d'Eveaunes, gouverneur de Valence, frère de Bertrand.**

**1617-1659**

Dossier 1. 1617-1629. Transaction sur procès « à l'instigation de Paul de Mistral, seigneur de Mondragon, et depuis pour dame Silvie de Brancas, sa vefve, a l'encontre de noble Jacques de Simiane, sieur d'Eveaunes, accusé de crime de rapt commis à la personne de dame Marguerite de Mistral, filhe desd. instigans, vefve de feu Mopnsieur Joseph Daymar, sieur de Mointclos » : accommodement pécuniaire (1617). Testament olographe (1621). Brevet de maître de camp (1622). Mémoire et quittance des frais funéraires de Gabriel de Simiane, sieur de Saint-Nazaire (1625). Commission de capitaine d'une compagnie des gardes du roi en faveur du sieur d'Eveaunes, lieutenant-colonel du régiment de Normandie, en remplacement du sieur de Porcheux, mort d'une blessure reçue à l'île de Ré (1628). Commission du roi au sieur d'Eveaunes, commandant une compagnie de gardes françaises, pour lever cent hommes de guerre à pied pour renforcer sa compagnie (1629).

Dossier 2. Cession et transport d'une rente annuelle et perpétuelle de 300 livres par Guillaume de Simiane, seigneur de Gordes, à Jacques de Simiane, seigneur d'Eveaunes. Procédure incomplète pour raison du paiement des arrérages de cette rente entre Jacques de Simiane, seigneur d'Eveaunes, et François de Simiane, marquis de Gordes, fils aîné et principal héritier de feu Guillaume de Simiane et de Gabrielle de Carces (1630-1659).

Dossier 3. 1636-1652. Brevet de commandant de la ville de Noyon en faveur du sieur d'Eveaunes, gouverneur de Valence (1636). Commission du roi au sieur d'Eveaunes, capitaine au régiment des gardes, pour lever le plus grand nombre d'hommes à cheval ou à pied, des meilleurs et des plus aguerris qu'il pourra trouver, pour être employé à la défense de la ville de Noyon (1636). Mémoires pour le commandement de la ville de Chaulny et de celle de Noyon (1636). Lettres du roi rétablissant à 2400 l. la pension qui avait été réduite à 1500 l. en faveur du sieur d'Eveaunes (1636). Ordre de paiement du Roi en faveur du seigneur d'Eveaunes (1638). Lettres du roi accordant une augmentation de 1200 l. de pension au sieur d'Eveaunes, lieutenant-colonel du régiment des gardes (1643). Brevet de maréchal de camp pour le même (1648). Permission accordée à Jacques de Simiane, seigneur d'Eveaunes, de faire célébrer la messe dans l'oratoire de sa maison, rue Bourg-Neuf à Paris (1649). Certificat du maréchal de Plessis-Praslin portant qu'il a fait reconnaître pour lieutenant général des armées du roi le sieur d'Eveaunes, lieutenant-colonel du régiment des gardes (1652).

Dossier 4. Lettres reçues. Louis XIII (1627-1639) ; La Vrillière (1632) ; Louis XIV (1650).

Dossier 5. Frais du convoi et des funérailles de Jacques de Simiane (1657-1658).

Dossier 5. Inventaire de pièces de procédures (s.d.), comptabilité (1627-1638).

### **1E2896 Laurent de Simiane, chanoine de Lyon, prieur de Saint-Rambert-sur-Loire, frère de Bertrand.**

**1521-1647**

Copie de sentence du bailliage de Forez entre Joseph de La Goutte, demandeur, poursuivant criées suur les biens de Jérôme Carrier, Laurent de Simiane, prieur de Saint-Rambert, et consorts, défendeurs, opposants et intervenants ; procuration ; quittances ; compte de Girinot, fermier du port de Saint-Rambert ; de Gonyin, receveur des arrérages de la rente de Saint-Rambert (1615-1647). Rente de Marclopt : terrier reconnu au profit du prieur de Saint-Rambert ; ferme des grains ; procès entre Laurent de Simiane, prieur de Saint-Rambert, Jean Vial, fermier de la rente de Marclopt, et Germain Cotton, curé de Saint-Laurent-la-Conche (1521-1625).



---

**1E2897-1E2901 Claude Edme de Simiane et François Louis de Simiane.**

**1623-1690**

---

**1E2897 Claude Edme de Simiane : titres personnels.**

**1643-1675**

Titres d'honneur (1643-1652) ; procédures (1655-1670) ; brouillons de testament (1666) ; mémoires de fournitures, quittances (1650-1675) ; commande de viande à Pierre Bonnier, marchand boucher (1667).

---

**1E2898 Claude Edme de Simiane : procédures et rachats de rentes.**

**1653-1672**

Procédure contre Pierre d'Harenc, seigneur de la Condamine, au sujet d'une pension foncière (1655) ; procédure contre Alexandre Arthaud et Antoine Michaud, commis à la recette des tailles en l'élection de Valence, pour raison du paiement de ses appointements et de la solde de la garnison (1662-1666) ; procédures diverses (1664-1676) ; rachats de rentes (1653-1672).

---

**1E2899 Claude Renée de Ligneville, épouse de Claude Edme de Simiane.**

**1664-1690**

Projet de testament et testament olographe (1667) ; procurations en sa faveur passées par son mari et son fils (1676-1681) ; procès contre Christophe de Talmaru de Chalmazel, relatif au paiement d'arrérages de rentes (1677-1679) mémoires de fournitures, quittances, comptes (1664-1690).

---

**1E2900 François-Louis de Simiane : titres personnels.**

**1675-1687**

---

**1E2901 Claude Edme et François Louis : correspondance.**

**1623-1688**

Lettres adressées au comte de Montcha (principalement Claude Edme mais il n'est pas toujours possible d'en être certain) par : Beraud (1674-1688), Bertier (1662), Bissallard (s.d.), Bollioud (1670), Bonnefoy (1674-1676), Bost (1675), de Chalmazel (1675-1676), Choiseul-Chevigny (1674, 1688), Condamyne (1657), Danthoine (1674), Dautry (d'Autry) (1676) Dutreyve (1673), l'évêque de Langres (1686-1687), Garent (1675), Hupaix (1670), Lavoignat (1675), de Lémemeine (1684, 1686), Lesdiguières (1672), Le Tellier (1658), Louis XIV (1651 : sur un mouvement de la compagnie de gendarmerie de la reine mère), la comtesse de Lussan (1676), Montplisant (1685-1688), Palleron (1668), Retondrier (1664), Rochette (1664-1676), Romany (1676), Charles de Simiane (1666), Tavernier (1686), Thesut (1675), de Veynis (1618-1688).

Lettres sans signature adressées au comte de Moncha (1674).

Lettres adressées aux comtesses de Moncha par : Aubert (vicaire), de Baillon, Béraud, Bertier, Bravart, de Chalmazel, Cheverny, Choiseul, de Fenoil, Dutreyve, Galliffet, Gerlandes, de Gordes, de Gorne (?), La Bruyère, Lagrevol, Lambot, Moncha, Montplisant, Palhier, Ramoux, Ratteau, la comtesse de Rochefort, de Rovray, Savillière (?), Simiane, Tarquel, de veroncourt, Villeneuve (1623-1688).

Correspondance familiale.

Lettres sans adresse signées : Montmorency, Moncha, Simiane (1664-1686).

Lettres sans adresse ni signature, brouillons, copies (1661-1686).

Lettres adressées à Rochette, avocat juge de Moncha (1671-1674).

Conditions d'accès :

Article communicable seulement sur autorisation en raison du mauvais état matériel de la plupart des lettres.

---

**1E2902-1E2909 Familles et branches alliées.**

**1440-1665**

---

**1E2902-1E2908 Famille de Mâlain de Lux-sur-Tille (Bourgogne).**

**1440-1623**

Biographie ou Histoire :

Edme de Mâlain, baron de Lux, seigneur de Montigny, Misery et Montbard, fut assassiné à Paris par le duc de Guise en 1613, ainsi

que son fils Claude. Il laissait quatre filles.

Modalités d'entrée :

Les documents ici décrits ont été acquis en 1898, en lien avec le fonds de la maison de Simiane, puisque Bertrand de Simiane, qui avait épousé Louise de Mâlain, fut un des tuteurs des enfants d'Edme de Mâlain. Ils concernent quasi exclusivement la tutelle des enfants d'Edme de Mâlain.

Bibliographie :

Jacqueline Boucher, « L'assassinat du baron de Lux, 1613 : une affaire bourguignonne ? », dans L'ouvrier, l'Espagne, la Bourgogne et la vie provinciale. Parcours d'un historien (Mélanges offert à Pierre Ponsot), 1994 (collection de la Casa de Velasquez, 1994), p. 317-327 [article rédigé exclusivement à partir des archives de la maison de Lux conservées aux Archives de la Côte d'Or, série E].

---

## 1E2902 Titres des seigneurs de Mâlain.

1440-1610

Oudon de Mâlain. Vente d'une rente annuelle et perpétuelle de 50 l.t. faite à Oudon de Mâlain, conseiller du duc de Bourgogne, par Thibaud, seigneur de Rougemont et de Ruffey-sur-l'Ognon (1440). Traité passé entre Jean de Longvy, seigneur de Givry, Pagny et Fontaine, Françoise et Oudon de Mâlain, seigneur de Lux et Dignon, au sujet de la foi et hommage que ce dernier tenait à rendre au seigneur de Givry pour la terre et seigneurie de Bourberin qu'il avait acquise de Jean de Ry, seigneur de Tilchâtel, mouvante du fief de Longvy à cause de la seigneurie de Fontaine-Française (1455). Vente d'une rente annuelle et perpétuelle de 50 l.t. faite à Oudon de Mâlain, écuyer, seigneur de Lux, par Guillaume de Beffroy, seigneur de Somberton (1456).

Jean de Mâlain. Donation entre vifs d'une rente annuelle et perpétuelle de 333 l.t. faite par Odon de Mâlain, seigneur de Lux-sur-Tille, en faveur de Jean de Mâlain, fils de Jean de Mâlain, seigneur de Vouldenay et Jeanne de Genost, sa femme (1471). Lettres d'évocation au parlement de Beaune obtenues sur sa requête par Jeanne de Genost, dame de Lux, veuve de Jean de Mâlain, tant en son nom qu'en celui de ses enfants Oudon, Jacques, Jean, Guillaume, Marguerite et Guigonne de Mâlain, ses enfants, contre Thibaud de Rougemont, sieur de Trichâtel et les habitants de Varennes-les-Trichâtel, au sujet du guet et de la garde en temps de guerre de la place et maison forte de Lux (1474).

Guillaume de Mâlain. Donation entre vifs de la seigneurie de Mâlain et dépendances, faite par Guillaume de Mâlain, docteur en droit, seigneur de Mâlain et de Tavaux, à Guillaume de Mâlain, son neveu, fils de Jacques de Mâlain ; approbation et insinuation (1521).

Henri de Mâlain. Acte judiciaire relatif à la succession de Philippe de Sanoisy pour Henri de Mâlain contre Jean d'Amoncourt et Edme de Mâlain, enfants de feu Jacques de Mâlain, seigneur de Lux, et de feu Louise de Sanoisy, sa femme, et encore contre Claude de Mailly, seigneur d'Arcelot et Pierrette de Mâlain, sa femme, aussi fille de Jacques de Mâlain (1528).

Philiberte de Mâlain. Contrat de mariage passé entre Olivier de Lenoncourt, seigneur de La Marche en Bresse, et Philiberte de Mâlain (1530).

Guillaume de Mâlain. Accord passé entre Henri de Mâlain, baron de Lux et Marguerite de Rye, sa femme, d'une part, et Guillaume de Mâlain, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, seigneur de Bellecroix, d'autre part, par lequel, en cas de décès de Claude de Mailly, les époux de Mâlain donnent à titre d'usufruit audit Guillaume le revenu de la seigneurie de Courtivron (1558).

Edme de Mâlain. Sentence rendue au Conseil des requêtes contre Edme de Mâlain, baron de Lux, demandeur, d'une part, et Gabriel de Falles, veuve de Gaspard d'Epinac, défenderesse, d'autre, aux termes de laquelle ladite défenderesse est condamnée à payer à Edme de Mâlain la somme de 5000 écus constituée en dot de mariage à Marguerite d'Epinac, sa femme (1593) ; mémoire des papiers remis à Jean Rozerot, procureur en Parlement (1596) ; copie de contre-promesse faite par Edme de Mâlain à Jean Livet, citoyen de Lyon, pour la restitution d'une promesse (1598) ; amodiation des revenus annuels de la table de l'Île-Barbe, consentie à Bernardin Dayme, bourgeois de Lyon, par Edme de Mâlain, pour lui et au nom de l'abbé de l'Île-Barbe (1599) ; déclaration des possesseurs d'héritages sis au lieu et finage de Tanay, affectés et chargés de la taille due à Edme de Mâlain, seigneur de Lux (1610) ; mémoire des procès d'Edme de Mâlain (s.d.).

---

## 1E2903 Tutelle des filles mineures d'Edme de Mâlain : procédures.

1613-1623

Acte de la tutelle de Françoise, Madeleine, Anne et Claude de Mâlain, décernée à Bertrand de Simiane, mari de Louise de Mâlain, et François Le Roy, seigneur de La Grange, mari de de Balthasare de Mâlain.

Élection et subrogation de tutelle de noble François de La Plume, sieur de Nogent, par Bertrand de Simiane et François Le Roy, tuteurs des filles mineures d'Edme de Mâlain.

Estimation et vente des bijoux et pierreries de feu Angélique de Mâlain, à la requête de François Le Roy, tuteur.

Arrêt du parlement de Dijon, entre Charles de Mâlain, baron de Signelay, d'une part, et François Le Roy et Bertrand de Simiane, tuteurs des filles d'Edme de Mâlain, d'autre part, par lequel les tuteurs sont condamnés à admettre Charles de Mâlain au partage du château et de la maison forte de Lux.

Signification de l'arrêt aux héritières.

Quittance de 150 l. pour deux années d'une rente de 150 l. passée aux héritiers d'Edme de Mâlain par Bénigne de Frosans, greffier des finances à Dijon.

Copie de l'arrêt du Parlement obtenu par Claude de Gontaut Biron, comtesse de Roussy, contre les tuteurs des enfants mineurs de feu Edme de Mâlain, portant condamnation de la somme de 11400 l. montant d'une obligation consentie par led. de Mâlain au profit du duc de Biron.

Obligation de 11 000 l. passée par François Le Roy et François de La Plume, tuteurs, à Jean Perou l'aîné et Louis Rocault, pourvoyeurs de la Maison du Roi.

Transaction portant quittance de la somme de 11 000 l. passée entre Jean et Armand de Gontaud Biron, au nom de Claude de Gontaud Biron comtesse de Roussy, et François Le Roy et François de La Plume, tuteurs.

Assignment devant le parlement de Paris donnée à la requête de Martin de Couvet, sieur de Sainte-Olive, à Louise de Mâlain, femme de Bertrand de Simiane, fille et héritière d'Edme de Mâlain, l'un des créanciers de feu Antoine de La Porte.

Trois procurations passées par François Le Roy, tuteur, à Antoine Soyer, pour assister à l'audition et clôture des comptes de tutelle que doivent rendre François de La Plume, sieur de Nogent, et Anne de La Plume, aumônier de l'abbaye de Sainte-Bénigne de Dijon.

Requête présentée au lieutenant général du bailliage de Dijon par François Le Roy et Bertrand de Simiane, tuteurs, pour faire valider les quittances de plusieurs particuliers.

Transaction passée entre François Le Roy, Bertrand de Simiane, Christophe de Chalmazel, Jacques de Choiseul, au nom de leurs femmes ; Françoise de Mâlain, fille majeure, et Claude Papillon, « maître orfèvre » à Dijon.

« Marchés des bledz de Lux deubz par le reliqua des deux comptes rendus par Me Mathieu Meist pour les années 1621 et 1622 ».

Transaction pour raison de rentes passée entre Jacques de Choiseul, baron de Chevigny et Madeleine de Mâlain sa femme ; Christophe de Chalmazel, dit l'Hermitte de La Faye, et Claude Mâlain sa femme ; Françoise de Mâlain, dame de Lux, fille majeure de vingt-cinq ans ; Anne de Mâlain, dame en l'église Saint-Pierre de Remiremont, assistée de François de La Plume, écuyer, sieur de Missery, son curateur, d'une part ; Philippe Noblet, contrôleur général des réparations et fortifications de Bourgogne et Bresse, et Jean Guillardet maître apothicaire à Dijon, d'autre part.

Assignment donnée aux héritiers de feu Edme de Mâlain à la requête de Guillaume Connault, conseiller du Roi, commissaire ordinaire des guerres en Bourgogne, à l'effet d'être payé de deux années d'arrérages d'une rente de 6000 l. en principal.

Ordonnance des requêtes du Palais à Dijon portant exhibition du compte général de la tutelle, et permission à Guillaume de Connault d'agir pour le payement de son dû.

Sentence arbitrale « au fait de la participation et prétendu partage de 40 000 l. et levées de la terre de Montigny » entre Bertrand de Simiane, au nom et comme mari de Louise de Mâlain, d'une part ; Jacques de Choiseul, au nom et comme mari de Madeleine de Mâlain, Christophe de Chalmazel, au nom et comme mari de Claude Mâlain, Françoise de Mâlain fille majeure de vingt-cinq ans et Anne de Mâlain, dame en l'église de Saint-Pierre de Remiremont.

Autre sentence arbitrale entre les mêmes réglant le partage des 40 000 l.

Deux copies de la promesse faite par Bertrand de Simiane à François le Roy, touchant les comptes et états rendus pendant leur tutelle.

Copie de la promesse de 26 800 l. faite au duc de Bellegarde sur le prix de la terre de Lux, au cas où il voudrait en être adjudicataire.

Partage des biens et successions d'Edme de Mâlain, Angélique de Mâlain sa femme et Claude de Mâlain leur fils, entre Louise, Françoise, Madeleine, Anne, Claude et Balthasare de Mâlain.

État sommaire de ce qui est dû à Bertrand de Simiane.

Procuracion passée par Bertrand de Simiane et Louise de Mâlain, sa femme, à François de la Plume, pour recevoir les deniers qui proviendront de la vente de la terre de Lux.

Autre procuracion passée par les mêmes à Jacques Clémendot, procureur au parlement de Dijon, pour former opposition au décret de la terre de Lux.

Décharge du procès du chapitre de Saint-Jean de Lyon contre les curés de Jassans et d'Ambronay, passée par Faure, trésorier du chapitre, à Bertrand de Simiane, qui s'était chargé de ce procès envers le procureur du parlement de Dijon.

Extrait de l'ordre de la distributin de la somme de 166 898 l., frais compris, de l'adjudication faite à Roger de Bellegarde, duc, pair et grand écuyer de France, gouverneur et lieutenant général pour le Roi en Bourgogne et Bresse, de la terre et seigneurie de Lux, mises en criée à la requête de noble Guillaume de Connault, commissaire ordinaire des guerres, sur les héritiers de feu Edme de Mâlain, baron de Lux, Angélique de Mâlain sa femme et Claude de Mâlain leur fils.

Mémoire des procès des héritiers de feu Edme de Mâlain, baron de Lux, et Angélique de Mâlain sa femme.

État et mémoire des vacations et fournitures faites aux procès par Jean Roserot, procureur au Parlement.

---

**1E2904 Comptes de la tutelle : seigneurie de Lux, années 1611-1614**

**1611-1614**

Comptes rendus aux tuteurs par Jean Midoyne, receveur comptable de la terre et seigneurie de Lux et dépendances, clos en 1617. 4 cahiers (1 par année).

---

**1E2905 Comptes de la tutelle : seigneurie de Missery, années 1610-1616**

**1610-1616**

Comptes rendus aux tuteurs par Angely Potot, receveur comptable de la terre et seigneurie de Lux et dépendances, clos entre 1616 et 1623. 4 cahiers (1 par année).

---

**1E2906 Comptes de la tutelle : Anne de la Plume, aumônier de Saint-Bénigne de Dijon.**

**1617**

1. Etat des deniers reçus avant le décès du seigneur de Lux « par ses lettres et prières ».
2. Frais généraux des feux seigneurs de Lux père et fils, et des récompenses et gages payés à leurs serviteurs.
3. Recette, emploi et distribution des deniers perçus tant sur les fruits des terres des mineurs, que sur les grains trouvés et vendus à Montigny, Lux et Missery.
4. Recette et dépense de la vente des meubles.

---

**1E2907 Autres comptes de la tutelle.**

**1617-1623**

1. Amodiations de Lux, comptes présentés par Adam tabellion et consorts (2 cahiers, l'un clos en 1617 et l'autre en 1623).
2. Bail et amodiation de la terre de Tard (sur 11 années), rendu aux tuteurs par Philippe Collot, marchand à Dijon, fermier de ladite terre, clos en 1617 et de nouveau en 1623.
3. Bail et amodiation de la terre et seigneurie de Mâlain, présenté par Antoine Leniepz et Philibert Bourrée, amodiateurs de la seigneurie de Mâlain, clos en 1617.
4. Amodiation de Missery, compte rendu par Jean Thévenon, clos en 1623.
5. Compte de Mathieu Merot « touchant le maniement fait par lui à Lux ».
6. Achat des blés de Montigny, compte présenté par Pierre Cœur de Roy, acheteur, clos en 1623.
7. État représenté par François de La Plume, subrogé tuteur, tant sur le remboursement de la terre et seigneurie de Montbart, que sur la vente des meubles trouvés à Montigny et Missery après le décès d'Edme et Angélique de Mâlain, clos en 1617.
8. État représenté par François de La Plume, de l'achat par lui de la seigneurie de Missery, et de l'emploi de la somme provenant de la vente, clos en 1623 (2 cahiers).
9. Comptes rendus aux tuteurs par Nicolas Hamyot, praticien à Dijon, sollicitateur des procès et affaires de la tutelle (2 cahiers, l'un clos en 1617 et l'autre en 1623).

---

**1E2908 Compte de clôture de la tutelle.**

**1623**

« C'est le compte et estat general de toute la gestion et maniement qu'a été fait, tant en recette qu'en dépense, des hoeries de feu Messire Edme de Mâlain et de feu Angélique de Mâlain, sa femme » par François de La Plume et Bertrand de Simiane, depuis le 17 juin 1613 qu'ils furent créés tuteurs des enfants mineurs d'Edme et Angélique de Mâlain.

---

**1E2909 Famille de Simiane de Gordes.**

**1500-1665**

Gaspard de S. de G. : épitaphe (1500).

Seigneur de Laval, premier fils du seigneur de Gordes : épitaphe en prosopopée (s.d.)

Balthasar de S. de G. : épitaphe (1586).

François de S. de G. : cession et transport d'une rente annuelle rachetable de 1000 l. par Jacques de Simiane d'Eveaunes au profit

de François de Simiane, marquis de Gordes ; saisie à la requête de Jacques de Simiane aux mains des fermiers de Beyard, La Terrasse et La Val en Dauphiné, de ce qu'ils doivent de leur fermage au marquis de Gordes, faute de paiement par ce dernier d'une somme de 3900 l. ; quittance d'arrérages de pension (1658-1661).

Louis-Marie-Armand de S. de G. : déclaration faite par Jean Varoquier, bourgeois de Paris, par laquelle il reconnaît que l'obligation de 4400 l. à lui passée par Louis-Marie-Armand de Simiane, seigneur abbé de Gordes et d'Avançon, chanoine comte de Lyon, conseiller du Roi en ses conseils d'État et privé, premier aumônier de la Reine, est au profit d'Edme-Claude de Simiane, comte de Moncha, qu'il n'a fait que prêter son nom et qu'il consent que ledit comte de Moncha dispose de cette obligation ; saisie aux mains des fermiers des revenus des prieurés de Banon, Montsailler, Gordes et Saint-Jaffret, faute de paiement des 4400 l. d'intérêt et dépens par ledit chanoine comte, prieur desdits prieurés ; autre saisie des rentes et revenus du prieuré de Corces appartenant au même ; quittance de l'huissier intervenu à Gordes (1662-1665).

---

## **1E2910-1E2949 Archives domaniales et seigneuriales.**

**1296-1696**

---

### **1E2910-1E2913 Seigneurie de Moncha.**

**1296-1687**

Biographie ou Histoire :

La seigneurie de Moncha est entrée dans le patrimoine de la maison de Simiane par le mariage de Catherine Mitte de Chevrières avec Gaspard de Simiane, en 1576.

---

### **1E2910-1E2911 Prédécesseurs de la famille de Simiane.**

**1296-1628**

---

### **1E2910 Famille de Moncha.**

**1296-1388**

Transaction entre Humbert de Moncha et Guillaume de Bellegarde, sa femme, Perrin et Barthélemy de Bellegarde, frères (1296). Mise en possession du château de Bellegarde au profit d'Humbert de Moncha et de Guillaume de Bellegarde (1307). Sentence au sujet d'une vigne située à Annonay entre Jean de Moncha et Guillaume Febvre, curateur des biens de feu Thomas Patel (1388). Acquisition faite par Jean de Moncha de Jacques de Roussillon et Dauphine de Retourtour, alias de Beauchâteau, sa femme (1388).

---

### **1E2911 Famille de Saint-Chamond.**

**1485-1628**

Saint-Chamond-Moncha (de). Procédures et enquête concernant la justice de Moncha et de Vernas entre Jean de Saint-Ennemond (de Saint-Chamond), seigneur de Moncha ; Philippe Joubert, de Vernas ; François Joubert, de Vernas, héritier de Philippe Joubert ; Louise de Laudun, tuitrice de Georges Joubert, fils et héritier de François Joubert (1485-1510). Procédure au Parlement (1519). Sentence entre Jean de Saint-Chamond, seigneur de Moncha, et Antoine Monterond (1520). Acquisition de fonds situés au mandement de Moncha, faite par Antoine de Saint-Chamond (1546). Révision du partage et division des cens reconnus en 1486 par Jean de Recursion, fils d'André, du lieu de Recursion, en faveur de Jean de Saint-Chamond et d'un autre partage fait en 1625 (1628). Fragment de terrier reconnu au profit de Jean de Saint-Chamond, seigneur du château et mandement de Moncha (1607-1612).

---

### **1E2912-1E2913 Famille de Simiane.**

**1379-1687**

---

### **1E2912 Domaine et droits seigneuriaux.**

**1379-1679**

Transaction sur les dîmes. 1379.

Liste du revenu annuel de la seigneurie de Moncha : « la seigneurie de Montchal conciste en plusieurs fiefz et homages et est la terre quia de droictz seigneuriaux, aultant et plus qu'aultre seigneurie de ce pais. Le prieur et couvent des Célestins de Notre-Dame de Colombier-lez-Annonay doivent homage au seigneur de Montchal. Le prieur de Trachin faict homage d'une maille d'or, laquelle maille d'or on n'a jamais voulu apprécier ». Autre état des revenus de Moncha (XVIe s.)

Aveu et dénombrement fait aux commissaires députés par le roi pour la confection et renouvellement de ses papiers terriers dans la généralité de Lyon et comté de Forez, fait par Claude-Edme de Simiane, comte de Moncha, pour ledit comté (1674).

Directe. Recueil des servis de Moncha renouvelé en 1596 par Jean Reboust. Liève de la rente de Moncha, etc. (1596-XVIIe s.).

Taille. Mémoire de ceux qui tiennent des fonds au mandement de Moncha, qui ne paient point de taille. Ordonnance du juge de Moncha pour l'égalisation de la taille (1611).

Justice. Pièces d'une procédure au sujet du paiement des actes et écritures faits par greffier, entre Barthélemy Cathinon et Antoine Perret, notaire et greffier de Moncha (1517-1519).

Domaines. Domaine du Cellarier ; de la Chavana ; de Moncha (1620-1679).

---

### **1E2913 Baux.**

**1593-1687**

Baux à ferme de la seigneurie de Moncha consentis par Gaspard et Bertrand de Simiane (1593-1626) ; comptes, quittances et papiers des agents ou intendants et des fermiers (1644-1687).

---

### **1E2914-1E2923 Seigneurie de Jonage.**

**1549-1681**

Biographie ou Histoire :

Gaspard de Simiane acquit la seigneurie de Jonage en 1572 de Mérande de Gondi, veuve de François Rousselet, seigneur de la Part-Dieu. La seigneurie fut adjugée en 1696 à François Yon, écuyer, à la demande du créancier d'Anne Marie Thérèse de Simiane de Gordes, l'épouse de François Louis de Simiane (archives départementales de l'Isère, B 3457).

---

### **1E2914-1E2917 Genas.**

**1616-1685**

---

#### **1E2914-1E2915 Terriers.**

**1616-1637**

Deux terriers dont les rentes se perçoivent à Genas et Quincieux, reçus par Bouvard, notaire royal, au profit de Bertrand de Simiane, seigneur de Moncha.

---

#### **1E2914 « Premier terrier ».**

**1616-1637**

---

#### **1E2915 « Deuxième terrier ».**

**1616-1626**

---

### **1E2916 Directe.**

**1619-1639**

Procès entre Bertrand de Simiane, seigneur de Moncha et de Jonage, demandeur au paiement des droits seigneuriaux, et noble Aymon de Martinet, défendeur (1619-1623). Procédure et arrêt du parlement de Grenoble entre Pierre Combet, avocat au parlement de Paris, Jacques, François, Clément et Antoinette Combet, appelant de la sentence rendue par le vibailli de Vienne le 25 septembre 1623, d'une part ; et Bertrand de Simiane, seigneur de Moncha, intimé, d'autre ; aux termes duquel les appelants sont condamnés à passer nouvelle reconnaissance aud. de Simiane, des fonds situés à Chassieu, Décines, Genas et autres lieux voisins (1620-1627). Procès entre Bertrand de Simiane, demandeur en paiement de servis, lods et ventes et reconnaissance nouvelle, et Pierre de Meslat, sieur de Châteauvieux (1620-1627). Démêlés entre Bertrand de Simiane et André Philippon, curé de Genas, au sujet d'un pré appartenant à la cure dud. Genas, indûment usurpé par Bertrand de Simiane et revendiqué par le curé (1636-1637). Difficultés au sujet de la jouissance des eaux pluviales entre Bertrand de Simiane et le sieur de Gaudil (1639).

Directe passive. « Etat de la demande en abrégé pour les sieurs prebandiers et patron de la chapelle Saint Barthélemy contre Noble Bertrand de Simiennes, baron de Montchat ». « Desnombrement des fondz que tient et possède noble Bertrand de Simienne de la directe et emphyteose de noble Charles de la Tour de Gouvernet, baron d'Aix ». XVIIe s.

---

### **1E2917 Dossiers divers relatifs à Genas.**

**1616-1685**

Pensions foncières. Procédure pour Bertrand de Simiane contre Antoine Robert pour raison de paiement d'une pension foncière imposée sur deux vignes situées à Genas, territoire de Coste Bertrand (1618-1620) ; procès entre Bertrand de Simiane et Julien Bouvard au sujet du paiement d'arrérages d'une pension foncière annuelle et perpétuelle et reconnaissance d'icelle, imposée sur un pré situé à Genas, terroir du Verdier (1629-1632) ; vente d'une pièce de terre au terroir de Montet à la charge d'une pension foncière de 4 l. passée par Louise de Malain, veuve de Bertrand de Simiane, à Antoine Robert, habitant de Genas (1641).

---

Taille. Procès entre Bernard de Simiane, seigneur de Moncha, les consuls et la communauté de Genas, touchant le paiement d'arrérages de la taille sur des fonds albergés par feu Gaspard de Simiane, père de Bertrand (1623-1627).

Fermes. Comptes, quittances et papiers des fermiers ou rentiers (1616-1685).

Quittances et comptes (1620-1664).

Chassieu et Meyzieu : reconnaissances (1616).

---

### **1E2918-1E2919 Montgenas (maison forte).**

**1549-1679**

---

#### **1E2918 Gaspard de Simiane et prédécesseurs : acquisitions, baux et arrentements.**

**1549-1599**

Inventaire des titres de la maison forte de Montgenas : acquisitions de maisons, de fonds, etc. situés à Genas par Denis et Pierre Bernies, père et fils ; par Jacques de Virieu, commandeur des Echelles ; par Gaspard de Simiane d'Eveaunes (1549-1599).

Pierre Bernies. « Extrait des terriers pour le renouvellement du terrier de Montgenas ». Copie du terrier reçu par Bouvard, notaire royal à Genas, au profit de noble Pierre Bernies, contrôleur ordinaire pour le roi en ses guerres, commençant par le préambule suivi de la seule reconnaissance de Jean de Corrières, de Genas (1581).

Jacques de Virieu. Bail à culture et à moitié fruits de sa grange, terres et prés situés à Genas, consenti par Jacques de Virieu, commandeur des Échelles, à Claude Garin, laboureur d'Heyrieu ; arrentement du lieu et maison forte de Montgenas passé par Jacques de Virieu et Aymar de Virieu, son frère, à Hugues Romieu, de Genas (1589-1590).

Gaspard de Simiane d'Eveaunes. Arrentement du grangeage de la maison forte de Montgenas. « S'ensuyvent les terres situees a Montgenas en l'année 1591 ». Reconnaissances. Dénombrement des fonds dépendant de la maison de Montgenas. Lièves des pensions dues à M. d'Eveaunes. « Bref recoeul de tous ceulx qui doibvent a Mosneigneur d'Evennes tant pour pensions et albergements a cause de sa maison forte de Montgenas, le tout bien veriffié sur les terriers et contractz » (1591-1595).

---

#### **1E2919 Baux et arrentements.**

**1629-1679**

Arrentement de la maison forte et domaine de Montgenas, consenti par Bertrand de Simiane, baron de Moncha, à Guillaume Poulet dit Mathie, laboureur de Myons. Bail à moitié fruits passé par le même à Jean et Étienne Cantinet, père et fils, laboureur de Genas. Arrentement du domaine de Montgenas consenti par Louise de Malain, dame de Moncha, veuve de Bertrand de Simiane, à Jean Cantinet, laboureur de Genas. Procédures entre Bertrand de Simiane, Claude et François Bouvard frères, Philibert Chilliet, fermiers de Montgenas (1629-1638).

Pièces d'une procédure pour Edme-Claude de Simiane, comte de Moncha, contre Philibert Carteret et Marie Despieu sa femme, fermiers de Montgenas, ses débiteurs (1660-1667).

Arrentement du domaine et fief de Montgenas, consenti à Antoine Gay et ses fils, par Renée de Ligneville, veuve d'Edme-Claude de Simiane, pour et au nom de Claude-Edme-François-Louis de Simiane, son fils (1679).

1629-1679

---

### **1E2920-1E2923 Jonage.**

**1578-1681**

---

#### **1E2920 Lièves.**

**1592-1598**

Un registre (1592-1597). Liève des services échus à Jons (XVI<sup>e</sup> s.). « Lieve briefve de ceulx quy doyvent es pays circonvoisins » : une feuille (1598).

---

#### **1E2921-1E2922 Enregistrement des accensements et des arrentements.**

**1578-1643**

Caractéristiques matérielles et contraintes techniques :  
Registres.

---

### **1E2921 1578-1626**

**1578-1626**

---

**1E2922 1625-1643**

**1625-1643**

---

**1E2923 Dossiers divers relatifs à la seigneurie de Jonage.**

**1593-1681**

Arrentement du pré de l'Ile (1593). Procédure pour Gaspard de Simiane, sieur d'Eveaunes, demandeur au paiement d'arrérages de pension contre les consuls et communauté de Jons, défendeurs (1600-1601). Procédure entre Gaspard, puis Bertrand de Simiane contre François de Gaudil relativement à la limite de leurs domaines (1605-1609). Comptes de Godin pour la ferme de Jonage (1605-1607). Inventaire des meubles et tapisseries de la maison de Jonage (1616). Récit des moyens mis en œuvre pour empêcher le fils de M. de Liergues de reprendre l'office de son père (1617). Prix fait pour la réfection du terrier de Jonage (1633). Inventaire des biens trouvés à Jonage (1636). Cure : procédure pour Annet Bellenger, curé de Jonages, contre Pierre Courjon, relative à l'inexécution des conventions faites pour la réparation de la maison curiale (1645-1646). Etat des pauvres de la paroisse établi par Étienne Tavernier, curé, pour le comte et la comtesse de Moncha (1663). Château de Jonage : prix fait pour la construction d'un mur de clôture ; pour l'extraction, charroi et fourniture « de bonne et grosse pierre route... tant pour bâtir tout le château de Jonage que pour y faire des terrasses vis à vy du Ronne » (1673-1675). Arrentement du pré de la Malionière et du jardin dépendant du château (1679). Rentiers ou fermiers : comptes, quittances et papiers (1642-1681).

---

**1E2924-1E2926 Seigneurie de la Rochegiron : Banon, Saumane, la Rochegiron, l'Hospitalet.**

**1601-1676**

Biographie ou Histoire :

Bertrand de Simiane (†1642) hérita de la seigneurie de la Rochegiron (Alpes-de-Haute-Provence) après la mort d'Aymar de Simiane son oncle.

---

**1E2924 Comptes et succession de Charles et Jean Palhier, agents du comte.**

**1632-1656**

Dépenses, comptes rendus, quittances et papiers de Charles et Jean Palhier, père et fils, agents du comte de Moncha (1632-1656). Procédures pour Claude-Edme de Simiane Moncha, baron de Banon et de La Rochegiron, demandeur, contre Esprit Meyssonier et François Esmieu, habitants de Banon, défendeurs, aux fins de se voir condamner à rendre compte au demandeur de la gestion qu'ils ont eue des biens saisis sur Jean Palhier à la requête dudit de Simiane, faute de paiement d'une somme de 16000 l. que led. Palhier, comme fondé de procuration, avait reçu des débiteurs du demandeur.

---

**1E2925 Banon : fermiers et rentiers.**

**1624-1676**

Arrentements, comptes, quittances et papiers.

---

**1E2926 Dossiers divers relatifs à la seigneurie de la Rochegiron.**

**1601-1664**

Dossier 1 : Banon. Mémoire des rentes dues à Banon, mais aussi à La Rochegiron, à Saumane, à Montsailler, à Saint-Savournin et Simiane, à Redortiers, etc. (1634-1644). Directe : requêtes adressées au parlement par Aymar de Simiane aux fins d'obtenir des lettres de commission pour le renouvellement des reconnaissances des rentes, cens, corvées etc. (1601) ; pièces d'une procédure entre Bertrand de Simiane, demandeur en paiement de droits seigneuriaux, et Jean Bertrand, de Banon, défendeur (1624-1626) ; convention pour renouveler les reconnaissances faite entre Louise de Malain, dame de Banon, et Pierre Constantin, notaire royal de Banon (1642-1646). Procédure incomplète contre la communauté de Banon au sujet des arrérages de pensions qu'ils doivent à la comtesse de Moncha (1637-1643). Taille (1643-1656). Cession et délibération des consuls de Banon au sujet du legs de 1500 l. fait à la communauté de Banon par Antoine-François de Simiane, chanoine comte de Lyon, prieur de Saint-Rambert (1664-1665). Arrentement de fonds consentis à divers particuliers (1634-1664). Domaine de Vaux : arrentement (1659-1667)  
Dossier 2 : La Rochegiron, Saumane, L'Hospitalet, Vanosc. Taille, fermes, rentes (1620-1667). Arrentement de la seigneurie de la Roche et l'Hospitalet (1637-1639).  
Dossier 3 : Apt. Procédure contre les consuls (1593-1600).

---

**1E2927-1E2947 Seigneurie de La Faye.**

**1381-1696**

Biographie ou Histoire :

Claude Edme de Simiane acquit la seigneurie de La Faye en 1679. Les documents conservés sont, pour leur quasi-totalité,



antérieurs à cette acquisition.

---

**1E2927 Inventaire d'archives.**

**XVIIIe s.**

« Inventaire des papiers de La Faye en Auvergne ».

---

**1E2928-1E2930 Archives familiales.**

**1381-1679**

---

**1E2928 Famille de l'Hermitte de la Faye.**

**1381-1563**

Donation entre vifs faite par Louis de Montboissier à Guillaume de La Faye, alias l'Hermitte, son cousin germain (1381) ; droit de leyde sur les blés noirs et les grains qui se vendent à Billom, commun entre l'évêque de Clermont et l'Hermitte de La Faye (1533,1563).

---

**1E2929 Famille de Callard.**

**1603-1619**

Biographie ou Histoire :

Alliée à celle de Talaru de Chalmazel par le mariage de « Pyronnelle » de Callard, fille d'Antoine de C., avec Claude de Talaru de Chalmazel.

Antoine de Callard l'Hermitte de La Faye et Jeanne de La Fayette, sa femme, fille de Jean de La Fayette et Françoise de Montmorin : papiers personnels (1603-1615). Couvent des capucins de Thiers : pièces relatives à la fondation du couvent par Antoine de Callard l'Hermitte de La Faye et Jeanne de La Fayette, sa femme (1606-1619).

---

**1E2930 Famille de Talaru de Chalmazel.**

**1537-1679**

Claude de Talaru de Chalmazel. Vérification de l'état de la maison de La Faye (1653) ; foi et hommage au roi, aveu et dénombrement, faits au bureau des Finances pour le village et tènement appelé « les Grimardis », paroisse d'Orgerolles, dépendant de La Faye, pour le château de La Faye, paroisse d'Olmet, et pour la maison forte de Frissonnet, paroisse de Viverols (1669) ; vente de la seigneurie de La Faye à Edme-Claude-François-Louis de Simiane (1679).

Christophe de Talaru de Chalmazel, fils de Claude. Inventaires rédigés pour la succession de Claude du Saix, seigneur de Rivoire, père de feu Jeanne de Saix, épouse de Christophe de Chalmazel : Montperoux (avec pièces antérieures), Le Chossain, Resseins(1628) ; procédure au sujet de jours donnant sur le couvent entre Christophe de Talaru de Chalmazel et les directrices de la Charité de Thiers (1658).

Louis de Talaru de Chalmazel. Pièces d'une procédure entre Louis de Talaru de Chalmazel et Catherine de Talaru sa sœur, femme de Claude de Châteauneuf, relative à la succession de Gaspard de Talaru et de Marguerite de Beauchamp, sa femme (1537).

---

**1E2931-1E2947 Archives domaniales et seigneuriales.**

**1384-1696**

---

**1E2931-1E2938 Reconnaissances.**

**1384-1696**

---

**1E2931 Cabasse ; La Chassagne ; Croupières.**

**1397-1465**

Reconnaissances à Cabasse (1397), Croupières (1456), la Chassagne (1465).

---

**1E2932 Murat.**

**1395-1522**

Reconnaissances (1395-1522) ; transactions au sujet des charrois et manœuvres (1464, 1468).

**1E2933 Ogerolles.****1384-1523**

Investissements, abénévis et reconnaissances de fonds.

**1E2934 Olliergues.****1399-1424**

Reconnaissances de fonds.

**1E2935 Olmet.****1385-1696**

Investissements, abénévis et reconnaissances de fonds.

**1E2936 Dîmes.****1603-1640**

Transaction au sujet de la dîme du village et métairie de Missonis entre Antoine de Callard l'Hermitte de la Faye, Claude de Bonnaire veuve de noble Jean de Gollefert, et Jean Grange curé d'Olmet (1603). Sentence donné à Riom entre Jeanne de La Fayette ayant la garde noble de Christophe de Chalmazel, son petit-fils, et les luminiers de l'église d'Olmet, demandeurs, et Antoine Garest Flodis, défendeur, touchant la dîme sur les fonds situés à Olmet (1615). Transaction touchant la dîme d'Olhiac entre Michel Montanier, tant en son nom qu'en qualité de mari d'Isabelle de Gollefert, d'une part ; les luminiers de l'église d'Olmet, d'autre ; et encore Christophe de La Vallette, sieur de Mondières, et consorts d'autre part (1619). Vente de la dîme d'Olhiac faite par Michel de Montanier et Isabelle de Gollefert sa femme, à Christophe de Chalmazel dit l'Hermitte de La Faye : quittance (1620). Accord entre Christophe de Chalmazel, seigneur de La Faye, et Antoine Garest Flody et consorts relatif à la dîme de La Faye (1640).

**1E2937 Fermiers et rentiers : lièves de recettes et comptes.****1407-1494**

8 cahiers : 1407-1408, 1430, 1461-1462, 1467-1469, 1469-1471, 1476-1478, 1488-1491, 1492-1494.

**1E2938 Terrier de Jean L'Hermitte de La Faye.****1504-1514**

Reconnaissances à Maffleux « et autres lieux cironvoisins ».

**1E2939-1E2947 Justice.****1394-1567****1E2939-1E2943 Registres des assises tenues à Olmet.****1460-1566****1E2939 1460-1462****1460-1462****1E2940 1508-1512****1508-1512****1E2941 1535-1538****1535-1538****1E2942 1555-1559****1555-1559**

**1E2943 1563-1566**

**1563-1566**

**1E2944-1E2946 Registres des assises du bailliage d'Olliergues.**

**1547-1567**

**1E2944 1547-1548**

**1547-1548**

**1E2945 1561-1563**

**1561-1563**

**1E2946 1565-1567**

**1565-1567**

**1E2947 Justice d'Olliergues : divers.**

**1394-1489**

Difficulté au sujet de la justice sur plusieurs villages enclavés dans la justice d'Olliergues entre les seigneurs de La Faye et de Vertholi : copies de reconnaissances (1394-1397) ; contrats de mariage entre particuliers (1485-1489).  
Exercice du droit de main-morte sur les biens de Pierre de Mallaleuge (1571-1612).

**1E2948-1E2949 Seigneurie de la Baume de Transit.**

**1526-1684**

**1E2948 Titres de propriété.**

**1526-1684**

Main-levée de la terre de Baume au profit de Jean de Poitiers, seigneur de Saint-Vallier (1526) ; inventaire des meubles du château de Baume appartenant au duc de Bouillon (1596) ; vente de la seigneurie passée par Jean de Vaux, seigneur de Saint-Victor, procureur de Charles-Robert de La Marck, duc de Bouillon, à Antoine de La Baume, seigneur de Mazan (1597) ; vente de la seigneurie passée par Charles François de Châteauneuf de Rochebonne à Françoise Marie de Simiane de Tréchenus, veuve de Jacques Costes comte de Charmes (1684).

**1E2949 Procédures et pièces diverses.**

**1526-1683**

Procès contre la communauté de Baume (1622-1693) ; autres pièces de procédure (1606-1634) ; quittances de Pialat, fermier de la Baume de Transit (1682-1683).

**1E2950-1E2952 Papiers d'affaires.**

**1637-1680**

**1E2950 M. Rateau, de Jonage.**

**1637-1646**

Comptes, mémoires et quittances.

**1E2951 Laurent la Bruyère, capitaine châtelain de Jonage.**

**1654-1671**

Biographie ou Histoire :

Laurent La Bruyère, notaire royal, capitaine châtelain de Jonage, était l'agent ou intendant du comte de Moncha.

Mémoires, états, quittances et correspondances ; en particulier, affaire relative au paiement des appointements de Claude Edme de Simiane, gouverneur de Valence (1658-1668).

### **1E2952 Claude Coston, major de la ville et citadelle de Valence.**

**1657-1680**

Biographie ou Histoire :

Claude Coston, major de la ville et citadelle de Valence, était l'intendant ou agent du comte de Simiane.

Comptes, mémoires et quittances.

### **1E2953-1E2964 Taillandier (famille) et alliées : Borde ; Michon).**

**1640-1768**

Biographie ou Histoire :

Jacques Borde, chevalier, trésorier de France au bureau des finances de la généralité de Lyon en 1697, et Geneviève Taillandier son épouse, se marièrent le 27 octobre 1696. Les dettes de Jacques Borde expliquent sans doute la séparation prononcée en 1710 ; vivant en novembre 1710, il mourut en mai 1711.

D'après Péricaud, *Biographie lyonnaise*, ils eurent deux fils, Charles Borde (1711-1781), poète et littérateur, et Louis Borde (+ 1747), géomètre. On sait que Jacques et Geneviève eurent quatre enfants mais les prénoms qui apparaissent dans les documents ici conservés sont Pierre, Jacques et Joseph ; la parenté proposée par Péricaud semble donc fautive, et plus encore compte tenu de la date de naissance de Charles Borde.

Geneviève Taillandier épousa, sans doute en 1715, Balthazar Michon, qualifié successivement d'ancien mousquetaire du Roi, bourgeois de Lyon, trésorier de France à Lyon, qui résigna sa charge le 12 octobre 1747 en faveur de son neveu Jacques Guiguet de Vaurion, et était décédé en novembre 1748.

Mode de classement :

Ces dossiers avaient été classés dans la série E Provisoire à la suite de ceux de la famille de Cuzieu et Saint-Lager, sans que rien ne permette d'établir une parenté. On, les en a donc dissociés.

### **1E2953 Famille Borde.**

**1640-1712**

Dossier 1. Philippe Borde, marchand bourgeois de Lyon, et Catherine Buquet, sa femme : contrat de mariage (1640), testaments de Pierre Borde (1662, 1669), testament de Catherine Buquet (1679), convention entre Philippe et Pierre son fils (1665).

Dossier 2 : Pierre Borde, marchand libraire de Lyon, et Louise Pichon, sa femme : transactions passées par Pierre Borde (1678-1696) ; titres de la famille Pichon (1662-1693).

Dossier 3 : titres intéressant les enfants de Pierre Borde et Louise Pichon (1696-1712).

### **1E2954 Famille Taillandier.**

**1657-1690**

Etienne Taillandier, maître-cartonnier, et Madeleine Touchebois, sa femme : contrat de mariage, codicille, titres divers (1657-1690) ; Robert Taillandier, fils d'Etienne, et Anne Compagnon, sa femme : pièces relatives à l'association de Robert Taillandier et Pierre Compagnon, marchands libraires associés (1668-1689) ; testament mutuel de Michel Saunier, avocat en Parlement, et d'Anne Compagnon, veuve de Robert Taillandier (1690) .

### **1E2955 Succession de Robert Taillandier.**

**1689-1701**

Tutelle de Pierre et Geneviève Taillandier, enfants de Robert Taillandier et d'Anne Compagnon : procédures entre Etienne Taillandier, grand-père paternel de Pierre et de Geneviève Taillandier, et Hélène Pavy, grand-mère maternelle de Pierre et Geneviève, épouse de Pierre Compagnon et mère d'Anne Compagnon ; procédures d'Hélène Pavy contre Pierre Perrin, curateur des enfants après le décès d'Etienne Taillandier.

### **1E2956 Succession d'Etienne Taillandier.**

**1693-1694**

Actions de Pierre Perrin, curateur de Pierre Taillandier.

**1E2957 Jacques Borde et Geneviève Taillandier, sa femme.**

**1697-1714**

Menues dépenses, mémoires et quittances ; procédures ; papiers personnels : provision d'office de Jacques Borde (1697), mise en nourrice de leur fils aîné (1704), quittances pour la pension des enfants (1712-1715), testament de Pierre Borde, fils de Jacques et Geneviève (1714).

**1E2958-1E2959 Succession de Jacques Borde: procédures pour Geneviève Taillandier.**

**1710-1713**

**1E2958 Contre Jacques Borde.**

**1710-1713**

D'abord contre Jacques Borde, son mari, en séparation de biens et liquidation de ses droits (1710), puis comme veuve et tutrice de ses enfants, contre des débiteurs et créanciers de la succession de Jacques Borde. 1710-1713

**1E2959 Contre Marie Pupier et Gaspard Orlande.**

**1711-1712**

Procédures pour Geneviève Taillandier contre Marie Pupier, veuve et héritière de Pierre Quemet, bourgeois de Lyon, poursuivant criées sur les biens dudit Borde, et encore contre Gaspard Orlande, notaire royal, subrogé à la dite Pupier. 1711-1712

**1E2960 Balthazar Michon et Geneviève Taillandier, sa femme.**

**1715-1754**

Menues dépenses ; mémoires et quittances ; procédures. Les quittances permettent de préciser que Balthazar Michon, encore vivant en 1744, est décédé en 1748.

**1E2961 Procès contre la famille Piarron de Chamousset.**

**1720-1723**

Procédure, liée à la succession de Jacques Borde, contre Humbert Piarron de Chamousset, Lucrese Piarron veuve Diva, et Jeanne-Marie Piarron, frère et sœurs, cohéritiers de feu Claude Piarron leur frère, débiteurs chacun pour un tiers envers l'hoirie de feu Jacques Borde, de la somme de 14 833 l.

**1E2962 Procès contre Jeanne-Marie Piarron.**

**1727-1728**

Procès en recouvrement du reste d'une obligation de 2 000 l.

**1E2963 Maisons à Lyon.**

**1696-1768**

En particulier : maison rue Belle-Cordière. Impositions, procédures, travaux.

**1E2964 Propriétés hors Lyon.**

**1768**

Principalement Francheville, mais aussi Saint-Genis-Laval et Montagny. 1696-1762

**1E2965-1E2968 Vallin (famille de), seigneurs de Rosset et d'Hières (Dauphiné).**

**1559-1751**

Biographie ou Histoire :

Cette famille dauphinoise était établie autour du château de Vallin, aujourd'hui à Saint-Victor-de-Cessieu (Isère).

Jean de Vallin épousa en 1582 Claudine de Solier, dame du Rosset, près de Roche, en Viennois, fille de François de Solier. Il eut notamment deux fils. Alexandre épousa successivement Françoise de la Poype, Françoise de Poisieu et enfin Marguerite de Sève, fille de Pierre de Sève, seigneur de Saint-Genis-Laval. Marc de Vallin, second fils de Jean et de Claudine, épousa Marie de Copier, dame d'Hières, fille unique de Jean-Baptiste de Copier, seigneur d'Hières. Il mourut en 1659, laissant deux fils. Alexandre de Vallin-Copier, seigneur du Rosset, d'Hières et de Beurivier, vivant en 1664, mourut sans postérité ; Joseph, d'abord chanoine de Saint-Chef, quitta l'abbaye après la mort de son frère pour reprendre la seigneurie.

Documents en relation :

Sources complémentaires : Arch. Dép. Rhône, 1E1302, premier terrier du Rosset ; 48 H 182 et sv., preuves des membres de la famille de Vallin.

Bibliographie :

L. Charvet, « La famille Vallin », dans Revue du Dauphiné et du Vivarais, n° 6, juin 1878.

---

**1E2965-1E2967 Terriers.**

**1559-1751**

---

**1E2965 Terrier de la maison forte de Rosset pour François de Solier.**

**1559-1561**

---

**1E2966 Terrier reçu par Gailliard notaire, de la maison forte de Rosset, pour Marc de Vallin, seigneur de Rosset.**

**1653-1659**

---

**1E2967 Terrier au profit de Guy comte de Vallin seigneur de Rosset, 1745-1751, à la fin terrier Emé de Saint-Jullien, 1728.**

**1728-1751**

---

**1E2968 Baux et procédures.**

**1654-1751**

Marc de Vallin (1654-1656) ; Alexandre de Vallin (1659-1674) ; Joseph de Vallin (1680-1726) ; Guy de Vallin (1739-1751).

---

**1E2969-1E2978 Varennes (famille de), seigneurs de Rapetour, Gleteins et Saint-Olive (Beaujolais, Dombes) et prédécesseurs : Palatin de Dyo.**

**1388-1763**

Biographie ou Histoire :

La famille de Varennes est attestée depuis le XIIe siècle.

Jean de Varennes, qui vivait en 1422, était seigneur de Courbeville (commune de Chessy-les-Mines) et de Rapetour (commune de Theizé, le château est encore conservé), que lui légua Henri de Viego, capitaine gardiateur de la ville de Lyon. Il épousa Louise de la Gellière et ils eurent deux enfants : Antoine, co-seigneur de Rapetour et de Courbeville, qui fonda une souche en Flandre, et Pierre, qui passa en 1529 un accord avec son frère aux termes duquel il demeurerait possesseur des biens qu'ils avaient en France. On doit à Pierre de Varennes la galerie à l'italienne du château de Rapetour.

Hippolyte de Varennes, fils de Pierre et de Jeanne de Rogemont, vivant en 1564, épousa Claudine de Sainte-Colombe. Leur fils, Antoine, vivant en 1592, épousa Antoinette de Rancé, qui lui apporta le fief de Gleteins, à Jassans-Riottier, dont le château existe toujours.

Pontus de Varennes, qui vivait en 1672, est le dernier à prendre le titre de seigneur de Rapetour, qui est racheté par Claude Brossette, fondateur de l'Académie de Lyon (1671-1743). Il avait épousé Elisabeth de Reclaine.

Joseph de Varennes, qui vivait en 1715, acquit la baronnie de Saint-Olive, située dans les Dombes, qui avait appartenu jusqu'en 1552 aux Palatin, seigneurs de Dyo et de Fléchères, puis à la maison de Bron et au baron de Montrabloud. Claude-Charles de Varennes titrait ainsi baron de Saint-Olive et seigneur de Gleteins.

---

**1E2969 Inventaire des archives.**

**1763**

Inventaire des titres et terriers de la baronnie de Saint-Olive, du fief de Gleteins et des titres généalogiques de la famille de Varennes, dressé pour Claude-Charles de Varennes.

---

**1 E 2970-1E2977 Terriers.**

**1388-1729**

---

**1E2970 Terrier pour Palatin de Dyo.**

**1388-1404**

Terrier reçu Jean Rosset et Jean Cutel, clerks et notaires jurés de la cour de l'official de Lyon, au profit de « noble home et puissant Monseigneur le Palayn (=Palatin) seigneur de Dyo et de Saint-Ulyve (=Olive), chevalier ». Reconnaissances dans les paroisses de Saint-Olive (fol. 1), Montagneu (fol. 19), Chatain (fol. 27), Chierenova (fol. 34), Romanay (fol. 45), Buligneu (fol. 48), Agnereins (fol. 52), Toussieux (fol. 81), Mizérieu (fol. 85), Villeneuve (fol. 117), Fareins et Messimy (fol. 121), Frans et Jassans (fol. 168). Quelques reconnaissances reçues Buchet, Divet, de Fossis, au profit d'Antoine de Dyo, seigneur de Saint-Olive et de la Flachière (1405-1439).

Terrier figurant sous le numéro 1 de l'inventaire des titres de Varennes, fol. 30.

---

**1E2971 Terrier pour Antoine Palatin de Dyo.**

**1444-1446**

Terrier reçu Jean Rosset et Étienne Bonnet, clerks notaires publics, au profit d'Antoine Palatin de Dyo, seigneur de La Flachère et de Saint-Olive. Reconnaissances dans les paroisses de Saint-Olive, Montagneu, Romanay et Sandrans ; de Thiérenove et Ambérieu ; de Saint-Jean-de-Thurigneux ; de Fareins. Trois reconnaissances en faveur de Claude Palatin de Dyo, damoiseau (1491, 1492) au fol. 283 v°.

Terrier figurant sous le numéro 3 de l'inventaire des titres de Varennes, fol. 32.

---

**1E2972 Terrier pour Jean Palatin de Dyo.**

**1505-1511**

Terrier reçu Philibert Bacconier, prêtre, notaire public, et signé par commission Philippe Forcad, au profit de Jean Palatin de Dyo, seigneur de La Flachère et de Saint-Olive. Reconnaissance de fonds dans les paroisses de Montagneu, Saint-Olive, Ambérieu, Buligneu, Trévoux, Villeneuve, Riottier, Jassans, Messimy, Agnereins et Chaleins.

Terrier figurant sous le numéro 6 de l'inventaire des titres de Varennes, fol. 33 v°.

---

**1E2973 Terrier pour Jacques Palatin de Dyo.**

**1511-1518**

Terrier reçu Jean Coinde, clerc notaire de Chaleins, au profit de Jacques Palatin de Dyo, seigneur de La Flachère et de Saint-Olive. Reconnaissances de fonds dans les paroisses de Buligneu, Sandrans, Raney, la Pérouse.

Terrier figurant sous le numéro 8 de l'inventaire des titres de Varennes, fol. 35.

---

**1E2974 Extrait de terrier pour Hippolyte de Varennes.**

**1491-1591**

Extrait des terriers du Bois d'Oingt (1491-1503) ; recette des cens et servis dûs à Hippolyte de Varennes, seigneur de Rapetour, commençant en 1591.

---

**1E2975 Terrier pour Ponthus de Varennes et autres.**

**1675-1729**

Terrier de la rente noble du château de Gleteins, expédié par Barbier, Divat et Balmont, notaires, au profit de Ponthus de Varennes, écuyer, seigneur de Gleteins, La Place et autres places (1675-1683) ; d'Élisabeth de Reclaine (Reclesme), veuve et héritière

bénéficiaire de Ponthus de Varennes (1697-1701) ; de Joseph de Varennes, seigneur de Gleteins, capitaine de cavalerie au régiment de Marcillac (1729). Reconnaissances de fonds dans les paroisses de Frans, Jassans, Beauregard.

Terrier figurant sous le numéro 11 de l'inventaire des titres de Varennes, fol. 303.

---

**1E2976 Terrier pour Claude-Charles de Varennes.**

**1675-1729**

Terrier reçu Bérengier, Cinier, Granger, Moyne, notaires royaux au profit de Claude-Charles de Varennes, seigneur de Gleteins, La Place, baron de Saint-Olive, Matafelon et autres lieux, ancien capitaine d'un régiment de cavalerie, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Reconnaissances de fonds à cause des rentes nobles de Saint-Olive et du château de Gleteins, dans les paroisses de Beauregard, Anse, Frans, Fareins, Toussieux, Savigneu, Riottier.

Terrier figurant sous le numéro 12 de l'inventaire des titres de Varennes, fol. 304.

---

**1E2977 Terrier passif pour Claude-Charles de Varennes.**

**XVIIIe s.**

Terrier passif des servis dus à diverses rentes nobles, pour Claude-Charles de Varennes.

---

**Procédures.**

**1527-1753**

Élection en amis, acquisition, assignation... intéressant Amédée de Varennes (1527), Pontus de Varennes (1681, 1687), Claude-Charles de Varennes (1753).

---